

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

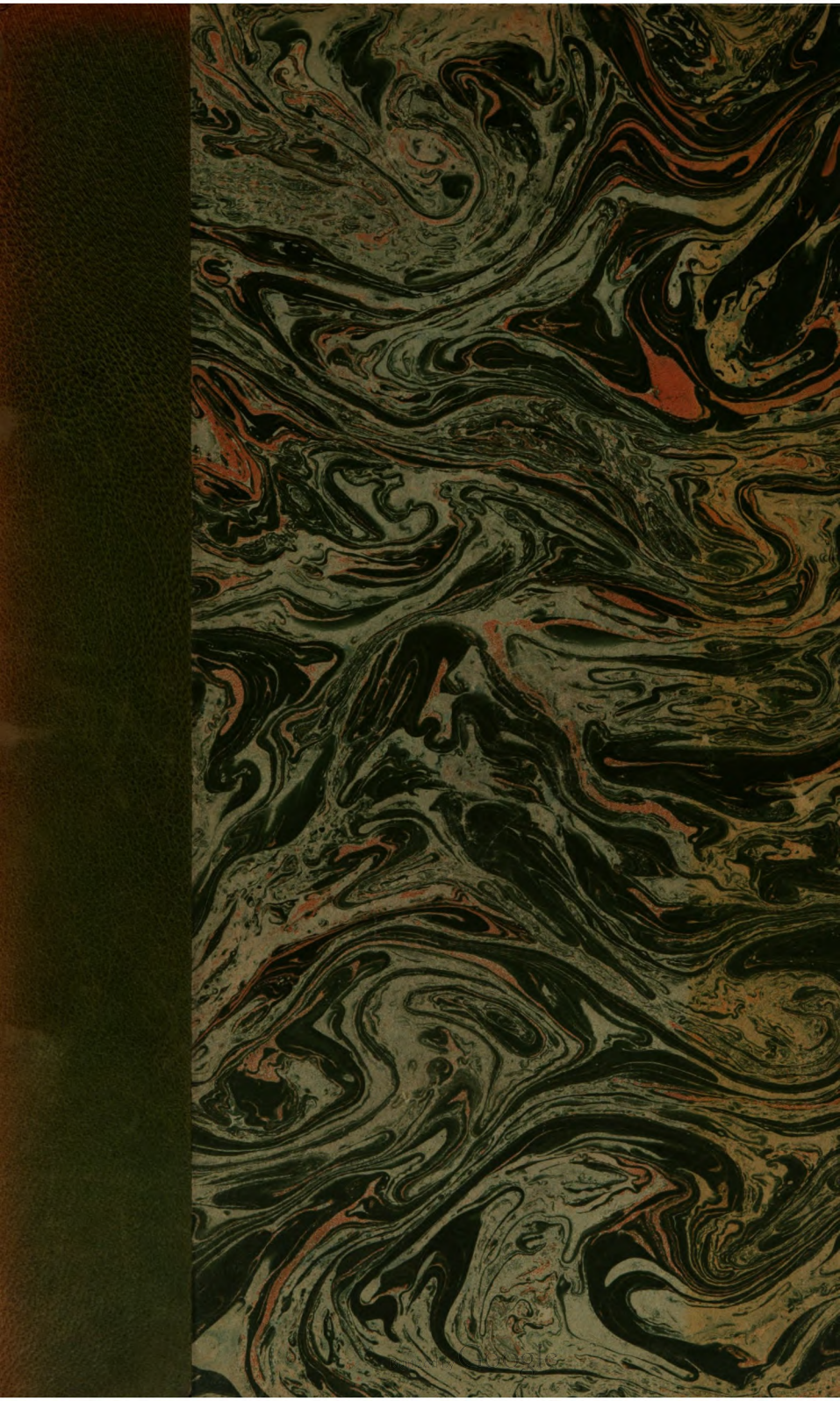
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

462843

LA

HAUTE-SAÔNE

DICTIONNAIRE

historique, topographique et statistique

des

COMMUNES DU DÉPARTEMENT,

avec Plans et Dessins;

PAR L. SUCHAUX,

Membre correspondant de la Société impériale des Antiquaires,
Officier d'Académie,
Membre des Commissions d'Archéologie de la Haute-Saône et du Doubs,
des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts
de Vesoul, Besançon et Poligny.

TOME II.

VESOUL,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE A. SUCHAUX.

1866.

Don Xavier Ba

Digitized by Google

Digitized by Google

LA HAUTE-SAÔNE.

Digitized by Google

Ex libris F. Brun de Neuvey.

Digitized by Google

462843

LA

HAUTE-SAÔNE

DICTIONNAIRE

historique, topographique et statistique

des

COMMUNES DU DÉPARTEMENT,

avec Plans et Dessins;

PAR L. SUCHAUX,

Membre correspondant de la Société impériale des Antiquaires,
Officier d'Académie,
Membre des Commissions d'Archéologie de la Haute-Saône et du Doubs,
des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts
de Vesoul, Besançon et Poligny.



TOME II.

VESOUL,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE A. SUCHAUX.

1866.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET STATISTIQUE

DES COMMUNES.

LOUP-LEZ-GRAY (SAINT-), canton de Gray, perception de Velesme.

Dépendances. L'ancien château féodal de Saint-Loup, situé sur la rive gauche de la Morthe, et éloigné du village d'environ 900m; — la maison de maître du haut-fourneau de Saint-Loup (l'usine est établie sur Sauvigney-lez-Angirey, rive droite de la Morthe).

☞ 18 mén. en 1614, — 54 en 1829, — 63 en 1864. = ✉ Gray.

Cette commune possède une tuilerie qui prend son argile dans un dépôt où se trouve du minerai de fer pisiforme. = Saint-Loup, appelé *Saint-Louf* en 1281, *Saint-Lous* en 1328, Saint-Loups en 1386, avait pour seigneurs, à cette époque, Huguenin de Saint-Lous, Oudoz sire de Saint-Loups (1). Ces seigneurs ou leurs successeurs y avaient fait bâtir une maison forte considérable : la carte de F. Lannoy (1579) l'indique encore comme une forteresse assez importante alors. D'après les traditions locales, Saint-Loup aurait été anciennement bâti à côté de son château, et ils auraient été brûlés lors des guerres du 17e siècle. Aucune ruine n'est là pour attester l'ancienne existence d'un village près du château; on sait seulement que le duc de Weymar, après s'être emparé de Gy en juin 1637, se porta de sa personne devant le château de Saint-Loup, qu'il le battit en brèche avec trois canons et le reçut à discrétion, enfin qu'il fit pendre le commandant et passer au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvaient. — Le château-fort de Saint-Loup a été remplacé

(1) Ch. Longch., *Glan.*, p. 63.

Digitized by Google

par les bâtiments modernes qui sont aujourd'hui la propriété de M. le baron de Klinglin. Il ne reste du vieil édifice féodal qu'une tour carrée dans laquelle était une chapelle qui existe encore, mais qui a reçu une autre destination. = La terre de Saint-Loup était possédée au 17e siècle par les La Baulme comtes de Saint-Amour (1). Celui de ces seigneurs qui la tenait en 1650 était ce fameux Philippe de La Baulme, *marquis d'Hyenne*, qui, gouverneur général du comté de Bourgogne pour le roi d'Espagne en 1668, favorisa la conquête de la province par les armes de Louis XIV plutôt que d'organiser la résistance. C'est une félonie que l'histoire locale a flétrie, comme elle a flétri l'attitude prise à la même époque et dans le même but par Jean de Vatteville, abbé de Baume (2). La seigneurie de Saint-Loup fut en dernier lieu dans les mains de Charles-Marie-Pierre-Félix Masson chevalier d'Esclans, qui, après avoir été député aux Etats-généraux et voté avec la majorité de l'Assemblée constituante, se retira à Saint-Loup, dont il fut maire jusqu'à sa mort, arrivée le 31 août 1812. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 377.) = L'église de Saint-Loup fut mère de celle de Velloreille-lez-Choye au 17e siècle. Le décret du 30 sept. l'a maintenue comme succursale, en lui donnant pour annexe la commune de Nantuard. — Patron, S. Loup.

LOUP (Moulin du). V. *Etobon*.

LOUVIÈRE (La). V. *Aillevillers* et *Amont*.

LOZAIN (Le), grand ruisseau.

Il se forme de la réunion des eaux découlant des communes de Pomoy, Liévans et Mollans; passe près de Montjustin, à Oppenans, à Moimay, et tombe dans l'Ognon à une petite distance de ce dernier village. — Brochet, carpe, anguille, perche.

LUE (La). V. *Chapelle-Saint-Quillain*.

LURE (3), chef-lieu d'arrondissement et de canton, tribunal de première instance, justice de paix, église curiale, etc.

(1) Voir Note (1), p. 54, tome I.

(2) « Vatteville, qui étoit venu au camp devant Gray avec le marquis d'Yennes, *demanda récompense de ses services*. On luy donna 2,000 louys d'or, *le bailliage d'Amont*, l'haut doyenné de Besançon, et la confirmation de la coadjutorerie de l'abbaye de Luxeuil. » (Manuscrit conservé à la Bibl. de Vesoul.) L'abbé de Vatteville n'eut que cela, *pour sa part*, dans les récompenses dont Louis XIV gratifia ceux des membres de la noblesse comtoise qui avaient trahi les intérêts de l'Espagne en faveur des intérêts français!

(3) Etym. celtique : *Luh*, lac, *dwyre* (prononcez *doyre*), source; *luhdoyer*, *luder*, source qui forme un lac; ou *lw*, eau, *dar*, *der*, qui entoure. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 64.) — M. l'abbé Besson *(Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure)*

Digitized by Google

Dépendances. Les fermes MARTELET, la ferme MILLOTTE, la ferme PECKER; — le moulin NOTRE-DAME; — la tuilerie MONNET; — plusieurs maisons près de la fontaine des Chartons et dans les promenades dites Allées du pont de l'Ognon.

☞ ... mén. en 1614, — 615 en 1829, — 933 en 1864. = Bureau de poste (direction). — ☞ sur la route impériale de Paris à Bâle.

Industrie, commerce. Il existe à Lure et sur son territoire quelques établissements industriels assez importants : une fonderie en métaux qui occupe quinze ouvriers; une autre fonderie où l'on fabrique des fourneaux nouveau modèle, de la fonte de chasse, des machines pour usines et chemins de fer, etc. (vingt ouvriers). C'est l'ancienne ferme Parmentier. — Une fabrique de pompes à incendie mue par la vapeur. — Les produits de ces trois fabriques jouissent d'une réputation méritée. — Citons encore trois tissages de coton, de droguet, etc.; une tannerie, et un moulin à écorce mû par une chaudière à vapeur; deux tuileries; trois teintureries; une brasserie. La ville possède une imprimerie, une librairie, deux ateliers de gravure et dorure sur bois, etc. etc.

Notes historiques. Suivant Perreciot, Lure existait déjà dans les premières années de notre ère. Sa position sur la voie romaine de Luxeuil à Mandeure, et les nombreux débris d'antiquités qu'on a trouvés dans son voisinage, établissent en effet des présomptions favorables à l'opinion de ce savant. Il est du moins certain que déjà il y avait une église à Lure vers 610, quand S. Desle, disciple de S. Colomban, vint fonder dans ce lieu l'illustre abbaye qui y a subsisté, riche et puissante, jusqu'à l'année 1765. En 870, Lure avait assez d'importance pour qu'il en fût fait mention dans le partage des Etats de Lothaire II, roi de France, entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique : LUTERA *vocatur*, dit Valesius, *in divisione regni Lotharii anno* DCCCLXX *facta*, VETUS *monasterium in Sequanis, abbatiæ titulo illustre.*

Dans le 14e siècle, cette ville était ceinte de murailles. L'abbaye elle-même était construite en forme de château et pourvue de fortes tours. Avant et après cette époque, l'une et l'autre éprouvèrent bien des vicissitudes. Nous rappellerons ici quelques-uns des faits conservés par les auteurs ou la tradition.

Le monastère de Lure avait à peine deux cent cinquante ans d'existence quand Lothaire II s'en empara pour le donner à Valdrade sa concubine, qui expulsa les religieux. (V. CHALONVILLARS.)

indique cette autre étymologie : Lure, en latin *Luthra, Ludra* ou *Lura,* tire son nom, selon quelques savants, des loutres dont son territoire est peuplé, et qui se nourrissent de poissons dans les eaux qui l'arrosent.

Digitized by Google

Après Lothaire, la spoliation continua par le fait d'Eberard comte d'Alsace, qui prit possession de l'abbaye de Lure vers 925, et la transmit à Hugues son fils. Mais les héritiers de ce prince, qui étaient perclus de leurs membres, croyant avoir recouvré la santé au tombeau de S. Desle, restituèrent l'usurpation, et l'abbé Baltram put retourner à Lure avec ses moines.

Lure et son abbaye continuaient à prospérer sous la protection des souverains, lorsqu'en 937 les Hongrois détruisirent la ville et le monastère. A partir de cette époque Lure resta quelque temps à l'état de village; mais l'empereur Otton-le-Grand, ayant placé l'abbaye sous la mouvance de l'Empire, s'occupa de la réédifier, et lui témoigna sa bienveillance par le don des églises de Tavey, Roye et Dambenoît, avec une certaine étendue de terrains près de chacune d'elles. Henri II et Frédéric-Barberousse la mirent également sous leur protection impériale, en reconnaissant tous ses biens et priviléges (1); plus tard, l'empereur Rodolphe de Hapsbourg confirma le titre de *prince de l'Empire* que portait le gouverneur de l'abbaye (2).

Dès lors l'abbaye de Lure ne tarda pas à briller parmi les établissements religieux de l'époque; et son abbé, créé prince de l'Empire par une charte de 1232, avait déjà, dans le 13e siècle, voix délibérative aux diètes d'Allemagne. Cette maison, toutefois, ne fut pas à l'abri des tourmentes politiques qui agitèrent le pays dans ces temps de luttes incessantes entre les seigneurs qui se disputaient les armes à la main la possession d'un fief, d'un comté, d'une province : dans le 14e siècle on voit les comtes de Ferrette, qui avaient été les bien-

(1) A cette époque l'abbaye comptait déjà parmi ses domaines, sans y comprendre Lure, *Vulnens* (Vouhenans), *Ponte* (Pont), *Boens* (Bouhans), *Geneverulis* (Genevreuille), l'église de Vy, *Campaniacum* (Champagney) et son église, *Planchiacum* (Plancher) et son église, *Chalunviller* (Châlonvillars) et son église, *Frais* (Frahier) et son église, *Domnum Benignum* (Dambenoît) et son église, *Taves* (Tavel) et son église, *Lofans* (Lyoffans) et son église, *Frostiers* (Frotey) et son église; elle possédait de plus *Ballete, Bracteos, Gur,* trois villages dont on ne connaît point le nom moderne, et six églises situées dans la Haute-Alsace, celles de Wintzenheim, Lauw, Wolfesheim, Forstwyr, Wœrth et Tuttelheim. Ces différents domaines sont énumérés dans une bulle du pape Alexandre III en date du 5 mars 1178, laquelle est transcrite p. 199 du *Mém. hist.* de M. l'abbé Besson cité plus haut. A ces bénéfices s'en ajoutèrent d'autres, notamment ceux d'Arpenans, Damblin et Saint-Dizier, décanats d'Ajoye et de Rougemont. Jusqu'à la sécularisation de l'abbaye de Lure (1765), l'abbé a conservé, sur les églises qui relevaient de lui, sinon le droit de collation directe, du moins celui de présentation, sauf les trois églises de Roye, Tavel et Dambenoît, qui avaient passé : la première à l'abbaye de Saint-Vincent, la seconde au chapitre métropolitain, la troisième au chapitre de Calmoutier, depuis transféré à Vesoul.

(2) Rougebief, *Hist. de la Franche-Comté,* p. 260.

Digitized by Google

faiteurs de l'abbaye de Lure, qui l'avaient protégée plus d'une fois contre les prétentions des ducs de Bourgogne, et qui en possédaient alors l'*avouerie*, lui abandonner pendant dix années, *pour l'indemniser des pertes que la guerre avait entraînées*, les revenus de leur seigneurie de Belfort. Ainsi la ville et l'abbaye de Lure avaient partagé les malheurs qui désolèrent notre contrée dans le 13e et le 14e siècle.

En 1595 et dans la première moitié du 17e siècle, elles furent encore prises et reprises plusieurs fois. Les Français s'y étant logés au mois de juin 1636, les garnisons de Vesoul, de Luxeuil, de Clerval, de Rougemont, renforcées de quelques troupes fournies par les châteaux voisins et d'un petit corps de milices aux ordres du marquis de Saint-Martin, marchèrent contre la ville de Lure, ayant à leur tête le colonel Gigouley et le baron de Bonvaux. Cette place, son château et un fort tout récemment construit par le duc de Weymar furent rapidement emportés. Mais à peine établies dans Lure, les troupes franc-comtoises furent obligées d'en sortir, chassées à leur tour par des troupes françaises et suédoises qu'avaient réunies à la hâte un sieur de Medany, qui commandait pour le roi Louis XIII le comté de Montbéliard. 1638.

En 1674, lorsque Louis XIV fit définitivement la conquête de la Franche-Comté, la ville de Lure se rendit aux Français le 1er juillet, sans faire de résistance; mais l'abbaye se défendit vaillamment, et l'ennemi ne put s'en rendre maître qu'après y avoir ouvert une brèche par plus de soixante volées de canon.

Cette ville était administrée autrefois par un maire qui, comme ceux de Vesoul et de Gray, prenait le titre de vicomte.

Les abbés de Lure jouirent longtemps de tous les droits régaliens, et notamment du droit de battre de la monnaie d'argent (1). Ces droits leur échappèrent successivement après la cession de l'Alsace à la France en vertu du traité de Westphalie de 1648; et leur maison, qui avait été unie à celle de Mürbach (Haute-Alsace) dans le 16e siècle, fut sécularisée en 1765, époque où l'abbaye fut remplacée par un chapitre noble qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Les bâtiments de l'ancienne abbaye, reconstruits vers 1770, ont été presqu'entièrement conservés. La sous-préfecture de l'arrondis-

(1) « Aucune de nos ordonnances ne fait mention de la monnoie de Morbach et de Lure, dont Schœpflin a donné une copie. Cette monnoie en argent, frappée en 1624, porte d'un côté un évêque assis et la légende *S. Leodegarius*, et de l'autre les armes accolées des deux abbayes de Morbach et de Lure, avec ces mots à l'entour : *Moneta nova Mur. et Ludr.* » (Dom Grappin, *Rech. sur les anc. monn. du Comté de Bourgogne*, p. 91.)

Digitized by Google

sement de Lure en occupe une partie ; le surplus a été converti en belles habitations particulières (1).

On remarque encore à Lure, entre autres édifices dignes d'attention par leur architecture :

1° Le vaste bâtiment neuf qui est placé à l'angle de la Grande-Rue et de la rue de la Font. Cette belle construction présente dans son ensemble un quadrilatère, et se divise à l'intérieur en deux parties distinctes et séparées. L'une de ces parties, celle qui sert de palais de justice, appartient au département ; l'autre, construite aux frais de la commune, compose l'hôtel de ville et ses dépendances.

2° Le collége communal et la halle aux grains, deux édifices tout récemment élevés aux frais de la ville sur la place des Capucins.

3° L'hôpital construit il y a peu d'années à l'entrée de la ville, et dû en grande partie à la générosité de Mlle Richard.

Lure possède une caisse d'épargnes et une société de secours mutuels. Les deux institutions sont dues principalement à l'initiative de feu le président Boileau et de M. Destremau, sous-préfet.

La ville de Lure, traversée par la route impériale de Paris à Bâle et par la route de Besançon au département des Vosges, est agréablement située dans une plaine arrosée par l'Ognon et plusieurs ruisseaux. La rue principale de cette ville est large, bien bâtie et pourvue de plusieurs fontaines intarissables. .

Devant l'hôtel de la sous-préfecture et dans la ville même se trouve *la Font* de Lure, petit lac fort poissonneux, d'environ 400m de circonférence. Ce vaste puits naturel s'enfonçant obliquement dans le sol, on ne saurait en mesurer la profondeur. Le trop-plein s'en écoule par un canal qui, après avoir alimenté un lavoir et l'abattoir public de Lure, reçoit les eaux de plusieurs sources, puis celles de la curieuse *Fontaine-Saint-Desle*. La réunion de tous ces affluents forme la Reigne, grand ruisseau qui donne le mouvement au moulin et aux usines du Magny-Vernois.

A deux kilomètres N. de Lure, on voit sourdre d'un rocher la *Fontaine des Chartons*, autre curiosité géologique du pays. Le terrain environnant, autrefois d'un aspect triste et sauvage, est maintenant un charmant but de promenade, grâce aux accidents de terrain et aux plantations qu'y a fait exécuter feu l'avocat Cupillard, à qui la ville de Lure doit beaucoup d'autres travaux d'embellissement ou d'utilité.

Les marchés de cette ville sont considérables, et attirent les nom-

(1) L'un de ces bâtiments, celui qui est habité par M. Parmentier et par Mme Vuilleret, a été construit sur les plans de Jean-Baptiste KLÉBER, qui, destiné d'abord à l'architecture, devint général en chef de l'armée française en Egypte, et fut assassiné au Kaire en juin 1800.

Digitized by Google

breux consommateurs des montagnes environnantes; ils ont lieu tous les mardis. — Ses foires tombent le premier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août et septembre. (Décret du 10 mars 1807.)

Huit enfants de Lure plus ou moins marquants ont leur notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône :* Jean Beau, né en 1630, mort curé de Plancher-Bas en 1700; — C.-F.-X. Chauvier, conventionnel; — le général De Vault, mort en 1790; — Guillaume de Lure, moine bénédictin au 15e siècle; — Claude-Alexis Martelet, maire de Lure, mort en 1853; — M.llotte, membre de l'Assemblée législative de 1849, mort en 1854; — C.-F.-B. Siblot, conventionnel; — A.-F. Pernel, député à l'Assemblée constituante de 1789. — V. pp. 30, 74, 113, 170, 221, 239, 312, 412.

Arrondissement de Lure. La ville de Lure, chef-lieu d'un district comprenant 7 cantons sous l'empire de la loi du 26 février 1790, est devenue, après le 18e brumaire an VIII, le chef-lieu du 3e arrondissement communal du département de la Haute-Saône, lequel arrondissement se compose de 10 cantons (Champagney, Faucogney, Héricourt, Saint-Loup, Lure, Luxeuil, Melisey, Saulx, Vauvillers et Villersexel), et de 203 mairies, disséminées sur une surface de 181,026 hectares, ainsi divisés : terres labourables, 70,911; prés, 25,696; vignes, 2,065; bois, 62,592; vergers, pépinières, jardins, 1,882; oseraies, aulnaies, saussaies, 9; étangs, abreuvoirs, canaux d'irrigation, 1,198; pâtis, bruyères, 6,884; cultures diverses, 521; propriétés bâties, 697; routes, chemins, places publiques, rues, 3,251; rivières et ruisseaux, 410; forêts-domaines non productifs, 4,862; cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics, 42.

Canton de Lure. Il comprend 28 communes et 17,808 habitants, sur une superficie de 24,212 hectares, dont 9,811 en terres labourables, 4,371 en prés, 103 en vignes, 7,790 en bois, 250 en jardins, chènevières, etc. Il est borné au nord par les cantons de Luxeuil et de Melisey, à l'est par les cantons de Champagney et d'Héricourt, au sud par celui de Villersexel, et à l'ouest par les cantons de Noroy et de Saulx. L'Ognon et le Rahin, qui se réunissent au midi du canton, le parcourent du nord-ouest au sud-est. Son sol fécond produit abondamment des grains et des légumes de toute espèce, des fruits et des fourrages de la meilleure qualité. Le principal commerce des habitants a pour objet le bétail et les denrées. Le chemin de fer de Paris à Mulhouse, trois grandes routes et des chemins vicinaux bien entretenus y facilitent les communications. — Dépôts houillers à Vouhenans et à Vy-lez-Lure. — Dépôts gypseux à Genevreuille, à Palante et à Vouhenans. — Dépôts sablonneux aux Aynans, à Franchevelle, Froideterre et Vy-lez-Lure. — Exploitation de tourbe à Saint-Germain et à Malbouhans. — Belles usines à fer au Magny-

Digitized by Google

Vernois; fonderies en métaux et fabrique de pompes à incendie à Lure; clouteries au Magny-Danigon. — Deux verreries à Malbouhans. — Treize fabriques de poterie au Magny-Danigon. — Tuileries à Franchevelle, Frotey, Lure, Lyoffans, Magny-Danigon, Magny-Vernois, Malbouhans, Moffans. — Belles carrières à Saint-Germain, Magny-Jobert, Palante, Vouhenans. — Fabriques de sabots à Lyoffans et au Magny-Danigon. — Tissages de coton à Lure, Magny-Danigon, Moffans, Quers, Vy-lez-Lure. — Tanneries à Lure et au Magny-Danigon. — Féculerie et distilleries de kirsch à la Côte; brasserie à Lure. — Restes de voies romaines à Bouhans, Franchevelle, Moffans, etc. — Tuileaux, médailles, vestiges d'antiques constructions à Amblans, Arpenans, etc.

LUXEUIL (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence de trois notaires, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. La filature MONGENET, située à 500m N.-E. de la ville; — plusieurs maisons dans l'avenue dite de la Filature; — trois maisons près de la forêt domaniale du Banney, et deux maisons de gardes dans cette forêt; — les fermes LANOIR et THIÉBAUD, bâties l'une et l'autre près du chemin de Breuche.

☞ 261 mén. en 1614, — 780 en 1829, — 1,022 en 1864. = Bureau de poste (direction).

Industrie, commerce. Outre la filature dont on vient de parler, Luxeuil possède deux moulins à farine, un moulin à tan, deux papeteries, deux tanneries, trois teintureries, deux distilleries de kirsch, une fabrique d'angélique confite, une brasserie, deux ateliers de constructeurs-mécaniciens, une fonderie de deuxième fusion, une fabrique de clés de montre en cuivre et en acier, une fabrique de tubes de filature, une scierie mue par la vapeur, une fabrique de chapeaux de feutre, une imprimerie, plusieurs librairies, etc. — Les kirsch de Luxeuil sont fort estimés, ainsi que ses salaisons. — Carrières d'excellente pierre de taille ouvertes sur le grès bigarré. — Dépôts de sable et de gravier. = Foires et marchés très-importants; c'est là que les habitants des montagnes et de la plaine viennent échanger leurs productions. Il s'y fait un commerce considérable de porcelets et de cochons gras. Une autre spécialité du trafic local consiste dans la vente des sabots qu'on fabrique en grande quantité et en diverses formes et dimensions dans le canton de Luxeuil et dans les cantons circonvoisins, depuis le gros sabot à cinquante centimes la paire, jusqu'aux fines chaussures à bec-de-corbin, qui se vendent trois et quatre francs. Les foires ont lieu le

(1) Etym. celtique : *Llug*, chaude, *swy*, eau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 64.)

Digitized by Google

premier samedi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. (Déc. du 10 mars 1807.) Les marchés se tiennent le samedi de chaque semaine.

Notice historique. Cette ville doit être comptée parmi les plus anciennes cités de notre province. Les nombreuses antiquités qu'on a trouvées éparses dans son enceinte et dans ses environs (ruines d'édifices gaulois, débris de colonnes et de chapiteaux, tombeaux, urnes cinéraires, statues, bas-reliefs, inscriptions, médailles gallo-celtiques et romaines) lui assigneraient seules une origine antérieure à notre ère, si l'on n'en avait un monument plus certain encore dans cette inscription qui fut découverte le 23 juillet 1755 en fouillant derrière le Bain-Neuf, et qui est conservée dans l'hôtel de ville : LIXOVII THERM. REPAR. LABIENVS IVSS. C. IVL. CÆS. IMP. Ainsi les thermes de Luxeuil existaient dès avant l'arrivée de César dans la Séquanie, et son lieutenant Labiénus ne fut que le restaurateur de cet établissement gaulois (1).

Luxeuil avait aussi son gymnase, très-vaste édifice qui était placé à l'extrémité méridionale du faubourg dit aujourd'hui des Romains, et dont le péristyle régnait sur une étendue de plus de 400 mètres; les bases de sa colonnade subsistent encore sous le pavé. Luxeuil fut donc un lieu considérable sous la domination romaine. Aussi les historiens qui ont parlé des ravages faits par les Vandales, puis par Attila dans les Gaules, mettent-ils Luxeuil au nombre des places fortifiées que ces bandes barbares et ce conquérant fameux ruinèrent au commencement et vers le milieu du 5e siècle.

Jonas, dans sa *Vie de S. Colomban*, nomme cette ville *castrum quod* OLIM *munitissimum fuerat*, expressions qui ne désignent pas assurément un simple château, mais qui doivent s'entendre d'une ville d'importance pour ces temps-là. Il ajoute qu'elle était ornée de thermes travaillés avec beaucoup d'art, et qu'on y voyait les statues des divinités du paganisme que les habitants avaient adorées : *Ubi etiam thermæ eximio opere exstructæ habebantur, multæ illic statuæ lapideæ erant. At tunc solæ illic feræ, ursi, bubali, lupi frequentes visebantur.*

Cette ville, en effet, ne présenta qu'un amas de ruines pendant les cent quarante ans qui s'écoulèrent après les dévastations d'Attila, et rien n'annonçait qu'elle dût se relever de son anéantissement quand S. Colomban, prêtre irlandais, y fonda, l'an 590, une abbaye qui devint en peu de temps l'une des plus célèbres, par les écoles qu'y établit S. Eustaise, deuxième abbé de Luxeuil, et par les

(1) Voir *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, p. 169, II, et p. 29, IV, où se trouvent deux savantes dissertations de Ch. Longchamps et de M. Dey.

Digitized by Google

hommes éminents qu'elle donna à l'Eglise et à l'Etat. Sa vaste enceinte, qui comprenait au 7e siècle, suivant D. Guillot, une partie de la ville et ses faubourgs, suffisait à peine à la foule d'étrangers qui y accourait de toutes parts; l'Ecosse, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie, la France lui fournissaient des élèves; il y avait université, académie, collége, séminaire, et pour professeurs des savants de premier mérite. Sous S. Valbert, troisième abbé, le nombre de ses religieux était déjà de 600. Ce fut alors que Luxeuil s'agrandit et put se défendre contre les attaques des seigneurs voisins.

Cette ville se trouvait dans un état florissant quand, vers l'an 725, les Sarrasins vinrent y mettre tout à feu et à sang et massacrer les religieux de l'abbaye. Après cette incursion désastreuse, on se hâte de rétablir l'abbaye et les bains, mais en 885 ils sont de nouveau saccagés par les Normands.

En 1197, la ville, son monastère et ses bains sont encore réduits en cendres. A cette époque l'abbaye se trouvait sous la mouvance des empereurs d'Allemagne, et pendant la guerre de succession qui s'éleva entre Otton de Saxe et Philippe de Souabe, tous deux prétendants au trône impérial, elle prit ouvertement parti pour le prince Philippe. Mais elle en fut sévèrement punie : le comte Richard de Montbéliard, partisan d'Otton, envahit la partie septentrionale du comté de Bourgogne, s'empara de Luxeuil, et fit mettre le feu à l'abbaye.

Peu d'années après, en 1229, la ville fut fermée par une ceinture de fortifications.

Pendant les hostilités qui sans cesse troublèrent la province sous les ducs et les comtes de Bourgogne, Luxeuil subit de nouvelles dévastations. En 1479, il fut pris et livré aux flammes par les troupes de Louis XI entrées en Franche-Comté sous les ordres des généraux Charles d'Amboise et Pierre de Craon; en 1568, par les armées du duc de Deux-Ponts; en 1595, par les bandes de Tremblecourt; en 1644, par les troupes suédoises alliées de la France. Deux ans auparavant (1642), le maréchal de Turenne avait déjà campé devant la ville, mais lui avait accordé une capitulation honorable.

Au mois d'avril 1674, le fameux marquis de Listenois, qui venait d'occuper Vesoul au nom de la France, se présenta devant Luxeuil, où il espérait trouver de nombreux amis, parce que son frère, H. de Bauffremont, était alors titulaire de l'abbaye. Mais accueilli par une vive mousquetade, il n'eut que le temps de se jeter dans une maison pour se mettre à l'abri des balles. Irrité d'une réception si peu prévue et manquant de moyens suffisants pour une attaque de vive force, il se retira en incendiant les faubourgs. Ce fut seulement depuis 1678, époque de la réunion définitive du comté de Bourgogne à la France,

Digitized by Google

que Luxeuil put jouir d'une tranquille existence dans sa paisible médiocrité.

On vient de voir que l'abbaye de Luxeuil était mouvante de l'empire germanique et complétement indépendante des comtes de Bourgogne. Cette situation, qui remontait à l'an 940, dura près de trois siècles. En effet, par une charte sans date, mais qui est de la fin du 11e siècle, le comte de Bourgogne Renaud II reconnaît encore n'avoir aucun droit de gardienneté sur ce monastère. Cette gardienneté ou *avouerie* était exercée par le chef de l'Empire lui-même, comme on le voit dans un diplôme de l'empereur Frédéric II, du mois de février 1218, par lequel il accorde à l'abbé Simon les régales et le temporel de son abbaye, *qui est du fief de l'Empire et dont il est le gardien à l'instar de ses prédécesseurs*. Henri, fils de Frédéric et roi des Romains, avait délégué cet office à Otton de Méranie, comte palatin de Bourgogne; mais moins d'un an après (1228), il le lui retira sur la plainte des religieux. Cependant les comtes de Bar devinrent *avoués* de l'église de Luxeuil, et de ceux-ci la gardienneté passa, l'an 1258, à Thibault Ier, roi de Navarre et comte de Champagne, ensuite d'un traité de pariage conclu entre ce seigneur et le couvent. Mais les souverains de Bourgogne réclamaient de leur côté l'honneur et le profit de cette avouerie. « Thibault, élu récemment par le monastère, soutint ses droits les armes à la main, et entra à Luxeuil au mois d'août 1258. Comme il retournait en Champagne après avoir pris possession du titre que le comte Hugues de Chalon lui disputait, celui-ci fut vaincu dans une bataille livrée sous les murs de Gray. Le roi S. Louis intervint alors dans la querelle (1265). Un certain nombre d'arbitres choisis parmi les gens de son conseil s'abouchèrent avec les comtes de Champagne et de Bourgogne, et terminèrent le différend à l'avantage de Thibault (1). » En vertu du traité d'Arras (1435), la gardienneté de Luxeuil arriva à Philippe-le-Bon, duc et comte de Bourgogne, qui l'exerça et la transmit à ses successeurs. Ce ne fut toutefois qu'en 1534 que les abbé et religieux se soumirent à la suzeraineté du comte de Bourgogne; ils renoncèrent alors *aux droits régaliens et de supériorité* dont ils avaient joui jusqu'à cette époque, mais avec réserve de tous droits utiles et de la haute justice sur leurs terres et sujets, sous le ressort immédiat du nouveau souverain qu'une influence étrangère leur avait imposé.

Les abbés de Luxeuil eurent un moment (7e ou 8e siècle) le droit de battre monnaie, mais il paraît que leur atelier monétaire fonctionna peu; nos médaillers locaux ne possèdent aucune pièce qui en soit sortie. D. Grappin mentionne cependant, dans ses *Recherches*

(1) *Hist. de Gray*, p. 21.

Digitized by Google

sur les anciennes Monnoies du comté de Bourgogne, un sou d'or frappé au coin de l'abbaye, et il le décrit ainsi : « Cette pièce de monnoie, trouvée à Rioz en 1713, représente d'un côté, sur une boule, une croix autour de laquelle on lit : *Monasterio;* et sur le revers, un calice à deux anses surmonté d'une petite croix avec cette légende *Lossoviu*. Les *s* sont couchées, et les *o* ont la forme d'une losange. » Ce sou d'or était conservé à double titre chez les Bénédictins, comme un monument de l'ancien éclat de leur abbaye et comme un très-rare spécimen numismatique. M. le président Clerc, dans son *Essai sur l'Histoire de Franche-Comté*, en a publié le dessin.

A quelle époque remontent les franchises communales de la ville? D'après E. Rougebief *(Hist. de la Franche-Comté*, p. 240), Luxeuil aurait, en 1291, commencé d'avoir son gouvernement municipal, et ce serait l'abbé Thibault, troisième du nom, qui lui aurait donné sa charte de commune. Dans ses premiers *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Ville de Luxeuil*, M. Dey s'attache à établir : 1° que la liberté municipale *romaine* s'est continuée à Luxeuil, sans interruption, dans l'état civil d'un corps de bourgeois désignés dans les chartes sous le nom de *citoyens*, et que l'administration de la ville a constamment appartenu à ces bourgeois; — 2° que les débris de la population de Luxeuil, après la destruction de la ville par Attila, ont fait partie d'une population chrétienne antérieure à la fondation de l'abbaye par S. Colomban, en 590; que la collation de la cure de cette mère-église, qui appartenait aux habitants, a été cédée à l'archevêque pour résister aux envahissements de l'abbaye; et que Luxeuil, devenu ville, a voulu conserver cette primitive et modeste paroisse rurale; — 3° que les bains, dont la ville a tiré son nom, et qui sont l'expression la plus caractéristique d'une propriété publique, ont appartenu aux habitants depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1853, époque où ils ont été cédés à l'Etat; — 4° que les officiers municipaux de Luxeuil ont eu originairement et conservé dans leurs attributions la police de la ville, les règlements qui s'y rapportent, la prévention et la répression des délits et des crimes, en un mot le plein exercice de la justice haute, moyenne et basse. — Toutes ces déductions sont tirées de faits, de dates et de documents chronologiquement enchaînés. Il en résulte que le municipe romain de Luxeuil n'a jamais entièrement péri, et M. Dey en conclut que ses libertés ont été seulement confirmées et règlementées par la charte communale de 1291 (1), qui fut une affaire d'entente entre la ville et l'abbaye, et pas autre chose.

Au milieu du 16e siècle la réforme religieuse avait trouvé des partisans à Amance, à Mailley, à Oiselay, à Montureux, à Jonvelle,

(1) V. *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, t. III et IV.

Digitized by Google

même à Luxeuil (1) et dans plusieurs lieux circonvoisins, de telle manière que, suivant les expressions d'un contemporain, « *le feu dangereux d'hérésie et de liberté* s'allumoit journellement dans la province. » Mais les justices ecclésiastique et séculière exercèrent bientôt de telles rigueurs qu'elles inspirèrent une crainte efficace à ceux qui étaient disposés à suivre les traces des novateurs (2).

Luxeuil est délicieusement situé dans une plaine fertilisée par les eaux rapides de la Lantenne et du Breuchin, et bordée au nord-ouest par des collines, au nord par les derniers gradins de la chaîne des Vosges. Cinq routes y aboutissent et en rendent très-faciles les abords et les communications. Cette ville n'a pour ainsi dire qu'une seule rue, qui s'étend à peu près en ligne droite depuis le pont de Saint-Sauveur jusqu'au quartier des bains.

Luxeuil possède depuis 1804 un collége communal. Cet établissement occupe un bâtiment construit en 1754, comme caserne suivant les uns, comme hôpital suivant les autres. Son entretien est une lourde charge pour la ville (environ 10,000 fr. par an), et cependant elle tient à le conserver! Nous comprenons cet amour-propre de clocher; mais les pères de famille qui veulent donner à leurs enfants une instruction élevée comprendront aussi que cette instruction plus complète se trouve seulement dans les colléges de plein exercice ou dans les lycées.

Un certain nombre des maisons de Luxeuil méritent l'attention de l'archéologue. Citons entre autres l'ancien hôtel de ville et la tour qui est en face. Ces deux édifices datent du commencement du 15e siècle; ils furent bâtis par Perrin Jouffroy, père du cardinal Jean Jouffroy, soixante-troisième abbé de Luxeuil, évêque d'Arras, puis d'Alby, et général des armées de Louis XI. Un escalier dans œuvre de cent quarante-six marches conduit au sommet de la tour, d'où l'œil embrasse un vaste horizon. On voit sculpté au-dessus de chaque fenêtre un des mots de l'*Ave Maria*. Comme ces mots sont placés

(1) Ils allaient aux prêches depuis Luxeuil jusqu'à Clairegoutte et au Magny-Danigon; et si l'on n'avait recouru promptement à des mesures répressives, il eût été à craindre que *ce venin ne s'étendit bien avant et ne causât la perdition de la ville.* (Analyse d'une lettre du président Desbarres au cardinal de Grandvelle, du 6 février 1563, v. st.)

(2) Belin, avocat d'Amont, écrivait au cardinal de Grandvelle, le 20 août 1567 : « Un marchand d'Amance, pour avoir mal parlé de la messe, a été con-« damné, à Vesoul, à avoir la langue, puis la tête coupée. — Un rustique de « Mailley, sachant lire, est dans les prisons, parce qu'on a trouvé chez lui un « livre infâme d'hérésie. C'est le vicaire d'Oiselet, frère de sa femme, qui « doit le lui avoir remis. Ce paysan avoit coutume de faire lecture de ce livre « à plusieurs gens du village qui s'assembloient chez lui le soir. — Un habi-« tant de *Montreux*-sur-Saône a tenu différens propos contraires à la sainte « foi; il est prisonnier à Vesoul. »

Digitized by Google

dans leur ordre naturel, on peut, en montant, lire la prière d'un bout à l'autre.

Une maison encore plus ancienne fait angle sur la place de la Baille : c'est celle de la famille parlementaire Clerc. Elle se distingue par sa tour crénelée et son architecture gothique. En réparant, il y a une dizaine d'années, le balcon en pierre qui est sur la cour, on a trouvé dans un ornement de console la date de 1373, gravée en chiffres du temps. C'est la seule maison de Luxeuil où l'on ait découvert un millésime de cette époque.

Citons encore la maison qui fait saillie sur la place de l'église. C'est un des plus remarquables édifices de la ville, et c'est à son beau style de la Renaissance qu'elle doit d'avoir été respectée malgré les règlements administratifs en matière d'alignement et de voirie.

Les belles maisons modernes sont nombreuses à Luxeuil.

Le quartier le plus rapproché des bains se nomme la Corvée ou le faubourg des Romains. C'est là que sont reçus et logés la plupart des étrangers qui vont aux eaux de Luxeuil, et qu'ils trouvent tous les soins qui peuvent leur être nécessaires.

A l'extrémité N. de la ville s'élèvent les bains, bel et vaste établissement que l'on admire encore après avoir vu les thermes qui sont cités comme les plus remarquables de France. De délicieux jardins en amphithéâtre forment ceinture autour des bâtiments, et sont entourés eux-mêmes de plusieurs superbes rangées d'arbres séculaires.

L'établissement possède seize sources thermales qui alimentent huit bains :

Bain des Capucins. Il comprend deux piscines, dix baignoires disposées autour de la salle, et deux cabinets de bains composés.

Grand-Bain. Salle de douches et de bains (douze baignoires), avec cabinet d'étuves.

Bain-Gradué. Vaste salle de la plus belle architecture, où l'eau se distribue dans douze baignoires établies au pourtour, puis dans un beau bassin divisé en quatre compartiments recevant chacun une eau de température différente.

Bain des Fleurs. Salle à huit baignoires.

Bain des Dames. Piscine circulaire, sept baignoires, et un cabinet de douches.

Bain des Bénédictins. Joli bassin octogone dans lequel vingt personnes peuvent se baigner à la fois. C'est le rendez-vous des baigneurs paisibles, et ce n'est pas le moins fréquenté de l'établissement.

Bain Impérial. C'est l'ancien Bain-Neuf. Il a été restauré par les ordres de l'empereur Napoléon III. On y admire une grande richesse de décorations de fort bon goût. Dix cabinets sont disposés

Digitized by Google

dans l'hémicycle qui termine cette partie des bains de Luxeuil, où se trouve également le *Bain-Ferrugineux* (quatorze cabinets).

Bain du Prince Impérial. En construction. Il remplacera le *Bain des Cuvettes*, et comprendra, outre un bassin octogone, huit baignoires.

A quelques pas N.-O. de l'établissement thermal coule la Fontaine d'Hygie, dont l'eau est prise en boisson. Il y a encore la source qui est appelée Fontaine des Yeux, parce que son eau est renommée comme excellente contre les maladies de la vue.

Les seize sources thermales de Luxeuil donnent ensemble, par vingt-quatre heures, 263,360 litres, ainsi que le montre le tableau suivant, qui indique, à côté du nom des sources, leur température et la quantité d'eau qu'elles fournissent chaque jour (1).

NOMS.	NOMBRE de sources.	TEMPÉRATURE.	QUANTITÉ.
Bain des Bénédictins....	2	40 et 47°	18,000 litres.
Bain des Dames.....	1	47°	52,600
Bain des Fleurs.....	1	36°	»
Fontaine gélatineuse.....	1	»	8,600
Bain-Gradué.....	2	47 et 39°	12,000
Grand-Bain.....	2	57 et 63°75	77,400
Bain des Cuvettes.....	2	46 et 47°	32,000
Bain-Ferrugineux.....	2	29 et 25°	54,000
Bain des Capucins.....	1	41°25	»
Fontaine des Yeux.....	1	»	720
Fontaine d'Hygie.....	1	32°	8,640

(1) Voir, pour l'analyse des eaux, leur thermalité, leur emploi, et leur mode d'action : *Notice sur Luxeuil et ses Eaux minérales* publiée en 1833 par M. le docteur MOLIN; — *Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des Eaux de Luxeuil*, 1838, par M. le docteur REVILLOUT, médecin-inspecteur de l'établissement; — *Etude sur les Eaux minérales en général et sur celles de Luxeuil en particulier*, par B. ALIÈS, docteur en médecine, in-8°, 1850; — *Eaux minéro-thermales de Luxeuil*, par P.-J. CHAPELAIN, médecin-inspecteur

Digitized by Google

« Avec ces eaux, on donne facilement cinq ou six cents bains par jour; les cinq piscines peuvent recevoir 18, 20, 24, 30, 60 baigneurs à la fois; il y a en outre une soixantaine de cabinets de bains (1). »

Outre l'église de l'abbaye, il y avait à Luxeuil deux autres temples catholiques qui ont disparu l'un et l'autre : c'étaient l'église dédiée à S. Martin et l'église dédiée à Notre-Dame. La première était bâtie près du terrain qui est aujourd'hui la place Saint-Martin; la seconde s'élevait sur l'emplacement où l'on a construit récemment l'école des Frères de la Doctrine chrétienne. Aucune de ces trois églises n'était paroissiale. Celle de l'abbaye, exclusivement consacrée aux offices intérieurs du cloître, n'était point ouverte au public. Dans les deux autres, les prêtres composant la familiarité de la ville célébraient la messe, faisaient le prône, chantaient les vêpres, et présidaient aux prières d'usage; mais ils n'avaient pas le droit d'administrer les sacrements, de donner la communion pascale, de publier les bans de mariage, de faire les baptêmes, les bénédictions nuptiales, les enterrements, etc. Toutes ces fonctions, ou plutôt tous ces avantages, appartenaient par privilége à la cure de Saint-Sauveur, « dont l'église étoit la PAROISSIALE ET MÈRE-ÉGLISE tant des « bourgeois et habitans de Luxeuil et des faubourgs, que des vil- « lages qui dépendent de ladite paroisse (2). » Ainsi Luxeuil, qui fut longtemps bien plus populeux qu'il n'est aujourd'hui, dépendait d'une église rurale séparée de ses dernières maisons par une distance de 400m et par deux cours d'eau. C'était là un état de choses fort singulier : on comprendrait plus aisément l'inverse; et pourtant a subsisté jusqu'en 1789 la situation anormale dont on vient de parler (3)! Dans la nouvelle organisation ecclésiastique, l'ancienne église abbatiale est devenue église paroissiale et cure cantonale de deuxième classe. (Décret du 30 sept. 1807.) — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Elle fut bâtie de 1328 à 1340, sous l'administration de l'abbé Eudes de Charenton. Les paysans de la terre de Luxeuil ayant fait les corvées, amené les matériaux sur place, et fourni la main-

de l'établissement, in-8°, 1857; — *Du traitement des maladies chroniques par les eaux minérales,* broch. in-8° de 34 p., par M. le docteur ALIÈS, 1865; — *Etudes physiques et chimiques sur les Eaux thermales de Luxeuil,* par M. le docteur LECONTE, 1862, broch. de 184 p. in-8°.

(1) *Guide du Baigneur à Luxeuil,* p. 29.

(2) Lors de l'érection de Baudoncourt en paroisse, le 18 août 1771, il fut établi que la paroisse de Saint-Sauveur avait *au moins six lieues de circonférence,* et qu'elle comptait 4,000 communiants. Elle se composait des communautés de Saint-Sauveur, Luxeuil, Baudoncourt, Froideconche, Saint-Valbert, Esboz-Bret, La Chapelle, et Bouhey. (M. Déy, 2e *Mém. pour servir à l'Hist. de Luxeuil.*)

(3) Voir à ce sujet le 2e Mémoire de M. Déy.

Digitized by Google

d'œuvre, le total de la dépense ne se monta, dit-on, qu'à 300 livres estevenantes (10,500 fr.). Un maître-maçon de Fresne-Saint-Mamès nommé Renaud dirigea cette vaste construction; l'abbé Eudes l'anoblit en signe de satisfaction. — Le vieux monument a perdu ses riches verrières, ses statues, ses autels, et n'a guère conservé, en sculptures remarquables, que son magnifique buffet d'orgues et les belles stalles des moines (1). Le massif clocher qui s'élève au-dessus de l'orgue date de 1527; il était surmonté d'une flèche qui fut pendant cent cinquante ans la merveille du pays, et que la foudre détruisit en 1680 (2).

L'église abbatiale de Luxeuil ayant été classée parmi les monuments historiques en 1844, on y a exécuté, depuis, des travaux de restauration importants, payés en partie par la ville, en partie par l'Etat, et dont la dépense s'élève déjà à plus de 100,000 fr. D'autres crédits également mi-partis permettent de poursuivre les réparations commencées.

Les pierres tumulaires encastrées dans le pavé de l'église ne présentent plus guère que des brisures et des inscriptions presqu'entièrement effacées. Une seule des épitaphes est encore lisible en partie : c'est celle d'Eudes de Charenton, qui fut abbé de Luxeuil pendant vingt ans (de l'an 1325 à l'an 1345), ainsi que l'indiquent les mots qu'il est possible de déchiffrer sur sa tombe : ODO : PATER : ABBAS : LUXOVIENSIS : ANNIS : VICENIS : MAGNUS : HUMILIS : MITIS VELUT AGNUS : CARNE SUA MUNDUS : LARGUS : SAPIENS : ORIUNDUS DE CHARANTONE : DEUS : HUNC AM...

Pour édifier le cloître des Bénédictins, très-vaste bâtiment contigu à l'église, il ne fallut pas moins de trente ans. En 1405 fut construit le côté septentrional; de 1420 à 1424, le côté oriental; après 1431, les deux ailes méridionale et occidentale complétèrent le quadrilatère, sous les arcades intérieures duquel les moines avaient un promenoir où ils faisaient leurs processions quand le mauvais temps ne permettait pas de les faire à l'extérieur.

Lors de la vente des biens ecclésiastiques, ce spacieux cloître fut acheté par la municipalité de Luxeuil, qui a successivement établi dans l'aile septentrionale la mairie, la justice de paix, le presbytère de la paroisse, etc. On y a trouvé place aussi pour une petite salle de spectacle où se donnent des représentations pendant la saison des bains. De la cour du couvent, agrandie au moyen de quelques démolitions, on a fait un marché aux grains. Le surplus de l'abbaye

(1) Ces stalles proviennent de l'église Saint-Etienne de Besançon.

(2) V. *Guide du Baigneur à Luxeuil*, 1864, broch. in-12 de 68 pages, dont l'auteur a gardé l'anonyme, mais que nous avons facilement reconnu à ses allures franches comme à ses appréciations judicieuses et savantes.

Digitized by Google

est occupé par le petit séminaire qui de Marast a été transféré à Luxeuil en 1812, et qui est aujourd'hui un établissement considérable (11 professeurs et 180 élèves internes). Malgré toutes les mutilations qu'elle a subies, « les restes de l'abbaye sont encore fort beaux, et rappellent les meilleurs jours de l'architecture ogivale... La vraie magnificence du bâtiment est toute dans la façade qui ouvre sur le jardin. Certaines habitations qui portent le nom de palais n'ont pas un aspect aussi monumental. Cent huit ouvertures rangées sur trois étages prennent jour sur le jardin, et le chevet de l'église dépassant l'aile gauche du bâtiment complète la décoration; l'eau et les arbres qui abondent sur la terrasse en font un jardin vraiment princier (1). »

L'ordre des Capucins avait à Luxeuil, faubourg du Chesne, un couvent et une église qui dataient des premières années du 17e siècle. Les révérends pères ayant été reçus dans la ville en 1619, ils s'occupèrent de bâtir leur maison et leur chapelle. « Ce fut Nicolas Grosjean, de Faucogney, qui fit les frais nécessaires à la bâtisse de l'église et d'une grande partie du couvent; il donna aussi presque tout le terrain sur lequel on éleva ce nouveau sanctuaire (2). » C'est dans ce couvent que logea Turenne en 1642, et qu'il signa la capitulation accordée à la ville. Le monastère fut vendu au commencement de la Révolution. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par la gendarmerie. L'église vient d'être transformée en fonderie.

Outre les quatre églises que nous avons mentionnées, Luxeuil comptait dans son enceinte, avant la Révolution, quatre chapelles dédiées l'une à S. Jacques, deux autres à S. Léger et à S. Roch, la quatrième à Ste. Magdeleine. Ces quatre chapelles ont disparu comme édicules religieux; la seule qui subsiste est la chapelle Saint-Roch, qui a reçu une autre destination.

Les environs de Luxeuil offrent aux baigneurs des buts d'excursion ou de promenade des plus variés et des plus pittoresques : la fontaine Leclerc, celle des Moines, la fontaine d'Apollon, Saint-Valbert et son ermitage, Saint-Sauveur, Fougerolles, Baudoncourt, Fontaine, Saint-Loup, Faucogney, etc. etc.

Canton de Luxeuil. Il comprend 24 communes et 15,569 habitants. Sa superficie est de 18,326 hectares, dont 6,045 en terres labourables, 2,828 en prés, 178 en vignes, 7,203 en bois, 133 en jardins, vergers, etc. Il est limité au nord par les cantons de Saint-Loup et de Faucogney, à l'est par le canton de Melisey, au sud par celui de Lure, et à l'ouest par le canton de Saulx. Son aspect est

(1) *Guide du Baigneur,* p. 41.
(2) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

Digitized by Google

généralement agreste, à cause des forêts, des coteaux et des vallons que l'œil y rencontre. Un sol médiocre y produit néanmoins toutes sortes de grains et de légumes. Les rivières de la Lantenne et du Breuchin et plusieurs ruisseaux lui fournissent truite, brochet, carpe, lotte, ombre, anguille, barbeau, tanche, etc. — Carrières de grès bigarré à Ailloncourt, Belmont, Breuchotte, la Corbière, Dambenoît, Esboz-Bret, Froideconche, Lantenot, Linexer, Luxeuil, Ormoiche. — Dépôts de sable et de gravier à Ailloncourt, Froideconche, Linexer, Ormoiche, Saint-Sauveur. — Dépôts gypseux à Brotte et à Dambenoît. — Tourbières à Baudoncourt, la Corbière, Lantenot, Visoncourt. — Source ferrugineuse à Ehuns. — Fontaine intermittente à Baudoncourt. — Gîtes de minerai de fer pisiforme à Ailloncourt. — Fabrique de poterie à Saint-Sauveur. — Tuileries à Citers et à Saint-Valbert. — Féculeries à Baudoncourt, Breuche, Breuchotte, Froideconche. — Distilleries de kirsch à Esboz-Bret, Froideconche, Luxeuil, Saint-Valbert. — Papeteries à Luxeuil et à Sainte-Marie-en-Chaux. — Filatures à Breuche et à Luxeuil. — Tissages à Breuchotte. — Grande fabrication d'ouvrages en osier à Saint-Sauveur, Esboz, Saint-Valbert. — Plusieurs tanneries à Luxeuil. — Ateliers de construction à Luxeuil. — Vestiges de voies romaines à Ailloncourt, Baudoncourt, la Chapelle, Ehuns, Esboz-Bret, Lantenot, Linexer. — Camp romain et antiquités à Ehuns. — Restes de châteaux féodaux à Baudoncourt, Brotte, Magnivray, Ormoiche.

Biographie. La ville de Luxeuil compte parmi ses enfants, outre les religieux distingués qui ont gouverné son abbaye, — un certain nombre d'hommes marquants. Voici ceux qui ont une notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 63, 68, 76, 106, 128, 131, 132, 137, 139, 143, 179, 182, 204, 222, 279, 313, 373, 397 : dom Brenier, abbé de Faverney, né à Luxeuil; — le général Callier; — Claude Clerc, conseiller au parlement de Dole; — Grégoire Desgranges, député à l'Assemblée législative de 1791; — Léopold Desgranges, maire de Luxeuil; — Claude-Auguste Etallon, géologue; — Jean-Claude de Fabert, docteur en médecine; — Jean-Joseph de Fabert, inspecteur des eaux de Luxeuil; — Antoine de Fabert, lieutenant-colonel d'artillerie; — Marie Ferrier du Chatelet, littérateur; — Melchior Fonclause, numismate; — Timothée Gastel, bénédictin, auteur d'une *Diss. sur les Eaux de Luxeuil* imprimée en 1761; — Claude-Joseph Jandel, huissier-poëte; — le cardinal Jean Jouffroy; — Jean Magnien, médecin; — Alexis Martin de Saint-Martin, général de brigade, mort en 1816; — Claude-François Prinet, archéologue; — Silvestre-Duperron, lieutenant-colonel du génie; — Joseph-Ferdinand Leclerc, médecin-inspecteur des eaux de Luxeuil.

Digitized by Google

LUZE, canton et perception d'Héricourt.

Dépendances. Un vaste moulin sur la Luzine, situé à 800m N.-O. du village; — un bâtiment isolé dit maison Boilloux.

☞ ... mén. en 1614, — 78 en 1829, — 112 en 1864. = ✉ Héricourt.

Notes historiques. Luze est mentionné dans une bulle du pape Célestin III, de l'an 1196, bulle qui fait connaître qu'à cette époque l'église collégiale de S. Maimbœuf de Montbéliard possédait des biens à Luze. Une autre portion du territoire de Luze faisait partie intégrante du fief de Chagey, qui dépendait du comté de Montbéliard, et qui appartenait en 1260 à Guillaume de Belmont, en 1288 à son fils Jean de Belmont, et en 1313 à Lambelin de Belfort.

Lors du partage définitif du comté de Montbéliard entre les héritiers du prince Renaud, c'est-à-dire en 1332, Luze entra dans la terre d'Héricourt, sauf la partie comprise dans le fief de Chagey, qui était mouvant alors de la baronnie de Granges. Toutefois cette partie du territoire de Luze fut englobée elle-même, environ deux cents ans plus tard, dans la seigneurie d'Héricourt : car, après avoir été possédée successivement par les maisons de Montjustin, de Longevelle et de Moutier, elle fut vendue en 1530 par Simon de Moutier à Gabriel de Salamanque, comte d'Ortembourg, qui était propriétaire de cette seigneurie et qui y réunit le fief dont il s'agit. (V. pour les faits généraux postérieurs la notice sur Héricourt.)

D'après une tradition locale, la fameuse bataille d'Héricourt (13 nov. 1474) aurait eu lieu entre Luze et Chagey; mais les auteurs ne sont point d'accord sur le point historique dont il s'agit. Plusieurs, notamment Ch. Duvernoy *(Eph.*, p. 435), ont pensé que cette sanglante action avait eu pour théâtre le territoire de Rainans, canton de Montbéliard.

Le village de Luze fut du nombre de ceux que l'armée du duc de Lorraine pilla et réduisit en cendres lors de son incursion dans la terre d'Héricourt en 1635.

Luze est situé au versant N.-O. d'un mamelon dont le pied est baigné par la Luzine. On remarque dans le sol, au S.-E., une coupure régulière, large et profonde, qui est évidemment un travail dû, non à la nature, mais à la main de l'homme. Toutefois son origine et sa destination n'ont pu encore être déterminées d'une manière certaine. Le retranchement gallo-romain qui se trouve en face, au sommet du Mont-Vaudois, permet de supposer ou que la cavalerie qui devait y stationner et qui ne pouvait s'abreuver que dans la Luzine, avait là, sur ses bords, un champ de manœuvres, ou que les soldats eux-mêmes s'y livraient aux exercices militaires, aux courses, aux jeux que la disposition des lieux en amphithéâtre permettait aux

Digitized by Google

spectateurs de considérer en toute liberté. Cette supposition, qui n'a rien d'invraisemblable, assignerait d'ailleurs au mot *Luze* une étymologie latine acceptable : *ludere*, *lusum*. La rivière elle-même est appelée la Luze dans un titre du 16e siècle que possèdent les archives d'Héricourt.

Avant la crise cotonnière, près de cent habitants de Luze, hommes et femmes, étaient occupés à la fabrique de Chevret. Obligés de chercher du travail ailleurs, quelques-uns en ont trouvé dans les ouvrages d'horlogerie, branche d'industrie qui tend à s'établir dans le pays.

Luze dépend de la paroisse protestante de Couthenans. On y construit un temple, petit, mais d'une architecture assez élégante.

Luzienne (La), ou Luzine, ou Liziane, petite rivière.

Elle prend sa source sur le territoire de la Chapelle-sous-Chaux (Haut-Rhin), passe sur celui d'Errevet, se grossit à Frahier des eaux de plusieurs ruisseaux, parcourt les communes d'Eschavannes, Chenebier, Chagey, Luze; traverse Héricourt, passe près de Bussurel, et va se jeter dans l'Allan, à Montbéliard. Son cours est d'environ vingt-cinq kilomètres. De 1582 à 1648, le bois des grandes forêts de Chenebier, de Clairegoutte et d'Etobon se flottait sur la Luzine jusqu'à Montbéliard. Aujourd'hui le flottage y est devenu impraticable, cette rivière se trouvant appauvrie depuis longtemps par les défrichements successifs des forêts, et en dernier lieu par les travaux du chemin de fer de Dijon à Belfort. — Carpe, anguille, perche, brochet, barbeau, etc.

Luzin. V. *Plancher-Bas*.

Lyaumont. V. *Aillevillers*.

LYOFFANS (1), canton et perception de Lure.

Dépendances. Les Baraques, hameau; — la Charme, *idem*; — le moulin Billotte et le moulin de la Cude, établis sur le cours du Faux. — Un troisième moulin, mû par les eaux du Rognon, est situé à l'extrémité S. du village de Lyoffans.

☞ ... mén. en 1614, — 85 en 1829, — 100 en 1864. = ✉ Lure.

Cette commune possède, outre ses trois moulins, deux huileries, trois tuileries, et plusieurs fabriques de sabots dont les produits sont vendus principalement à Héricourt et à Montbéliard. — Une verrerie existait à Lyoffans en 1707. — Carrières ouvertes sur le grès bigarré et sur le calcaire dit *muschelkalk*. = Lyoffans faisait partie de la

(1) Etym. celtique : *Lliaus*, abondance, *fancq*, boue. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 65.)

Digitized by Google

seigneurie de Granges. *(V. ce nom.)* Son église appartenait dès le 12e siècle aux religieux de Lure, ainsi qu'on le voit par une bulle du pape Alexandre III en date du 5 mars 1178; la mairie du lieu passa même à l'abbé de Lure en vertu d'un échange (1378). Le baron de Granges, les seigneurs de Melisey, d'Auxelles et de Lomont avaient conservé à Lyoffans certains droits qui firent la matière de plusieurs contrats avec l'abbaye (1505, 1741). Auparavant le sire d'Auxelles avait obtenu de cette maison un dédommagement de 200 florins pour les usurpations qu'elle s'était permises à son préjudice (1363). Le patronage de l'église fut assuré à l'abbaye par une sentence de 1730. Au commencement de la Révolution, la haute justice et le droit de triage dans les bois de Lyoffans étaient, depuis quarante ans déjà, le sujet d'un procès entre l'abbé de Lure et le comte de Montbéliard, en qualité de baron de Granges (1). Ce procès, porté devant le parlement de Besançon, avait passé en appel devant celui de Dijon quand 1789 mit fin au débat qu'il avait soulevé. = L'église actuelle de Lyoffans, dont la construction remonte à la fin du 16e siècle, moins le clocher, qui date seulement de 1741, a été agrandie de deux nefs en 1820. Elle a pour sections coparoissiennes Andornay, Magny-Danigon (2), Magny-Jobert et Palante. — Patron, S. Martin.

MACHIRON (En). V. *Lantenne.*

MACHURELLE (La). V. *les Bâties.*

MACROLE (La). V. *Vouhenans.*

MAESTRICK. V. *Raddon.*

MAGDELEINE (La). V. *Chapelle-Saint-Quillain.*

MAGNEY. V. *Bay.*

MAGNIVRAY, canton de Luxeuil, perception de Lantenot.

Dépendances. Les FOUILLIES, hameau; — les POIRETS, *idem;* — la MAISON-ROUGE, *idem;* — six maisons isolées qui n'ont point de dénomination particulière.

☞ ... mén. en 1614, — 89 en 1829, — 102 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Carrières ouvertes sur des bancs de grès bigarré. — Dépôt sablonneux. — Dans un canton de champs qui est au S.-E. de Magnivray, restes de constructions; des tuiles de 0^m03 d'épaisseur sont éparses dans les terres. — Dans le village, vestiges d'un aqueduc souterrain. = Magnivray faisait anciennement partie de la terre de Faucogney et de la paroisse de Sainte-Marie-en-Chanois. Son église,

(1) *Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure,* par M. l'abbé Besson, p. 176.

(2) Avant la réforme religieuse, Lyoffans dépendait de la paroisse de Magny-Danigon. C'est la tradition de la commune.

Digitized by Google

érigée en succursale par décret du 30 sept. 1807, a été reconstruite en 1827. — Fête patronale, l'Assomption.

MAGNONCOURT, canton et perception de Saint-Loup.

Dépendances. Une usine à fer établie sur une dérivation de la Sémouse; — le moulin Bardoz, mû par le même cours d'eau; — le moulin des Enroteurs, établi sur le ruisseau de ce nom; — une maison isolée dite Chez-Ferry.

☞ 34 mén. en 1614, — 92 en 1829, — 121 en 1864. = ✉ Saint-Loup.

L'usine de Magnoncourt se compose d'un foyer d'affinerie, d'un marteau, d'un train de laminoirs, et de deux fours à réchauffer; elle a, outre sa machine soufflante, trois machines hydrauliques de la force de quarante-cinq chevaux; ses principaux produits consistent en fer marchand et en tôles. — Au moulin des Enroteurs fonctionnent quatre métiers pour la fabrication du droguet et de la bonneterie. = Dans un bois de la commune (le Rogney), vestiges de voie romaine bien reconnaissables sur une étendue d'environ 500m. (V. Fleurey-lez-Saint-Loup.) = Magnoncourt, qui dépendait de la terre de Saint-Loup, eut longtemps les mêmes seigneurs; mais ce sous-fief fut divisé, au 17e siècle, entre plusieurs possesseurs. Nous voyons qu'à cette époque il était tenu par le marquis de Coublans, seigneur de Saint-Loup, et par la famille Henrion, de Faucogney. Ses seigneurs étaient en 1789 le chevalier Henrion et N. de Prinsac. = Le village de Magnoncourt était avant la Révolution, comme à présent, de la paroisse de Saint-Loup.

MAGNORAY (Le) (1), canton de Montbozon, perception d'Authoison.

☞ 32 mén. en 1614, — 43 en 1829, — 39 en 1864. = ✉ Vesoul.

Ce village paraît avoir partagé la condition où se trouvait au moyen âge et dans les siècles suivants la communauté d'Echenoz-le-Sec *(V. ce nom)*, et avoir été soumis aux mêmes seigneurs ecclésiastiques et laïques. Dans l'ancienne organisation des paroisses, il dépendait déjà, comme aujourd'hui, de celle d'Echenoz, qui était du patronage de l'abbé de la Charité; mais le Magnoray vivait à certains égards de sa propre vie : cela résulte d'un accord passé le 5 septembre 1621 entre les habitants d'Echenoz et ceux du Magnoray, au sujet de la jouissance d'un terrain appelé *Planche-Trouillot*. Ce titre repose aux archives de cette dernière commune. = Car-

(1) Etym. latine : *Magny* (de *manere*), demeure, métairie, ferme, *ora*, bord, *oreria*, bord d'un bois. Telle est en effet la position topographique du Magnoray.

Digitized by Google

rières de très-bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique. — Dépôt argileux. — Sur plusieurs points du territoire on trouve une espèce de silex moins dur que la pierre à fusil, mais faisant également feu sous le choc du briquet. = En saison morte, hommes, femmes et enfants s'occupent à faire les tresses de paille avec lesquelles on confectionne les chapeaux, les cabas, les paillassons, etc.

MAGNY (Le). V. *Champagney, Cordonnet, Port-sur-Saône.*

MAGNY (Les) (1), canton et perception de Villersexel.

Dépendances. La commune se divise en deux sections : le GRAND-MAGNY, situé à l'est du territoire, et le PETIT-MAGNY, situé au nord-ouest. De cette dernière section dépendent la ferme de RULET et la ferme dite la TUILERIE.

☞ 32 mén. en 1614, — 76 en 1829, — 98 en 1864. = ✉ Villersexel.

Dans le bois de la Communaille et dans les Grands-Bois, vestiges d'un chemin ferré qu'on appelle encore *chemin de Jules-César;* il se dirigeait du N.-E. au S.-O., c'est-à-dire de Belfort vers Besançon. = Les deux Magny dépendaient ci-devant de la terre de Villersexel; ils ont eu pour dernier seigneur le marquis Théodule de Grammont. = Avant la Révolution, ils relevaient, comme aujourd'hui, de la paroisse de Villersexel, dont l'église relevait elle-même du chapitre métropolitain. Il n'y a, dans la commune, qu'un édifice religieux : c'est la belle chapelle du Grand-Magny, dont la construction remonte au 17e siècle et qui a été restaurée en 1850. = Importante sablière sur la rive gauche de l'Ognon. — Carrières ouvertes sur le calcaire dit *muschelkalk.*

MAGNY-DANIGON (Le), canton et perception de Lure.

Dépendances. Deux moulins isolés établis sur des dérivations du Rahin : celui de la GÉNÉCHAUX et celui de la COMBE.

☞ ... mén. en 1614, — 99 en 1829, — 137 en 1864. = ✉ Ronchamp.

Outre les moulins ci-dessus désignés, la commune en possède deux autres qui sont situés dans le village même et mus par les eaux du Rognon. On compte aussi dans cette localité une tannerie, deux tuileries, treize fabriques de poterie, un tissage de coton, sept tisseranderies, trois ateliers de taillanderie, quatre clouteries, onze fabriques de sabots, etc. — On y distille des eaux de cerises recherchées. — Belles carrières dans le grès bigarré. — Exploitation d'un puissant dépôt gypseux qui donne du plâtre de première qualité.

(1) Voir la Note de la page précédente.

Digitized by Google

Notice historique. Le nom de ce village s'écrivait anciennement Magny-Damp-Hugon ou Magny-Dam-Hugon, nom composé des trois mots *Magny*, du latin *manere*, demeure, *Damp* ou *Dam*, vieux mot dérivé de *dominus*, et *Hugon*, qui est le même mot que Hugues. Ainsi Magny-Damp-Hugon, Magny-Dam-Hugon, et par corruption Magny-Danigon, signifie *demeure du seigneur Hugon* ou *Hugues*. Ce lieu doit en effet sa fondation à Hugues de Bourgogne, qui y fit bâtir un château et y fixa pendant quelque temps sa résidence, lorsque son frère Renaud, comte de Montbéliard, lui eut cédé en 1287 la jouissance viagère de la seigneurie d'Etobon. *(V. ce nom.)*

Dès les premiers temps de son existence, le Magny-Danigon faisait partie de cette seigneurie; mais en 1304 il était déjà érigé en fief dépendant du seigneur d'Etobon, comme le font voir d'anciennes chartes.

A la mort de Hugues de Bourgogne, arrivée en 1331, le fief du Magny-Danigon, comme le reste de la terre d'Etobon, devait revenir aux héritiers du comte Renaud; mais il fut disputé à ceux-ci par Eudes, duc et comte de Bourgogne, et il ne retourna qu'en 1347 aux comtes de Montbéliard. Le Magny-Danigon conserva ses seigneurs particuliers (1) jusqu'en 1583. A cette époque, le comte Frédéric de Montbéliard acheta ce village, et l'un de ses successeurs, Louis-Frédéric, le réunit en 1620 au comté de Montbéliard proprement dit, dont il a fait partie jusqu'à la révolution française.

Le château du Magny-Danigon était bâti en plaine, à l'extrémité orientale du village. C'était un rectangle flanqué de six tours, et entouré de murailles, ainsi que de fossés qu'on pouvait remplir d'eau à volonté. Il fut pris de vive force, au mois de mai 1519, par Guillaume de Furstemberg, seigneur d'Héricourt, qui était en état d'hostilités avec le duc Ulric de Wurtemberg, souverain de Montbéliard. Mais il fut rendu à ses légitimes propriétaires peu de temps après. — Le 6 septembre 1590, un parti de cavaliers bien armés, qui venait de Châtillon-sur-Seine, tenta vainement de surprendre ce château. Il s'en dédommagea en pillant le village et en faisant prisonniers plusieurs habitants, qui ne furent relâchés qu'après avoir payé une forte rançon. — Le château du Magny-Danigon fut encore exposé aux attaques des troupes impériales pendant la guerre de trente ans. Le 14 mars 1633, un détachement de 120 hommes de cavalerie et d'infanterie, venant de Lure, où était stationnée l'armée lorraine sous les ordres d'Ernest de Montecuculli, arriva pendant la

(1) Un de ces seigneurs, Claude de Franquemont, fonda en 1503 l'église du Magny-Danigon et la dota richement : un curé et quatre chapelains étaient chargés de sa desserte. A la réformation (1540), cette église devint église filiale de celle de Clairegoutte, à laquelle elle est demeurée annexée jusqu'à son érection en paroisse particulière par une ord. royale du 10 octobre 1831.

Digitized by Google

nuit au Magny-Danigon avec le projet de s'emparer du château. Furieux d'avoir échoué dans cette entreprise, les soldats se livrèrent aux plus grands excès dans le village; ils massacrèrent plusieurs habitants, incendièrent quinze maisons, et se retirèrent chargés de butin. — Au commencement d'avril de la même année, l'armée de Montecuculli traversant le pays de Montbéliard pour se rendre en Alsace, commit à son passage par le Magny-Danigon de nouvelles déprédations : ce village eut encore à souffrir du pillage et de l'incendie. — Au mois de septembre suivant, 1,200 à 1,500 Lorrains portèrent, pendant huit jours, le ravage et la désolation au Magny-Danigon, à Clairegoutte et à Frédéric-Fontaine. Ils parvinrent à s'emparer du château-fort du premier de ces villages, qui n'avait qu'une faible garnison; mais ils l'évacuèrent presqu'incontinent.

Ce château tomba de vétusté vers la fin du 17e siècle. Les dernières ruines en ont disparu dans l'intervalle des années 1780 à 1790, époque où le prince de Montbéliard permit de démolir la seule tour qui fût restée debout, pour en employer les matériaux à construire des maisons de fermiers.

Non loin de l'emplacement sur lequel s'élevait jadis le château féodal du Magny-Danigon, on a créé un jardin qui est appelé *la Colombière*. Ce nom lui vient, dit-on, de la position qu'il occupe là où était bâti le colombier des châtelains du lieu.

Paul de Beaujeu, le chef des protestants qui tentèrent de surprendre Besançon en 1575, mourut quinze ans après au château du Magny-Danigon, dont le prince de Montbéliard lui avait accordé viagèrement la jouissance.

Il existe aux archives de la commune un contrat passé en 1553 entre les habitants du Magny et leur seigneur, afin de bien délimiter les bois respectivement possédés alors par les deux parties; et l'on voit encore dans la forêt impériale de la Nanue une grosse borne haute de 0m80, sur l'une des faces de laquelle sont grossièrement gravées deux cornes de cerf. Comme la figure dont il s'agit faisait partie des armoiries de la maison de Wurtemberg, il est permis de supposer que cette vieille borne fut plantée en exécution du contrat de 1553.

Après la réunion du comté de Montbéliard à la France, la commune du Magny-Danigon fit d'abord partie du canton de Clairegoutte. A la suppression de ce canton, en 1802, elle passa dans celui de Lure.

L'ancienne église du lieu, qui datait, comme on l'a vu plus haut, de l'an 1503, a été démolie au printemps de 1864. Les travaux de reconstruction ont immédiatement commencé.

MAGNY-JOBERT (Le), canton et perception de Lure.

Digitized by Google

☞ 10 mén. en 1614, — 52 en 1829, — 45 en 1864. = ✉ Lure.

On fait remonter les commencements de ce village au 12e siècle, époque où l'abbaye de Lure possédait déja les *molendina* (moulins) *de Maigneyo* établis sur le ruisseau de Clairegoutte. Il est même à croire que le village dut son origine à ces moulins, créés dans l'intérêt et pour les besoins locaux de l'abbaye, et qu'il fut de bonne heure une des meilleures possessions des moines de Lure. Aussi l'abbaye usa-t-elle de débonnaireté envers un de ses bénéfices les plus anciens et les plus productifs. Nous lisons en effet dans l'*Hist. de l'Abbaye et de la Ville de Lure* par M. l'abbé Besson, « qu'en 1738 l'abbaye n'avait plus qu'un mainmortable dans ce village, » mais « qu'elle y levait encore *des dîmes considérables* dont la perception provoqua en 1745 un accord avec les habitants. » = Fontaine remarquable à l'est et tout près du village. — Carrière ouverte sur le grès rouge. Ses produits sont principalement expédiés pour Bâle.

MAGNY-LEZ-CIREY. V. *Baumotte-lez-Montbozon.*

MAGNY-LEZ-JUSSEY (Le), canton de Jussey, perception de Ranzevelle.

Dépendances. La ferme de MOLANRUPT; — un petit moulin bâti il n'y a que peu d'années sur le ruisseau des Vernes, mais presqu'aussitôt abandonné, ce qui lui a fait donner le nom de LA FOLIE. Ce bâtiment est inhabité maintenant.

☞ 42 mén. en 1614, — 144 en 1829, — 164 en 1864. = ✉ Jussey.

On rencontre dans cette commune trois sources abondantes dont les eaux réunies forment le ruisseau qui descend à Tartécourt, puis à Venisey et à Montureux; et cependant le Magny, s'il n'est pas privé d'eau de fontaine, est loin d'en avoir en suffisante quantité. On avait songé à y amener le produit de la source du Creusin, qui est la plus rapprochée du village; mais il aurait fallu racheter une différence de niveau assez importante, et partant faire une dépense considérable. Les ressources communales n'ont pas encore permis de mettre à exécution ce projet.

A la lisière méridionale du Bois-Benaux, arbre remarquable qu'on appelle le *Chêne-Bénit.*

Notes historiques. Au moyen âge le Magny avait une maison forte devant laquelle se présentèrent, le 14 mai 1636, de cinq à six cents chevaux des troupes suédoises, et qui ne put être emportée d'assaut malgré quatre attaques successives. Les soldats weymariens « se vengèrent de cet échec en brûlant le village, dont ils emmenèrent

Digitized by Google

tout le bétail (1). » Mais cinq ans après, en 1641, la forteresse du Magny fut prise et rasée par le comte de Grancey. C'est sur ses ruines qu'a été édifié le château actuel, dont les premières assises présentent encore les meurtrières de la vieille maison forte.

La terre du Magny était possédée au commencement du 16e siècle par Louis de Byans, qui n'eut de son mariage avec Antoinette Quillot qu'une fille, Denise de Byans, laquelle épousa François de Friant, fils de Jean de Friant, seigneur de Montureux-lez-Baulay, et de Barbe d'Aubonne. Par ce mariage la seigneurie du Magny passa aux Friant-d'Aubonne, et de ceux-ci aux Warrods (2), puis à la famille Foillenot. Son dernier possesseur fut Richard-Philippe Foillenot du Magny, conseiller au parlement de Besançon.

Il y avait à l'extrémité orientale du Magny une église très-ancienne. Devenue trop petite, elle a été démolie en 1840, et remplacée par une église plus vaste qui est au centre du village. A proximité du nouvel édifice, on a bâti également un presbytère neuf, et dans l'ancienne cure ont été établies la salle de mairie et l'école des garçons avec logement pour l'instituteur. A l'entrée de cette vieille maison, on voit encastrée dans un mur qui fait face au levant une dalle sculptée qui doit dater du 16e siècle, c'est-à-dire de l'époque où la terre du Magny était aux mains de François de Friant et de Barbe d'Aubonne : car elle porte les armoiries de cette dernière maison (d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant de même en pointe). — Dans le clocher de la nouvelle église on a placé la *campana* de l'ancienne; c'est une petite cloche du poids d'environ 400 kilog., qui fut bénite en 1734, et sur laquelle on lit : *Ad meam vocem fugiant et contremiscant* TARTAREÆ *legiones!* L'inscription était, on en conviendra, un peu ambitieuse. Elle prouve qu'en 1734 on ne se faisait faute de rappeler le Tartare, l'enfer des païens, dans le langage de l'Eglise catholique. Aujourd'hui la petite cloche du Magny ne fait plus fuir ni trembler *les légions infernales*, par cette raison qu'on

(1) Le château du Magny était commandé alors par le sieur de Warrods, seigneur du lieu, surnommé *le jeune Gaucher*. Après le troisième assaut on le somme de se rendre s'il veut obtenir quartier : « Cher ami, répondit-il au trompette, va dire à ton chef que je suis le capitaine Gaucher, et que nous ne savons ce que c'est que de rendre des places ni faire des compositions. » Le trompette revient en annonçant au seigneur du Magny que le lendemain, avant midi, il aura sur les bras toute la cavalerie suédoise. « Tant mieux! reprend le brave capitaine; plus vous serez de gens et plus j'acquerrai d'honneur. » Les ennemis reviennent à la charge; mais ils sont encore repoussés, avec perte de vingt-trois hommes et un grand nombre de blessés..... — Les Warrods étaient de Gy. (*Hist. de Jonvelle*, p. 227.)

(2) *Hist. de Jonvelle*, p. 228.

Digitized by Google

ne la sonne plus, un morceau de l'ancienne *campana* s'en étant détaché. — L'église du Magny eut longtemps dans sa circonscription paroissiale trois autres villages : Tartécourt, Venisey et Montureux. Pour la desserte de Venisey et de Montureux, le curé était tenu d'avoir un vicaire et de lui donner part dans les droits et redevances que les quatre communautés co-paroissiennes payaient pour le service du culte. Cet état de choses subsistait encore en 1764. Maintenant il n'y a plus que Tartécourt qui dépende de la paroisse du Magny; les chapelles de Montureux et de Venisey sont desservies par Buffignécourt et Contréglise.

L'église du Magny, mère de celle de Montureux au 17e siècle, a été maintenue paroissiale par décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Seine. — On y remarque une chaire et un retable provenant, dit-on, de l'abbaye de Cherlieu. La chaire est un morceau de sculpture assurément fort ancien et dont les détails présentent un fini digne de l'attention des connaisseurs.

MAGNY-MAUBERT (Le). V. *Servance.*

MAGNY-ROBERT. V. *Confracourt.*

MAGNY-VERNOIS (Le) (1), canton et perception de Lure.

Dépendances. L'usine à fer établie au sud du village, sur le cours d'eau de la Reigne *(V. ce nom)*; — un moulin mû par les eaux du même ruisseau; — une tuilerie placée près de la route départ. de Besançon aux Vosges.

☞ ... mén. en 1614, — 125 en 1829, — 130 en 1864. = ✉ Lure.

L'usine du Magny-Vernois, une des plus importantes du département, est composée de : un haut-fourneau, deux cubilots, un four à réverbère, trois foyers d'affinerie, un marteau, cinq trains de laminoirs, un four à réchauffer, quarante-deux bobines de tréfilerie, le tout mû par une machine soufflante, cinq machines hydrauliques et une machine à vapeur. La fonte brute qu'elle produit se transforme dans ses divers ateliers en fonte de deuxième fusion, en sableries, en fer marchand, en fil de fer. On y fait aussi la pointerie, les ressorts de sommiers élastiques, etc. A tout cet ensemble de fabrication les gérants de l'usine ont joint une scierie où fonctionnent six scies verticales et une scie circulaire. L'établissement oc-

(1) Au nom de *Magny,* maignie, demeure (du latin *manere*), on a ajouté le surnom de *Vernois* à cause de la situation du village, qui fut originairement bâti sur un terrain peuplé de *verne,* essence qui ne croît bien que dans les terrains humides. La verne (aulne) est encore très-commune dans le voisinage du Magny, notamment dans la forêt marécageuse qui est située entre ce village et Lure.

Digitized by Google

cupe plus de deux cents ouvriers. — Dépôt de sable et de gravier près du cours de l'Ognon.

Notes historiques. Le Magny-Vernois dépendait de la terre abbatiale de Lure. « Libéré de la mainmorte en 1449, il demeura soumis à tous autres droits seigneuriaux, en sorte que les habitants ne pouvaient pas même affermer leurs propriétés communales sans le consentement de l'abbé. A lui seul appartenait le droit d'admission des étrangers. En 1555, l'abbé Jean-Rodolphe de Stœr accorda aux mêmes habitants le libre pâturage dans les forêts de Lure et dans les bois Renand. La dîme se percevait au dixième, et ses amodiataires devaient faire présent à l'abbé de quatre livres de cire, quatre oisons, une livre de poivre, deux quartes de fèves, deux quartes de pois et trente-six aunes de toile. Ainsi l'avaient réglé les reconnaissances de 1572. La papeterie du Magny-Vernois, cédée à la ville par l'abbaye dans le 16e siècle, fut convertie en une forge et acensée sous ce titre en 1739, pour 200 liv. par an (1). » — Ce village avait toujours fait partie de la paroisse de Lure lorsqu'en 1839 on a commencé d'y construire une église qui n'a été achevée qu'en 1858, bien qu'elle eût été érigée en succursale par ord. royale du 28 octobre 1843. — Patron, S. Desle. = Au Magny-Vernois vint au monde, en 1744, le célèbre chirurgien DESAULT. V. sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 102.

MAIGREMINE. V. *Froideconche* et *Raddon*.

MAILBOURG (Le). V. *Haut du Them*.

MAILLERONCOURT- (2) CHARETTE, canton de Saulx, perception de Meurcourt.

Dépendances. Les hameaux de la GOUTTE, des LANDRES, de la HOUCHE et des RAICHAINES; — une maison isolée dite le PIGEONNIER.

☞ 89 mén. en 1614, — 212 en 1829, — 233 en 1864. = ✉ Saulx.

Le haut-fourneau de Mailleroncourt est en chômage depuis 1859. — Cette commune possède deux moulins mis en mouvement l'un par l'eau du Durgeon, l'autre par le ruisseau qui découle des bois de Servigney. — Carrières ouvertes sur une dolomie appartenant au terrain keupérien et sur un grès du terrain liassique. — Gîtes pauvres de minerai de fer pisiforme.

Notes historiques. Au 13e siècle était « sire de Malleroncourt un damoisel nommé *Poinçoz* ou *Poinçat* dit *Charotte*; » de là est venu sans doute le surnom donné au village. Willemin de Mailleroncourt,

(1) *Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure* par M. l'abbé Besson, p. 177.

(2) Etym. celtique : *Mal*, source, *ron*, rivière, *court*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 67.)

Digitized by Google

écuyer, vivait en 131[illegible], et en 1512 mourut Guillaume de Mailleroncourt, qui avait été reçu chevalier de Saint-Georges en 1486. Un peu plus tard, dans le 16e siècle, la terre de Mailleroncourt était tenue par Jean de Vaudrey, duquel elle passa par des alliances de famille à la maison de Vy, puis à la famille Terrier, de Vesoul. Jacques Terrier, écuyer, était seigneur de Mailleroncourt en 1679. Jacques Terrier transmit ce fief à son fils Nicolas-Joseph, en faveur duquel il fut érigé en marquisat par lettres de 1740. Ce dernier avait succédé à son père dans une charge de conseiller au parlement de Besançon.

Devenu possesseur de la seigneurie de Mailleroncourt, N.-J. Terrier en fit relever le vieux château, ainsi que le prouve une dalle de 0m60 de large sur 0m70 de haut, qui est encastrée dans un mur du jardin, à 4m environ au-dessus du sol, et sur laquelle on lit cette inscription : HOC CASTRUM PENÈ A CALCE RESTITVIT NICOLAVS IOSEPHVS TERRIER IN SVPREMA SEQVANORVM CVRIA SENATOR D'NVS HVIVS LOCI. Anno 1726. — Ailleurs on rencontre une autre pierre rectangulaire où l'on voit ces paroles : SOLI DEO HONOR ET GLORIA. 1738. — Ce château, qui demandait, il y a cent quarante ans, une restauration presque complète, tombe encore en ruines aujourd'hui. Il a été la propriété de MM. Terrier jusqu'à la Révolution.

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, l'église de Mailleroncourt était déjà paroissiale au 14e siècle. Cela s'applique à la chapelle en l'honneur de S. Léger qui est bâtie à trois kilomètres N.-O. du village, et qui fut la primitive église paroissiale de Mailleroncourt, Servigney, Neurey, comme on le voit par une bulle de 1222, où elle est citée sous le titre de *S. Leodegarii*. Elle fut brûlée au passage des Suédois en 1636, et à partir de cette époque les offices se firent à Mailleroncourt. — L'église actuelle de Mailleroncourt, qui est une reconstruction, date seulement de 1781.

Non loin de la chapelle S. Léger, vestiges d'un ancien chemin des Romains, ainsi qu'on le dénomme encore. Il traverse les bois de Mailleroncourt et ceux de Saint-Valbert. C'était la voie de Port-sur-Saône à Luxeuil par Baudoncourt. (V. la carte de M. le président Clerc.)

Dans le voisinage de la même chapelle sont debout et très-vigoureux de magnifiques tilleuls séculaires, à peu de distance desquels existe un dépôt assez considérable d'ossements humains. C'était l'ancien cimetière paroissial de Mailleroncourt.

MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS (1), canton et perception de Vauvillers.

(1) Voir pour le surnom *Saint-Pancras* l'article BETONCOURT-SAINT-PANCRAS, I, p. 64.

Digitized by Google

Dépendance. L'usine de FRELAND, située sur le Cône.

☞ 97 mén. en 1614, — 167 en 1829, — 193 en 1864. = ✉ Vauvillers.

Le territoire de cette commune est vaste; il ne comprend pas moins de 1,490 hectares. C'est à sa pointe septentrionale, dans les bois, que se trouve l'usine de Freland, qui fabrique principalement des tôles, et qui en a encore produit 1,800 quint. mét. en 1863. Cette usine se compose de : un foyer d'affinerie, un train de laminoirs, deux fours à réchauffer, qui fonctionnent au moyen d'une machine soufflante et de trois machines hydrauliques de la force de soixante-dix chevaux. = Mailleroncourt dépendait, ainsi qu'Aillevillers, Bouligney, Fontenois et Saint-Loup, du prieuré de Fontaine, qui y avait, dès le 12e siècle, un *dominium* (1). Ce prieuré a conservé jusqu'en 1789 le patronage sur l'église du lieu, patronage qui n'était pas simplement honorifique. Le droit de patronage ou de présentation pour une cure ou tout autre bénéfice ecclésiastique, représentait une part dans les revenus de la cure ou du bénéfice. Souvent le curé et le bénéficier ne recevaient que la portion *congrue* nécessaire à leur subsistance, tandis que les gros décimateurs percevaient le plus clair des revenus!..... Etait-ce juste? N'a-t-on pas bien fait, après 1789, de mettre fin à de pareils abus, à de si criantes inégalités?..... — L'église de Mailleroncourt fut mère, au 17e siècle, de celles d'Hurecourt et de Betoncourt-Saint-Pancras. Nous disons cela d'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, mais sans garantir le moins du monde l'exactitude des faits : cet *Etat* n'est point exempt d'indications erronées et de dates tronquées, ce qui sera sans doute rectifié dans une édition subséquente. Quoi qu'il en soit de l'ancienneté plus ou moins reculée de l'église de Mailleroncourt, elle a été rebâtie vers 1780, et maintenue comme succursale en 1807. C'est une de nos belles églises de village. — Patrons, SS. Pierre et Paul. = Près de l'usine de Freland, carrières ouvertes sur le grès bigarré; ailleurs, carrières de *muschelkalk.*

MAILLEY (2), canton de Scey-sur-Saône, chef-lieu de perception.

Dépendances. Le village de CHAZELOT; — la grange du TRIAGE ou des BERTINS; — la grange BURNEY; — deux maisons lieu dit la GARENNE.

(1) Ch. Longch., *Glan.*, p. 67.

(2) Etym. celtique : *Mal*, pierre, *malleg, malley*, pierreux. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 67.) — Le même auteur donne, p. 197, cette étymologie latine : « Autrefois on nommait *mailliere, marliere*, du latin *marla*, une fosse d'où l'on tirait de la marne. Il est naturel de croire que le village de Mailley doit son nom aux terres marneuses de son finage. »

Digitized by Google

☞ 103 mén. en 1614, — 256 en 1829, — 280 en 1864. = ✉ Fretigney.

Cette commune possède, outre un moulin à farine, deux fabriques de poterie, cinq tisseranderies de toiles et de droguets, et de nombreux ateliers où sont façonnés en paille tressée des chapeaux, des cabas, des paillassons, etc. Cette dernière industrie occupe, surtout pendant l'hiver, la population peu aisée du village; on évalue à 30,000 fr. le montant des produits qu'elle exporte chaque année pour Besançon, Dijon, etc. — Les habitants de Mailley se livrent à l'agriculture avec tout le soin que mérite leur fort bon territoire, où l'on récolte du froment recherché par les boulangers et un des meilleurs vins rouges du département. Ils se sont aussi créé beaucoup de prairies artificielles, et les avantages qu'ils en retirent attestent de plus en plus les heureux résultats de ce genre de culture. Avant son introduction dans la commune, on y comptait à peine trois cents têtes de bétail; aujourd'hui ce nombre est plus que doublé, et les propriétés ont triplé de valeur. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

Notes historiques. Mailley était, dès le 12e siècle, une terre possédée par des seigneurs qui en portaient le nom : en 1189 vivait *Martellus dominus de Malley*; en 1211, *Pontius de Maalley*; en 1270, *Stephanus de Maille domicellus, filius quondam domini Guidonis de Fondremant militis*; en 1414, messire Estienne de Maillé, seigneur de Chargey (1). Peu après 1414 s'éteignit cette famille de gentilshommes qui, à en juger par ses alliances avec les puissantes maisons de Scey et de Faucogney, avait occupé un rang distingué dans la province. La seigneurie de Mailley passa ensuite aux Noidans, aux Villers, aux Cléron, aux Plaisant, aux Tavannes, mais morcelée à tel point qu'au commencement du 18e siècle elle ne comptait pas moins de quatre coseigneurs : les Terrier de Santans, les De Mesmay, l'abbé de Luxeuil (2) et l'abbé de la Charité, qui y ont conservé leurs droits respectifs jusqu'à la Révolution. Mailley tout entier dépendait anciennement de la vaste baronnie de Fondremand.

On voit au flanc E. du village les restes de son vieux château-fort, dont les murs, percés de meurtrières, ont 2m d'épaisseur. Il était

(1) Ch. Longch., *Glan.*, p. 67.

(2) Mailley était un fief de l'abbaye de Luxeuil. En mars 1094, l'abbé Thiébaud vend à Simonin de Quincey, écuyer, bouteiller des comtes de Bourgogne, moyennant 300 liv. estev. payées comptant, ce qu'il avait à Mailley, Chazelot et Vellefaux, mais en se réservant le fief de gentilhomme, et la présentation des cures de Mailley, Echenoz-le-Sec, Vilory, Vaivre et Aroz. — En 1235, le comte Etienne de Bourgogne reconnaît que Mailley, *donné par ses ancêtres*, appartient à l'abbé de Luxeuil, et qu'il n'y a plus ni droit de gîte ni autre. *(Cart. Lux.)*

Digitized by Google

entouré de fossés commandés par quatre tours, dont deux existent encore. Ce château faisait partie avant 1789 de la portion de seigneurie qui appartenait à la famille Terrier.

L'église de Mailley, belle reconstruction qui date de 1770, était paroissiale à cette époque, Elle a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Nicet. — Elle possède un tableau du Rosaire qui passe pour être très-ancien et que remarquent les connaisseurs. Elle possède aussi un beau reliquaire en argent dont M. Dodelier a donné la description et le dessin dans les *Mém. de la Comm. d'Arch. de la Haute-Saône*, 2e liv., p. 46. « Le reliquaire de Mailley, dit-il, est un joli morceau d'orfévrerie..., qui a été donné à l'église en 1578; cette date accompagne les armoiries du seigneur qui en fit don au trésor de la paroisse. *Le nom du donateur est aujourd'hui inconnu*; ses armes sont d'argent, à trois têtes de cygne tournées à dextre; l'écu est surmonté d'un casque à grille tourné dans le même sens, accompagné de lambrequins flottants, et timbré d'un cygne aux ailes éployées reposant sur un tortil. » Nous avons fait des recherches dans le but de connaître l'origine du reliquaire de Mailley, et voici le résultat auquel elles nous ont conduit. En 1578, le seigneur de Mailley était Claude de Plaisant, qui avait épousé Claudine de Voisey. Les armoiries que porte le reliquaire sont précisément celles de la maison de Voisey : de sable à trois cols de cygne d'argent, becqués de gueules. Il faut en conclure que le beau reliquaire de l'église de Mailley lui fut donné par Claudine de Voisey.

De l'ancienne église de Mailley furent transportées dans la nouvelle plusieurs pierres tumulaires, notamment celle qui couvrait la sépulture de Noelle Millardet, décédée le 27 juin 1707, et de Claude Voillard, son mari, décédé le 19 nov. 1737. Cette dalle rappelle que ces pieux époux avaient fondé en l'église de Mailley huit grandes messes annuelles, avec vigiles, prose et *libera*. — Une tombe porte le nom de messire Charles-François Chevillet, prêtre-curé de Mailley, décédé le 25 déc. 1736. Les autres inscriptions ne présentent plus guère que des fragments illisibles.

La maison commune de Mailley, bâtie en 1838 sous l'administration et par les soins de C.-E.-A. Millardet, maire, ancien officier d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur, est un édifice bien entendu comme architecture et une de ces constructions solides qu'on rencontre rarement dans nos communes, où les travaux publics sont trop souvent abandonnés à un architecte malhabile et à un entrepreneur inintelligent ou trompeur.

MAILLIE (La). V. *Esmoulières.*

MAIRES D'AVAUX (Les). V. *Saint-Bresson.*

Digitized by Google

MAIRES DU BOIS (Les). V. *Lantenne.*
MAISON-BLANCHE (La). V. *Pennesières.*
MAISON-BRULÉE. V. *Proiselière.*
MAISON DU BOIS. V. *Amblans* et *Arc.*
MAISON DU HAUT. V. *Saint-Bresson.*
MAISON DU VAU. V. *Chassey-lez-Montbozon.*
MAISON-NEUVE. V. *Hyet.*
MAISON-ROUGE (La). V. *Auvet, Essertenne, Magnivray.*
MAISONS DU HAUT (Les). V. *Château-Lambert.*
MAISONS DU PRÉFET. V. *Héricourt.*
MAIZE (La). V. *Villeneuve.*

MAIZIÈRES (1), canton de Rioz, perception de Tresilley.

Dépendances. Le hameau de LA VAIVRE, situé près de la route départementale de Vesoul à Auxonne, à la lisière occidentale du bois de la Bouloye; — une usine à fer établie sur le cours de la Romaine, au nord du village.

☞ 61 mén. en 1614, — 130 en 1829, — 146 en 1864. = ✉ Rioz.

L'usine à fer de Maizières comprend deux foyers d'affinerie, deux marteaux à queue, un martinet, un four à réchauffer; elle est pourvue d'une machine soufflante et de quatre machines hydrauliques de la force de cinquante-huit chevaux; ses produits consistent principalement en fer marchand. On en fait remonter la fondation à l'année 1677, époque à laquelle elle aurait remplacé un moulin à farine. = Entre Maizières et le bois des Grandes-Planches, point de vue remarquable. — Dans plusieurs cantons de la commune, des carrières de bonne pierre de taille sont ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. On trouve dans celle qui existe à la pointe S. du bois dit En-Greuteret les dalles dites *laves.*

Notes historiques. On voit au flanc O. de Maizières les restes d'un

(1) Etym. latine : *Maseria,* masière, ferme, maison de campagne. (Ch. Longch., *Glan,* p. 198.) — Nous ajouterons que dans le vieux langage on appelait *maisière* une haie, un mur de clôture. Le même mot signifiait aussi *masure. (Compl. du Dict. de l'Académie.)* Dans les hautes parties de la Franche-Comté, on désigne sous le nom de *masière* le bois de chauffage amoncelé soit à l'état d'ancienne toise, soit à l'état de stère ou de double stère. Le village de Maizières pourrait devoir sa dénomination à des défrichements qui auraient produit une multitude de *masières* pour lesquelles façonner des bûcherons se seraient établis sur place et auraient bâti des cabanes, puis des maisons plus importantes. Ceci n'est qu'une hypothèse; mais elle nous paraît assez vraisemblable pour que nous la soumettions à l'appréciation des hommes qui s'occupent des étymologies locales.

Digitized by Google

château-fort qui, d'après des registres conservés dans la commune, tombait déjà en ruine en l'année 1593 : il est donc permis d'assigner à ce village une origine bien antérieure. En 1250 vivait en effet *Guido miles de Maseriis;* en 1270, *dominus Vido de Maysieres miles;* en 1295, Mabile de Fonthenoy, fille de « monseignour Vyon de Maisieres chavalier; » en 1303, « Guiaz de Maisieres, escuier. »

Cette famille de gentilshommes subsistait encore au 16e siècle et au commencement du 17e; à cette époque elle donna deux chevaliers à l'ordre de Saint-Georges : Jean de Maizières, reçu en 1581, et Louis de Maizières, reçu en 1627, mort en 1667. Mais elle ne conserva pas jusque là son ancienne seigneurie patrimoniale : car on voit cette seigneurie tenue par la maison de Mailley *(V. plus bas)*, puis par le chancelier Perrenot, qui était en même temps seigneur de Grandvelle, Apremont, Beaujeu, Saint-Loup, Rosey, Villers-Bouton, etc. Du chancelier Nicolas Perrenot la terre de Maizières passa à son fils puîné, Thomas Perrenot, comte de Cantecroix, chevalier de l'ordre espagnol d'Alcantara, qui mourut sans postérité masculine, ainsi que deux autres fils du chancelier. L'un d'eux ne laissa qu'une fille, Hélène Perrenot de Grandvelle, qui fut mariée à Emmanuel-Philibert comte de La Baulme-Saint-Amour. C'est par ce mariage que la terre de Maizières fut transmise aux La Baulme, avec Rosey, Beaujeu, Apremont, etc.

L'ancien château de Maizières paraît avoir occupé, y compris ses dépendances et la tour qui en faisait partie, une surface considérable (près de trois hectares). Son ensemble formait un quadrilatère dont trois côtés étaient défendus, au couchant, au midi et au levant, par de larges fossés de 10m de profondeur; au nord, il s'adossait à une limite naturelle : c'est un rocher abrupt qui domine le sol de plus de 20m. Il ne reste de cet ancien et vaste rempart féodal que des traces de fossés et un pan de la vieille tour carrée à trois étages qui était à elle seule une forteresse importante, à en juger par son élévation (25m), l'épaisseur de ses murs (1m50), et l'espace qu'elle occupait (36m carrés). De temps immémorial elle est connue sous le nom de *tour d'Allenjoye :* cela indiquerait-il qu'autrefois un seigneur de la maison d'Allenjoye, laquelle existait au 15e siècle, fut momentanément possesseur du château de Maizières et en fit bâtir la tour carrée?..... Question à étudier.

Tout près de la tour dont il s'agit, dans des vignes, on reconnaît les vestiges d'un chemin pavé. Là passait en effet une voie romaine que signale la carte de M. le président Clerc. Cette voie traversait l'Ognon près de Rigney, et se dirigeait vers le sud-ouest par Bellevaux, Traitiéfontaine, Rioz, Tresilley, Maizières, Pont de Planches, Soing, etc., et rejoignait probablement la grande voie de Besançon à Langres par Seveux *(Segobodium)*. Dans cette partie du territoire

Digitized by Google

de Maizières on a exhumé un tombeau gallo-romain où se trouvaient, avec des ossements, des médailles à l'effigie de César-Auguste et de sa femme Livie. On y a découvert en outre diverses monnaies romaines des règnes suivants.

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, l'église de Maizières était déjà paroissiale au 13e siècle (1). Elle subit un remaniement partiel en 1715; le sanctuaire fut transporté alors du levant au couchant; mais la partie basse de l'édifice a conservé les formes ogivales. Les autels latéraux sont assez remarquables, à cause des belles ciselures qui ornent leurs entablements, ainsi que les colonnes torses de l'encadrement, où sont artistement entrelacés des épis de blé, des ceps de vigne et des raisins. — Cette église a été maintenue succursale par décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Georges.

Sur une des tombes que l'on voit dans l'église de Maizières est gravée l'image d'un personnage en tenue d'homme d'armes. L'inscription qui encadre la pierre est mal conservée; on y déchiffre cependant les mots suivants : MESSIRE ESTIENNE DE MAILLÉ, CHEVALIER, SIRE DE MAISIERES..... Les armoiries du personnage ont pour pièces trois maillets, *un et deux*. D'après le style de la gravure et la forme des lettres de l'inscription, qui indiquent le 15e siècle, on peut croire que messire Etienne de Mailley est le même Etienne qui se qualifiait *seigneur de Chargey* en 1414. (V. MAILLEY.) Quant aux trois maillets de l'écusson, ils rappellent probablement quelque brillant fait de guerre d'un des aïeux de ce seigneur. Au 12e siècle, en effet, un sire de Mailley s'appelait Martel, *Martellus dominus de Malley*, nom qui explique fort bien l'origine symbolique des armoiries de cette antique maison (2).

MALACHÈRE (La), canton et perception de Rioz.

☞ 45 mén. en 1614, — 54 en 1829, — 60 en 1864. = ✉ Rioz.

Une tradition locale rapporte que vers le milieu du 16e siècle les habitants d'un hameau qui existait au sud de Fondremand achetèrent du seigneur de cette terre la superficie qui forme aujourd'hui le territoire de la Malachère, et démolirent leurs maisons pour en bâtir d'autres sur le terrain qu'ils venaient d'acquérir. Toutefois ce fut seulement en 1700 que le nouvel établissement fut érigé en commune particulière. La seigneurie du lieu appartenait alors au

(1) L'église de Maizières et la *chapelle* de Grandvelle furent données à l'abbaye Saint-Paul de Besançon par le vicomte Thiébaud de Rougemont, en 1255.

(2) Les premiers seigneurs de Maizières, ceux qui en avaient pris le nom dès le milieu du 13e siècle, portaient d'argent à trois quintefeuilles percées de sable, timbrées d'un navire d'argent; support, deux griffons d'or.

Digitized by Google

comte de Taxis. — Avant les constructions qui y ont été faites successivement, le sol produisait, dit-on encore, une grande quantité de l'espèce de mauve qu'on appelle vulgairement *fromageon*, et qui se nomme en latin *malache*, d'où le nom de Malachère. = Cette commune est de la paroisse de Rioz, ainsi que Traitiéfontaine et les Fontenis. = Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

MALANS (1), canton et perception de Pesmes.

Dépendance. Un moulin établi entre deux bras de l'Ognon, au sud du village.

☞ 53 mén. en 1614, — 110 en 1829, — 132 en 1864. = ✉ Pesmes.

On sait peu de chose sur l'origine de Malans, dont la fondation paraît remonter seulement au 13e siècle. Cependant il avait dès le 14e une église paroissiale (2). Il faisait partie de la terre de Pesmes, dont il suivit les bonnes et les mauvaises conditions. = Son église, déjà restaurée en 1780 (le clocher porte cette date), vient d'être reconstruite presqu'en totalité (1861-1862), moins la tour. Elle a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Laurent. = Château moderne très-vaste, à quatre étages, et dans une délicieuse position. Il a été récemment restauré avec beaucoup de goût et à grands frais par M. le comte de Lallemand, son propriétaire actuel. = Belles carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au deuxième étage jurassique.

MALBÉSIN-LA-CÔTE (Le). V. *Plancher-Bas.*

MALBOUHANS, canton et perception de Lure.

Dépendances. La SAULNAIRE, hameau situé dans le bois de même nom; — la houillère du CULOT; — cinq maisons isolées dites CHEZ-FADY, CHEZ-GARNIER, CHEZ-HINGUE, CHEZ-JACQUEY, CHEZ-SOURIS.

☞ 31 mén. en 1614, — 104 en 1829, — 150 en 1864. = ✉ Lure.

Cette commune possède deux verreries où l'on fabrique du verre à vitre, l'une établie à Malbouhans, et l'autre au hameau de la Saulnaire. Chacun de ces établissements livre annuellement au commerce environ 80,000 mètres carrés de verre en feuilles. Malbouhans possède aussi une tuilerie. = Ce village n'est pas ancien; on n'y comptait que quatre ou cinq maisons au commencement du 16e siècle. C'était jusque-là un simple hameau. Ses verreries en ont rapidement accru l'importance et la population. — Il dépendait

(1) Etym. celtique : *Mal*, roc, *an*, rivière, ou *ma*, à la, *lan*, rivière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 68.)

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

de la terre de Faucogney. Aussi eut-il pour dernier seigneur le prince Louis de Bauffremont, lieutenant-général des armées du roi, ou plutôt la princesse douairière sa femme, née de Tenarre de Montmain. (V. FAUCOGNEY, p. 242.) = Malbouhans fut une section de la paroisse de Saint-Barthélemy au 17e et au 18e siècle; il a même continué d'en faire partie jusqu'au moment où il a eu sa propre église, qui, bâtie en 1820, a été déclarée succursale par ord. royale du 3 août 1826. — Patron, S. Barthélemy. = Entre Malbouhans et la Neuvelle, vestiges bien reconnaissables de la voie romaine de Belfort à Luxeuil (1). (V. SAINT-GERMAIN, p. 296, I.)

MALBUISSONS (Les). V. *Mont-lez-Estrelle* et *Velleclaire*.

MALGÉRARD. V. *Neuvelle-lez-Cromary*.

MALVAL. V. *Saulnot*.

MALVILLERS, canton de Vitrey, perception de Morey.

Dépendance. Un moulin situé à environ 500m N.-O. du village, sur le ruisseau de la Sorlière.

☞ 38 mén. en 1614, — 71 en 1829, — 66 en 1864. = ✉ Morey.

Ce village dépendait de l'abbaye de Cherlieu, qui y a conservé jusqu'à 1789 tous les droits féodaux, même celui de mainmorte générale, réelle et personnelle; l'abbé de Cherlieu en était l'unique seigneur et décimateur (2). — Son église fut longtemps une annexe de celle de Melin; mais elle fut desservie, à partir de 1781, par un vicaire résidant. C'est aujourd'hui une chapelle de tolérance de la paroisse de Lavigney. L'édifice est ancien; il a été restauré quelque peu en 1843-1844. On y voit des pierres tumulaires qui datent des 16e, 17e et 18e siècles. Sur l'une sont gravés un calice et deux burettes, et autour de ces attributs ecclésiastiques on lit une inscription à demi effacée qui porte le nom d'un vicaire de Malvillers nommé Morel ou Mozel, « lequel trespassa le jour du mois d....., l'an mil cinq cents » Trois autres tombes rappellent la mémoire d'autant de membres de la famille « Bavgverey, » notamment de « messire Jacques Bavgverey, à son vivant PROCVREVR

(1) M. le président Clerc appelle cette voie *route du Rhin à Langres*, par Belfort, Luxeuil et Port-sur-Saône. « Elle arrivait à Châlonvillars...., puis à côté du Mont de Vanne...., pour continuer jusqu'aux Baraques de Saint-Germain.... De ces granges à Lantenot, M. Just Vuilleret en a suivi les traces fort apparentes.... L'importance de cette route n'avait pas échappé aux Romains. Au lieu de la paver avec la pierre de grès abondante dans la localité, ils y employèrent le granit pris à trois lieues de distance, notamment entre Lantenot et Hameau-Derrière.... Sa forme est bombée, et sa largeur de 6m. »

(2) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

ET RECEPVEVR de Cherliev, » lequel décéda à Malvillers le 27 février 1598. La troisième tombe des Bauguerey ne présente plus que ce nom de famille : le surplus de l'épitaphe est devenu illisible; mais au milieu de la dalle on voit bien conservé un écusson ainsi armorié : bande engrêlée, accompagnée de deux croissants. Ce blason n'appartenait certainement point à la famille Bauguerey; il faut y voir plutôt les propres armoiries d'un abbé de Cherlieu, qui les aura fait placer sur le tombeau d'un agent ou intendant dont il voulait particulièrement honorer la mémoire à cause de ses bons et longs services. = Sur deux points du territoire de Malvillers on a trouvé des restes de vieilles fondations, des tuiles antiques, et différents objets dignes de l'attention de l'archéologue, mais qu'on n'a point conservés. = Très-belle carrière ouverte sur le grès du premier étage du terrain liassique; ses produits sont recherchés pour les usines et les bâtiments.

MANCE (La), petite rivière.

Elle prend sa source près du village de Rosoy (Haute-Marne), à 15 kilomètres de Langres, et entre, sur le territoire de Vitrey, dans la Haute-Saône, qu'elle parcourt sur une étendue de 18 kilomètres, en décrivant une courbe de l'ouest à l'est, et en baignant les communes de Betoncourt, Rosières, Vernois, Barges, Raincourt, Cemboing et Jussey. Les jardins de ce dernier lieu sont limités au nord par une dérivation de la Mance qui ne tarde pas à retrouver le cours principal, pour tomber avec lui dans la Saône. — Cette rivière nourrit du brochet, de la carpe, de la perche, de l'anguille, de la lotte, des écrevisses, etc. Après de grandes pluies ses eaux débordent; et si le débordement arrive à l'époque de la fauchaison, elle devient un véritable fléau pour les belles prairies qu'elle arrose, tandis qu'elle ne ferait que les fertiliser si l'on donnait moins de hauteur aux barrages des usines qu'elle met en mouvement, et si l'on avait soin de pratiquer des fossés de dérivation sur ses bords. Il est à remarquer que la Meuse et l'Aube qui, comme la Mance, prennent leurs sources dans les environs de Langres, vont verser leurs eaux dans l'Océan, tandis que celle-ci se jette dans la Saône, et la Saône par le Rhône dans la Méditerranée.

MANDREVILLARS (1), canton et perception d'Héricourt.

☞ ... mén. en 1614, — 43 en 1829, — 31 en 1864. = ✉ Héricourt.

Ce village est mentionné dans une charte de l'abbaye de Lieu-Croissant écrite vers 1160, et dans une bulle du pape Célestin III énumérant les possessions du chapitre Saint-Maimbœuf de Mont-

(1) Ch. Duvernoy traduit ce nom par *moindre* ou *petit* village.

Digitized by Google

béliard en 1196. Une concession de rente faite à l'abbaye de Lure par Otton, avocat de Montbéliard, chevalier (1229), et une vente de l'an 1307, par laquelle Colin, maire de Châlonvillars, cède au même monastère ses droits sur plusieurs villages, offrent encore le nom de Mandrevillars (1). Ce lieu était, comme Tavel, sous la souveraineté commune de l'abbé de Lure et du seigneur d'Héricourt, qui prétendaient tous deux y avoir droit à l'exclusion l'un de l'autre. De là des contestations qui avaient commencé dans la seconde moitié du 15e siècle, et qui éclatèrent principalement de 1562 à 1575. Plusieurs tentatives d'accommodement furent sans effet : on a vu à l'article Eschavannes que la résistance des habitants fit échouer un projet d'échange proposé par l'abbé de Lure au comte de Montbéliard. Un peu plus tard, toutefois, Mandrevillars entra tout entier dans la seigneurie d'Héricourt, et fut réuni avec elle à la France en 1676. (V. notice sur Héricourt.) = Cette petite commune a fait bâtir, il y a peu d'années, une église en style ogival dont le fronton, le clocher et les rosaces sont d'un très-bel effet. La dépense ne s'est élevée qu'à 13,000 fr., y compris 3,000 fr. de prestations volontaires faites par les habitants. La population catholique de Mandrevillars dépend de la paroisse de Chagey; la population protestante a son église à Echenans-sous-Montvaudois, filiale de Brevilliers.

Mangeotte (La). V. *Baulay* et *Neuvelle-lez-La Charité.*

Manoir (Le). V. *Vars.*

MANTOCHE, canton et perception d'Autrey.

Dépendances. Le hameau de Passirey, composé de plusieurs fermes et d'un moulin; — la maison éclusière placée sur la dérivation de la Saône, à l'extrémité S.-E. du territoire de la commune; — quatre barrières sur le chemin de fer d'Auxonne à Gray.

☞ 90 mén. en 1614, — 250 en 1829, — 272 en 1864. = ✉ Gray.

Vestiges de la voie romaine de Langres à Dammartin, dont M. le président Clerc *(La Franche-Comté à l'époque romaine)* indique ainsi le tracé : « Cette belle ligne, dont l'étendue est de quinze à vingt lieues communes, était demeurée inconnue jusqu'en 1837, époque où la découverte du camp de Montverrat, dans les bois de Champlitte, me fit rechercher la route romaine qui devait y conduire. Après avoir emprunté, pendant deux lieues, celle de Langres à Besançon, cette route passe au-dessus de Leffond, à Piémont, pour arriver au Prélot....., et pénètre dans le bois de Champlitte, qu'elle traverse en entier..... Des forêts de Champlitte elle s'avance vers l'ancienne abbaye de Theuley, dont elle traverse l'étang, à 60m

(1) *Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure,* par M. l'abbé Besson, p. 191.

Digitized by Google

du côté de l'ouest... De là elle arrive au pied du mont d'Auvet... Elle reparaît à un kilomètre d'Autrey....., laissant au levant Bouhans, Feurg et Nantilly, pour arriver à Mantoche..... La route passait la Saône près d'Apremont, et traversait la plaine de Germigney..... Je la perds au couchant de Montseugny; mais elle arrivait nécessairement à la cité gallo-romaine de Dammartin, et, après l'avoir traversée, elle devait se prolonger jusqu'à la route de Chalon, aux environs de Dole. » — D'après un rapport présenté en 1847 à l'Académie de Besançon par l'un de ses membres, M. l'architecte Marnotte, Mantoche a été, de même que Dammartin, une bourgade romaine, « qui s'étendait, dit M. le président Clerc, sur les bords gracieux de la Saône, dans un espace de 500m, où l'on a retrouvé des médailles, des fondations, des ruines, une statuette de Cérès, et les débris d'un aqueduc dont les tuyaux en poterie amenaient l'eau dans un grand réservoir appelé *Lard*. On en voit encore les restes. » On continue de trouver dans le même emplacement des monnaies romaines, des tuileaux, des débris de mosaïque, etc. — Sur la rive gauche de la Saône, en face de la bourgade ruinée, on a exhumé d'un terrain où les archéologues voient un antique cimetière, des vases de différentes formes et d'une belle conservation, tels que lacrymatoires, urnes; des agrafes et instruments de bronze; la partie supérieure d'une jambe qui annonce une statue de 2m de hauteur (1). Ceci s'imprimait en 1847. Depuis, on a découvert des restes de constructions qui paraissent avoir une grande étendue, et qui mériteraient d'être attentivement explorés par des savants compétents.

Sur une éminence qui domine Mantoche au sud, vestiges d'un retranchement fortifié. Ce lieu est appelé *Château-Grillot*; la petite prairie qui est au pied de la côte, contre la Saône, porte le nom de *prairie sous le château;* les propriétés voisines offrent un sol bouleversé. On y a découvert dans ces dernières années un beau tombeau gallo-romain qui a été donné au musée de Gray et que l'on voit déposé au palais de justice de la ville. D'autres pierres sépulcrales trouvées dans les terrains adjacents semblent indiquer que là aussi il y eut un cimetière à l'époque de la domination romaine.

D'après une note venue de la mairie de Mantoche, cette cité, détruite complétement pendant les guerres du 9e siècle, aurait été rebâtie, mais anéantie de nouveau : car en 1199 il n'en restait que l'église et le presbytère. Le village actuel ne daterait donc que du 13e siècle. Quant à son château, il fut pris et démoli en 1346, lors des vives hostilités qui eurent lieu, après la mort de la comtesse Jeanne Ire, contre sa fille Jeanne II, mariée à Eudes IV, duc de Bourgogne (2).

(1) Rapport de M. Marnotte, 28 janvier 1847.

(2) Voir à ce sujet *Hist. de Gray*, p. 50, et Rougebief, p. 269.

Digitized by Google

Mantoche fut anciennement possédé, ainsi qu'Essertenne, par des seigneurs de la maison de Vergy; dans l'*Histoire* de cette maison par Du Chesne on lit, p. 151 : « Jean Ier de Vergy, sénéchal de Bourgogne, reprit, en 1290, sa terre de Mantosches en fief et hommage d'Othon, comte palatin de Bourgogne, qui pour ce promit de lui payer la somme de 500 livres. » Plus tard, la même terre fut tenue par des seigneurs portant le nom de Mantoche, et de ceux-ci elle passa en partie aux Blicterswick (1), par le mariage de Marguerite de Mantoche avec Gaspard de Blicterswick, qui eut de cette union plusieurs enfants, notamment Antoine-François de Blicterswick, devenu archevêque de Besançon, après avoir été abbé de Cherlieu et évêque d'Autun. Elle fut tenue en dernier lieu par Joseph-Eléonore Joly de Mantoche, conseiller au parlement de Besançon, dont les descendants continuent d'habiter le château ci-devant seigneurial du village.

Mantoche dépendait du diocèse de Langres avant la Révolution. Son église porte le millésime 1775; mais cette date est celle d'une reconstruction, comme le prouve une des pierres tumulaires qui sont enchâssées dans le pavé de la nef, laquelle pierre remonte à l'an 1680. On sait d'ailleurs par la Chronique de Bèze que l'église de Mantoche fut donnée à cette abbaye en 1110, par le prélat qui était alors évêque de Langres. C'est une des succursales créées dans le diocèse de Besançon par le déc. imp. du 30 sept. 1807. — Patron, S. Martin.

La commune de Mantoche possède deux moulins établis sur la Sous-Froide, et une brasserie dont les produits ont de la réputation. — Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. L'excellente pierre qu'on en extrait s'exporte en grande quantité par la Saône, tant en amont qu'en aval.

A Mantoche mourut en 1820 le conventionnel Jean-Baptiste Quirot, qui a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 417.

Marais (Les). V, *Fontaine.*

MARAST (2), canton et perception de Villersexel.

Dépendance. La ferme de la Chafrerie.

☞ ... mén. en 1614, — 31 en 1829, — 25 en 1864. = ✉ Villersexel.

Marast doit son origine à un prieuré *(prioratus de Marasco)* fondé

(1) Voir Note (5), p. 78, t. I.

(2) Ce nom dénote un lieu marécageux; il vient de *mariscus*, marais, jonc, plante aquatique. (Ch. Longch., *Gian.*, p. 198.)

Digitized by Google

en 1120 par Thiébaud de Rougemont et Richard de Montfaucon pour l'abbaye de Chaumouzey (Lorraine), qui y envoya des religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Le prieur était patron de huit églises : Avillèy, Borey, Cubry, Melecey, Montjustin, Moimay, Pont-sur-l'Ognon, et Rochefort-lez-Dole. Ce prieuré, qui était sous le vocable de Ste. Marie-Magdelcine, fut uni au chapitre de Dole en 1610. A cette époque il avait conservé quatre religieux; mais il n'en eut plus que deux après les guerres de 1636 et années suivantes. Ses bâtiments appartiennent maintenant à la congrégation des Frères de Marie, qui y a établi en 1835 une école et un pensionnat. — Dans l'église de l'ancien prieuré se trouvent plusieurs tombes historiées des 14e, 15e et 16e siècles. Les épitaphes en sont peu lisibles aujourd'hui, des effaçures ayant fait disparaître une grande partie des mots. Cependant il est facile encore de reconnaître que ces tombes appartenaient aux maisons de la Roche et de Villersexel, qui avaient autrefois la gardienneté de Marast, ou aux prieurs qui avaient administré le couvent. Sur l'une de celles-ci on lit : « ANNO DNI. MCCC TERCIO *(sic)*....., *canonicus et prior hujus loci.* » Voici une autre inscription qui est mieux conservée : « Cygist discrete personne Mre Jean Poirot, pbre., jadis chanoine de l'abbaye de Chamoisey, prieur et SIEUR de Marast, qui décéda le 7 juin 1586. » On voit par le mot *sieur* que le prieur des Augustins de Marast avait dans la localité, et probablement ailleurs, outre les droits ecclésiastiques, les bénéfices temporels. — Sur d'autres tombes de l'église de Marast on ne lit que des fragments d'épitaphes. L'une présente les noms d'Aimé de Faucogney, « segnour de Veilar (Villersexel), et de Claierval (Clerval-sur-le-Doubs), » et de Guillemette « de Maillei, » sa femme, qui moururent dans les premières années du 14e siècle. Une autre pierre porte : HENRI CONTE DE LA ROCHE ET SEIGNEVR DE VEILAR..... EN LAN DE GRACE MIL CCCC ET..... DAME GVILLAME DE VERSE *(sic)* CONTESSE DE LA ROCHE..... Cet Henri de la Roche avait épousé en premières noces Marguerite de Faucogney, héritière de Clerval et de Villersexel. = La commune de Marast dépend de la paroisse de Moimay. = Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurrassique.

MARCAILLERIE (La). V. *Passavant.*

MARCEL (SAINT-), canton et perception de Vitrey.

☞ 63 mén. en 1614, — 118 en 1829, — 122 en 1864. = ✉ Vitrey.

Notes historiques. Saint-Marcel est un des plus anciens villages dont fassent mention nos vieilles chartes. En 579, Gaudin et Lautrude sa femme le donnaient, sous le nom d'*Albiniacum villa,* aux

Digitized by Google

Bénédictins de Saint-Benigne de Dijon. Il paraît qu'à cette époque reculée la *villa* était bâtie sur le coteau qui est à 400m O. du village actuel : une terre noire et riche, des fragments de tuiles romaines, et d'autres débris répandus sur une surface assez étendue, attestent que là s'élevaient jadis des constructions importantes. Il paraît aussi que les guerres qui suivirent amenèrent la ruine de ces constructions, et que les Bénédictins de Dijon perdirent Aubiniac dans ces temps de troubles et de bouleversements. En effet, lorsque, en l'an 1003, il leur fut restitué par la bonne justice distributive du comte de Bourgogne Otton-Guillaume, il fut mentionné alors en ces termes : *villam Albiniacum* LONGINQUITATE TEMPORUM PERDITAM.

Remise en jouissance de son domaine d'Aubignac, *alodii Albiniaci*, l'abbaye de Saint-Benigne y fonda un monastère de son ordre par les soins de l'abbé Guillaume; on bâtit des cellules pour les moines, et la possession de ce prieuré par l'abbaye de Saint-Benigne fut confirmée par l'empereur d'Allemagne Henri III, en 1053 et 1056; par une reconnaissance conforme de l'archevêque de Besançon Guillaume d'Arguel (1114); et par des bulles de 1124, 1177 et 1193.

Le prieuré de Saint-Marcel, placé sous la garde des comtes de Bourgogne, possédait cinq cents livrées de terre au 13e siècle, et jouissait de droits assez étendus. Le prieur était seigneur de Saint-Marcel, de Cemboing, de Noroy-lez-Jussey en partie, etc. Il avait rang aux Etats de la province. La plupart des prieurs appartenaient aux premières maisons de Comté, de Bourgogne et de Lorraine. Ils étaient inhumés dans l'église du prieuré (1). A partir de 1544, Saint-Marcel eut seulement des prieurs commendataires; mais la vie conventuelle n'y cessa qu'après la guerre de dix ans; le cloître et les cellules furent démolis vers 1680. Le prieuré rural subsista toutefois jusqu'à la Révolution. Son dernier prieur portait le nom de Colbert; il est le trente-unième sur le nécrologe du monastère, qui embrasse six cent quatre-vingts ans (1109-1789).

Le cartulaire de Saint-Marcel se trouve aux Archives du Doubs : pourquoi ne l'a-t-on pas encore réintégré dans les Archives de la Haute-Saône?

L'église prieurale, qui était à trois nefs, a été détruite pendant la tourmente révolutionnaire; de son emplacement on a fait un jardin; il ne reste que la maison de ferme du prieuré.

(1) Dans deux maisons particulières de Saint-Marcel sont conservés des fragments de deux pierres tumulaires provenant de l'église du prieuré. L'une couvrait les restes mortels de Guillaume de Bauffremont, prieur de Saint-Marcel en 1486, inhumé en 1500; l'autre ceux d'un prieur qui trépassa le 14 mars 1547, et qui était, en même temps que prieur de Saint-Marcel, secrétaire de Saint-Benigne de Dijon. Le nom manque. Ces deux tombes portent des blasons à demi effacés.

Digitized by Google

On vient de voir que, par suite des dévastations que firent subir à notre contrée les Sarrasins, les Normands et les Hongrois (8e et 9e siècles), les Bénédictins de Saint-Benigne furent longtemps privés de leur *villa* allodiale d'Aubignac. Selon la tradition locale, les possesseurs intérimaires de la terre auraient jeté les fondements d'un nouveau centre d'habitations, et y auraient fait construire, bien avant l'an 1003, une église dédiée à S. Marcel, ce qui aurait fait donner au village naissant le nom de son patron. Cela est d'autant plus vraisemblable, que la vieille église de Saint-Marcel a toujours passé pour être plus ancienne que celle du prieuré.

Cette vieille église, déjà paroissiale au 11e siècle, a été démolie en 1843. Sur son emplacement on a édifié une église neuve qui se distingue par une belle tour, une nef élevée, et une riche ornementation. — Patron, S. Marcel.

La commune de Saint-Marcel possède quarante hectares de vignes produisant en moyenne dix-huit cents hectolitres d'un vin rouge qui est le plus recherché des environs.

Carrières de moellons ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique. — Marnes du deuxième et du troisième étage liassique.

MARCHE (La). V. *Lantenne.*

MARCHES (Les). V. *Ecromagny.*

MARCHESSANT (Le). V. *Montagne.*

MARGILLEY (1), canton et perception de Champlitte.

Dépendances. Les baraques de CROSLIÈRES, hameau; — le moulin LA BARRE, établi sur le Salon; — une maison attenante au MOULIN-NEUF, qui est situé sur Champlitte.

☞ 79 mén. en 1614, — ... en 1829, — 144 en 1864. = ✉ Champlitte.

Margilley faisait partie de l'ancienne terre de Champlitte. On y voit encore le château qui appartenait aux seigneurs de Toulongeon. (V. CHAMPLITTE.) = Ce village, qui relevait du diocèse de Langres avant la Révolution, n'eut longtemps qu'une petite chapelle dépendante de Champlitte-la-Ville; mais elle a été érigée en succursale par une ord. royale du 24 avril 1847, puis agrandie dans ces dernières années. — Patron, S. Christophe. = Sablière au S.-O. de Margilley. — Carrières ouvertes sur des calcaires du premier et du deuxième étage jarassique.

MARÉCHAUDE (La). V. *Sainte-Reine.*

MARIE-EN-CHANOIS (SAINTE-), canton et perception de Faucogney.

(1) Etym. celtique : *Marg,* bord, *lay, ley,* forêt. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 69.)

Digitized by Google

Dépendances. Les hameaux de BELLE-FLEUR et de SAINT-COLOMBAN; — la ferme de la GRANGEOTTE; — un moulin établi sur le Breuchin, au S.-O. de Sainte-Marie.

☞ ... mén. en 1614, — 78 en 1829, — 101 en 1864. = ✉ Faucogney.

Sainte-Marie avait au 12e siècle des seigneurs de son nom : en 1195 vivait *dominus Thomas de Sanctâ Mariâ.* Dès la même époque l'église du lieu était paroissiale; Ch. Longchamps *(Glan.*, p. 69) cite un titre de 1209 qui en fait mention : *in parochiatu Sanctæ Mariæ de Chasnoz.* Le fief de Sainte-Marie fut réuni un peu plus tard à la terre de Faucogney. Quant à l'église, elle a continué d'être le chef-lieu d'une paroche qui, en 1614, comptait 184 feux dans sa circonscription. Aujourd'hui encore c'est une de nos plus importantes paroisses rurales, puisqu'elle comprend 5 communes (Amage, la Bruyère, les deux Fessey, Sainte-Marie et la Proiselière), 510 feux et plus de 2,500 habitants. — Patronne, Ste. Marie-Magdeleine. — Il existe dans cette commune deux chapelles que les curieux vont visiter : la chapelle Saint-Roch et l'ermitage Saint-Colomban. La première, édifiée au 17e siècle, entre Amage et Sainte-Marie, a été reconstruite en 1855. On en explique l'origine, ainsi que celle du tertre qui se voit auprès de l'édicule, comme il suit : « La peste de 1636 fit tant de ravages qu'on fut obligé de porter les morts dans la campagne, au lieu de les inhumer autour de l'église de Sainte-Marie-des-Chênes *(Sancta Maria in quercu).* Le tertre recouvre les ossements des victimes. En 1854, aux approches du choléra, les villages voisins firent vœu de relever la chapelle de Saint-Roch bâtie par leurs ancêtres s'ils étaient épargnés. Le fléau sévit dans les environs, mais il respecta la vallée, et voilà pourquoi cette gracieuse chapelle ogivale, avec sa belle avenue de tilleuls, s'élève aujourd'hui sur le tertre funéraire du 17e siècle (1). » — La chapelle Saint-Colomban est placée à la limite E. du territoire de Sainte-Marie. C'est un édifice qui tombe de vétusté; mais on songe, dit-on, à le restaurer. Il fut bâti dans les temps anciens, suivant la tradition locale, pour perpétuer la mémoire de S. Colomban et près de la grotte où il avait l'habitude de se retirer pendant que ses disciples défrichaient la vallée d'Annegray. « Ce vénérable ermitage est situé à 50m au-dessus du niveau de la mer, et à 132m au-dessus du niveau du Breuchin, qui coule à ses pieds. On y monte, depuis Sainte-Marie, par un chemin raide et assez mal entretenu, ou par des sentiers perdus à travers les chênes et les genêts qui tapissent la montagne (2). » Au pied du rocher sur lequel la chapelle est bâtie coule

(1) *Une Saison à Luxeuil,* brochure anonyme de 36 p. in-8°, 1864.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

l'eau d'une source qui ne tarit jamais, et à laquelle on attribue la vertu de guérir certaines maladies. Près de la chapelle se trouve une dépression dans le rocher; là les malades restent couchés pendant quelques heures, afin de rendre plus efficaces les bienfaisants effets de leur pieux pèlerinage. = Le sol de cette commune renferme le porphyre noir et le grès vosgien. — Près du Breuchin, dépôt de sable et de gravier appartenant au terrain diluvien.

MARIE-EN-CHAUX (SAINTE-), canton et perception de Luxeuil.

Dépendances. L'ancien moulin LA FAYETTE, qui est transformé en une fabrique de papiers d'emballage; — la ferme du CHANOIS.

☞ 15 mén. en 1614, — 54 en 1829, — 58 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Le vieux château de Sainte-Marie était dès le 12e siècle aux comtes de Bourgogne, qui en faisaient leur poste avancé contre l'abbaye de Luxeuil, et qui l'ont conservé jusqu'au 15e siècle. C'est un quadrilatère dont les murs, qui ont 1m30 d'épaisseur, font face aux quatre points cardinaux. Plusieurs de ses ouvertures ont conservé la forme ogivale. On y avait établi, dans ces derniers temps, d'abord une fabrique d'ustensiles de table et de cuisine en fer battu, puis une féculerie de pommes de terre. Les deux établissements n'ayant point prospéré, le château a été occupé ensuite par un jardinier qui a fait et fait encore de la culture maraîchère dans les dépendances. = L'église du lieu, dont la fondation remonte, croit-on, au 12e siècle, était paroissiale peu de temps après. Depuis la nouvelle organisation ecclésiastique, elle a dépendu de la paroisse de Breuche jusqu'à l'ord. royale du 4 nov. 1845 qui l'a érigée en succursale. Elle a été réparée et agrandie en 1863. — Sa cloche paraît être fort ancienne; elle ne présente plus ni inscription lisible, ni effigie reconnaissable; tout est effacé. — Fête patronale, l'Assomption. — Un hospice fondé par l'ordre des Templiers était autrefois attaché à cette église et voisin du château. = Bien qu'englobé territorialement dans la terre abbatiale de Luxeuil, le village de Sainte-Marie-en-Chaux (1) n'en faisait point partie; sa terre se

(1) *Chaux* et *Chanois* sont de vieux mots français qui signifient *bois* et *petit bois*. Il en résulte que Sainte-Marie-en-Chaux signifie *Sainte-Marie dans le bois*, et Sainte-Marie-en-Chanois *Sainte-Marie dans le petit bois*. Un abus s'est glissé depuis longtemps dans le langage à l'occasion de ces deux mots *Chaux* et *Chanois*. On désigne certains bois sous les noms de *bois de Chaux*, *bois de Chanois*, ce qui revient à dire *bois de bois*, *bois du petit bois*. A Vesoul, on appelait *bois du Chanois* le petit bois sur l'emplacement duquel a été établi le champ de manœuvres qui sert aux exercices de la garnison. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 69.) — On nous indique, au sujet des surnoms *Chanois* et *Chaux*, d'autres étymologies gallo-latines. *Chanois* ou *Chesnois* annonce un lieu planté

Digitized by Google

partageait entre l'abbaye de Bithaine et un seigneur laïque. A ce dernier appartenait le château dont on vient de parler. Après avoir été possédé par les maisons de Reynach et d'Aremberg, il passa, dans le 17e siècle, aux Lampinet de Navenne, qui ont été seigneurs de Sainte-Marie jusqu'en 1789. = Près de la Lantenne, dépôt de sable et de gravier du terrain diluvien.

MARIOTTES (Les). V. *Dampierre-lez-Montbozon.*

MARLAY. V. *Montigny-lez-Cherlieu.*

MARLOZ. V. *Cirey.*

MARMETS (Les). V. *Dampierre-lez-Montbozon.*

MARNAY (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. MARNAY-LA-VILLE, hameau de cinq maisons; — les BROSSES, hameau de quatre maisons, situé à l'extrémité N. du territoire de la commune.

☞ 172 mén. en 1614, — 315 en 1829, — 305 en 1864. = Bureau de poste (recette).

La petite ville de Marnay est bâtie sur le penchant d'une colline, près de la rive droite de l'Ognon. Quelques savants ont pensé qu'elle s'était formée des restes de l'ancienne cité romaine Ruffé, ruinée par les Vandales au commencement du 5e siècle : au couchant de la ville on a découvert en effet des débris de constructions, des tuileaux, des poteries qui semblent remonter à la domination des Romains, et annoncer qu'en ce lieu exista jadis une agglomération de bâtiments assez considérable. Il paraît du moins certain que le vieux château-fort de Marnay, plusieurs fois détruit et rebâti, date des premiers siècles de la féodalité, et que sous la protection de cette forteresse s'est élevée peu à peu la bourgade dont nous nous occupons.

Dès le milieu du moyen âge, la châtellenie de Marnay était au nombre des terres importantes du pays; les comtes de Bourgogne ou des seigneurs alliés à la maison de ces comtes la possédaient

de chênes. *Chaux* vient ou de *calma*, chaume, que Ducange définit *ager demessus ubi licet pecora pascere*, ce qui implique l'idée de vallée ou de plaine, ou de *calx*, nom latin de la chaux, qui signifie aussi *bout, fin, terme.* Comme Sainte-Marie-en-Chaux se trouve à l'extrémité S.-O. de la plaine de Luxeuil, on l'aura appelé *S. Maria in* CALCE, Sainte-Marie *de la fin* ou *du bout*, par opposition à Sainte-Marie-en-Chanois, qui est à l'autre extrémité, près des forêts aux beaux chênes.

(1) Etym. celtique : *Marn*, marne, *marnay*, marnière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 69.)

Digitized by Google

alors. Béatrix de Bourgogne était dame de Marnay quand elle épousa, dans les premières années du 13e siècle, Simon de Joinville, dont elle eut plusieurs enfants, notamment le sire de Joinville qui écrivit la vie de S. Louis après avoir accompagné ce prince dans la plupart de ses expéditions.

Marnay fut entouré de murailles et de fossés dans la seconde moitié du 14e siècle, aux frais de Jean de Chalon, qui en était seigneur à cette époque, mais à charge par les bourgeois du lieu d'entretenir ces murailles et les ponts jetés sur les fossés. C'est ce qu'on lit dans une charte du 14 juin 1354, par laquelle Jean de Chalon-Arlay II accorde au bourg de Marnay, entre autres franchises, celle d'élire trois ou cinq échevins chargés de garder les *libertés* des habitants en même temps que les droits du seigneur. On voit par la même charte qu'antérieurement à sa date, la haute, basse et moyenne justice déjà s'exerçait à Marnay : car Jean de Chalon a soin de la réserver pour lui et ses successeurs en la seigneurie du lieu. En ce temps-là Marnay était renommé pour son industrie et son commerce (1).

Comme toutes les villes et bourgades fortifiées, Marnay et son château durent souvent repousser les attaques de l'ennemi ou subir la loi du vainqueur, durant les guerres des 14e, 15e, 16e et 17e siècles.

Lors de la révolte des barons contre l'autorité du duc de Bourgogne Eudes IV (1336), Marnay, l'un des fiefs de Jean de Chalon, fut pris d'assaut par les Bourguignons, mais non sans avoir vigoureusement résisté.

En 1477, la terre de Marnay fut de celles où les troupes de Louis XI commirent des exactions de toute sorte. Une chronique citée par les auteurs de l'*Hist. de Gray* parle des *déportements des François* dans les termes suivants : « Dois Grai ils firent moult domaige en la comté, car le jour de Quasimodo ils tuèrent devant les portes de Marnay pour le moins trois cents hommes de la bannière de Gendrey, et le lendemain entrèrent à Marnay et s'y tinrent. De là vinrent à gagner Corcondray, Pesmes, Oigney et Balançon, et tuèrent bien trois cents hommes au pont de Fraisans, et bien d'autres, tant devers Gy et Bucey; coururent, pillèrent, bruslèrent et prindrent prisonniers jusques auprès de Besançon. »

Le château de Marnay tomba au pouvoir des Lorrains de Tremblecourt (1595); mais il fut repris, après une vive résistance, par les troupes espagnoles commandées par le connétable de Castille don Fernand Velasco, qui fit pendre aux créneaux tout ce qu'il trouva de soldats français et lorrains dans la place, à l'exception

(1) Rougebief, *Hist. de la Franche-Comté*, p. 275.

Digitized by Google

du capitaine, qui eut la vie sauve moyennant une rançon de 2,000 écus.

Assaillis de nouveau par les Français en 1636, le bourg et le château de Marnay furent efficacement défendus par les troupes que commandaient les trois frères d'Arbois, gentilshommes lorrains venus au secours de la province. L'année suivante, les troupes suédoises alliées de la France s'emparèrent de Marnay et y mirent le feu; mais le château de cette petite ville tint ferme, et résista victorieusement à leurs attaques multipliées.

En 1668, Marnay fut, avec Rochefort et Pesmes, un des trois postes que le prince de Condé fit occuper dès le 3 février sur le Doubs et sur l'Ognon.

Dès le mois de février 1674, le duc de Navailles, chargé de préparer la seconde conquête de la Franche-Comté, commença par s'emparer de quelques petites places, notamment de Pesmes et de Marnay; puis il concentra son armée vers Gray, en ne laissant que de faibles détachements dans les châteaux qu'il avait pris. Le gouverneur espagnol Alveyda, jugeant la circonstance favorable pour enlever à l'ennemi la position menaçante de Marnay, la fit attaquer de nuit par un corps de cinq cents hommes parti de Besançon. Mais telles furent les précautions observées dans une entreprise où le premier élément de succès était le secret, que les habitants de Marnay, prévenus à l'avance non-seulement de la surprise projetée, mais de l'ordre de brûler le château et le bourg, avertirent eux-mêmes les officiers français, qui rappelèrent aussitôt deux compagnies de la garnison dirigées sur Gray. Le corps expéditionnaire, chaudement accueilli, dut faire une retraite précipitée (1).

Le 1er mai suivant, Louis XIV arriva à Marnay, et y coucha avant de se porter sous les murs de Besançon (2).

Après avoir appartenu directement aux comtes de Bourgogne ou à leurs alliés, l'important fief de Marnay passa, dans les premières années du 16e siècle, aux Gorrevod (3), sous le titre de baronnie : en 1527 vivait Jean de Gorrevod, chevalier, comte de Pont de Vaux, vicomte de Salins, *baron* de Marnay, chambellan de l'empereur Charles-Quint. Par lettres-patentes du 4 mai 1600, l'archiduc Albert érigea la baronnie de Marnay en marquisat, à la demande de Laurent de Gorrevod, seigneur du lieu, qui mourut en 1625, et fut enterré dans l'église de Marnay. La terre de Marnay fut tenue ensuite par

(1) *Deux Epoques militaires à Besançon et en Franche-Comté,* 1674-1814, par M. Léon Ordinaire, I, 338.

(2) *Ibid.*

(3) Famille de la Bresse qui s'allia à plusieurs des premières maisons du comté de Bourgogne. Charles de Gorrevod fut archevêque de Besançon de 1654 à 1659.

Digitized by Google

une branche de l'antique maison de Bauffremont, à laquelle elle était arrivée par substitution après la mort sans enfants de Philippe-Eugène de Gorrevod (1). Le prince Charles-Roger en fut le dernier seigneur.

Vendu comme propriété nationale au commencement de la Révolution, le château de Marnay fut divisé alors en sept ou huit portions, qui furent adjugées à autant d'acquéreurs. M. l'abbé Pourny, curé de la ville, s'occupe depuis vingt-cinq ans, de réunir les différentes parties du vieux manoir féodal, pour achever d'y établir une salle d'asile, un hospice et un pensionnat. — Il ne reste qu'une porte et quelques ruines des murailles de la ville.

On fait remonter à l'an 1122 la fondation de l'église de Marnay, et on l'attribue aux sires de Chalon-Arlay. Plusieurs fois restauré ou reconstruit, cet édifice présente un mélange des caractères architectoniques des 12e, 13e et 15e siècles. On y remarque un tableau sur bois de l'école d'Holbein, qui passe pour être un chef-d'œuvre, et qui fut donné à l'église par Laurent de Gorrevod vers 1620. On y voit aussi plusieurs statues de pierre de la même époque. Cette église a été érigée en cure cantonale par ord. royale du 25 mars 1827. — Patron, S. Symphorien.

Il y avait à Marnay un couvent de Carmes déchaussés fondé par les Gorrevod, et un corps de sept chapelains dans lequel on n'admettait que des ecclésiastiques nés bourgeois ou fils de bourgeois de la ville. Un bureau de charité y fut institué en 1783, en remplacement de l'ancien hôpital, incendié depuis longtemps. Le ci-devant couvent des Carmes est possédé aujourd'hui par le séminaire de Besançon, qui y a établi en 1825 une des trois écoles secondaires ecclésiastiques du diocèse.

La population de Marnay se livre presqu'exclusivement à l'agriculture et à l'élevage du bétail. Aussi cette ville ne compte-t-elle que cinq ou six établissements industriels proprement dits : trois tanneries, deux huileries et une teinturerie. = Quatre foires s'y tiennent les 22 février, 11 juin, 5 septembre et 1er décembre. (Décret du 10 mars 1807.) — Marché hebdomadaire le vendredi.

Marnay a vu naître Emmanuel Baillet, évêque de Babylone; — son frère le P. Symphorien, général de l'ordre des Carmes déchaussés; — François Gauthier, imprimeur, qui a composé deux volumes de *Noels* en patois bisontin. V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 10 et 143.

Sablière près de l'Ognon. — Près du hameau des Brosses, carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique.

(1) Labbé de Billy, *Hist. de l'Univ.*, II, 333.

Digitized by Google

Canton de Marnay. Ce canton, créé par deux ord. du roi des 26 juillet et 27 sept. 1827, se compose de 19 mairies distraites des cantons de Pesmes et de Gy, et comprend 7,460 habitants. Sa superficie est de 10,000 hectares environ. Il est traversé par la route impériale de Saint-Dizier à Lausanne, par les routes départementales de Vesoul à Auxonne et de Gray à Besançon, et par les chemins de grande communication de Marnay à Gy et de Pesmes à Etuz. Plusieurs ruisseaux arrosent les petites prairies du canton; son seul cours d'eau important est l'Ognon, qui baigne seulement sa limite méridionale et qui le sépare des départements du Doubs et du Jura. Sa forme triangulaire est bornée à l'ouest par le canton de Pesmes, au nord par celui de Gy, et à l'est par les cantons de Gy et de Rioz. Son sol fertile produit du vin, toutes sortes de grains, et, sur les bords de l'Ognon, d'excellents fourrages. Les bois excèdent dans plusieurs communes les besoins de la consommation. — Vestiges de voie romaine à Etuz. — Ruines à Avrigney, Baumotte, Bay, Brucey, Charcenne, Chenevrey, Cugney. — Grottes à Baumotte et à Charcenne. — Minerai de fer à Chambornay, Charcenne, Cugney. — Sablières à Chambornay, Chenevrey, Marnay, Virey. — Belles carrières à Baumotte, Brucey, Charcenne, Chenevrey, Cult, Marnay. — Source d'eau minérale ferrugineuse à Etuz.

MARNAY-LA-VILLE. V. *Marnay.*
MARTELET (Ferme). V. *Lure.*
MARTENOT (Le). V. *Montagne.*
MARTIN (Chez-). V. *la Rosière.*
MARTIN (Saint-). V. *Faucogney, Pierrecourt, Saint-Remy.*
MARTINET (Le). V. *Boult, Neuvelle-lez-Cromary* et *Quenoche.*
MARTINS (Les). V. *Belfahy.*
MAUBLANC (Le). V. *Chauvirey-le-Châtel.*
MAUFIN (Le). V. *Beulotte.*
MAUGRAS. V. *Betoncourt-Saint-Pancras.*
MAURICE (Saint-). V. *Bucey-lez-Gy* et *Fleurey-lez-Faverney.*

MAUSSANS, canton et perception de Montbozon.

Dépendances. Deux huileries qui sont situées en face du moulin d'Avilley (Doubs).

☞ 28 mén. en 1614, — 21 en 1829, — 19 en 1864. = ✉ Montbozon.

Maussans, mentionné dans des titres du 12e siècle sous les noms de *Messens, Messans,* dépendait avant la Révolution de la seigneurie d'Ormenans, et, comme aujourd'hui, de l'église de Guiseuil. = Une chapelle qui y avait été fondée en 1760 et que desservaient les

Digitized by Google

Dominicains de Montbozon, fut convertie en une habitation particulière en 1792; un bénitier est tout ce qui rappelle maintenant sa première destination. — Une autre chapelle dédiée à Ste. Anne a été bâtie près de Maussans en 1834. = Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

MAUVAIS (Les). V. *Noroy-le-Bourg.*

MAUVERNÉ (Le). V. *Beulotte.*

MÉCHÈRE (La). V. *Saulx.*

MELAY. V. *Ternuay.*

MELCEY, canton de Villersexel, perception de Vellechevreux.

☞ 21 mén. en 1614, — 91 en 1829, — 111 en 1864. = ✉ Villersexel.

Notes historiques. Dans le bois de Chênot, vestiges d'une voie romaine qui se dirigeait du sud-est au nord-ouest. — Dans la même forêt, source qu'on appelle *Fontaine de l'Ermitage,* et près de laquelle on a trouvé, en déracinant de vieux chênes, des fondations construites en briquetage.

L'ancienne église de Melcey, qui était déjà paroissiale au 12e siècle, était bâtie sur le monticule où est placé le cimetière Elle fut démolie dans le 17e siècle, lorsque l'église actuelle fut construite au centre du village. On voit dans celle-ci deux tableaux et un morceau de sculpture provenant de l'édifice démoli; mais ils n'ont d'autre mérite que leur ancienneté. Le clocher date seulement de 1822. — Cette église n'est redevenue succursale qu'en 1821 (ord. du 24 octobre). — Patron, S. Etienne.

Le village de Melcey est bien bâti et agréablement situé entre des coteaux de vignes dont les produits s'exportent principalement pour les environs de Montbéliard.

Cette commune possède une saline dont l'exploitation a commencé vers 1852, et qui fabrique de 10,000 à 12,000 quintaux métriques de sel par an.

Carrières ouvertes sur la dolomie subordonnée au terrain keupérien et sur un grès du premier étage liassique.

MELIN (1), canton de Combeaufontaine, perception d'Augicourt.

Dépendances. Deux moulins établis sur un ruisseau qui découle

(1) Ce village paraît devoir son origine et son nom aux moulins (en patois *melins)* anciennement échelonnés sur les abondantes eaux de source qui descendent des bois de Preigney, et qui formaient autrefois six étangs en amont de Melin. De ces six étangs il n'en reste que trois, qui alimentent encore deux moulins.

Digitized by Google

du territoire de Preigney, et appelés l'un moulin de la TANNERIE, l'autre moulin de MELIN.

☞ 29 mén. en 1614, — 50 en 1829, — 72 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Outre les deux moulins ci-dessus mentionnés, la commune de Melin possède : 1° cinq tuileries qui prennent leur marne dans le terrain du deuxième étage liassique; 2° des carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

Notes historiques. Au moyen âge, une famille de gentilshommes portait le nom de Melin : Hugues, Gerard, Guillaume, Guillemette et Alix de Melin, frères et sœurs, vivaient en 1280 (1). A l'extinction de leur race, la terre du lieu passa à la maison d'Aigremont (2), puis à celle de Falletans, et aux maisons religieuses de Morey, de Cherlieu et de la Villedieu-en-Fontenette. Quand vint la Révolution, les Bénédictins de Morey étaient seigneurs de Melin, et l'abbé de Cherlieu, ainsi que le commandeur de la Villedieu, y avaient chacun une directe. Aussi ce fief, tenu à la fois par trois corporations ecclésiastiques, demeura-t-il, jusqu'en 1789, soumis à la mainmorte générale, réelle et personnelle (3). Sauf quelques rares exceptions, les abbayes, les couvents, les prieurés n'abandonnèrent que comme contraints et forcés leurs droits seigneuriaux ou de patronage sur telle ou telle communauté, sur telle ou telle église; il fallut, pour les leur arracher, les lois de l'Assemblée constituante.

L'ancien château de Melin était entouré d'un fossé de 10m de largeur et fortifié de quatre tours percées d'embrasures et de meurtrières. Il appartenait aux religieux de Morey et de Cherlieu, qui l'avaient fait bâtir.

Il y avait une église à Melin dès le commencement du 14e siècle; un titre de 1336 mentionne « Clemens, curies de Melins. » Après le Concordat, cette église n'était plus qu'une chapelle de la paroisse de Semmadon; mais elle est redevenue paroissiale. (Décret du 13 décembre 1861.) — Patron, S. Pierre. — L'édifice actuel date de 1751. On y voit une tombe armoriée provenant de l'ancienne église. C'est la pierre qui recouvrait la sépulture *parentale* d'Antoine d'Aigremont, marié à Guillemette de Ferrières, mort en 1417; de Jean d'Aigremont, curé de Melin, mort en 1546; et de Guy d'Aigremont, son frère, marié à Isabeau Prevost, mort en 1549. La tombe présente, sous les serres de deux griffons, à

(1) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

(2) Cette maison a tiré son nom du village d'Aigremont *(Acermons),* situé entre Baume et Besançon. De l'an 1349 à l'an 1642, elle posséda le titre de chambellan (portier, *janitor*) des archevêques de Besançon. C'était un fief héréditaire. La maison d'Aigremont s'éteignit à la fin du 17e siècle (1688).

(3) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

Digitized by Google

dextre les armoiries d'Aigremont (de gueules à trois croissants d'argent) et de Ferrières (de sable au chevron d'or); à senestre, dans un second écu mi-parti, les armoiries d'Aigremont et celles de la famille Prevost (de gueules au sautoir d'argent, chargé de cinq étoiles de gueules). — A la façade d'une maison du village on lit l'inscription suivante, qui ressemble beaucoup à celle d'Amance (V. p. 11, t. I) : DEO JUVANTE, INVITA INVIDIA SIC CONSTRUCTUM FUI.

MELINCOURT (1), canton et perception de Vauvillers.

Dépendances. La ferme des Orgets et celle de Craillon; — le moulin Corda et le moulin du Bas, établis tous deux sur la Superbe.

☞ 39 mén. en 1614, — 129 en 1829, — 156 en 1864. = ✉ Vauvillers.

Notes historiques. A l'ouest du village vestiges de la voie romaine qui se dirigeait de Langres à Luxeuil. Près de cet antique tracé on trouve des tuileaux, des fragments de pierres sculptées, des cercueils en pierre, qui renfermaient des ossements, des bijoux, des débris d'armes. Le 17 juin 1853, on a découvert dans un champ, à une faible profondeur, un amas de 1,400 médailles appartenant à la fin du Haut-Empire, c'est-à-dire au temps des tyrans qui disputèrent la couronne à Gallien, associé au gouvernement par son père Valérien l'an 253 de J.-C. C'étaient des petits bronzes à l'effigie des empereurs Valérien, Gallien, de l'impératrice Salonina, des tyrans Tetricus, Auréole, Victorinus, Lollianus, Lælianus, Claude II, Quintille son frère, etc. Un vase heurté par la charrue renfermait tout ce trésor, qui a été dispersé et perdu en grande partie pour la science, sauf quelques pièces recueillies et conservées par M. l'abbé Petiet, curé de Melincourt.

La terre de Melincourt, après avoir dépendu de celle de Fontenoy et avoir été partagée au 14e siècle entre plusieurs possesseurs, se trouvait réunie, au 18e, dans les mains du marquis de Rosen, baron de Saint-Remy, dont la fille Sophie de Rosen avait transmis au prince Victor de Broglie, son mari, la baronnie de Saint-Remy, y compris Melincourt, Anchenoncourt, Betoncourt, etc. (2). — Restes

(1) Ce village doit peut-être son nom à un moulin qui fut de bonne heure établi sur le ruisseau de la Superbe et autour duquel s'élevèrent successivement quelques habitations. *Melincort,* comme on l'appelait en 1228, signifiait demeure près du moulin.

(2) Une des branches de la maison de Rosen, originaire de la Pologne, prit du service dans l'armée française au 17e siècle, et l'un de ses membres, Conrad de Rosen, qui s'était distingué par maintes actions d'éclat, fut fait maréchal de France par Louis XIV, le 2 février 1705. Un petit-fils du maréchal, Armand de Rosen, épousa Jeanne-Octavie de Vaudrey, fille unique de Nicolas-Joseph de Vaudrey, baron de Saint-Remy, laquelle transmit à son mari cette baronnie avec toutes ses dépendances.

Digitized by Google

du vieux château seigneurial, construit, dit-on, en 1320. Bien qu'entouré de fossés et défendu par une muraille flanquée de plusieurs tours, il fut pris en 1561 par les soldats lorrains qui guerroyaient alors dans le comté de Bourgogne. Pendant les guerres de 1632 à 1642, Melincourt fut encore saccagé et incendié; les archives furent brûlées sur la place publique, et les habitants obligés de se réfugier dans les bois. Les tours du château ont été détruites en 1793, ainsi que les magnifiques appartements de Mme Sophie de Rosen. Cet antique manoir est aujourd'hui la demeure d'un cultivateur.

A l'ouest du village, ruines d'un vieux couvent détruit en 1638.

D'après l'*Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855, l'église de Melincourt était déjà paroissiale au 13e siècle. En 1810 a été reconstruit le flanc S. de l'édifice : cela explique la forme cintrée de ses fenêtres, tandis que le flanc N. a conservé ses baies ogivales. La chapelle de Sainte-Barbe, ajoutée à l'église en 1734, a aussi des fenêtres cintrées. — Cette église, maintenue succursale par décret du 30 sept. 1807, a pour patron S. Germain. — Sa vieille cloche porte, avec le millésime 1577, cette inscription en caractère gothique : *Jesus-Maria-a fulgure et tempestate libera nos Domine.* On voit là le temps d'ignorance où l'on sonnait les cloches pour éloigner les orages!...

Carrière ouverte sur le calcaire dit *muschelkalk.*

MELISEY, chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, bureau d'enregistrement, résidence notariale, etc.

Dépendances. 1° Quatorze hameaux, savoir : les Baraques du Bas, le Bas, la Conche, la Courberotte, les Echelets, la Goulotte, les Gouttes, les Granges-Baverey, le Guidon, la Mercelle, les Noies-Paron, la Pissoire, la Rue, Souhières; — 2° cinq fermes ou maisons isolées : le Cigle, les Grands-Bois, les fermes de la Ferrasse, les fermes des Hauts, la ferme du Parge.

☞ 98 mén. en 1614, — 285 en 1829, — 503 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Etablissements industriels. Une filature de laine, trois moulins à blé et deux moulins à foulon, mus par l'Ognon ou par le ruisseau de la Mer, affluent de l'Ognon; — un tissage de coton à bras; — une fabrique de droguet; — une brasserie; — trois huileries et trois teintureries. — Commerce de détail en étoffes, épicerie, mercerie, etc. = Six foires ont lieu à Melisey, le deuxième mercredi des mois de mars, mai, juin, juillet, septembre et novembre. — Marché hebdomadaire le mercredi. = Deux tourbières exploitées sur le territoire de la commune fournissent une partie du chauffage des habitants.

Melisey est agréablement situé dans la vallée que parcourent l'Ognon et la route de Besançon au département des Vosges. Quoique

Digitized by Google

placé dans le voisinage des plus hautes montagnes de l'arrondissement de Lure, il ne ressent point les âpretés de température qu'on éprouve dans quelques communes environnantes; aussi les habitants jouissent-ils de la plupart des productions territoriales que l'on trouve dans nos plaines.

Aucun document historique n'indique, que nous sachions, l'époque précise de la fondation de Melisey; mais l'origine de ce lieu paraît remonter à des temps déjà bien reculés : une tradition uniforme et constante attribue la construction de son antique église aux chevaliers du Temple, qui avaient à Melisey une maison dont on montre encore l'emplacement. Ainsi l'existence de ce chef-lieu de canton daterait au moins du 13e siècle.

On peut même lui assigner une origine beaucoup plus ancienne. En 1339, les barons de Faucogney, possesseurs du château-fort de Melisey, le donnèrent à leur sœur Jeanne en faveur de son mariage avec Jean de Montureux, et ce château passait déjà pour être du *vieux temps*, ainsi que l'indiquent les termes de l'acte de donation. (V. Saint-Barthélemy, I, p. 45, et Chateau-Lambert, p. 139.)

Dès les premières années du 15e siècle, Melisey était assez prédominant dans le pays pour devenir un centre de commerce et d'échanges; en effet des lettres-patentes de 1705, en confirmant l'autorisation d'un marché hebdomadaire et de cinq foires dans cette commune, rappellent que ce marché et ces foires étaient institués depuis plus de trois cents ans (1).

L'ancien château-fort de Melisey était bâti près de la rive gauche de l'Ognon, sur le territoire actuel de Saint-Barthélemy, où l'on en voit les vestiges. Il appartenait à une branche de la maison de Grammont lorsqu'il fut cerné, dans la nuit du 28 au 29 avril 1642, par 600 hommes de pied et de cheval, commandés par le général fran-

(1) Extrait des lettres-patentes conservées aux archives de Melisey : « Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut. Notre très cher et bien amé François-Ferdinand comte de Grammont, baron, s^r de Faucogney, Melisey et autres lieux, lieutenant général de nos armées, et commandant pour nostre service dans la province de Franche-Comté, nous a fait remonstrer que de tout temps immémorial il s'est tenu autrefois un marché audit lieu de Melisey, et cinq foires pour chacun an, sçavoir : la première le mercredy devant la S. Joseph, au mois de mars; la deuxième au mois de may, le mercredy devant la S. Urbain; la troisième au mois de juillet, le mercredy devant la Magdeleine; la quatrième au mois de septembre, le mercredy devant la S. Mathieu; et la cinquième et dernière au mois de novembre, le mercredy devant la S. André; lesquelles foires et marchez avoient été establis par titres qui ont été perdus et brulez pendant les dernières guerres; et quoyque lesdites foires et marchez ayent eté establis *depuis plus de trois cents ans*, etc. etc. »

Digitized by Google

çais comte de la Suse, gouverneur de Belfort. L'ennemi commença immédiatement le siége de la place, mais des secours arrivés des lieux voisins le forcèrent à se retirer le 5 mai. « S'il n'eut été si fort « de cavalerie, écrivait un témoin oculaire, il couroit risque d'y « laisser son canon. On a tiré sur le château 364 coups de canon; « la brèche est toute en ruines, le fossé tout plein de corps morts. « Il y a eu trois assauts. Faucogney avoit fourni pour le secours 110 « hommes *munitionnés* à ses frais. Luxeuil avoit également con- « tribué par l'envoi de quelques forces. L'ennemi a fait retraite en « la ville de Lure; il a perdu plus de 200 soldats et quelques « officiers; les assiégés, seulement deux ou trois hommes (1). »

Pendant l'hiver de 1643 à 1644, les environs de Melisey furent envahis de nouveau par les troupes françaises de l'armée du Rhin : le vicomte de Turenne, qui les commandait alors, les avait mises en quartiers dans les montagnes de la Lorraine, pour leur donner du repos après la désastreuse campagne de 1643. Ces troupes pillèrent le pays, et le château de Melisey fut pris et rasé par Turenne, qui vint de sa personne devant cette forteresse (2).

On vient de voir comment la seigneurie de Melisey passa de la maison de Faucogney aux sires de Montureux-en-Ferrette. Ceux-ci la tinrent pendant près de deux siècles, jusqu'au mariage de Laurence de Montureux avec Charles de Blicterswick, mariage qui eut lieu vers 1530 et pour effet de transporter à cette famille flamande (3) une partie de la terre de Melisey. L'autre partie était possédée par la maison de Grammont, qui en a conservé le fief jusqu'à la Révolution.

La vieille église de Melisey, dont la fondation était attribuée, comme on l'a dit, à l'ordre des Templiers, a été remplacée tout récemment (1859-1860) par un nouvel édifice construit dans le style gothique moderne. On n'a conservé de l'église précédente que le

(1) M. de Grammont annonçait de la manière suivante, au gouverneur de la Franche-Comté, la levée du siége de son château : « Je ne puis dire autre « chose à Vostre Seigneurie, sinon que, après Dieu et sa sainte mère, j'ai « obligation à V. S. de la délivrance de M. de Sourans et de mes enfans. « D'autres en pourront écrire les circonstances. — Dans les ruines du château « de Melisey, le 5 mai, à 5 heures après midi. — GRAMMONT. »

(2) La tradition a conservé plusieurs particularités relatives au passage de l'illustre vicomte à Melisey. On raconte notamment qu'étant dans ce lieu et allant à la messe avec son état-major, il vint en aide à un enfant qui faisait d'inutiles efforts pour enjamber les abords de l'église, et qu'il le prit par le bras en lui disant : « Tu te souviendras, mon ami, que le maréchal de Turenne « t'a aidé à venir à la messe. » Le surnom de Turenne fut donné dès lors à cet enfant, et c'est encore aujourd'hui le sobriquet d'une famille de Melisey.

(3) Voir p. 78, I, la Note (5).

Digitized by Google

clocher et le chœur, qui ont ainsi gardé leur style roman primitif. Le chœur est devenu la sacristie de l'église actuelle.

L'église de Melisey fut mère, au 17e siècle, de celles de Saint-Germain, Servance et Ternuay. Elle est restée succursale dans la nouvelle organisation paroissiale, la cure cantonale ayant été établie à Servance. — Patrons, SS. Pierre et Paul.

A l'entrée du hameau de la Rue, section de Melisey, le passant rencontre une petite croix de pierre toute simple et sans sculptures, mais vénérable par son ancienneté. Elle porte dans un triangle en relief l'inscription IESUS. MARIA, et au-dessous le millésime 1022. Les sigles bien connus INRI surmontent l'inscription.

Grégoire PIGUET, député au conseil des Cinq-Cents, était né à Melisey. Il est mentionné dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 413.

Canton de Melisey. Ce canton, comprenant 12 mairies et 12,995 habitants, s'étend sur une superficie de 17,000 hectares environ, dans les montagnes limitrophes du département des Vosges. On y cultive principalement la pomme de terre et d'autres racines; son sol produit aussi du seigle, de l'orge, de l'avoine et du froment, mais en quantité insuffisante pour les besoins de la population, qui a dû chercher des ressources dans l'élevage et l'engraissement du bétail et des porcs, et qui a su se créer par là deux branches de commerce importantes. Il se fait aussi dans le canton un assez grand commerce d'écorces et de bois. — Scieries mécaniques à Fresse, Haut du Them, Miellin, Servance. — Fabriques de sabots à Haut du Them et Miellin. — Filature et tissage de coton à Saint-Barthélemy. — Tissages à Belonchamp, Fresse, Haut du Them, Melisey, Servance. — Filature de laine à Melisey. — Tannerie à Servance. — Teintureries à Belonchamp et à Melisey. — Brasserie à Melisey. — Fabriques de carrés de montre à Miellin et à Ternuay. — Fabrique d'horlogerie à Servance. — Tourbières à Ecromagny, Haut du Them, Melisey, Ternuay. — Filons de minerai de cuivre et de plomb à Château-Lambert, de plomb et de cuivre argentifère à Saint-Barthélemy, de plomb sulfuré à Fresse, de fer oligiste à Haut du Them. — Schiste argileux noir et luisant à Ternuay. — A Fresse, carrières de granit, de porphyre vert. — Scierie de granit à Servance. — Restes de châteaux à Saint-Barthélemy, Belonchamp et Château-Lambert.

MEMBREY, chef-lieu de perception, canton de Dampierre-sur-Salon.

Dépendances. La commune de Membrey est divisée en trois sections appelées l'une la CÔTE-aux-Chèvres, la seconde CALOT, la troisième FORT-BARRAU. La section de la Côte possède un moulin établi sur le Vanon.

Digitized by Google

☞ 35 mén. en 1614, — 230 en 1829, — 240 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Ruines romaines de Membrey. Nous écrivions dans l'Annuaire de 1842 :

« Dans le bois communal de Membrey qui est voisin de la Saône et de l'ancienne voie romaine de Langres à Besançon, on a découvert en 1839, enfouis sous le sol à peu de profondeur, des restes de constructions qui sont pour l'archéologue du plus grand intérêt, et qui ne cessent d'attirer sur les lieux un grand nombre de visiteurs savants ou curieux. Depuis 1839, les travaux d'exploration que l'administration a fait entreprendre sur ce point ont agrandi de beaucoup le champ des premières découvertes, et l'on peut aujourd'hui, guidé par les résultats qu'ont amenés les fouilles comme par la configuration du terrain qui environne les débris exhumés, se faire une idée assez exacte de l'étendue de ces ruines.

« Ces restes de constructions occupent un espace de 300 mètres de long, du nord au sud, sur plus de 150 mètres de large; ils sont placés d'une manière à peu près symétrique, et les divers bâtiments auxquels ils ont appartenu devaient former un ensemble d'un bel aspect, une très-vaste habitation ayant deux ailes, et une longue façade à colonnes prenant jour sur une cour spacieuse fermée par des pavillons.

« Les vestiges de mur qui ont été mis à découvert ne s'élèvent guère qu'à un mètre au-dessus de l'ancien sol, et ils sont d'une épaisseur qui varie entre cinquante centimètres et deux mètres passés. Les fondations en sont peu profondes, mais en revanche elles sont creusées dans un terrain assez solide et faites avec beaucoup de soin.

« La partie principale des ruines fait face à la Saône. On rencontre là les restes de deux rangées de bâtiments de différentes grandeurs. L'un de ces bâtiments, celui qui est le plus voisin de la rivière, se compose de cinq ou six pièces contiguës, pavées de belles mosaïques, dont l'une, qui est fort grande et terminée en hémicycle, s'encadre dans des murs qui devaient supporter une voûte, à en juger par l'extrême épaisseur qu'on leur avait donnée.

« Au midi des appartements dont on vient de parler se trouve un autre groupe de pièces au centre desquelles on voit une salle de bains avec piscine demi-circulaire, dans laquelle on descendait par trois gradins encore bien conservés.

« L'autre série de bâtiments présente deux murs de quatre-vingts mètres au moins de longueur, parallèles et distants l'un de l'autre de quarante centimètres seulement. La disposition de ces murs peut s'expliquer ainsi : l'un soutenait des marches, et l'autre des colonnes dont on voit encore les bases et plusieurs fûts. Ces co-

Digitized by Google

lonnes, de trente-deux centimètres de diamètre, formaient un portique où vraisemblablement prenaient entrée une longue suite de pièces qui sont placées à l'est.

« A l'extrémité sud du portique paraissent en saillie sur la cour quelques pièces, dans l'une desquelles aboutissent à une sorte de foyer commun de longs tuyaux de briques qui circulent sous les mosaïques de plusieurs chambres, et qui semblent former le système de chauffage que les Romains employaient, disent les gens de l'art, pour préserver de l'humidité les murs de leurs appartements, et conserver en bon état les peintures dont ils étaient ornés (1).

« Les deux ailes du bâtiment paraissent aussi formées chacune d'une double ligne de constructions. Dans celle du nord on n'a mis au jour jusqu'à présent (4 juillet 1841) qu'une seule chambre et quelques pans de murailles.

« A l'ouest et au sud de la cour, des sondages ont fait découvrir de semblables débris.

« Partout à peu près, les murs des appartements sont revêtus à l'intérieur d'une triple couche de crépi : 1° un mortier ordinaire, 2° un mortier plus fin, 3° un léger enduit composé de poudre de marbre blanc et de très-bonne chaux. Sur ce crépi paraissent des peintures à fresque ressemblant par la couleur et la composition à celles de Pompeï.

« Tous les jours on exhume des pièces de fer, de bronze, de plomb, des outils divers, des haches, des armes, des fragments de marbre, des corniches en vergenne; des débris de meules à moudre; enfin de nombreux morceaux d'un verre très-épais que la lumière peut traverser, mais qui ne laisse point apercevoir les images (2).

« On a recueilli pareillement un certain nombre de médailles : trente-trois pièces en bronze à l'effigie de Commode, de Probus,

(1) Dans une savante relation des fouilles que l'empereur d'Autriche fit effectuer en 1815 à Spalato, ville bâtie sur une partie des ruines de l'antique Salone (Dalmatie), nous remarquons ce qui suit : « On commença les travaux « par déblayer une portion du site de l'ancien palais de Dioclétien... Ayant « mis à découvert une partie de cet édifice, on trouva un plancher formé « principalement en mosaïque, et, sous ce même plancher et dans l'intérieur « des murs, on a rencontré des tuyaux d'argile au moyen desquels *les pièces qui « composaient cette portion de l'édifice étaient chauffées.* » Il est probable, en effet, que, quand les Romains employaient un mode de chauffage aussi dispendieux, ils n'avaient pas simplement pour but d'assainir le rez-de-chaussée de leurs habitations. Divers articles insérés dans le *Bulletin monumental* viennent à l'appui de cette opinion.

(2) Il y a des raisons de croire que ce verre était transparent quand on en a fait usage, et qu'il n'est devenu opaque qu'en perdant à l'humidité, comme notre verre à vitre, une petite quantité de silicate alcalin.

Digitized by Google

d'Antonin et Faustine, deux cent quatre-vingt-six pièces en cuivre et en argent, ainsi qu'une statuette de bronze représentant le dieu Janus au double visage. Des urnes lacrymatoires en terre cuite et une cuiller d'argent d'une forme particulière ont été de même découvertes dans ces derniers temps.

« Quant à la destination primitive de ces constructions où l'on rencontre tant de précieux débris, bien des conjectures sont mises en avant. Nous ne croyons pas nécessaire de rapporter ici ces diverses hypothèses. Nous dirons seulement qu'à la vue de ces portiques, de ces marbres, de ces fresques, de ces salles pavées de mosaïques, de tout cet intérieur qui révèle le luxe et la puissance, quelques personnes ont pensé que cette somptueuse demeure était habitée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne par un de ces hauts administrateurs que Rome préposait au gouvernement du pays. »

Dans une notice sur les mosaïques de Membrey insérée dans le premier volume des *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, le docteur Pratbernon a fait l'historique de leur découverte en 1839. « A quelques cents mètres de ces ruines, ajoute-t-il, on rencontre la grande voie romaine de Besançon à Langres, encore assez bien conservée..... Le coteau voisin des ruines où passe cette route est désigné dans des titres de Membrey sous le nom de côte *Appia*; la petite rivière également voisine, le Vanon, s'appelait autrefois le *Nervain*. Un peu plus haut, la *Romaine* se jette dans la Saône, vis-à-vis le village de Recologne, *Romana Colonia*. Le petit bois où sont les ruines s'appelle le bois des *Manges*, et ce nom, que l'on rencontre dans d'autres parties du pays, paraît être dérivé de *managium* ou *mansionagium*, mots gaulois latinisés qui signifient *maison, mansion, demeure.* »

La première découverte des ruines romaines de Membrey fut due à des indications données par M. Amédée Thierry, alors préfet de la Haute-Saône. D'après la simple inspection des lieux, le savant auteur de l'*Histoire des Gaulois* avait conjecturé que des fouilles y feraient reconnaître les restes d'un établissement romain. Cette hypothèse a été pleinement justifiée.

Qu'a-t-on conservé des cinq belles mosaïques remises au jour à Membrey? Seulement quelques fragments épars. Tout d'abord dégradées faute de précautions par la gelée, elles ont été ensuite abandonnées à de faux amateurs, et mutilées par eux. La Société d'agriculture de la Haute-Saône a du moins un beau dessin de la grande mosaïque qui se terminait en hémicycle, dessin fait par M. Le Beuffe, architecte. La Commission d'archéologie possède aussi le dessin colorié d'une autre mosaïque et le plan général des ruines de Membrey. Ce dernier dessin et le plan, fort bien exécutés,

Digitized by Google

sont dus à M. Robert, instituteur à Savoyeux en 1842, aujourd'hui caissier à la papeterie de MM. Chalandre et Cie. M. l'abbé Gatin, curé d'Héricourt, conserve soigneusement le plan des deux principales mosaïques, dû aussi au talent de M. Robert. — La publication de M. Matty de la Tour, ingénieur des ponts et chaussées, est le plus beau travail qui ait été exécuté sur la villa du bois de la Mauge. Mais elle n'a été tirée qu'à un fort petit nombre d'exemplaires et ne se trouve point dans le commerce de la librairie.

Autres notes historiques. On voit à Membrey les ruines d'un château féodal. La terre du village paraît avoir relevé pendant tout le moyen âge du fief principal de Ray, qui a continué d'être tenu jusqu'à la fin du 17e siècle par la maison de ce nom, et transmis par une alliance à la famille de Marmier. Celle-ci est restée en possession du sous-fief de Membrey jusqu'en 1789.

Il y avait une église à Membrey dès le 11e siècle; un document de 1211 mentionne l'*ecclesia de Membre* (1). Cette église fut mère de la chapelle de Brotte au 13e siècle : cela dit assez qu'elle avait alors une circonscription paroissiale assez étendue pour avoir besoin d'un démembrement qui rendît plus commode le service du culte. La chapelle de Brotte est encore dépendante de la paroisse de Membrey, dont l'église a été maintenue succursale par décret du 30 sept. 1807. — Fête patronale, l'Assomption.

L'église de Membrey a été reconstruite totalement en 1831. On y remarque un beau tombeau d'autel en marbre blanc, une chaire antique d'un beau style, et trois tableaux neufs qui sont estimés.

Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

Meneuvres (Les). V. *Montagne.*

(1) En citant ce document p. 71 de ses *Glanures,* Ch. Longchamps en rapporte un extrait : « Je, Hugues de Vesoul, curiez de Membre, fais savoir à toz... que oun descorz fust entre les seignours de Bellevas, d'une part, et Cobais de Fontenoy, d'atre, sus ce que... Cobais jurai sus saintes avangles, en plene asise a Monboson, devant lo bailli, que terroit mon ordenement de ast et de bes... (Cobais jure d'exécuter de *ast* et de *bes* la sentence arbitrale du curé Hugues. Ces deux expressions du langage judiciaire du 13e siècle sont de nature à exercer la sagacité des érudits.) » Nous hasarderons une explication à ce sujet. Longtemps on a conservé dans l'ancienne Séquanie les dénominations romaines, surtout en matière de mesures, de poids et de monnaies. Or l'*as* romain était à la fois l'unité mensurale, l'unité pondérale et l'unité monétaire. Il se divisait en douze fractions appelées *onces.* Dans l'échelle des fractions on trouve le *bes,* qui représentait huit onces (les deux tiers de l'as). En acceptant d'avance, de *ast* et de *bes,* la sentence du curé de Membrey, Cobais se soumettait à payer la somme réclamée ou la mesure agraire revendiquée, mais seulement jusqu'au tiers des conclusions prises contre lui.

Digitized by Google

MENIL D'AMONT et D'AVAL. V. *Haut du Them.*
MENNEROYE (La). V. *Equevilley.*

MENOUX (1), canton et perception d'Amance.

Dépendance. L'ancien moulin JEAN-DARD, ainsi appelé du nom de son premier propriétaire. Ce moulin fonctionnait sur un étang alimenté par plusieurs sources. Il ne peut plus marcher aujourd'hui, par suite des attérissements qui ont comblé une grande partie de l'étang.

☞ 74 mén. en 1614, — 150 en 1829, — 156 en 1864. = ✉ Amance.

Notes historiques. Un amateur d'antiquités ayant fait des recherches sur deux points de la commune situés l'un à 500^{m} N. du village, l'autre à 1,500^{m} O., il y a trouvé des restes de fondations et des cercueils de pierre renfermant des ossements humains; il y a trouvé aussi des débris d'armes de guerre (sabres et lances), des tuileaux romains de diverses dimensions, des fragments de poteries antiques, et une dalle de 1^{m} sur 0^{m}65 sur laquelle est représenté un personnage tenant d'une main une espèce de hache et de l'autre un vase. Cette dalle a été achetée par M. Poutot, propriétaire à Breurey-lez-Faverney. Serait-elle un monument du culte druidique? Ces ruines sont à la faible profondeur de 1^{m} à peine : il serait donc peu dispendieux d'y faire pratiquer de nouvelles fouilles.

Menoux, placé au centre de localités très-anciennes, est lui-même d'origine fort reculée, puisqu'il en est fait mention dans la légende des deux martyrs Berthaire et Attalène, mis à mort au 8^{e} siècle.

On ne sait en quelle année fut bâtie son église. Dans une de ses chapelles se voit le millésime 1679, qui indique vraisemblablement l'âge de cette chapelle; mais l'église doit être de beaucoup plus ancienne : elle fut mère de celle de Cubry-lez-Faverney au 17^{e} siècle; donc elle était déjà importante alors. D'ailleurs, dans un titre de 1150 figure *Guido presbiter de Manor.* La partie basse et le clocher ont été reconstruits en 1782. On y remarque une chaire d'un grand mérite à cause de ses belles sculptures, ainsi qu'un retable non moins bien ciselé et qui présente notamment quatre colonnes torses magnifiques. Momentanément laissée à l'état de chapelle, elle est redevenue église paroissiale en vertu d'une ord. royale du 22 août 1821. — Patron, S. Julien.

La terre de Menoux était possédée en partie par l'abbé de Faverney, et en partie par un seigneur laïque. La comtesse de Raigecourt eut la dernière cette seigneurie.

(1) Etym. celtique : *Mane,* colline, *or,* bord, *maneor,* bordé de collines; ou *man,* petit, *or,* ruisseau. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 71.)

Digitized by Google

Grès du premier étage du terrain liassique. — Gîtes pauvres (non exploités) de minerai de fer pisiforme.

MER (La). V. *Faucogney*.

MERCELINE (La). V. *Voivre*.

MERCELLE (La). V. *Melisey*.

MERCEY-SUR-SAÔNE, canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Beaujeu.

Dépendance. Une maison habitée par le passeur du bac établi sur la Saône entre Mercey et Savoyeux.

☞ 55 mén. en 1614, — 128 en 1829. — 147 en 1864. = ✉ Dampierre.

A cent et quelques mètres S.-O. de Mercey, on rencontre dans le bois appelé *le Vernois* trois tertres arrondis qui ont à peu près la même forme, la même élévation, et un diamètre d'environ 35m. Ces mamelons ont été respectés jusqu'à nos jours, parce qu'on les a considérés d'âge en âge comme des *tumuli* romains. Nous sommes de ceux qui auront toujours de la vénération pour les vieilles sépultures; mais ne pourrait-on pas fouiller un des trois mamelons de Mercey, afin d'en étudier l'intérieur et de vérifier ainsi si réellement ils recouvrent des *tumuli* antiques (1)? — Ce qui indique l'ancienneté du village de Mercey et de son église, c'est cette mention extraite d'un titre de 1172 : *Henricus clericus do Merceio.* On voit par là que Mercey avait dès le 12e siècle, sinon une église, du moins une chapelle desservie par un *clerc.* Cette chapelle, devenue filiale de celle de Motey au 17e siècle, a été reconnue succursale par décret du 30 sept. 1807. Aujourd'hui l'église de Motey n'est plus qu'une chapelle de la paroisse de Mercey. Du reste on a beaucoup d'exemples d'une pareille interversion des rôles en comparant l'organisation paroissiale actuelle avec l'ancienne. — L'église de Mercey, reconnue comme trop exiguë, a été reconstruite en 1858. — Patron, S. Jérôme. = Mercey fut un moment chef-lieu d'un canton qui comprenait dix communes : Mercey, Beaujeu, Corneux, Motey, Pierrejux et Quitteur, Queutrey, Saint-Vallier, Seveux, Vaudey et Vellexon. Ces dix communes font aujourd'hui partie du canton de Fresne-Saint-Mamès, à l'exception de Corneux, qui est entré dans celui de Gray. = Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes non exploités de minerai de fer en grains.

(1) Nous lisons dans *la Franche-Comté à l'époque romaine,* par M. le président Clerc : « On prétend que les Romains, ensevelissant les morts sur les champs de bataille, creusaient des fosses pour y déposer les corps. Dans nos *tumuli,* au contraire, les morts ont été déposés sur le sol et couverts de pierres et de terre. »

Digitized by Google

MERCEY (canton de Combeaufontaine). V. *Gevigney*.

MERDE DE CHIEN. V. *Frânois*.

MERSUAY (1), canton de Port-sur-Saône, perception de Breurey.

Dépendance. Un moulin situé sur le ruisseau de Courcelles.

☞ 47 mén. en 1614, — 131 en 1829, — 160 en 1864. = ✉ Faverney.

On fait remonter la fondation de Mersuay à l'an 800. Selon la même tradition, ce lieu aurait commencé par un moulin qui était placé à peu près au milieu du village actuel. = Mersuay était possédé autrefois par des seigneurs qui en portaient le nom : *Henricus de Mersuayo* vivait en 1407. Cette terre appartenait en 1785 à M. Maignien, ancien capitaine de troupes légères. = Eglise qui était déjà paroissiale au 13e siècle; elle a été maintenue succursale par décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Nicolas. = Dépôt argilo-sablonneux avec gîtes pauvres de minerai de fer pisiforme. — Exploitation de sable pour le moulage de la fonte.

MESEY (Les). V. *Montagne*.

MEUNIER (Le Petit-). V. *Voivre*.

MEURCOURT, canton de Saulx, chef-lieu de perception.

Dépendances. Trois moulins mus par le ruisseau de la commune, savoir : le moulin de la BISE, le moulin du MILIEU et le moulin ROUGE.

☞ 56 mén. en 1614, — 200 en 1829, — 230 en 1864. = ✉ Conflans.

Sur plusieurs points du territoire de cette commune on a découvert des tombeaux de pierre, des ossements humains, des tuileaux, des médailles, notamment sur la hauteur dite *Champ-Vaulot*, située au sud de Meurcourt. Le sommet de cette éminence annonce par sa configuration qu'il fut anciennement remué par la main de l'homme. Les travaux se prolongeaient même à l'ouest. Ce qui rend encore plus vraisemblable que le Champ-Vaulot, maintenant à l'état de forêt, fut jadis habité, c'est un chemin qui y aboutissait, mais qui est depuis longtemps abandonné. — M. Dépierres, avocat à Lure, a visité et étudié les lieux; il y a vu un des campements qu'occupa l'armée de César peu avant la bataille que le général romain livra au chef germain Arioviste « sur le terrain découvert qui s'étend entre Meurcourt, Villers et Abelcourt. » (V. *Ehuns*, I, 215.) = Meurcourt dépendait avant la Révolution de la comman-

(1) Etym. celtique : *Mars, mers*, bord, *vaes*, prairie. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 72.)

Digitized by Google

derie de la Villedieu-en-Fontenette. On y voit les restes d'un château qui fut ruiné, à ce qu'il paraît, pendant les guerres du 16e siècle; il ne figure plus sur la carte de Ferdinand Lannoy (1579). = L'église de Meurcourt, paroissiale dans l'ancienne organisation diocésaine, a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Vincent. = Beau point de vue à la lisière septentrionale de la forêt communale dite *Bois-Dessus*. — Exploitation de gypse appartenant au terrain keupérien. — Carrière ouverte sur un calcaire subordonné au même terrain.

MEURCOURT (Le), ruisseau.

Il a sa source principale à la fontaine de la Baronière, territoire de Meurcourt. Après avoir traversé la prairie de ce village, il arrose les prés de la Villedieu et d'Equevilley, et tombe dans la Lantenne près de Mersuay. — Ecrevisses. — Ses eaux ont la propriété de pétrifier les matières végétales exposées à leur courant.

MIELLENOT (Le). V. *Servance.*

MIELLIN, canton de Melisey, perception de Servance.

Dépendances. Les sept hameaux ci-après : le CHAMP DE LA GRANGE, les FRECHINS, la FORGE, les GRANGES DU DROIT, les GRANGES DE L'ENVERS, les LANDRES-DESSUS, les LANDRES-DESSOUS; — l'ancienne verrerie, aujourd'hui maison forestière dans le bois impérial de la Ravalle; — la ferme du PRÉ-LE-PY; — trois moulins, cinq scieries, deux ribes, une fabrique de serrures et une fabrique de carrés de montre. ☞ ... mén. en 1614, — 133 en 1829, — 118 en 1864. = ✉ Servance.

Il y avait à Miellin une chapelle de style roman qui portait le millésime 1111; ses fenêtres plein-cintre étaient beaucoup plus hautes et plus larges au chœur que dans le reste de l'édifice. Cette vieille chapelle a été démolie en 1819, et remplacée par une construction moderne, qui a elle-même fait place en 1849 à l'église actuelle. En creusant les fondations de ce dernier édifice, on a déterré un certain nombre de pierres taillées provenant évidemment d'un bâtiment qui avait été jadis attenant à l'antique chapelle de 1111. On croit dans le pays, d'après la tradition, que là fut une maison de Templiers. Elle aurait donc été détruite lors de la suppression de l'ordre au 14e siècle. — Miellin a longtemps dépendu de Servance pour le culte; c'est seulement en 1807 que son église est devenue succursale. — Patron, S. Main. — Cloche qui date de 1683; elle porte cette inscription : MAR. S. BLAISE, ORA PRO NOBIS. Cela indiquerait-il que l'antique chapelle de Miellin était sous le vocable de Saint-Blaise? = Miellin fut une des terres dotales de l'abbaye de Bithaine, qui y a conservé ses droits seigneuriaux jus-

Digitized by Google

qu'en 1789. = Ce village, après avoir eu sa mairie propre en l'an VIII, a été soumis, quelques années après, à l'administration municipale de Servance. Une ord. royale du 11 avril 1822 lui a rendu sa mairie particulière. = Il se fait dans cette commune, riche en forêts, un important commerce de bois, témoin les cinq scieries qui y sont en activité, et où les billes sont débitées en planches, madriers, lambris, lattes, etc. On y fabrique aussi des sabots. = Ses couches géologiques offrent le groupe du granit, le groupe du porphyre de schiste et le groupe du porphyre noir.

MIÉVILLERS. V. *Cendrecourt.*

MIGNAFANS, canton de Villersexel, perception de Vellechevreux.

☞ 16 mén. en 1614, — 38 en 1829, — 44 en 1864. = ✉ Courchaton.

Cette commune faisait partie de l'ancienne seigneurie de Granges. *(V. ce nom.)* Après avoir eu sa mairie en l'an VIII, elle fut réunie à Granges-le-Bourg par décret du 20 juillet 1807, puis à Granges-la-Ville par ord. royale du 28 avril 1824. Une ord. du 8 avril 1832 lui a rendu son administration particulière. = Mignafans dépend de Granges-la-Ville pour le culte. = Arbre remarquable près du chemin de Mignafans à Secenans. — A la pointe méridionale du bois Chardenot, carrière ouverte sur le calcaire dit *muschelkalk.*

MIGNAVILLERS, canton de Villersexel, perception d'Athesans.

☞ 29 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 140 en 1864. = ✉ Villersexel.

Mignavillers dépendait anciennement, comme Mignafans, de la baronnie de Granges. Aujourd'hui il a sa mairie particulière. (Ord. royale du 15 février 1835.) Mais il reste une des sections co-paroissiennes de Granges-la-Ville. = Cette commune possède trois moulins établis sur le ruisseau dit le Scey. — Près du village, carrière ouverte dans le grès vosgien. = Au lieu dit *le Machant*, cimetière antique, où l'on a découvert un squelette les pieds vers l'orient et entouré de pierres brutes, plates et posées sur champ. Parmi les sépultures on recueille des tuileaux romains; on y a trouvé une lame de sabre.

MIGNERET (Le). V. *Semmadon.*

MILAUDON. V. *Ruhans.*

MILLARDETS (Les). V. *Rioz.*

MILLEROT. V. *Ambiévillers.*

MILLET (Moulin). V. *Lantenne.*

MILLOT (Moulin). V. *Dampierre-lez-Montbozon.*

Digitized by Google

MILLOTS (Les). V. *Moimay*.
MILLOTTE (Ferme). V. *Lure*.
MINELLE (La). V. *Corre* et *Jonvelle*.
MIOLIN (Le). V. *Bassigney*.
MIRADAXER. V. *Esmoulières*.
MISEREY. V. *Calmoutier*.

MOFFANS (1), canton et perception de Lure.

Dépendances. Quatre moulins à farine établis sur le Rognon, — et trois maisons isolées, dont deux en ROUGEMONT.

☞ 48 mén. en 1614, — 190 en 1829, — 236 en 1864. = ✉ Lure.

Le village de Moffans existait déjà dans la première moitié du 13e siècle. Il était tenu en fief, en 1310, par des seigneurs qui y avaient un château et qui étaient de la maison des comtes de Montbéliard. Ces seigneurs portaient le nom du village. Leur famille paraît s'être éteinte vers la fin du 16e siècle, après avoir donné trois chevaliers à la confrérie de Saint-Georges, en 1519, 1536 et 1572. Après eux, la terre de Moffans entra dans la terre de Granges, dont elle fit partie jusqu'à la révolution française. On voit à l'ouest du village les vestiges de l'ancien château seigneurial. = Sur un autre point de la commune existent les traces d'une voie romaine. Par ou près Moffans passait en effet la route de Mandeure à Luxeuil par Saulnot, Malbouhans et Baudoncourt. = Moffans avait, dès le 17e siècle, une église paroissiale (2) qui a été reconstruite totalement en 1839, moins le clocher, qu'on a conservé alors, puis exhaussé en 1862. Il est aujourd'hui surmonté d'une flèche remarquable, due au talent de M. l'architecte Grandmougin, ainsi que les belles boiseries qui décorent l'intérieur de l'église neuve. — Cette paroisse est placée sous l'invocation de S. Christophe. = La commune de Moffans possède, outre les quatre moulins mentionnés plus haut, deux tissages de coton, vingt tisseranderies, une teinturerie, deux huileries et une tuilerie. L'exploitation de deux bonnes carrières fournit aux villages voisins des pierres à bâtir.

MOIMAY (3), canton et perception de Villersexel.

Dépendances. Les MILLOTS, hameau; — les fermes appelées GRANGE D'ANCIN, GRANGE DU MONT, GRANGE-MARNAUX.

(1) Etym. celtique : *Morfa*, marais, *morfan*, *moffan*, marécageux. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 73.)

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

(3) Etym. celtique : *Moyl*, élévation, *maes*, prairie. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 73.)

Digitized by Google

☞ 21 mén. en 1614, — 76 en 1829, — 110 en 1864. = ✉ Villersexel.

Le village de Moimay dépendait de la terre de Villersexel. Son église, qui appartenait en 1130 au prieuré de Marast et était déjà paroissiale au 12e siècle, fut mère de celle d'Esprels au siècle suivant, et des églises d'Aillevans et de Longevelle au 17e et au 18e siècle : cela dit assez quelle importance elle eut et conserva longtemps. Elle dépendait du chapitre de Dole. Elle a été reconstruite en 1849, sauf le clocher. — Patron, S. Barthélemy. = Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Gypserie près du cours de l'Ognon.

MOISAMBEAU (Le). V. *Servance*.

MOIVRE (Le). V. *Vitrey*.

MOLENRUPT. V. *Magny-lez-Jussey*.

MOLAY (1), canton de Vitrey, perception de Cintrey.

Dépendances. Le hameau de LAITRE, où sont, avec l'église paroissiale de la Rochelle et de Molay, la cure, la maison d'école des garçons, et sept maisons habitées par neuf ménages; — les deux fermes de la VAU, situées tout près du finage de Malvillers, au N.-E. de Molay; — deux maisons isolées sur la route de Cintrey à Morey; — un moulin sur le ruisseau dit la Rigole. — Un autre moulin existe, sur le même cours d'eau, à l'entrée septentrionale du village de Molay.

☞ 68 mén. en 1614, — 92 en 1829, — 93 en 1864. = ✉ Morey.

Une voie romaine dont on voit des traces au territoire de Cintrey se prolongeait sur celui de Molay, où elle traversait le bois de la Salle, et de là se dirigeait vers le camp de Bourguignon. C'était une des bifurcations de la route de Langres à Port-sur-Saône. (V. MOREY.) — *Pierre qui vire* près du canton de vignes qui termine au sud le territoire de la commune. = On voit à Molay les ruines d'un château féodal qui appartenait jadis à la famille de Jacques de Molay, célèbre et dernier grand-maître des Templiers, qui mourut sur le bûcher le 13 mars 1314 (2). Jusqu'à nos jours, les historiens comtois avaient fait descendre Jacques de Molay de la maison de Longwy.

(1) Etym. celtique : *Mawlyd*, boueux, fangeux. Le village est en effet construit sur un terrain marécageux, on pourrait dire sur une nappe d'eau. Quand on veut faire des fondations à la faible profondeur d'un mètre, les tranchées sont aussitôt envahies par des infiltrations. Aussi a-t-on renoncé à établir des caves dans ce village, qui est surnommé en patois *Moela l'emboerba*.

(2) Jacques de Molay a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 401.

Digitized by Google

Il est maintenant établi qu'il était le fils d'un simple gentilhomme vassal du sire de la Rochelle. Celui-ci le tint sur les fonts du baptême, et lui donna dans diverses circonstances des marques d'affection. Le fait semble démontré d'une manière incontestable par Ch. Duvernoy dans son *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, acquis des héritiers de ce savant par la Bibliothèque de Besançon. D'après Ch. Duvernoy, une famille portant le nom de notre Molay existait dès le 12e siècle; Aimé de Molay, chevalier, qui vivait en 1138, en aurait été le premier membre connu. Son arrière-petit-fils, Girard, dont il serait parlé dans un titre de 1253, aurait laissé deux fils : Jacques, le grand-maître, et Girard, qui réunit au fief de Molay celui de Bourbévelle. Sa descendance se serait éteinte en 1344, dans la personne de Guillaume, vicaire-général de Besançon. — La tradition locale raconte qu'à une certaine heure de la nuit, on voit apparaître dans une forêt voisine une grande figure couverte d'un grand manteau blanc, sur lequel se détache une croix rouge. C'était le costume des Templiers. — La terre de Molay fut tenue, aux 15e, 16e et 17e siècles, par la famille dauphinoise de Lassau. Au 18e siècle, elle appartenait à la princesse de Lillebonne, qui possédait en même temps Saint-Julien, Champlitte en partie, Mantoche, etc. = L'église de Laitre, bâtie vers 1520 comme simple chapelle, fut agrandie en 1624, puis restaurée en 1782. Reconnue comme succursale par le décret du 30 sept. 1807, elle a pour sections co-paroissiennes Cintrey, la Rochelle et Molay. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — On y voit une tombe monumentale du style de la Renaissance, qui porte quatre écussons et l'inscription suivante : QUI PASSUS ES DNE MISERERE NOBIS. CY GISET NOBLE SEIG LOIS DE LASSAV ESCVER ET DAMOISELLE ANNE DE PAVYOT SA FEME ET COMPAIGNE QUI DECEDARET SCAVOIR LEDICT SR LE 5 MAY 1538 ET LADICTE DAMOISELLE LE 24 DECEMBRE 1548. REQUIESCANT IN PACE. Les armoiries sont celles de Lassau (d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre limaçons de même, ayant têtes et cornes d'argent), de Pavyot (trois croissants, deux en chef et un en pointe), et de Cyrogne (trois têtes de maure au franc quartier, chargé d'un lion). Une autre pierre tumulaire porte le nom de « hon. homme Regnavld Aillet, qvi trespassa le 5 d'aost 1558. » = Carrière ouverte sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien. — Grès du premier étage du terrain liassique. — Calcaire et marne du deuxième étage liassique.

MOLLANS, canton de Lure, perception de Vy-lez-Lure.

Dépendances. La NITRIÈRE, hameau; — le château de Mme Detroyes, construit en 1850 dans une belle situation, sur l'emplacement de l'ancien château seigneurial de Mollans.

☞ 80 mén. en 1614, — 190 en 1829, — 189 en 1864. = ✉ Lure.

Digitized by Google

Mollans a eu des seigneurs de nom et d'armes : en 1286 vivait Jacob de Mollans, chevalier; en 1291, Humbert de Mollans, damoiseau. De la famille de ces seigneurs était Philibert de Mollans, écuyer du duc de Bourgogne, et maître-visiteur des arsenaux et artillerie des rois de France et d'Angleterre. Il entreprit deux fois le voyage de la Palestine, pour satisfaire sa dévotion en visitant les lieux saints, et en rapporta une partie des reliques de S. Georges, dont il fit présent à l'église de Rougemont, où il institua, l'an 1390, une confrérie sous l'invocation de ce glorieux martyr. — La terre de Mollans était possédée par les Macon d'Esboz lorsqu'elle fut achetée par François Damedor, titré chevalier par lettres du 22 nov. 1629; et c'est en faveur du petit-fils de celui-ci, Claude-François Damedor, qu'elle fut érigée en comté par lettres du mois d'avril 1713 (1). La famille Damedor de Mollans, après avoir possédé cette terre jusqu'à la Révolution, y a conservé encore des propriétés. = L'église de Mollans, qui était paroissiale dès le 17e siècle (2), remonte par cela même à une époque antérieure, du moins pour le chœur. Quant à la nef, elle date de 1698, ainsi que l'indique cette inscription qu'on lit au-dessus de la porte latérale de gauche : PACE FACTA SVM. - 1698. — Un certain nombre de pierres tumulaires font partie du pavé de la nef; mais elles sont masquées par les bancs qui le couvrent. On peut voir seulement, près de la table de communion, la tombe de « messire François Galmiche, presbitre-curé de Molans, décédé le 31 mars 1758. » Dans la chapelle Saint-Sébastien se trouve l'épitaphe de CLAVDE FRANÇOIS DAMEDOR CONTE DE MOLANS, SEIGNEVR DE BOVRGVIGNON, OISELEY *(sic)*, PIEPAPE, ET GENTILHOMME ORDINAIRE DES ETATS DE BOVRGOGNE. C'est le seigneur Damedor qui fut titré comte en 1713. Il mourut le 24 juin 1731. = L'église de Mollans, maintenue succursale en 1807, a pour patron S. Germain. Elle dépendait du chapitre de Vesoul avant la Révolution, ainsi que les églises de Baulay, Auxon, Calmoutier, etc. On pourrait énumérer ici *dix-sept* bénéfices dont était pourvu cet *insigne* (3) chapitre, qui, composé de neuf chanoines y compris son doyen, avait le droit de patronage sur dix-sept églises, c'est-à-dire la meilleure part dans leurs revenus, sans compter les droits temporels qu'il percevait comme seigneur laïque dans plusieurs localités soumises à son patronage sacerdotal. Le pauvre chapitre!..... — Une croix double en fer se voit sur le mur du jardin de la cure, à

(1) L'abbé de Billy, *Hist. de l'Univ.*, II, p. 397.

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

(3) De tout temps, dit D. Grappin (*Alm.* 1785), ce chapitre a tenu un des premiers rangs dans les assemblées du clergé de la province, après les chanoines de Saint-Etienne et de Saint-Jean, et il a été maintenu par arrêt dans le droit de prendre le titre d'*insigne*.

Digitized by Google

l'angle de deux rues principales. Une tradition locale indique ainsi les circonstances qui en amenèrent l'érection : une confrérie en l'honneur de S. Sébastien, établie de temps immémorial à Mollans, aurait fait, en un temps de peste dont on ne précise pas l'époque, une procession pour éloigner la maladie, et aurait promis d'élever, si la localité en était préservée, une croix qui serait le signe de sa reconnaissance. Mollans n'ayant point été envahi alors par la peste, la confrérie aurait accompli fidèlement son vœu. = Au centre du village jaillissent trois sources qui alimentent une jolie fontaine toujours abondante même pendant les sécheresses, et dont l'eau ne se trouble nullement à la suite des pluies les plus torrentielles. = Un violent incendie détruisit à Mollans, dans l'après-midi du 14 juillet 1818, quarante-et-une maisons habitées par plus de cinquante ménages; bâtiments, fourrages, grains déjà récoltés, linge, mobilier, tout fut consumé dans l'espace d'une heure. — Ce village, qui avait été désolé par une épidémie en 1814, a été encore envahi par le choléra de 1854 (1).

MOLVAUX. V. *Cult.*

MONGUE (Moulin de la). V. *Granges-le-Bourg.*

MONNINS (Les). V. *Filain.*

MONNOT. V. *Georfans.*

MONT (Le). V. *Saint-Germain* et *Plancher-Bas.*

MONTAGNE (La), canton de Faucogney, perception de la Longine.

Dépendances. Cette commune est appelée *la Montagne* à cause de sa situation élevée à l'extrémité septentrionale du canton de Faucogney. Elle se compose du MARCHESSANT, village qui en est le chef-lieu, et d'un certain nombre de hameaux et fermes épars sur son vaste territoire. En voici les sections principales : les hameaux des GENÊTRES, du MARTENOT, des MENEUVRES, de l'ORLIENT, du grand et du petit Saulcy. — *Fermes isolées :* les ABATEUX, la BBOSSE, le CREUX-LA-MINE, l'ENHY, le-FEING DE MOUGEOT, le FEING-LAURENT, les FEIGNES, les GRANGES-FLAON, les GRANGES DE LA VOIE DU BAN, les MESEY, le PRÉ-LA-LIÈVRE, le RANG DU DROIT. — *Maisons isolées :* les GRAVEY, le PRÉ DES DEUX, le RUZ DE MERILLE, les SAUMAGES, les VALMONTS, le moulin D'AVAUX.

(1) *Deux cent soixante-quinze* communes du département ont payé tribut au fléau : 91 dans l'arrondissement de Vesoul, où l'épidémie s'est manifestée d'abord; 125 dans l'arrondissement de Gray; 59 dans l'arrondissement de Lure. Le nombre des cas s'est élevé à 19,154, et celui des victimes à 8,522. Huit médecins, 14 sœurs de charité, 9 prêtres, 8 instituteurs, 10 maires et 4 adjoints sont morts victimes de leur dévouement. (*J. de la Haute-Saône* du 16 sept. 1854.)

Digitized by Google

☞ ... mén. en 1614, — 126 en 1829, — 133 en 1864. = ✉ Faucogney.

Cette commune, qui dépendait, ainsi que Corravillers, la Longine, etc., de la terre de Faucogney, n'a son existence propre que depuis la formation des divisions territoriales adoptées en l'an VIII. C'est un territoire curieux pour l'habitant de la plaine, à cause de ses sites pittoresques et de ses beaux points de vue. — Sur sept tourbières qu'on y a exploitées, cinq sont complétement épuisées, et deux seulement continuent de donner des produits. — Son sol est assis sur le groupe du granit. On y rencontre aussi des lambeaux de grès vosgien. = Daval (Nicolas), né au Marchessant vers 1630, professeur de philosophie et de théologie distingué, a sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 97. = La Montagne dépend pour le culte de Corravillers.

Montagne (La). V. *Fresse* et *Ternuay*.

MONTAGNEY (1), canton et perception de Pesmes.

Dépendance. Le hameau de la Gaillarde, ainsi appelé à cause de sa situation près du bois communal de ce nom, et composé d'un moulin avec deux maisons isolées.

☞ 68 mén. en 1614, — 168 en 1829, — 184 en 1864. = ✉ Pesmes.

Notes historiques. Montagney a une origine fort ancienne. Ce qui l'atteste, c'est qu'au 8e siècle il aurait été dévasté, d'après la tradition locale, par les Arabes qui parcoururent alors le pays de la Saône aux Vosges. La tradition s'appuie, pour ce dernier fait historique, sur ce témoignage qu'un creux de rocher porte encore la dénomination de *Baraque des Sarrasins*.

Ce village paraît avoir été, au 11e et au 12e siècle, un rendez-vous de chasse des comtes de Bourgogne, auxquels il avait été inféodé comme faisant partie de la terre de Choye, et qui y avaient droit de gîte aux chiens, c'est-à-dire le droit d'y faire nourrir leur meute aux frais des habitants. Plus tard ce droit fut transformé en une rente annuelle de vingt livres, qui fut dès lors le seul impôt exigé par le souverain : Montagney avait été affranchi de bonne heure des redevances dues au seigneur, qui lui avait concédé des priviléges dont ne jouissaient pas les communautés voisines. Ainsi, dès le 15e siècle, un maire et des échevins administraient déjà les biens communaux.

(1) Etym. celtique : *Montagne*, élévation, *montagney*, qui est sur une élévation. Il tire son nom de sa position au-dessus de la vallée de l'Ognon. Les chartes du moyen âge l'appellent *Montanne* (1130-1140), *Montainnum*, *Montegne super Ligno* (1188-1200).

Digitized by Google

Dans la propriété que la famille Terrier de Santans a conservée à Montagney, on voit une grande tour carrée, haute de 19m, et dans un bel état de conservation. On dit qu'elle est du 15e siècle, et qu'elle fut élevée, moins pour servir d'habitation ou de défense, que pour constater les immunités concédées jusque-là aux *manants* de Montagney. Cette tour fut possédée successivement par les Vienne, les Vergy, les Bauffremont, les Ray, les Marmier, et par les Santans, derniers seigneurs de la terre de Montagney.

De ces grands seigneurs était vassale une famille de chevaliers qui portait le nom de Montagney et en avait le sous-fief. Constantin et Humbert de Montagney furent gentilshommes de la cour du comte de Bourgogne Renaud III (de 1126 à 1148). Etienne de Montagney, damoiseau, vivait en 1279; Jean de Montagney, chevalier, était bailli « en la contey de Bourgoigne » en 1345. D'autres membres de la même maison remplirent différentes charges à la cour des ducs de Bourgogne, dans l'armée, la magistrature et le clergé.

On voit au *Rang de Jonc* les restes d'un gibet qui fut élevé pendant les guerres de Louis XI, pour effrayer les *voleurs et robbeurs* qui, sous prétexte de s'opposer à l'invasion des Français, faisaient main basse sur tous les passants.

Dans le bois de Chassagne, lambeaux du mur qui ceignait le parc des anciens seigneurs.

Aux deux extrémités du territoire, les abbayes d'Acey et de Corneux eurent des granges florissantes. Il ne reste pas traces de celle de Corneux à Robert-Fontaine; des tuiles et des murgiers indiquent l'emplacement de l'autre.

En 1214, Montagney avait un port sur l'Ognon, et deux ponts qui le mettaient en communication avec l'abbaye d'Acey. Un moulin fortifié existait dans la prairie au 11e siècle. On ne voit plus vestige de tout cela.

Le village fut brûlé en septembre 1636.

Il paraît que l'abbaye de Bèze, dès qu'elle fut mise en possession du *dominium* de Montagney, y fonda le prieuré de Besuche, qui fonda à son tour une chapelle au village de Montagney. Le prieuré ayant été donné, avant l'an 1084, à l'abbaye de Saint-Paul, l'église de Montagney, citée dans une bulle d'Innocent II de 1139, devint supérieure à celle de Motey; en 1225, elle avait un curé et un vicaire. Avant la Révolution, elle comptait jusqu'à six chapelles dotées. Les décimateurs de la communauté étaient le curé du lieu et le prieur de Besuche, dont le bénéfice était situé sur le territoire de Montagney.

L'église actuelle, reconstruite en totalité sur l'emplacement de l'ancienne, date de 1772. Les réparations intérieures et extérieures

Digitized by Google

qu'elle a reçues dans ces dernières années, en ont fait un des plus beaux édifices religieux du diocèse; on remarque surtout l'architecture de la chapelle du Rosaire, où a été transporté le maître-autel de l'église précédente. On y remarque aussi le tabernacle, la chaire et les confessionnaux, qui sont d'une belle exécution, et plusieurs tableaux estimés. — Patron, S. Martin.

La sacristie possède deux ornements très-riches, donnés par le baron Percy, qui les avait rapportés de ses campagnes d'Italie et d'Espagne. Ils paraissent dater du 17e siècle. A la différence des ornements modernes, ils ne portent la croix ni sur la partie antérieure, ni sur la partie postérieure.

Il est peu d'églises qui comptent autant d'épigraphes tumulaires que celle de Montagney. Quelques-unes de ces tombes sont du 14e siècle; d'autres, des 15e, 16e et 17e siècles. Celle qui est le plus historiée et le mieux conservée présente, entre deux colonnes cannelées surmontées d'un cintre, trois écus d'armoiries, et les noms de Jacques de Boigne, écuyer, mort le 3 juin 1550; de Jean de Boigne, son frère, mort le 26 juin 1574; et de damoiselle Antoine de Chemilly, femme de ce dernier. L'écusson principal porte les armoiries des Boigne : de sable à un cerf montant d'argent, armé de gueules, les bois d'or, timbré de deux bois de cerf d'argent. — Sur une autre tombe on voit les armoiries de la maison de La Chambre : d'azur semé de fleurs de lis, au bâton de gueules brochant sur le tout. De telles pièces et de tels émaux, qui rappelaient les armes de France, donnaient au blason des La Chambre une grande distinction. La présence des tombes Boigne et La Chambre signifie que ces maisons, alliées entre elles, possédèrent momentanément, en totalité ou en partie, la seigneurie de Montagney. — Une autre tombe, bien vénérable par son ancienneté et par la ciselure des caractères qui y sont gravés, rappelle le nom d'un défunt qui trépassa « lou mecredi apres la sain Michiel lan MCCCXLIX. »

Entre le territoire de Montagney et celui de Sornay il existe un gouffre appelé le *Puits de Jonc*. On n'en connaît pas la profondeur; sa surface, de forme à peu près ovale, est de 50m carrés; son eau bleuâtre s'écoule par une rigole d'un mètre de largeur, et va se jeter à peu de distance dans l'Ognon.

Foires à Montagney les 15 mars et 20 octobre. (Ord. royale du 3 avril 1836.)

Plusieurs carrières ouvertes sur le calcaire du deuxième étage jurassique.

Le célèbre chirurgien Percy, né à Montagney le 28 octobre 1754, mourut à Paris le 18 février 1825. Il a sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 365.

Digitized by Google

MONTAIGU. V. *Colombier.*
MONTAILLON. V. *Haut du Them.*
MONTANTS (Les). V. *Montigny-lez-Cherlieu.*

MONTARLOT-LEZ-BOULT, canton de Rioz, perception de Tresilley.

Dépendances. Le PETIT-MONTARLOT, hameau situé à la lisière occidentale du bois Nancey, tout près du territoire du Cordonnet; — la TRÉFILERIE, établissement de vingt-huit bobines qui a été converti en moulin vers 1832; — un autre moulin dit le moulin BALLANDIER; — une tuilerie établie à 500m S.-O. de Montarlot.

☞ 68 mén. en 1614, — 104 en 1829, — 90 en 1864. = ✉ Rioz.

Notes historiques. A l'Abbayotte, hameau du territoire actuel de Fondremand, mais situé tout près de Montarlot, exista un couvent de Bernardines fondé au 12e siècle, et qui subsistait encore au commencement du 16e, avec une abbesse et neuf religieuses. On n'en trouve aucune mention depuis ce temps-là. M. de la Neuville, intendant de la Franche-Comté de 1718 à 1734, disait dans ses *Mémoires :* « Il y a longtemps que ce monastère a été supprimé, et que la plus grande partie de ses biens a été unie à l'abbaye de Clairvaux. »

Ce qu'on nomme aujourd'hui l'Abbayotte (petite abbaye), on l'appelait en latin *Mostelletum* (petit monastère). Dans un titre de 1304, les religieuses de l'Abbayotte sont citées sous le nom de *Moniales de Mostelleto.* En patois francisé on a dit *Mostellot,* et par corruption *Montarlot.*

Longtemps il n'y eut qu'une chapelle à Montarlot. Elle dépendait vraisemblablement du monastère de l'Abbayotte, et plus tard de l'église de Boult. Mais à partir de 1704 cette chapelle fut desservie par un prêtre *résidant,* ainsi que le prouve un registre des naissances, mariages et décès qui remonte à cette date. En 1754, la chapelle fut entièrement rebâtie. C'est l'église actuelle, qui a conservé l'inconvénient d'être d'un accès difficile. — Patron, S. Maurice.

Il y a des ruines de chapelles sur plusieurs points du territoire de Montarlot. Une légende locale qui se rapporte à l'origine de tous ces édicules religieux nous paraît curieuse; c'est pourquoi nous en consignons ici le récit abrégé. Messire Etienne de Montarlot, seigneur du lieu en 1535, était allé à la chasse un vendredi saint. Il n'avait rien tué ce jour-là. En revenant il aperçoit un oiseau perché sur une croix. Il tire, et la charge atteint, non l'oiseau, mais la croix, *d'où le sang jaillit aussitôt.* Tout contrit de la profana-

Digitized by Google

tion qu'il vient de commettre, il se rend au couvent de l'Abbayotte, où il raconte le fait. On lui conseille d'aller chercher à Rome le pardon de sa grave irrévérence. La légende ajoute qu'il fut condamné par le pape à faire construire quatorze chapelles en mémoire des stations de Notre-Seigneur pendant sa passion. De là les chapelles dont on voit les ruines aux lieuxdits *Jardin des Olives, Mont-Calvaire*, etc. Voilà le fond de la légende locale : nous la donnons pour ce qu'elle vaut.

Six pierres tumulaires font partie du pavé de l'église de Montarlot. L'une est celle du seigneur Etienne ci-dessus mentionné. Une autre porte le nom d'Antoine de Petite-Pierre, seigneur de Brotte. Ce qui explique l'existence de cette dernière tombe à Montarlot, c'est que la maison alsacienne de Petite-Pierre était alliée à celle de Montarlot, et que vraisemblablement elle en aura tenu quelque temps la seigneurie. Cette terre appartenait, dans le 17e siècle, au comte de Cantecroix, aux d'Oiselay et aux Nardin. De ceux-ci elle passa à la famille de Chaffoy, qui l'a possédée jusqu'en 1790.

Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique.

MONTARLOT-LEZ-CHAMPLITTE, canton et perception de Champlitte.

Dépendances. La ferme de CHARLEMBERT; — celle de PIÉMONT-LE-BAS; — le moulin de la BATAILLE; — et trois maisons aux passages à niveau du chemin de fer de Saint-Dizier à Gray.

☞ 78 mén. en 1614, — 100 en 1829, — 123 en 1864. = ✉ Champlitte.

Notes historiques. Le territoire de Montarlot offre plus d'un sujet d'étude à l'archéologue, qui y rencontre d'abord un ancien camp rangé par M. le président Clerc parmi nos restes de la castramétation romaine. Il est situé dans le bois communal de *Lausiane*, et ne couvre pas moins de trois hectares enfermés dans une circonvallation à peu près triangulaire. A l'ouest, il était protégé naturellement par des rochers escarpés ; ses autres côtés étaient fortifiés par des murailements faits de main d'homme qui avaient au moins 2m de hauteur sur une base de 8 à 10m. A 50m de l'enceinte avait été creusé un puits à peu près comblé maintenant, mais dont on voit encore l'orifice maçonné. On avait demandé l'autorisation de vider ce puits, et l'administration forestière avait déjà désigné la place où pourraient être déposés les déblais; mais ce travail n'a pas été exécuté faute de fonds. Il est pourtant désirable qu'il se fasse. La science pourrait exhumer de là des objets curieux et des indications intéressantes.

Non loin du camp romain de Montarlot on rencontre le *Moulin de la Bataille*, et près de là la *Rouge-Montée* (territoire de Leffond).

Digitized by Google

Pourquoi ces noms de Moulin de la Bataille et de Rouge-Montée? Ils indiquent évidemment la place où fut livré un combat sanglant. A quelle époque eut lieu la bataille? Nous lisons à ce sujet dans *la Franche-Comté à l'époque romaine* par M. le président Clerc : « L'an 70 de J.-C., Sabinus, dont le nom est immortalisé par le dévouement d'Eponine, marche à la tête des Lingons contre les Séquanais demeurés fidèles à Vespasien. Il s'était fait couronner empereur à Langres. Malgré le grand nombre de ses soldats, Sabinus est vaincu. (Tacite, *Hist.* 55, 67; — Dion, *ibid.*) Je crois qu'il faut chercher le lieu de sa défaite du côté de Seveux (*Segobodium*), qui bornait alors le pays de Langres. Nous trouvons à quelques lieues de cette ville, sur le territoire ancien des Lingons, au pied du camp de Montarlot, le *Champ de la Bataille;* les ossements brûlés, les cendres et la terre noire des *tumuli* y révèlent une haute antiquité. C'est le seul camp que l'on puisse, à vue de ses débris, reporter au premier siècle. » Au passage que nous venons de citer M. le président Clerc ajoute cette note instructive : « Des pentes rapides protègent le camp de Montarlot, dont le seul côté accessible est fermé par un vallum en pierres brutes excessivement larges; on dirait qu'on y ait apporté toutes les pierres de la contrée. Or quelques antiquaires attribuent aux Gaulois les camps dont le vallum est en pierres brutes..... Quoi qu'il en soit de cette opinion, les camps gaulois ont pu servir aux Romains plus tard; les camps de Cita, de Morey, etc., qui présentent ce genre de vallum, étaient, d'après les médailles, occupés plusieurs siècles après la conquête de la Gaule. »

A 400^{m} du Moulin de la Bataille, au lieu dit le *Petit-Sirop*, se trouvent des monticules élevés de main d'homme. Ce sont probablement les *tumuli* dont parle M. le président Clerc. Des fouilles y ont fait découvrir en effet, outre des ossements humains, des objets que les Romains avaient coutume d'enfermer dans les tombeaux : médailles, casques, glaives, lances, plaques de ceinturon, etc.

Montarlot, appelé *Mostellot* en 1216, *Mostellat* en 1278, *Mostallot* en 1305 (1), dépendait du diocèse de Langres avant la Révolution. Son église a été reconstruite en 1852, dans le style ogival. C'est un édifice dont on loue les belles proportions. On y remarque un chemin de croix dont les bas-reliefs sur bois plastique font très-bien ressortir les personnages. Les différentes stations sont incrustées dans le mur, ce qui est bien préférable à ces estampes coloriées et encadrées qu'on voit appendues dans la plupart de nos églises. —

(1) Ces noms étant des dérivés du mot latin *monasterium*, il y a lieu de penser qu'autrefois Montarlot-lez-Champlitte avait son couvent comme Montarlot-lez-Boult eut le sien.

Digitized by Google

L'église de Montarlot a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Martin. — La précédente datait de 1560. C'était déjà une reconstruction, comme l'indiquaient une ancienne cloche de la paroisse qui portait le millésime 1554, et surtout une vieille croix qu'une inondation a fait tomber et qui avait été érigée en 1555 par « messire Nicolas Pernel, *presbtre à* MONTALOT *(sic)*. »

La terre de Montarlot dépendait de la vaste seigneurie de Champlitte, dont les derniers possesseurs furent MM. de Toulongeon. Sur le flanc E. du village on voit les ruines du château-fort qui appartenait aux seigneurs du lieu. Ce qui en reste consiste dans deux tours en très-mauvais état.

Cette commune possède, outre le Moulin de la Bataille, un autre moulin également établi sur le Salon. Celui-ci est situé à 400^{m} E. du village.

Deux hommes nés à Montarlot, l'un en 1744, l'autre en 1778, ont joué un certain rôle, le premier comme membre de l'Assemblée constituante, le second comme publiciste; ce sont Claude-François VERGUET et CUGNET dit de Montarlot. Ils ont leur article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 95 et 342.

MONTARLOT (Le Petit-). V. ***Montarlot-lez-Boult.***

MONTAUDIN. V. ***Amont.***

MONTAUJEU (Le). V. ***Fresse.***

MONT-BERNARD. V. ***Lantenne.***

MONTBLEUSE (La). V. ***Estrelle.***

MONTBOILLON (1), canton de Gy, perception d'Oiselay.

Dépendances. La ferme de VAUVENISE, située entre les bois communaux de Bonnevent et de Montboillon; — une tuilerie.

☞ 39 mén. en 1614, — 75 en 1829, — 81 en 1864. = ✉ Gy.

Vestiges de route romaine au lieu dit *la Combe-Duche*. C'était peut-être un embranchement entre la voie de Besançon à Langres par Oiselay et celle de Seveux à Dammartin. La carte de M. le président Clerc ne l'indique pas. Près de cette route on a trouvé à différentes fois des médailles appartenant seulement au Bas-Empire, ce qui indiquerait qu'elle n'avait été construite que vers la fin de la domination romaine. = Montboillon avait déjà une chapelle au 15^{e} siècle : on le voit par un acte du 14 déc. 1501 qui autorise, au nom de Philippe I^{er}, roi d'Espagne, la construction d'un moulin « moyen-

(1) Etym. celtique : *Bilyen, bilyon*, roc, *mon*, source. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 74.) D'après cette étymologie, il faudrait écrire *Monboillon*.

Digitized by Google

nant un rendage annuel et perpétuel *au chapelain* de Montboillon de six bichets de froment et un gâteau de bon pain blanc de fleur de froment. » Cette église fut longtemps dépendante de celle de Gezier. Plus récemment, elle a relevé de Mont-lez-Estrelle. Elle a été reconstruite en 1830, et érigée en succursale par décret du 18 nov. 1850. — Patron, S. Nicolas. = La terre de Montboillon était tenue en 1487 par Simon de Quingey, page du duc de Bourgogne Charles-le-Hardi, et en 1571 par Desle de Meligny, baron de Dampierre. Arrivée à la famille Thomassin (1), qui déjà possédait la seigneurie de Fretigney, elle fut érigée en baronnie, par lettres-patentes du 10 janvier 1608, en faveur de Jean Thomassin, dont le fils Charles, mort sans hoirs mâles, finit la lignée des Thomassin. La seconde de ses deux filles, Anne-Eléonore, ayant épousé Charles marquis du Châtelet, lui apporta la seigneurie de Montboillon, qui est restée une des possessions de la maison du Châtelet jusqu'à la Révolution. — Au flanc E. du village, ruines du château-fort qui appartenait aux seigneurs du lieu. = Carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique. — Exploitation de rognons et plaques calcaires appartenant à cet étage pour chaux hydraulique. — Exploitation de marne pour briques et tuiles.

MONTBOLEY (Le). V. ***Belonchamp.***

MONTBOZON (2), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

☞ 57 mén. en 1614, — 170 en 1829, — 244 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Notes historiques. Montbozon était anciennement le siége d'une châtellenie qui étendait sa juridiction sur soixante-douze villages et qui faisait partie du domaine des ducs de Bourgogne. Une prévôté s'y trouvait établie dès la fin du 13e siècle. Cette importante seigneurie fut possédée dans le siècle suivant, à titre de fief, par des gentilshommes qui portaient son nom : Jean de Montbozon fut au

(1) La famille Thomassin était d'origine lyonnaise. S'étant établie à Vesoul en 1412, elle y fit construire une élégante et vaste habitation qui subsiste encore (rue du Collége, la dernière à main droite en montant), et qui portait l'écusson de ses armes : *d'azur à la croix écotée d'or.* Pendant deux siècles les Thomassin, s'étant alliés avec la noblesse du voisinage, étaient devenus possesseurs de nombreux fiefs, et avaient rempli de hautes fonctions dans la magistrature, quand l'un d'eux, Adrien Thomassin, fut nommé premier président du parlement de Dole. Jean Thomassin, baron de Montboillon, descendait du premier président, qui mourut en 1631.

(2) Etym. celtique : *Mon,* élévation, *bozon,* petite. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 75.)

Digitized by Google

nombre des seigneurs qui se révoltèrent en 1259 contre l'archevêque Guillaume de la Tour, et le forcèrent à capituler dans son château de Gy; Vuillemin de Montbozon était en 1312 chambellan de Hugues de Bourgogne; Thiébaud et Guillaume de Montbozon vivaient l'un en 1368, et l'autre en 1380; mais il paraît que cette famille s'éteignit à la fin du 14e siècle ou au commencement du 15e : car nous voyons le duc Jean-sans-Peur donner, l'an 1413, à Jean de Champvans, son pannetier, qui l'avait accompagné et servi dans ses voyages et dans ses armées, la sergenterie de Montbozon, pour en percevoir et lever tous les fruits sa vie durant. (*Hist. de Bourgogne* par D. PLANCHER.)

En quelles mains passa la châtellenie de Montbozon à la mort de Jean de Champvans? On l'ignore. Nous savons seulement, d'après un titre conservé aux archives communales, que Raimond de Mesmay, docteur en droit, conseiller procureur fiscal pour S. M. C. en 1597, fit donation de tous ses biens sur Montbozon et lieux circonvoisins aux Jésuites de Dole, pour leur faciliter l'établissement d'une maison de leur ordre à Besançon ou à Montbozon. Il semble résulter de là que Raimond de Mesmay était à cette époque possesseur de la châtellenie de Montbozon.

Aux 17e et 18e siècles, la terre de Montbozon appartenait au roi, et pour partie aux pères Jésuites.

Montbozon était autrefois une place fortifiée. On croit qu'il a pris son nom du comte Boson, fils de Richaud duc de Bourgogne, qui peut-être l'aura bâti et y aura fait quelque résidence. Cette opinion vient principalement de ce que Montbozon est appelé *Mons Bozonis* dans une ancienne chronique (1).

Le château actuel de Montbozon, que l'on dit occuper en partie l'emplacement de l'ancien, est d'une architecture assez remarquable. On le fait remonter à deux ou trois cents ans.

Les ponts qui existent, devant le bourg, sur les deux bras de l'Ognon, sont d'une belle construction. Ils datent de la première moitié du 18e siècle.

On sait que la peste désola plus d'une fois notre contrée dans la première moitié du 17e siècle. Au milieu des ravages que faisait ce fléau, il fut décidé dans une assemblée d'états que, chaque année, le 24 mars, on célébrerait une messe solennelle dans la chapelle où reposaient les reliques de S. Sébastien à Montbozon. A cette époque, nombre de documents en font foi, l'hostie miraculeuse de Faverney, la sainte Vierge de Gray et les reliques de S. Sébastien excitaient tout particulièrement la vénération de nos aïeux.

Il y eut à Montbozon, jusqu'à 1789, un couvent de Dominicains

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

dont la fondation était antérieure au règne de Philippe-le-Bon : ce prince, en effet, permit aux Dominicains de Montbozon, par suite de la perte de leurs biens pendant les guerres, de porter la châsse dans la province.

Jusqu'à la Révolution, Montbozon, qui n'avait qu'une chapelle, dépendit de la paroisse de Thiénans, et c'est seulement après le concordat de 1801 que l'ancienne église des Dominicains, restituée au culte catholique par arrêté du 7 sept. 1804, est devenue l'église paroissiale du bourg et une cure cantonale de deuxième classe. — Fête patronale, la Nativité N.-D. — On y remarque un tableau représentant S. Sébastien.

Les habitants de Montbozon se livrent principalement à l'agriculture; d'autres industries occupent aussi quelques bras, savoir : une papeterie, un moulin à blé et à foulon, deux teintureries et une huilerie. Quant au commerce de détail sur les étoffes, l'épicerie, etc., il a peu d'importance à Montbozon. Mais nous devons mentionner ici un produit local qui est depuis longtemps renommé : ce sont les biscuits et les massepains que Montbozon livre à la consommation, et qui, de temps immémorial, ont une réputation que l'on peut comparer à celle des craquelins de Baume.

Les foires de Montbozon tombaient ci-devant le 4 février, tous les lundis de carême, et les 27 mai, 5 juin et 9 septembre. Elles ont été remplacées par douze foires qui se tiennent le premier lundi de chaque mois. (Décret du 17 nov. 1862.) — Marché hebdomadaire le lundi.

Charles Mercier, né à Montbozon en 1539, et Pierre Simard, né à Montbozon ou à Vesoul vers 1620, inquisiteur très-sévère, sont mentionnés dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 232 et 315.

Canton de Montbozon. Il comprend 30 mairies, 9,316 habitants, et 24,523 hectares de superficie, dont 12,715 en terres labourables, 1,361 en prés, 226 en vignes, 7,390 en bois, 259 en chènevières, jardins, etc. Sa forme est celle d'un triangle dont la base s'appuie au sud-est sur l'Ognon, les autres côtés touchant aux cantons de Rioz et de Noroy. On y cultive toute espèce de grains, de légumes et de racines; sur les bords de l'Ognon belles prairies, que bordent au nord-ouest de vastes forêts. — Minerai de fer pisiforme à la Barre, Baumotte, Besnans, Bouhans, Chassey, Cognières, Dampierre, Fontenois, Larians, Loulans, Maussans, Thieffrans, Thiénans, Verchamp. — Minerai de fer hydroxydé oolithique à Vellefaux. — Bonnes carrières à Authoison, Cenans, Cognières, Dampierre, Echenoz, Filain, Fontenois, Larians, Loulans, Magnoray, Maussans, Ormenans, Presle, Roche, Ruhans, Thieffrans, Thiénans, Vellefaux, Villers-Pater, Vy-lez-Filain. — Dépôts sablonneux à la Barre, Baumotte, Bouhans, Cenans, Chassey, Loulans, Vellefaux,

Digitized by Google

Thieffrans. — Grotte à Baumotte. — Forges à Larians et à Loulans. — Fabrique de machines à battre à Thiénans. — Tuileries à Roche et à Thieffrans. — Scierie à Ruhans. — Vestiges de voies romaines à Aubertans et à Vellefaux. — Antiquités à Authoison. — Restes de châteaux à Chassey, Fontenois, Ruhans, Montroz (Thiénans), Vellefaux. — Le canton de Montbozon est traversé à son extrémité N.-O. par la route impériale de Besançon à Metz; la route départementale de Besançon aux Vosges suit l'extrémité S.-E.; le centre est desservi par le chemin de grande communication de Vesoul à Montbozon. — Ses principaux cours d'eau sont, après l'Ognon, la Linotte et la Quenoche.

MONTCEY (1), canton de Vesoul, perception de Colombier.

☞ 28 mén. en 1614, — 85 en 1829, — 102 en 1864. = ✉ Vesoul.

Notes historiques. L'église du village, bâtie en 1766, devint paroissiale à cette dernière époque. Lors de la nouvelle organisation ecclésiastique qui suivit le concordat de 1801, elle ne fut plus qu'une chapelle dépendante de Calmoutier; mais elle est redevenue succursale en vertu d'une ord. royale du 30 mars 1844. — Patron, S. Juste.

Avant 1766, Montcey avait une très-vieille église, qui était placée sur le mamelon autour duquel le village est bâti. Lorsqu'on construisit une nouvelle église, on utilisa les matériaux provenant de l'ancienne, puis on abandonna l'emplacement de celle-ci, ainsi que le cimetière qui était à l'entour, au parcours du bétail. Par les soins pieux de M. l'abbé Parisot, curé actuel de Montcey, l'enceinte dont il s'agit a été entourée de murs et plantée d'arbres; puis les ossements du vieux cimetière ont été réunis dans un caveau sur lequel s'élève une croix dont le piédestal porte cette inscription : « L'église fut jadis en ce lieu, et à l'ombre de la croix nos ancêtres reposent. »

D'après une tradition locale, la première église de Montcey aurait été fondée par l'ordre des Templiers, qui aurait eu là une de ses nombreuses maisons. Quelques restes de fondations découvertes près de l'emplacement de cette église et plusieurs cercueils de grès qu'on y a trouvés sont les seules indications qui pourraient venir à l'appui de la tradition dont nous parlons. Ce qui est certain, c'est que l'église de Montcey dépendait anciennement du chapitre de Calmoutier, et qu'elle a été jusqu'à la Révolution un des bénéfices du chapitre de Vesoul.

Les commencements de Montcey ont été antérieurs au 12e siècle; ce village est mentionné dans des titres de 1199, 1200, 1226, etc. — Plusieurs maisons y ont conservé, surtout dans leurs ouvertures,

(1) Etym. celtique : *Moncel*, petite montagne. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 77.)

Digitized by Google

des formes moyen âge. Sur une porte d'écurie on lit : BENEDICITE PECORA DOMINE. 1616.

Montcey paraît avoir beaucoup souffert et même avoir été presque complétement détruit pendant la guerre de dix ans : très-fréquemment on a trouvé et on trouve encore des restes de bâtiments dans les jardins et sous les rues actuelles.

Carrières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme dans les boyaux d'un calcaire appartenant au même étage.

MONTCIEL. V. *Vesoul.*

MONTCOURT (1), canton de Jussey, perception de Corre.

☞ 41 mén. en 1614, — 48 en 1829, — 55 en 1864. = ✉ Corre.

L'église de Montcourt, fondée en 1694, n'est qu'une chapelle de tolérance de la paroisse de Vougécourt. Le clocher a été partiellement reconstruit en 1819. = La terre de ce village faisait partie du domaine des comtes de Bourgogne, et appartint au roi après la conquête. Elle était tenue au 17e siècle par un seigneur engagiste, ainsi que l'indique une des pierres tumulaires qu'on voit dans l'église : CY GISSENT GEORGE DE VEINERE. ECVIER. SEIGNEVR DE MONCOVR ET GRIGNONCOVR. HAVT JVSTICIER. QVÍ DECEDA LE 8 SEPTEMBRE 1692. ET. DAME..... SON EPOVSE..... — Le château du lieu date de 1754. = Carrière ouverte sur le calcaire dit *muschelkalk.*

MONTCUCHOTS (Les). V. *Dampierre-lez-Montbozon.*

MONTDAHIN (Le). V. *Amont.*

MONT DE SERRE (Le). V. *Champagney.*

MONT D'OLIVETTE (Le). V. *Errevet.*

MONTDORÉ, canton et perception de Vauvillers.

Dépendance. Une maison isolée où se trouve un four à chaux et à plâtre.

☞ 40 mén. en 1614, — 100 en 1829, — 92 en 1864. = ✉ Vauvillers.

Notes historiques. Mondoré est appelé dans les vieux titres *Mons deauratus* à cause de son altitude, que *dorent* de bonne heure les rayons du soleil levant. Il est appelé aussi *Onormont*, mot composé qui signifiait dans le vieux langage *seigneurie du mont.* C'est le vignoble le plus élevé du département.

Le village est bâti sur une montagne dont la hauteur absolue est de 395m50 d'après M. Thirria, et de 406m d'après la carte cantonale

(1) Dans un titre de 1152 Montcourt est appelé *Curtis Monte*, habitation sur le mont.

Digitized by Google

de la Haute-Saône. Sur la butte qui le domine au nord subsistent quelques vestiges à peine reconnaissables du château-fort que possédaient les anciens seigneurs du lieu.

Il est fait mention de ces seigneurs dans des chartes de 1151, 1271, 1319, qui les qualifient seigneurs d'Onormont, et dans des chartes subséquentes, où ils ont le nom de Montdoré (1). Lorsque les sires de la Trémouille, seigneurs de Jonvelle, possédaient le château de Montdoré (15e siècle), ils en avaient fait leur principale place d'armes. Ce château fut ruiné en 1641, après le sac de Jonvelle. *(V. ce nom.)* Le fief de Montdoré demeura aux comtes de Bourgogne, et c'est par succession qu'il passa au roi. Il était tenu en 1628 par Clément Thomassin, seigneur engagiste; il fut possédé au même titre par plusieurs familles. Ses derniers seigneurs furent M[illegible]e Courtaillon.

« L'église de Montdoré était jadis paroissiale pour Vauvillers, qui s'en détacha en 1605, moyennant une redevance annuelle. Cette église, qui est du 15e siècle ou des premières années du 16e, ne manque pas d'intérêt archéologique. On y remarque la porte principale, la chapelle seigneuriale, une voûte aux arcatures étoilées, les fonts baptismaux, et surtout le sanctuaire, quand même il a perdu plusieurs de ses ornements, tels qu'une crédence en pierre, une piscine, et un tabernacle en forme de niche pratiqué dans le mur de l'abside, le tout d'un travail très-élégant. Sept fenêtres ornées de vitraux coloriées répandaient à l'intérieur une lumière douce et mystérieuse; malheureusement celle de l'axe a été masquée par un retable du 17e siècle, et la première de gauche, par un toit de sacristie. Les fenêtres qui restent ont deux panneaux qui se terminent en arcatures trilobées; le triangle de l'ogive est diversement ajouré par des trèfles, des quatre-feuilles et des rosaces de style flamboyant. » — V. les *Mém. de la Comm. d'arch.*, dans lesquels M. Dodelier, architecte, a publié, I, 65, une monographie de l'église de Montdoré.

Dans cette église on voit plusieurs tombes qui datent des 16e et 17e siècles. Deux sont blasonnées; mais les armoiries qu'elles présentent appartenaient plutôt à des familles lorraines qu'à des familles comtoises.

A Montdoré naquit en 1661 Jean-Claude Sommier, abbé commendataire de Bonzonville, auteur de plusieurs ouvrages historiques. Sa notice est dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 318.

Mont de Beau. V. *Ternuay*.

Mont de Fourche. V. *la Rosière*.

(1) *Hist. de Jonvelle*, p. 444.

Digitized by Google

MONT DE VANNE (Sous le). V. *Belonchamp.*
MONTENDREY (Le). V. *Servance.*
MONTÉPENOUX. V. *Vallerois-le-Bois.*

MONTESSAUX, canton et perception de Melisey.

Dépendance. Le hameau dit GRANGES DU BOURGET, y compris les maisons du Creux de la Terre.

☞ ... mén. en 1614, — 44 en 1829, — 40 en 1864. = ✉ Melisey.

Le territoire de cette commune dépendait de la terre de Faucogney. = Montessaux fait partie de la paroisse de Saint-Barthélemy. = Carrière ouverte sur le grès vosgien. — Dépôt de sable et de gravier sur les bords de l'Ognon.

MONTESSUS. V. *Montjustin.*
MONTEUIL. V. *Breurey-lez-Faverney.*
MONT-GIRARD (Le). V. *Lantenne.*
MONTHURY (Le). V. *Servance.*

MONTIGNY- (1) LEZ-CHERLIEU, canton et perception de Vitrey.

Dépendances. Le hameau de CHERLIEU; — les fermes de MARLAY et des MONTANTS; — le hameau du FERRY (où est un moulin en chômage); — les moulins du BATTANT et d'AGNAUCOURT, situés l'un sur le ruisseau des Ecrevisses, l'autre sur l'Ougeotte; — la GRANGE-NEUVE, maison isolée qui tombe en ruine.

☞ 129 mén. en 1614, — 240 en 1829, — 265 en 1864. = ✉ Vitrey.

Notes historiques. Il y eut à Cherlieu, jusqu'à la suppression des monastères, une abbaye de Bernardins qui avait eu pour principal fondateur le comte de Bourgogne Renaud III, et dont la création datait par conséquent du commencement du 12e siècle. Antérieurement déjà existait à Cherlieu un prieuré : par une charte de l'an 1127, l'archevêque Anseric confirmait à Germain, *prieur de Cherlieu*, la possession des dîmes et possessions que plusieurs seigneurs *avaient données à son église.* Les successeurs du comte Renaud et d'autres princes ou seigneurs ayant accordé de grands biens à la nouvelle abbaye, elle était devenue célèbre par le nombre de ses religieux comme par l'étendue et la magnificence de ses bâtiments (2), quand elle fut livrée aux flammes par les religionnaires

(1) Etym. celtique : *Mont,* élévation, *montin, montigne,* diminutif. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 78.)

(2) Ce monastère put recevoir dans son enceinte plus de 20,000 personnes, lors des funérailles du comte palatin Otton IV, qui fut inhumé à Cherlieu le 5 mai 1310, devant l'autel de la Vierge, en présence de Mahaut d'Artois sa

Digitized by Google

français qui envahirent le comté de Bourgogne, vers 1568, sous les ordres de Wolfgang, duc de Deux-Ponts. Dans cet incendie, le monastère de Cherlieu perdit, avec sa splendeur, le plus grand nombre de ses titres; les moines, que ce désastre avait dispersés, ne revinrent à Cherlieu qu'après plusieurs années d'absence, et ce fut seulement en 1704 que les débris de l'ancienne abbaye servirent à reconstruire une maison pour douze religieux. On répara aussi l'église du monastère, qui avait été, dit-on, la plus belle et la plus vaste de la province (1). Quelques ruines de cette église sont tout ce qui reste aujourd'hui de l'abbaye de Cherlieu, qui réunissait autrefois tant de richesse, de grandeur et de magnificence (2).

Il exista une maison portant le nom de Montigny : *Theodoricus de Montigneyo* vivait en 1195. Il fut un des bienfaiteurs de Cherlieu.

Montigny avait, dès le 12e siècle (3), une église paroissiale qui dépendait de l'abbaye de Cherlieu. Après avoir été reconstruite en 1752, elle a été rebâtie de nouveau, du moins partiellement, dans ces dernières années, en 1854. On y remarque un beau maître-autel avec douze candélabres, qui a été donné par Mgr. le cardinal Gousset à l'église de son village natal. Cet autel est estimé 25,000 francs.

L'église de Montigny relevait du diocèse de Langres avant le concordat de 1801. Le décret du 30 sept. 1807 l'a classée comme succursale du diocèse de Besançon. — Fête patronale, l'Assomption.

Vestiges de la voie romaine du Rhin à Langres par Belfort, Luxeuil et Port-sur-Saône. « Ce chemin se dirige, dit M. le président Clerc, de Port-sur-Saône à la grange des Arpents, et entre dans les bois de Chargey et d'Arbecey. On l'appelle *Route des Sarrasins*, et plus ordinairement *Route des Romains*. Il pénètre dans le bois de Lambrey pour arriver à Montigny, où l'oncle de M. Gousset, curé de Lavoncourt, en découvrit le pavé en creusant une cave au

veuve, de l'archevêque de Besançon, de trois autres évêques, de vingt abbés, de Renaud, comte de Montbéliard, de Hugues de Bourgogne, « et trois cents « chevaliers, desquels trente étoient bannerets; *item* trois cents aultres gen- « tilshommes et gentilsfemmes; *item* Jacobins, Cordeliers, frères de S. Au- « gustin, hermites, trois cents; *item* l'abbesse de Baptan de Besançon; *item* « moines noirs, moines blancs, prêtres religieux et séculiers qu'on ne peut « savoir le nombre; *item* de l'autre peuple à l'estimation de quinze mille per- « sonnes. » *(Note de Ch. Duvernoy.)*

(1) Son vaisseau avait 326 pieds de longueur sur 75 pieds de largeur, y compris les deux nefs collatérales; la hauteur des voûtes sous clé passait 66 pieds.

(2) L'*Hist. de l'Abbaye de Cherlieu* a été écrite par M. l'abbé Besson, in-8°, 1845.

(3) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

commencement de ce siècle..... Une charte de l'abbaye de Cherlieu de 1189 signale cette route pavée, *antiqua via lapidibus constructa*. On en retrouve les traces dans les bois de Rougeux, à l'extrémité du territoire du Fay-Billot, et c'est ainsi qu'elle arrivait à Langres..... »

La tradition rapporte qu'après les guerres du 17e siècle le village de Montigny se trouva réduit à trois maisons.

Cette commune possède dix tisseranderies, trois huileries, une tannerie, une tuilerie et quatre moulins à farine. — Carrières de calcaire jaune dont on se sert principalement pour les constructions soignées et pour les ouvertures de bâtiments. — Les bois domaniaux de Cherlieu sont situés sur le territoire de Montigny.

Une ord. du 10 février 1845 avait créé à Montigny la foire du 7 novembre ; une ord. du 16 mars 1847 y a ajouté la foire du deuxième mardi du mois de mars.

MONTIGNY-LES-NONNES, canton de Vesoul, perception de Vaivre.

Dépendances. Un moulin sur le Durgeon, et une maison isolée dite CHEZ-MOREL.

☞ 62 mén. en 1614, — 119 en 1829, — 122 en 1864. = ✉ Vesoul.

Notes historiques. Il y avait à Montigny une abbaye noble de dames suivant la règle de S. François d'Assise et appelées *Urbanistes* à cause des adoucissements apportés à la règle première par le pape Urbain IV. La fondation du monastère remontait à 1286; elle était due à Elwis de Joinville, épouse de Jean Ier de Faucogney, fille de Simon de Joinville et de Béatrix de Bourgogne, dame de Marnay (1). Les récipiendiaires faisaient preuve de huit quartiers, quatre paternels et quatre maternels. Ce couvent a subsisté florissant jusqu'à la Révolution. En 1785 il comptait encore trente-trois religieuses, y compris six novices. Tous les bâtiments fermant sa vaste enceinte et sa cour quadrangulaire sont devenus des maisons

(1) Ce fut sous le gouvernement du comte Otton IV qu'Elwis de Joinville s'occupa de fonder la maison des nonnes de Montigny. Comme les propriétés qu'elle voulait affecter à cette destination étaient probablement frappées d'un droit de réversibilité au profit du prince, elle dut se pourvoir de l'autorisation du comte Otton, qui la lui donna par une charte où il traite Elwis de tante, et qui se termine en ces mots : « Volons que cettui lou et ouctroy soit farme et estable parmanablement; en tesmoignaige de ladicte chose Nous avons faict mettre nostre seel pendant a ces presentes, a la requeste et a la priere de *nostre amé tante Alis* devant dicte; lesquelles lettres furent faictes en l'an de grace mil deux cent quatre-vingt et six, ou mois de janvier. » La charte dont il s'agit a été reproduite par Dunod, à la fin de son *Histoire des Séquanois*, t. I.

Digitized by Google

particulières, moins l'église, qui a été conservée dans son intégrité, et qui appartient aujourd'hui, ainsi qu'une maison et un jardin adjacents, à des Carmes-Déchaussés de la congrégation d'Espagne, dont la maison-mère est à Bordeaux. Ces religieux s'occupent, suivant leur règle, de la prière, de l'étude, et des fonctions du ministère ecclésiastique. Ils se sont établis à Montigny en 1842. Sur une ancienne porte latérale de leur église, porte qui a été transformée en fenêtre, on lit l'inscription suivante, écrite en caractère gothique : O MATER DEI MISERERE MEI. 1556. CLAVDE DE VESOVL HVMBLE ABESSE DE CEANS. On remarque dans l'intérieur de riches sculptures sur bois et sur plâtre. Le retable de l'autel porte le millésime 1737.

L'église du village était déjà paroissiale au 13e siècle (1). Elle fut reconstruite, comme paraît l'indiquer un millésime, en l'année 1726. Des réparations assez importantes y ont été faites en 1861. Un décret du 30 sept. 1807 l'a déclarée succursale. — Patron, S. Laurent. — Le chapitre de Vesoul y avait droit de présentation avant 1789. Depuis le 13e siècle Montigny relevait du Marteroy.

Devant la principale porte de cette église on voit une croix de pierre du 16e siècle. Les sculptures portent, avec la date 9 mai 1592, les noms des deux époux qui l'ont fait ériger : Pierre Frovterot et Jeanne Phelipez. Le piédestal est plus moderne.

Dans l'église de l'ancienne abbaye se trouvent plusieurs pierres tumulaires blasonnées, entre autres celle d'Elwis de Joinville, dont voici l'épitaphe : « CY GIST NOBLE DAME HELOYS DE JOINVILLE DAME DE FAVCOIGNEY QVI FONDAT CESTE MAISON SVS SON HERITAIGE ET TRESPASSA EN LAN DE NOSTRE SIGNEVR MCCCXII. » A droite et à gauche de la tête du personnage sont deux écussons, dont l'un représente les armoiries de la maison de Faucogney (de gueules à trois bandes d'or). Elwis de Joinville, sœur de Jehan sire de Joinville, l'ami et l'historien du roi de France S. Louis, avait épousé Aimé de Faucogney, qui fut également inhumé dans l'église abbatiale de Montigny. Sa tombe se voit devant l'autel, côté de l'Evangile, en face de celle d'Elwis, qui est du côté de l'Epitre. L'épitaphe indique qu'il mourut l'an 1334, le jour de la Conception N.-D., c'est-à-dire le 8 décembre. Elle le qualifie de chevalier « de grant provece (prouesse) an sa vie. » Ce seigneur est en effet représenté sous le costume d'un chevalier armé de toutes pièces et foulant aux pieds deux lions rampants. Des thuriféraires brûlent de l'encens au-dessus de sa tête. — D'autres tombes, presque toutes armoriées, portent des noms d'abbesses ou de dames de Montigny décédées au 16e et au 17e siècle.

Dans l'église paroissiale on remarque une tombe qui porte deux épitaphes : celle de « Jehan Philippey, à son vivant pbre cvré de

(1) *Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

Montigny, qvi deceda le 24 aost 1592; » et celle de « Janette Barbe, qvi deceda en l'an 1561. » La réunion du corps d'une femme et de celui d'un prêtre sous la même dalle tumulaire présente quelque chose d'asez insolite. Mais il est à supposer que le curé Jean *Philippez* mort en 1592 était frère de Jeanne *Phelipez* qui concourait, dans cette même année, à l'érection de la vieille croix qui est encore debout devant l'église : les ouvriers chargés de graver l'inscription de la tombe et celle de la croix auront écrit l'un *Philippey*, l'autre *Phelipez*.

Montigny a été, jusqu'à la Révolution., le siége d'une justice royale et domaniale qui comprenait, avec son territoire, ceux d'Echenoz-la-Meline et de Chariez, et qui se composait d'un juge, d'un procureur fiscal, d'un greffier, etc. Ce fief était tenu, au 17e siècle, par le baron de Wiltz, seigneur de Chemilly. Il était possédé en 1789 par MM. Damedor de Mollans, successeurs des Wiltz.

Couche non exploitée de minerai de fer hydroxydé oolithique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrière de bonne pierre de taille au N. du village, sur une hauteur où se voient les ruines d'un château-fort.

Mont-Jarrot (Le). V. *Bithaine.*

MONTJUSTIN, canton et perception de Noroy.

Dépendances. Le hameau de Velotte; — le moulin Bredillot; — une maison de cultivateur au lieu et place du ci-devant moulin Montessus.

☞ 51 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 96 en 1864. = ✉ Noroy.

Notes historiques. Montjustin, ancien bourg à château-fort, fut le chef-lieu d'une seigneurie qui fit longtemps partie du domaine des comtes de Bourgogne et compta à ce titre parmi les plus importantes terres de la province. C'est à ce titre aussi qu'il dut, au 14e siècle, son siége de prévôté (1). Jadis il donna son nom à une famille de gentilshommes qui était déjà distinguée au milieu du 12e siècle et qui s'éteignit dans la seconde moitié du 16e, Guillaume de Montjustin n'ayant laissé que trois filles, dont la cadette se fit religieuse à Remiremont; les deux aînées se marièrent l'une à Etienne Armenier, seigneur de Belmont, et l'autre à Guillaume de Chezeaux, gentilhomme du pays de Vaud (2).

A la première maison de Montjustin succédèrent des seigneurs qui prirent également le nom du bourg et en possédèrent la terre, laquelle fut érigée en baronnie pour Guillaume-Antide de Mont-

(1) La maison prévôtale existe encore, et paraît être du 16e siècle.
(2) Notes manuscrites de Ch. Duvernoy.

Digitized by Google

justin et ses descendants mâles par lettres-patentes du mois de décembre 1746. Le possesseur de la terre était, en 1789, Charles-François Millot baron de Montjustin, dont la fille Céleste-Guillelmine-Gasparine épousa Louis-René-Simon marquis de Vaulchier. C'est ainsi que cette dernière famille est devenue propriétaire à Montjustin.

Le roi possédait à Montjustin et à Velotte un domaine auquel était attachée une portion de la haute justice.

Sur une éminence qui domine Montjustin se voient les ruines du château des anciens seigneurs du lieu, château qui était, à en juger par ses restes, très-solidement bâti et d'une grande étendue. C'était, au moyen âge, un poste militaire très-important; les ducs de Bourgogne y entretenaient un capitaine, comme à Vesoul, Jussey et Faucogney. On croit qu'il fut détruit dans le 15e siècle, époque où il fut effectivement pris plusieurs fois par les Français et repris sur ceux-ci par les troupes francomtoises ou leurs auxiliaires. Son emplacement a été défriché en partie par ceux qui l'ont acheté du Gouvernement en 1793; on y cultive aujourd'hui quelques parcelles de champs. Ce qui reste du vieux château féodal consiste dans deux pans de muraille dont l'un a encore 13m de longueur et une hauteur assez considérable. Il est revêtu d'un épais tapis de lierre qui, par des enlacements vigoureux, semble vouloir le protéger contre une destruction complète.

Dans le canton dit *les Champs-Fenis* on trouve des tuileaux, et même des tuiles entières qui paraissent très-anciennes. On induit de là la conjecture que dans ce lieu s'éleva jadis une vaste demeure, peut-être un couvent.

Une légende qui nous revient en mémoire au sujet du château de Montjustin est assez curieuse pour que nous la rapportions ici. On raconte, d'après une tradition populaire qui vit encore de nos jours, que Clotilde, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, naquit au château de Montjustin, et que Clovis, roi des Francs, ayant entendu beaucoup vanter les charmes et les brillantes qualités de cette princesse, résolut d'en juger par lui-même. Ayant pris pour cela le costume d'un mendiant, il se présente à la porte du château, et c'est des mains mêmes de la belle Clotilde qu'il reçoit l'aumône. Dès cet instant il ne songea plus qu'à devenir son époux. Aussi fut-elle enlevée, peu de temps après, dans une promenade qu'elle faisait *entre la Combe et la forêt des Fenis*, deux lieuxdits qui ont conservé ces noms et qui sont au nord-ouest de Montjustin. On sait le reste : en acceptant la main de Clovis, Clotilde monta sur le trône de France, et restée veuve en 511, elle se fixa à Tours, où elle mourut en odeur de sainteté l'an 543.

L'église de Montjustin fut mère de la chapelle d'Oricourt au 12e

Digitized by Google

siècle (1). Ses fenêtres au nord sont cintrées, tandis que celles qui regardent le sud sont ogivales, ce qui indiquerait une reconstruction partielle opérée dans le 17e siècle ou au commencement du 18e. On pense qu'elle fut édifiée en remplacement d'une chapelle attenante au château du bourg, laquelle avait été ruinée en même temps que la forteresse qui la protégeait. C'est aujourd'hui une des succursales du canton de Noroy. (Décret du 30 sept. 1807.) — Patron, S. Juste.

Cette église possède quelques pierres tombales qui sont encastrées soit dans le pavé de la nef, soit dans le pavé des chapelles. Sur l'une on lit l'épitaphe de Marguerite de Montjustin, qui trépassa l'an 1422. Au milieu de la dalle est gravée l'image de la défunte. — Deux tombes du 16e siècle présentent les noms de Claude de La Chambre, écuyer, et de Simon de La Chambre, qualifié de même écuyer; elles étaient armoriées, mais les écussons ont été entièrement effacés par le temps. C'étaient sans doute, avec les armoiries de la maison de La Chambre, qui portait d'azur semé de fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules sur le tout, celles de l'une de ses alliances. Pourquoi deux La Chambre furent-ils inhumés à Montjustin? Il est permis de supposer que cette maison en posséda quelque temps la terre ou la châtellenie. — Une quatrième et une cinquième tombe sont celles d'Anne de Munans, première femme de Valentin de Roche, écuyer, *capitaine de Montjustin*, et de Jeanne d'Orsans (2), sa seconde femme, décédée « le penvltieme de jehanvier 1568. » Aux quatre coins de cette dernière dalle on voit des écussons indiquant les quartiers de la défunte : Orsans, Vaudrey, Loisy, Villars. Sur la pierre tumulaire d'Anne de Munans on lit : Munans - La Jonchiere. — D'autres épitaphes sont illisibles ou manquent d'importance historique.

Montjustin a été le chef-lieu d'une paroisse de laquelle dépendaient Velotte, Oricourt, Oppenans, et une partie d'Autrey-lez-Cerre. Le droit de présentation pour la cure appartint au prieuré de Marast depuis le 12e siècle jusqu'à 1610, puis au chapitre de Dole. Aujourd'hui Autrey a son église desservie par un prêtre résidant; quant à Oricourt et à Oppenans, ils dépendent maintenant de la paroisse d'Aillevans.

Dans le cimetière de l'ancien bourg fut élevée jadis une croix de pierre riche d'ornements magnifiquement sculptés. C'est un ouvrage d'art d'une délicatesse de travail et d'un fini remarquables. M. Dodelier, architecte, en a donné la description dans les *Mém. de la Comm. d'arch.*, t. I.

Autrefois il se tenait des marchés à Montjustin; ce village n'a

(1) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.
(2) Voir Note (2), p. 104, t. I.

Digitized by Google

plus que quatre foires annuelles, tombant le 24 février, le samedi après Pâques, le 30 juin et le 24 août. (Décret du 10 mars 1807.) Ces foires sont renommées pour les nombreuses transactions commerciales qui s'y font chaque année sur le gros bétail.

Carrière ouverte sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique. — Marnes du troisième étage du terrain liassique.

MONT- (1) LE-FRANOIS, canton et perception de Champlitte.

Dépendances. Le fourneau et la ferme du CROCHOT.

☞ 48 mén. en 1614, — 82 en 1829, — 95 en 1864. = ✉ Champlitte.

Le fourneau du Crochot, établi sur le Salon, produit des meilleures fontes de la Haute-Saône, et livre au commerce, par an, de 10,000 à 12,000 quint. mét. de fonte brute et de fonte moulée; ses moteurs sont une machine soufflante, une machine hydraulique et une machine à vapeur. — Gîtes de minerai de fer pisiforme sur plusieurs points du territoire de la commune. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

Notes historiques. Mont faisait partie de la vaste terre de Champlitte, qui fut possédée pendant cinq siècles par la puissante maison de Vergy, et qui passa aux Belot-Chevigney, puis aux Toulongeon dans les premières années du 18e siècle. Ceux-ci étaient seigneurs de Mont en 1789.

Le château de Mont, ancienne maison forte, mais ruiné comme forteresse pendant la guerre de dix ans, subsiste encore à l'état de maison particulière. Il appartient à M. Revon, maire de Gray. On ne voit plus aujourd'hui que de faibles débris de l'enceinte autrefois fortifiée.

Mont avait, dès le 11e siècle, une église qui relevait de l'abbaye de Bèze; dans un titre de 1273, cité par Ch. Longchamps (*Glan.*, p. 81), on voit mentionné « Renauz, prestes et curiet de Monz. » Cette église, qui dépendait du diocèse de Langres avant le concordat de 1801, a été reconnue succursale du diocèse de Besançon par le décret du 30 sept. 1807. On l'avait rebâtie dans les premières années du 18e siècle; on l'a reconstruite de nouveau, en 1862-1863, d'après le style ogival. — Patron, S. Pierre ès Liens. — Cinq tombes encastrées dans le pavé de la nef rappellent les noms de cinq prêtres qui se sont succédé dans l'administration de la paroisse jusqu'à 1767.

Vestiges d'une voie romaine qui était établie sur la rive droite du Salon, et qui passait à la forge du Crochot, au nord de laquelle on a trouvé, dans une vigne, des tuiles, des médailles, un vase en

(1) Etym. celtique : *Mont*, élévation, montagne. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 81.)

Digitized by Google

bronze, etc. C'était, d'après la carte publiée par M. le président Clerc, la route de Seveux à Mirebeau.

MONT-LEZ-ESTRELLE, canton et perception de Gy.

Dépendances. Le village de VILLERS-CHEMIN; — le hameau des MALBUISSONS.

☞ 15 mén. en 1614, — 83 en 1829, — 74 en 1864. = ✉ Gy.

Vestiges de la voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay et Séveux; elle traversait le territoire de Mont et une partie du village actuel. Le chemin de grande communication n° 5 suit à peu près l'ancien tracé. = Eglise qui existait déjà au 12e siècle et dont l'abbé de Saint-Paul avait le patronage. Elle fut rebâtie en 1726. Les magnifiques peintures de la coupole et des trois autels sont dues à l'habile pinceau des Marca, peintres italiens établis à Besançon au commencement du 18e siècle. L'église, dans son ensemble, est considérée comme un chef-d'œuvre d'architecture. Le clocher a été reconstruit en 1834. C'est une des succursales reconnues par le décret du 30 sept. 1807. — Fête patronale, la Nativité N.-D. = Le village et le château de Villers-Chemin composaient, avec Mont et Estrelle, une seigneurie qui dépendit longtemps du domaine archiépiscopal de Gy, l'archevêque Eudes de Rougemont l'ayant acquise de Guillaume de Ray en 1285. Deux siècles plus tard, elle était tenue par la maison d'Oiselay, et érigée en baronnie en faveur de Louis d'Oiselay, mort en 1607. Depuis, le fief de Villers-Chemin a été possédé par les Saint-Vandelin et la famille flamande de Bouzies. Son dernier seigneur fut le comte Antoine-Eléonore de Bouzies. = Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Gîtes, près des Malbuissons, de minerai de fer oxydé rouge, situés dans des crevasses et boyaux de calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au même étage.

MONT-MARTIN (Le). V. *Ecromagny*.

MONTMOULIN (En). V. *Chariez*.

MONT-THIÉBAUD (Le). V. *Bruyère*.

MONTHIOT. V. *Villers-sur-Port*.

MONTOILLE. V. *Vaivre*.

MONTOILLOTTE (La). V. *Pusey* et *Saulx*.

MONT-LE-VERNOIS, canton de Vesoul, perception de Vaivre.

Dépendances. Le VERNOIS, village; — les EVÊQUES, hameau; — les maisons de la station de Mont, sur le chemin de fer de Nancy à Gray.

Digitized by Google

☞ 52 mén. en 1614, — 134 en 1829, — 126 en 1864. = ✉ Traves.

Cette commune fait partie de la paroisse de Velle. Au Vernois, chapelle dédiée à S. Antoine. = Sur les hauteurs qui dominent le Vernois, au N. et au S.-O., ruines de deux châteaux qui protégeaient anciennement la seigneurie du lieu. Au S. de Mont, sur la colline qui s'abaisse vers Velle, est resté debout un troisième château féodal qui est aujourd'hui occupé par des cultivateurs. — La terre du Vernois et celle de Mont formaient deux fiefs séparés : Simon de Vaudrey était seigneur de Mont en 1526, tandis qu'à la même époque Georges d'Orsans tenait le Vernois. Elle fut érigée en marquisat par lettres-patentes de 1740, en faveur de Pierre-Augustin Chappuis de Rosières, président au parlement de Besançon, et possédée par cette famille jusqu'à la Révolution. = Au canton de champs dit *Champagne*, on a découvert pour ainsi dire à fleur de terre des tombeaux antiques renfermant des ossements et recouverts de pierres tumulaires ornées de moulures. = Dépôt sablonneux. — Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

MONTOT (1), canton et perception de Dampierre-sur-Salon.

Dépendances. Un moulin et un patouillet établis sur le Salon.

☞ 48 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 107 en 1864. = ✉ Dampierre-sur-Salon.

Traces bien reconnaissables de la voie romaine de Seveux à Mirebeau. On la voit s'élever à travers le gazon par une ligne droite et pavée qu'on appelle *Chemin d'Ecuelle* (2). = Sur le penchant de la colline qui est au N.-O. du village, restes encore considérables d'un château-fort qui appartenait aux sires de Beaujeu, longtemps possesseurs de la terre de Montot. (V. Beaujeu.) Avant eux, Montot avait eu des seigneurs de son nom : *dominus Walo Colunx de Montot miles* vivait en 1219; *Richardus miles de Monticulis*, en 1297. A l'ouest de Montot est resté debout, presqu'intact, un vieux donjon qui passe pour être plus ancien que le château ci-dessus mentionné. = L'église de Montot a été bâtie en 1606, sur l'emplacement d'une antique chapelle qui dépendait du manoir des comtes de Beaujeu et dans laquelle était creusé le caveau sépulcral de leur maison. Ce caveau existe encore sous le transept de l'église actuelle, dans laquelle on remarque six statues de grandeur naturelle fort

(1) *Montot*, petit mont, petite élévation. Telle est la position de Montot près de la vallée du Salon et en face de coteaux situés sur la rive gauche de cette rivière.

(2) *La Franche-Comté à l'époque romaine* par M. le président Clerc, p. 144.

Digitized by Google

estimées. Deux (S. François-Xavier et Ste. Catherine) sont placées à droite et à gauche du maître-autel; les quatre autres décorent les chapelles latérales, et représentent S. Jean de Matha, S. Félix de Valois, S. Roch et S. Prosper d'Aquitaine. Pourquoi, parmi ces statues, celle de S. Prosper? C'est que l'église de Montot possède les reliques de ce pécheur converti, puis canonisé. Ces reliques, extraites du cimetière de S. Cyriaque près de Rome, furent envoyées en 1604 aux comtes de Beaujeu, pour être conservées dans leur chapelle de Montot. De cette chapelle elles ont été transférées dans l'église actuelle, aux archives de laquelle il existe un bref dn pape Clément IX qui en constate l'authenticité. — L'église de Montot relevait du diocèse de Langres avant le concordat de 1801. Elle est aujourd'hui succursale du diocèse de Besançon. (Décret du 30 sept. 1807.) — Fête patronale, l'Assomption. = Arbres remarquables à l'extrémité S. du village. — Gîtes en exploitation de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au troisième étage jurassique.

MONTRICHIER. V. *Apremont*.

MONTROZ. V. *Thiénans*.

MONT-SAINT-LÉGER, canton de Dampierre, perception de Lavoncourt.

☞ 36 mén. en 1614, — 46 en 1829, — 36 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Ce village, *Mons Sancti Leodegarii*, doit son nom à sa situation sur une éminence, et son surnom à quelque chapelle anciennement bâtie sur son territoire sous l'invocation de S. Léger.

Après avoir appartenu aux sires de Fouvent, puis aux Vergy, la seigneurie du lieu fut divisée en plusieurs parts, dont l'une, dite de Mont-Saint-Léger, donna ce titre à une famille historiquement connue dès le 12e siècle, et dont le dernier rejeton, Clériade de Mont-Saint-Léger, mourut au commencement du 17e, ne laissant d'autre enfant que Bonne de Mont-Saint-Léger, mariée en 1646 à Guillaume de Montureux (1). Les autres parts de la seigneurie de Mont étaient possédées par les Ray, les La Baulme et les comtes de Beaujeu. A ces divers seigneurs ont succédé les Dupuy, famille d'Arbois, qui a conservé la terre de Mont jusqu'en 1789.

L'église du village fut fondée en 1511 : c'est ce que constate une inscription encastrée dans un de ses murs et portant en caractères gothiques que le 2 mai 1511, messire Hugues de Beaujeu, seigneur

(1) Le marquis de Saint-Mauris, *Généalogie*, p. 157.

Digitized by Google

de Mont-Saint-Léger, fonda l'église de ce lieu. Pourquoi cette église, filiale de celle de Lavoncourt, fut-elle bâtie à si peu de distance de cette dernière (environ cinq minutes)? M. l'abbé Gousset en donne la raison dans son *Essai sur Lavoncourt* : c'est que « les fréquents débordements de la Gourgeonne empêchaient les communications de Mont-Saint-Léger et de Theuley avec l'église-mère. » — L'église de Mont, brûlée en partie pendant les guerres du 17e siècle, demeura longtemps découverte et abandonnée. Quelque peu réparée, elle fut de nouveau desservie par Lavoncourt, et reconstruite entièrement en 1774, mais en restant co-paroissienne de son église-mère. Mont-Saint-Léger n'est devenu succursale que depuis le concordat de 1801. — Patron, S. Léger.

La confrérie de l'Immaculée-Conception s'étant établie à Mont-Saint-Léger, les pieux associés firent construire, en 1633, un autel en l'honneur de Marie et de S. Nicolas, dans lequel furent déposées des reliques de S. Valentin, de S. Théodore, et des vierges martyres Rustique et Nominonde. Ce fait est attesté par une inscription dressée contre le mur de la chapelle dite aujourd'hui du Rosaire.

Au-dessous d'une autre inscription qui se voit au portail de l'église, mais qui est sans millésime, sont gravés deux écussons dont l'un rappelle les armoiries de la maison de Mont-Saint-Léger : d'argent à la croix ancrée de sable. L'autre écusson porte trois croissants posés deux et un.

Un des Dupuy a sa tombe dans l'église de Mont, contre la table de communion, côté de l'Evangile. L'épitaphe, presqu'entièrement effacée par le marteau révolutionnaire, ne laisse plus lire que ces mots : CY GISENT CLAUDE DUPUY..... Ce seigneur est représenté sur la dalle en chevalier du moyen âge, quoiqu'il soit mort le 9 novembre 1714, *âgé de trente-sept ans* (1). A côté de lui est figurée une femme à longue robe plissée, coiffée du chaperon, avec losange à la ceinture. Entre les deux personnages est gravée la croix ancrée des Mont-Saint-Léger.

MONTSEUGNY (2), canton de Pesmes, perception de Valay.

☞ 12 mén. en 1614, — 79 en 1829, — 77 en 1864. = ✉ Pesmes.

(1) *Essai sur Lavoncourt*, p. 119.

(2) Montseugny s'appelait en latin *Mons Sanguinis*, nom qui semblerait se rapporter à quelque sanglant combat livré sur la hauteur où est situé le village. A quelle époque? Aucune tradition ne l'indique. De *Mons Sanguinis* on a fait d'abord *Montsangoin*, et par corruption *Montseugny*. — Dans une charte de 1120 et dans plusieurs titres subséquents, ce village est appelé *Mont Ciconius* (mont de la Cicogne).

Digitized by Google

Notes historiques. Dans la prairie de cette commune, traces de la voie romaine que M. le président Clerc appelle *Route de Langres à Dammartin par Mantoche et Montseugny.* « Cette route, dit-il, passait la Saône près d'Apremont, traversait la plaine de Germigney, le bois Bouchet, et arrivait à une bourgade sans nom connu, dont les ruines couvrent une grande étendue au couchant de Montseugny. Je la perds en cet endroit..... » Mais on la retrouve au territoire de Broye. (V. BROYE-LEZ-PESMES.)

Les ruines mentionnées par M. le président Clerc sont au lieu dit *le Cresson*, entre le bois des Fourchottes et la Saône. Elles occupent une assez vaste surface sur la rive gauche du ruisseau qui descend du hameau de la Loge. D'épaisses fondations sont là pour indiquer un lieu anciennement habité. A côté de ces restes de constructions on a découvert un assez grand nombre de tuileaux, des tuiles entières, des débris de vieilles armures, etc.

Montseugny est mentionné dans une charte de 1120. A cette époque l'église du lieu dépendait de Saint-Etienne de Dijon, qui la céda aux Templiers lorsqu'ils fondèrent leur établissement de Montseugny. Les biens de l'ordre du Temple ayant passé, lors de sa suppression, aux chevaliers de Malte, ceux-ci maintinrent la commanderie de Montseugny et en firent un membre de la commanderie de Sales. (V. CHANTES.) Leur chapelle, anciennement devenue l'église paroissiale du village, a été partiellement reconstruite en 1833-34-35. La partie conservée paraît remonter au 13e ou au 14e siècle, et avoir été bâtie avec des matériaux provenant d'un édifice beaucoup plus ancien encore : en perçant des murs, on y a trouvé des fragments de colonnes, de chapiteaux, etc. Les Templiers, en faisant édifier leur chapelle, auront vraisemblablement utilisé des débris trouvés dans les ruines de la bourgade *sans nom connu* que mentionne M. le président Clerc.

Une belle sculpture antique et d'assez grande dimension décore le portail de l'église. Elle représente Jésus-Christ assis au milieu des apôtres, levant la main droite au ciel, et tenant de l'autre un livre ouvert sur la première page duquel est un alpha (A), et sur la seconde un oméga (Ω). A droite et à gauche du Seigneur sont figurés les emblèmes des quatres évangélistes : l'ange, le bœuf, le lion et l'aigle. Ce monument vient de l'ancienne église.

L'église actuelle a été reconnue comme succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Fête patronale, l'Assomption.

Montseugny a été le berceau et continue d'être le siége de la congrégation enseignante connue sous le nom de communauté des Enfants de Marie.

Le château des chevaliers de Malte existe encore presque tout entier. On en a fait la maison commune.

Digitized by Google

MONTUREUX- (1) LEZ-BAULAY, canton d'Amance, perception de Senoncourt.

Dépendances. Deux moulins : le moulin BOSSEY, établi sur la Saône, et le MOULINOT, établi sur le ruisseau qui descend du Magny-lez-Jussey.

☞ 24 mén. en 1614, — 80 en 1829, — 104 en 1864. — ✉ Jussey.

Dans le canton dit *Aux-Nonnes*, à 1,200^{m} E. du village, on trouve des débris de constructions consistant principalement en tuiles brisées, ce qui fait conjecturer que là exista jadis un couvent de femmes. — Au territoire de la commune sourdent, avec une abondance plus ou moins continue, de nombreuses sources. L'une de ces sources, que l'on rencontre à 800^{m} E. de Montureux, est appelée *Fontaine des Pestiférés*. Pourquoi cette dénomination? Elle viendrait, d'après la tradition locale, d'une épidémie qui aurait, — on ne dit pas l'époque, — désolé le village, et pendant laquelle on transportait les malades auprès de la fontaine en question, pour les isoler et prévenir par là de nouveaux cas de contagion. = L'église de Montureux, filiale de celle du Magny au 17^{e} siècle, fut longtemps desservie par son église-mère (V. MAGNY-LEZ-JUSSEY); elle dépend maintenant de la paroisse de Buffignécourt. On l'a reconstruite en 1838, moins le clocher. — Patron, S. Pierre. = On remarque à Montureux le beau château que M. Auguste Guy de Lambrey a fait bâtir, il y a quelques années, sur l'emplacement où s'élevait le manoir des comtes de Montlezun, seigneurs du village avant la Révolution.

MONTUREUX-LEZ-GRAY, canton d'Autrey, perception de Chargey.

Dépendance. Le hameau de PRANTIGNY, situé à 1,600^{m} S.-E. de Montureux.

☞ 48 mén. en 1614, — ... en 1829, — 159 en 1864. = ✉ Gray.

Notes historiques. Il y eut sur le territoire actuel de cette commune trois châteaux féodaux : deux étaient situés tout près de Montureux ou dans le village même; le troisième s'élevait à Prantigny, qui formait un fief distinct. Ce dernier château figurait sur la carte de F. Lannoy (1579), mais on ne le voit plus indiqué sur celle de Maurice Tissot (1626), ce qui permet de supposer qu'il fut détruit lors de l'invasion des Lorrains conduits par Tremblecourt

(1) Etym. celtique : *Mon*, courbure, *tur*, rivière, *hws*, *heus*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 82.) Devant le village, la Saône présente une courbure très-prononcée.

Digitized by Google

(1595). Quant aux deux anciennes maisons fortes de Montureux, il reste seulement des vestiges de l'une au canton dit *le Châtelet*, et de l'autre, au lieu dit *le Clos*, une tour ronde que le propriétaire actuel, M. le baron Villate, a fait tout récemment restaurer.

La seigneurie de Prantigny appartenait dans le 17e siècle aux Richard, famille de Besançon, qui la tenait des Guillegard de Prantigny par suite du mariage de Jean Richard, né en 1633, avec Denise Guillegard de Prantigny. Cette famille Richard paraît en avoir conservé la possession jusqu'au 18e siècle, peut-être même jusqu'à la Révolution : dans l'*Almanach de la Franche-Comté* pour l'année 1774 figure encore au nombre des conseillers du parlement de Besançon Jean-Réné Richard seigneur de Prantigny et de Boursières.

Le fief de Montureux fut tenu par une maison de nom et d'armes éteinte au 14e siècle dans la maison lorraine De Mandres, laquelle a possédé de nombreuses seigneuries en Franche-Comté, entre autres Montureux-lez-Gray, Vereux et Prantigny, qui venaient des Vergy, et a donné, de 1544 à 1627, dix chevaliers à l'ordre de Saint-Georges. Le dernier seigneur de Montureux fut François-Bonaventure Jobelot, président au parlement de Besançon.

L'église de Montureux, qui dépendait du diocèse de Langres avant le concordat de 1801, a momentanément relevé de la paroisse de Rigny. Erigée en succursale par un arrêté présidentiel du 18 oct. 1848, elle a été reconstruite en 1849. C'est un bel édifice ogival; il est placé, ainsi que le presbytère, dans la partie supérieure du village, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. — Patron, S. Martin. — A côté de l'église, sur l'emplacement de l'ancien cimetière, est dressée une croix de style gothique dont on remarque les bonnes proportions et la belle exécution.

On a replacé dans la nouvelle église quelques pierres tumulaires provenant du dallage de l'église précédente. Trois de ces pierres rappellent des membres de la famille De Mandres, et portent les dates 1540, 1557, 1569. La dernière est celle de Guillaume De Mandres, qui suivit l'empereur Charles-Quint dans toutes ses guerres, et qui trépassa en avril 1569, après avoir fait restaurer, comme l'indique son épitaphe, le *vieil chastel* de Montureux, et fait élever la chapelle dans laquelle il fut inhumé.

Cette commune possède : un haut-fourneau dont la machine soufflante est mue par une roue hydraulique et une machine à vapeur; un patouillet mû par une machine hydraulique; une tuilerie qui donne de bons produits. Le cours d'eau qui alimente le fourneau et le patouillet a sa source à 180m des usines, dans un entonnoir appelé *Duis*, et forme en aval un ruisseau qui se jette à peu de distance dans la Saône.

Digitized by Google

Gîtes en exploitation d'un riche minerai de fer. — Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique. — Très-bonne sablière près du hameau de Prantigny.

Bac sur la Saône devant le même hameau.

MONTVILLIERS (Le). V. *Fresse.*

MONVAUDON. V. *Leffond.*

MOREL (Chez-). V. *Montigny-les-Nonnes.*

MOREY (1), chef-lieu de perception, canton de Vitrey.

☞ 174 mén. en 1614, — 195 en 1829, — 200 en 1864. = Bureau de poste (distribution).

Notes historiques. Nous lisons dans l'*Almanach de la Franche-Comté* pour l'année 1785 : « Morey, nommé ville et château dans les anciens titres, est un village situé dans le bailliage de Vesoul, sur le revers d'une montagne isolée. On y voit les ruines d'une forteresse qui fut vendue en 1367 à Etienne comte de Montbéliard par Gaucher de Châtillon, avec Morey et plusieurs fiefs qui en dépendoient, pour la somme de 8,000 francs d'or (2). » Nous ajouterons que le comte Etienne céda la même terre, en 1374, à Guillaume de Vergy, et que les Vergy paraissent l'avoir possédée jusqu'à l'extinction de leur race, c'est-à-dire jusqu'à la fin du 17e siècle. A ceux-ci succédèrent des seigneurs des maisons de Gâtey et d'Oiselay. Le dernier possesseur du fief de Morey fut Henri-François Coquelin, conseiller honoraire au parlement de Besançon. (V. SAINT-JULIEN-LEZ-MOREY.)

A Morey aboutissait une des branches de la voie romaine de Langres à Besançon par Savigny, Valleroy, Farincourt, etc. A l'extrémité N. du territoire de Fouvent-le-Haut, cette voie se divisait en trois rayons dont l'un se dirigeait vers le camp de Bourguignon, un autre vers Suaucourt et Villers Vaudey; le troisième descendait, par le chemin de la *Pierre-qui-Vire*, à Morey, d'où il gagnait les bords de la Saône par Lavigney, Arbecey, etc. Près de Morey, aux *Vairons*, on retrouve des traces de cette route antique (3).

Morey avait deux *pierres qui virent.* (V. BOURGUIGNON-LEZ-MOREY, I, 83.)

En 1765, dans la nuit du 2 au 3 mai, s'écroulait à Morey une masure depuis longtemps abandonnée, après avoir été la demeure d'un chef de faux monnayeurs. Espérant trouver quelque trésor

(1) Etym. celtique : *Mawr*, grand, *reh*, roc. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 82.)

(2) Les restes de ce château, détachés de la roche, sont encore bien conservés.

(3) Nous devons ces renseignements à M. Pierre-Nicolas Travelet, propriétaire à Bourguignon-lez-Morey, membre de la Commission d'archéologie de la Haute-Saône et d'autres sociétés savantes.

Digitized by Google

sous les décombres, le propriétaire de la maison éboulée, homme plus que parcimoineux, se mit à fouiller le sol et le sous-sol. A force de creuser sous terre, il tomba sur les restes d'un ouvrage gallo-romain qui fut considéré comme un ancien établissement de bains et dont un archéologue fit dresser le plan que nous reproduisons (1). A en juger d'après ce plan, les bains de Morey paraissent remonter à l'enfance de l'art. Peut-être Morey ne les dut-il qu'à la faible distance qui le séparait du camp de Bourguignon, occupé pendant plusieurs siècles par les légions romaines, et avec lequel il communiquait au moyen du chemin ferré mentionné plus haut.

La roche de Morey est, après la montagne de Noroy, le point le plus élevé de l'arrondissement de Vesoul (451m au-dessus du niveau de la mer). On y voit une colonne qui servit pour la triangulation de la carte de Cassini, et plus tard pour celle de la carte de l'Etat-Major. De ce plateau l'on distingue les montagnes de la Savoie et de l'Oberland (le Mont-Blanc, la Ghemmi, la Jungfrau, etc.); on y rencontre des plantes alpestres, des débris de coquilles, et un petit lac.

Morey était, avant la Révolution, le siége d'une justice seigneuriale qui ressortissait au bailliage de Vesoul. — Sous la constitution de l'an III, il fut momentanément chef-lieu d'un canton composé de douze communes : Betoncourt-les-Ménétriers, Bourguignon, Charmes-Saint-Valbert, Cintrey, Laitre, Lavigney, Malvillers, Molay, Morey, Preigney, la Rochelle, Saint-Julien. Ces communes font partie du canton actuel de Vitrey.

L'église du lieu fut donnée dans le 11e siècle à l'abbaye de Bèze, qui la faisait desservir par un religieux. Marcel, abbé de Bèze, nomma à la cure de Morey, le 21 décembre 1471, un prêtre séculier, qui a toujours eu pour successeur un ecclésiastique également séculier (2). Elle a été reconstruite en 1725, et maintenue paroissiale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Seine. — On y remarque un très-beau bénitier qui appartenait ci-devant au monastère dont on va parler; c'est une pierre d'un seul morceau, avec riches sculptures.

Les Bénédictins avaient à Morey un couvent placé sous l'invocation de S. Servule. Sa fondation, due à Claude-François Lullier, président du parlement de Dole, datait de 1657. Elle eut lieu dans de curieuses circonstances. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 201.) L'église du couvent, achevée seulement en 1702, était, dit-on, très-belle et de l'ordre ionique (3). On vient de la reconstruire. L'ancien

(1) C'est encore à l'obligeance de M. Travelet que nous sommes redevable d'une copie du plan dressé il y a cent ans.

(2) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

couvent est occupé par les dames du Cœur-de-Marie, qui y tiennent un pensionnat.

Le président C.-F. Lullier, premier fondateur du monastère de Morey, était né dans ce village au commencement du 17e siècle. — A Morey naquit également François Richardot, évêque d'Arras au 16e siècle, qui a aussi son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 290.

Le vignoble de Morey produit, dans les vignes plantées de pineau, un vin rouge très-agréable, léger en même temps que généreux et bienfaisant. Longtemps ses produits se sont écoulés vers les cantons de Faucogney, Luxeuil et Saint-Loup. Aujourd'hui l'on commence à en faire des envois sur Paris.

Calcaire et marne du deuxième étage du terrain liassique. Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

Morillon (Le). V. *Ambiévillers.*

Morogne. V. *Chenevrey.*

Morthe (La), petite rivière.

Sa source principale est à Roche-sur-Bucey; mais elle ne devient un peu importante qu'après s'être grossie d'abord des ruisseaux venant de Gy, Choye et Villefrancon, ensuite des eaux du Cabry, ruisseau qui provient du canton de Fresne-Saint-Mamès et des communes septentrionales du canton de Gy, en passant à Igny et sur les territoires d'Angirey et de Sauvigney. C'est à l'ouest de Citey que se réunissent ces cours d'eau. Dès lors la Morthe traverse les communes de Saint-Loup-lez-Gray, Nantouard, Saint-Broing, Corneux, Ancier, et se jette en partie dans la Saône, en amont de Gray; l'autre partie baigne la ville basse sous le nom de *Canal du Dregeon* (1). — A la moindre crue, la Morthe déborde et cause un dommage considérable aux propriétés riveraines, ce qu'on attribue aux établissements qui se sont formés sur le canal du Dregeon dont on vient de parler. Elle nourrit le brochet, l'anguille, la tanche, la carpe, quelques perches, beaucoup de lottes, etc.

Motey- (2) Besuche, canton et perception de Pesmes.

Dépendance. Un moulin situé au S.-E. de Motey, sur le ruisseau que forme l'abondante fontaine du village.

(1) La Morthe et le Dregeon étaient flottables au 13e siècle. Voir la Note (1) de la page 222, t. I.

(2) Etym. celtique : *Mott,* élévation; *motteg, mottey,* petite élévation. — Etym. latine : le mot latin *monasterium*, monastère, souvent se traduisait en vieux français par *monstier, moustier, mostir, mouste, moutte, motte.* Ainsi le village de Motey pourrait avoir tiré son nom du voisinage de l'ancien monastère de Besuche. (Ch. Longch., *Gian.*, p. 83.)

Digitized by Google

☞ 23 mén. en 1614, — 74 en 1829, — 65 en 1864. = ✉ Pesmes.

Notes historiques. L'église de Motey fut donnée vers 1070 à l'abbaye de Saint-Paul. A cette époque existait déjà le prieuré de Besuche, qui relevait de la même abbaye.

Motey est appelé *Monasterium, Monastir, Mostir, Mostier,* dans des chartes de 1084, 1137, 1195 et 1200. Dans les derniers siècles on l'a surnommé tantôt *Motey-lez-Chancey, Motey-sur-l'Ognon,* tantôt *Motey-Besuche.*

Une famille noble du nom de *Mostir* fut influente aux 12e et 13e siècles. Le cartulaire de Corneux mentionne *magister Daniel baylivus Burgundiæ* (premier bailli de Bourgogne connu), qui vivait en 1190. En 1212, Ponce de Mostier, probablement fils de Daniel, cède à Acey ses droits sur le *port* de Montagney, et donne à Corneux l'église de Cresancey. En 1384 vivait Etienne de Mostier, « vice-admiral de France, » négociateur de Philippe-le-Hardi à Gand et à Tournay, etc.

Le monastère de Besuche ayant été détruit pendant les guerres ou supprimé pour être uni à quelque autre bénéfice, il n'en resta qu'une chapelle, qui est tombée elle-même de vétusté. On ne voit à sa place, aujourd'hui, qu'un petit oratoire où est conservée une très-ancienne image de la Vierge sculptée sur bois.

Il paraît qu'après la destruction ou la suppression du prieuré de Besuche, Motey fit partie de la paroisse de Chancey où une église avait été rebâtie en 1698, et que cet état de choses dura jusqu'aux premières années du 18e siècle, époque où Motey eut aussi sa nouvelle église paroissiale, sous le titre de S. Pierre. Dans la dernière organisation diocésaine, Motey est redevenu co-paroissien de Chancey.

L'ancien château seigneurial de Motey date de 1542. Il appartenait aux d'Andelot (1) dans le 17e siècle. Le seigneur de Motey en 1789 se nommait Bouchet.

Carrière ouverte sur un calcaire du deuxième étage jurassique.

MOTEY-SUR-SAÔNE, canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Beaujeu.

Dépendance. Une tuilerie construite tout récemment.

☞ 20 mén. en 1614, — 33 en 1829, — 30 en 1864. = ✉ Dampierre.

Motey-sur-Saône, ainsi surnommé pour le distinguer de Motey-sur-l'Ognon (aujourd'hui Motey-Besuche), appartenait, dans le 11e siècle, aux sires de Beaujeu, qui, en 1093, en donnèrent l'église à

(1) Voir p. 32, I, Note (2).

Digitized by Google

l'abbaye de Bèze, laquelle église passa à Corneux dans le 13e siècle (1). La seigneurie laïque de Motey continua d'appartenir aux Beaujeu et à leurs successeurs, dont le dernier fut le comte d'Hennezel. (V. BEAUJEU.) = L'église de Motey était paroissiale au 11e siècle (2); c'est aujourd'hui une chapelle de tolérance dépendante de l'église de Mercey-sur-Saône. Elle a été reconstruite en 1769-1770, et restaurée en 1862. — Patron, S. Urs. = Dans la forêt communale de Bellevaivre, chêne remarquable. Parties de deux troncs séparés par un entre-deux de 1m75, ses deux branches principales se sont soudées à la hauteur de 2m, pour former un seul arbre qui, au-dessus de la jonction, a aujourd'hui 3m10 de circonférence. = Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Dépôt argileux avec gîtes de minerai de fer pisiforme.

MOTTE (La). V. *Fontaine* et *Fougerolles*.
MOTTES (Es-). V. *Amont*.
MOTTOTS (Les). V. *Saint-Bresson*.
MOUHÉMONT. V. *Haut du Them*.
MOUHY. V. *Contréglise* et *Polaincourt*.
MOULIÈRE (Sous la). V. *Velleminfroy*.
MOULIGNON (Le). V. *Port-sur-Saône*.
MOULIN (Le). V. *Château-Lambert*.
MOULIN-A-VENT. V. *Pierrecourt*.
MOULIN-BLANC (Le). V. *Vy-lez-Lure*.
MOULIN-BRULÉ. V. *Fontenois-la-Ville, Selles, Vellefaux*.
MOULIN DE LA VILLE. V. *Roche-sur-Vanon*.
MOULIN D'EN HAUT. V. *Charmes-Saint-Valbert*.
MOULIN-DESSOUS (Le). V. *Borey*.
MOULIN DU BAS. V. *Baumotte-lez-Pin*.
MOULIN DU BOIS. V. *Rupt* et *Senargent*.
MOULINEY (Le). V. *Bithaine*.
MOULIN-GRILLOT. V. *Ecromagny*.
MOULIN-LE-ROI. V. *Citers*.
MOULIN-MICHAUD. V. *Ruhans*.
MOULIN-NEUF. V. *Calmoutier, Champlitte, Champlitte-la-Ville, Margilley, Ruhans, Vitrey, Volon*.

(1) C'est Théodore de Beaujeu, archidiacre de Besançon, qui donna à Corneux *medietatem ecclesiæ de Mostir supra Soognam*. (Charte de 1204. — Cart. de Corneux.)

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

MOULINOT (Le). V. *Ancier, Montureux-lez-Baulay, Ouge* et *Quenoche.*

MOULIN-ROUGE. V. *Bruyère, Larians, Meurcourt, Ouge, Pont du Bois, Villars-le-Pautel, Vouhenans.*

MOULINS (Les). V. *Belverne.*

MOULIN-SAUGET. V. *Gy.*

MOUREY (Es-). V. *Amont.*

MOURIÈRE. V. *Ronchamp.*

MOUSSIÈRES (Les). V. *Servance.*

MOUTHEROT (Le). V. *Auxon* et *Traves.*

MUNANS. V. *Larians.*

MUSÉ (En). V. *Saint-Bresson.*

NANTILLY (1), canton et perception d'Autrey.

☞ 69 mén. en 1614, — 130 en 1829, — 152 en 1864. = ✉ Autrey.

Vestiges de la voie romaine de Langres à Dammartin par le Prélot, Auvet, Mantoche, Apremont, Montseugny. (V. BOUHANS-LEZ-AUTREY.) — Aux cantons dits *Combe-Potot* et *Champ de la Messe,* restes de constructions antiques, tombeaux de l'époque mérovingienne, etc. = L'église de Nantilly, mentionnée dans la *Chronique de Bèze* à l'an 1052, sous le nom de *Lenteleium,* dépendait du diocèse de Langres et de l'abbaye de Bèze avant le Concordat; elle a été reconstruite en 1763, maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807, et complétement restaurée dans ces dernières années. — Fête patronale, Nativité de N.-D. = Gîtes en exploitation de minerai de fer. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Dépôt sablonneux dont les produits sont transportés soit à l'usine à fer d'Autrey, soit à la gare de Gray pour Dijon.

NANTOUARD (2), canton de Gray, perception de Velesme.

☞ 29 mén. en 1614, — 34 en 1829, — 30 en 1864. = ✉ Gray.

Cette petite commune dépend, pour le spirituel, de la paroisse de Saint-Loup. Son nom patois fut longtemps *Nantuoy, Nantouay.* C'est seulement à partir du 17e siècle qu'on a commencé de l'écrire

(1) Etym. celtique : *Nant,* ruisseau, *el, il,* colline, *i,* près. — Etym. latine : *Lenticula,* lentille. Dans les vieux titres on lit *Lantilley, Lantilly, Lantille.* La propension des habitants des campagnes à mettre l'*n* à la place de l'*l* dans certains mots, comme dans celui de lentille, qu'ils prononcent *nentille,* a fini par faire de Lantilly *Nantilly.* (Ch. Longch., *Glan.,* p. 83.)

(2) Etym. celtique : *Nant,* rivière, *ouar,* près. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 84.) La Morthe coule à 500m du village.

Digitized by Google

comme il s'orthographie maintenant. = La terre de Nantouard eut des seigneurs de son nom au 12e siècle : en 1197 *Richardus de Nantuord* donnait des biens sur le territoire de ce village à Corneux ; dès lors la terre de Nantouard appartint à l'abbaye de Corneux et aux Jésuites de Besançon. = Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme.

NATOIS. V. *Gy.*

NAVA (La). V. *Passavant.*

NAVENNE (1), canton de Vesoul, perception de Vaivre.

Dépendances. Le hameau de GRAISSE (2), ancien moulin, composé aujourd'hui de maison de maître, bâtiments de ferme, et deux maisons occupées par des jardiniers ; — ITAC, bâtiment de ferme et logement de maître (3) ; — au hameau de PONT, une maison de campagne avec maison de jardinier. — Dans le voisinage de la gare de Vesoul, à droite et à gauche de la route impériale n° 57, se sont élevées depuis quelques années de nombreuses habitations qui sont reliées par Graisse à l'agglomération principale de Navenne.

☞ 40 mén. en 1614, — 85 en 1829, — 173 en 1864. = ✉ Vesoul.

Au 13e et au 14e siècle, des chevaliers portaient le nom de Navenne : on trouve dans les vieilles chartes Thierri de Navenne, *miles* ; Jehan de Navenne, prêtre-vicaire à Vesoul en 1303. Ce village faisait alors partie de la terre de Faucogney, qui était du domaine des comtes de Bourgogne. Cela explique très-bien pourquoi la seigneurie de Navenne fut dévolue au roi après la conquête de 1674 (4). — Cette seigneurie

(1) Etym. celtique : *Naven,* pied de coteau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 84.)

(2) Ce nom est écrit *Gresse* dans les vieux titres. Autrefois on appelait *gresse* un mélange de terre et de sable propre à faire des pots, des cruches, des vases, etc., et *gresserie* l'atelier où l'on façonnait ces objets. Le hameau de Graisse, dans le voisinage duquel existe aujourd'hui une tuilerie, peut bien avoir eu pour commencement une *gresserie,* c'est-à-dire une fabrique de poterie employant la *gresse* existante à proximité. Si l'on admettait cette hypothèse très-vraisemblable, il faudrait écrire *Gresse,* et non *Graisse.* — Au commencement du 15e siècle, Graisse formait un petit village qui avait son territoire particulier.

(3) Itac est l'anagramme de *Cita,* nom de la montagne sur le penchant de laquelle ces bâtiments sont situés.

(4) Quand les Bourguignons, au 5e siècle, s'établirent sur le sol de la Séquanie (notre province), ils prirent les deux tiers des terres, moitié des forêts et un tiers des esclaves ; la contre-partie fut laissée aux Gaulois-Romains. « A ce partage, dit M. Ed. Clerc, intervinrent d'un côté les familles sénatoriales gauloises, qui possédaient le pays presque entier, et de l'autre l'aristocratie burgunde, dont le roi et les chefs reçurent dans leur lot d'immenses portions

Digitized by Google

fut tenue en dernier lieu par des seigneurs redevanciers. C'étaient, au 17e siècle, les Mairot, puis les Tranchant de la Verne. A ceux-ci succéda la famille Lampinet, qui a possédé la seigneurie de Navenne jusqu'à la Révolution. = L'église du village date seulement de 1783. Auparavant Navenne n'avait eu qu'un oratoire dépendant d'abord de l'église de Pont, puis de la paroisse d'Echenoz. Son église ne fut même, après 1783, qu'une chapelle à la nomination des habitants. Telle était encore sa condition lorsqu'une ordonnance royale du 6 octobre 1843 l'a érigée en succursale. — Patron, S. Martin. = A la limite S.-E. du territoire de Navenne se voit un *signal* qui fut élevé pour la triangulation de la carte de Cassini. Cette hauteur est, avec les montagnes de Noroy et de Morey, un des points les plus culminants de l'arrondissement de Vesoul (447m83 au-dessus du niveau de la mer). Sur la montagne de Cita, enceinte d'un retranchement romain. = Le vignoble de Navenne, situé presque tout entier sur le revers des collines qui bornent au sud le vallon de Vesoul, est important et donne des vins fort estimés. — Les habitants se livrent en outre à la production des plantes potagères; une assez vaste prairie qui s'étendait, il n'y a pas quarante ans, entre le village et le chemin vicinal de Quincey, a été successivement transformée en cultures maraîchères, et maintenant Navenne est en possession d'alimenter en légumes le marché de Vesoul, sans compter ses exportations pour Luxeuil et d'autres villes voisines. = Au-dessus de Graisse on rencontre la Fontaine-Ferme, source abondante qui a longtemps donné à elle seule toute l'eau dont Vesoul avait besoin, mais qui, sans doute à cause de ruptures survenues dans la conduite souterraine, n'a plus amené en ville que des quantités d'eau insuffisantes. De là l'acquisition de la source supplémentaire des Côtets, territoire d'Echenoz-la-Meline. — Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique. — Pierraille dite *groise*, appartenant au même étage. = J.-L.-A Lam-

de terrain, d'autant plus étendues que le pays était dépeuplé. C'est là l'origine des grandes seigneuries. » La loi Gombette (V. *Codex legum antiquarum*) rend ces détails positifs. Le roi eut dans son lot de vastes terres, avec la plupart des villes du pays. Il en fut le seigneur particulier. Ces propriétés formaient ce qu'on appelait le *Domaine*. Les rois bourguignons pouvaient en disposer librement; ils en percevaient les produits à leur profit, et n'avaient pas d'autre revenu. Après eux, les terres du Domaine échurent aux princes français leurs successeurs, et, de prince en prince, ces enclaves de la couronne, tantôt augmentées, le plus souvent diminuées, parvinrent en partie jusqu'à Louis XIV, qui les recueillit en prenant possession de la Franche-Comté. A cette dernière époque, plus de quarante des communes actuelles de la Haute-Saône se trouvèrent *de la seigneurie du roi*. C'est ce que l'on peut voir dans l'*Estat de la Franche-Comté de Bourgogne*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Vesoul.

Digitized by Google

PINET, fils du dernier seigneur de Navenne, a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 187.

NERBIER (En). V. *Plancher-Bas.*

NERCOURT (Granges de). V. *Dampierre-lez-Conflans.*

NERVEZAIN (1), canton de Dampierre, perception de Vauconcourt.

Dépendance. Un moulin établi sur la Gourgeonne.

☞ ... mén. en 1614, — 28 en 1829, — 30 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Cette commune est de la paroisse de Vauconcourt. = La petite terre de Nervezain a souvent changé de possesseurs, relevant tantôt de la seigneurie de Valay, tantôt de celle d'Oiselay. Nous ne savons pas en quelles mains elle était en 1789. = Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique.

NEUFS-PRÉS (Les). V. *Faucogney.*

NEUREY-EN-VAUX (2), canton de Saulx, perception de Meurcourt.

Dépendances. Le FAYS, hameau de six maisons; — un moulin établi sur le ruisseau des Etangs-Gris, venant du Val-Saint-Eloy.

☞ 27 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 94 en 1864. = ✉ Conflans.

Cette commune possède, outre ce moulin, trois gypseries et un four à chaux. = Son territoire dépendait de l'abbaye de Luxeuil, et en était une des plus anciennes possessions : Neurey figure dans un dénombrement du 9e siècle sous les noms de *Nureicurtem, Neureium.* L'abbaye y possédait un clos de cent ouvrées de vigne et avait installé là tous les moyens d'exploitation : *treuil* (pressoir), maisons de vignerons avec celliers, etc. L'abbaye donnait d'autant plus de soins à ses vignes

(1) Etym. celtique : *Ner,* rivière, *vaes, vaesin,* prairie. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 85.) Nervezain est en effet situé sur le bord d'une prairie arrosée par une petite rivière.

(2) Faut-il écrire *Neurey-*EN-VAL ou *Neurey-*EN-VAUX? La première des deux orthographes a prévalu depuis quelque temps dans les nomenclatures administratives; mais la seconde doit être évidemment préférée. Outre qu'on la trouve invariablement adoptée dans les anciens titres de la commune depuis 1460, elle achève de se justifier par la position topographique de Neurey. Ce village, en effet, est situé non dans un *val,* mais sur le penchant d'une éminence au pied de laquelle aboutissent cinq *vaux* ou vallons, et qui, à son sommet, n'a pas moins de 386m de hauteur absolue. De ce point élevé, du coté du nord surtout, l'œil découvre un vaste panorama embrassant de l'est à l'ouest, des Ballons des Vosges aux tours de la cathédrale de Langres, un horizon d'environ 200 kilomètres.

Digitized by Google

de Neurey qu'elles produisaient, comme elles produisent toujours, un vin de bonne qualité ordinaire. — Neurey avait été saccagé pendant les guerres du 17e siècle, au point qu'il n'y restait que trois chefs de famille, nommés Mougeot, Simon et Laurent. Le pouillé du diocèse constate que l'église fut brûlée en 1636. (Arch. de Besançon.) Par un traité de l'année 1695, l'abbaye fit d'avantageuses concessions qui permirent aux habitants de remettre les terres en culture et de commencer la réédification du village d'après un terrier dressé par le géomètre-arpenteur Guichard, de la Villedieu-en-Fontenette. C'est à cette époque que remonte le village actuel de Neurey, dont le vignoble continue d'être une importante source de riches et bons produits. = On a exploité sur le territoire de Neurey une carrière de marbre commun appartenant au terrain keupérien. L'exploitation de ce banc a été abandonnée, les travaux ne donnant pas une rémunération industrielle suffisante; et cependant il y aurait peut-être bon parti à en tirer. (V. *Stat. géol.* par M. Thirria, p. 293.) = L'église de Neurey, filiale de celle de Mailleroncourt-Charette au 17e siècle (1), a dépendu de l'église de Meurcourt depuis le Concordat, et c'est seulement par ord. royale du 24 avril 1847 qu'elle a été créée succursale. — Patron, S. Valbert. = Grès du premier étage liassique. = A Neurey-en-Vaux naquit en 1769 le baron Jean-Baptiste Bizard, mort en 1856. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 41.)

NEUREY- (2) lez-La Demie, canton de Noroy, perception de Colombe.

Dépendances. Les Angelots et les Pierrons, deux hameaux situés tous deux au S.-E. de Neurey.

☞ 37 mén. en 1614, — 80 en 1829, — 87 en 1864. = ✉ Vesoul.

La terre de Neurey était tenue dans le 17e siècle par la famille universitaire Clerc, de Vesoul. Son château fut pris et brûlé lors de la seconde conquête de la province par les Français. (V. Filain, I, 253.) Reconstruit par cette famille, qui l'a possédé jusqu'à la Révolution, il a passé ensuite à M. de Fontenay, puis à Mme de Cointet. Le département y a établi en 1862, par suite d'acquisition, le dépôt de mendicité qui fonctionne aujourd'hui. = La fondation de l'église de Neurey ne remonte qu'aux dernières années du 17e siècle; jusque-là ce village allait aux offices de La Demie. Aujourd'hui, au contraire, La Demie dépend de la paroisse de Neurey, dont l'église a été rebâtie en 1847, et n'a plus qu'une chapelle de tolérance. —

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

(2) Etym. celtique : *Nav, nev*, pente, *res*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 85.)

Digitized by Google

S. Remy est patron des deux villages. = Dans la dépression qui sépare Neurey de la forêt communale dite *Bois du Roing*, on a découvert des tombeaux antiques. = Entre Neurey et les Pierrons et dans le bois du Rontourey, carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

NEUVELLE (La), canton de Lure, perception de Saint-Germain.

☞ ... mén. en 1614, — 88 en 1829, — 89 en 1864. = ⊠ Lure.

Entre la Neuvelle et Malbouhans, traces fort apparentes de la voie romaine du Rhin à Langres par Belfort et Luxeuil. Elle traversait l'Ognon par un pont dont il y a des vestiges à 100m en amont de celui qui existe actuellement sur cette rivière devant la Neuvelle. — A vingt ou trente pas de l'antique voie, on a trouvé en 1855, à un mètre de profondeur, dans un terrain sablonneux et en pente, jadis boisé, quatre-vingts médailles d'argent très-bien conservées et portant l'effigie des empereurs Héliogabale, Alexandre-Sévère, Maximien, etc. — Le village de la Neuvelle a conservé d'autres preuves du séjour des Romains. Ainsi l'on y voit une grande dalle tumulaire que l'on a retirée du lit de l'Ognon il y a seize ans. C'est l'une de ces pierres que l'on plaçait debout; elle a 2m50 de haut, 1m50 de large, et présente sur une de ses faces des objets sculptés, symboles ou attributs. La partie basse de la dalle, celle qui entrait dans le sol, n'est point taillée. L'endroit de la rivière où l'on a retrouvé cet antique monument n'est distant que d'un kilomètre de la voie du Rhin à Langres. On dit qu'à peu près à la même place était une autre pierre de forme semblable, qui reposerait encore sous les eaux de l'Ognon. — Le canton du territoire où a été découverte la dalle tumulaire ci-dessus mentionnée est appelé en patois *Li-fourneau*, et l'on suppose qu'il y exista jadis une usine à fer. Des marteaux, des pinces, des blocs de fonte retrouvés sur les lieux semblent justifier cette tradition. La Neuvelle dépendait de la terre du Saulcy, fief de Faucogney tenu successivement par les d'Orsans, les Courbessaint, les Blicterswick (1), et en dernier lieu par les Bauffremont. (V. Saint-Germain.) = La commune de la Neuvelle est co-paroissienne de Saint-Germain. = Dépôt de sable et de gravier.

NEUVELLE-LEZ-CHAMPLITTE, canton et perception de Champlitte.

Dépendances. Plusieurs maisons isolées au lieu dit *le Tournant de Neuvelle*, près de la route impériale n° 67, à 500m O. du village.

(1) Voir p. 78, I, Note (5), et p. 178, I, Note (1).

Digitized by Google

☞ 35 mén. en 1614, — 103 en 1829, — 110 en 1864. = ✉ Champlitte.

Cette commune possède un beau moulin à farine, établi sur le Salon, et deux fours à chaux. — Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au deuxième étage jurassique. = La terre de Neuvelle faisait partie du domaine des comtes de Champlitte. Le prieur de Champlitte-la-Ville, ou plutôt l'abbaye de Bèze, y avait aussi des possessions pour lesquelles ce village est plusieurs fois mentionné dans la *Chronique de Bèze;* le prieuré y possédait notamment le lieu qu'on nomme *Villemercier,* et où exista, dit-on, un fourneau pour la fusion du minerai de fer. En 1789 a pris fin cette double seigneurie. = En exécutant les travaux du chemin de fer de Saint-Dizier à Gray, on a trouvé près de Neuvelle environ cent vingt médailles de bronze, mais entièrement frustes quant aux légendes et aux effigies. Elles ont été vendues à Besançon pour la valeur intrinsèque du métal. — A Villemercier, en face de Neuvelle, on a découvert aussi des conduits de bains en poterie (1). = L'ancienne église de Neuvelle fut séparée, en l'an 1008, de celle de Franois, dont elle était filiale. Elle a continué de relever du diocèse de Langres jusqu'au Concordat, et a été maintenue paroissiale par le décret du 30 sept. 1807. — Reconstruite en 1828. — Patron, S. Prudent.

NEUVELLE-LEZ-CROMARY, canton et perception de Rioz.

Dépendances. Le hameau de BRÉANT; — les fermes du VERJOULOT; — le moulin dit le MARTINET et le moulin de MALGÉRARD, établis sur des ruisseaux découlant de Traitiéfontaine et de Neuvelle.

☞ 45 mén. en 1614, — 66 en 1829, — 84 en 1864. = ✉ Rioz.

Vestiges du chemin pavé dont la carte de M. le président Clerc indique ainsi le tracé : il se détachait de la voie de Besançon à Langres près de Miserey, d'où il se dirigeait vers Luxeuil par Voray, Rioz, Vesoul, la Villeneuve, etc.; entre Voray et Rioz, il passait près de Perrouse et de Neuvelle, où la même carte signale les restes d'un retranchement romain. « Ce retranchement, dit M. Clerc, est appelé *Chaté* ou *Château* par les gens du pays. La côte où il est situé domine tout le voisinage. C'est une enceinte circulaire sans débris de murs, entourée de fossés et renfermant soixante-douze ares. On y a trouvé une lame d'épée et divers objets en bronze. Le sol en est mêlé de charbon. On dit qu'au nord il existe une pierre travaillée qu'on n'a pu soulever encore. » = Neuvelle eut autrefois des seigneurs de son nom : Etienne et Renaud de Neuvelle, frères,

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine,* par M. le président Clerc.

Digitized by Google

vivaient en 1180. Amée de L'Espinasse était dame de Neuvelle en 1524. Cette terre appartenait en 1590 à Frédéric Perrenot, un des fils du chancelier de Grandvelle, et des Perrenot passa aux La Baulme Saint-Amour par le mariage d'Emmanuel-Philibert comte de La Baulme avec Hélène Perrenot, fille unique de Frédéric Perrenot de Grandvelle. Elle était tenue en dernier lieu par la famille de Rosières-Sorans. = Cette commune est co-paroissienne de They avec Perrouse, Villers-le-Temple et Sorans-lez-Breurey. Après avoir eu momentanément sa mairie, elle fut réunie administrativement à celle de Sorans par décret du 23 avril 1807; mais elle a été distraite de Sorans par ord. du 21 juin 1831, qui lui a rendu son administration particulière. = Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

NEUVELLE-LEZ-LA CHARITÉ, canton de Scey-sur-Saône, perception de Mailley.

Dépendances. Le hameau dit l'ABBAYE; — la ferme de la MANGEOTTE, ainsi appelée à cause de sa situation à la lisière O. du bois de la Mangeotte, territoire de Rosey; — la ferme de FONTAINE-ROBERT, située à la pointe S.-O. du bois de ce nom; — la ferme des AUBRY, bâtie à l'extrémité N. du bois de la Bouloye.

☞ 71 mén. en 1614, — 174 en 1829, — 180 en 1864. = ✉ Fretigney.

Près de l'abbaye de la Charité passait la voie romaine que M. le président Clerc appelle *Voie transversale de la route du Rhin à la Saône par Bellevaux et Tresilley.* « Cette voie, dit-il, semble partir des forêts de Baume-les-Dames. Se détachant là de la route militaire du Rhin, elle se montrait jadis près de l'abbaye de Bellevaux, sous le nom de *Voie des Billantins.* De Traitiéfontaine, où la tradition l'indique plus que sa trace, à l'est du village, elle se dirige vers Tresilley par les champs, au nord de Rioz. Dans cette localité on a trouvé des médailles, des tuileaux, et une statuette de Cérès. Près de Tresilley, elle est fort bien marquée et tracée comme voie romaine par les ingénieurs de l'Etat-Major. Sur la hauteur boisée qui domine ce village au couchant, on voit une vigie fortifiée, entourée de fossés, près de laquelle on a trouvé des sépultures et des armes. De Tresilley la route arrive à l'abbaye de la Charité, au Pont de Planches, à Soing, où la tradition l'appelle *Voie des Romains.* » Au nord de la Saône, toute trace en est perdue. = L'abbaye de la Charité, fille de Bellevaux, fut fondée vers l'an 1112, par Alix, épouse de Thiébaud II seigneur de Traves, pour des chanoines de Saint-Paul de Besançon. Ceux-ci la remirent en 1133 à l'archevêque Ansérie, qui la rendit aussitôt au vénérable Ponce Ier, abbé de Bellevaux. Ponce envoya, pour en prendre possession, treize de

Digitized by Google

ses religieux, parmi lesquels était Pierre de Vadans, qui fut établi abbé de la communauté naissante. Les religieux y augmentèrent si fort en nombre, qu'en 1139 la Charité donna naissance à l'abbaye de la Grâce-Dieu par une colonie qu'elle y envoya. — L'ancienne église de la Charité, consacrée en 1148 par le pape Eugène III, a été la sépulture de plusieurs comtes et comtesses de Bourgogne, et de plusieurs seigneurs de Traves, de Ray, d'Oiselay, etc. (1). Ce qui reste de l'ancien monastère appartient à M. le vicomte Du Taillis, qui en a fait une délicieuse maison de campagne. Un grand nombre de tableaux de prix provenant de la galerie du cardinal Fesch décorent les appartements de ce château et sa chapelle; ils ont été achetés à Rome en 1842 par Mme Du Taillis. = L'église paroissiale de Neuvelle fut reconstruite en 1766-67. — Fête patronale, l'Assomption. = Les sires d'Oiselay partagèrent longtemps avec l'abbé de la Charité les revenus seigneuriaux de Neuvelle; leur part de cette seigneurie passa, dans les premières années du 18e siècle, aux Rochet, seigneurs de Frasne, Pont de Planches et autres lieux, qui furent les derniers possesseurs de la terre de Neuvelle. = Le territoire de cette commune recèle beaucoup de minerai de fer en grains. On y rencontre des silex de forme sphéroïde qui renferment du soufre à l'état natif et qui s'enflamment au feu; on y trouve aussi des craies ou carbonates de chaux qui ont une odeur de soufre très-prononcée. — Source sulfureuse. — Exploitation d'argile pour briques et tuiles. — Plusieurs lavoirs à mine. — Tuilerie, teinturerie, brasserie.

NEUVELLE-LEZ-SCEY (La), canton et perception de Combeaufontaine.

☞ 44 mén. en 1614, — 80 en 1829, — 88 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Avant 1789, la Neuvelle dépendait de Combeaufontaine pour l'administration civile et de Scey-sur-Saône pour le culte et la seigneurie. Elle est restée une annexe de la paroisse de Scey; mais elle a, depuis 1795, sa mairie particulière. = Ce village perdit en 1814 la majeure partie de sa population pendant une épidémie de typhus causée par la présence des troupes alliées. (V. COMBEAUFONTAINE et GOURGEON.) Une épizootie fit périr à la même époque presque tout le bétail que possédaient les habitants. = La voie romaine de Besançon à la Lorraine par Scey-sur-Saône et Corre passait à l'est de la Neuvelle, où ses traces sont encore fort apparentes, et de là se dirigeait vers Arbecey, c'est-à-dire vers sa jonction avec la route de Langres à Port-sur-Saône. = Il existe deux croix de pierre sur

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

le territoire de la commune. Si l'on en juge par les inscriptions qu'elles portent, on peut croire que l'instruction des habitants de la Neuvelle laissait encore beaucoup à désirer sous le pieux règne de nos archiducs Albert et Isabelle. L'une de ces croix est placée à 1,500m du village, près de l'ancien chemin de Jussey. On lit sur le piédestal : HENRI LAVEL FRANCOSE GVELERI DE LA NEVVEL. IL ON FAI PAVSE CETE CROIX EN LAN MIL 1613. Sur l'autre croix, qui est dans le village, on lit : AL LA DEVOTION DE JACQVE LAMBRIET SVLDA A FET SETE CROIT EN LANNE 1613e. Ces anciens monuments présentent tous deux l'image du Christ sur une face, et l'image de la Vierge sur l'autre face. = Carrières de bonne pierre de taille et de dallage ouvertes sur des calcaires du premier et du deuxième étage jurassique.

NEUVES-GRANGES (Les). V. *Cirey*.
NICOLAS (Moulin-). V. *Moffans*.
NITRIÈRE (La). V. *Mollans*.
NOBERT (Chez-). V. *Velorcey*.

NOIDANS- (1) LE-FERROUX, canton de Scey-sur-Saône, perception de Raze.

Dépendances. Gare sur le chemin de fer de Nancy à Gray; — trois maisons isolées non loin de cette gare.

☞ 98 mén. en 1614, — 213 en 1829, — 252 en 1864. = ✉ Traves.

Le sol de cette commune, surtout sa partie méridionale, est fort riche en minerai de fer, dont l'extraction et le lavage occupent un certain nombre d'ouvriers, sans compter ceux qui font le transport de la mine lavée aux fourneaux de Baignes, de la Romaine, de Scey-sur-Saône, etc. — La population s'est procuré du travail par une autre branche d'industrie : les femmes et les enfants font, en hiver surtout, la tresse de paille qui sert à confectionner les cabas, les capotes et autres chapeaux communs de femme. = Foires le jour des Cendres, les 23 avril, 15 mai, 15 juin, 6 août, 24 septembre et 3 novembre. (Décret du 10 mars 1807.) — Marché tous les mardis. (Arr. min. du 7 fév. 1842.)

Notes historiques. Si, comme le pense M. le président Clerc, Vy-*le-Ferroux* a dû son surnom au voisinage de l'antique voie *ferrée* de Besançon à la Lorraine par Scey-sur-Saône et Corre, on peut en dire autant de Noidans, à proximité duquel passait également cette route romaine. Mais il nous semble plus naturel de faire dériver le surnom de *Ferroux* des abondantes minières que recèlent les terri-

(1) Etym. celtique : *Nwy* (prononcez *noy*), ruisseau, *dan*, vallon. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 86.)

Digitized by Google

toires de Vy et de Noidans. Les chartes du 12e siècle nomment ce dernier village *Noqdantium* FERROSUM.

Quoi qu'il en soit, Noidans donnait son nom, dès le 12e siècle, à une famille de gentilshommes qui a subsisté florissante jusqu'à la fin du 15e. Nicolas de Noidans, damoiseau, marié à Bonne de Saint-Mauris vers 1480, paraît avoir été le dernier de sa race (1). — A ces seigneurs succédèrent dans la possession de tout ou partie de la terre de Noidans les Poligny, barons de Traves en 1517; Guillaume de Toulongeon, qui épousa Charlotte de Poligny en 158.; Marc de Vy, seigneur de Raze; les Grégoire, famille de Vesoul anoblie sous Charles-Quint; et Jean-Baptiste Varin, capitaine de cavalerie, qui fut fait chevalier le 9 janvier 1661. La terre sortit des mains de celui-ci par autorité de justice, et fut adjugée en 1700 à Mme de Froissard-Broissia, dont les descendants sont restés seigneurs de Noidans jusqu'à la Révolution, avec les abbayes de Saint-Paul et de la Charité, qui y avaient l'une et l'autre des directes, mais de peu d'importance.

Dans un terrain situé derrière l'église et appelé *la Motte*, vestiges d'un château qui était entouré de fossés. Des cercueils de pierre, des ossements humains, et diverses monnaies anciennes y ont été trouvés en 1825, à la faible profondeur de 1m50.

Des dépôts de crasse métallique que l'on rencontre sur plusieurs points du territoire annoncent qu'il y exista jadis un fourneau; mais la destruction doit en être déjà ancienne, car il ne figure point sur l'état des forges et fourneaux qui étaient en activité dans la Franche-Comté en l'année 1734, ce qui indique qu'il avait antérieurement cessé d'être en roulement (2).

Il y avait à Noidans une vieille église qui était paroissiale dès le 12e siècle. Elle a été démolie en 1845, et remplacée par un nouvel édifice dont l'architecture est bien entendue. On s'occupe d'en com-

(1) Le marquis de Saint-Mauris, *Généal.*, p. 154.

(2) En 1734, on ne comptait, dans toute la Franche-Comté, que 43 forges et fourneaux. Sur ce nombre des usines à fer, 28 étaient établies sur le territoire actuel du département de la Haute-Saône, savoir : 2 forges sans fourneau, 18 forges avec fourneau, et 8 fourneaux sans forge.

Les 2 forges sans fourneau étaient placées à Achey et à Grandvelle. Elles n'existent plus aujourd'hui.

Les 18 forges avec fourneau roulaient à Baignes, Bonnal, Beaujeu, Chagey, Conflandey, Echalonge, Fresne-Saint-Mamès, la Branleure, le Crochot, Loulans, Maizières, Pesmes, Pont de Planches, Scey-sur-Saône, Seveux, Sorans, Traves et Vauconcourt. Toutes ces usines subsistent, excepté celles de Fresne-Saint-Mamès et de Traves; mais plusieurs ont changé leur fabrication.

Enfin les 8 fourneaux sans forge étaient situés à Dampierre-sur-Salon, Fallon, Larians, Montureux, Vadans, Valay, Vellexon et Igny. Ceux de Vadans et d'Igny ont été supprimés.

Digitized by Google

pléter la décoration intérieure par des boiseries, des peintures et des vitraux peints. La chaire est un beau morceau de sculpture. — L'église de Noidans, maintenue comme succursale par le décret du 30 sept. 1807, est dédiée à S. Léger.

On a construit à Noidans, en 1824, une fontaine à trois *gueulardes* qui donne soixante litres d'eau par minute. Sa pyramide quadrangulaire a 8m de hauteur. Elle est accompagnée d'un lavoir, et d'un abreuvoir où vingt-cinq pièces de bétail peuvent boire à la fois. On remarque encore à Noidans une belle maison commune et la maison d'école, bâties l'une et l'autre en 1833.

NOIDANS-LEZ-VESOUL, canton de Vesoul, perception de Vaivre.

Dépendances. Le moulin de la Vèze et celui de Pont, alimentés l'un et l'autre par le ruisseau qui découle d'Echenoz.

☞ 112 mén. en 1614, — 160 en 1829, — 174 en 1864. = ✉ Vesoul.

Dans son *Essai* (manuscrit) *sur l'antiquité de la ville de Vesoul*, J.-F. Miroudot du Bourg fait mention de vestiges de voie romaine trouvés au territoire de Noidans-lez-Vesoul. Quand il écrivait (1769), la découverte était toute récente. Il la signala, et ce fut tout. Depuis, elle a occupé plus d'un archéologue, et de nos jours Ch. Longchamps, de très-regrettable mémoire, est parvenu à reconstituer le tracé de cette route, qu'il appelle *Voie de Calmoutier à Vesoul, et de Vesoul à Chariez*, et à le suivre jusqu'à Baignes, où les Romains avaient un établissement de bains. (V. *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, t. I.) = La fondation de Noidans remonterait donc à une époque fort reculée. Toutefois ce village ne commence à paraître dans les titres qu'au 13e siècle, temps où vivait « Girardins fiz lo seignor Tyerri de Noydant qui fu. » Au 15e siècle, la seigneurie de ce village appartenait à Claude de La Palud, qui la vendit en 1514, moyennant « la somme de treize cents francs, monoye ayant cours au comté de Bourgoigne, » à Perrenot Droz, seigneur de Vaivre. Quelques stipulations de la vente n'ayant pas été remplies, le fief fit retour aux La Palud, comtes de Varambon. Ceux-ci en tenaient encore une partie au 17e siècle; le surplus était possédé par les Terrier et les Belin. Les seigneurs de Noidans étaient en 1789 Joseph-Renaud-Marie Calf, conseiller au parlement de Besançon, et N. Lampinet. = Longtemps il n'y eut à Noidans qu'une chapelle dépendante de l'église de Pont. En 1767 fut construite l'église actuelle, qui fut également une annexe de la paroisse d'Echenoz. C'est seulement depuis le Concordat qu'elle est devenue succursale. — Fête patronale, l'Assomption. — Carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

Digitized by Google

NOIES-PARON (Les). V. *Melisey*.
NOIRBOUZE. V. *Pont-sur-l'Ognon*.
NOIRE-FONT. V. *Rioz*.
NOIREVIE (La). V. *Belonchamp*.
NOIRMOUCHOT. V. *Plancher-Bas*.

NOIRON (1), canton de Gray, perception de Champvans.

☞ 29 mén. en 1614, — 37 en 1829, — 57 en 1864. = ✉ Gray.

Au 12e siècle existait une maison seigneuriale portant le nom de ce village : Narduin de Noiron et sa sœur Ermengarde donnaient à Corneux, en 1150, outre des possessions en terres et bois, *sedem Fullonis juxtà molendinum*. En 1197, le seigneur de Chantonnay faisait don à la même abbaye de dix-sept arpents de terres près du *moulin* de Noiron. Cette double désignation du moulin prouve que dès le 12e siècle il y avait déjà une certaine industrie à Noiron. — Un bois situé au S.-O. du village est appelé *le Tertre de la Verrerie*, ce qui semble indiquer que près de la lisière septentrionale de cette forêt existait jadis un établissement où l'on fabriquait le verre. La création du haut-fourneau de Noiron ne date que du 18e siècle. L'usine est établie sur un bras de la Tenise, au flanc O. du village. = Eglise très-ancienne, placée sous l'invocation de S. Pierre. C'était, avant la Révolution, une succursale de l'église de Cresancey. Elle dépend encore de la même paroisse comme chapelle de tolérance. L'abbaye de Saint-Paul l'avait reçue, avec Cresancey, en 1073. Le village ayant été ravagé par les Ecorcheurs, la cure fut unie en 1369 à celle de Cresancey, dont elle est restée une annexe comme succursale ou comme chapelle. = La seigneurie de Noiron appartenait, dans le 17e siècle, aux Franchet, famille d'origine suisse établie en Franche-Comté, et aux Laubespin, famille du Mâconnais alliée aux La Baulme Saint-Amour. Dès la même époque existait une famille qui portait le nom du village, la famille Balahu de Noiron. Elle a conservé la propriété du château et du haut-fourneau de la localité. = Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

NORIANDES (Les). V. *Frahier*.

NOROY- (2) LE-BOURG, chef-lieu de canton et de perception.

Dépendances. Les COULERIS, hameau; — les REGARDOTS, *id.*; — les

(1) Etym. celtique : *Nouer*, eau, *noueront*, aquatique. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 86.)

(2) Etym. celtique : *Nor*, eau, *noreg*, *norey*, plein d'eau; ou *nuyr* (prononcez *noyr*), source, *rhai*, grand nombre, quantité. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 86.)

Digitized by Google

PATINEY, *id.*; — les HENRY, ferme; — les MAUVAIS, *id.*; — les PIMELLES, *id.*

☞ 127 mén. en 1614, — 298 en 1829, — 330 en 1864. = Bureau de poste (distribution).

Les habitants de la commune se livrent principalement à l'agriculture; quelques-uns seulement sont occupés dans trois moulins à blé, un moulin à foulon, deux teintureries, et sept tisseranderies. — Carrières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique, mais peu exploitées à cause de la double difficulté de l'extraction et de la taille d'une pierre très-dure. — A deux kilomètres O. de Noroy, banc de minerai de fer oolithique dont l'exploitation, un moment tentée, fut abandonnée en 1827, parce qu'elle était devenue impraticable à ciel ouvert. « Il faudrait, pour la reprendre avec avantage, dit M. Thirria *(Stat. min. de la Haute-Saône)*, attaquer le gîte par travaux souterrains dans le monticule situé au N.-O. des fouilles faites à ciel ouvert, point où le toit du gîte doit avoir de la solidité. » = Foires les 1er mars, deuxième mardi du mois d'avril, 6 mai, 18 septembre. (Décret du 10 mars 1807, — ord. du 1er décembre 1844.)

Notes historiques. Dans le bois dit *le Replant*, vestiges d'une ancienne route qui allait des Regardots à Montépenoux, territoire de Vallerois-le-Bois, et continuait vers l'est. C'était vraisemblablement une voie transversale qui mettait en communication les deux grandes routes de Besançon à Luxeuil et de Mandeure à Luxeuil, séparées l'une de l'autre par la vallée de l'Ognon.

La seigneurie de Noroy était déjà dans le 12e siècle la propriété des archevêques de Besançon. Toutefois les souverains du pays avaient aussi des possessions à Noroy : en l'année 1314, Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, abandonne à Vitalis, qui occupait alors le siége métropolitain, « tous les hommes, familles, personnes, ménages, meix, et tous les biens, choses, droits, revenus et produits quels qu'ils soient et de quels noms ils soient nommés, qu'il avoit, tenoit et possédoit en la ville de Noroy. » Ce prince reçut en échange une rente annuelle de vingt bichots de blé, moitié froment et moitié avoine, à la mesure de Montbéliard (1).

Dès la même époque le bourg de Noroy était entouré de murailles et pourvu d'un château-fort. On sait en effet que ces fortifications, dont on voit encore des tronçons sur l'espace de deux kilomètres, furent *réparées* en 1360, ainsi que le château.

Lors du démêlé qui éclata en 1389 entre Philippe-le-Hardi et l'archevêque Guillaume III de Vergy, au sujet du droit de monnayage, le duc fit occuper les quatre seigneuries de l'archevêque :

(1) Notes manuscrites de Ch. Duvernoy.

Digitized by Google

Gy, Mandeure, Etalans et Noroy; les châteaux de Mandeure et de Noroy furent rasés. Mais celui de Noroy fut réédifié. On attribue cette réédification à l'archevêque Quentin Ménard : dans un titre de 1495, son successeur immédiat au siége métropolitain, Charles de Neufchâtel, nommait en effet « aux estaz et offices de capitaine « et recepveur de son *chastel*, terre et seigneurie de Noiret, Thié- « bault de Mathay, escuier. »

Dans quelles circonstances et à quelle époque fut ruiné définitivement le château que l'Eglise de Besançon possédait à Noroy? Ce fut probablement lors des nouvelles dévastations que le bourg eut à subir pendant les guerres des 15e et 16e siècles. Occupée en 1479 par les troupes de Charles d'Amboise, général de Louis XI, cette place fut reprise sur les Français en 1492 par les armes de l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne. Un siècle plus tard, en 1596, l'un des lieutenants de Tremblecourt, Nicolas Coronini, qui venait de rentrer en Franche-Comté, et était déjà maître d'Amance, de Faverney et du château de Flagy, menaçait le bourg de Noroy d'une exécution militaire. C'est en cette occasion que les bourgeois de Vesoul s'honorèrent par un généreux dévouement : ils donnèrent pour la rançon de leurs voisins de Noroy leur or, leur argent, leur vaisselle, et même les bijoux de leurs femmes. Mais ce noble sacrifice ne devait pas empêcher le pillage du bourg : Coronini le laissa saccager, sous prétexte que la rançon n'avait pas été payée dans le délai prescrit (1).

La peste vint décimer aussi, l'an 1637, sa population.

A la révolution de 1789, la seigneurie de Noroy était encore, ainsi que Gy, du domaine des archevêques de Besançon.

Noroy avait une église paroissiale dès le 7e siècle (2). A cette époque reculée on ne comptait guère, sur le territoire actuel du département de la Haute-Saône, que sept paroisses, toutes établies près de Luxeuil et de Faucogney (Annegray, Fontaine, Saint-Martin, Lure, Saint-Loup), ou dans un rayon peu éloigné (Faverney et Noroy). C'est là que le christianisme posa ses premiers établissements dans notre contrée. Qu'on juge de ce qu'était alors l'étendue d'une paroisse, de ce qu'avait de difficile l'exercice du culte nouveau pour des ouailles disséminées sur une vaste circonscription, ce qu'avaient de pénible les fonctions de *presbytre!* C'est seulement au 9e siècle que commença le démembrement des paroisses primitives citées plus haut, et que furent fondées d'abord quelques églises filiales, puis d'autres en plus grand nombre. Au commencement du 14e siècle, le nombre des églises catholiques était de cent quarante sur le territoire qui est devenu alors le bailliage d'Amont.

(1) Froissard, p. 238; — Rougebief, p. 473.

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janv. 1855.

Digitized by Google

L'église de Noroy, après avoir été déjà reconstruite peut-être plusieurs fois, le fut de nouveau en 1715. Elle est devenue cure cantonale de deuxième classe par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Etienne. — On remarque sur la porte intérieure du clocher une statue d'environ 1m20 de haut, fort estimée des amateurs; et au-dessus de la porte d'entrée, du côté de la cure, un tableau qui passe pour avoir également de la valeur artistique. On remarque aussi les colonnes torses qui sont au chœur et dans les deux chapelles.

Noroy, situé sur un plateau dont la hauteur égale à peu près celle de la Motte de Vesoul et qui n'est dominé que par deux monticules peu importants, possède néanmoins des fontaines si abondantes qu'elles sont considérées comme un phénomène géologique assez curieux. Les ruisseaux que forment ces sources n'arrosent qu'un petit espace de territoire : non loin du bourg, après avoir fait tourner trois moulins, ils disparaissent dans un gouffre dont l'issue est inconnue, et près duquel est une source d'eau ferrugineuse. On vante beaucoup la pureté et la fraîcheur des eaux de Noroy; leur limpidité ne s'altère jamais.

Deux enfants de Noroy, Claude-François Roussel, bénédictin, et François-Michel Courtot, député à l'Assemblée législative de 1791, ont leur article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 301 et 368.

Canton de Noroy. Ce canton, circonscrit par ceux de Montbozon, Vesoul, Saulx, Lure et Villersexel, comprend 16 mairies et 7,835 habitants, sur une superficie de 16,673 hectares, dont 9,496 en terres labourables, 910 en prés, 90 en vignes, 4,060 en bois, 108 en vergers, jardins, etc. Le terrain, entrecoupé de collines et de vallées, offre des vues fort variées. Son sol est généralement médiocre. Ses principales productions sont le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, le maïs, les légumes. Les habitants ne font guère d'autre commerce que celui du bétail et des produits de leur territoire. La route impériale de Paris à Bâle, les routes départementales de Vesoul à Montbéliard et de Besançon aux Vosges, le chemin de grande vicinalité de Noroy à Mollans, sont les moyens de communication du canton, dont la limite septentrionale est d'ailleurs longée par le chemin de fer de Paris à Mulhouse. — Vestiges de chemins ferrés sur Liévans, Noroy, entre Mollans et Calmoutier. — Pierre celtique sur Dampvalley. — Ruines à Esprels, Vallerois-le-Bois, Saint-Igny (Villers-le-Sec). — Restes de châteaux féodaux à Montjustin, Vallerois-le-Bois, Villers-le-Sec. — Restes de remparts à Noroy. — Gîtes de minerai de fer pisiforme à Calmoutier et à Dampvalley. — Mines de fer oolithique à Calmoutier, Colombotte et Noroy. — Bonnes carrières à Autrey, Calmoutier, Cerre, Co-

Digitized by Google

lombe, Colombotte, Dampvalley, Neurey, Vallerois-le-Bois. — Tuileries à Esprels et à Vallerois-le-Bois. — Beaux points de vue à Sainte-Anne (Vallerois-Lorioz), 419m d'altitude; au sommet de la montagne de Noroy, 472m97; à Champ-Plumé (la Demie), 471m. — Echo remarquable à Cerre, à la pointe N. du bois de la Combe-Sedera.

NOROY-LEZ-JUSSEY, canton et perception de Vitrey.

☞ 61 mén. en 1614, — 123 en 1829, — 122 en 1864. = ✉ Vitrey.

Notes historiques. Dans une charte dressée par l'archevêque de Besançon Humbert, à la date de 1157, il est parlé du ruisseau de Noroy *(rivus de Noeriaco)* qui se jette dans l'Ougeotte *(defluit in Oggetam)*, et de l'antique voie creuse et pavée qui borne le territoire de Noroy *(antiqua via concava, lapidibus constructa, quæ terminus est territorii de Noeriaco)*. L'expression *antiqua via*, antique voie, employée il y a sept cents ans, indiquait indubitablement une voie romaine. Les mêmes termes se font remarquer dans un titre de 1177, par lequel Sifroid de Bouhans donne aux moines de Clairefontaine *terram infra clausuram vineæ castelli, et extra clausuram ejusdem, usque ad* VIAM ANTIQUAM *quæ tendit versus grangiam de Arecort in latum, in longum vero ab angulo clausuræ dictæ vineæ quæ posita est versus Anchenuncort et protendit usque ad alium angulum qui situs est versus domum de Arecort.* Dans une autre donation, datée de 1154, et faite par Guy de Jonvelle à la même abbaye, on lit cette désignation : *usque ad* VETEREM VIAM *de Contreglise et a dicta via protendit versus fossam de Brehemont.* Il serait curieux de rechercher les restes de ces antiques voies de Noroy-lez-Jussey, de Contréglise, d'Hurecourt et d'Anchenoncourt, que Ch. Longchamps a signalées le premier dans ses *Glanures;* d'étudier leur direction, et de voir dans quelles relations elles pouvaient être, soit entre elles, soit avec les deux points tout romains de Corre et de Bourguignon-lez-Morey. C'est, du reste, une étude qui a été bien commencée dans l'*Hist. de Jonvelle* par MM. les abbés Chatelet et Coudriet.

Noroy est bâti sur le penchant S. d'une montagne qu'on appelle *le Châtelet.* La carte de M. le président Clerc indique sur le plateau de cette montagne un retranchement romain qui occupait une superficie d'environ deux hectares et demi, et était défendu par un mur de circonvallation solidement construit. On y a découvert à différentes époques des débris d'armes, des sépulcres, des médailles, des pierres rougies par le feu. De cette hauteur, dont l'altitude est de 372m, on jouit d'une vue qui embrasse une partie des Alpes, les montagnes du Jura, la chaîne des Vosges et les ballons d'Alsace,

Digitized by Google

les tours de Langres, les châteaux de Saint-Remy et d'Oiselay, la Motte de Vesoul, et plus de vingt villages de la Haute-Saône.

Au canton dit *le Champ-Foyot*, distant du village de 300m, existait une pierre appelée *Haute-Borne*. Elle avait la forme d'un parallélipipède rectangle de 1m50 de haut sur 0m50 de côté à la base. On ne sait quand ni pourquoi avait été plantée cette borne, qui a disparu dans ces dernières années.

A la limite N.-E. du territoire de Noroy s'élève une chapelle dédiée à S. Martin. Cet édicule a été bâti, il y a cinquante ou soixante ans, sur les ruines d'une fort ancienne église qui aurait été, selon la tradition locale, mère de celle de Jussey au 12e siècle. Dans un terrain contigu l'on a exhumé plusieurs tombeaux de pierre grossièrement taillés. De nouvelles fouilles dans ce lieu amèneraient peut-être d'autres découvertes intéressantes.

L'église de Noroy est elle-même une reconstruction. L'église précédente, après avoir été longtemps une annexe de Saint-Marcel, fut érigée en succursale par décret du 30 sept. 1807. On l'a réédifiée en 1831. — Patronne, Ste. Marie-Magdeleine. — Dans l'un des murs du clocher est encastrée une pierre sculptée qui passe pour être un monument druidique ou tout au moins gallo-romain. — La cloche de l'église date de 1733; elle fut fondue SVMPTIBVS MONASTERY Sti SERVVLI DE MOREYO, comme le porte son inscription.

Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique. — Indices de houille à l'ouest de Noroy.

Dans ce village naquit Jean-Baptiste LAPOUTRE, mort curé de Corcondray en 1783. Il est mentionné dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 397.

NOSJEAN (Es-). V. *Ecromagny*.

NOTRE-DAME (Moulin-). V. *Lure*.

NOUE DU SAUT (La). V. *Proiselière*.

NOUVEAUX (Es-). V. *Amont*.

NOUVOT. V. *Sorans*.

NOYE (La). V. *Belverne*.

NOYE DES BANS. V. *Chenebier*.

NOYE DU GLAY. V. *Belonchamp*.

NOZ (La). V. *Amont*.

OGNON (L'), rivière.

C'est, après la Saône, le cours d'eau le plus important du département. Il prend sa source à Château-Lambert, à l'extrémité N.-E. de la Haute-Saône. Il coule du N.-E. au S.-O., en arrosant les cantons de Melisey, de Lure et de Villersexel. A partir de Bonnal, canton de Montbozon, il fait limite entre notre département et

Digitized by Google

ceux du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, jusqu'à son confluent avec la Saône, au-dessous et à 2 kilomètres O. de Broye-lez-Pesmes. L'étendue qu'il parcourt est d'environ 12 myriamètres. — Le cours de cette rivière est celui d'un torrent : aussi n'est-elle pas navigable, et devient-elle souvent désastreuse, par ses débordements, pour la vallée très-pittoresque au milieu de laquelle courent ses eaux rapides. — L'Ognon nourrit presque tous les poissons de la Saône, excepté l'alose et la lamproie. On y trouve de plus la truite et l'ombre. — Le Rahin, le Scey, la Linotte, la Buthière, la Résie et un grand nombre de ruisseaux moins considérables augmentent successivement le volume des eaux de l'Ognon. — On le passe sur six bacs, établis dans les communes de Pont, Vandelans, Bussières, Sornay, Bresilley et Malans, et sur huit ponts, dont sept en pierre de taille. — L'Ognon donne le mouvement aux usines à fer de Villersexel, Pont, Bonnal, Larians, Baumotte et Pesmes (1).

OIGNEY (2), canton de Combeaufontaine, perception d'Augicourt.

Dépendance. La ferme des Taquois, ci-devant moulin.

☞ 51 mén. en 1614, — 83 en 1829, — 76 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Sur le versant occidental de la montagne couverte par le bois de Charlemagne et celui de Bouguet, vestiges de la voie romaine qui reliait la *Villa Letorum* (Jussey) avec le camp de Bourguignon. — Sur le versant oriental, à 800^{m} de la voie, ruines assez étendues. Elles se manifestent par quantité de pierres travaillées et de tuileaux romains, notamment près de la fontaine de Bouguet et au canton dit *de Sarrazin*. Ces ruines n'ont jamais été fouillées dans la forêt, mais seulement dans les champs voisins, dont la superficie a été remuée par un défrichement. On en a extrait des sarcophages de pierre de Fédry, et des médailles des empereurs Antonin, Dioclétien, Constantin, etc. — Les ruines de Sarrazin présentent, auprès

(1) En parlant de l'Ognon, Valésius fait mention d'une particularité qu'il n'est pas sans intérêt de consigner ici. Il raconte, d'après la *Relation des miracles de S. Valbert* par Hermiricus, qu'un des fils de Charlemagne nommé Drogon, qui était évêque de Metz et abbé de Luxeuil vers la fin du 8^{e} siècle, se noya dans l'Ognon en pêchant sur cette rivière, pendant un séjour qu'il faisait dans le pays : *Ille solitò commoratus, dum amœnitate locorum fruitur, Lignonem vicinum fluvium gratiâ piscandi agressus, dum piscem immanem sequitur, aquis lapsus subitò præfocatur.*

(2) Etym celtique : *Aug, oug,* ruisseau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 90.) Oigney s'écrivait *Ougney* au 17^{e} et au 18^{e} siècle. En patois on prononce encore *Ogney, Ougney.*

Digitized by Google

de la fontaine de ce nom, un amas de tuileaux assez nombreux et assez variés pour indiquer l'ancien emplacement d'une tuilerie. Près de là se trouve le canton d'*Argillères*, où étaient sans doute les *argillaria* ou lieux d'extraction qui alimentaient la tuilerie. La couche superficielle du sol est sablonneuse; mais elle recouvre une argile abondante, comme on peut le voir à peu de distance, dans le bois de Charlemagne, d'où l'on tire la terre grasse qu'emploie la tuilerie de Marlay. = Un pouillé dressé à la fin du 17e siècle mentionne l'église d'Oigney comme ancienne, sans assigner d'époque à son premier établissement; mais trois circonstances concouraient à dénoter son ancienneté : elle était tournée vers l'orient et placée sous le vocable de S. Martin; puis le clocher était posé sur le chœur. Cette église fut reconstruite totalement au siècle dernier. Le seigneur, chargé de l'entretien du chœur et de la sacristie, les fit rebâtir en 1766; les habitants firent la nef et les chapelles latérales en 1782. C'est aujourd'hui une chapelle de tolérance dépendante de la paroisse de Bougey. On y voit un bel autel avec tabernacle tournant flanqué de colonnes torses, un retable riche en sculptures, et une belle boiserie de chœur, le tout provenant du couvent de Capucins qui existait à Jussey avant la Révolution; autel, retable, boiserie furent achetés pour 400 fr., lors de la suppression des communautés religieuses, par les administrateurs de la communauté d'Oigney. Le tableau du retable, peinture de maître, représente l'Assomption. Au bas, sur les côtés, se trouvent S. François d'Assise et S. François-Régis. Tous les personnages sont de grandeur naturelle. La pose de la Vierge au milieu des anges qui la soulèvent ou saluent son passage, est pleine de grâce et de majesté. Ce tableau attire l'attention des connaisseurs par la beauté du dessin et la fraîcheur du coloris. = La seigneurie d'Oigney, après avoir appartenu aux sires de Pesmes dans le 12e siècle, passa plus tard à la maison de Rupt, et demeura jusqu'en 1789 aux comtes d'Orsay, seigneurs de Rupt, Chantes, Vy-le-Ferroux, etc. = Carrières ouvertes sur le calcaire du deuxième étage liassique.

Oiseaux (Moulin des). V. ***Saint-Barthélemy*** et ***Ormoiche.***

OISELAY (1), canton de Gy, chef-lieu de perception.

Dépendances. Grachaux, hameau; — les Chaussenots, quatre maisons isolées; — la Croix des Combes, trois maisons isolées; — la Croix-Ponsot, maison isolée; — le Fays, *id.*; — la Carrière des Combes, *id.*

☞ 127 mén. en 1614, — 191 en 1829, — 216 en 1864. = ✉ Gy.

(1) Etym. celtique : *Uchelad, uceled, eceled, oxelet,* élévation. (Ch. Longch., Gloss., p. 90.)

Digitized by Google

Deux tuileries établies dans cette commune exploitent une assise marneuse du deuxième étage jurassique. Elles livrent aux consommateurs, outre de la tuile et des briques excellentes, une chaux hydraulique renommée. — Gîtes de minerai de fer pisiforme, mais pauvres et non exploités. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. On extrait de celle dite *la Jumesse* une pierre de qualité supérieure. = Oiselay, où se tenaient anciennement des marchés, a conservé trois foires annuelles qui tombent les 23 avril, 26 août et 9 décembre. (Déc. du 10 mars 1807.)

Notes historiques. Restes de la voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay et Seveux. A partir d'Oiselay cette route se dirigeait vers le nord-ouest, et passait entre Grachaux et Villers-Chemin. Son tracé, qu'on a généralement suivi pour l'établissement du chemin de grande communication n° 5, est encore bien reconnaissable là où il n'a pas été complétement emprunté par la nouvelle voie.

Sur la hauteur qui domine Oiselay au N.-E. on voit les ruines d'un château-fort dont la construction remontait au commencement du 13e siècle. Durant la guerre civile que suscita le mariage de la comtesse Béatrix II avec Otton duc de Méranie (1208), l'un des princes contendants, Etienne II, chef de la branche cadette de la maison de Bourgogne, était maître des plaines de la Saône et de l'Ognon, tandis qu'Otton dominait dans la contrée des Varasques. C'est en ce temps-là qu'Etienne fit élever dans le pays momentanément soumis à sa domination plusieurs postes fortifiés, entre autres le château d'Oiselay. Quand cessa, en 1227, une lutte de succession qui avait duré dix-sept ans, avec des vicissitudes diverses, le château d'Oiselay demeura aux mains de la comtesse Béatrix, qui en fit une de ses principales châtellenies.

Lorsque vinrent, deux cent cinquante ans plus tard (1483), les nouvelles entreprises de Louis XI sur le comté de Bourgogne, ce château, attaqué par les Français, fut pris non sans avoir opposé une vigoureuse défense. C'est en cette occasion que la dame châtelaine, « femme de cœur viril, et douée de grandeur de corps et forces « d'amazone, » comme dit Gollut, se signala par un trait d'héroïque courage : son mari étant blessé grièvement et mis hors de combat, elle s'élance sur la brèche, et avec une hallebarde qu'elle arrache des mains d'un assaillant, elle renverse dans le fossé quatre ou cinq ennemis; mais, accablée par le nombre, elle est obligée de se rendre prisonnière, ainsi que la faible garnison du château.

Le château d'Oiselay était redevenu une possession légitime des comtes de Bourgogne quand les bandes lorraines de Tremblecourt envahirent le comté (1595) comme auxiliaires du roi de France Henri IV. Fut-il pris et occupé par les Lorrains? Un historien

Digitized by Google

franc-comtois, C. Rougebief, dit oui. Nos autres annalistes ne mentionnent point Oiselay parmi les places qu'eut à reprendre le connétable de Castille Velasco; nous lisons même dans Froissard que Tremblecourt « somma sans succès le château d'Oiselay. » Il est donc à croire que cette importante maison forte, qui était encore debout au commencement du 17e siècle (V. la carte de Maurice Tissot, 1626), fut ruinée seulement pendant la guerre de Dix-Ans (1635-1645). Il n'en reste que des pans de murs éboulés et quelques pierres ayant appartenu aux fenêtres ogivales de la chapelle.

Le bourg d'Oiselay était protégé non-seulement par son château, mais encore par une ceinture de murailles construite au 14e ou au 15e siècle; l'enceinte fortifiée ne comprenait alors que la partie basse du village actuel. Par une charte d'affranchissement en date du 18 novembre 1429, Jean d'Oiselay autorisa les habitants à s'établir, moyennant acensements et redevances, dans les corvées du seigneur, à l'une des extrémités du bourg. De là les noms de Grande-Corvée et de Petite-Corvée qui désignent encore aujourd'hui les rues les moins anciennes d'Oiselay, dont les vieilles murailles ont subsisté jusqu'à la conquête de la province.

Une maison d'Oiselay, issue des comtes souverains de Bourgogne, ainsi que les Chalon, fut mise de bonne heure en possession d'apanages considérables. Le seigneur qui en fut la souche était fils puîné d'Etienne comte de Bourgogne et reçut en partage, l'an 1237, plusieurs terres, entre autres la baronnie d'Oiselay, dont il prit le nom. Cette maison subsista, illustre et puissante, pendant plus de quatre siècles; elle s'éteignit au décès d'Hermenfroy d'Oiselay, mort en 1634 sans avoir été marié. Neuf de ses membres furent reçus à Saint-Georges de 1531 à 1633.

Le hameau de Grachaux a également donné son nom à une famille de gentilshommes qui a fini de même au 17e siècle, après avoir aussi fourni des chevaliers à l'ordre de Saint-Georges. Il paraît que le fief de Grachaux, quelque temps séparé de la terre d'Oiselay, en était redevenu partie intégrante : car Hermenfroy d'Oiselay, ci-dessus cité, se qualifiait baron et seigneur d'Oiselay, *Grachaux*, Bussières, Fretigney, Gezier, Montarlot, etc.

A la mort de ce seigneur, la terre d'Oiselay passa, par succession, aux La Baulme, puis aux Choiseul-La Baulme. Ceux-ci l'ont possédée jusqu'à la Révolution.

La baronnie d'Oiselay comportait un bailliage particulier auquel ressortissaient les appellations émanées des justices de plusieurs seigneuries, fiefs et arrière-fiefs qui en relevaient avec foi et hommage. Ce bailliage seigneurial fonctionnait encore en 1789.

L'ancienne église d'Oiselay, qui datait vraisemblablement du 12e ou du 13e siècle, fut reconstruite en 1705 aux frais des habitants,

Digitized by Google

au moyen d'une répartition de la dépense au marc le franc. On conserva seulement la vieille tour, dont l'architecture moyen âge se distingue aisément du style Renaissance qui caractérise le surplus de l'édifice actuel. Cette église possède une sculpture sur bois très-estimée et fort bien conservée, qui représente le baptême de Notre-Seigneur. On y remarque en outre plusieurs grands tableaux de mérite, notamment l'*Adoration des Mages* et la *Présentation au Temple*. Ces belles toiles appartiennent à l'école du célèbre peintre Carlo Maratti. — Fête patronale, Décollation de S. Jean-Baptiste.

Grand nombre de pierres tumulaires avaient été apportées de l'ancienne église dans la nouvelle; mais les inscriptions en sont généralement effacées. Les épitaphes qu'on peut encore lire en partie rappellent la mémoire d'un curé d'Oiselay qui mourut en 1631; et celle de « dame Anne d'Achey, vefve de haut et puissant seigneur messire Antoine d'Orsans....., laquelle trépassa le 25 d'août 1630. »

Devant l'église on voit une très-belle croix de pierre artistement ciselée et assez bien conservée. C'est un monument du moyen âge qui provient de l'ancien château, de même qu'en provient une dalle armoriée qui se voit dans la cour de la maison de M. Branche, ancien notaire. Cette dalle représente le blason de la maison de : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois massues, deux et une, et d'un croissant en pointe.

La butte d'Oiselay, située à 442m95 au-dessus du niveau de la mer, est, après la montagne d'Auvillard (Fouvent-le-Bas), le point le plus élevé de l'arrondissement de Gray.

ONAY (1), canton de Gray, perception de Champvans.

Dépendance. A environ 1,500m N. du village, maisonnette avec patouillet sur le ruisseau de la Duye.

☞ 29 mén. en 1614, — 40 en 1829, — 40 en 1864. = ✉ Gray.

Onay, qui était déjà de la paroisse de Chantonnay en 1266, en dépend encore aujourd'hui. = La seigneurie du village, comprise de bonne heure dans le domaine privé des comtes de Bourgogne, ne fut point aliénée par eux. Si elle fut possédée au 13e siècle par la maison de Vienne, elle ne changea point pour cela de maître, cette maison étant issue de celle de nos premiers comtes. Aussi la seigneurie d'Onay arriva-t-elle au roi après la conquête. — L'ancien château seigneurial du village appartenait en dernier lieu, immédiatement avant la Révolution, à la famille Talbert de

(1) Etym. celtique : *Onn*, frêne, *hai*, bois. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 95.)

Digitized by Google

Nancray. On a trouvé dans ses décombres une plaque de foyer portant le millésime 627. = Gîtes exploités de minerai de fer en grains.

OPPENANS, canton et perception de Villersexel.

Dépendance. Un moulin établi à 700m S.-E. du village, sur le Lozain.

☞ 26 mén. en 1614, — 51 en 1829, — 44 en 1864. = ✉ Villersexel.

Cette commune, qui était une annexe de Montjustin avant la nouvelle organisation paroissiale, dépend aujourd'hui de l'église d'Aillevans, dont elle est plus rapprochée (400m au lieu de 600m). = Elle faisait partie de l'ancienne terre de Montjustin. Son dernier seigneur fut le marquis de Chappuis, président à mortier au parlement de Besançon, à qui sa femme, fille de Claude-François Cordemoy, seigneur d'Oricourt et autres lieux, avait apporté en dot l'arrière-fief d'Oppenans. = On a exploité près d'Oppenans, pour l'alimentation des fourneaux du Magny et de Saint-Georges, une mine de fer oolithique concédée à M. de Pourtalès par ord. royale du 6 juin 1830; mais l'entreprise a été abandonnée dès 1832, à cause, sans doute, de la désavantageuse balance entre les frais d'extraction et la valeur des produits nets. On en tirait annuellement environ 6,500 quint. mét. de minerai. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

ORCETS (Les). V. *Melincourt.*

ORDON-LEZ-ROIS (L'). V. *Châlonvillars.*

ORICOURT, canton et perception de Villersexel.

☞ 20 mén. en 1614, — 41 en 1829, — 38 en 1864. = ✉ Villersexel.

Ce village eut autrefois des seigneurs qui portaient son nom : Gaucher d'Oricourt *(Galcherus de Aurea Corte)* était connétable sous Otton duc de Méranie (1). Vers 1170, ce seigneur Gaucher eut un différend avec l'abbaye de Bellevaux. Amédée de Montfaucon, comte de Montbéliard, intervint en qualité de médiateur, et se porta garant des promesses de Gaucher, sous l'engagement de faire de lui, au besoin, « bonne et briève justice, *comme de son homme.* » Ceci indique qu'alors Oricourt relevait des comtes de Montbéliard. Thiébaud d'Oricourt vivait en 1289; Guillaume, de 1339 à 1369. Guillaume laissa un fils appelé Thiébaud, chevalier. En 1406, la terre d'Oricourt appartenait à Jean de Blamont, d'une famille lorraine qui par ses alliances dans le comté de Bourgogne y avait acquis

(1) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

Digitized by Google

de grandes propriétés (1). Cette terre fut réunie plus tard à la vaste seigneurie de Montjustin, et possédée en dernier lieu, comme celle d'Oppenans, à titre d'arrière-fief, par les Cordemoy et les Chappuis. On voit au flanc N.-E. du village les restes de l'ancien château seigneurial, dont les tours ont encore 25m de hauteur. — Dans la commune sont conservés des terriers dressés en 1464, 1548, et de 1607 à 1614. Ce sont les titres qui établissaient alors les droits respectifs du seigneur et des habitants dans la circonscription territoriale du village. = Au 12e siècle on érigeait à Oricourt une chapelle filiale de Montjustin : il en reste des débris au Pré de la Croix. = Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

ORME (En l'). V. *Esmoulières.*

ORMENANS (2), canton et perception de Montbozon.

☞ 33 mén. en 1614, — 43 en 1829, — 49 en 1864. = ✉ Montbozon.

Par lettres-patentes délivrées en novembre 1718, ce village fut érigé en marquisat, avec Loulans et d'autres terres, en faveur de Désiré Boitouzet, dont les descendants ont conservé le titre et les seigneuries jusqu'à la Révolution. — D'après la tradition locale, Ormenans fut presque totalement incendié par les Suédois (1638), et entièrement dépeuplé par l'épidémie qui suivit leur passage. On fait remonter à cette double calamité l'enfouissement des ustensiles de ménage (crémaillères, poêles, bassins) que des creusages ont fortuitement remis au jour dans le village actuel, et celui des ossements humains qu'on a découverts aux alentours, notamment dans la partie S.-E. du territoire d'Ormenans. = Près de la lisière orientale du bois dit *la Vieille-Coupe*, hauteur où l'on mesure une altitude de 322m. C'est le point le plus élevé du canton de Montbozon. = Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique; pierre recherchée pour les constructions.

ORMOICHE, canton et perception de Luxeuil.

Dépendance. Le moulin des Oiseaux, établi sur un bras de la Lantenne.

☞ 18 mén. en 1614, — 42 en 1829, — 46 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Ormoiche, qui faisait partie de la terre abbatiale de Luxeuil, était un des bénéfices ecclésiastiques du prieuré d'Hautevelle, et dé-

(1) Notes manuscrites de Ch. Duvernoy.

(2) Etym. celtique : *Or*, sur, *men*, élévation, *menan*, diminutif. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 95.)

Digitized by Google

pendait de la paroisse de ce dernier village. Ormoiche dépend aujourd'hui de l'église de Breuche. = Vestiges d'un château féodal sur un monticule qu'environnaient les eaux d'un étang. — Près d'Ormoiche, au confluent de la Lantenne et du Breuchin, ruines et vestiges d'un établissement romain qui a dû être considérable. On a trouvé dans cet endroit un grand nombre de médailles, des tuileaux, des pierres sculptées, etc. = Carrières de belle pierre de taille ouvertes sur un banc de grès bigarré. — Dépôt de sable et de gravier.

ORMOY (1), canton de Jussey, perception de Ranzevelle.

Dépendances. Le moulin LAJUS, établi sur la Saône, en aval d'Ormoy; — une ferme isolée appelée LA FOLIE et située entre le village et le bois du Corchamp.

☞ 131 mén. en 1614, — 285 en 1829, — 306 en 1864. = ⊠ Corre.

Ormoy était une des possessions qui composaient le domaine direct des comtes de Bourgogne, ce qui explique l'existence dans ce village, dès le 12e siècle, d'un maire et d'un prévôt, officiers qui furent établis sur les terres domaniales avant de l'être sur les terres seigneuriales ou feudataires. En 1154 vivait *Humbertus filius Odonis villici Olmeti* (Humbert fils d'Odon maire d'Ormoy); en 1182, *Girardus prepositus Almeti* (Girard prévôt d'Ormoy). A la fin du 13e siècle, la prévôté d'Ormoy subsistait encore : on voit mentionné dans un titre de 1274 « Perrenaz, prevoz de Ormoy; » mais elle ne tarda pas à être supprimée quand ces juridictions furent diminuées en nombre, mais considérablement augmentées en circonscription. Il paraît, du reste, qu'Ormoy ne sortit point du domaine des comtes souverains, puisque sa terre fut attribuée au roi après la conquête. = L'ancienne église paroissiale du village fut reconstruite en 1700 à une seule nef. Depuis, en 1786, on y ajouta les deux nefs latérales. Dans ces dernières années, de 1852 à 1854, l'édifice a été agrandi de nouveau et complétement transformé. — On n'y voit plus que des fragments des pierres tumulaires qui faisaient partie du pavé de la première église. — Fête patronale, Nativité de N.-D. = L'inscription suivante est gravée au-dessus de la porte d'une maison du village :

1614.

IE TREVVE PAR RAISON VIVE
QVI BIEN VEVT MORRIR BIEN VIVE
CAR IAMAIS NE FVRENT DACCORD
MAVVAISE VIE ET BONNE MORT.

(1) Etym. latine : *Ulmetum,* ormoie, lieu planté d'ormes. Il y a en effet beaucoup d'ormes dans les bois qui avoisinent Ormoy. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 95.)

Digitized by Google

= Carrières ouvertes sur le calcaire dit *muschelkalk* et sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien. — Dépôt argileux avec gîtes pauvres de minerai de fer en grains. = Deux foires se tiennent à Ormoy le 1er mai et le 3 novembre. (Ord. du 10 fév. 1845.) = Dans ce village sont nés le général FERRAND, le colonel POPULUS, et le député P.-F.-M. LABOREY. (Voir leurs articles dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 134, 277, 396.)

OROZ. V. *Faucogney*.

OUGE (1), canton de Vitrey, perception de Cintrey.

Dépendances. Les VALOTS, hameau; — les PETITS-BOIS, *id.*; — ROTTEBOZ, *id.*; — le MOULIN-ROUGE (sur la Mance), *id.*; — le MOULINOT (sur l'Ougeotte), moulin; — les AIGNELOTS, maison isolée; — le PATIS DES CÔTES, *id.*; — deux maisonnettes au passage à niveau du chemin de fer de Paris à Bâle.

☞ 51 mén. en 1614, — 184 en 1829, — 200 en 1864. = ⊠ Cintrey.

Notes historiques. La carte de la Franche-Comté à l'époque romaine fait passer à Ouge l'antique voie de Port-sur-Saône à Langres. Non loin du tracé de cette route, au-dessus des vignes de Rotteboz, on a trouvé en 1839 un assez grand nombre de médailles petit bronze à l'effigie des empereurs Trajan, Gordien, Philippe, Gallus, Volusien, Valérien, Gallien, et des impératrices Salonina, Severa, etc. Elles appartenaient toutes, comme on le voit, au 2e et au 3e siècle. L'inventeur les a vendues à un juif pour la mince valeur intrinsèque du métal, au lieu de les porter à un numismate ou à un musée dont elles auraient utilement augmenté la collection et qui les aurait payées selon la valeur scientifique des pièces. Généralement, pour le dire en passant, on n'attache pas assez d'importance aux trouvailles de cette nature, et l'on se défait pour rien de monnaies antiques qui, présentées à un amateur, seraient souvent achetées fort cher, soit à cause de leur rareté, soit même à cause de leur belle conservation.

Eglise très-ancienne, qui dépendait du diocèse de Langres avant le concordat de 1801, et a été reconnue comme succursale par décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Remi. — Elle a reçu des réparations assez considérables en 1832 et en 1857. On y remarque deux tableaux fort estimés : une *Résurrection*, par A. Chazerand, de Besançon, 1783, et une *Notre-Dame du Rosaire*, par J. Ziégler, 1848. — Dans le pavé de la nef est encastrée une pierre tumulaire portant le nom de Philippe Maulpin, qui décéda le 16 novembre 1621, « lequel a fondé annuellement et *perpétuellement* six pintes de vin pour les communions de Paques. » C'était là une fondation qui

(1) Etym. celtique : *Aug, oug*, ruisseau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 98.)

Digitized by Google

de nos jours peut paraître originale; Ch. Longchamps *(Revue épigraphique)* l'explique par une conjecture assez concluante : « En disant la messe dans la cérémonie où il est ordonné prêtre, le diacre ne communie que sous l'espèce du pain; le vin qu'il boit n'est pas consacré. Il est probable qu'anciennement la communion était administrée de cette manière à tous les fidèles; qu'on recevait, après l'hostie consacrée, du vin qui ne l'était pas, et que cet usage était encore en vigueur au commencement du 17e siècle. »

Ouge fut anciennement une des possessions de Luxeuil; il est mentionné dans le vieux cartulaire de l'abbaye vers 990, sous le nom de *Ougeium*.

La seigneurie d'Ouge dépendait de la terre de Chauvirey au 17e siècle. Elle se partageait en dernier lieu, à la révolution de 1789, entre les familles champenoises d'Ambly, Régent de Pierrefaite, et la maison de Montessus.

Ouge, situé aux confins de la Champagne et de la Franche-Comté, fut ravagé et pillé à diverses reprises pendant les guerres du moyen âge. La tradition rapporte que ce village demeura inhabité pendant sept ans après les grandes calamités qui, commencées en 1632, ne finirent qu'en 1642.

Belles carrières ouvertes sur le grès du premier étage liassique. — Exploitation de sable extrait des mêmes carrières.

Ougeotte (L'), grand ruisseau.

Il prend sa source au territoire d'Ouge, et son nom de celui de ce village, qu'il traverse de l'ouest à l'est. L'Ougeotte parcourt ensuite les territoires de Chauvirey, Montigny-lez-Cherlieu, Noroy-lez-Jussey, Bougey, Gevigney, et se perd dans la Saône près de Montureux-lez-Baulay. Elle reçoit au moulin d'Agnaucourt les eaux du Ferry, ruisseau descendant de la commune de Preigney. On y trouve quelques lottes, brochets, anguilles, perches, etc.

OVANCHES (1), canton et perception de Scey-sur-Saône.

Dépendances. Trois maisons isolées, dont deux sur le chemin de Rupt, et une sur celui de Scey-sur-Saône.

☞ 63 mén. en 1614, — 112 en 1829, — 122 en 1864. ═ ⊠ Scey-sur-Saône.

Notes historiques. Le territoire de cette commune, bordé à l'est, au sud et à l'ouest par la Saône, forme une presqu'île au milieu des sinuosités de la rivière. Dans ce fer à cheval a existé un vaste établissement romain, comme l'attestent les ruines qu'on y a trouvées et qu'on y trouve encore : fondations de bâtiments, canaux

(1) Etym. celtique ; *Avan, ovan*, rivière, *che*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 98.)

Digitized by Google

souterrains, voie pavée, briques, tuileaux, etc. Ces restes antiques se rencontrent partout, notamment au nord-est et à l'est du village. C'est là que l'historien Chevalier a placé le *Portus Abucinus* des anciens, et qu'existait un lieu considérable placé sur la rive droite de la Saône, et appelé *Pont*, probablement à cause du viaduc qui dans cet endroit mettait en communication les deux bords de la rivière. Les restes de ce viaduc étaient encore reconnaissables, vis-à-vis de Bucey-lez-Traves, à la fin du siècle dernier (1). On les retrouverait, sans nul doute, sous les atterrissements qui ont modifié quelque peu le lit de la Saône, surtout la rive droite. Quant à l'ancienne *villa* de Pont, elle était réduite à un petit village avant les guerres du 17e siècle, comme on le voit dans les terriers de l'époque, et c'est pendant ces guerres qu'elle a totalement disparu, ne laissant que des ruines enfouies, sur lesquelles passe aujourd'hui la charrue (2). (V. BUCEY-LEZ-TRAVES.)

Son église fut mère de celle de Scey-sur-Saône dans le 11e siècle (3). Après la destruction de Pont, Ovanches eut une chapelle fondée par les habitants et dépendante de Saint-Albin. Depuis le Concordat, il a fait partie de la paroisse de Rupt, jusqu'à l'ord. royale du 31 mars 1844 qui a érigé son église en succursale. Le beau maître-autel qu'on voit dans cette église provient du couvent des Minimes de Rupt. (V. RUPT.) — Patron, S. Eloi.

La terre d'Ovanches appartenait, au commencement du 17e siècle, à la famille piémontaise de Marenches, établie par une de ses branches en Franche-Comté, où elle contracta de bonnes alliances. Quels étaient avant eux, quels furent après eux les seigneurs d'Ovanches? Nos recherches ne nous ont rien appris à cet égard.

Dépôts sablonneux.

OYRIÈRES (4), canton d'Autrey, perception de Chargey.

Dépendances. La ferme dite DAME-MARIE; — celle nommée FAUTRE; — la ferme de la GOULARDE; — celle de la PICARDE.

☞ 51 mén. en 1614, — 181 en 1829, — 202 en 1864. = ✉ Autrey.

Le sol de cette commune est riche en minerai de fer pisiforme La mine extraite des gîtes exploités est lavée dans deux patouillets allant à la vapeur et dans un lavoir à bras. Elle est exportée pour les fourneaux du Crochot, de Bley, de Farincourt et de Fraisans. — On exploite aussi sur Oyrières plusieurs bancs de calcaire appar-

(1) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Etym. latine : *Oreria,* bord, limite; *aureria,* bord d'un bois. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 197.)

Digitized by Google

tenant au deuxième étage jurassique. Les produits de *la Grande-Carrière* sont recherchés pour les constructions. — Au nord-est d'Oyrières, signal où l'on mesure une altitude de 247m.

Notes historiques. Au canton dit *Château-Gilot* (1), ruines que l'on croit être celles d'une villa romaine, ou d'un château féodal depuis longtemps détruit. Près de là passait la route de *Segobodium* (Seveux) à Mirebeau. (V. la carte de M. le président Clerc.)

Dans le village même d'Oyrières existe le château qu'y fit construire le marquis de Lacoré, dernier intendant de la province avant la Révolution. Devenu propriétaire de ce château, J.-B. Dornier l'a légué à l'hôpital de Gray, qui l'a converti en asile pour les pauvres selon les intentions du généreux testateur.

L'église du village, qui dépendait du diocèse de Langres dans l'ancienne organisation paroissiale, est devenue une des succursales du diocèse de Besançon. Elle a été totalement reconstruite en 1838. On y trouve une peinture que les connaisseurs regardent comme l'œuvre d'un maître : c'est une *Adoration des Mages*. Ce tableau, acheté à Naples, a été donné à l'église d'Oyrières par M. Joanon, de Lyon. — Fête patronale, Nativité de N.-D.

PAGE (Le). V. *Corbière.*

PAGETS (Es-). V. *Amont.*

PALANTE (2), canton et perception de Lure.

☞ ... mén. en 1614, — 43 en 1829, — 45 en 1864. = ✉ Lure.

Ce village, dont le nom est écrit *Palantin* dans les anciennes nomenclatures, dépendait en partie de la terre abbatiale de Lure. Nous lisons dans l'Histoire de cette seigneurie par M. l'abbé Besson : « En 1292, l'abbé de Lure acquit de Liébaud de Lyoffans tout ce qu'il avait à Palante. Jacques de Franquemont, dit de Montbéliard, écuyer, percevait, dès 1459, une rente annuelle de 25 francs sur les habitants. Dans le subside de 400,000 flor. accordé par les Etats d'Alsace à l'empereur Maximilien, le village paya pendant huit ans 17 liv. 4 gr. chaque année (acte de 1514). Les cens dus à l'abbaye en 1734 s'élevaient à 30 liv. 12 s. 4 den., et 7 liv. pour guet et garde. Affranchi en 1449, Palante demeura soumis à tous les droits seigneuriaux, comme le prouvent les comptes encore existants du siècle dernier. » Les princes de Montbéliard et

(1) Gilot « de Oreres, » écuyer, était seigneur du lieu en 1353. On peut très-bien admettre qu'au canton appelé *Château-Gilot* il fit édifier un manoir que vinrent ruiner les guerres postérieures. Vers 1170 vivait déjà *Bartholomæus de Oreriis.* Il figure parmi les bienfaiteurs de Corneux.

(2) Etym. celtique : *Pal,* pieu; *palante,* enceinte de pieux. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 99.)

Digitized by Google

les moines de Lure ont conservé jusqu'en 1789 leurs droits respectifs sur Palante. = Cette commune est une annexe de la paroisse de Lyoffans. = Carrières de pierres à chaux et de pierres à gypse. — Source d'eau salée. — Eaux de cerises recherchées.

PANTILLOT. V. *Bithaine*.
PAPETERIE (La). V. *Leffond* et *Saint-Bresson*.
PARADIS. V. *Ecuelle*.
PARFONRUPT. V. *Lantenne* et *Voivre*.
PARGE (Le). V. *Melisey*.
PARIS (Chez-). V. *Beulotte-Saint-Laurent*.
PARISIEN (Chez-le-). V. *Lantenne*.
PARISOT (Chez-). V. *Lantenne*.
PAS DE BŒUF (Le). V. *Raddon*.
PASQUINS (Les). V. *Borey*.

PASSAVANT, canton de Jussey, perception de Ranzevelle.

Dépendances. La ROCHÈRE, village; — la MARCAILLERIE, ferme; — la NAVA, *id.*; — le moulin de la CHAPELLE; — une maison forestière dans la forêt impériale de Passavant.

☞ ... mén. en 1614, — ... en 1829, — 488 en 1864. = ✉ Corre.

Notes historiques. A Passavant ou près du village actuel passait la voie romaine de Besançon à la Lorraine par Scey-sur-Saône et Corre. On en retrouve des vestiges dans la forêt impériale, au nord-est de Passavant.

Le territoire de cette commune fort étendue se partageait anciennement entre la Lorraine et la Champagne; le comté de Bourgogne n'y possédait rien. Quand le comté de Champagne fut réuni au domaine de la couronne de France (1328), ce qu'il avait à Passavant prit le nom de *Côte-Française*, tandis que ce qui restait relever du duché de Lorraine prit le nom de *Côte-Lorraine*. Ces deux dénominations se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans les statistiques administratives comme dans la délimitation des propriétés communicipales : la Côte-Française a ses bois, ses revenus propres, comme la Côte-Lorraine a les siens. Le ruisseau qui traverse Passavant délimitait les possessions respectives de la France et de la Lorraine : à droite, celles de la France; à gauche, celles de la Lorraine; en sorte que le village était lui-même français dans sa partie O., lorrain dans sa partie E. De cette situation mixte résulta nécessairement l'établissement d'un bureau de douanes délivrant des permis de passer, moyennant paiement de droits de sortie ou d'entrée, aux marchands et voituriers qui transportaient des den-

Digitized by Google

rées ou des marchandises d'une province à l'autre. Ces permis étaient appelés *passe-avant*, comme ils le sont encore aujourd'hui. C'est de là qu'est venu évidemment le nom de *Passavant*, qui était déjà connu au 13e siècle : en 1227 vivait Simon de Passavant; en 1269, Vichard de Passavant; en 1271, *Vichardus miles de Passevant*; en 1335, Guichard de Passeavant, écuyer.

Le cri de guerre des comtes de Champagne était : *Passeavant le meillor!* (1)

Après la réunion du duché de Lorraine à la France (1737), Passavant releva tout entier du bailliage de Langres, dans le ressort duquel il resta jusqu'à la Révolution.

Au moyen âge la Côte-Française et la Côte-Lorraine eurent chacune leur château-fort; l'un était appelé *Château de Passavant*, l'autre *Château du Haut de Langres*. Il ne restait que quelques ruines des deux forteresses féodales quand l'une a été tout récemment restaurée par son propriétaire actuel : c'est le Château de Passavant, qui appartient aujourd'hui à M. de Massey. — Non loin de Passavant, sur une hauteur, restes d'un retranchement dit *Camp des Suédois*.

A cause de sa position limitrophe, Passavant eut, beaucoup plus que d'autres lieux, à souffrir des invasions qui se renouvelèrent tant de fois pendant les guerres des 15e, 16e et 17e siècles.

Passavant dépendait anciennement de la paroisse de Martinvelle (Lorraine), et n'eut sa propre église qu'au 17e siècle. Cette église, filiale de celle de Martinvelle, appartenait de même que celle-ci à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, qui en a conservé le patronage jusqu'en 1789. Elle a été maintenue succursale en 1807, et reconstruite totalement en 1843. — Fête patronale, Nativité de N.-D.

A l'extrémité S. du territoire, chapelle de tolérance dédiée à S. Antoine. Les renseignements locaux ne nous ont rien appris sur l'époque de sa fondation.

L'industrie manufacturière a beaucoup d'activité dans cette commune, où l'on compte deux verreries, sept tuileries, plusieurs fabriques d'objets de boissellerie (pelles, bâts, bois de selles, attelles de colliers à cheval, etc.) Le charriage de ces objets, ainsi que des produits des verreries et des tuileries, occupe seul un assez grand nombre de bras, sans compter ceux qui font le colportage des articles de gobeleterie. — La commune de Passavant tire en outre de son sol des meules et des pierres à aiguiser de première qualité. Les meules s'expédient pour les principales usines de France, notamment pour la manufacture d'armes de Châtellerault; c'est une branche de commerce assez importante pour la localité. — Le même territoire recèle

(1) Ch. Longch., *Glan.*, p. 99.

Digitized by Google

des mines de cuivre et d'argent qui ont été explorées autrefois, mais non exploitées. — Belles carrières de pierre à bâtir, ouvertes dans le grès bigarré. — Gîtes pauvres, non exploités, de minerai de fer pisiforme.

PASSAVANT. V. *Champagney.*
PASSÉS (Es-). V. *Ecromagny.*
PASSIREY. V. *Mantoche.*
PATEY (Les). V. *Esprels.*
PATINEY (Les). V. *Noroy-le-Bourg.*
PATIS DES CÔTES. V. *Ouge.*
PATOUILLET. V. *Confracourt.*
PATRELLE (La). V. *Villers-sur-Port.*
PECKER. V. *Lure.*
PÉGUILLE (La). V. *Bruyère.*

PENNESIÈRES (1), canton de Rioz, perception de Tresilley.

Dépendances. COURBOUX, village; — les LAVEROTTES, hameau; — la MAISON-BLANCHE, maison isolée.

☞ 17 mén. en 1614, — 87 en 1829, — 96 en 1864. = ✉ Rioz.

Notes historiques. Le village de Pennesières est mentionné dans des actes du 13e siècle. Au canton appelé *Mazirolle,* sur le flanc O. du bois de Quenoche dit *le Châtey,* ruines que l'on croit être celles d'une maison de Templiers, comme semblent l'indiquer les nombreux cercueils de pierre découverts dans ce lieu, et les lames d'épée trouvées dans ces tombeaux. Les commencements de Courboux sont peut-être même plus anciens. A Pennesières, une des rues du village est désignée sous le nom de *Voie-aux-Combats :* cette dénomination remonterait, d'après un titre conservé chez un habitant du village, aux sanglantes luttes occasionnées par la réforme religieuse, qui eut, dans notre contrée, au commencement du 16e siècle, des prôneurs et des antagonistes si fervents de part et d'autre, qu'on se battit à main armée dans plus d'un village, dans plus d'une circonscription paroissiale ou abbatiale. D'après le titre que nous mentionnons, les villages de Pennesières et de Courboux seraient restés à peu près déserts à la suite de cette guerre de religion. *O curas hominum!*.....

A Courboux, puits naturel de forme conique, dont l'orifice circulaire n'a pas moins de 50m de diamètre, et dont la profondeur est d'environ 10m. Ce puits est creusé dans le roc. L'eau qui s'en échappe

(1) Etym. celtique : *Pen,* extrémité, *sier,* montagne, côte. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 99.)

Digitized by Google

forme un ruisseau qui, après avoir serpenté dans la prairie de Pennesières, se perd dans un gouffre, pour ne reparaître qu'à Quenoche, d'où il se rend dans la Linotte et par la Linotte dans l'Ognon. Après les grandes pluies, la *Font de Courboux* jette une si grande abondance d'eau que tout le vallon en est inondé, depuis Courboux jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Quenoche dans l'Ognon. — Il paraît que le réservoir du puits de Courboux a des communications souterraines avec la fontaine d'Hyet et avec celles d'Authoison et de Filain, bien que ces dernières en soient éloignées de trois et cinq kilomètres. Vers l'an 1750 survint dans les vergers d'Hyet un large affaissement de terres qui obstrua tout à coup les conduits et fit refluer les eaux de telle manière que le puits de Courboux fut rempli, la fontaine de Quenoche momentanément tarie, et que les fontaines d'Authoison et de Filain grossirent comme après de longues pluies. (V. HYET.)

« On voit à Pennesières et à Hyet, disait dom Grappin dans l'*Alm. de la Franche-Comté* pour l'année 1785, une grande quantité de tombeaux de pierre sans dates et sans inscriptions, longs de six pieds plus ou moins. Ces tombeaux ont été successivement découverts par les habitants, à mesure qu'ils ont creusé pour bâtir leurs maisons. »

En 1833, M. Grosrichard, alors notaire à Pennesières, déterra, en faisant préparer les fondations d'un bâtiment, une rangée de dix-huit squelettes placés coude à coude, et plusieurs tombeaux de pierre. Plus tard on a découvert au même lieu une pièce d'argent romaine et un reste de bouclier. Tout cela semblerait donner à Pennesières une origine fort ancienne.

Son église actuelle date de 1768. Fut-elle une reconstruction venant remplacer une église ancienne, ou le premier temple catholique du village? Cette dernière conjecture nous paraît d'autant plus vraisemblable que l'église de Pennesières n'était, au 18e siècle, qu'une chapelle vicariale de Quenoche, et que c'est seulement après le concordat de 1801 qu'elle est devenue succursale. (Décret du 30 sept. 1807.)

La terre de Pennesières, après avoir été fort longtemps possédée par les maisons de Châtillon-Guyotte et de Grammont, était tenue, au 18e siècle, par Pierre-Joseph Poignand, seigneur haut-justicier du village.

Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme.

PERCEY-LE-GRAND, canton et perception de Champlitte.

Dépendances. La ferme des Bois, ainsi nommée à cause de sa situation près des bois dits des *Vieilles-Baraques* et du *Chamoy;*

Digitized by Google

— le moulin de Faz, établi sur un bras de la Vingeanne, au sud de Percey.

☞ 110 mén. en 1614, — 154 en 1829, — 147 en 1864. = ✉ Champlitte.

Notes historiques. On appelle ce village, situé sur la rive droite de la Vingeanne, Percey-le-Grand pour le distinguer de Percey-le-Petit, qui est situé sur la rive gauche et appartient au département de la Haute-Marne. L'un et l'autre sont mentionnés dans la *Chronique de Bèze*, où nous voyons rapportée une charte de l'an 1134, par laquelle Guidon de Percey donne à l'abbaye de Bèze tous ses biens, et notamment ce qu'il possède à Percey-le-Grand *(Perciacum Magnum)*.

Un château féodal s'élevait anciennement dans ce lieu; il était bâti près de la Vingeanne et fortifié de tours, avec pont-levis sur le fossé d'enceinte. Il fut détruit par le feu, ainsi que le prouve l'état des décombres, mais on ne sait à quelle époque. Un titre qui est conservé dans la commune et qui date de 1611, porte vente du moulin de Percey et de *l'emplacement* du château : donc le château avait été détruit bien antérieurement. Il n'en reste guère que les caves, aujourd'hui enfouies sous un sol en culture. A proximité de cet emplacement on a déterré, il y a quelques années, un assez grand nombre de squelettes humains.

En 1831, on a découvert à Percey, en creusant les fondations d'une maison, un vase contenant près de 4,000 médailles antiques ou du moyen âge, toutes de bronze ou de billon saucé, et l'année suivante on a fait encore deux découvertes semblables sur d'autres points du territoire de la commune. Ces médailles, tombées dans des mains ignorantes, ont été à peu près perdues pour les archéologues; cependant M. le docteur Sallot, de Vesoul, a pu s'en procurer quelques-unes, qu'il a reconnu, à travers une dégradation assez avancée, être des monnaies du 1er, du 2e et du 3e siècle, à l'effigie des empereurs Domitien, Gallien, Valérien, Victorinus, Tetricus, Aurélien, etc.

A l'ouest et à peu de distance de Percey-le-Grand (3,000m) est situé le petit village de Montormentier (Haute-Marne), bâti sur le versant N. d'une montagne peu élevée. C'est là, d'après une tradition locale, que la fameuse reine Brunehaut, attachée à la queue d'un cheval indompté, fut mise en lambeaux et périt par ce genre de supplice.

A 400m N. de Percey, grotte décrite par M. Thirria dans sa *Stat. géol.*, p. 230. — On a exploité dans cette commune plusieurs gîtes de minerai de fer; l'extraction, le lavage et le transport occupaient beaucoup d'ouvriers. Ces travaux sont maintenant en stagnation par suite du chômage de plusieurs établissements métallurgiques.

Digitized by Google

L'église de Percey dépendait du diocèse de Langres et du décanat de Bèze avant la Révolution. Le chapitre de Langres en avait le patronage. Reconstruite en 1790, elle fut comprise au nombre des succursales maintenues par le décret du 30 sept. 1807. On y remarque un tableau représentant la délivrance de S. Pierre-ès-Liens, patron de la paroisse. Cette église a eu besoin, dans ces dernières années, d'une restauration intérieure et extérieure qui a été opérée en 1845-1846. L'église précédente existait déjà au commencement du 13e siècle : dans un titre de 1248 est mentionné le *curatus ecclesiæ de Perceio Magno.*

La terre du lieu appartenait aux moines de Theuley, moins un fief laïque qui était tenu par les Trestonduns au 17e siècle, et en dernier lieu par la famille de Chamblay.

Voir dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 353, l'article de BAUDOT (Nicolas), mort maire de Percey en 1861.

PÈRE-JEAN. V. *Ecromagny.*

PEROUSES (Les). V. *Rupt.*

PERRENOT (Le). V. *Grandvelle.*

PERRIÈRE (La). V. *Bougey, Briaucourt, Faucogney, Haut du Them, Polaincourt.*

PERRIÈRES (Les). V. *Ancier.*

PERROUSE, canton de Rioz, perception de Voray.

Dépendances. VILLERS-LE-TEMPLE, village; — une tuilerie isolée.

☞ 25 mén. en 1614, — 43 en 1829, — 38 en 1864. = ⊠ Voray.

Le nom du village de Perrouse porte en lui-même sa signification : c'est qu'une voie *perrée* passait dans le lieu même ou dans le voisinage (1). Près de Miserey, en effet, se détachait de la voie de Besançon à Langres une route qui se dirigeait de Voray vers Vesoul par Rioz, puis vers Luxeuil par Colombier, la Villeneuve, Mailleroncourt, Villers, etc. Entre Voray et Rioz, elle suivait à peu près la route moderne; elle traversait donc le territoire actuel de Perrouse. (V. la *Carte de la Franche-Comté à l'époque romaine*, publiée par M. le président Clerc.) Une charte de l'abbaye de Bellevaux de 1238 mentionne ainsi cette voie, mais en sens inverse : *Magna via quæ veniens de Quenoche ducit versùs partes Ruspiniaci* (le moulin de Rapigney près de Rioz). = On voit à Perrouse les restes

(1) Etym. celtique : *Brou, prou,* mare, S de *sao,* source, fontaine, *prouse,* fontaine qui fait une mare. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 99.) Cette étymologie ne contredit point celle que nous donnons nous-même; c'en est une autre qui se justifie par le petit lac qu'on rencontre au nord-est de Perrouse, au flanc S. du bois de la Chenoue, territoire de Cromary.

Digitized by Google

d'un prieuré de Bénédictins qui fut supprimé ou détruit dans le 16e ou le 17e siècle; mais l'ordre conserva jusqu'à la suppression des communautés religieuses ses droits seigneuriaux sur Perrouse et son territoire. = A Villers-le-Temple est établie une fabrique qui fournit à la carrosserie de luxe toutes les pièces qu'elle emploie : essieux de divers systèmes, ressorts, machines à enrayer, boîtes de roues, etc. = Perrouse, qui n'a point d'église, dépend de la paroisse de Cromary.

PESMES (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. Les forges de Pesmes, situées au N.-O. du bourg; — deux tuileries; — le lavoir à cheval du Gros-Bois; — le lavoir de Poutignot; — celui de la Colombière; — et plusieurs maisons isolées.

☞ 250 mén. en 1614, — 401 en 1829, — 503 en 1864. = Bureau de poste (recette).

La forge de Pesmes, fondée en 1670, consiste aujourd'hui en deux hauts-fourneaux, quatre martinets et quatre fours à réchauffer. Cette usine, depuis longtemps renommée pour la qualité de ses fers, appartient à la Société des hauts-fourneaux et forges de Franche-Comté, ainsi que les lavoirs à cheval du Gros-Bois et du Poutignot, et le lavoir à bras de la Colombière. — La commune possède, outre les établissements industriels ci-dessus, deux moulins à farine, un moulin à tan, une scierie, deux tanneries, trois huileries, une teinturerie et quatre tisseranderies. Son vignoble fort étendu (230 hectares) et l'extraction du minerai de fer occupent seuls un grand nombre de bras, sans compter ceux qu'emploient la préparation et le charriage des produits. Les vins s'écoulent principalement vers les Vosges et l'Alsace; les minerais qui ne sont pas fondus à Pesmes ou dans les fourneaux du voisinage, sont expédiés pour le Midi. = Il y a à Pesmes quatre foires très-importantes, et chaque semaine

(1) Etym. celtique : *Pech* ou *pes*, élevé, *maen*, roc. L'*n* s'est perdue, parce que les mots souffrent presque toujours quelque retranchement en composition. *Pesmae* dans les anciens titres. (Bullet.) — Gollut dit de sa ville natale : « Elle « est vraiment appellée *Palme*, comme dedans les bien viels titres lon cognoist, « et ainsi que son armoirie ancienne, qui est d'une palme (paume) de main, le « monstre encor auioud'huy, d'où est venu le mot ioïeux des anciens : coucher « l'armoirie de Paime en champ de gueulle, pour dire que lon donerat un souf- « flet sur la ioue et sur la gorge. » Gollut ne voulait pas donner une étymologie du nom de *Pesmes;* il entendait seulement indiquer les armoiries de la ville, qui sont toujours d'azur à une main dextre apaumée d'argent, posée en pal.

Digitized by Google

deux marchés. Les foires tombent les 3 février, 4 mai, 23 août et 23 novembre. (Déc. du 10 mars 1807 et ord. du 2 août 1836.) On vend beaucoup de lard sec à celle de mai, et une grande quantité de la filasse appelée *œuvre* à celle de novembre. — Les marchés ont lieu le dimanche matin et le jeudi.

Notices historiques. Près de Pesmes passait la route romaine de Langres à Dammartin par Montseugny et Mantoche. La carte de M. le président Clerc l'indique en aval de Pesmes; mais on trouve en amont, dans le lit de l'Ognon, les restes d'un pont encore bien reconnaissables sous les eaux de la rivière : il est donc vraisemblable que là, non loin du lieu dit *à Theuriot*, aboutissait la voie romaine, et que de ce point elle suivait la rive droite de l'Ognon.

Pesmes, bâti en amphithéâtre sur un coteau qui domine deux vallées délicieuses, et au pied duquel coulent les eaux de l'Ognon, offre à l'observateur des beaux sites un des plus charmants paysages qu'on puisse rencontrer. Aussi Gollut, en parlant du lieu de sa naissance, dit-il, dans son langage pittoresquement naïf, que c'est « une ville de l'un des meilleurs doux airs et de plus belle assiette « qui soit en Bourgogne. »

Le beau site de Pesmes dut attirer de bonne heure l'attention des Gallo-Romains, qui fixaient de préférence leurs établissements dans les situations à la fois élevées, saines et agréables. Toutefois on n'a rien qui indique l'époque où furent jetées les premières fondations de la ville; on sait seulement que dès le 11e siècle existait une famille de gentilshommes qui en portait le nom et qui descendait des comtes de Vienne, une des branches de la maison régnante de Bourgogne. Cette descendance princière est prouvée par une épitaphe qu'on trouve conservée dans un très-ancien cartulaire de l'abbaye d'Acey : *Guido de Pemis jacet hic quem clarum genere* COMITES GENUÊRE VIENNÆ..... Guy de Pesmes s'était fait moine de S. Benoît à l'abbaye d'Acey dès la création de ce monastère (1).

Le sire de Pesmes cité le premier dans nos chartes est Guillaume, qui vivait en 1120. L'an 1189, son petit-fils, Guillaume de Pesmes, fut témoin d'un diplôme de l'empereur Frédéric-Barberousse, et un des seigneurs qui prirent la croix avec l'empereur. Villehardouin, le premier chroniqueur des Croisades, cite encore plusieurs gentilshommes du nom de Pesmes. Hugues de Pesmes, chevalier, vivait en 1300; il fit, à cette date, hommage de son fief de Ternuay à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard. Les sires de Pesmes possédaient et donnaient en fief presque tout le canton actuel de

(1) *Généalogie des familles nobles de Franche-Comté,* manuscrit qui fait partie de la Bibliothèque publique de Vesoul.

Digitized by Google

Pesmes, et une partie de ceux de Gray et de Marnay. On en trouve la preuve dans les cartulaires d'Acey et de Corneux.

L'an 1327, à la mort de Guillaume de Pesmes, qui, par son testament, avait fait Jeanne de Pesmes, femme d'Othenin de Granson, son héritière universelle, la terre de Pesmes passa à la maison de Granson. « Le sire de Pesmes était alors un des quatorze hauts barons de la province. Parent ou allié des Chalon, des Vienne, des Vergy, des Neufchâtel, de tout ce qu'il y avait de plus illustre dans le pays, il était en outre recommandable par d'éminents services dans la carrière des armes (1). » Mais une démonstration d'indépendance fit tomber, cent vingt-huit ans plus tard, tant d'éclat et de prestige : en 1456, Jean de Granson, sire de Pesmes, périt étouffé entre deux matelas dans la prison de Poligny, après avoir été condamné à perdre la vie pour crime de rébellion envers le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon. Ses biens, frappés de confiscation, ayant été partagés entre de nouveaux possesseurs, la terre de Pesmes échut à Charles de La Baulme, comte de Montrevel, dont les descendants ou alliés ont conservé la même seigneurie jusqu'à la Révolution.

Pesmes, possédé de bonne heure par une branche de la maison souveraine de Bourgogne, avait eu de bonne heure aussi son château-fort et son enceinte de murailles et de fossés. C'est par cet appareil féodal que se distinguaient alors les principaux fiefs de la couronne; mais combien ils eurent à souffrir les premiers pendant les guerres des 14e, 15e, 16e et 17e siècles! Les postes fermés étaient ceux dont chaque chef de partisans voulait d'abord rester maître ou se rendre maître. Résumons en quelques lignes les cruelles épreuves que valurent à Pesmes son château et ses remparts.

1350. — La terre de Pesmes est rançonnée, ainsi que celles de Champlitte, Autrey, Beaujeu, Dampierre, Marnay, lorsque Jean duc de Normandie, second mari de la comtesse Jeanne, vient prendre possession, non sans opposition de la part des barons comtois, des Etats qu'il allait gouverner.

1362. — Les Routiers pénètrent dans Pesmes, qu'ils pillent et rançonnent de nouveau.

1363. — La place est reprise sur les Routiers au nom de la comtesse Marguerite; mais ces brigands y rentrent dès le commencement de l'année suivante, et c'est seulement par leur défaite près de Chambornay que le pays est débarrassé de leurs bandes redoutables. (V. Chambornay-lez-Pin.)

1477. — Après la mort de Charles-le-Téméraire (5 janvier 1477), les maisons d'Autriche et de France se disputaient la possession

(1) *Généalogie des familles, etc.*

Digitized by Google

de la Franche-Comté. Les Français prennent Pesmes, en y introduisant des soldats blottis dans des tonneaux et dans des voitures de paille et de foin. Forcés bientôt d'abandonner la place, ainsi que Gray et Marnay, ils ne se retirent qu'après y avoir mis le feu.

1595. — Après la bataille de Fontaine-Française, Henri IV vient de sa personne faire investir Pesmes. Le bourg et son château ayant été pris d'assaut, « les habitans, dit l'historien Mathieu, éprouvèrent tout ce que peut faire le vainqueur et tout ce que peut craindre le vaincu. »

1668. — En se portant sur Besançon, le prince de Condé fait occuper en premier lieu Rochefort sur le Doubs, Pesmes et Marnay sur l'Ognon (1).

Voilà le résumé des calamiteux faits militaires qui se succédèrent à Pesmes dans l'espace de trois siècles! La ville eut à souffrir aussi des épidémies qui désolèrent le pays au 16e siècle, notamment de la maladie pestilentielle qui sévit en 1586. Le cimetière de la ville étant devenu insuffisant, on enterra les morts au voisinage de la fontaine de Coulance, dans un lieu qui a porté longtemps le nom de *Champ de la Peste*.

Après la seconde conquête de la province (1674), les fortifications de Pesmes ne furent plus entretenues. Les ruines du château des Granson, des La Baulme et des Choiseul, quelques pans de remparts croulants, deux portes qui défendaient l'entrée de la ville, et une partie des fossés d'enceinte, sont tout ce qui reste aujourd'hui de ces anciennes fortifications. Le vieux château ayant été détruit pendant la Révolution, la ville a acheté une grande partie de ses dépendances, et y a établi un hôpital, les écoles primaires, la salle d'asile, la caserne de gendarmerie, etc.; le surplus constitue une promenade publique des plus remarquables par son bel ombrage et son étendue.

A 800m S.-E. de Pesmes on voit sourdre la très-abondante *Fontaine de Theuriot*, qui donne, en vingt-quatre heures, 700,000 litres d'une eau parfaitement salubre. A 4 ou 5m N. de cette fontaine il en existe une autre que l'on désigne sous le nom de *Fontaine des Sarrasins*. Celle-ci communique souterrainement avec la source principale et n'en est qu'une dérivation. Des fouilles faites dans le voisinage ont mis à découvert des vestiges de canaux en briques et d'autres constructions en pierres. L'administration municipale de Pesmes songe à conduire les eaux de Theuriot au point culminant de la ville, afin d'alimenter ainsi des bornes-fontaines et des fontaines continuellement jaillissantes.

(1) E. Rougebief, Duronzier, Hist. de Gray, *passim*.

Digitized by Google

Un pont à trois arches bâti sur l'Ognon dans la seconde moitié du 18e siècle, mérite aussi d'être cité.

L'église de Pesmes est une des plus anciennes et des plus remarquables de la province. Sa distribution irrégulière et les différents styles d'architecture qui la composent annoncent qu'elle fut plusieurs fois rebâtie, et successivement agrandie. Elle a été érigée en église curiale par décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Hilaire.

Une de ses chapelles remonte au 12e siècle (la chapelle dite de Choiseul); la grande nef et les deux nefs collatérales sont du 14e; le chœur, éclairé par des fenêtres ogivales, est du commencement du 16e siècle, ainsi que l'atteste une inscription placée à l'extérieur (1524). Le clocher, qu'un incendie avait fortement endommagé en 1773, fut reconstruit dès l'année suivante. La porte d'entrée est encaissée entre deux chapelles qui sont du 15e siècle. L'une, celle de gauche en entrant, renferme un tableau de l'école espagnole, que son ancienneté et son mérite d'exécution rendent précieux. L'autre chapelle, fondée par une des anciennes familles du pays, celle des Mairot, est décorée principalement par un triptyque qui est l'œuvre de Prévost, élève de Raphaël, et originaire de Pesmes : il représente l'embaumement du Christ. Les figures du Sauveur, de la Vierge et d'une des saintes femmes, sont d'une exécution remarquable. Cette chapelle fut commencée, ainsi que l'indique une inscription en caractères gothiques, « l'an mil Vc cinquante-quatre, le dernier des jours en febvrier, à l'honneur du Saint-Sépulchre et de Notre-Seigneur Jésus, par noble homme » Le surplus de l'inscription a été *bouchardé* pendant la tourmente révolutionnaire, moins ces mots qui la terminaient « Mutigney, et par Jehanne Lemoine son épouse. » Or le nom effacé devait être celui de Catherin Mairot, seigneur de Valay et de Mutigney, qui est bien connu dans l'histoire locale pour avoir fondé dans l'église de Pesmes la chapelle qui porte son nom.

Ce que les curieux admirent le plus dans l'église de Pesmes, c'est la chapelle dite de Résie, parce que la famille de Résie la possédait avant la Révolution, mais qui a été fondée par l'illustre maison d'Andelot. Cette chapelle est du style de la Renaissance, tout en marbre du pays, sculptée et ornementée par un artiste franc-comtois, probablement moine bénédictin. Les statuettes et une partie des ornements sont en marbre blanc de Poligny; les colonnes, l'autel, les siéges et les parois des murs sont en pierre rouge de Sampans; deux personnages de grandeur naturelle, l'un en costume de moine, l'autre avec l'armure de chevalier, sont placés vis-à-vis l'autel, à genoux sur un piédestal haut de 3m.

Comme la plupart des monuments religieux, cette chapelle a été victime des stupides fureurs de ces révolutionnaires qui croyaient

Digitized by Google

que la liberté n'avait d'autre mission que celle de détruire : une partie des ornements fut mutilée, le marteau brisa les écussons des fondateurs, et le ciseau effaça l'inscription qui seule pouvait rappeler les noms de ceux qui l'avaient érigée et l'époque de sa fondation.

En parcourant les manuscrits de la bibliothèque de Besançon, on en a trouvé un qui parle de cette belle chapelle de Pesmes, et qui nous donne l'inscription perdue. Avec ce document, il sera facile de rétablir l'inscription et la date, ainsi que les monuments mutilés de la chapelle. Nous citons textuellement le passage :

« L'on voit une chapelle à Pesmes qui appartenait à l'illustre maison d'Andelot de Tromarey, laquelle est composée des mêmes pierres que celle de Poligny, avec des figures détachées où le ciseau triomphe, qui sont dans le retable embelli de bas-reliefs représentant les actes de la passion de J.-C., lesquels sont de la dernière beauté; les murs sont incrustés d'une espèce de marbre noir, ornés de testes à l'antique, sculptées en profil, où la main de l'ouvrier s'y fait remarquer avec distinction; il y a aussi un grand siége, avec son appuy, fait de pierre de Sampans, au bout duquel est un autre siége fermé, en forme de quarré, composé de la même pierre; au-dessus du premier siége sont les figures en moïen relief d'un seigneur d'Andelot et d'un abbé de Bellevaux son frère, avec cette épitaphe en vers gracieux à lire :

En bonne paix et union,
Fraternité et dilection,
Ces deux frères et en accord
Ils ont vécu jusqu'à la mort.

« Au-dessus du revêtement de marbre noir du même latéral est une corniche dont la frise est chargée des alliances et armoiries de cette ancienne maison. »

Les deux frères étroitement unis dont parle l'inscription, c'étaient Jean d'Andelot, premier écuyer de Charles-Quint, et son frère Pierre d'Andelot, abbé de Bellevaux. Le premier mourut en 1549, et le second en 1560. On peut donc faire remonter vers cette époque la fondation de la chapelle dite de Résie.

M. Marnotte, architecte à Besançon, membre de l'Académie de cette ville, a publié une intéressante monographie de l'église de Pesmes et de ses chapelles.

L'église de Pesmes possède un tableau de Joseph Billardet, peintre de mérite, enlevé à sa famille et à ses amis le 24 novembre 1862, à quarante-trois ans, dans toute la force de son talent. Son tableau représente *S. Jérôme chassant le démon.*

Dans une chapelle de l'église paroissiale de Pesmes, du côté de

Digitized by Google

l'Epître, se voyaient au 17e siècle et se voient aujourd'hui encore deux pierres tumulaires : celle de « noble homs sire de Pesmes, qui decedast lou mecredy après la S. Bernard, en lan de grace 1301, » et celle de « messire Guillaume sire de Pesmes, qui trespassa lan 1327, le 16e jour de juin. » C'est ce sire Guillaume, déjà cité plus haut, qui affranchit de la mainmorte, par testament, les habitants du bourg. Par le même acte de dernière volonté, il donna à l'Eglise de Besançon cent francs à prendre sur Morambert, « pour « avoir ouï dire que le chasteau avoit été basti avec les déniers de « l'Eglise. »

Il y avait à Pesmes, avant la suppression des communautés religieuses, un couvent de Capucins et un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. On voit encore les restes des deux maisons, ainsi que ceux de la chapelle Saint-Roch, qui fut visitée par Henri IV en 1595. Au sud de Pesmes existait un ermitage qui fut une maladrerie au 16e siècle. Là s'élève aujourd'hui un simple oratoire.

A Pesmes fonctionna jusqu'en 1789 un bailliage seigneurial. L'ancien édifice où s'assemblaient les magistrats du siége est maintenant en très-mauvais état.

Pesmes a possédé une salle de spectacle qui est devenue une habitation particulière.

Par un testament en date du 17 juillet 1785, Jean-Joseph d'Aubert de Résie, chanoine au chapitre collégial de Dole, légua à Pesmes, sa ville natale, une somme en principal de 1,500 livres, dont le revenu devait être employé, chaque année, à récompenser le vigneron travaillant ses vignes le mieux et selon le meilleur mode établi dans le pays, et présentant en outre comme qualités essentielles : « Avoir de bonnes mœurs, les cultiver dans sa famille, y « faire régner la paix, la piété, le travail, et en donner l'exemple. » Cette fondation toute philanthropique continue d'être exécutée; tous les ans se distribue le prix que le pieux chanoine a fondé.

En 1773, une grande famine fut suivie d'une épidémie très-meurtrière. Comme en 1586, le cimetière de Pesmes se trouva insuffisant, ce qui détermina le Magistrat à en établir un autre hors de la ville, en remplacement de celui qui entourait l'église paroissiale, dont il gênait l'accès, et qui était pour le voisinage une cause permanente d'insalubrité. Le nouveau cimetière fut bénit le 10 juillet 1773.

Le choléra de 1854, qui se déclara à Pesmes le 20 juillet et y sévit jusqu'au 20 septembre, enleva dans ce court espace de temps, deux cent quatre-vingts habitants, c'est-à-dire le sixième de la population.

Les institutions publiques de Pesmes ont été successivement

Digitized by Google

fondées dans l'ordre suivant : le bureau de bienfaisance, en 1824; la salle d'asile, en 1845; l'hôpital, par décret impérial du 16 août 1856. Les écoles primaires sont dirigées par des sœurs de S. Vincent de Paul et des frères de la Doctrine chrétienne.

A Pesmes naquirent, entre autres hommes distingués, le bernardin André-Antoine-Pierre GENTIL, auteur de plusieurs ouvrages d'économie rurale; — le célèbre historien GOLLUT; — Guyon MAIROT, conseiller au parlement de Dole; — Pierre MATHIEU, historiographe de France; — le général PONCET; — le colonel RABBE; — le religieux augustin ROUSSELET, qui eut de la réputation comme prédicateur; — Claude THION, soldat récompensé pour un trait d'énergique sang-froid; — Charles-François-Xavier VION, auteur d'une méthode pour apprendre facilement la musique; — le fameux peintre Jacques PRÉVOST, élève de Raphaël. Voir leurs articles dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 146, 149, 211, 228, 275, 283, 302, 324, 347, 416.

Canton de Pesmes. Ce canton, borné au nord-ouest par celui de Gray, à l'est par celui de Marnay, et au sud-ouest par l'Ognon, qui le sépare des départements du Jura et de la Côte-d'Or, comprend 20 communes et 8,832 habitants. Sa superficie est de 14,540 hectares environ. On y récolte beaucoup de grains, de vins et de fourrages. — Minerai de fer pisiforme dans presque toutes les communes. — Forges à Pesmes et à Valay. — Bonnes carrières à Bart, Bresilley, Chancey, Chaumercenne, Leucourt, Malans, Montseugny, Motey-Besuche. — Dépôt sablonneux à Bresilley. — Tuilerie importante à Leucourt. — Scierie et deux tanneries à Pesmes. — A Chaumercenne, vignoble qui donne des vins recherchés. — Vestiges de voies romaines et antiquités à Broye, à Chevigney, à Montseugny. — Restes de vieux châteaux à Aubigney, Chaumercenne, Montagney, Pesmes, la Grande-Résie, Vadans, Valay.

PESSA (La). V. *Fresse.*
PETEGNIEF. V. *Vy-lez-Lure.*
PETITS-BOIS (Les). V. *Ouge.*
PEUDAQUET. V. *Pont du Bois.*
PEUGUEUX (En). V. *Longine.*
PEUTE-GOUTTE. V. *Esmoulières.*
PEUTES-PIERRES (Les). V. *Beulotte.*
PEUTE-VUE. V. *Fallon.*
PICARDE (La). V. *Oyrières.*
PIE (Moulin de la). V. *Cerre-lez-Noroy.*
PIED DES CÔTES (Le). V. *Champagney.*
PIED DU MONT (Le). V. *Ternuay.*

Digitized by Google

PIÉMONT. V. *Leffond* et *Montarlot-sur-Salon*.

PIERRECOURT, canton de Champlitte, perception de Fouvent.

Dépendances. Le hameau d'AUMONIÈRES; — la ferme des CHAMBOIS; — celle dite MOULIN-A-VENT; — celle de SAINT-MARTIN.

☞ 104 mén. en 1614, — 148 en 1829, — 157 en 1864. = ✉ Champlitte.

Notes historiques. L'ancienne existence de Pierrecourt est prouvée par la date des vieux titres qui mentionnent ce village : dans deux de ces titres, l'un de 1235, l'autre de 1240, sont cités le *major Petre Curie* et le *curatus de Petra Curia;* donc Pierrecourt avait, dès le commencement du 13e siècle, une communauté administrée par un mayeur ou curateur. En 1351, Jean II de Vergy, dit le Borgne, sénéchal de Bourgogne, et son cousin Henri sire de Joinville, sénéchal de Champagne, se disputaient la propriété de la terre de Pierrecourt. Entre ces deux puissants rivaux, qui appartenaient à des provinces différentes, le débat n'était pas facile à vider. Pour y mettre fin, le sire de Joinville prit le parti que lui inspirait son humeur querelleuse : il envoya solennellement à son cousin un cartel dont les termes, très-curieux à lire, ont été conservés par Du Chesne, dans l'*Histoire de la Maison de Vergy*. Peu après, la seigneurie de Pierrecourt fut donnée à la commanderie d'Aumonières, dont il est parlé un peu plus loin.

D'après une tradition locale, Pierrecourt fut livré aux flammes et sa population passée au fil de l'épée lors de l'invasion des Suédois (1636), en punition du massacre d'une avant-garde qu'y avait envoyée le duc de Weymar. Avant ce désastre le village s'étendait plus au nord-est qu'aujourd'hui. On trouve en effet dans cette direction des restes de constructions. On y a découvert aussi divers ustensiles en fer, en fonte, et une très-grande quantité de pierres qui ont conservé les traces du feu.

Le hameau d'Aumonières dut son origine à un hôpital qui y fut fondé, au 12e siècle, par les religieux de Saint-Antoine de Vienne, ordre tout spécialement institué pour le soulagement des impotents, ce qui explique l'espèce de béquille en forme de T et d'une étoffe bleue que ses chanoines portaient sur leur robe. L'ordre de Saint-Antoine avait à Besançon une maison qui subsistait dès le commencement du 12e siècle. Celle d'Aumonières y fut réunie en 1735, pour former à Besançon une communauté plus nombreuse. Dès lors Aumonières fut cédé aux chevaliers de l'ordre de Malte, qui l'ont possédé jusqu'à la Révolution. La belle chapelle de l'hôpital Saint-Antoine a été détruite en 1793; il ne reste guère de l'ancien couvent qu'une tour carrée qui a encore 20m de haut.

La ferme des Chambois vient d'être transformée (1864) en une

Digitized by Google

bergerie impériale qui a remplacé celle de Gevrolles (Côte-d'Or). Le propriétaire de cette ferme y fait valoir en outre une distillerie d'alcool de betterave.

A Aumonières et à Pierrecourt passait la grande voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay et Seveux. « Au-delà de *Segobodium*, dit M. le président Clerc, l'Itinéraire d'Antonin et la Carte théodosienne indiquent la station de *Varcia*. Si, avec l'Itinéraire, on en fixe la distance à seize lieues gauloises de Langres, il faut, comme d'Anville et M. Walckenaër, placer *Varcia* au village de Larret; si au contraire, avec la Carte, on ne doit calculer qu'une distance de vingt-un milles romains, le mesurage rigoureusement appliqué conduit aux ruines romaines que j'ai aperçues sur cette route antique, au nord de Pierrecourt, village dont le nom *(Petræ Curtis)* vient de quelque borne milliaire aujourd'hui détruite. »

L'église de Pierrecourt paraît avoir été bâtie, à en juger par l'architecture du chœur, en même temps que la chapelle d'Aumonières (13e siècle). Les nefs sont moins anciennes (17e siècle). On y voit un tableau de l'Assomption qui porte la date de 1661. Le maître-autel, formé d'un seul bloc de marbre blanc veiné, provient de l'abbaye de Corneux. Cette église dépendait du diocèse de Langres avant le Concordat. Elle a été maintenue paroissiale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Martin.

Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

Dans le 16e siècle naquit à Pierrecourt Henri Boguet, qui a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 46.

Pierrejux. V. *Beaujeu*.

Pierre-Mourey. V. *Corbière* et *Fessey*.

Pierre-Percée. V. *Fouvent-le-Haut*.

Pierrons (Les). V. *Neurey-lez-La Demie*.

Pigeonnier (Le). V. *Mailleroncourt-Charette*.

Pijoux (Au). V. *Rosière*.

Pille (La). V. *Haut du Them*.

Pimelles (Les). V. *Noroy-le-Bourg*.

Pin-lez-Emagny, canton de Marnay, chef-lieu de perception, résidence notariale.

Dépendances. La ferme de Pipette; — le moulin de Poussot; — une tuilerie sans nom particulier.

☞ 84 mén. en 1614, — 174 en 1829, — 200 en 1864. = ✉ Marnay.

Le village de Pin est mentionné dans des titres du 12e siècle. Sur son territoire fut livré, en 1477, un combat dans lequel périrent, de part et d'autre, un grand nombre d'hommes. Le sire de Craon, gé-

Digitized by Google

néral de Louis XI, avait envahi le comté de Bourgogne à la tête de quatorze mille hommes; les forces organisées par la comtesse Marie, quoique bien inférieures en nombre, disputaient le terrain pied à pied. Dix mille Français s'étant avancés jusqu'à la rive gauche de l'Ognon, ils y trouvèrent trois mille Comtois qui gardaient la rive droite. « Les Français, dit Rougebief, essayèrent de traverser la rivière au pont d'Emagny; mais à mesure qu'ils cherchaient à déboucher par cet étroit passage, les Comtois tombaient sur eux et leur tuaient beaucoup de monde. Toutefois les Français parvinrent, après plusieurs tentatives, à gagner l'autre côté de la rivière, s'y rangèrent en bataille, et l'on en vint aux mains. Le combat fut vif et sanglant, et la victoire longtemps indécise. A la fin cependant, les Français l'emportèrent. Il est vrai que ce succès leur coûta cher; les Comtois n'avaient lâché prise qu'après avoir perdu la moitié des leurs et vu leur chef, Hugues de Chalon, fait prisonnier. » = L'église de Pin, déjà paroissiale au 11e siècle, a été reconstruite au commencement du 18e; elle est vaste et régulière; sous les nefs collatérales existent des caveaux qui sont très-bien conservés et qui étaient destinés à la sépulture des chefs de famille. — Patron, S. Martin. = Jean Vernier, curé de Pin au commencement du 17e siècle, établit dans ce village, avec le secours de Toussaint Lange, une imprimerie des presses de laquelle sortirent plusieurs ouvrages, entre autres les Heures paroissiales du diocèse de Besançon, qui furent longtemps appelées *Heures de Pin*, parce qu'elles y avaient été imprimées pour la première fois. = La maison de Scey a possédé la terre de Pin depuis le 13e siècle jusqu'aux premières années du siècle dernier. Cette seigneurie appartenait en dernier lieu à la famille dauphinoise de Chaillot. = Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur le calcaire dit *vergenne*. — Exploitation d'une assise marneuse pour briques et tuiles. = Foires à Pin les 18 mars, 11 mai, 15 juin, 11 juillet, 12 septembre, 12 décembre. (Décret du 10 mars 1807.) = A Pin naquit, vers la fin du 16e siècle, Jean Thierry, qui, quoique privé de la vue dès le berceau, se fit recevoir docteur en théologie et en droit. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 324.)

Pinot (Chez-). V. *Beulotte*.

Pipette. V. *Pin*.

Piquards (Les). V. *Bruyère*.

Pisseloup. V. *Suaucourt*.

PISSEURE (La), canton de Vauvillers, perception de Jasney.

☞ 13 mén. en 1614, — 17 en 1829, — 19 en 1864. = ✉ Saint-Loup.

Digitized by Google

Dans un canton appelé *la Grand'Vigne*, et situé à 800m N. du village, on rencontre les ruines d'une *villa* ou d'un château. Ces ruines consistent en des murs presqu'à fleur de terre, sur lesquels on voit encore distinctement la peinture bleue, verte et rouge qui recouvrait les enduits. On a trouvé dans l'enceinte des ruines ou dans les terrains voisins quantité d'ossements humains; on y a successivement découvert en outre : un taureau de bronze, que l'inventeur a brisé pour en vendre les fragments; une grande quantité de monnaies d'or romaines du siècle d'Auguste; un bloc de plomb pesant neuf kilogrammes; un bas-relief de grès représentant une femme nue (1); les ossements d'un cerf, etc. Tout cela a été remis au jour sans grandes fouilles. Le taureau, les médailles, le bas-relief, les revêtements peints, indiqueraient-ils les restes d'une villa romaine? Des études et des recherches faites sur les lieux pourraient conduire à des résultats intéressants pour la science archéologique, et procurer à nos musées quelques richesses de plus. Au 13e siècle, on disait et on écrivait : la ville (villa) de la Pissoire (2). = La Pisseure dépendait de la terre abbatiale de Luxeuil. Ce village, qui n'a point d'église, fait partie de la paroisse d'Anjeux. = Carrière ouverte sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien.

PISSOIRE (La). V. *Melisey*.

PLAFIN. V. *Saint-Bresson*.

PLAIN DES BŒUFS. V. *Plancher-lez-Mines*.

PLAINE (La). V. *Haut du Them*.

PLAINEMONT, canton de Vauvillers, perception de Jasney.

☞ 10 mén. en 1614, — 29 en 1829, — 33 en 1864. = ✉ Saint-Loup.

Ce petit village appartenait, nous ne savons depuis quelle époque ni à quel titre, aux Bernardins de Clairefontaine, qui en ont conservé la possession jusqu'en 1789. Comme dans l'ancienne organisation ecclésiastique, il continue d'avoir pour église paroissiale celle de Jasney. = Dans le centre du village, vieille croix qui date de 1608 et dont il ne reste que le fût, orné d'un côté de l'image de la Vierge, et de l'autre de celle de S. Martin, représenté à cheval et à pied. — Entre Plainemont et la Pisseure, point de vue remarquable (304m de hauteur absolue). — Au N.-O. de Plainemont, canton des Pierrottes, abondance de la pierre dite *castine*, et carrière d'un calcaire jaune très-dur, qui est exploitée pour moëllon et pierre de taille.

(1) Ce bas-relief fait partie des antiques que possède la Société d'archéologie de la Haute-Saône.

(2) Ch. Longch., *Glan.*, p. 103.

Digitized by Google

PLAINET (Le). V. *Fresse.*

PLANCENAYE (La). V. *Raddon.*

PLANCHE DES BELLES-FILLES (La). V. *Plancher-lez-Mines.*

PLANCHELLES (Les). V. *Beulotte.*

PLANCHER-BAS (1), canton et perception de Champagney.

Dépendances. Douze hameaux, savoir : le TREU, le MONT, le RAPPOIS, le RUZ DES GOUTTES, le MALBÉSIN-LA-CÔTE, le BEUCHOT, le PRÉ-BESSON, la CHAILLÉE, le NOIRMOUCHOT, LUZIN, le ROUGEMONT, les GRANGES-GODEY; — la ferme dite En NERBIER; — quatre maisons isolées : deux aux CHARRIÈRES, deux au CREUX-AU-LOUP.

☞ ... mén. en 1614, — 375 en 1829, — 535 en 1864. = ✉ Champagney.

Industrie. Une papeterie à la cuve qui donne de beaux et bons produits, soit en papiers collés, soit en papiers d'impression; quatre moulins à blé; trois moulins à tan; deux scieries; trois tanneries; une huilerie, et une teinturerie. Les usines sont établies sur le cours du Rahin. — Commerce considérable d'écorces de chêne, qui s'exportent à l'état de tan pour Héricourt, les départements du Doubs, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, et pour la Suisse. = Foires le second jeudi de carême et les premiers jeudis de mai, août et novembre. (Décret du 10 mars 1807.) = Il existe dans cette commune une couche fort puissante de schiste argileux qui se rapproche beaucoup des véritables schistes ardoisiers. Il est d'un gris foncé tirant sur le bleuâtre, se laisse diviser en feuillets minces, droits et sonores, n'absorbe pas l'eau, et n'est pas attaqué par les acides. Il y a lieu de croire qu'on pourrait trouver dans la couche dont il s'agit un banc de schiste ardoisier de bonne qualité et d'une exploitation avantageuse. — Filons anciennement explorés de fer oligiste argilifère ou pierre à crayon rouge, qui se trouvent dans un schiste argileux appartenant à ce terrain. — Terrain houiller ancien, avec indices de houilles aux Granges-Godey. — Grès rouge. — Carrière de moëllon dans ce grès.

Notes historiques. Une bulle de 1178, émanée du pape Alexandre III, indique Plancher-Bas parmi les possessions de l'abbaye de Lure, qui toutefois n'en avait pas alors l'entière seigneurie; mais, au moyen de donations obtenues ou d'acquisitions faites dans les 13e et 14e siècles, l'abbaye finit par exercer seule à Plancher le *dominium* temporel en même temps que le patronage ecclésiastique.

(1) A Plancher et dans les communes montagneuses de l'arrondissement de Lure, on désigne sous la dénomination de *planches* les terrains en nature de gazon. De là est peut-être venu le nom du village, qui s'écrivait autrefois *Planchier*.

Digitized by Google

Le village de Plancher et son vaste territoire faisaient partie de la terre qui était appelée seigneurie de Passavant, du nom d'un château-fort autrefois bâti sur une éminence entre Plancher et Champagney. Cette seigneurie comprenait en outre Champagney, Eboulet, Plancher-lez-Mines, Frahier, Errevet, Châlonvillars, ainsi qu'une partie des villages de Tavel et de Mandrevillars. Elle avait pour seigneur le prince-abbé de Lure, qui possédait aussi la terre de cette ville, c'est-à-dire Lure, le Magny-Vernois, Froideterre, Vouhenans, Frotey-lez-Lure, Palante et Lyoffans (1).

Des affranchissements particuliers furent accordés à Plancher en 1424 et en 1527. L'affranchissement général est de 1552. Mais les droits seigneuriaux furent toujours expressément réservés dans ces divers titres. Ainsi les habitants étaient tenus d'empoissonner et de pêcher les étangs, et de transporter à Passavant le poisson, ainsi que le gibier tué dans les montagnes (2).

Il y avait autrefois quatre foires à Plancher. Elles tombèrent en désuétude; une requête présentée à l'abbé pour en obtenir le rétablissement demeura sans effet (3).

Le village de Plancher eut particulièrement à souffrir du passage des bandes dites *suédoises*, qui l'incendièrent presque tout entier (1638).

Plancher eut dès le 12e siècle une église paroissiale. En 1295, le curé du lieu avoua le droit de patronage que l'abbaye de Lure exerçait sur cette église, et les redevances qui y étaient attachées. En 1527, l'abbé céda aux habitants les deux tiers des offrandes qui se faisaient dans l'église. En 1752, après de longues difficultés, il conclut un accord avec le desservant, en vertu duquel celui-ci devait percevoir désormais le quart des dîmes attribuées au monastère, de plus 100 liv. pour supplément de portion congrue et 120 liv. « pour les dixmes novelles (4). »

L'église de Plancher, qui avait été reconstruite et agrandie en 1488, fut brûlée, moins le chœur, au mois d'octobre 1771. Dès

(1) Quand le prince-abbé de Lure jugeait à propos d'imposer extraordinairement, en vertu de ses droits régaliens, ses *sujets* des terres de Lure et de Passavant, la taxe était recouvrée comme il suit : un quart sur la ville de Lure; un quart sur les villages du Magny-Vernois, de Froideterre, de Vouhenans, de Frotey-lez-Lure, de Palante et de Lyoffans. L'autre moitié était payée par les villages de la seigneurie de Passavant, *qui s'égalaient entre eux, le fort portant le faible.* (Acte de reconnaissance des redevances et servitudes des habitants de Plancher envers leur seigneur, à la date du 27 novembre 1572.)

(2) *Mém. hist. sur l'Abbaye de Lure,* par M. l'abbé Besson, p. 188.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

l'année suivante on rebâtit la nef et le clocher. On y remarque un tableau de l'Assomption par N. Dauphin, ancien élève de l'école de Rome. Une des cloches date de 1766. — Patron, S. Pancras.

Belfahy et Plancher-lez-Mines dépendaient de l'église de Plancher-Bas. Leurs habitants cherchèrent à s'en détacher et y parvinrent non sans peine. En 1743, un curé établi enfin à Plancher-lez-Mines prit possession de cette paroisse, dont Belfahy devint une dépendance. Ce dernier village a aussi, maintenant, sa propre église paroissiale; la nouvelle succursale a été créée par ord. du 23 juin 1842.

A Plancher-Bas naquit, le 21 février 1798, Aimé Desloye, mort prématurément en 1834. (V. son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 108.)

PLANCHER-LEZ-MINES, canton et perception de Champagney.

Dépendances principales. Les Plateaux, hameau; — Saint-Antoine, *idem*; — la Vieille-Hutte, ferme; — le Plain des Boeufs, *id.*; — la Grande-Goutte, *id.*; — le Beurey, métairie; — la Planche des Belles-Filles, *id.*

☞ ... mén. en 1614, — 249 en 1829, — 355 en 1864. = ✉ Champagney.

Industrie. Dans cette commune sont établies : une vaste manufacture de quincaillerie; une fabrique de vis et de boulons; une fabrique de pièces détachées pour filatures; cinq fabriques de clés et de carrés de montre. Ces divers établissements roulent par les eaux du Rahin ou au moyen de la vapeur, sauf la fabrique de pièces détachées, qui est posée sur un affluent de ce torrent. Leurs produits ont pour principal débouché le marché français; une partie s'écoule vers la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et l'Amérique.

Depuis 1821 existe la manufacture de quincaillerie, où l'on fabrique avec une promptitude étonnante et une perfection admirable, au moyen de machines, de balanciers et de tours divers, un grand nombre d'articles en fer et en laiton d'une utilité générale et journalière, tels que serrures, cadenas, vis à bois, boulons, pitons, boutons à vis, fiches, charnières, divers articles de construction, étrilles, etc. etc. Ce vaste et bel établissement appartient aujourd'hui à la société Laurent frères et beau-frère. Habilement dirigé par M. Auguste Laurent, qui s'occupe spécialement de l'administration, et par M. Victor Laurent, ingénieur-mécanicien, ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures, qui est à la tête des ateliers, il a notablement amélioré ses moyens d'exécution : aussi a-t-il augmenté considérablement ses affaires, à un tel point qu'il occupe aujourd'hui près de 1,000 ouvriers. Voici quelques chiffres qui

Digitized by Google

feront juger de l'importance de sa fabrication : il livre annuellement au commerce 300,000 grosses de vis à bois de toutes formes et grosseurs, 600,000 serrures, 140,000 étrilles, 155,000 fiches et charnières, 2,400,000 boulons, et une multitude d'autres articles dont la plupart sont destinés aux ateliers de construction. La quantité des pièces fabriquées annuellement par cet établissement est d'environ 50,000,000. L'établissement de MM. Laurent consomme par an de 5 à 600,000 kil. de fer et acier et 30,000 kil. de cuivre.

Les fabriques de carrés de montre de Plancher sont à peu près les seules qui existent en France. Leur produit annuel s'élève à 90,000 grosses de douze douzaines chacune, c'est-à-dire à 12,960,000 carrés, dont les deux tiers sont exportés pour être vendus en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Italie et en Amérique. On fait des carrés de montre en acier, en fer et en fer cémenté; la grosse des carrés en acier coûte de 1 fr. 60 c. à 6 fr., selon la qualité; celle des carrés en fer cémenté coûte 1 fr. 50 c., et celle des carrés en fer 70 c. seulement. Cette fabrication est cultivée dans un tiers des maisons du village.

Au nord-est de Plancher s'étend la vaste forêt domaniale de Saint-Antoine, dans la partie septentrionale de laquelle se trouvent plusieurs tourbières. C'est à la lisière orientale de cette forêt et à sa pointe septentrionale que se dressent les deux géants des montagnes de l'arrondissement de Lure : la Planche des Belles-Filles (1128m32 d'altitude), et le Ballon de Servance (1203m80).

Productions minérales. On trouve sur les hauteurs de Montangeux, entre Fresse et Plancher, un granit rouge semblable au granit rouge d'Egypte; et à l'est de ce dernier village, le porphyre violet, belle variété qui est dure, compacte et susceptible de recevoir un très-beau poli. — Il existe aussi dans la commune de Plancher-lez-Mines sept filons de minerais de plomb, de cuivre, d'argent et d'or, qui furent exploités longtemps avec avantage. L'exploitation cessa en 1760, à cause de l'insuffisance des fonds des entrepreneurs et de la mauvaise direction des travaux. Dans ces derniers temps, plusieurs projets ont été formés pour la reprise de l'exploitation, mais ils sont restés sans exécution, bien qu'il y ait lieu de croire que plusieurs filons pourraient être réexploités avec bénéfice.

Notes historiques. Plancher-lez-Mines, autrefois nommé *Plancher-Haut*, doit son surnom actuel aux mines que l'on exploita sur son territoire. Comprises dans les possessions de l'abbaye de Lure, ces mines furent explorées d'abord pour son compte. Des traités d'amodiation eurent lieu ensuite en 1515, 1645, 1661, 1680; mais les travaux d'exploitation furent abandonnés à la fin du 17e siècle. Toutefois on les reprit en 1705, par les ordres du comte de Lœwenstein, alors abbé-prince de Lure et de Murbach. « Son secrétaire

Digitized by Google

dressa un ample mémoire sur l'état des mines de Plancher. On y voit qu'elles étaient au nombre de cinq, savoir : la *Grande-Montagne*, mine de plomb; la *Notre-Dame*, mine d'argent; la *Montagne-Sainte-Barbe*, mine de plomb; *Cramaillot* et *Saint-Jacques*, mines de cuivre. Le comte de Lœwenstein, après avoir essayé de les faire valoir à ses frais, dut abandonner cette entreprise. Il céda à Claude Sterchle « de telle mine qu'il lui plairoit, » pour en recommencer l'exploitation (1717). Les résultats demeurèrent nuls ou à peu près. En 1733, Floyd, Anglais de nation, chef d'une société d'entrepreneurs qui avait obtenu plusieurs concessions soit en Alsace, soit en Bourgogne, voulut aussi faire valoir les mines de Plancher. Il construisit des usines dans la forêt de Saint-Antoine, éleva des fonderies et des raffineries; mais il alla, peu après, s'établir à Giromagny, laissant à un autre Anglais la direction des travaux de Plancher. Le territoire de ce lieu fournissait alors peu de minerai d'argent, mais en revanche beaucoup de plomb et de cuivre. Au contraire celui de Giromagny, plus abondant en argent, manquait des deux autres métaux. On les prenait à Plancher, pour raffiner les fontes d'argent faites à Giromagny. Le 30 novembre 1736, les entrepreneurs reçurent du roi des lettres-patentes qui leur assuraient toutes les concessions qu'ils avaient obtenues précédemment (1). » Mais les mines furent abandonnées, faute de fonds, en 1760, comme on l'a dit plus haut.

Nous lisons dans le *Mémoire hist.* de M. l'abbé Besson : « Sous le gouvernement de l'abbaye, Plancher-lez-Mines eut sa justice particulière. Plusieurs faits le démontrent suffisamment. En 1483, une sentence criminelle fut rendue à Plancher par les juges du lieu; elle condamna deux individus, l'un à une peine pécuniaire, l'autre au supplice de la roue pour homicide..... On trouve des tenues de justice de 1666 et 1675. L'abbé avait une résidence dans le village, et en 1735 on y voyait encore les restes d'une prison. » Restes de prison, soit; c'est un fait qui est de tradition. Ce qui est moins établi, c'est qu'une justice particulière et permanente ait jamais existé à Plancher-lez-Mines. N'est-il pas plutôt à croire que la justice de l'abbaye, pour ainsi dire ambulatoire, se transportait çà et là dans son ressort pour faire ses informations et prononcer sur place soit des amendes, soit d'autres condamnations? C'est ce que semblent d'ailleurs indiquer *les tenues de justice* dont parle M. l'abbé Besson.

Plancher-lez-Mines ne commença d'avoir quelqu'importance qu'au commencement du siècle dernier, alors que l'exploitation des mines y fit arriver un grand nombre d'ouvriers. Leurs descendants, privés des ressources que leurs pères trouvaient dans cette exploitation, et

(1) *Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure*, par M. l'abbé Besson, p. 189.

Digitized by Google

ne pouvant vivre du produit d'un sol ingrat et couvert de neige pendant six ou sept mois de l'année, se sont successivement créé les moyens de subsistance qu'ils trouvent dans leur industrie.

Comme on le voit à l'article PLANCHER-BAS, Plancher-Haut n'eut une église paroissiale qu'en 1743. C'est aujourd'hui une des succursales maintenues par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Nicolas.

A environ deux kilomètres de Plancher-lez-Mines, sur un des monts qui dominent le village au nord-est, s'élève un oratoire connu sous le nom de *Chapelle Saint-Antoine des Froides-Montagnes*. Ce nom, si l'on en croit les traditions du pays, lui vient d'un pieux ermite qui se sanctifia dans nos montagnes par une vie très-austère. On montre encore la grotte dont il avait fait sa demeure et la source où il allait puiser de l'eau. L'héritage du saint solitaire devint, dans le 12e siècle, un prieuré qui subsista jusqu'à la sécularisation de l'abbaye de Lure (1765). « On ne voyait à Saint-Antoine, dit M. l'abbé Besson, qu'une maison attenante à l'église, et sur laquelle les armes de l'abbaye avaient été gravées. Ces deux édifices sont maintenant en ruine, les ossements du saint ont disparu, et l'on a bâti une chapelle à la place du prieuré. Elle est fréquemment visitée par des dévôts de la Haute-Saône et du Sundgau, qui viennent prier S. Antoine de préserver de toute maladie leur bétail et leurs propres personnes. Ces pèlerins laissent pour signe de leur passage de petites croix, des médailles bénites, des fleurs, des pièces de monnaie. L'unique ornement de cet oratoire est une statue en bois représentant un religieux. Elle est fort ancienne à en juger par le travail et par les dégradations qu'elle a éprouvées. C'est, dit-on, l'image de S. Antoine. »

PLANCHES-GRANDJEAN (Les). *Vadans.*

PLANCHES-LE-PY (Les). V. *Saint-Bresson.*

PLANÉ (Le), petite rivière.

Sa source est à 2 kilomètres E. d'Anjeux, entre le bois de cette commune et la prairie de Bouligney. C'est un gouffre profond, qui a environ 25m de diamètre à l'ouverture, et dont les bords sont entourés d'une digue circulaire, qui sert à élever les eaux et à faire tourner immédiatement le moulin dit *du Plané*. La rivière qui sort de ce gouffre, fortifiée presqu'à sa source du ruisseau du Drugeon descendant des montagnes des Vosges, est flottable jusqu'à la Sémouse, dans laquelle elle se jette au-dessous du fourneau de Varigney. Ses eaux nourrissent le brochet, l'anguille, le barbeau, et fournissent assez abondamment de belles écrevisses.

PLANTES (Les). V. *Cult.*

Digitized by Google

PLATEAUX (Les). V. *Plancher-lez-Mines*.
PLATEY (Le). V. *Esmoulières*.
PLEINOT (Le). V. *Longine*.
PLUMONT. V. *Bucey-lez-Gy*.
POIRETS (Les). V. *Bruyère* et *Magnivray*.
POIRIER-FERRÉ. V. *Champlitte*.
POIRMONT. V. *Aillevillers* et *Lantenne*.
POIS (Es-). V. *Amont*.

POLAINCOURT (1), canton d'Amance, perception de Senoncourt.

Dépendances. CLAIREFONTAINE, ancienne abbaye; — les GRANDES-BARAQUES, hameau; — MOUHY, *id.*; — les sept fermes de BESINVELLE, de BELLEVUE, du GRAND-BRAS, de la GRANGE-ROUGE, de GENEVOIS, de la PERRIÈRE et de la RIVIÈRE; — le moulin HAUTIER; — le moulin RUBY; — une maison isolée En GALLASS.

☞ 44 mén. en 1614, — 214 en 1829, — 266 en 1864. = ✉ Vauvillers.

A Clairefontaine s'est établie, il y a cinquante ans, une faïencerie qui fait du cailloutage (faïence fine), et dont les importants produits sont expédiés pour toute la France.

Notes historiques. Une route romaine passait dans l'étroit vallon que bordent d'un côté les collines de Saponcourt, de l'autre le Grand-Bois, territoire de Polaincourt. On en trouve des vestiges au canton dit *Gallass*.

Clairefontaine doit son nom à une source abondante et limpide qui y jaillit de la base d'un rocher, au pied de deux côtes boisées. C'était un de ces lieux solitaires où plusieurs ordres religieux aimaient à édifier leurs monastères. Les Cisterciens ayant jugé le site favorable, ils y fondèrent une maison qui fut achevée en 1133, et dans laquelle les religieux s'installèrent la même année. Ils en furent expulsés, deux cents ans après (1359) par les Anglais, qui avaient envahi les deux Bourgognes. En 1475, pour échapper aux massacres qui signalaient partout le passage des farouches auxiliaires du roi Louis XI, les moines durent se réfugier au château d'Amance. Quand vinrent dans le pays les bandes lorraines de Tremblecourt (1595), l'abbaye fut dévastée de nouveau; l'abbé et le prieur furent emmenés prisonniers et traînés de village en village avec toutes sortes d'avanies. Cependant le général finit par les mettre en liberté (2).

(1) Etym. celtique : *Pol* (prononcez *pol*), *polen*, étang, *court*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 110.)

(2) *Hist. de Jonvelle*, p. 188.

Digitized by Google

L'église de l'abbaye a été démolie. Les bâtiments du cloître, qui avaient été reconstruits au commencement du 18e siècle, furent vendus comme propriété nationale pendant la Révolution. C'est un vaste édifice, très-bien conservé. Il est habité maintenant par la famille de M. Rigal, qui en est propriétaire, et qui fait valoir au même titre la faïencerie du lieu.

Au 13e siècle, Polaincourt relevait de Saint-Loup, terre de surséance. Un procès s'étant élevé à son sujet entre Elwis de Joinville, dame de Saint-Loup, et le comte de Bourgogne Otton IV, la contestation fut jugée au plaid d'Ainvelle en octobre 1269, et la sentence adjugea Polaincourt aux Saint-Loup, cadets des Faucogney, qui en firent don plus tard aux moines de Clairefontaine. Le comte conserva toutefois une partie de la seigneurie de Polaincourt. C'est cette partie qui, comprise dans la terre domaniale d'Amance, passa au roi après la conquête de 1674. L'abbaye de Clairefontaine est restée en possession du surplus jusqu'en 1789.

Les archives de la Haute-Saône fournissent nombre de titres sur Polaincourt. En les parcourant, on y trouve des particularités d'un grand intérêt. L'un de ces documents est daté de 1295; il donne une idée de la condition des gens de mainmorte, en d'autres termes de ces fermiers-esclaves qui faisaient avec leur *tennement* (la portion de terre qu'ils cultivaient) un tout dont le seigneur pouvait disposer à sa guise, par vente, par échange, par donation. Un autre titre, daté de 1387, est un traité fait devant le tabellion de Jonvelle par la communauté des habitants de Polaincourt et l'abbaye de Clairefontaine, au sujet des tierces que percevait l'abbaye sur quelques terres du village. C'est un remarquable spécimen de la manière dont un seigneur contractait avec ses sujets mainmortables et des conditions humiliantes auxquelles ces derniers étaient obligés de se soumettre. Une troisième pièce, datée de 1437, nous semble encore plus curieuse, parce qu'on y voit combien facilement s'arrangeaient devant l'Officialité de Besançon, tribunal tout ecclésiastique, les affaires les plus graves. Un meurtre avait été commis à Polaincourt; le meurtrier en fut quitte pour une somme de seize francs payée aux père et mère du défunt, et moyennant « quatre messes de *requiem* à celebrer en l'esglise dudit Poulaincourt pour le remede de lame dudit. » Le représentant de l'Officialité diocésaine, notaire à Jonvelle, avait trouvé tout simple de recevoir un pareil arrangement et d'en donner acte!

Une ferme du territoire de Polaincourt, celle de la Grange-Rouge, a une mention intéressante dans l'*Histoire de Jonvelle*, où nous lisons : « Comme souvenirs des temps celtiques dans les environs de Jonvelle, signalons d'abord la pierre monumentale de *Damoncourt*. Dans cette localité, appelée aujourd'hui *Grange-Rouge*, un petit oratoire

Digitized by Google

avait été érigé en l'honneur de Ste. Félicie. Une grande dalle, vulgairement dite *Pierre percée*, à cause de l'ouverture circulaire pratiquée au milieu, passait pour être le tombeau de cette vierge martyre, et attirait une foule de pèlerins qui venaient lui demander la santé, surtout pour les yeux. Mais ce petit édifice ayant subi les ravages du temps et des révolutions qui signalèrent le 11e siècle, le premier abbé de Clairefontaine le fit relever de ses ruines, et en confia la garde à deux de ses religieux. Dès lors le pèlerinage, interrompu pendant quelque temps, fut remis en honneur jusqu'à l'invasion des Huguenots, qui renversèrent la chapelle (16e siècle). Restauré de nouveau, grâce aux soins de l'abbaye et à la piété des fidèles, l'antique sanctuaire disparut sans retour à l'époque de la Révolution française. » Les auteurs de l'*Histoire de Jonvelle* ajoutent : « Il n'est pas douteux que ce pèlerinage n'ait succédé, comme tant d'autres, à des superstitions païennes. Cette pierre percée n'était qu'un monument druidique; et le nom de *Damoncourt (Damonæ curtis)* peut bien rappeler celui de *Damona*, divinité celtique honorée à Bourbonne et figurant dans ses inscriptions.» » — En curant, il y a peu d'années, un puits dépendant de cette ferme de la Grange-Rouge, on en a extrait divers ossements, entre autres un crâne d'homme, un crâne de cheval et un crâne de chien; du même puits on a retiré en outre une épée, une selle toute montée, et une soixantaine de marmites de cuivre de différentes formes et dimensions. Tous ces objets, sauf l'épée, sont conservés à la ferme.

POMMERAYE (En la). V. *Chenebier*.

POMMIER-DOUX. V. *Semmadon*.

POMOY (1), canton de Lure, perception de Vy-lez-Lure.

☞ 50 mén. en 1614, — 124 en 1829, — 151 en 1864. = ⊠ Lure.

Ce village est mentionné dans des titres du 10e siècle; il dépendait de la terre abbatiale de Luxeuil. = Son église, déjà paroissiale au 17e siècle, fut reconstruite en 1784. — Fête patronale, Ste. Marie-Magdeleine. = Tracé de chemin ferré allant de l'ouest à l'est, c'est-à-dire de Calmoutier vers Mollans. On le retrouve bien visible près de la limite septentrionale du territoire de Liévans.

PONTCEY (2), canton et perception de Scey-sur-Saône.

Dépendances. Le moulin du Foultot et le moulin du Gué, établis l'un et l'autre sur le Durgeon.

(1) Etym. latine : *Pometum, pomarium,* lieu planté d'arbres fruitiers.

(2) Etym. latine : *Ponticulus,* petit pont. Il est bon d'observer que toutes les communes dans le nom desquelles entre le mot *pont,* sont placées sur le bord ou près d'un cours d'eau, ce qui rend tout à fait vraisemblable l'étymologie tirée de *pons,* pont. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 117.)

Digitized by Google

☞ 37 mén. en 1614, — 88 en 1829, — 91 en 1864. = ✉ Traves.

Ruines à Montfaute, mamelon couvert de vignes et situé à l'est de Pontcey. — Entre ce village et le Durgeon, autres ruines; ce sont les restes du château-fort où résidaient anciennement les seigneurs du lieu, lesquels portaient son nom : Blanche de Pontcey vivait en 1310. — On découvre fréquemment dans le canton de champs dit *Gevigney* des briques antiques, des fragments de pierre ciselés; on y a trouvé en 1839 un vase de terre renfermant une centaine de médailles romaines qui font partie aujourd'hui de la riche collection de M. le docteur Sallot. — Au nord-est de Pontcey, lieu dit *les Pestiférés*, terrain qui servit à la sépulture des victimes d'une violente épidémie pendant laquelle les habitants furent réduits à un petit nombre. Une croix marque maintenant cette place de sinistre mémoire. = L'église de Pontcey, déjà paroissiale au 12e siècle, fut reconstruite en 1666. Elle n'a reçu depuis aucune réparation importante; c'est toujours l'édifice du 17e siècle, avec son architecture de l'époque. — Patron, S. Antide (1). — On y remarque les colonnes torses du retable, habilement sculptées, et un assez beau tableau du Rosaire. Parmi les pierres tumulaires qui font partie du pavé, l'une porte l'épitaphe de Marguerite de Neufchâtel, dame de Chemilly, qui décéda l'an 1449, et les armoiries de cette maison (de gueules à la bande d'argent, écartelé de gueules à l'aigle éployée d'argent). Une autre tombe est celle d'Antoinette de Rye, femme de Gaspard d'Andelot, seigneur de Chemilly, décédée en 1602; elle est aussi ornée d'écussons. Une troisième dalle, qui date de 1734, rappelle la mémoire de Thérèse Ramasson, dame de Boursières. Cela indiquerait que la famille Pusel de Boursières possédait quelques droits seigneuriaux à Pontcey; mais cette terre relevait principalement de la vaste seigneurie de Chemilly. = A l'entrée O. du village, belle croix de pierre dite *Croix des Marronniers*. Elle date de 1607. = Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique. = Foires à Pontcey les 13 mars, 8 mai, 12 juin, 14 août, 16 octobre. (Décret du 10 mars 1807.)

PONTCEY (Le). V. *Beulotte*.

PONT D'ANVALLEY (Le). V. *Moffans*.

PONT DE LA ROCHE (Le). V. *Belonchamp*.

PONT DE LA SCIE. V. *Longine*.

PONT DE PIERRE. V. *Esmoulières*.

(1) L'ancien pèlerinage de S. Antide est encore solennisé le jour même où tombe la fête du saint.

Digitized by Google

PONT DE PLANCHES (Le), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Fretigney.

Dépendance. L'usine à fer de la Romaine, ainsi appelée du nom de la petite rivière qui la fait rouler.

☞ 12 mén. en 1614, — 93 en 1829, — 130 en 1864. = ✉ Fretigney.

Le fourneau de la Romaine travaille en fontes destinées aux moulages; en 1863 il a produit 4,500 quint. mét. de fonte brute et 4,300 qx. de fonte moulée, plus 2,000 qx. de fonte moulée de deuxième fusion. — Sur le territoire de la commune, gîtes exploités de minerai de fer pisiforme, et dépôt du sable rouge employé pour les moulages. = On a découvert à l'est du Pont de Planches, entre ce village et Neuvelle-lez-La Charité, des fondations qui par leur nombre et leur étendue attestent que ce lieu fut anciennement habité. Deux bustes en bronze ont été trouvés dans les décombres. Près de là passait la voie romaine de l'Ognon à la Saône par Bellevaux, Rioz et Soing (1). (V. Maizières.) = La seigneurie du Pont de Planches dépendait pour partie de la terre d'Oiselay, et de l'abbaye de la Charité pour le surplus. = Cette commune, qui n'a point d'église, est co-paroissienne de Neuvelle.

PONT DU BOIS (Le), canton et perception de Vauvillers.

Dépendances. Une forge avec haut-fourneau, établie sur le Côney; — le Peudaquet, hameau; — le moulin des Bruaux et le moulin Rouge.

☞ 47 mén. en 1614, — 89 en 1829, — 187 en 1864. = ✉ Vauvillers.

L'importante usine du Pont du Bois, une des plus anciennes du pays (elle existait déjà au 16e siècle), comprend trois feux d'affinerie, deux marteaux à queue, deux martinets, un train de laminoirs, trois fours à réchauffer, un foyer d'affinerie et deux fours à réchauffer pour aciers, trois fours de cémentation, etc. La fonte de fer reçoit là toutes les préparations qu'elle exige pour passer de l'état brut à l'état d'acier raffiné pour ressorts, coutellerie et quincaillerie. — La commune possède de très-belles carrières de grès bigarré; on en tire des meules à aiguiser qui sont un objet de commerce assez important. = Avant la Révolution, le Pont du Bois faisait partie de la terre de Vauvillers, et cela de temps immémo-

(1) Lorsque cette route était fréquentée, elle traversait la Romaine sur un pont de pierres, c'est probable; les Romains ne faisaient pas autrement les constructions de ce genre. Le pont romain étant tombé de vétusté, on l'aura remplacé par un pont de charpente avec tablier de plateaux. De là est vraisemblablement venu le nom de *Pont de Planches*.

Digitized by Google

rial. Son église, qui ne fut primitivement qu'une petite chapelle appelée *Chapelle-au-Bois*, devint filiale de celle de Selles au 17e siècle, puis fut reconstruite alors, et augmentée de nouveau en 1775. On voyait ce millésime sur l'un des murs du chœur. Depuis, en 1858, elle a été rebâtie entièrement, sauf le clocher. C'est une des succursales maintenues par le décret du 30 sept. 1807. — Fête patronale, la Nativité de S. Jean-Baptiste. = On remarque dans le village une croix qui date de 1743, et qui porte, mot pour mot, l'inscription que l'empereur Constantin fit peindre sur son étendard, et sur les casques, les boucliers et les armes de ses soldats : IN HOC SIGNO VINCES.

PONT-JOLY. V. *Servigney*.

PONT-LEZ-PORTS. V. *la Vaivre*.

PONT-LEZ-VESOUL. V. *Echenoz-la-Meline, Navenne, Noidans*.

PONT-NEUF. V. *Faucogney*.

PONTREBEAU. V. *Tincey*.

PONT-RIPAUX. V. *Breuchotte*.

PONT-SUR-L'OGNON, canton et perception de Villersexel.

Dépendances. L'ancienne usine à fer de Pont, aujourd'hui scierie mécanique à l'eau; — la GRANGE DU RUZ, ferme isolée; — NOIRBOUZE, *id.*

☞ 14 mén. en 1614, — 22 en 1829, — 26 en 1864. = ✉ Esprels.

L'usine de Pont fut commencée en 1824. Le projet primitif comportait l'application en grand du procédé anglais à la fabrication du fer, et la transformation de ce métal en divers articles d'un emploi usuel, tels que tôles, fers-blancs, etc. : une autorisation *ad hoc* fut demandée et obtenue. Des circonstances indépendantes de la volonté des fondateurs empêchèrent l'exécution entière de ce projet, et, en 1832, l'usine, nonobstant les constructions considérables qui y avaient été faites, ne possédait encore qu'une fabrication de fers-blancs. Ce fut à cette époque qu'elle changea de propriétaires, et depuis, des accroissements et améliorations notables y furent apportés, en telle sorte que ces usines finirent par se composer : d'un laminoir à tôles, avec trois cages à cylindre et trois fours à réverbère; de tous les ateliers nécessaires à la fabrication de 1,000 à 1,200 caisses de fers-blancs par mois; d'une vaste fonderie munie de deux fours à réverbère, de deux wilkinsons, et de coquilles en fonte de diverses dimensions pour couler des cylindres durs; d'une fabrique de casses composée de trois balanciers, de douze martinets, et des ateliers accessoires pour le montage et l'étamage; d'ateliers d'ajustage avec tours et alésoirs, pour l'exécution de machines de

Digitized by Google

toutes espèces. La fonderie pouvait couler des pièces du poids de 5 à 6 mille kilog. La casserie livrait au commerce des ustensiles sans soudure, en tôle étamée ou nue, tels que casseroles, plats ronds et ovales, soupières, assiettes, poissonnières, etc. Ainsi, sans parler de la beauté des bâtiments et de leur heureuse disposition autour d'une vaste place, les usines de Pont pouvaient figurer au nombre des établissements industriels les plus remarquables du département. Tout cela a été abandonné depuis par la compagnie qui exploitait l'établissement, et l'industrie locale n'y compte plus qu'une scierie mécanique où l'on fabrique les bois de charpente et de menuiserie. — On trouve près de Pont un calcaire qui a beaucoup d'analogie avec celui qu'emploie la lithographie, et qui, peut-être, serait propre au même usage. — Sablière près de l'Ognon, à l'ouest de Pont. = Ce petit village, mentionné dans des titres du 12e siècle, avait dès cette époque une église paroissiale, qui fut reconstruite en 1750. Elle a été maintenue comme succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Pierre ès Liens. — On y a replacé une pierre tumulaire qui date de 1600. La cloche, fondue en 1764, reproduit dans son inscription ces mots qui ne seraient plus de mise aujourd'hui : « Je chasse la tempête. » = La seigneurie de Pont se partageait, au 17e siècle, entre le chapitre de Dole et la famille Roland, de Pont. Le chapitre a conservé sa part jusqu'à la Révolution; la part des Roland passa aux Terrier, vers 1640, par le mariage d'Anne Roland avec Gabriel-Bernard Terrier, écuyer. Les descendants de celui-ci en étaient encore possesseurs en 1789. Le château de ces seigneurs existe encore. Dans la cour on voit un ancien linteau de fenêtre en pierre, sur lequel sont gravés des sigles disposés de la manière suivante : 1re ligne, IHM; 2e, CRPR; 3e, FRACHISE; 4e, CMVNAL; 5e, 1624. Cette inscription abréviative avait sans doute pour objet de rappeler certaines franchises que le seigneur C.-R.-P. Roland avait jugé à propos d'accorder, sous l'inspiration de Jésus et de Marie, en l'année 1624, à la communauté de Pont.

PONT-VÔTEY. V. *Faucogney.*

PORT D'ATELEY. V. *Purgerot.*

PORT-SAINT-PIERRE. V. *Broye-lez-Pesmes.*

PORT-(1) SUR-SAÔNE, chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. SAINT-VALÈRE, village; — le MAGNY, *id.*; — CUCLOS, hameau; — la GRENOUILLÈRE, *id.*; — REMAUCOURT, moulin et hui-

(1) Etym. celtique : *Porth*, port, *buc*, petites, *in*, îles. — *Portus Bucinus.* (Ch. Longch., *Glan.*, p. 118.)

Digitized by Google

lerie; — le MOULIGNON, moulin et foulon; — le CHAUVISTRY, maison isolée; — le TERTRE, *id.*

☞ 270 mén. en 1614, — 509 en 1829, — 569 en 1864. = Bureau de poste (direction).

Etablissements industriels, commerce. Une bimbeloterie (fabrique d'accordéons), une fabrique de cardes, une tuilerie, une fabrique de poterie, une scierie mécanique, une teinturerie, une brasserie, une huilerie, et, outre les deux moulins ci-dessus cités (Remaucourt et le Moulignon), le grand moulin établi sur la Saône, à l'extrémité O. du bourg. Cette vaste usine comprend quatorze paires de meules, — Puissant dépôt de gravier et de sable de rivière. On en extrait, par jour, 30^{m} cubes de sable pour les constructions, et le même volume de gravier pour l'entretien des routes et chemins. — Commerce de merrain. = Foires les 30 janvier, mercredi après le 25 mars, 13 mai, 13 juin, 4 août, 1er octobre, et mercredi après le 8 décembre. (Décret du 10 mars 1807.) — Marché le mercredi.

Notes historiques. Parmi les cités séquanaises les plus connues au temps de la domination romaine sur la Gaule et dans les siècles suivants, figure la ville de Port (aujourd'hui Port-sur-Saône), désignée sous les noms de Port-Abucin *(Portus Abucini)*, Port-Bucin *(Portus Bucinus)*, Port-Ubicin *(Portus Ubicini)*, et même Portin *(Portin)*. Son importance et la célébrité dont elle jouissait lui valurent l'honneur de donner son nom au vaste comté, canton ou *pagus* dont Vesoul était le chef-lieu. Ceci eut lieu au 6^{e} siècle.

On prit en effet l'habitude de nommer comté de Port, *pagus Portuensis*, le comté de Vesoul, *pagus Decolatensis*, ou mieux *Vesolatensis*, suivant la judicieuse remarque de M. Roger de Belloguet, lauréat de l'Institut. La substitution de la désignation *pagus Portuensis* à l'ancienne dénomination *pagus Decolatensis*, est indiquée dans un titre de 579, reproduit par Perard et dom Bouquet; on y lit : *Eo tempore Godinus quidam... dedit sancto Benigno alodium sui juris, cui vocabulum est Albiniacus, situm in pago Decolatense, quod* NUNC *generaliter Portuensis dicitur.* (Dans ce temps un certain Godin donna à Saint-Benigne (de Dijon) un de ses alleux appelé Aubigney, situé dans le pagus Decolatensis, qui est MAINTENANT généralement nommé *pagus Portuensis.)*

Le *pagus* de Vesoul, devenu *pagus* de Port, était une contrée qui s'étendait jusqu'à l'Ognon. On ne saurait guère en déterminer les limites; mais il est néanmoins probable qu'il différait peu en étendue du département de la Haute-Saône. Les autres principaux comtés séquanais étaient ceux de Scodingue, Varasque, Amaous et Besançon.

Cette division de la province remontait au temps de la domination romaine dans la Gaule; elle ne cessa que vers la fin du 10^{e} siècle, époque où notre premier comte souverain, Otton-Guillaume, rem-

Digitized by Google

plaça les comtes par des vicomtes, les comtés par des vicomtés. Alors Vesoul rendit son nom au *pagus :* le comté de Port fut appelé *vicomté de Vesoul* (1).

On s'est livré sur le sol de Port-sur-Saône à des investigations archéologiques qui ont fait découvrir de nombreuses ruines romaines, principalement du côté de Cuclos, et donné beaucoup de consistance à l'idée que l'ancienne ville de Port était située un peu plus bas que le bourg actuel, et qu'elle occupait, sur la rive droite de la Saône, tout l'espace entre Saint-Valère et le bois du Montoudras.

Parlons d'abord des restes de murailles qui couronnent le plateau de la Vigne des Pères.

Il y a là deux *murgers* qui forment un angle très-vaste; chaque côté de l'angle m'a paru être d'une longueur de plus de cent pas. Ces deux lignes de pierres entassées, noircies, couvertes d'épaisses broussailles, ont une hauteur moyenne de 1 à 2^{m}, sur une épaisseur de 3 à 4^{m} à la base. Indépendamment de leur disposition régulière, qui indique d'antiques fortifications, probablement celles d'un camp, elles présentent une particularité digne d'intérêt.

L'une des deux lignes, celle qui fait face à la Saône, a été récemment coupée par une tranchée. L'opération a duré plus de temps qu'on ne pouvait s'y attendre; car l'intérieur du murger est une muraille d'environ 2^{m} d'épaisseur, composée de pierres empatées dans un ciment blanchâtre et très-dur. Au lieu d'être pleine, cette muraille présente trois petites galeries parallèles, dirigées dans le sens de sa longueur, et séparées l'une de l'autre par un intervalle d'une trentaine de centimètres.

Une telle singularité fait naître diverses questions. Pourquoi ces trois conduits dans lesquels des lapins pourraient à peine s'engager? Existent-ils, comme tout semble l'indiquer, dans toute la longueur de la muraille? Faut-il y voir les canaux d'un aqueduc, bien que l'élévation du plateau n'autorise guère cette supposition; ou simplement des boyaux destinés à faire courir l'air dans l'intérieur du mur, de manière à l'assainir et à prolonger ainsi sa durée? Cette dernière hypothèse n'est certainement pas à l'abri de toute critique; cependant elle me paraît devoir être préférée (2).

La voie romaine du Rhin à Langres par le nord de la Franche-Comté traversait la Saône à Port-Abucin, d'où elle se dirigeait, par la grange des Arpents, vers les bois de Chargey et d'Arbecey. On voit encore dans le lit de la rivière, en face du Magny, c'est-à-dire en aval de Port-sur-Saône, les vestiges du viaduc romain.

Non loin de ce passage on a trouvé et on continue de trouver

(1-2) Ch. Longch., *Gian.*, p. 118.

Digitized by Google

divers objets antiques : briques rondes, tuileaux, fragments de pierres travaillées, médailles, etc. « Le savant Perreciot, dit A. Marc *(Notice sur le Port-Abucin)*, possédait le reste précieux d'une statue de marbre qui avait été exhumée à Saint-Valère. » Des fouilles récemment faites par les soins de M. Gustave Galaire, entre le Magny et Cuclos, ont fait découvrir l'emplacement d'une villa romaine fort étendue. Les murs qui dessinent la distribution intérieure de ce vaste édifice sont parfaitement à plomb et soigneusement parementés. Plusieurs pans présentent des peintures que l'on pourrait croire presque fraîches, tant les couleurs et les nuances ont conservé leur ton et leur vivacité. Ces restes d'une époque déjà bien éloignée de nous n'étaient recouverts que par une faible couche arable. Ils ont 1m de hauteur sous terre, à partir des assises de fondation. Des recherches opérées dans l'enceinte remise au jour, ainsi que dans le voisinage, ont fait exhumer encore des objets précieux : fragments de mosaïques, fûts de colonnes, urnes, vases, balances romaines, etc. Toutes ces curiosités sont en la possession de M. Gustave Galaire, qui va publier une monographie, avec plan et figures, de ses découvertes sur le territoire de Port-sur-Saône. C'est un travail qui est d'autant plus impatiemment attendu par les archéologues qu'il ne peut manquer de leur fournir plus d'un sujet d'étude et d'instruction.

Une maison seigneuriale portant le nom de Port était connue aux 12e et 13e siècles : en 1150 vivait Lescelin de Port; en 1231, Bernard chevalier de Port; en 1238, Renaud, damoiseau, fils de feu Girard de Port; en 1292, Marguerite de Port, damoiselle, fille d'Odon de Port. Il paraît que cette damoiselle Marguerite fut le dernier rejeton d'une race qui avait été florissante au moins pendant deux cents ans.

A cette époque Port-sur-Saône était une ville assez considérable; il avait des murs d'enceinte, une forteresse, dont il reste quelques débris, et il rivalisait pour le commerce avec Gray. « La Saône, disait l'intendant de la Neuville dans ses *Mémoires sur la Franche-Comté*, commence à porter de petits bateaux à Cendrecourt, dans les grandes crues d'eau; mais elle n'est bien navigable qu'à Port-sur-Saône, où les bateaux sont déjà de 60 à 80 milliers. Cependant ils ne peuvent descendre, dans les mois de juin, juillet et août, qu'à la faveur de quelques crues, qui arrivent rarement dans ce temps-là. » Lorsque l'intendant de la Neuville écrivait ses *Mémoires* (entre 1718 et 1734), les marchandises qui étaient transportées par la Saône consistaient principalement en froment, en avoine, en bois de marine, en merrain, destinés pour Lyon; en orge, en maïs et en vins, qui s'expédiaient pour la Lorraine.

A la création des prévôtés (1399), Port-sur-Saône fut un des

Digitized by Google

trente-quatre premiers siéges de ces juridictions à la fois administratives, civiles et militaires.

Au 13e siècle, Jean de Vergy possédait la moitié de Port-sur-Saône à titre de fief mouvant du domaine des comtes de Bourgogne. En 1263, la comtesse Alix et Hugues de Chalon son mari achetèrent l'autre moitié sur Philippe de Montaigu, pour le prix de 2,000 livres estevenantes. Hugues, puîné de la maison souveraine de Bourgogne, l'ayant reçue en apanage, y construisit une maison forte en 1289. C'est la forteresse mentionnée plus haut.

Cette division de Port-sur-Saône en deux seigneuries a subsisté jusqu'en 1789. L'ancienne route qui est devenue la route impériale actuelle était la ligne de démarcation entre les deux possessions : au midi, la seigneurie des comtes, plus tard seigneurie du roi (elle comprenait le Magny et Cuclos); au nord, l'ancienne seigneurie apanagère, de laquelle dépendaient Saint-Valère et les fermes des Arpents. Cette dernière seigneurie, arrivée aux Balançon, puis aux Thomassin dans le 17e siècle, a été possédée jusqu'en 1789 par les Du Châtelet, descendants par les femmes des Thomassin. Les fermes des Arpents, vendues par l'Etat, sont aujourd'hui des propriétés particulières. La forêt dite *les Rièpes du Marquis*.et qui touche les Arpents fut aussi vendue sous le régime révolutionnaire. Elle est devenue également un bois particulier.

On lit dans le *Dictionnaire géog.* de Bruzen de la Martinière, édition de 1741, au mot Port-sur-Saône : « On y passait autrefois la Saône sur un pont de pierres, et le passage de ce pont était défendu par un fort construit dans une petite île au milieu de la rivière. On voit encore les ruines de ce fort, aussi bien que celles du pont qui s'y trouvait joint. On passe maintenant la rivière sur un bac, à une portée de fusil au-dessous de l'endroit où était le fort. M. de Vauban se transporta sur les lieux en 1699 et y traça une petite citadelle sur une colline qui est quatre ou cinq cents pas de là; mais quelques raisons ont empêché l'exécution de ce dessein. »

Le pont dont parle l'auteur du Dictionnaire n'est pas le pont actuel, qui n'a été construit que vingt-cinq ans plus tard par l'ingénieur Querret, à qui l'on doit également les ponts de Gray, de Dole, de Parcey, de Voray, de Pin-lez-Emagny, etc. Entre la destruction de l'ancien pont et la construction du pont actuel, il s'écoula un certain nombre d'années, pendant lesquelles le passage de la Saône se fit au moyen d'un bac. Les ruines du fort mentionné par Bruzen de la Martinière n'ont pas disparu, et leur position indique que le beau pont de l'ingénieur Querret, ou le pont moderne, a été bâti sur l'emplacement même que le vieux pont occupait.

Il y eut à Port-sur-Saône, dès les premières années du 11e siècle, un prieuré dépendant de la célèbre abbaye de Cluny : en 1150 vivait

Digitized by Google

le moine Constantin, *Constantinus monachus nunc prior de Port*; en 1232, *Radulphus prior de Porta*; en 1345, un *prior de Porta* dont le nom n'est pas indiqué. Ce prieuré fut cédé en 1651 au collége de Jésuites de Vesoul « par révérend seigneur messire Benigne de Thomassin, doyen de l'église Notre-Dame de Dole, prieur de Port-sur-Saône, moyennant une pension de 500 francs, qui devait lui être payée sur les fruits et revenus dudit prieuré (1). » De là les noms de *Vigne des Pères* et de *Bois des Pères* qu'ont conservés deux lieux-dits du territoire de Port-sur-Saône.

Sur le penchant O. de la *Vigne des Pères*, on rencontre les ruines du prieuré et de sa chapelle. Celle-ci se trouve réduite à une petite habitation d'une seule chambre, au pignon de laquelle on voit encastrée une pierre rectangulaire de 0m48 de haut et 0m36 de large, qui porte une inscription aujourd'hui incomplète et ne présentant plus que deux mots et un fragment de mot : HOC SIGNOCES. *(In hoc signo vinces.)* Dans le tableau rectangulaire restent très-distinctement figurées une cloche et une croix.

Vers l'an 411, l'irruption des Vandales ne laissa que ruines et cendres dans notre contrée, qui resta longtemps presqu'entièrement dépeuplée. C'est dans ce temps de calamiteuse mémoire que le chef vandale Crocus fit mettre à mort l'archidiacre Valère; c'est à cette même époque qu'il convient de faire remonter la destruction de la cité romaine près de laquelle il fut massacré (2).

Comme place entourée de murailles et munie d'une maison forte, Port-sur-Saône eut fréquemment à souffrir des luttes intestines ou des invasions étrangères qui désolèrent le pays aux 14e, 15e et 16e siècles. L'histoire locale a particulièrement retenu les événements dont voici le résumé :

1341. — Dans la guerre de succession qui suivit la mort de la comtesse Jeanne Ire, Port-sur-Saône, occupé par des seigneurs soulevés contre le duc Eudes IV, mari de la comtesse Jeanne II, fut pris sur eux par Vauthier de Vienne, gardien du comté.

1568. — Les religionnaires français et allemands qui avaient pénétré en Franche-Comté sous les ordres des ducs de Deux-Ponts Casimir et Wolfgang, ravagèrent les terres de Jussey, Ray, *Port-sur-Saône*, Gray, etc.

1595. — Port-sur-Saône, pris par les bandes lorraines de Trem-

(1) Archives de Port-sur-Saône.

(2) *Valerius clanculò civitate egrediens..... iter sequanicum aggressus ad Alpium jurensium tendebat..... Pervenit ad locum quem haud longè positum ex antiquo incolæ appellant* PORTUM BUCINUM. *Sed jam locum ipsum gens bellicosissima occupatum tenebat..... Corpus... non longè à loco memorato sepulturæ mandatum est.* (Lég. de S. Valère.)

Digitized by Google

blecourt, essuya tous les excès qui marquèrent partout le passage de ces farouches auxiliaires de la France.

Port-sur-Saône avait son église paroissiale dès le 11e siècle. L'église actuelle, commencée en 1782, fut achevée en 1787 et bénite la même année. Elle est d'architecture élégante. Un riche et ancien morceau de sculpture y arrête les regards de l'archéologue : c'est le bassin des fonts baptismaux. Cette pierre monolithe est un prisme hexagonal régulier, à faces cintrées, entaillées en forme de niches, dans lesquelles se trouvent sculptées différents personnages et attributs allégoriques, le tout surmonté d'un chapiteau de couronnement. Elle a 0m60 de hauteur et 1m25 de diamètre. Elle est supportée par un piédestal également d'un seul morceau, avec moulures circulaires, mais d'un style moins riche que la partie supérieure. Sa hauteur totale, depuis le sol jusqu'au dernier cordon du chapiteau, est de 1m30. Cette belle pierre provient de la vieille église, comme le maître-autel provient de la vieille église de Vesoul.

L'église étant toute moderne, on n'y voit qu'une pierre tumulaire, qui est même presqu'entièrement masquée par les bancs ; mais une toile appliquée contre le mur en reproduit l'épitaphe : « Ci-gît Philippe-Pierre DE VELLEFREY, ancien abbé de Beaulieu, curé de cette paroisse depuis vingt ans, décédé le 2 janvier 1823, âgé de soixante-treize ans. Sa mort a plongé dans le deuil toutes ses ouailles, à qui il ne reste de consolation que dans le souvenir de ses bienfaits. » Si cette inscription n'a point le laconisme lapidaire, elle prouve du moins une bonne intention chez celui qui l'a dictée, l'intention de perpétuer la mémoire d'un très-digne pasteur.

L'église de Port-sur-Saône, placée sous le vocable de S. Etienne, est devenue curiale dans la nouvelle organisation paroissiale. (Déc. du 30 sept. 1807.)

La chapelle de Saint-Valère, qui fut primitivement élevée, dit-on, sur la sépulture du pieux archidiacre de Langres mis à mort par les Vandales près du Port-Abucin, a été réédifiée en 1847 sur les ruines de l'ancienne.

On remarque à Port-sur-Saône, outre le pont Querret, qui fut achevé en 1749, la nouvelle maison commune, bâtie en 1841, et les beaux moulins que M. Galaire a fait ériger sur la Saône.

Ce bourg a vu naître Jean-Xavier BUREAUX DE PUSY, député à l'Assemblée constituante de 1789 ; — le général baron NOIROT ; — Jean-Claude VIENNOT, député élu au conseil des Cinq-Cents, mais dont l'élection fut annulée. Ces trois enfants de Port-sur-Saône ont leur article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 66, 257, 343.

Canton de Port-sur-Saône. Ce canton, composé de 17 communes, renferme 8,681 habitants, et une superficie de 16,116 hectares, dont 7,557 en terres labourables, 1,851 en prés, 527 en vignes, 4,850 en

Digitized by Google

bois, 104 en jardins, chènevières, etc. Il confine au nord à celui d'Amance, à l'est aux cantons de Saulx et de Vesoul, au sud et à l'ouest à ceux de Vesoul, de Scey-sur-Saône et de Combeaufontaine. Le sol, qui est généralement bon, produit toute espèce de grains et de légumes, du vin et des fourrages ; on y forme beaucoup de prairies artificielles. Son commerce principal se fait en bétail rouge. Les communications de ce canton avec les cantons voisins ont lieu par le chemin de fer de Paris à Mulhouse, par la route impériale de Paris à Bâle, par la route départementale de Vesoul à Vauvillers, et par plusieurs bons chemins vicinaux. Il est arrosé par la Saône, la Lantenne, et quelques ruisseaux qui, comme la Scyotte, ont leur embouchure dans ces deux rivières. — Usines à fer à Conflandey. — Minerai de fer en roche à Fleurey et à Villers-sur-Port; minerai de fer pisiforme à Conflandey, Fleurey, Mersuay. — Bonnes carrières à Chaux, Fleurey, Grattery, Vauchoux, Villers-sur-Port. — A Auxon, carrières de pierres à fossiles. — Dépôts sablonneux à Chaux, Mersuay, Port-sur-Saône. — Tuileries à Port-sur-Saône et à Villers. — Important dépôt gypseux à Breurey. — Grotte à Chaux. — Vestiges de voie romaine à Conflandey et à Flagy. — Restes de châteaux féodaux à Amoncourt, Conflandey, Flagy, Fleurey et Provenchère.

POSTÉE (La). V. *Auxon.*

POTETS (Les). V. *Fresse.*

POUSSOT. V. *Pin.*

POYANS (1), canton et perception d'Autrey.

Dépendances. La ferme des GUENONS; — la ferme des ESSARTS-PICON; — un patouillet dit le MOULIN.

☞ 62 mén. en 1614, — 111 en 1829, — 120 en 1864. ⚌ ✉ Autrey.

Poyans ne commence à être cité que dans les titres du 12e siècle. Antérieurement il consistait seulement en quelques chétives demeures enfoncées dans des bois qui furent peu à peu défrichés. ⚌ Une chapelle, qui y fut construite en 1199, devint plus tard, après avoir été agrandie, une des églises paroissiales du diocèse de Langres. Maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807, elle a été rebâtie partiellement en 1820. — Fête patronale, l'Ex. de la sainte Croix. — On y remarque une portion de la chapelle de 1199, un autel à colonnes torses qui date de la même époque, un tableau de la Passion peint sur bois, et un reliquaire dit de S. Renobert,

(1) Dans le vieux langage un lieu élevé était appelé *poy*. En y ajoutant le mot celtique *ien*, ruisseau, on arriverait à cette étymologie celto-galloise : lieu élevé entouré de ruisseaux et de marais.

Digitized by Google

auquel on assigne le style gothique du 16e siècle. — Dans le jardin de M. Mouton, curé de la paroisse, se trouve déposée une tombe historiée, en partie brisée, qui porte cette inscription : « Cy gist dame Philippe de Baissey, abbesse du monastère de Colonge, fille de messire Claude de Baissey, qui trespassa le 11e jour de novembre 1494. » (V. Broye-lez-Loup.) = Près du patouillet ci-dessus indiqué on a découvert des tombeaux attribués à la période mérovingienne. A l'ouest de Poyans, presqu'à la lisière orientale du bois dit *Forêt d'Autrey*, existent d'autres ruines. — Tout près du village, sur un mamelon, restes d'un château. — Sur le cimetière qui joint l'église, tombeau qui appartenait à la maison de Vergy, et qui en rappelle la généalogie. Une croix très-curieuse est plantée sur ce cimetière, à l'est de l'église. Elle porte le millésime de 1605. Sur une des faces du piédestal est représenté un homme vêtu d'une robe, qui s'avance à grands pas et tient une croix; dans les ornements se trouve la rose des Vergy. = Des ossements fossiles qui appartenaient sans doute à un animal antédiluvien de grande taille, ont été trouvés en 1838 près de Poyans, à dix mètres sous terre, au fond d'un puits creusé alors pour l'extraction du minerai de fer. Quelques-uns de ces fossiles ont été déposés au musée de la ville de Gray. = Carrières ouvertes sur des calcaires du troisième étage jurassique. — Gîtes en exploitation de minerai de fer pisiforme.

Praidin. V. *Saint-Bresson* et *Fauccgney*.
Praie (La). V. *Esmoulières*.
Pransière (La). V. *Château-Lambert*.
Prantigny. V. *Montureux-sur-Saône*.
Praye (La). V. *Beulotte* et *Rosière*.
Pré-Besson (Le). V. *Plancher-Bas*.
Pré-Chapelot (Le). V. *Soing*.
Pré-Crapaud (Le). V. *Beulotte*.
Pré d'Amont (Le). *V. Beulotte*.
Pré d'Avril (Le). V. *Amage*.
Pré des Deux (Le). V. *Montagne*.
Pré du Rupt (Le). V. *Fougerolles*.
Pré-Gausperlet (Le). V. *Château-Lambert*.
Pré-Gnoley. V. *Raddon*.
Pré-Grimeau (Le). V. *Esmoulières*.

PREIGNEY (1), canton de Vitrey, perception de Cintrey.

(1) Etym. celtique : *Pren*, bois, *neh*, côte. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 120.) On lit *Prigneyum* dans un titre de 1400.

Digitized by Google

Dépendance. Une maison isolée, ci-devant moulin établi sur le ruisseau qui découle du village.

☞ 59 mén. en 1614, — 166 en 1829, — 182 en 1864. = ⊠ Cintrey.

Preigney dépendait du diocèse de Langres. Son église, paroissiale dès le 14e siècle, fut unie en 1523, d'autorité du Saint-Siége, au chapitre de Champlitte (1), qui en est resté patron jusqu'à la Révolution. Il y avait été fondé deux chapelles de patronage laïque, dont une était à la nomination des habitants. Cette église fut reconstruite vers le milieu du 18e siècle. Le décret du 30 sept. 1807 l'a maintenue succursale. — Titre, S. Fortunat. = La seigneurie de Preigney appartenait pour une partie à l'abbé de Cherlieu; le surplus se partageait en deux fiefs tenus par des seigneurs laïques. Dans un terrier daté de 1708 et dressé pour messire Michel marquis de Grammont, figure à une date antérieure (1682) N. Matherot, seigneur de Preigney.

PRÉ-JEAN. V. *Haut du Them.*
PRÉ-JEAN-BREY (Le). V. *Esmoulières.*
PRÉ-LA-FEMME. V. *Haut du Them.*
PRÉ-LA-LIÈVRE (Le). V. *Montagne.*
PRÉ-LE-PY. V. *Miellin.*
PRÉ-LORRAIN (Le). V. *Beulotte.*
PRÉLOT (Le). V. *Champlitte.*
PRÉ-L'HÔTE (Le). V. *Ternuay.*
PRÉ-LUDEVEY (Le). V. *Moimay.*
PRÉ-MONTRU (Le). V. *Amont.*
PRÉ-MOUGIN (Le). V. *Esmoulières.*
PRÉ-MOUREY (Le). V. *Fougerolles.*
PRÉ-PARIS (Le). V. *Raddon.*
PRÉ-RAMEY (Le). V. *Beulotte.*
PRÉ-ROND (Le). V. *Amont.*
PRÉS (Es-). V. *Amont.*
PRÉS (Moulin des) V. *Attricourt* et *Jasney.*
PRÉS-BENONS (Les). V. *Saint-Bresson.*
PRÉS DU FAHY. V. *Chenebier.*
PRÉSEMLOUP (Le) V. *Corravillers.*
PRÉS-LAMBERT (Les). V. *Aillevillers.*

PRESLE (2), canton de Montbozon, perception de Dampierre.

(1) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.
(2) Presle peut devoir son nom à la *prêle,* plante médicinale vulgairement

Digitized by Google

☞ 32 mén. en 1614, — 59 en 1829, — 63 en 1864. = ✉ Esprels.

Il y eut à Presle dès le 13e siècle un prieuré de l'ordre de S. Benoît qui dépendait de la maison bénédictine de Granson, diocèse de Lausanne; il fut uni au prieuré de Vellexon le 22 juillet 1619. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avait aussi des possessions à Presle, et en outre le droit de nomination à la cure de la paroisse, droit qu'exerçait directement le commandeur du temple de la Villedieu. Le village ayant été brûlé entièrement, moins l'église, le moulin et une autre maison, durant la guerre de Dix-Ans, vers l'an 1636, son territoire demeura inculte et comme abandonné pendant plus de soixante ans, ce qui détermina les seigneurs y ayant des droits à le vendre à des familles des villages environnants. L'acte de vente, qui repose aux archives départementales, est du 28 mai 1697. Il fut passé, pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par frère Balthasard de Pon, commandeur de la Villedieu, et, pour l'ordre des Bénédictins, par le révérend Lamoral de Montrichard, prieur de Saint-Lothain et de Granson. C'est à partir de cette époque que Presle a commencé de se relever. Il s'est successivement accru, au point d'être plus populeux qu'avant son désastre. = Dans le bois de la Roche, puits naturel qui a de 6 à 7m de profondeur, et environ 2m de diamètre à l'orifice. A la profondeur ci-dessus indiquée, l'entonnoir se termine par un trou rond qui ne paraît pas avoir plus de 0m50 de diamètre. Le tout est creusé dans le roc. Quand on jette des cailloux dans le trou inférieur, on les entend rouler comme de cascade en cascade jusqu'à un fond lointain qui n'a jamais été exploré. = L'église de Presle, qui avait survécu, ainsi qu'on l'a dit, au terrible incendie de 1636, était placée à l'extrémité N.-E. du village. Comme elle menaçait de tomber de vétusté, l'administration municipale en a fait construire une nouvelle en 1862, au centre de la commune. L'église neuve a été érigée en succursale par décret du 15 août de la même année. Presle était desservi auparavant par Vallerois-le-Bois, après l'avoir été plus anciennement, au 17e siècle, par Dampierre. = Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique.

Pré-sur-l'Eau (Le). V. *Corravillers*.
Pré-Vaudot (Le). V. *Proiselière*.
Prévelle. V. *Ainvelle*.
Prévillery. V. *Belonchamp*.
Probin (En). V. *Esmoulières*.

appelée *queue de cheval* et qui ne croît que dans les mauvais sols. Alors que le territoire de Presle était moins bien cultivé qu'il l'est aujourd'hui, elle s'y montrait peut-être en abondance, et de là serait venu le nom du village.

Digitized by Google

PROISELIÈRE (La), canton et perception de Faucogney.

Dépendances. Le village de Langle, chef-lieu de section; — quatre hameaux : la Breuvay, la Chevetray, la Grange-la-Jux, le Ruisseau de la Goutte; — cinq fermes : les Granges-Breneret, Lorjue, la Noue du Saut, le Pré-Vaudot, la Tilière; — maisons isolées : les Boulards, le Bois de la Grange, la Chavanne, le Dessus du Village, la Maison-Brulée; — un moulin établi sur le Breuchin.

☞ ..., mén. en 1614, — 90 en 1829, — 108 en 1864. = ⊠ Faucogney.

Cette commune faisait partie, en 1614 comme aujourd'hui, de la paroisse de Sainte-Marie-en-Chanois, et dépendait alors de la terre de Faucogney; mais elle commença d'avoir, sous la Constitution de l'an III, la vie municipale à part dont elle jouit maintenant. = Carrières ouvertes sur le grès bigarré. — Tourbières.

Prolion (Le). V. *Beulotte.*

PROVENCHÈRE (1), canton de Port-sur-Saône, perception de Breurey.

Dépendances. Un ancien couvent de Cordeliers, devenu une maison d'exploitation rurale; — l'ancien moulin Triquet, hameau composé de quatre maisons de cultivateurs.

☞ 33 mén. en 1614, — 107 en 1829, — 131 en 1864. = ⊠ Port-sur-Saône.

Le couvent dit de Provenchère, situé à 1,500m N.-O. de ce village, fut fondé comme simple ermitage en 1477, par le chevalier Jacques de Neufville, un des gentilshommes qui servaient sous Charles-le-Téméraire à la bataille de Nancy. Ayant fait vœu, après la défaite et la mort de son maître, de quitter le monde et de finir ses jours dans la solitude, le chevalier de Neufville choisit « une plaice à la « teste et entrée d'une belle forest entre Cherié (Chariez) et Faver- « ney, laquelle il cuyda très-convenable pour son dessein, tant pour « estre ung lieu champestre esloigné de villaiges, maisons et grands « chemins, comme pour ce qu'il y avoit une belle fontaine d'eau « vive et claire, dont le lieu estoit appelé par ceux du pays Nostre- « Daime de la fontaine S. Antoine, pour ce qu'icelle fontaine sortoit « du pied d'ung grand chesne au fond duquel estoient les imaiges de « Nostre-Daime et de S. Antoine y colligées d'ung temps immé- « morial. Oultre la bonté naturelle de cette fontaine, le vulgaire et « simple peuple qui s'y rendoit avec une sorte de vénération, lui « attribuoit une vertu surnaturelle de guarir les fiebvres et aulcunes

(1) Etym. celtique : *Broq*, *prov*, vallée, *man*, *van*, petite, *chouer*, ruisseau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 121.)

Digitized by Google

« aultres maladies (1). » Un petit ermitage et une chapelle furent bâtis dans ce lieu par Jacques de Neufville, qui y vécut solitairement durant plusieurs années. Devenu vieux et infirme, il se retira en 1485 au couvent de Chariez, où il mourut en 1487, après avoir fait donation de son ermitage de Provenchère au monastère qui l'avait recueilli et soigné dans ses derniers moments. C'est ainsi que cet ermitage passa aux Cordeliers de Chariez, qui y firent construire immédiatement un cloître logeable pour six religieux, accompagné d'une église, et qui le possédèrent jusqu'à la Révolution. Vendu comme domaine national, cet ancien couvent a été transformé en maison d'exploitation rurale; cependant on y reconnaît encore la cuisine et le réfectoire, ainsi que l'église et la sacristie. = Provenchère figure, avec Breurey, parmi les biens apanagers de Faucogney au 13e siècle. Il relevait de la terre de Chemilly au 17e. L'ancien château seigneurial est aujourd'hui la maison commune; les écoles primaires y ont aussi leurs salles de classe. = L'église du lieu, déjà paroissiale au 17e siècle, dépendait de l'abbaye de Luxeuil. — Maintenue succursale. — Patron, S. Valbert.

PROVIDENCE (La). V. *Echenoz-la-Meline* et *Scey-sur-Saône.*

PROVINS. V. *Scey-sur-Saône.*

PROZ (La). V. *Auxon.*

PUISOUX (Le). V. *Ecromagny.*

PUITS (Ferme du). V. *Attricourt.*

PURGEROT (2), canton et perception de Combeaufontaine, résidence notariale.

Dépendances. Le PORT D'ATELEY, grand hameau sur la Saône; — la GRANDE-VIGNE, ferme; — SAINT-JEAN D'AROSEY, *id.*; — le moulin GUYOT (sur un ruisseau descendant de Purgerot); — le moulin D'EFFONDRAY (sur la Saône).

☞ 128 mén. en 1614, — 234 en 1829, — 240 en 1864. = ✉ Port-sur-Saône.

Notes historiques. D'après la carte de M. le président Clerc, à Purgerot passait la route de Besançon à la Lorraine par Scey-sur-Saône et Corre, et près de Purgerot la route du Port-Abucin à Langres par Montigny, Ouge, etc. Il reste des traces de la première dans la forêt communale dite *les Grands-Bois*, à environ quatre kilomètres S.-O. de Purgerot. Elle se dirigeait par Saint-Jean vers le

(1) Texte d'un ancien auteur, moine cordelier, rapporté dans le *Franc-Comtois* du 6 mars 1841.

(2) Etym. celtique : *Burg* ou *purg*, habitation, *ros*, élévation, colline. (Ch. Longch., *Gian.*, p. 121.)

Digitized by Google

pied du *Châtelard* ou *Château-Bregille* (1), escarpement qui domine le cours de la Saône, à un kilomètre N.-O. de Purgerot, et sur lequel on voit les vestiges d'un retranchement romain qui n'offre plus guère que des éboulements de pierres parsemés de tuiles antiques. A partir de ce point, la route se bifurquait, et l'une de ses branches allait à Corre, tandis que l'autre prenait la direction de Bourbonne. — Dans la forêt communale citée plus haut, et à proximité de la voie dont on y reconnaît les traces, existent de nombreux amas de pierres brutes en forme de *tumuli*, et des murailles écroulées qui semblent avoir servi à fortifier des campements. Maintes fois on a trouvé dans le voisinage des médailles appartenant à la période gallo-romaine.

En creusant, tout récemment, une cave près de l'église, mais hors de l'enceinte du vieux cimetière, les ouvriers sont tombés, à la profondeur de 1m50 à 2m, sur de nombreux cercueils d'une forme toute particulière : deux plateaux de chêne appuyés l'un contre l'autre par leur arête supérieure, de manière à laisser un vide triangulaire, couvraient des ossements humains; il n'y avait point de plateau sur le sol; les ossements étaient tout noirs et presque tous de fortes dimensions. Jusque-là personne n'avait soupçonné l'existence de ce lieu de sépulture.

Selon l'*Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855, l'église de Purgerot était paroissiale dès le 12e siècle. Le style roman et le style gothique y sont mélangés, ce qui indique à la fois qu'elle est très-ancienne, et qu'elle a reçu des réfections partielles aux 16e et 17e siècles, ainsi que le montrent d'ailleurs les millésimes 1548, 1588 et 1624 qui se voient sur différentes parties de l'édifice. Le millésime 1624 rappelle la date d'une surélévation donnée alors à la nef, qui est la partie la plus moderne de cette église. Le retable du maître-autel mérite l'attention des connaisseurs. — C'est une des succursales du canton de Combeaufontaine. (Décret du 30 sept. 1807.) — Patron, S. Martin.

A Saint-Jean d'Arosey s'élevait autrefois une chapelle unie au monastère des Bénédictins de Morey (2).

Purgerot, appelé dans des titres anciens *Progereth*, *Progeroith*,

(1) Ce retranchement communiquait avec les camps de Noroy et de Morey, par des signaux en usage chez les Gaulois et les Romains. Sa proximité de Port d'Ateley, de Port-Abucin, et de Creuseil, endroit si remarquable par ses antiquités celtiques, fait présumer que la forteresse avait été établie pour protéger les passages de la Saône et le réseau des routes qui venaient s'y rencontrer de tous les points de la province. Ainsi l'on croit que le *Châtelard*, après avoir servi aux Gaulois, devint un des points stratégiques les plus importants sous la domination de leurs vainqueurs. (*Hist. de Jonvelle*, p. 29.)

(2) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

Preugeret, eut des seigneurs de son nom : Henri chevalier de Progereth vivait en 1195; Fulcon de Progeroith, en 1238; Guiez de Preugeret, écuyer, en 1326. Après l'extinction de cette famille, qui tenait la terre à titre de vasselage envers les comtes de Bourgogne, cette seigneurie fut divisée en plusieurs petits fiefs, le souverain s'en réservant toujours une partie; c'est ce qui explique pourquoi, après la conquête, elle appartint au roi comme elle avait appartenu aux comtes et à divers vassaux, les Vy, les d'Aubonne, les Chaffoy, les Gevigney, l'abbé de Cherlieu. La haute justice, qui était domaniale, était possédée en dernier lieu par le prince de Bauffremont; les moyenne et basse justices étaient dévolues à l'abbaye de Cherlieu et aux seigneurs qui tenaient les sous-fiefs à l'époque de 1789.

Nous ajouterons à cette courte notice quelques lignes qu'on lit dans l'*Almanach de la Franche-Comté* pour l'année 1785 : « Sur l'éminence d'une des deux côtes de vignes entre lesquelles Purgerot est situé, on voit encore les vestiges d'un ancien château; et on sait qu'il en existoit un autre dans la petite prairie au bas du village. Ce dernier château était habité par MM. d'Aubonne, seigneurs d'Hurecourt, Buffignécourt, etc. »

Foires à Purgerot les 27 février, 16 mai, 4 juillet, 9 octobre, 11 novembre. (Décret du 10 mars 1807.) — Marché le samedi de chaque semaine.

Carrières de bonne pierre de taille et de dalles dites *laves*, ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Dépôt sablonneux près de la Saône.

PUSEY (1), canton et perception de Vesoul.

Dépendances. La ferme de la Montoillotte; — le moulin Gabeuret.

☞ 67 mén. en 1614, — 156 en 1829, — 176 en 1864. = ✉ Vesoul.

Pusey et Pusy dépendaient, aux 12e et 13e siècles, de la terre que possédait la maison de Vesoul, et constituaient un apanage des fils puînés de la maison de Faucogney. En 1279, Henri de Vesoul donnait au Marteroy droit d'affouage dans les bois de Pusey et de Pusy, *dont il était seigneur*. Plus tard Pusey fit partie de la terre domaniale de Vaivre, et son fief fut successivement possédé par des maisons puissantes. Nous voyons qu'en 1543 il était tenu par Henri de Pontailler, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, marié à Antoinette de Vergy. Sous le règne suivant, celui

(1) Les noms de *Pusey* et *Pusy*, dérivés l'un et l'autre du latin *putcus*, puits, puisot (abreuvoir), sont très-bien justifiés par les nombreux bassins d'eau qui se trouvent sur le territoire des deux communes. A Pusey et à Pusy (*Pugé* et *Pugy* en patois), on nomme encore *pugeot* un vase à puiser de l'eau.

Digitized by Google

de Philippe II, Béatrix de Pontailler (1) était encore dame de Pusey et de Pusy. Par son mariage avec Jean de Bauffremont, gentilhomme de la bouche du roi, les deux villages passèrent à cette illustre maison, qui, au 17e siècle, continuait de les posséder par une de ses branches, les marquis de Meximieux. Au moment de la Révolution, Pusey avait pour seigneur N. Descayeuil de Liancourt, nom que nous n'avons découvert nulle part dans les annales de la province. = Eglise ancienne qui a été reconstruite en grande partie l'an 1688, ainsi que l'indique un millésime placé à la voûte du chœur. On a exhaussé le clocher en 1844. Cette église, qui était déjà paroissiale au 13e siècle, a pour patron S. Maurice. Elle fut donnée, en 1247, à Etienne doyen de Calmoutier, mais seulement pour sa vie durant, et à condition qu'après sa mort elle retournerait au Marteroy. C'est ainsi que le chapitre de Vesoul est devenu possesseur de ce bénéfice ecclésiastique, qu'il a conservé jusqu'à 1789. Sur le flanc méridional de l'édifice est tracé un cadran solaire surmonté de cette inscription : ULTIMA LATET. = A Pusey naquit en 1792 Antoine COURTOIS, mort curé de Pontarlier en 1847. Ce digne prêtre a sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 89.

PUSY (2), canton de Vesoul, perception de Colombier.

Dépendances. EPENOUX, village; — le moulin dit d'EPENOUX, sur le ruisseau appelé *le Bâtard*; — le GRAND-CHANOIS, hameau.

☞ 50 mén. en 1614, — 119 en 1829, — 122 en 1864. = ✉ Vesoul.

Vestiges de voie romaine à l'extrémité N.-O. du territoire de la commune. Ce chemin ferré était le prolongement de celui que nous avons signalé à l'article CHARMOILLE. Il se montre, à partir du bois de Montgargan, dans les cantons Bouit, Chemoz (commune de Pusy), et le Moutherot (commune d'Auxon), d'où il se dirigeait vraisemblablement vers Luxeuil. — A l'extremité S.-E. du territoire, il existe un autre chemin qui est appelé *Chemin de la Perrouse*. Il conduisait autrefois de Pusy à Vesoul; sa dénomination

(1) Nous lisons dans les *Généalogies des Familles nobles de Franche-Comté*, manuscrit conservé à la Bibliothèque de Vesoul : « On tient que la maison de Pontailler descendoit de celle de Chanlite, branche des comtes de Bourgogne, selon que Du Chesne le montre dans son *Hist. de la Maison de Vergy*, liv. III, ch. 6. Sa souche fut Guillaume de Chanlite Ier du nom, vicomte de Dijon, seigneur de Pontailler-sur-Saône et de Talmay..... Ce Guillaume vivoit au Levant en 1204. » Cette maison a subsisté jusqu'au 17e siècle. François de Pontailler, baron de Vaugrenans, fut reçu chevalier de Saint-Georges en 1603, et mourut en 1638. Il fut le dernier rejeton mâle de sa race.

(2) Etym. celtique : *Puch, pus*, éminence. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 121.) — Voir la Note (1) de la page précédente.

Digitized by Google

lui assigne seule une ancienneté reculée. — Un des cantons parcellaires de la commune est connu sous le nom de *Batailley*. D'après la tradition locale, il aurait été ainsi désigné en mémoire d'un combat qui y aurait eu lieu entre Français et Espagnols au commencement de la guerre de Dix-Ans. — Dans le bois de la Grande-Rêpe, restes de redoutes qui auraient été construites à la même époque. — Au canton de Rossillon, ruines que l'on croit être celles d'un château-fort. On y trouve des débris de tuiles antiques. = Pusy eut longtemps les mêmes seigneurs que Pusey. *(V. ce nom.)* Dans le 18e siècle, la terre de Pusy passa aux mains de la famille Bureaux, qui possédait déjà celle de Citey. Jean-Xavier Bureaux de Pusy faisait reconstruire l'ancien château seigneurial du village quand il fut nommé député aux Etats-Généraux (1789), ce qui éloigna de notre pays cet homme distingué, qui mourut préfet de Gênes en 1806. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 66.) — Epenoux et son finage constituaient un fief distinct de celui de Pusy et qui fit longtemps partie des possessions de la maison de Vesoul, avec Villeparois, Coulevon, Colombier, Frotey, le Montciel, etc. : en 1272 vivait Jean de Vesoul, écuyer, seigneur de Villeparois (Velleperrot) et autres lieux; en 1385, Jacquot de Vesoul, seigneur de Frotey et d'Epenoux; en 1597, Georges de Vesoul, seigneur d'Epenoux et de Raincourt. A cette famille, qui s'éteignit au 17e siècle, succédèrent, cela va sans dire, d'autres possesseurs du fief d'Epenoux; mais nous n'avons aucun renseignement précis qui nous permette d'en parler avec connaissance de cause. Ce village est très-ancien; on y a trouvé des médailles, et la carte de M. le président Clerc l'indique comme recélant des ruines romaines (1).

QUARRE (La). V. *Belmont*.

QUARTE (La), canton de Vitrey, perception de Cintrey.

Dépendances. La ferme du Baron de Lanque (2); — celle de l'Hourie; — celle des Voinchets.

☞ 11 mén. en 1614, — 69 en 1829, — 72 en 1864. = ✉ Cintrey.

Ce qui est devenu le village de la Quarte ne consistait guère, au 15e siècle, qu'en trois maisons isolées appelées *les Bâties* et dépendantes d'Ouge. D'autres habitations s'étant successivement ajoutées

(1) Epenoux, après avoir eu quelques années, sous la Constitution de l'an III, sa mairie particulière, fut réuni à Pusy par décret du 18 août 1807.

(2) Vers la fin du 17e siècle, la maison Bernard de Montessus s'allia à la maison de Choiseul, dont l'un de ses membres était marquis de Lanque (Champagne). Par là s'explique l'origine de la dénomination donnée à la ferme de *Lanque*, qui aura été bâtie par un seigneur de ce nom.

Digitized by Google

aux premières. un arrêt du parlement de Besançon rendu en 1740 en fit une communauté particulière sous le nom de *la Quarte*. Celle-ci continua de dépendre, comme Ouge, de la terre de Chauvirey-le-Châtel. = Une église fut construite en 1737 à l'extrémité S. de la nouvelle agglomération. On l'a agrandie depuis (1789). Elle dépendait alors du diocèse de Langres. — Patron, S. Gilbert. = Sablière près du village. — Le tissage des toiles de chanvre et de lin à la navette occupe neuf ateliers dans la commune.

QUATRE-VENTS (Les). V. *Rigny*.
QUAY (La). V. *Bithaine*.
QUEFIGNE (La). V. *Lantenne*.
QUEMENAILLE. V. *Ailloncourt*.

QUENOCHE, canton et perception de Rioz.

Dépendances. Un moulin dit le MARTINET; — le moulin ZOMINY; — le MOULINOT, ancien moulin.

☞ 63 mén. en 1614, — 56 en 1829, — 50 en 1864. = ✉ Rioz.

Notes historiques. De ce village avait tiré son nom la famille noble qui existait, sous le nom de maison de Quenoche, dans les 12e, 13e et 14e siècles, et qui s'éteignit au commencement du 15e. Des gentilshommes de cette maison sont mentionnés dans Gollut et dans de vieilles chartes comme ayant fait partie de la cour des ducs de Bourgogne ou comme bienfaiteurs de l'abbaye de Bellevaux. Sur un coteau boisé qui domine Quenoche au nord-est, on remarque des fossés qui appartenaient à un château fortifié : ce château était peut-être celui de la famille dont nous parlons, ou bien une maison religieuse.

« C'est une tradition, écrivait dom Grappin (*Alm.* de l'année 1785), qu'il y avoit anciennement dans ce lieu un établissement appartenant aux Templiers. En remuant un terrain situé au-dessus du village, on y a découvert une chapelle dans laquelle se sont trouvés des vases et quelques linges que le temps n'avoit pas consumés. La forme du terrain qui avoisine la partie déjà fouillée annonce qu'il renferme encore d'autres restes de bâtiments. » Ce qui confirme pleinement la tradition dont parle dom Grappin, c'est que dans un titre de l'an 1239, cité par Ch. Longch., *Glan.*, p. 122, il est question d'une *ochia* (terre labourable entourée de fossés ou jardin fermé de même) située *retrò* MONASTERIUM *de Conoschia*.

M. le président Clerc voit là les vestiges d'un retranchement antique au pied duquel passait la voie romaine de Besançon aux Vosges par Vesoul. « De Rioz, dit-il, cette route se dirige près du moulin de Rapigney, puis sur la hauteur dans le bois entre Hyet

Digitized by Google

et Quenoche, où l'on voyait encore, il y a peu d'années, un retranchement *en hérisson*. Au nord-est de Quenoche, sur une hauteur couverte de forêts, on trouve sous le nom de *Châtey* un second retranchement antique, dont le fossé occidental a 3m de profondeur et 8m de largeur, sur une longueur de 100m. De Quenoche la route romaine arrive à Vesoul par le pied de Cita, montagne dont on connaît le camp romain et le temple de Cybèle. »

Il n'y a rien de contradictoire entre la tradition constatée par dom Grappin et l'opinion de M. le président Clerc : les religieux du *monastère* qui existait à Quenoche au commencement du 13e siècle ont bien pu bâtir une chapelle et peut-être une maison de retraite sur l'emplacement où avait été, quelques siècles auparavant, un retranchement ou un campement gallo-romain.

D'après l'*Almanach* de 1785, le chapitre métropolitain avait une prébende à Quenoche, sans compter les dîmes qu'y levaient les religieux de Bellevaux, le curé du lieu, et le marquis de Sorans, seigneur haut-justicier. Un quatrième décimateur avait les quartes de four. Quenoche avait dépendu antérieurement de la terre de Fondremand.

Son église était déjà paroissiale au 12e siècle. Elle fut mère de celle de Pennesières dans le 18e, et reconstruite totalement en 1767. On y voit des tombes du 16e siècle, et des fragments de pierres tumulaires qui sont, dit-on, encore plus anciennes. Elle a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Pierre.

QUENOCHE (La), petite rivière.

Les eaux de la Font de Courboux forment, comme nous l'avons dit, un ruisseau qui, après avoir serpenté dans la prairie de Pennesières, sur un espace d'environ 1,100 mètres, s'encaisse profondément et se précipite, en petites cascades, dans un gouffre profond. Ce ruisseau ne reparaît qu'à Quenoche, et prend dès lors le nom de ce village. Il parcourt ensuite les territoires de Ruhans, d'Aubertans, et se réunit à la Linotte près de Loulans. — La forge d'Aubertans est établie sur ce cours d'eau. — Truite, anguille, etc.

QUERS (1), canton de Lure, perception de Saint-Germain.

Dépendances. Le hameau appelé Moulin de l'Etang; — la ferme de la Charmoie; — une féculerie (ci-devant moulin Vaskou), établie sur la Lantenne.

☞ 29 mén. en 1614, — 145 en 1829, — 150 en 1864. = ✉ Lure.

(1) Ce village, situé dans le voisinage de vastes bois de chênes, a probablement tiré son nom de *quercetum*, chênaie.

Digitized by Google

Quers était déjà centre de paroisse au 12e siècle : *in parochia de Quer*, lit-on dans un titre de 1211. Son église avait été donnée au chapitre métropolitain dès 1189, par l'archevêque Thierry de Montfaucon partant pour les croisades. Aussi se plaça-t-elle sous l'invocation de S. Martin, patron que choisirent presque toutes nos plus anciennes paroisses. Quand, la population augmentant, celle de Quers sentit la nécessité de se démembrer, elle devint mère des églises d'Amblans et de Franchevelle. Elle a été classée comme succursale par le décret du 30 sept. 1807. = La seigneurie de Quers dépendait de la terre de Faucogney. Le prébendier de Chemaudin y avait aussi des droits. = Cette commune possède aujourd'hui quatre tissages de coton, une tuilerie, et la féculerie ci-dessus mentionnée. — Carrières ouvertes sur le calcaire dit *muschelkalk*. = Un ancien château qui, d'après la tradition locale, aurait appartenu à l'ordre des Templiers, a été restauré et converti en maison commune, dans laquelle sont établies aussi les écoles primaires du village. = Quers fut un moment, sous la Constitution de l'an III, chef-lieu d'un canton qui se composait de seize communes, savoir : Adelans, Ailloncourt, Belmont, Betoncourt, Bouhans, Brotte, Citers, Dambenoît, Franchevelle, la Corbière, Lantenot, la Lantenne, Linexer, Magnivray, Quers et Rignovelle. Ces communes font partie maintenant des cantons de Lure, de Luxeuil et de Saulx.

QUESTION (En). V. *Saint-Germain.*

QUEUTREY. V. *Vellexon.*

QUINCEY (1), canton et perception de Vesoul.

Dépendances : 1° Deux moulins à eau, l'un dit moulin de CHAMPDAMOY, l'autre moulin de FROTEY, à cause de sa situation à proximité du village de ce nom ; — 2° des fermes isolées au nombre de quatorze et désignées sous le nom général de *Censes de Quincey*. Elles portent néanmoins chacune un nom particulier qui leur vient de leurs premiers propriétaires ; ainsi les JEAN-BEL, les CHARBONNIERS, les CLAVIERS, la GRAND'MARIE, etc.

☞ 57 mén. en 1614, — 115 en 1829, — 119 en 1864. = ✉ Vesoul.

A un kilomètre et demi S.-E. de Quincey, se trouve au pied d'un rocher la curieuse source nommée *Frais-Puits*. C'est un entonnoir naturel de 16 à 17m de profondeur et de 20m de diamètre à l'orifice. Il est ordinairement à sec ; mais après des pluies abondantes de trois ou quatre jours, il vomit tout à coup une eau bouillonnante qui se répand avec impétuosité dans le vallon inférieur, et inonde

(1) Etym. celtique : *Qin*, belle, *sad, sed*, source. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 123.)

Digitized by Google

en moins de six heures le bassin de Vesoul, sur une étendue de dix kilomètres. Le torrent est alors si violent, qu'il entraîne tout ce qui se trouve sur son passage, et qu'après avoir fait déborder la rivière de Vesoul, il va se jeter dans la Saône, qu'il fait aussi sortir de ses bords. Cette fontaine ne jette pas longtemps avec la même force : la plus grande durée du phénomène est de trois jours. Aussitôt que les pluies cessent, les eaux de la source se retirent, et en peu de temps Frais-Puits rentre dans son état ordinaire. Ces inondations, qui ont souvent incommodé Vesoul, l'ont préservé d'un pillage en 1557. Le baron allemand de Polwiller vint camper devant la ville, résolu de l'assiéger. Frais-Puits jeta une si grande quantité d'eau pendant une nuit, que le baron épouvanté à la vue de l'inondation, aussi bien que ses troupes, s'éloigna avec précipitation. (C'est sans doute cet événement tout moderne qui a donné lieu à l'erreur vulgaire que César avait reculé devant la *mer* de Vesoul.) Il arriva la même chose en 1595 : le connétable de Castille parut devant la ville, alors occupée par Tremblecourt, et fut obligé de se retirer sans rien entreprendre. On sait, au reste, que cette circonstance ne fit que retarder peu la délivrance de Vesoul.

Il existe à environ deux kilomètres au-dessous de Frais-Puits, entre ce gouffre et Vesoul, une autre source appelée la *Font de Champdamoy*. L'eau y est si abondante en tout temps, qu'elle fait rouler immédiatement un moulin à cinq tournants. C'est la seule fontaine non intermittente qu'on connaisse dans cette partie du département. (V. CHAMPDAMOY.)

Quelquefois on a vu des poissons dans l'entonnoir de Frais-Puits, dont les eaux charrient d'ailleurs des cailloux semblables à ceux que fait rouler l'Ognon : on a conjecturé de là que ces eaux pouvaient provenir de cette rivière. M. Thirria ne partage point cette opinion. Voici comment il explique, dans sa *Statistique géologique*, les éruptions de Frais-Puits : « Il existe sans doute dans le voisinage de cet entonnoir une vaste cavité souterraine, dans laquelle se rend par les nombreuses fissures du terrain la majeure partie des eaux pluviales qui tombent dans le canton; hypothèse d'autant plus admissible que les territoires de Villers-le-Sec, de la Demie et de Colombe sont tout à fait dépourvus d'eau. A cette cavité aboutit un canal qui débouche en aval à Champdamoy et par lequel s'écoule en temps ordinaire le trop-plein du réservoir qui forme l'abondant volume d'eau de la source de cette localité. Le canal dont il s'agit est surmonté d'un large soupirail, le trou de Frais-Puits, dont l'orifice se trouve à un niveau inférieur à la convexité ou partie supérieure du réservoir. Or, à la suite des pluies abondantes, une grande masse d'eau afflue dans le réservoir par les fissures du terrain; et comme elle ne peut s'écouler en totalité par le canal souterrain de

Digitized by Google

Champdamoy, son niveau s'élève progressivement dans le réservoir et dans le soupirail de Frais-Puits, et elle finit par s'épancher par ce soupirail, qui forme une sorte de déversoir de superficie. L'écoulement dure ainsi tant qu'il y a affluence extraordinaire dans le réservoir souterrain; mais il cesse dès que la totalité des eaux peut s'écouler par le canal de débouché journalier. Comme les eaux d'infiltration doivent nécessairement entraîner avec elles quelques-uns des cailloux calcaires disséminés à la surface du sol, surtout quand elles sont abondantes, il n'est pas étonnant que celles qui sortent en bouillonnant par le trou de Frais-Puits et qui sont soulevées par l'impétuosité du courant, transportent avec elles un assez grand nombre de ces cailloux. On conçoit aussi qu'elles doivent entraîner quelques-uns des poissons qui vivent dans le réservoir souterrain. »

A peu de distance du moulin de Champdamoy, dans un calcaire oolithique, se trouve une grotte dont l'ouverture est élevée de 15m au-dessus du vallon voisin, et qui se compose de deux chambres de même niveau. Elle est connue sous le nom de *Trou de la Chèvre-Rouge*. L'intérieur n'offre rien de remarquable. — Sur un autre point de la commune, carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

Notes historiques. Un legs fait en 1282 à l'église de Quincey, par Hugues, prévôt de Vesoul, assignerait seul à ce village une origine assez ancienne si l'on ne savait qu'antérieurement existait déjà une famille qui portait le nom de Quincey. En 1094, Simonin de Quincey était grand-officier des comtes de Bourgogne et exerçait la charge de *bouteiller* de la cour. En 1245 vivait *Hugo de Quinceio miles*, dont la descendance paraît n'avoir fini qu'au 17e siècle : car on voit dans dom Grappin (*Alm.* de l'année 1785) que Georges de Quincey, écuyer, mort vers 1609, avait épousé Marie de Nandans, qui devint ensuite femme de Louis de Rupt. Après les Quincey, la seigneurie du lieu passa à la famille de Mesmay, qui la posséda de père en fils de 1610 à 1789, ainsi que les fiefs d'Aigrevaux, Montaigu, Villers-le-Sec, Saint-Igny, etc.

Le 19 juillet 1789, le village de Quincey fut le théâtre d'un événement qui, porté bientôt à la tribune nationale, fit grand bruit dans la France entière, et qui devint comme le signal de la guerre aux châteaux. On venait de célébrer à Vesoul, par des réjouissances populaires, la rentrée de Necker au ministère. Un rassemblement nombreux, sorti de la ville, arriva dans la soirée devant le château de Quincey : on voulait mettre ses vastes caves à contribution. Le seigneur de Quincey, Jean-Antoine-Marie de Mesmay, était absent : toutes les provisions qui se trouvaient chez lui furent néanmoins distribuées à la multitude. Mais, tandis qu'on se livrait dans la cour

Digitized by Google

et les jardins aux éclats de la gaîté la plus bruyante, trois militaires de la garnison de Vesoul visitèrent, une chandelle à la main, les dépendances du château. Ayant pénétré dans une pièce où se trouvait déposé un baril de poudre, ils en approchèrent la lumière, et, victimes de leur avidité, ils sautèrent avec une partie du bâtiment. Cet accident fut présenté comme le résultat d'un guet-apens; le peuple se vengea par le pillage et l'incendie du château neuf, par la démolition du vieux château; et le 25 juillet l'Assemblée nationale décréta que son président se retirerait pardevers le roi pour le supplier d'ordonner la punition de l'auteur de *cet horrible forfait*. Une instruction judiciaire démontra pleinement l'innocence de M. de Mesmay; il fut établi que le baril de poudre était destiné, non à faire périr quelques malheureux, mais à faire jouer la mine pour des constructions depuis longtemps en projet.

Comme on le voit plus haut, une église existait à Quincey dès le 13e siècle. Elle fut brûlée en 1636; c'est ce que constate le pouillé des archives de Besançon. L'édifice actuel est une reconstruction qui date seulement de la fin du 17e siècle ou du commencement du 18e, ainsi que l'indiquent ses fenêtres cintrées. Il a reçu, en 1859, des réparations assez importantes au moyen des dons à ce destinés par feu l'abbé Froissard, mort curé de Quincey en 1858. Cette église, paroissiale au 18e siècle, a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807 — Patrons, SS. Pierre et Paul.

Jean-Antoine-Marie DE MESMAY, dernier seigneur de Quincey, a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 235

QUINQUENGROGNE (La). V. *Ambiévillers*.

QUITTEUR (1), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Beaujeu.

Dépendance. Deux petites maisons établies près de la Saône pour le service du bac qui sert à passer la rivière entre Quitteur et Autet.

☞ 26 mén. en 1614, — 65 en 1829, — 64 en 1864. = ✉ Dampierre.

Cette petite commune faisait partie autrefois de la vaste terre et de la paroisse de Beaujeu. Telle est encore sa condition quant au spirituel; mais elle a maintenant sa mairie particulière. — Au milieu du village existe une croix que la piété des habitants fit dresser le 7 mai 1557, ainsi que l'indique l'inscription qui y est gravée. — Carrière de moëllon ouverte sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique.

(1) Ce nom a été successivement écrit *Quitures* (1321), *Quitture* (1327), *Quitteure* (1614, 1785). Viendrait-il de la gorge resserrée où le village est situé entre

Digitized by Google

RABASSON. V. *Haut du Them.*

RADDON, canton et perception de Faucogney.

Dépendances. 1° Six hameaux, savoir : CHAPENDU, la FIN, les FORGES, la GROSSE-GRANGE, le HAUT DE LA CÔTE, la PLANCENAYE; — 2° les fermes et maisons isolées dont les noms suivent : les AFFATEUX, le CALECHOT, la CUBETTE, le FALLOT, le FOURNEAU, les GRANDES-FOUILLIES, la GRANGE-BAUBAN, la GRANGE DU RANG, la GRANGE-GUYVERT, MAESTRICK, la MAIGREMINE, le PAS DE BŒUF, le PRÉ-GNOLEY, le PRÉ-PARIS. Ces fermes et maisons isolées dépendent les unes de Raddon, les autres des hameaux ci-dessus nommés.

☞ 27 mén. en 1614, — 184 en 1829, — 268 en 1864. = ⊠ Luxeuil.

Raddon était depuis longtemps de la terre abbatiale de Luxeuil quand les sires de Faucogney en contestèrent la possession. Une sorte de surséance entre les deux parties litigantes fut, il paraît, prononcée d'abord; toutefois l'issue du procès fut favorable aux Faucogney. C'est pour cela que Raddon a été jusqu'à la Révolution une terre domaniale sur laquelle était établi un bailliage à l'instar des royaux. Cette terre fut tenue en dernier lieu, à titre de fief, par une des branches de la maison de Saint-Mauris. = Dans la nouvelle organisation paroissiale, Raddon et son territoire avaient continué de faire partie de la paroisse de Sainte-Marie-en-Chanois, mais leur église fut érigée en chapelle simple par décret du 30 oct. 1849. Elle a été rebâtie et agrandie en 1853, dans des dimensions remarquables. — Fête patronale, la Visitation. = MM. Desgranges avaient fait construire à Raddon, en 1826, une magnifique papeterie. Cet établissement a été remplacé dans ces dernières années par un tissage et un moulin que fait rouler le ruisseau qui découle de Saint-Bresson. — Près de Chapendu, carrières ouvertes sur le grès bigarré. — Dans cette commune existaient jadis des établissements métallurgiques, comme l'indiquent les lieux dits *les Forges*, *le Fourneau*; ce devait être un fourneau s'alimentant avec des minerais extraits dans son voisinage, dans des gîtes maintenant épuisés, et dont les fontes se travaillaient dans les forges établies à l'extrémité N.-O. du territoire de Raddon, tandis que le fourneau était placé à la limite E., sur la lisière orientale de la grande forêt dite *Bois de Raddon*. Ces usines ne subsistaient déjà plus au commencement du 18e siècle; elles ne sont point mentionnées dans les *Mémoires* de M. de la Neuville, intendant de la Franche-Comté en 1718. — Les habitants de la section de Chapendu font un grand commerce de fruits, et des eaux de cerises

des collines (*guttur*, passage étroit), ou, par corruption des mots, du circuit *(circuitio)* que la Saône décrit autour du territoire de Quitteur?

Digitized by Google

qu'ils distillent. — A trois kilomètres N. de Raddon, dans la tranchée qui sépare les bois de cette commune de ceux de Saint-Bresson, on remarque une pierre qui a 0m40 de haut, 1m de large et 1m55 de long, et qui est appelée *Pierre de la Miche*, parce qu'on a cru y voir empreintes les formes d'une miche, d'une bouteille et d'un pied d'homme. Dans la prairie de Raddon on rencontre une autre pierre inclinée vers le midi et en partie recouverte par le gazon; elle a 2m de long sur 1m40 de large; elle est connue sous le nom de *Pierre du Moine*, parce qu'elle semble offrir l'empreinte d'une personne couchée sur le dos. D'après la tradition locale, S. Colomban aurait pris sa réfection sur la *Pierre de la Miche*, se serait reposé sur la *Pierre du Moine*, et aurait laissé sur toutes deux les traces dont on vient de parler!..... — Une pierre plus curieuse, c'est celle qu'on rencontre dans la prairie qui est au-dessous de l'usine Desgranges. Elle représente deux personnages qu'on dit gallo-romains. Ne serait-ce pas plutôt une borne-frontière du moyen âge? Elle a 3m de haut, 1m20 de large, et 0m80 d'épaisseur. C'est un monument à étudier; il donnerait matière à une intéressante dissertation.

RAICHAINES (Les). V. *Mailleroncourt-Charette.*

RAINCOURT (1), canton et perception de Jussey.

☞ 73 mén. en 1614, — 156 en 1829, — 166 en 1864. = ✉ Jussey.

Raincourt a donné son nom à une maison qui était connue dès le 12e siècle, qui a possédé, entres autres terres, Betaucourt, Blondefontaine, Fallon, Montarlot, Bremondans, Leugney, Orsans, et qui a fourni à l'ordre franc-comtois de Saint-Georges, de 1530 à 1773, quatorze chevaliers. L'abbé Guillaume a donné, dans son *Histoire des Sires de Salins*, la généalogie de cette maison. Celui de ses membres qui fut reçu le dernier dans la confrérie de Saint-Georges (1773), Antoine-Pierre marquis de Raincourt, émigra et mourut à l'armée de Condé en 1793. — Bien que la terre de Raincourt eût des seigneurs de son nom, elle ne fut pas toujours en leur possession exclusive; une partie de la terre était du domaine des comtes de Bourgogne. C'est probablement celle que tenaient, en 1633 et en 1659, Humbert de Vesoul et Claude de Vesoul, reçus tous deux chevaliers de Saint-Georges, et qui s'intitulaient seigneurs de Raincourt. Depuis 1674, elle appartenait au roi. — Les seigneuries de Fallon, Bremondans, etc., furent érigées en marquisat, sous le nom de Raincourt, en 1719. = L'église de Raincourt, mère au 17e siècle, a été reconstruite en totalité vers 1787. On y remarque les sculp-

(1) Etym. celtique : *Rhyn*, élévation, *court*, habitation. (Ch. Longch., *Glan*, p. 127.)

Digitized by Google

tures de la chaire et de l'autel dédié à la Vierge. C'est une des églises paroissiales maintenues par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Valbert. = Carrières ouvertes sur un calcaire du deuxième étage liassique. = A Raincourt naquit, au 17e siècle, Jean-Claude PARISOT, mort curé de Lure vers 1720, auteur d'un *Catéchisme paroissial*. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 411.)

RAMEUSELLE. V. *Dampierre-sur-Salon*.

RAMIER (Le). V. *Chavannes*.

RAMOUSE (La). V. *Fougerolles*.

RANG (Au). V. *Voivre*.

RANG DU DROIT (Le). V. *Montagne*.

RANGS DU BOIS (Les). V. *Saint-Bresson*.

RANZEVELLE, chef-lieu de perception, canton de Jussey.

☞ 16 mén. en 1614, — 18 en 1829, — 15 en 1864. = ✉ Corre.

Cette petite commune dépend de l'église de Corre. = Sa terre, après avoir eu des seigneurs qui portaient le nom de *Ranzeville*, notamment « messire Liébans de Ranzeville, » qui vivait en 1320, fut possédée plus tard par les familles Barressol et Terrier, desquelles elle passa, par une alliance, à la maison parlementaire Maire de Bouligney, Charles-Thérèse-Joseph-Xavier Maire de Bouligney, conseiller au parlement de Besançon, ayant épousé N... Terrier de Ranzevelle, fille unique de Jean-Baptiste Terrier, écuyer, seigneur de Ranzevelle. Dans le village existe encore le château seigneurial, auprès duquel on voit une chapelle antique. Ce château appartient aujourd'hui à Mme de Grozon, arrière-petite-fille de Jean-Baptiste Terrier. — Ranzevelle fut du nombre des villages qui, en 1474, furent brûlés et leurs habitants tués ou dispersés par les bandes d'aventuriers lancés sur le bailliage d'Amont par Louis XI, sous le commandement de Pierre de Craon. = Dépôt sablonneux.

RAPIGNEY. V. *Rioz*.

RAPPOIS (Le). V. *Plancher-Bas*.

RAUCOURT. V. *Roche-sur-Vanon*.

RAVALLE (La). V. *Rosière*.

RÉCÉLAXERT. V. *Servance*.

RAY (1), canton de Dampierre, perception de Membrey, résidence notariale.

Dépendances. Trois maisons isolées situées à 500m du village, et

(1) Etym. celtique : *Reh*, roc, *ac*, rivière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 128.)

Digitized by Google

appelées l'une le Bac, l'autre Sainte-Anne, la troisième les Baraques; — un moulin établi sur la Saône.

☞ 97 mén. en 1614, — 158 en 1829, — 156 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Ray, ancien bourg à château, donna autrefois son nom à une illustre famille dont les membres prenaient, au 13e siècle, le titre de *nobles barons*; or aucune qualification n'était alors plus distinguée que celle de *baron* unie à l'épithète *noble*. Le comte de Bourgogne n'en employait pas d'autre en désignant ses aïeux. Ainsi les expressions *nobles barons*, dont se servaient à la même époque les sires de Ray pour qualifier leurs ancêtres, annoncent que la race de ces dynastes pouvait lutter d'ancienneté, sinon d'éclat, avec celle du comte de Bourgogne lui-même.

L'auteur anonyme d'un manuscrit in-folio conservé à la Bibliothèque de Vesoul, et intitulé : *Généalogie des Familles nobles de Franche-Comté*, s'exprime sur la maison de Ray en ces termes : « Les seigneurs de Ray sont les plus anciens barons et chevaliers « bannerets de ce pays et comté de Bourgogne... Guy sire de Ray « vivoit en 1098; Guy II, en 1170... » Le même auteur parle du dernier des seigneurs de Ray comme il suit : « Au commencement « du 17e siècle, Claude-François baron de Ray, capitaine de che- « vaux aux guerres du Palatinat, épousa Béatrix de Grammont, « laquelle ayant demeuré longtemps sans avoir enfans, enfin elle « eut une fille : de quoi le père se réjouissant par excès, il se « rompit une coste contre le coin d'une table, et en mourut. « Sa veuve, après avoir élevé sa fille peu de temps, se fit Annon- « ciade. »

Un des sires de Ray fut, au 13e siècle, duc d'Athènes et de Thèbes. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 421.) Un autre, Antoine de Ray, prit part à l'expédition qui eut lieu en 1479 pour défendre l'île de Rhodes, menacée par Mahomet II. Cette maison a donné huit chevaliers à la confrérie de Saint-Georges, de l'an 1400 à l'an 1544.

On vient de voir comment la lignée des illustres sires de Ray finit au commencement du 17e siècle. A la même époque Rose de Ray, fille de Claude-François cité plus haut, épousa Alexandre de Marmier en janvier 1609. Est-ce à ce mariage qu'il convient de faire remonter la transmission de la seigneurie de Ray à la maison de Marmier? On peut le croire. Quoi qu'il en soit, cette terre est restée jusqu'à la Révolution aux mains de MM. de Marmier, qui possèdent encore à Ray un très-beau château construit à la moderne.

Un bailliage existait dans la seigneurie de Ray, où la justice était administrée par un juge ordinaire. On appelait des sentences

Digitized by Google

du juge au bailli, et des sentences du bailli aux siéges royaux de Gray (1).

Il y avait à Ray un chapitre dont la fondation, due à Gauthier, seigneur du lieu, remontait à 1341, et qui se composait d'un doyen et de cinq chanoines, tous à la nomination du seigneur. Un des chanoines faisait les fonctions de curé, et en avait le titre (2).

Ray eut une église dès le 11e siècle. Elle fut reconstruite en 1585, et unie au chapitre dans le siècle suivant. Les sculptures du maître-autel, du chœur et des stalles passent pour être d'une belle exécution. Deux caveaux pratiqués sous le pavé recevaient l'un les dépouilles mortelles des seigneurs de Ray, l'autre celles des membres du chapitre. C'est aujourd'hui une église succursale. (Déc. du 30 sept. 1807.) Une litre l'environne extérieurement (3). — Patron, S. Pancras.

Sous la Constitution de l'an III, Ray fut un moment chef-lieu de canton. Sa circonscriptien embrassait les communes de Brotte, Fédry, Ferrières, Grandecourt, Membrey, Pontrebeau, Recologne, Theuley, Tincey, Vaîte, Vanne. Ces communes sont aujourd'hui comprises dans la circonscription cantonale de Dampierre.

Foires les jeudis qui précèdent les 25 mars, 12 mai, 15 août et 15 novembre. (Ord. royale du 10 mai 1839.)

Gravière tout près du village.

V. dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône* les articles Othon de Ray, Marmier (Pierre-Gabriel duc de), et Marjolin (Jean-Nicolas), l'un des chirurgiens les plus distingués de notre époque, né à Ray en 1780.

RAZE (4), chef-lieu de perception, canton de Scey-sur-Saône.

Dépendances. Les Granges de Vallerois, qui appartenaient anciennement à l'abbaye de la Charité.

☞ 49 mén. en 1614, — 149 en 1829, — 150 en 1864. = ✉ Traves.

Notes historiques. Au 12e siècle existait une maison qui portait le nom de Raze : en 1150 vivait *Wido de Raisis.* Mais cette famille dura peu passé cette époque; au commencement du 13e siècle, Marguerite, fille d'Humbert sire de Raze et probablement son unique enfant, épousait Guy de Vy, et lui apportait la terre de Raze, c'est-à-dire ce qui n'appartenait point au commandeur de

(1-2) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

(3) On a conservé cette ancienne marque de l'époque féodale.

(4) En basse latinité on appelait *raza* un conduit d'eau, un ruisseau, et le vieux français avait adopté cette expression; une *raze* était un canal, un fossé. Le nom du village de Raze peut venir de son voisinage du ruisseau qui découle de la fontaine Saint-Christophe.

Digitized by Google

Sales et aux religieux de la Charité, co-seigneurs du lieu. Dès lors les seigneurs de Vy demeurèrent, pendant près de deux cents ans, possesseurs d'une partie de la terre. Au 17e et au 18e siècle, elle passa de mains en mains avant que d'arriver à Claude-François Roux de Raze, lieutenant général au bailliage-présidial de Vesoul, qui tint ce fief en dernier lieu. Le seigneur laïque avait seul la haute justice; au commandeur de Sales et aux religieux de la Charité compétait seulement la moyenne et basse justice sur quelques maisons et quelques pièces de terre.

Le village de Raze était situé autrefois près de la fontaine Saint-Christophe, à un kilomètre S.-E. de l'agglomération actuelle. Là se trouvent deux petits cantons de champs contigus, appelés l'un *la Vieille-Eglise*, l'autre *la Cure*. A quelle époque et dans quelles circonstances Raze a-t-il changé de place? La tradition locale est muette sur ces deux points. Il y a lieu de croire que ce fut dans un temps déjà bien éloigné; car le village d'aujourd'hui, avant d'avoir l'église construite en 1771, en avait lui-même une plus ancienne, qui a été convertie en habitation particulière, mais qui, par ses fenêtres et la croix de pierre restée au faîte, rappelle encore sa première destination.

La commune a fait construire en 1863 deux très-abondantes fontaines qui font honneur à l'administration municipale.

Le sol de cette commune recèle partout du minerai de fer dont l'extraction et le lavage occupent beaucoup d'ouvriers. Ce minerai est transporté aux fourneaux de Baignes, Scey-sur-Saône, Varigney, Fallon, etc.

La *Gal. biog. de la Haute-Saône* contient des notices sur Pierre-Joseph Bressand, député sous la Restauration, né à Raze en 1755, et sur Claude-François Roux de Raze, dernier seigneur du village.

Recologne. V. *Ronchamp*.

RECOLOGNE- (1) LEZ-FONDREMAND, canton de Rioz, perception de Tresilley.

☞ 35 mén. en 1614, — 64 en 1829, — 56 en 1864. = ✉ Rioz.

(1) On propose pour le nom de *Recologne* trois étymologies. D'après la première, ce nom serait une contraction des mots latins *Romana Colonia*, colonie romaine, ce qui assignerait au village une grande antiquité. — On le fait aussi venir du verbe *recolere, recolo*, qui signifie *cultiver de nouveau*. Cela impliquerait l'idée que, dans les temps anciens, quelque calamité locale aurait dépeuplé et laissé sans culture le territoire sur lequel de nouveaux colons se seraient établis et auraient bâti peu à peu Recologne. — Troisième étymologie, tirée du celtique : *Reh*, roc, rocher, *cors*, habitation, *nes*, près. Telle est en effet la position topographique du village de Recologne-lez-Fondremand.

Digitized by Google

Un seigneur Renaud, *miles de Recolognes*, est cité dans un titre de 1212. La seigneurie de Recologne appartenait, au commencement du 17e siècle, à la famille de Chavirey, dont l'un des membres, Frédéric de Chavirey, fut reçu chevalier de Saint-Georges en 1651, et mourut seigneur de Recologne, en 1683. Dans le siècle suivant, cette seigneurie dépendait de la terre de Fondremand. Elle fut tenue en dernier lieu par les Tartey, qui étaient aussi seigneurs de Villers-Bouton. = L'église de Recologne paraît dater de la première moitié du 16e siècle. Elle fut reconstruite partiellement en 1752, et devint alors paroissiale. Le décret du 30 sept. 1807 l'a maintenue succursale. — Patron, S. Laurent. — On y voit des pierres tumulaires qui portent les dates 1561, 1571, 1577, 1605. — La cloche fut bénite en 1715, ainsi que l'atteste son inscription. = Carrières de bonne pierre de taille et de dalles dites *laves*, ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Arbre remarquable près du chemin qui conduit de Recologne à ces carrières. — Signal à la lisière orientale du bois de la Communaille (403m de hauteur absolue). — Autre beau point de vue à l'extrémité S. du territoire, près de Villers-Bouton (414m).

RECOLOGNE-LEZ-RAY, canton de Dampierre, perception de Membrey.

☞ 17 mén. en 1614, — 35 en 1829, — 28 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Antiquités au pied d'un coteau planté de vigne qui s'abaisse vers la Saône. Au sud de Recologne, un bac est établi sur cette rivière, pour les communications avec Seveux, Vellexon, etc. = Recologne a une petite église qui date du 17e siècle. Elle dépend aujourd'hui de la paroisse de Ray, dont elle est chapelle de tolérance. = Gîtes de minerai de fer pisiforme.

REGARDOTS (Les). V. *Noroy-le-Bourg*.

REIGNE (La), grand ruisseau.

Elle est formée par une source très-remarquable, appelée *Fontaine de Saint-Desle*, qui existe sur le territoire de Lure, et par les eaux du petit lac qu'on voit dans cette ville. Elle se perd dans l'Ognon après avoir alimenté les usines du Magny-Vernois. — Truite et ombre.

REINE (SAINTE-), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Beaujeu.

Dépendances. Quatre hameaux, savoir : les BOULETS, les GERVAIS, la MARICHAUDE, les SAUVAGES.

Digitized by Google

☞ ... mén. en 1614, — 49 en 1829, — 49 en 1864. = ✉ Fresne-Saint-Mamès.

Ces hameaux dépendaient avant la Révolution, ainsi que Sainte-Reine, de la terre d'Igny, et étaient possédés par les mêmes seigneurs. La commune actuelle ne date que de l'an VIII, époque où furent délimitées la plupart des nouvelles circonscriptions communales. Son dernier seigneur fut Claude-Antoine-Louis marquis de Champagne. (V. IGNY.) = Gites non exploités de minerai de fer pisiforme. = Tracé de la voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay et Seveux. C'est aujourd'hui le chemin de grande communication nº 5, qui sépare le territoire de Sainte-Reine de celui de la Chapelle-Saint-Quillain.

REINE (Chapelle Sainte-). V. *Vellexon*.

REMAUCOURT. V. *Port-sur-Saône*.

REMI-ROCHE (La). V. *Beulotte*.

REMONDANS. V. *Beveuge*.

REMY (SAINT-), canton d'Amance, perception de Senoncourt.

Dépendances. Les fermes de SAINT-BERTHAIRE ; — celle des DANNES ; — la ferme SAINT-MARTIN.

☞ 24 mén. en 1614, — 97 en 1829, — 115 en 1864. = ✉ Amance.

Notes historiques. Saint-Remy, ancienne baronnie, eut, jusqu'à la fin du 14e siècle, des seigneurs de son nom : en 1268 vivait « don signor de Saint-Remi ; » en 1275, « Girardet de Saint-Remei. » Jacques de Saint-Remy, seigneur de Baudoncourt au 14e siècle, se fit une triste renommée comme chef de Routiers. (D. Plancher.) La terre de Saint-Remy passa, par des alliances, aux maisons de Rupt, de Luz et de Vaudrey. Nicole de Luz, dame de Saint-Remy, fut maîtresse de Henri II, roi de France, et lui donna un fils (1). De celui-ci descendait la comtesse de la Motte (Jeanne de Luz de Saint-Remy), si honteusement célèbre par l'affaire du collier (2).

(1) Claude La Baulme, archevêque de Besançon, s'était épris des charmes de Nicole, et il s'en fallut peu qu'il ne renonçât à sa dignité pour épouser cette femme, que ses intrigues et sa beauté rendaient également dangereuse. Quelques-unes de ses lettres se trouvent dans la collection des *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle.* (Duvernoy.) Il est juste d'ajouter ici que Claude de La Baulme, quoique désigné pour le siége archiépiscopal, n'était point encore dans les ordres quand il se laissa fasciner par la belle Nicole de Luz.

(2) Connaissant la ridicule passion du cardinal de Rohan pour la reine Marie-Antoinette, la comtesse de la Motte suggéra au prélat l'idée d'acheter pour la princesse un magnifique collier de diamants du prix de 1,600,000 fr., et se fit livrer le bijou en faisant croire au cardinal qu'elle lui procurerait une entrevue avec la reine (1785). Convaincue d'imposture et d'escroquerie, elle fut condam-

Digitized by Google

Au sommet de la colline qui domine le village, et qui a 324m de hauteur absolue, s'élevait, dans une des positions les plus belles et les plus avantageuses, la forteresse féodale des barons de Saint-Remy, qui fut assiégée, prise et reprise plusieurs fois dans les guerres de la fin du moyen âge. Sur ces ruines fut édifié dans le 18e siècle, par l'opulente famille de Rosen, devenue propriétaire de la terre de Saint-Remy, le magnifique château qui existe aujourd'hui, et où Sophie de Rosen, mariée au prince Victor de Broglie, maréchal-de-camp, fut arrêtée en 1794 avec son mari, qui fut traduit peu de jours après devant le tribunal révolutionnaire et conduit à l'échafaud. — Ce château, vendu par M. d'Argenson, second mari de Sophie de Rosen, fut acquis en 1822 par la corporation religieuse des Marianistes, qui y établit, dès l'année suivante, un pensionnat secondaire. Cet établissement a été remplacé, dans ces dernières années, par la ferme-école du département, à laquelle son habile directeur, M. Guillegoz, a joint comme annexe indispensable une école industrielle, où les élèves apprennent le charronnage, la menuiserie, la ferronnerie agricole, etc.

Il y avait à Saint-Remy, comme à Amance et dans la plupart de nos grandes terres, deux degrés de juridiction, châtellenie et bailliage. Les appels des sentences du juge-châtelain étaient portés devant le bailli, et l'on appelait de celles de ce dernier au bailliage royal de Vesoul.

Les fermes de Saint-Berthaire sont devenues célèbres par la légende des deux martyrs Berthaire et Attale, mis à mort en cet endroit. Une chapelle y fut bâtie en leur honneur au temps de Pépin-le-Bref (751-758). On la connaissait sous le nom d'*Ermitage de Saint-Berthaire*, et les fidèles s'y rendaient en pèlerinage. Au 17e siècle elle était encore fréquemment visitée.

Jusqu'au 18e siècle, Saint-Remy était une annexe de la paroisse d'Anchenoncourt. Il en fut démembré en 1725, année où fut achevée l'église actuelle et où l'annexe commença d'être elle-même chef-lieu de paroisse, sous le patronage de l'abbé de Clairefontaine. Dans la nouvelle organisation paroissiale, l'église de Saint-Remy n'a été d'abord qu'une chapelle d'Anchenoncourt; mais une ord. du 13 février 1839 l'a érigée en succursale. — Patron, S. Remi.

Foires à Saint-Remy les 27 février, 24 avril, 11 juin, 24 juillet, 29 septembre, 6 novembre. (Déc. du 10 mars 1807.)

Terrain keupérien avec indice de gîte houiller. — Belles carrières

née à faire amende honorable la corde au cou, et à être fouettée et marquée. Elle était enfermée à la Salpétrière; mais elle trouva moyen de s'évader et de gagner l'Angleterre, où elle fit imprimer un libelle contre la reine. Elle y mourut en 1791. Cette femme se rattachait à la famille royale des Valois, et recevait à ce titre une pension de la cour. (Bouillet, *Dict. d'Hist. et de Géogr.*)

Digitized by Google

ouvertes sur une dolomie subordonnée à ce terrain. — Grès du premier étage du terrain liassique, avec banc subordonné de minerai de fer hydroxydé oolithique en plaquettes géodiques, près des fermes de Saint-Berthaire, lequel banc n'a pas été exploité.

RENAUCOURT, canton de Dampierre, perception de Lavoncourt.

Dépendance. Un haut-fourneau situé à 100m E. du village.

☞ 47 mén. en 1614, — 88 en 1829, — 88 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Le fourneau de Renaucourt fut bâti en 1775, aux frais du marquis de Villers-Vaudey, alors possesseur de la terre de Renaucourt. Ce vaste établissement comprend aujourd'hui, outre ses halles à charbon et ses ateliers de moulage, une maison de maître, plusieurs bâtiments servant au logement des ouvriers, et une maison de ferme avec dépendances. Le fourneau marche alternativement à la vapeur et au moyen des eaux de la Gourgeonne. Deux patouillets à roue font partie de la même exploitation; ils sont mus par les eaux de l'étang situé à l'ouest de Renaucourt. — Un troisième lavoir à mine fonctionne à la source de la Fontaine-aux-Fées; celui-ci appartient à l'usine de Farincourt.

Il existe à Renaucourt une maison qui fait le commerce des vins en gros, et deux fabriques de machines à battre. Ajoutons à cela l'extraction du minerai qui se trouve encore en abondance dans les bois de la commune, et nous aurons une idée du grand nombre de colliers que le commerce et l'industrie occupent à Renaucourt : transport des minerais bruts aux patouillets, des minerais lavés aux fourneaux, des charbons que consomment ces usines, puis des gueuses aux gares; transport des liquides que reçoit et expédie la maison de commerce en vins; transport des différentes pièces de machines à battre fabriquées à Renaucourt.

Notes historiques. Renaucourt, appelé *Rainaldi Curtis* dans la Chronique de Bèze, est mentionné sous ce nom dans une charte de 1060. On croit que le village était primitivement bâti sur la colline qui le touche à l'ouest. Ainsi placé, il manquait d'eau, ce qui aurait déterminé les habitants à se rapprocher de la Gourgeonne et des deux fontaines que la commune possède.

Renaucourt n'avait point d'église avant le 18e siècle, et dépendait de la paroisse de Lavoncourt. En 1717, une pieuse fille, Anne Pelletier, fit construire à ses frais une chapelle sous le titre de Ste. Anne, et y fonda deux messes basses à célébrer chaque semaine par le curé de Lavoncourt. Cette chapelle, successivement agrandie, se trouvait plus que doublée en 1820, et érigée en chapelle vicariale par ord. royale du 4 mai 1825. Elle a été remplacée

Digitized by Google

en 1855 par une charmante église gothique qui fait honneur à l'architecte, M. Camille Maillot. Le nouvel édifice, créé succursale par décret du 7 novembre 1857, a été consacré le 22 septembre 1859. Son maître-autel est tout en pierre sculptée, ainsi que les autels des chapelles, la chaire, la tribune. Les verrières du chœur (la Vierge, et S. Valentin, patron de la paroisse) sont fort belles. Deux tableaux seulement ornent les chapelles latérales; ils sont modernes. L'un, la *Sainte-Vierge aux Anges*, d'après Ingres, a du mérite.

L'emplacement sur lequel sont construites l'église et la maison commune s'appelle Damedey *(Domus Dei)*. Sur la partie E. de ce monticule aurait existé, il y a plus de huit cents ans, un couvent de femmes. Ce qui confirmerait la tradition locale, c'est qu'en creusant, en 1831, les fondations de la maison commune, on ne trouva qu'un sol remué, et qu'il fallut descendre à la profondeur de 4m pour rencontrer le terrain solide.

Au centre du village, croix de pierre d'un beau travail, très-bien conservée (bien qu'elle date de 1620), et d'un seul morceau; elle a 5m11 de haut, piédestal compris.

Une fort belle croix en fonte bronzée (christ) a été donnée à la commune par M. de Tricornot, maître de forges à Farincourt. Elle est placée entre les chemins de Francourt et de Raucourt; sur le piédestal en pierre est gravée l'inscription suivante : *A l'intention de* M. César Dufournel *et de* Mme Caroline de Tricornot née Dufournel, *sa nièce, cette croix a été érigée le 7 juin* 1862.

La seigneurie de Renaucourt passa de la maison de Lislebonne à celle de Toulongeon, puis aux Dupuy de Mont-Saint-Léger, et ensuite au marquis de Villers-Vaudey, qui la vendit à N. Mongenet, son dernier possesseur (1).

Le choléra de 1854 enleva à Renaucourt, du 2 juillet au 9 août, trente-deux habitants, soit le dixième de la population.

Un tremblement de terre s'y fit sentir le 17 avril 1862, à huit heures et demie du matin. La source dite *des Combottes*, qui alimente les deux fontaines neuves de Renaucourt, donnait, depuis trois ans qu'elle était amenée au village, au moins soixante-dix litres à la minute, même par les plus fortes chaleurs. Depuis, en temps de sécheresse, l'eau de la source encaissée n'arrive plus aux fontaines, qui ont coûté 15,000 francs.

Dans l'espace de dix ans, du 21 juillet 1845 au 8 mars 1855, quatorze incendies s'étaient manifestés à Renaucourt, et y avaient détruit successivement plus de vingt bâtiments (maisons d'habitation ou dépendances de maisons). Tant de sinistres arrivés coup sur coup ne pouvaient être attribués qu'à la malveillance; aussi la

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

justice parvint-elle, mais seulement en 1854, à en découvrir les auteurs volontaires. L'un d'eux, condamné à mort le 20 août 1855, par la cour d'assises de la Haute-Saône, obtint une commutation en travaux forcés à perpétuité. L'incendiaire subit sa peine à Cayenne. Le père de celui-ci, traduit aussi devant la cour d'assises, le 21 août 1856, fut condamné également aux travaux perpétuels. Il est mort au bagne de Toulon.

A Renaucourt sont nés : l'abbé MARÉCHAL (Nicolas), littérateur, mort en 1805, et HUVELIN (Etienne-Xavier), auteur des *Souvenirs d'un garde-du-corps des rois Louis XVIII et Charles X*, mort en 1860. (V. leur notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 211 et 391.)

RENTE D'EN BAS. V. *Chargey-lez-Gray*.

RENTE DU BOIS. V. *Autrey-lez-Gray* et *Fahy-lez-Autrey*.

RENTE-ROUGE. V. *Chargey-lez-Gray*.

RÈPES (Les). V. *Vesoul*.

REPOSOU (Le). V. *Beulotte*.

RÉSIE (La). V. *Vereux*.

RÉSIE (La), grand ruisseau.

Sa source est à Sainte-Cécile, hameau de la commune de Valay. Fortifié presqu'à sa naissance par plusieurs faibles ruisseaux, il fait rouler le fourneau de cette commune, reçoit sur le territoire de Vadans les eaux qui proviennent de la fontaine de la Résie-Saint-Martin; passe ensuite à la Grande-Résie et près d'Aubigney; enfin se jette dans l'Ognon, après un cours de 12 à 13 kilomètres, au sud-ouest de Broye-lez-Pesmes. — Il fournit du brochet, de la carpe, etc., mais en petite quantité, à cause des dépôts de boues provenant du lavage du minerai de fer que produisent les communes arrosées par ce ruisseau.

RÉSIE (1) (LA GRANDE-), canton de Pesmes, perception de Valay.

Dépendances. Le hameau dit les BARAQUES; — un château au nord-ouest du village; — un moulin sur le ruisseau appelé *la Résie*.

(1) La Résie est mentionnée dans les vieux titres sous les noms gallo-patois de *Risiel* (1179), *Risier* (1188), et, dans un titre de 1383, sous le nom latinisé de *Risia*. Comme dans la basse latinité et dans le vieux langage on désignait un pâturage, une terre en friche, par les mots *riesa*, riez, ries, *Résie* a pu signifier, dans l'origine, un territoire sans culture. — La situation du village comporte cette autre étymologie, tirée du celtique : *Res*, habitation, *sier*, hauteur.

Digitized by Google

☞ 22 mén. en 1614, — 44 en 1829, — 53 en 1864. = ✉ Pesmes.

La Résie avait anciennement des seigneurs qui en portaient le nom : *domicellus Perrenetus de Resie defunctus* est cité dans un acte de l'an 1312. Un siècle plus tard, cette terre appartenait à la maison de Crecy, originaire du duché de Bourgogne et depuis quelque temps établie en Franche-Comté. Elle restait encore aux mêmes mains quand les possessions de Claude de Crecy, écuyer, seigneur du Tremblois et de la Grande-Résie, furent mises en décret le 13 janvier 1620, pour payer les dettes de son père et les siennes (1). C'est peut-être en ce temps-là que la famille angoumoise Desmiez d'Archiac, aussi établie dans notre province, acheta la seigneurie de la Grande-Résie, qu'elle tenait en 1789. = Cette commune est co-paroissienne de Vadans. = Gîtes de minerai de fer.

RÉSIE-SAINT-MARTIN (La), canton de Pesmes, perception de Valay.

Dépendances. Un lavoir à cheval et un lavoir à vapeur pour le minerai de fer, situés au nord du village.

☞ 27 mén. en 1614, — 56 en 1829, — 64 en 1864. = ✉ Pesmes.

Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrière ouverte sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique. — Fontaine qui est citée comme la meilleure des environs. = La seigneurie de la Résie-Saint-Martin était possédée au 17e et au 18e siècle par la famille Aubert, de Pesmes, qui paraît l'avoir tenue jusqu'à 1789. = Il y avait dans ce village une église fort ancienne, puisqu'elle fut donnée au chapitre métropolitain de Saint-Jean (Besançon) en 1140. Elle avait un curé dès cette époque. Plus tard elle eut pour annexe l'église de Chaumercenne. Au 17e siècle les rôles changèrent; Chaumercenne devint centre de paroisse, et la Résie ne fut plus que son annexe. Cet état de choses n'a point changé depuis le concordat de 1801 : l'église de la Résie, quoique réédifiée presque totalement en 1851, n'est toujours qu'une chapelle de tolérance dépendante de Chaumercenne. C'est un petit édifice remarquable. — Patron, S. Martin, ce qui semble lui assigner une ancienneté reculée. — On y remarque un beau chemin de croix peint sur toile.

REVEIGNEUX V. *Esmoulières* et *Haut du Them.*

REVERS DU FRAHIER (Les). V. *Lantenne.*

REVILLOUT. V. *Vaurillers.*

REVOTTE (La). V. *Corravillers.*

(1) Labbé de Billy, *Hist. de l'Univ.*, II, 217.

Digitized by Google

RHIEN (Le). V. *Ronchamp*.
RHÔNE. V. *Champlitte*.
RICHECOURT. V. *Aisey*.
RIDETS (Les). V. *Filain*.
RIGNORAIRE (La). V. *Faucogney*.

RIGNOVELLE, canton de Luxeuil, perception de Lantenot.

Dépendances. Le hameau dit MOULIN DES BREQUILLOTS; — la ferme des VARRETS.

☞ 10 mén. en 1614, — 42 en 1829, — 56 en 1864. = ✉ Lure.

Rignovelle dépendait de la terre de Faucogney, et formait, au 14e siècle, une de ces communautés qui commençaient à être quelque chose : en 1614, il comptait dix feux, comme on vient de le voir. En conséquence il devait fournir un arquebusier à la milice provinciale. Le recrutement d'alors était réglé d'après le nombre de ménages que comportaient les localités. (V. *Recès des Etats*.) = Cette commune n'a point d'église; elle est de la paroisse de Magnivray. = Carrière ouverte sur le grès bigarré. — Dépôts sablonneux.

RIGNY (1), canton d'Autrey, perception de Chargey.

Dépendances. La ferme SAINT-LAURENT, située près de la route impériale d'Avallon à Combeaufontaine; — la maison isolée dite les QUATRE-VENTS; — une maison de garde au bois de la Bouloye; — une maisonnette près des lavoirs à mine de la Bonne-Fontaine.

☞ 29 mén. en 1614, — 180 en 1829, — 204 en 1864. = ✉ Gray.

Gîtes en exploitation de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique.

Notes historiques. A 800m E. de Rigny et à 60m de la Saône, existent sous le sol maintenant cultivé des ruines qui occupent environ six hectares, et qui se révèlent, quand on creuse la terre, par quantité de débris antiques : ciment romain, tuileaux, fragments de mosaïques, pierres taillées, dalles de pavé, murs de fondation, etc. On donne à ce canton la dénomination de *Rignolot*. Les archéologues y découvriraient peut-être d'intéressants sujets d'étude et d'observations.

Rigny, en patois *Regney*, est appelé *Raigney*, *Roigne*, *Rigney* dans les vieux titres. Il avait, dès le 12e siècle, des seigneurs de son nom : *Guido de Rigney* vivait en 1188. Dans la *Généalogie des Familles nobles de Franche-Comté*, manuscrit déjà cité, on lit : « Rigney est un châ-« teau près de la ville de Gray, assis sur la rivière de la Saône,

(1) Etym. celtique : *Rhyn*, élévation, *ai*, rivière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 133.)

Digitized by Google

« lequel a donné le nom a une famille honorée de la sénéchaussée « héréditaire de la comté de Bourgogne. Foulques, seigneur de « Rigney, acheta la sénéchaussée du comté de Bourgogne l'an « 1284. Cette charge donnait la plus haute noblesse. Il y a plusieurs « sénéchaux du nom de Rigney qui se font suite. » L'*Alm. de la Franche-Comté* pour 1785 complète ce renseignement de la manière suivante : « Les seigneurs de Rigney ont possédé l'office de sénéchal héréditaire du comté de Bourgogne depuis Foulques jusqu'à Hugues II, père de Jeanne de Rigney, née en 1388, qui porta cette charge et les biens de sa maison dans celle des Vergy, par son mariage avec Antoine de Vergy, chevalier de la Toison et maréchal de France. » Nous ajouterons, d'après les notes de Ch. Duvernoy : la maison de Rigny, connue dès le 12e siècle, finit au commencement du 16e, à la mort d'Odot de Rigney, le dernier de sa race.

La terre de Rigny passa ensuite aux Andelot, aux Pontailler, puis à la maison de Montrichard. Son dernier seigneur fut N. de Pécauld, d'une famille alliée à celle de Montrichard.

Au 14e siècle, la seigneurie de Rigny avait une certaine importance, puisqu'il y fut établi alors une prévôté seigneuriale. Cela résulte d'un acte de 1356 cité par Ch. Longchamps *(Glanures)*, et dans lequel on lit : « Jacques de Brissey, chastelains de Reigney sur Saone de par le roi nostre seignour, et garde dou scel de la *prevoste doudit lieu* de par iceluy seignour, etc. »

Sous le régime féodal Rigny avait sa *maison forte*, comme le comportait tout naturellement la haute position de ses seigneurs les sénéchaux de Bourgogne, les Vergy, les Andelot, les Pontailler. Ce château dut être attaqué plus d'une fois, et pris, repris pendant les guerres des 15e et 16e siècles. Occupé en 1636 par les Français, il fut assiégé par les forces comtoises et obligé de capituler, puis livré au pillage et détruit de fond en comble (1). Le village fut aussi saccagé et brûlé, sans doute en punition de son attitude sympathique pour les Français.

On conserve aux archives de la commune des lettres-patentes accordant aux habitants et château de Rigny l'exemption de l'impôt sur le sel, des tailles et des subsides (impôts). La plus ancienne est de Charles VII, roi de France, et date de 1450. Cela prouverait qu'alors Rigny faisait partie du comté de Champagne, réuni à la couronne de France dès l'an 1328. La triple exemption dont il s'agit aurait été octroyée aux gens de Rigny, suivant la tradition locale, à cause des dommages qu'ils avaient éprouvés pendant les guerres, et en récompense de leur fidélité au roi. Les anciens du village disent

(1) *Hist. de Gray*, p. 171.

Digitized by Google

avoir encore vu au fronton du dernier château seigneurial : « Rigny, par sa fidélité, ne paye rien au roi. » Dans ce qui précède on voit pourquoi le château de Rigny fut traité, en 1636, avec tant de rancune et de rigueur par un général franc-comtois.

L'église de Rigny dépendait du diocèse de Langres avant la Révolution. Après avoir été reconstruite en 1721 ou 1727, elle a encore reçu des réparations importantes dans ces dernières années. On y remarque cinq tableaux de grande dimension, notamment *Jésus au jardin des Olives;* dans cette composition la tête du Rédempteur est regardée comme un chef-d'œuvre. Les autres tableaux sont une *Adoration des mages*, une *Descente de croix*, une *Annonciation* et une *Sainte-Vierge*. Cette église est succursale. (Déc. du 30 sept 1807.) — Fête patronale, S. Etienne (Translation des reliques).

Une très-curieuse sonnette, du poids de trois kilogrammes, se trouve dans l'église de Rigny. Deux anges y sont gravés en relief; ils sont placés de chaque côté d'une inscription que l'un d'eux semble montrer du doigt. L'inscription est ainsi conçue : LAUS DEO CANORA — 1227. « Je ne sache pas, dit Ch. Longchamps *(Inscr. des cloches)*, que l'on possède dans notre province, ni même en France, une cloche aussi ancienne que la sonnette de Rigny. »

Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes en exploitation de minerai de fer en grains.

RIOZ (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. ANTHON, village; — DOURNON, *id.;* — la BOUROTTE, ferme; — les MILLARDETS, *id.;* — RAPIGNEY, moulin; — NOIRE-FONT, ancien moulin.

☞ 42 mén. en 1614, — 233 en 1829, — 285 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Rioz possède une faïencerie qui est composée de trois fours, qui occupe quarante-cinq ouvriers, et dont la production annuelle, en faïence commune et en faïence fine, s'élève à plus de 50,000 fr. = Il se tient à Rioz douze foires annuelles qui tombent le dixième jour de chaque mois. (Déc. du 10 mars 1807.) = La source de Noire-Font peut être considérée comme une curiosité naturelle : c'est une espèce de puits qui s'ouvre en forme de spirale au pied d'un rocher, lequel ferme un vallon étroit, mais d'un aspect agréable. Ce

(1) Etym. celtique : *Rio,* ruisseau. Cette étymologie, que donne l'abbé Bullet, est rendue vraisemblable par les petits cours d'eau qui circulent dans la prairie de Rioz. Il faut ajouter que le mot *rio* s'est transmis jusqu'à nous comme synonyme de *ruisseau*.

Digitized by Google

puits, qui fournit un volume d'eau considérable, est la source principale de la petite rivière qu'on nomme la Buthière.

Notes historiques. L'ancienne terre de Rioz, après avoir été tenue par les maisons de Neufchâtel, de Rye et de Taxis (1), devint une dépendance de la baronnie de Fondremand. Elle se partageait entre le seigneur du lieu, l'abbaye de Saint-Paul de Besançon et l'abbaye de Bellevaux. La maison de Choye y eut aussi des droits de censive. Elle les céda en 1502 à l'abbaye de Saint-Paul, comme on le voit dans le nécrologe de cette maison : *Obiit Claudius Roussel dictus* de Choys, *miles, pro quo Anna ejus relicta et Gerardus eorum filius dederunt nobis census in villa de Riol* 1502 (2). Au 17e siècle, la baronnie de Fondremand et ses dépendances (Rioz, They, Breurey, etc.) étaient tenues par la maison de Rosières-Sorans. Elles eurent pour dernier seigneur Louis-Maximilien d'Iselin-Lasnans, marié à Athénaïs de Rosières-Sorans. (V. FONDREMAND.)

Dès le 12e siècle il y avait à Rioz une église paroissiale (3); le pape Innocent II en confirmait la possession, en 1135, à l'abbaye de Saint-Paul. L'église actuelle ne peut donc être qu'une reconstruction. De quelle époque date-t-elle? On l'ignore; mais son genre d'architecture ne semble guère indiquer que le 18e siècle ou la fin du 17e. C'est une cure de deuxième classe. (Déc. du 30 sept. 1807.) — Patron, S. Christophe. — Elle présente une litre extérieure.

A Rioz sont nés trois hommes qui figurent dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône* : Claude-Ignace DAMALIX, vétérinaire, mort en 1822; — le chanoine VOILARD, mort au 18e siècle; — le général Claude-Joseph PELEGIER, mort en 1855.

Canton de Rioz. Ce canton, situé à l'extrémité S. du département, est limité au sud-est par la rivière de l'Ognon, qui le sépare du département du Doubs; à l'ouest par les cantons de Marnay, Gy et Fresne-Saint-Mamès; au nord par le canton de Scey-sur-Saône; et au nord-est par celui de Montbozon. Il comprend 29 mairies, 9,344 habitants, et une superficie de 23,432 hectares (11,627 en terres labourables, 1,538 en prés, 362 en vignes, 7,196 en bois, 262 en jardins, etc.). Le sol y est sablonneux et très-fertile sur les bords de l'Ognon : on trouve beaucoup de prairies dans cette partie; mais il est rocailleux, léger et froid partout ailleurs. Cette dernière zone est bien boisée. Le canton produit principalement du froment, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du chanvre et du vin; on rencontre du minerai de fer dans plusieurs communes, notamment à Boulot. Ces productions, le bétail et les bois, font à peu près tout le com-

(1-2) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.
(3) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janv. 1855.

Digitized by Google

merce des habitants, sans parler toutefois des objets fabriqués aux usines à fer de Breurey-lez-Sorans et de Maizières, à la faïencerie de Rioz, aux fabriques de poterie de Boult et de Buthier, aux tuileries de Chaux et de Sorans. — A Perrouse, fabrique de pièces de fer pour la carrosserie. — Scierie à Chaux. — Brasserie à Voray. — Gîtes de minerai de fer pisiforme à Boulot, à Boult et à Pennesières. — Bonnes carrières à Aulx, Boult, Chambornay, Chaux, au Cordonnet, à Fondremand, aux Fontenis, à Hyet, Maizières, la Malachère, Montarlot, Neuvelle, Recologne, Villers-Bouton. — Dépôts sablonneux à Aulx, Bussières, Cromary, Voray. — Source ferrugineuse à Fondremand. — Vestiges de voies romaines à Fondremand, Maizières, Neuvelle, Perrouse, Quenoche, Tresilley, Voray. — Restes de châteaux féodaux à Maizières, Sorans, etc. = Le canton de Rioz est traversé par la route impériale de Besançon à Metz par Vesoul, et par le chemin de grande communication d'Oiselay à Montbozon. Ses cours d'eau principaux sont (avec l'Ognon) la Romaine, la Buthière et la Tounole.

RISQUETOUT (Moulin-). V. *Faymont.*

RIVIÈRE (La). V. *Polaincourt.*

ROCH (Saint-). V. *Beaujeu.*

ROCHAUX (Chez-). V. *la Rosière.*

ROCHE. V. *Bucey-lez-Gy.*

ROCHE (Moulin de la). V. *Anchenoncourt.*

ROCHE D'AMONT et ROCHE D'AVAL. V. *Haut du Them.*

ROCHEFORT. V. *Chaux-la-Lotière.*

ROCHE-MIGNEY (La). V. *Faucogney.*

ROCHE-SUR-LINOTTE, canton et perception de Montbozon.

Dépendances. SORANS-LES-CORDIERS, village; — BLANCHARD, hameau; — GRAND'SERVE, *id.*; — les AIGES, ferme; — la GRANGE-VERDEY, *id.*

☞ 53 mén. en 1614, — 56 en 1829, — 50 en 1864. = ✉ Montbozon.

Cette commune possède deux moulins à blé, deux battoirs publics et deux ribes, établis sur la Linotte; une tuilerie et briqueterie; un four à chaux hydraulique et à chaux grasse. — Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique. — Grotte dite *de l'Echo.*

Notes historiques. Le village de Roche est fort ancien; dès le commencement du 12e siècle des seigneurs en portaient le nom; on les voit figurer dans des actes de 1131, 1178, 1180, 1185, 1199, 1248, 1326. A cette dernière date est mentionné « messire Hugues de Roiches sus Lunate, chevaliers, » pour avoir donné à un autre sei-

Digitized by Google

gneur un sien homme taillable et exploitable. Il paraît qu'à l'extinction de leur race, la terre de Roche fut réunie à celle de Fallon : car Marguerite de Fallon, en se mariant, vers 1406, avec Guillaume de Grammont, lui apporta avec la terre de Fallon celle de Roche, qui appartenait encore aux Grammont dans le 17e siècle. (V. FALLON.)

Près de Roche, à l'entrée de la prairie qui est au sud du village, sont les ruines d'un vieux château dont les fossés sont entièrement comblés aujourd'hui. On trouve d'autres ruines au canton dit *le Genevrey*, territoire de Roche, et aux lieux dits *Rouge-Cou* et *la Presle*, territoire de Sorans. Celles de Rouge-Cou ont une assez grande étendue; elles ne sont qu'à la faible profondeur de 0m20, et l'on rencontre, en labourant le sol qui les recouvre, quantité de tuileaux, des fragments de marbre, de pierres polies, etc.; on y a même trouvé un morceau de métal de cloche pesant plus d'un kilogramme. A la Presle, en creusant un canal d'irrigation, on a également déterré des tuileaux et un carreau ayant 0m35 de côté.

Il y avait à Sorans, avant 1852, un ancien bâtiment présentant au-dessus d'une large fenêtre à meneaux ce pieux avertissement : HABE MORTEM PRÆ OCULIS — 1601. A l'entrée d'une tour ronde renfermant l'escalier en limaçon qui desservait les étages de cette maison, on lisait : SPES MEA DEUS — N. IOLYOT — 1616. La tour ronde a disparu; mais à l'angle S.-E. du vieux bâtiment reste debout une tour carrée au pied de laquelle est une chapelle portant le millésime 1622 et l'écusson de N. Iolyot. Le propriétaire actuel de l'édifice fait restaurer la vieille habitation de ses ancêtres, la chapelle et sa tour.

Le village de Sorans, le hameau de Blanchard et la ferme des Aiges sont anciens; ils sont marqués sur la carte de F. Lannoy (1579).

Roche avait, dès le 13e siècle, une église ainsi mentionnée dans un titre de 1255 : *Ecclesia de Roches juxtà Fontenoy*. Elle était déjà paroissiale alors, et avait pour patron, comme aujourd'hui, S. Martin, ce qui indique suffisamment que sa première fondation remontait au moins au 11e ou au 12e siècle. L'église actuelle date de 1741, et le clocher, conservé lors de la reconstruction de 1741, a été rebâti en 1829. On voit dans cette église des tombes de 1500, 1583, 1622, provenant de l'église précédente; on y remarque les boiseries du chœur et les sculptures qui encadrent l'image de S. Martin, patron de la paroisse.

ROCHE-SUR-VANON, canton de Dampierre, perception de Membrey.

Dépendances. RAUCOURT, hameau; — le moulin de THAREY; — un ancien moulin transformé en battoir à grains; — une maison de

Digitized by Google

maître dépendante de l'usine de Trécourt, qui est située sur Saint-Andoche.

☞ ... mén. en 1614, — 170 en 1829; — 175 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

La terre de Raucourt était mouvante de celle de Conflandey alors que cette dernière était tenue par une branche de la maison de Grammont. C'était au 16e siècle. (V. Bougey et Conflandey.) En ce temps-là fonctionnait à Raucourt une justice seigneuriale composée d'un bailli, d'un juge, d'un procureur d'office ayant un substitut, d'un greffier et de deux sergents. C'est ce qu'attestent de vieux parchemins conservés dans la commune et donnant un curieux texte de divers actes ou sentences émanés de la juridiction dont il s'agit. Ainsi devant elle étaient assignés pour le 21 février 1584 trente-huit manants et habitants de Raucourt, pour qu'ils eussent « a « advouer et recognostre judiciellement les droictures et autorité « seigneuriales tant sur leurs personnes que biens, et les rede- « vances esquelles ils sont tenus envers le seigneur. » L'acte reçu par le bailli Etienne Casel, docteur ès droits, constata les déclarations et soumissions suivantes, que nous dépouillons de l'orthographe de l'époque :

1° Tous les meix et héritages sis à Raucourt sont de condition serve et mainmortable; ils sont taillables haut et bas deux fois l'an : à la Saint-Michel et à la Julienne (le jeudi après le dimanche des Brandons).

2° Lesdits meix et héritages sont chargés, envers le seigneur, des lods et ventes, à la manière accoutumée.

3° Chaque habitant tenant feu, meix ou ménage, doit au seigneur deux corvées de faucille au moment de la moisson.

4° Les amendes pour tous délits et mésus qui se font tant sur les communaux qu'ailleurs, reviennent au seigneur.

5° Un four et un moulin appartenant au seigneur de Raucourt, il n'est loisible à aucun habitant du lieu d'aller moudre en autre moulin, ni cuire en autre four, sous peine de soixante sous d'amende.

6° Chaque habitant tenant feu, meix ou ménage, doit au seigneur, chaque année, une poule appelée la poule de carême entrant.

7° Il doit de plus, à la Saint-Martin d'hiver, un penal d'avoine, à raison de la vaine pâture dans le bois du Deffois.

8° Les habitants déclarent n'avoir droit de couper bois audit bois, à peine de l'amende arbitraire et de dommages-intérêts.

9° Ils ne peuvent s'assembler pour les affaires de la communauté sans la permission du seigneur ou de ses officiers de justice.

10° Ceux qui se marient hors ledit lieu sont tenus, le jour de leurs noces, de se représenter à Raucourt, en la maison du sei-

Digitized by Google

gneur, et de payer à lui-même ou à son receveur huit niquets, et de lui « bailler une pinte de vin, un pain blanc, et une piece de « chair, qui se doibvent distribuer aux enfans dudit Raulcourt. »

Il paraît que la convention du 21 février 1584 n'était pas toujours observée en ce qui concernait le droit de fournage : car le bailli Casel se vit obligé de menacer de l'amende arbitraire ceux qui éluderaient la clause; en même temps il arrêta pour le droit de fournage la taxe que voici : pour cinq miches, un tiers de miche; pour dix miches, deux tiers; pour quinze miches, une. Cette sentence est du 29 novembre 1589.

La terre de Raucourt était possédée à cette époque par les seigneurs de Grachaux, qui la tenaient encore en 1683. Elle passa ensuite à l'une des branches de la famille Poncelin, puis à MM. Fremy d'Argillières, qui furent ses derniers seigneurs. Le château des Grachaux subsiste en partie. Il était un des plus beaux manoirs féodaux de la contrée.

Roche et Raucourt dépendaient du diocèse de Langres avant la Révolution. Leur église était déjà paroissiale au 12e siècle. L'édifice actuel date seulement de 1765. C'est une des succursales maintenues dans le canton de Dampierre par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Didier.

Il existe dans la commune deux autres petites églises qui sont aujourd'hui des chapelles de tolérance : *Notre-Dame des Malades*, située au sud-est de Roche, près du chemin de grande communication n° 5; et la chapelle de Raucourt, dédiée à S. Roch. La première porte l'inscription qui suit : « Cette ancienne chapelle des malades a été réparée en 1729. » La chapelle de Raucourt est de 1550; elle faisait partie de la vieille résidence seigneuriale. Autrefois elle fut un but de pieux pèlerinages; en temps de peste ou d'épidémie, on y allait implorer la protection du bienheureux S. Roch, dont l'image est déposée dans cet édicule. La chapelle a été réparée en 1848 aux frais des habitants.

On y voit plusieurs tombes, notamment celle de Françoise de Beaujeu, femme de François de Grachaux, laquelle décéda le 3 mars 1614. La dalle était ornée de huit écussons qui ont été brisés à l'époque de la Révolution; quatre étaient à gauche, et quatre à droite. On lisait au-dessous ces noms, que nous reproduisons avec l'orthographe de la gravure : *Beavjev, Cey, Monsaint-Ligier, Epenoy, Lauecovrt, Remali, Verchamp, Gevigney*

Le chemin n° 5 suit généralement, comme on sait, l'ancien tracé de la voie romaine de Besançon à Langres par Seveux. Ce chemin traverse le territoire de Roche du S.-E. au N.-O.

La carrière appelée *la Roche* fournit une pierre blanche, légère, en blocs de 3, 4, 5, 6 mètres cubes, qui s'expédient pour Paris. —

Digitized by Google

La pierre des carrières de Raucourt est connue dans tout l'arrondissement de Gray. — Gîtes de minerai de fer pisiforme.

ROCHELLE (La), canton de Vitrey, perception de Cintrey.

Dépendance. Une maison isolée contre la route impériale n° 19, dite maison CARTERET.

☞ 27 mén. en 1614, — 42 en 1829, — 48 en 1864. = ✉ Cintrey.

Notes historiques. La Rochelle (1) a donné son nom à des gentilshommes qui paraissent dans les documents du moyen âge dès l'année 1250. A cette date, Ferry de la Rochelle fut nommé exécuteur testamentaire de Jacques d'Auxon, damoiseau; en 1255, Jacques de la Rochelle, seigneur de Vellefaux, chevalier, recevait l'hommage de Gerard de Molay, et en 1260 il faisait une donation à l'abbaye de Cherlieu. En 1335 vivait « Hugars de la Roichelle; » en 1395, « Girard de la Roichelle. » A diverses époques les sires de la Rochelle ont signalé leur nom dans les guerres de seigneur à seigneur. « Race d'humeur altière, dit Ch. Longchamps (*Glan.*, p. 140), ils traitaient tout démêlé d'intérêt en gens qui ne veulent relever que d'eux-mêmes : ils mettaient l'épée à la main. On les voyait tantôt soutenir un siége derrière les murailles de leur maison forte; tantôt, à la tête de leurs hommes, traverser les campagnes et se porter à de hardis coups de main. En 1348, notamment, le sire de la Rochelle déploya souvent sa bannière; mais il fut battu, malgré les secours et l'appui moral qu'il recevait alors du duc et comte de Bourgogne. Du Chesne y fait allusion dans le passage suivant : « Jean II de « Vergy, seneschal de Bourgogne, eut de grandes discordes et con- « troverses contre Jean seigneur de la Rochelle, chevalier, lequel « il fit prendre par Liebaut d'Ormes, escuyer, et ses adherans : « pour raison de quoy Eudes duc de Bourgogne saisit les terres de « Champlitte, Autrey et autres, appartenant à Jean de Vergy. « Mais, finalement, il y eut accord fait le 23e jour de juin de l'an « 1348, par lequel il fut convenu que les otages baillés de la part « du seigneur de la Rochelle seroient délivrés, et les pleges de la « rançon quittes; que la main du duc mise es terres de Jean de « Vergy seroit levée à son profit, et les fruits à lui rendus; que le « sire de la Rochelle advoueroit et reconnoîtroit le chasteau de la « Rochelle, la ville et les appartenances estre du fief de Jean de « Vergy, lequel y mettroit gouverneurs de sa part; et que, sur le « fait du renforcement dudit chasteau, seroit informé par le sei- « gneur de Mirebeau. »

Divers acensements conservés dans la commune prouvent que la

(1) Etym. celtique : *Rochell*, roc. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 140.) Le village est en effet bâti sur une roche sablonneuse.

Digitized by Google

terre de la Rochelle demeura dans les mains des Vergy ou de leurs successeurs au comté de Champlitte, qui furent les Clermont d'Amboise et les Toulongeon, jusqu'au moment où ceux-ci en firent la vente, par contrat du 17 juin 1702, à François Bavoux, seigneur de Larret, d'une famille originaire de Champlitte.

L'ancienne maison de la Rochelle prit fin au 16e siècle. Une autre a porté le même nom au siècle dernier, et a fourni trois chevaliers à l'ordre de Saint-Georges, de 1764 à 1789. Celle-ci, nous sommes porté à le croire, n'avait de la seigneurie que le titre, puisque cette seigneurie appartenait de fait, dès les premières années du 18e siècle, à la famille Bavoux, qui l'a conservée jusqu'à la Révolution.

On vient de voir que les premiers seigneurs de la Rochelle avaient le château-fort qui était de règle au moyen âge. En 1341, il fut conquis sur les confédérés qui avaient pris les armes contre le duc Eudes IV, et c'est vers cette époque qu'il faut faire remonter sa destruction. On lit en effet dans un dénombrement que Jean de Vergy donna en 1424 de la terre de la Rochelle, Cintrey, Molay et Lavigney : « Audit lieu de la Rochelle une place en désert où il y eut chastel « et bourg fermé, lequel chastel et bourg a été demoly et abattu « *par justice*, à la requeste et pourchaz de feu monsieur mon grand « père; — quatre-vingts journaux de terres en friche attenans. » L'acte de vente du 17 juin 1702, ci-dessus cité, mentionne la terre de la Rochelle en ces termes : « Consistant *en chasteau ruyné*, fief, « justice haute, moyenne et basse, plus la terre et seigneurie de « Charmes-Saint-Vaubert. » Mais le nouveau seigneur de ces terres ne tarda pas à relever, non une maison forte, mais un château seigneurial, comme on le voit par cet extrait d'une pièce judiciaire : « Compète et appartient audit Jean Bavoux, demandeur, *un château* « *situé au lieu de la Rochelle, où étoit anciennement une* MAISON FORTE, « *ledit château rétabli dès le mois de juillet* 1703, *entouré de fossés à* « *sec, avec des remparts*, etc. » C'est le château actuel; mais il a été restauré de nos jours par M. le comte Terrier de Santans, un des descendants, par sa mère, de Jean Bavoux. Les fossés de l'ancien château-fort existent encore autour des bâtiments, ainsi que la poterne qui faisait l'entrée du bourg, dont l'enceinte peut se reconnaître encore dans quelques vestiges de talus. Le château est agréablement situé en avant du village, sur le bord d'un escarpement *(rupella)* d'où l'on jouit d'un vaste horizon.

La Rochelle a une chapelle qui dépend de l'église de Molay. — Patron, S. Pierre.

Carrière ouverte sur le grès du terrain liassique.

ROCHÈRE (La). V. *Passavant* et *Haut du Them*.

ROCHERET (Le). V. *Saint-Bresson*.

Digitized by Google

ROCHES (Aux). V. *Amont* et *Saint-Bresson.*

ROCHOTTE (La). V. *Amont, Breurey-lez-Faverney, Voivre.*

ROGE (Ruisseau de), appelé aussi *Reverotte.*

Il prend sa source au territoire de Saint-Bresson, dans un étang actuellement dépeuplé et appelé l'étang du *Trait-Salomon.* Il arrose une partie de la commune de Fougerolles, passe à Fontaine-lez-Luxeuil, au fourneau du Beuchot, traverse la prairie de Francalmont, et tombe dans la Lantenne au-dessous de Briaucourt. — Brochet, perche, tanche, carpe, poissons blancs, en petite quantité, parce que les eaux de ce ruisseau deviennent très-basses dans les sécheresses.

ROGNON (Le), grand ruisseau.

Prenant sa source au territoire du Magny-Danigon, d'où son cours se dirige du nord-est au sud-ouest, le Rognon parcourt les territoires de Palante, Andornay, Lyoffans; reçoit sur cette dernière commune le ruisseau de Clairegoutte et celui nommé *le Faux*; se grossit encore, près de la Vergenne, du ruisseau de Faymont et des eaux de la fontaine Saint-Désiré; descend ensuite aux usines de Saint-Georges, qu'il fait mouvoir; enfin arrose le territoire d'Etroitefontaine, où il prend le nom de *Scey. (V. ce mot.)* — Le Rognon nourrit du brochet, de la perche, de l'anguille, de la carpe, de la lotte et une grande quantité de poissons blancs.

ROIS (Les). V. *Esboz.*

ROMAINE (La), rivière.

Elle prend sa source au village de Fondremand, canton de Rioz. On l'appelle *Romaine*, parce que, d'après une ancienne tradition, les Romains auraient eu à sa source un établissement, et que la fontaine abondante qui donne naissance à la rivière, aurait été consacrée. Sa direction est de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. Elle parcourt les territoires de Maizières, Grandvelle, Bourguignon, Lieffrans, Neuvelle-lez-La Charité, Pont de Planches, Vezet, Greucourt, Fresne-Saint-Mamès, Vellexon, et se réunit à la Saône au-dessous de ce dernier village. Sur le territoire de l'abbaye de la Charité, elle reçoit le ruisseau de Fretigney, et sur le territoire de Greucourt, le ruisseau dit *des Bâties*, et qui a sa source au moulin Girondeau, commune de Frasne-le-Château. Outre une dizaine de moulins à blé établis sur son cours, la Romaine fait rouler un martinet et deux feux de forge à Maizières, le fourneau du Pont de Planches, celui d'Etravaux avec un feu de forge, et le fourneau de Vellexon. — Elle fournit à peu près les mêmes poissons que la Saône, par laquelle elle est alevinée dans les crues d'eau. Cette

Digitized by Google

rivière déborde fréquemment, peut-être à cause de la trop grande hauteur des barrages établis pour le service des usines qu'elle fait mouvoir.

ROMAINE (La), forge. V. *Pont de Planches.*

ROMAND (Au). V. *Rosière.*

RONCES (Les). V. *Coisevaux.*

RONCHAMP, canton et perception de Champagney.

Dépendances. MOURIÈRE, village; — RECOLOGNE, *id.*, — le RHIEN, *id.*; — la SELLE, hameau; — la HOUILLÈRE.

☞ 27 mén. en 1614, — 260 en 1829, — 780 en 1864. = Bureau de poste (distribution).

La commune de Ronchamp possède, indépendamment de sa très-importante houillère *(V. plus bas)*, cinq tuileries, quatre fours à chaux, trois moulins à blé, une brasserie, un tissage mécanique, et quatre ateliers où se fabriquent un grand nombre d'articles en fer et en acier : scies, ressorts, grosse serrurerie, pièces pour tissages et filatures, réparation de ces pièces, etc. — Banc de nodules de fer hématite rouge dans le schiste houiller, à Mourière. — Carrière de moëllon ouverte sur le grès rouge. — Dépôt de sable et de gravier. = Foires à Ronchamp le premier jeudi des mois de février, mai, août et septembre. (Ord. royale du 16 janvier 1823.)

Houillère. L'exploitation du gisement houiller de Ronchamp a eu lieu sous le bois du Chevanel (territoire de Champagney) depuis 1763 jusqu'en 1836. Elle se fit d'abord par galeries débouchant au jour, puis par galeries et un puits jusqu'en 1842. Elle s'est faite uniquement par puits à partir de cette dernière époque.

Aujourd'hui les puits servant à l'exploitation sont au nombre de cinq, savoir :

	Profondeur.
Puits Saint-Charles.....	315m
— Saint-Joseph	445
— Sainte-Pauline.....	501
— N° 7	200
— Sainte-Barbe	310

En 1832, la mine de Ronchamp ne produisait que 175,000 qx. m. de houille; en 1864, on a extrait 1,800,268 qx. m. L'étendue superficielle de la concession des mines de Ronchamp et Champagney est de 2,650 hectares.

La concession des mines d'Eboulet, récemment réunie à l'ancienne, comprend 1,853 hectares. Il y existe un puits dit de Notre-

Digitized by Google

Dame, dont la profondeur est de 520m. En 1864, on a extrait par ce puits 250,130 qx. m. de houille.

Une troisième concession houillère, instituée en 1844, existe dans le bassin de Ronchamp, à Mourière. Elle s'étend sur 625 hectares. Le gisement houiller est exploité au moyen d'un puits profond de 98m, dit Puits de la Croix. On a extrait par ce puits, en 1864, 4,419 qx. m. de houille.

Le nombre des ouvriers employés est de 1,500 à Ronchamp, 320 à Eboulet, et 20 à Mourière.

Notes historiques. Le village de Ronchamp est mentionné dans des chartes de 1209, 1256, 1265, en termes qui lui assignent une origine beaucoup plus ancienne. Au 13e siècle, en effet, il avait déjà des seigneurs qui portaient son nom, et qui étaient de la première noblesse du pays, comme l'indiquent leurs alliances avec les maisons de Scey, de la Roche, etc. Ronchamp relevait alors, non de la terre abbatiale de Passavant, cependant toute voisine, mais de la terre de Faucogney.

Sur la pente méridionale du monticule au pied duquel le village est bâti, on voit les restes du vieux château des seigneurs, notamment un puits bien conservé, et deux caveaux dont l'un semble avoir été une prison. Quand vint, vers 1634, l'invasion des troupes dites *suédoises*, ce château était déjà en mauvais état, et Ronchamp fut ravagé, ainsi que les villages voisins. Peut-être convient-il de faire remonter à cette époque désastreuse la complète destruction de la forteresse féodale de Ronchamp.

On sait que le fameux Mandrin vint, en 1754, exercer ses pilleries jusqu'en Franche-Comté. Il est de tradition que sa bande se montra à Ronchamp, et qu'elle mit à contribution le bureau de douanes alors établi non loin de ce lieu, entre le finage de Champagney et celui du Magny-Danigon.

Pendant cinq siècles Ronchamp n'eut d'autre église paroissiale que la chapelle de Bourlémont, aujourd'hui appelée *Notre-Dame du Haut*. Cette chapelle étant d'un accès difficile et devenue d'ailleurs trop petite eu égard à l'accroissement de la population, on construisit une église à Ronchamp même. C'était en 1751. Cet édifice, reconnu à son tour trop exigu pour une paroisse de plus de 3,000 âmes, vient d'être remplacé (1864) par une belle et vaste église, pour la construction de laquelle il a été dépensé plus de 150,000 fr. La nouvelle église continue d'avoir pour fête patronale la Nativité de N.-D.

La chapelle de Bourlémont existait déjà au 13e siècle : en 1276, Pâris de Vesoul était transféré de la cure de Dampvalley *à celle de Ronchamp*. Aux fêtes de la Vierge, une foule de pèlerins s'y rendaient de tous les environs, et même de lieux éloignés, ce qui

Digitized by Google

motiva la création à Ronchamp de foires qui devinrent bientôt considérables; le comte de Bourgogne Otton IV prit sous sa protection spéciale ceux qui venaient à ces foires ou en revenaient. (Charte de 1271, arch. de Dijon.)

Notre-Dame du Haut est toujours un but de dévotieux pèlerinages. Vénérable monument du moyen âge, il a été restauré avec intelligence et luxe dans ces derniers temps, grâce aux soins pieux de l'abbé Claude-Joseph Vauchot, qui a consacré à cette œuvre religieuse les dernières années de sa vie, et a laissé un opuscule intitulé : *Le Pèlerinage de N.-D. du Haut.* (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 338.)

RONCHORÉ (Le). V. *Beulotte.*

RONDE-BESSE (La). V. *Belonchamp.*

RONDENOZ (La). V. *Amont.*

RONDEY (Les). V. *Fresse.*

RONDOZ (Les). V. *Esmoulières.*

RONFEIGNOT (Le). V. *Saint-Bresson.*

RONVAUX (Le). V. *Echenoz-le-Sec.*

ROQUETS (Les). V. *Saint-Gand.*

RÔSELIÈRES (Les). V. *Fondremand.*

ROSEY (1), canton de Scey-sur-Saône, perception de Mailley, résidence notariale.

☞ 72 mén. en 1614, — 190 en 1829, — 180 en 1864. = ⊠ Traves.

Gîtes en exploitation de minerai de fer pisiforme. On trouve aussi sur le territoire de Rosey du minerai de fer en roche; mais il n'est plus exploité. — Une nitrière était établie dans ce village avant la Révolution. — La population de Rosey s'est emparée, depuis plus de vingt ans, d'une branche d'industrie qui répand l'aisance dans la commune : hommes, femmes et enfants s'occupent presque tous, principalement en hiver, à cordonner de la paille pour chapeaux, sacs, paniers, etc. Les enfants sont habitués de bonne heure à ce travail, et il n'est pas rare d'en trouver de cinq à six ans déjà assez exercés pour gagner de 40 à 50 centimes par jour. On confectionne des chapeaux de paille dans beaucoup de maisons, et des cabas dans plusieurs fabriques où travaillent un certain nombre d'ouvriers. — Cette commune fait un commerce important du blé que son finage produit en abondance, et que des négociants conduisent d'ordinaire aux marchés de Besançon, où il est fort estimé. — Car-

(1) Etym. celtique : *Rhos*, campagne humide, *ed, es*, fertile. — Etym. latine : *Rousea*, lieu rempli de roseaux. (Ch. Longch., *Glan.*, pp. 144 et 198.) Au sud de Rosey et tout près du village existent deux assez vastes mares.

Digitized by Google

rières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme. = L'administration municipale a fait construire dans l'intérieur du village, en 1834, une fontaine et trois puits communaux d'une exécution remarquable.

Notes historiques. Une famille de gentilshommes avait anciennement le nom de Rosey : en 1160 vivait Théobald de Rosey; en 1236, Guillaume de Rosey, chevalier; en 1324, Hugues « de Roiches sus Lunate, » chevalier, fils de Villaume de Rosey. Cette maison paraît avoir existé jusqu'au 17e siècle : car l'auteur anonyme de la *Généalogie des Familles nobles de Franche-Comté,* qui écrivait entre l'année 1645 et l'année 1695, dit en mentionnant celle de Rosey : « Rosey *porte* de gueules à une étoile d'or de sept rayons. » Quoi qu'il en ait été, on voit que dans ce même 17e siècle la terre de Rosey fut possédée par Thomas Perrenot, comte de Cantecroix, fils puîné du chancelier de Grandvelle. (V. MAIZIÈRES.) Au commencement du 18e siècle, elle passa à la famille parlementaire Jaquot, qui possédait en même temps Andelarre et Andelarrot, et qui a conservé la seigneurie des trois villages jusqu'à la Révolution. (V. ANDELARRE.)

Le château seigneurial de Rosey est resté debout. A l'entrée se voit le millésime 1673, qui indique vraisemblablement l'année où il fut édifié.

En 1227 avait été fondé à Rosey un prieuré rural qui dépendait originairement de l'ordre de Cluny; il fut dans la suite uni à l'abbaye de Saint-Paul, puis démembré en partie au profit du Saint-Office. Après la mort du dernier inquisiteur provincial, en 1716, le roi donna à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon la portion démembrée du bénéfice de Rosey (1). L'hôpital continue d'en être propriétaire, y compris les bâtiments de l'ancien prieuré.

Les représentants du Saint-Office ont laissé une autre trace de leur séjour à Rosey : c'est la croix plantée devant la grande porte de l'église paroissiale. On lit sur ce monument : *Rever. P. Domnus Lambert* (ou *Dambert*), *doctor teologus* (sic) *parisiensis, in Burgundiæ comitatu prior de Rosey,* SANCTÆ FIDEI INQUISITOR (ici deux mots bouchardés), *in dominicæ passionis memoriam crucem hanc dedicavit anno Domini MDCXX.* Le comté de Bourgogne était alors sous la domination espagnole, durant laquelle l'inquisition se montra très-active; mais elle fut abolie après la conquête de 1674. Du reste, ce que fit l'inquisition espagnole dans la Franche-Comté, la Réforme protestante l'a fait dans le comté de Montbéliard, et l'a continué pendant plus de cent trente années encore après son introduction (2).

Il y eut à Rosey, jusqu'en 1789, une justice locale près de la-

(1) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785; — Notes man. de Ch. Duvernoy.
(2) *Ephémérides* de Ch. Duvernoy, 11 avril 1660.

Digitized by Google

quelle étaient établis trois procureurs-fiscaux : un pour le seigneur Jaquot d'Andelarre, un pour l'abbaye de Saint-Paul, et un pour le prieuré (1). Ce village avait ainsi trois décimateurs plus ou moins âpres et exigeants!

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, Rosey avait, dès le 11e siècle, une église-autel. Cet autel fut donné en 1084 à l'abbaye de Saint-Paul. En 1092 l'archevêque Hugues confirma cette donation à condition que Rosey serait desservi par un prêtre séculier. En 1108, le pape Pascal II confirma le tout. Rosey fut dès lors paroisse. Ce rang lui a été maintenu par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Barthélemy. — L'édifice actuel date de 1773.

ROSIÈRE (La) (2), canton de Faucogney, perception de la Longine.

Dépendances. 1° Quatre hameaux : la Bertincote, Chez-Martin, Esevaux, la Ravalle; — 2° nombre de fermes et maisons isolées, savoir : Bois-le-Barry, En Bethléem, En la Breuche, la Chapelle, Chez-Jean-Borrot (centre de la commune), Chez-Héry, Chez-Jacquéy, Chez-Rochaux, Chez-Cadin, Chez-le-Hulet, Chez-Camille, En Couchot, Devant-le-Bambois, Eseuillerin, En Grand-Fein, à l'Enclose, la Hutte, le Lonzou, au Mont de Fourche, au Pijoux, En la Praye, au Romané, etc.

☞ ... mén. en 1614, — 94 en 1829, — 113 en 1864. = ✉ Faucogney.

Le territoire qui forme maintenant la commune de la Rosière était en 1614, comme aujourd'hui, de la paroisse de Corravillers, et dépendait comme elle de la terre de Faucogney, dont elle partagea la bonne et la mauvaise fortune. (V. Faucogney.) Mais quand, après la Révolution, il fallut délimiter de nouvelles circonscriptions communales, la Rosière eut la sienne propre, comme l'exigeait l'étendue de son territoire, qui comprend près de neuf cents hectares. Elle se compose, non d'agglomérations importantes, mais de hameaux, de fermes et de maisons isolées. = On y exploite plusieurs tourbières qui fournissent du combustible pour le chauffage des habitants, mais en quantité à peine suffisante.

Rosière (La). V. *Beulotte.*

ROSIÈRE- (3) sur-Mance, canton et perception de Vitrey.

(1) *Alm.* de 1785.

(2) Etym. celtique : *Rhos*, campagne humide, *rhoser*, qui est dans une campagne humide. — Etym. latine : *Roseria*, lieu rempli de roseaux. (Ch. Longch., *Glan.*, pp. 144 et 198.)

(3) Voir les étymologies indiquées pour Rosey et la Rosière.

Digitized by Google

Dépendance. Les bâtiments que comporte la station de Vitrey sur le chemin de fer de Paris à Mulhouse.

☞ 57 mén. en 1614, — 140 en 1829, — 140 en 1864. = ✉ Vitrey.

Rosière dépendait en partie de la terre abbatiale de Cherlieu; un seigneur laïque possédait le surplus. Cet état de choses a duré jusqu'à la Révolution. = L'église de Rosière, maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807, était déjà paroissiale au 18e siècle. — Patron, S. Siméon-Stylite. — L'édifice actuel, qui date de 1773, a remplacé une église plus ancienne. = On exploite dans cette commune plusieurs amas de gypse dont les produits, après qu'ils ont été calcinés à un point convenable, sont principalement employés pour amender les prairies artificielles. — Carrière ouverte sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien.

ROTTEBOZ. V. *Ouge.*

ROUCHOTTE. V. *Fretigney, Héricourt, Thieffrans.*

ROUGEAU. V. *Saint-Gand.*

ROUGE-GRANGE (La). V. *Amont.*

ROUGEMONT. V. *Plancher-Bas* et *Moffans.*

ROUGEUX (En). V. *Beulotte* et *Voivre.*

ROUGE-VIE (La). V. *Frahier.*

ROUGES-VIES (Les). V. *Frahier.*

ROULIER (Maison du). V. *Cenans.*

ROUSSEY (Les). V. *Villers-le-Sec.*

ROVILLERS. V. *Saint-Bresson.*

ROYE (1), canton et perception de Lure.

Dépendances. Le hameau de la VERRERIE, ainsi nommé d'une verrerie qui y a roulé en verre à vitre, mais qu'on a démolie il y a environ trente ans; — un moulin établi sur une dérivation du Rahin.

☞ 52 mén. en 1614, — 145 en 1829, — 150 en 1864. = ✉ Lure.

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, Roye avait une église dès le 10e siècle. Elle fut donnée à l'abbaye de Lure par Lothaire, fils de Louis d'Outremer, en 970. (Cart. de Lure.) Cette église était paroissiale au 15e siècle, comme l'atteste un titre de 1462, dans lequel on lit : « la paroiche de Roye. » Celle d'aujourd'hui date de 1552 ; elle a été maintenue succursale en 1807, restaurée et agrandie en 1835. — Patron, S. Hippolyte. = Au territoire de Roye, dépôt de sable et de gravier.

(1) Etym. celtique : Roy, rivière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 144.)

Digitized by Google

RUA (La). V. *Saint-Bresson.*
RUBY (Moulin-). V. *Polaincourt.*
RUE (La). V. *Melisey.*
RUDES (Les). V. *Belonchamp.*

RUHANS, canton de Montbozon, perception d'Authoison.

Dépendances. MILAUDON, village; — le moulin MICHAUD, devenu un hameau; — le MOULIN-NEUF (ci-devant moulin de la Cude).

☞ 23 mén. en 1614, — 35 en 1829, — 40 en 1864. = ⊠ Rioz.

Notes historiques. Au nord-est de Ruhans, dans le bois des Chailles, vestiges d'une maison religieuse qui, d'après la tradition locale, aurait appartenu à l'ordre des Templiers. Là existent à fleur de terre des restes de murs qui avaient de 60 à 70^{m} de développement; on y a trouvé des débris de tuiles de différentes formes et dimensions, et plus ou moins épaisses, des fragments de briques, des rognons d'un ciment très-léger quoique très-dur, des pierres noircies par le feu, etc. Ces pierres noircies semblent indiquer que la vieille maison religieuse a été détruite par un incendie. A quelle époque? Rien là-dessus. Du reste il n'est nullement invraisemblable que les Templiers, qui eurent, dit-on, deux établissements dans le voisinage, l'un à Quenoche, l'autre à la Villedieu, en aient eu un troisième entre Ruhans et Villers-Pater.

A Milaudon, au pied de la forêt, était construite une antique chapelle dédiée à S. Isidore. Ce vieux monument avait survécu aux mauvais jours de la Révolution; mais le clocher s'écroula (il y a de cela une cinquantaine d'années), et les habitants démolirent le reste pour s'en partager les matériaux. A Aubertans, non loin de Milaudon, on a mieux fait : une chapelle gothique qui tombait de vétusté a été relevée en 1845 par la piété de la population.

Au 13^{e} siècle existait une famille de gentilshommes qui prenait le nom de Ruhans : en 1231, par exemple, vivait *Guido de Ruyant*; mais on ne la voit plus mentionnée ultérieurement, ce qui semble signifier qu'elle ne subsista pas longtemps après la date ci-dessus. La seigneurie de Ruhans fut par la suite incorporée, du moins pour partie, à la terre de Fondremand, alors que cette terre appartenait à la maison de Rye (16^{e} siècle), et avant qu'elle ne passât à la maison de Rosières-Sorans par la donation que lui en fit Léonard Chabot, comte de Charny, qui la tenait lui-même de sa femme Françoise de Rye (commencement du 17^{e} siècle). Une autre partie de la seigneurie de Ruhans (cinq maignies d'hommes) était tenue en 1585 par le sieur de Betoncourt, et en 1789 par M. de Saint-Germain, de Besançon. Quant à Milaudon, il dépendait aussi de la baronnie de Fondremand, excepté le moulin, qui, en 1631, rele-

Digitized by Google

vait pour moitié du seigneur, et pour l'autre moitié du commandeur de la Villedieu-en-Fontenette et de la Villedieu-lez-Quenoche, ainsi que tout cela résulte d'un dénombrement de 1585 qui repose aux archives communales de Ruhans.

L'église du lieu, bâtie de 1765 à 1770, ne fut d'abord qu'une chapelle vicariale de Quenoche; mais elle est devenue succursale après le Concordat. — Patron, S. Pierre.

Carrières ouvertes sur un calcaire appartenant au premier étage jurassique.

RUISSEAU DE LA GOUTTE. V. *Proiselière.*

RUISSEAU DES ECREVISSES. V. *Bouligney.*

RUPT (1), canton et perception de Scey-sur-Saône.

Dépendances. Le COUVENT, maison isolée; — le MOULIN DU BOIS, non habité et dépendant d'un moulin situé dans le village; — les BARAQUES DU GRAND-BOIS et les PEROUSES, maisons isolées.

☞ 104 mén. en 1614, — 148 en 1829, — 147 en 1864. = ✉ Scey-sur-Saône.

Cette commune produit des vins blancs estimés, qui s'exportent principalement pour les Vosges et l'Alsace. — Dépôt sablonneux. — Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Sources d'une disposition curieuse à la lisière N.-E. de la forêt dite *le Grand-Bois*. Là, sur une pente hérissée de ronces et d'épines, se trouve une sorte de château d'eau dont la nature a fait les frais. Il se présente à la vue en plusieurs gradins de blocs schisteux de couleur gris d'ardoise, à surface lisse, et criblés de suintements qui s'échappent par transsudation à travers les pores de ces rocs ou par les interstices de leurs différentes assises. Outre cette multitude de petits filets d'eau, qui restent la plupart inaperçus durant le cours de l'été, on compte sept autres sources non intermittentes, et collectivement nommées *les Sept-Fontaines*. Celles-ci sourdent dans le pourtour et notamment à la base du château d'eau, et se réunissent, par des sinuosités pittoresques, en une espèce de biez qui tombe dans le ruisseau appelé *le Ruz-de-Vau*, dès lors assez considérable pour mettre en mouvement plusieurs usines établies dans le vallon. La position des Sept-Fontaines de Rupt a paru si belle au bénédictin D. Berthod, qu'il s'est plu à la mentionner dans sa *Description de la Franche-Comté*.

Notes historiques. Rupt avait au moyen âge une importance considérable tant par l'ancienneté et l'illustration de la famille noble

(1) Etym. celtique : *Ru*, ruisseau, *pech*, *pes*, collines. — Etym. latine : *Rupes*, roche, rocher. (Bullet.)

Digitized by Google

qui en portait le nom que par l'étendue de la terre dont il était le chef-lieu. La maison de Rupt apparaît historiquement dès le commencement du 12e siècle : en 1132, dans une donation faite aux religieuses de Tart, deux des témoins sont *Hugo de Rupe* et *Wido filius ejus*. (D. PLANCHER, I, aux *Preuves*.) Henri de Rupt vivait en 1274; Jacques de Rupt en 1302. En 1340, Jean de Rupt était, avec quatre écuyers, au service du duc de Bourgogne Eudes IV. A la mort de ce sire Jean, qui ne laissa point de postérité, son héritage arriva d'abord à des collatéraux qui portèrent également le nom de Rupt, ensuite, par des alliances, à la maison Le Goux, puis à celle de Clermont d'Anjou; enfin aux Grimod d'Orsay, qui firent l'acquisition de la terre de Rupt en 1730. Alors elle comprenait encore Chantes, Ovanches, Vy-le-Ferroux, Cubry-lez-Soing, Vauconcourt, Nervezain, Oigney, Preigney, Vy-lez-Rupt, au bailliage de Vesoul, et Saint-Albin, Soing, Delain, Fleurey-lez-Lavoncourt et Fédry, au bailliage de Gray.

A Rupt était établie une juridiction seigneuriale composée d'un bailli, d'un juge, d'un procureur-fiscal qui était en même temps tabellion, d'un greffier et d'un sergent. Ce tribunal, outre qu'il exerçait la justice haute, basse et moyenne, faisait rentrer les taxes dues au seigneur de la terre ou aux possesseurs des arrière-fiefs. Voici, à ce sujet, quelle était la condition des redevanciers :

1° Chaque communauté devait au seigneur une taille annuelle de cinquante-trois livres six sous huit deniers, à répartir entre les habitants d'après un rôle soumis au seigneur ou à ses sous-seigneurs.

2° Chaque feu et ménage devait deux quartes de blé (mesure de Port-sur-Saône) ou quatre livres d'argent, à son choix.

3° Il devait en outre la poule appelée *poule de carnaval*.

4° Le seigneur avait le droit d'instituer un tabellion devant lequel devaient être passés tous contrats réels, et qui percevait le quinzième du prix des ventes, à titre de lods.

5° Les habitants ayant chevaux devaient faire chacun, *quand ils étaient commandés*, « quatre voitures pour les réparations du château, à prendre les matériaux dans le rayon d'une lieue. »

6° Les mêmes étaient tenus de conduire des forêts de Rupt au château deux voitures de bois « bonnes et raisonnables. »

7° Le seigneur avait le droit d'épave, et celui de faire échantillonner toutes mesures moyennant rétribution. Il y avait à Rupt deux foires par an et un marché chaque semaine : le seigneur percevait des droits sur le montant des ventes.

8° La dîme générale était de dix gerbes l'une pour le froment, le seigle, le méteil, l'orge, l'avoine et les autres grains.

9° Chaque laboureur devait quatre corvées de charrue; chaque

Digitized by Google

habitant, quatre corvées à la faucille et au rateau. Chaque maison fournissait un ouvrier pour faucher, faner et voiturer au château de Rupt les foins du Grand-Breuil et du Petit-Breuil. Mais on donnait aux ouvriers « vivres raisonnables. »

Sur le lieu appelé *les Côtes*, près de Rupt, on voyait autrefois des fourches patibulaires et la place où l'on brûlait les *sorciers*. « Les sorciers, dit à cette occasion Ch. Longchamps dans ses *Glanures*, page 145, furent très-nombreux pendant les cent soixante-dix ans que dura la domination espagnole dans notre pays. Sous Philippe II et sous l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie surtout, on allumait presque tous les jours le bûcher. Nous avions un inquisiteur provincial; nous commencions décidément à nous faire aux mœurs espagnoles..... A l'avénement du régime français, sorciers et bûchers disparurent. Pour supprimer le mal, Louis XIV n'hésita pas à en supprimer la cause : il abolit l'inquisition. »

Une vieille tour s'élève sur le plateau qui domine le village à l'ouest; c'était le donjon de la maison forte de Rupt, une des places féodales les plus solides de la contrée, et qui résista victorieusement à plus d'une attaque, notamment en 1475. Alors le sire de Craon prenait et ruinait tous les postes fortifiés de la rive droite de la Saône; mais le château de Rupt et ceux de Ray et de Fouvent, se trouvant sur un bon pied de défense, surent se défendre si bien qu'ils demeurèrent aux mains de leurs possesseurs comtois.

La tour qui reste debout a 33^{m} de haut sur 11^{m} de diamètre; ses murs ont 3^{m} d'épaisseur à la base, et 2^{m}30 au sommet; on arrive à la partie supérieure par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur et si étroit que deux hommes n'y passeraient pas de front. Elle était couronnée par une flèche de 30^{m} de hauteur. A son pied N. se trouvait adossé le formidable château à pont-levis, tourelles, etc. Le 30 août 1792, l'enceinte seigneuriale fut envahie dès le matin par une multitude forcenée venue principalement par le chemin de Fédry, et dans l'espace de quelques heures étaient dévorés par le feu le château, ses galeries riches d'objets antiques, les précieuses archives conservées dans le donjon, et la flèche de cette majestueuse tour. Ce qu'on appelait *le petit château* échappa seul aux flammes.

En 1820, le général comte d'Orsay a fait élever une belle maison de campagne sur une des terrasses de l'ancien château. Cette propriété appartient maintenant à M. Stanislas de Buyer.

L'église de Rupt, construite en 1750, a remplacé alors un édifice qui tombait de vétusté. Rupt dut avoir de bonne heure, en effet, son église; aussi était-elle déjà paroissiale au 12^{e} siècle (1). Elle est située devant le centre du village, sur un mamelon au plateau du-

(1) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

quel on arrive par un escalier de soixante marches. Une boiserie ornée de belles sculptures, surtout au chœur, tapisse tout l'intérieur, ainsi que celui des chapelles latérales. Avec cette boiserie font corps deux confessionnaux habilement disposés. Dans les panneaux de l'octogone du chœur sont encadrés cinq tableaux : la Nativité de la Vierge (fête patronale de Rupt), S. Charles-Borromée, S. Pierre, S. Sébastien, S. François-Xavier. On voit dans une des chapelles la *Vierge à l'Enfant*, peinture sur bois qui a été donnée à l'église par le général comte d'Orsay. Il faut remarquer aussi dans l'église de Rupt : le bénitier aux armes de Jean de Rupt (1) (d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept croisettes fleuronnées, quatre en chef et trois en pointe), et le tabernacle assis sur un autel de marbre et surmonté d'une élégante niche où se place l'ostensoir. Les beaux vitraux peints qui ont été placés aux trois fenêtres du chœur sont dus à la générosité de Mme de Buyer.

Une tombe armoriée se trouve au pied de l'autel, dont les gradins recouvrent une partie de la dalle, de manière à cacher la moitié de l'épitaphe et de la gravure. Ce qui en est visible représente un chevalier armé de toutes pièces. A côté de ce personnage gisait probablement sa femme : l'épitaphe rappelle deux décès, arrivés l'un en 1518, l'autre en 1530.

A l'entrée de l'église on voit le mausolée du général comte d'Orsay, mort à Rupt le 26 décembre 1843. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 258.)

La cloche de la paroisse date de 1683. Elle fut nommée, comme le porte l'inscription, par Louis de Clermont, alors baron de Rupt, et par Louise-Françoise de Bauffremont, marquise de Meximieux et de Listenois. Le noble parrain et la noble marraine y firent graver ce vœu : VOX MEA CUNCTORUM SIT TERROR DÆMONIORUM.

Un couvent de Minimes avait été fondé à Rupt en 1619 par Hardouin de Clermont. Il était placé près de l'église, sur un terrain qui a conservé le nom de *Vieux-Couvent*. En 1721, Cécile-Elisabeth Heurault, fille et héritière d'Henri de Clermont, seigneur de Cheverny, baron de Rupt, fit construire au devant du village une maison plus spacieuse, assez vaste pour loger douze religieux, un frère servant et les domestiques; au nouveau couvent fut ajoutée une très-belle église, le tout doté suffisamment par Cécile Heurault. Ce monastère n'avait guère que soixante ans d'existence quand la Révolution éclata. Il fut vendu alors comme bien ecclésiastique, et l'acquéreur fit démolir l'église, ainsi que la majeure partie des bâti-

(1) Une curieuse légende s'est transmise dans le village et les environs sur Louisette et Jean de Rupt. Notre cadre ne nous permet pas de la rapporter ici.

Digitized by Google

ments, pour en vendre les matériaux. Il ne reste guère du couvent des Minimes que le logement qui était à l'usage des domestiques.

On a découvert au territoire de Rupt plusieurs canaux de briques qui s'enchâssent les uns dans les autres et qui servaient à conduire les eaux vers Ovanches. Il y avait dans le bois de la Revêche un de ces bassins que les Romains appelèrent d'abord *dividicula* et qu'ils nommèrent ensuite *castella* (châteaux d'eau). Le *dividiculum* de la Revêche était, c'est probable, alimenté par les Sept-Fontaines situées sur la pente qui est un peu plus au nord.

A Rupt naquit en 1733 un savant bénédictin, dom Anselme Berthod. (V. sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 35.)

Ruz des Gouttes (Le). V. *Plancher-Bas*.
Ruz de Merille (Le). V. *Montagne*.
Ruz de Vellemoz. V. *Grattery*.
Saint-Jean d'Arosey. V. *Purgerot*.
Saint-Joseph. V. *Vereux*.
Sales. V. *Chantes*.

Salon (Le), rivière.

Les premiers filets d'eau qui concourent à former cette rivière se voient dans les environs du Fay-Billot; mais ce n'est qu'à Saule, village de la Haute-Marne, que le Salon commence à être un peu considérable. Il coule du nord-ouest au sud-ouest; traverse Leffond, Montarlot, Champlitte; passe près de Champlitte-la-Ville, Margilley, Neuvelle-lez-Champlitte, Frânois; fait rouler le fourneau du Crochot, commune de Mont-le-Frânois; arrose les territoires d'Achey, Montot, Delain, Denèvre; se divise, au-dessus de Dampierre, en deux branches qui font une île de la partie de ce lieu appelée le bourg et se réunissent plus bas; enfin va tomber dans la Saône au-dessous d'Autet. Le fourneau de Dampierre est, comme celui du Crochot, établi sur le Salon. Cette rivière déborde souvent, parce que son encaissement a peu de hauteur. La carpe y abonde et y devient extrêmement grosse. Le Salon fournit aussi de la perche, du brochet, de l'anguille, du barbeau, etc.

Saône (La), rivière.

Elle prend sa source près de Vioménil, canton de Bains (Vosges); passe à Bonvillet, Darnay, Attigny, Monthureux, Châtillon, où elle reçoit les eaux de l'Apanse; entre dans la Haute-Saône près de Jonvelle; coule du nord-ouest au sud-est jusqu'à Chemilly, canton de Scey-sur-Saône, et du nord-est au sud-ouest jusqu'à sa sortie du département; arrose ensuite ceux de la Côte-d'Or, de Saône-et-

Digitized by Google

Loire, côtoie celui de l'Ain, et va se jeter dans le Rhône à l'extrémité occidentale de la ville de Lyon. — L'étendue qu'elle parcourt dans la Haute-Saône est de 15 myriamètres. Sa largeur moyenne est de 30m; sa profondeur moyenne, de 3m80; et sa pente moyenne, de 1m25 par kilomètre. Ses affluents les plus considérables sont : à droite, la Mance, l'Ougeotte, la Gourgeonne, le Vanon, le Salon, le ruisseau des Ecoulottes, la Sous-Froide et la Vingeanne; à gauche, le Côney, la Superbe, la Lantenne, le Durgeon, la Romaine, la Morthe et l'Ognon.

Elle a un encaissement glaiseux jusqu'à Ormoy; puis il est alternativement pierreux, vaseux et encombré, jusqu'à son confluent avec l'Ognon. Cette rivière commence à être flottable à bûches perdues entre Jonvelle et Châtillon; le flottage en trains commence au point où elle reçoit les eaux du Côney. La navigation à la remonte ne dépasse guère la limite de Gray. Le port de cette ville, dernier point d'arrivée pour les marchandises qui viennent du Midi, est aussi premier point de départ pour celles qui vont à la destination de Lyon, Beaucaire, etc. Les objets de transport consistent, pour les arrivages, en vins, esprits, eaux-de-vie, denrées coloniales, savons, teintures, sels, huiles, verrerie, etc., et pour les départs, en blés, avoines, grains de toute espèce, légumes secs, farines, fers, bois de marine, merrains, etc.

Cette rivière fertilise et embellit toutes les contrées qu'elle parcourt, sans jamais causer de grands ravages. A mesure qu'elle s'éloigne de sa source, sa pente diminue, ce qui en rend la navigation douce et facile. C'est la lenteur de son cours qui l'a fait appeler par les Celtes *Ar*, tardive, et, en deux syllabes, *Arar*, très-tardive, très-lente.

La Saône est poissonneuse. Ses eaux nourrissent la carpe, qui est son poisson le plus estimé (il s'y en trouve quelquefois de 10 à 20 kilogrammes); le brochet, l'anguille, la lotte, le barbeau, la brême, la tanche, un grand nombre de poissons blancs et de belles écrevisses. L'alose et la lamproie s'y rencontrent fréquemment au printemps.

On passe la Saône sur dix beaux ponts, à Corre, Cendrecourt, Port d'Ateley (Purgerot), Port-sur-Saône, Scey-sur-Saône, Chantes, Traves, Soing, Gray et Apremont. Le pont de Port-sur-Saône a treize arches; celui de Scey-sur-Saône onze; celui de Gray quatorze, dont quatre construites en 1742, sept en 1753, et trois en 1784.

Treize bacs ou batelets sont établis sur cette rivière et affermés au compte du Gouvernement. Ils sont situés à Miévillers (Cendrecourt), Baulay, Conflandey, Chemilly, Cubry-lez-Soing, Ray, Charentenay, Recologne, Savoyeux, Mercey, Quitteur, Prantigny et

Digitized by Google

Rigny. Il y a aussi sur la Saône plusieurs bacs particuliers : tels sont celui de Vellexon, qui sert au défruitement de la prairie de M. de Marmier; celui de Beaujeu, qui sert à l'exploitation du haut-fourneau, etc.

La Saône donne le mouvement à un grand nombre de moulins, forges et fourneaux. Quelques-unes de ces usines ont des digues qui traversent la rivière; le passage des bateaux et des radeaux se fait alors par le moyen d'une portière.

SAPHOZ. V. *Esmoulières.*

SAPONCOURT (1), canton d'Amance, perception de Senoncourt.

☞ 27 mén. en 1614, — 62 en 1829, — 88 en 1864. = ✉ Corre.

L'an 1152, Guy Ier de Jonvelle abandonnait aux religieux cisterciens de Cherlieu, « pour avoir part à leurs prières, » tous ses domaines de Cray, Marlay, Montigny et Saponcourt (2). Donc existait dès cette époque un village déjà nommé *Sapuncort* ou *Sapuncurt*. Mais il fut détruit pendant les guerres du 15e siècle, et ce fut seulement vers l'an 1541 que les moines de Cherlieu, voulant remettre en valeur des terres demeurées longtemps sans culture, installèrent sur place une colonie de cultivateurs picards. De ce temps-là datent les commencements du village actuel, qui fut ruiné de nouveau par les troupes allemandes conduites par le feld-général Gallass (1636). Cette double dévastation explique la présence des restes de constructions qu'on rencontre épars au nord et au sud de Saponcourt. = L'église du lieu, bâtie en 1636, devint paroissiale au 18e siècle. Dans la nouvelle organisation ecclésiastique, elle ne fut qu'une chapelle desservie par Polaincourt; mais, reconstruite en 1832, moins le clocher, elle a été érigée en succursale par décret du 28 déc. 1864. — Patronne, Ste. Suzanne. = Carrières de moëllon ouvertes sur le grès du terrain liassique. — Indices d'un gîte de houille subordonné au terrain keupérien. Un sondage de recherches a traversé des nodules et des veines de gypse qui se trouvent dans la marne à plus de 25m au-dessus du dépôt houiller (3).

SAPOTS (Les). V. *Château-Lambert.*

SAPOYE (Moulin de la). V. *Villers-sur-Saulnot.*

SAPOZ (Le). V. *Fresse.*

(1) Ce village, appelé ci-devant *les Loges*, conserve encore ce nom dans le patois du pays.

(2) *Hist. de Jonvelle*, p. 57.

(3) M. Thirria, *Stat. géol.*, p. 298.

Digitized by Google

SARAMBOZ. V. *Auxon*.
SARCENOT (Le). V. *Fougerolles*.
SAULCY (Le). V. *Montagne* et *Saint-Germain*.
SAULNAIRE (La). V. *Malbouhans*.

SAULNOT, canton d'Héricourt, perception de Champey.

Dépendances. MALVAL, village; — la GOUTTE-AU-LOUP, moulin; — une ferme au hameau d'ESSUAVRE, qui est situé dans le département du Doubs pour le surplus.

☞ 45 mén. en 1614, — 198 en 1829, — 171 en 1864. = ✉ Héricourt.

Cette commune possède en établissements industriels un tissage (momentanément en chômage) de cent métiers et une tuilerie assez importante. — Son sol est des mieux partagés en richesses minérales; on y trouve le porphyre de transition, le minerai de fer oxydé rouge, le grès vosgien, le grès bigarré, un gîte de houille et gypse, des sources d'eau salée, les marnes du deuxième et du troisième étage liassique, le calcaire du premier étage jurassique, et un sable d'excellente qualité, qui remplace très-bien le sable de rivière.

Notes historiques. Saulnot, anciennement *Salnat*, *Sânat*, en patois d'aujourd'hui *Sânot* (sel net), doit vraisemblablement sa fondation aux sources salées qu'il possède. Du moins il est prouvé par des titres de 1147 et de 1177 que ces sources étaient exploitées dès le 12e siècle : à la première de ces dates, le prieuré de Lanthenans avait une chaudière à la *saline* de Saulnot. Cet établissement, qui dépendait, ainsi que le village de Saulnot, de la seigneurie de Granges, devint la proie des flammes pendant les guerres de Charles-le-Téméraire, en 1474, et fut encore dévasté par les Guises lors de leurs incursions dans le pays (de 1587 à 1588). Néanmoins, en 1616, on y fabriquait 154 à 160 quartes (ancienne mesure) de sel par semaine, et le fermage de la saline produisait au domaine du seigneur de Granges 5,600 fr. par an. Mais vint la guerre de Trente-Ans, durant laquelle Saulnot et sa saline furent incendiés de nouveau. Remise en état, cette saline put toutefois continuer sa fabrication : en 1751, elle était amodiée au canon annuel de 15,500 livres tournois, et en 1787 au canon de 22,500 livres. Comprise en ces derniers temps dans la grande concession des salines de l'Est, elle est restée inactive pendant plusieurs années, et les concessionnaires ont fini par la remettre aux mains de l'Etat, qui en a fait aliéner, en 1826, les ustensiles et les bâtiments, et a fait clore hermétiquement les sources et les puits salés. Sur une pierre angulaire du bâtiment principal, presqu'au niveau du sol, on voit gravées ces initiales : C D W, suivies de deux armures de cerf couchées dans le même

Digitized by Google

rectangle. Ces armures représentant une des pièces de l'écu des ducs de Wurtemberg, comtes de Montbéliard, il est permis de supposer que les initiales étaient destinées à rappeler le duc Christophe, qui, vers 1550, aura vraisemblablement relevé la saline incendiée en 1474. Le bâtiment principal, acquis par la commune, vient d'être démoli, et remplacé par un vaste et bel édifice qui renferme la mairie et les écoles.

Dans les 12e, 13e et 14e siècles, existait une famille de gentilshommes qui portait le nom de Saulnot et qui tenait par ses alliances aux premières maisons du pays. Des membres de cette famille sont cités fréquemment dans de vieux titres. Leur race paraît s'être éteinte au commencement du 15e siècle.

Au centre du village s'élève une éminence rocheuse qu'on appelle *Châtelot*. Y eut-il là un château seigneurial? La tradition locale est muette à cet égard. Ce qu'on sait bien, c'est qu'en creusant en cet endroit les fondations d'une maison, on y a trouvé quantité d'ossements humains, des fers rouillés, des restes de murs, etc. Cela seul autorise à voir sur l'éminence dont il s'agit l'emplacement d'antiques constructions féodales, peut-être gallo-romaines.

On rencontre dans les bois de Saulnot et de Malval des vestiges de chemins pavés. Faut-il voir là des restes gallo-romains ou seulement des restes du moyen âge? Ces chemins ne furent établis, disent les uns, que par les princes de Montbéliard, pour faciliter l'exploitation de leurs forêts. M. le président Clerc croit y avoir retrouvé la voie de Mandeure à Luxeuil par Arcey, Saulnot, Malval, Moffans, Malbouhans, etc. « Nous avons, dit-il, tracé sur la carte une route récemment découverte par M. Vuilleret à travers des bois presqu'impraticables, dans la direction de Malval, Vacheresse, Saulnot et Arcey. Cette petite route transversale n'a que 3m33 de largeur. »

Il y avait à Saulnot une église fort ancienne, puisqu'elle était déjà paroissiale au 12e siècle (1). On l'a reconstruite en 1847, — pour la deuxième fois, c'est probable, — à l'exception du clocher. — Fête patronale, Déc. de S. Jean-Baptiste. — L'abbé de Luxeuil y avait droit de présentation avant 1789.

SAULOTTE (La). V. *Beulotte*.

SAULX (2), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, église curiale, etc.

Dépendances. La MECHÈRE, hameau; — la MONTOILLOTTE, *id.*; — le moulin AUVAY et le moulin GRATTOT, établis sur le Durgeon.

(1) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

(2) Etym. celtique : *Sav*, élévation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 147.)

Digitized by Google

☞ 79 mén. en 1614, — 286 en 1829, — 316 en 1864. = Bureau de poste (distribution).

Foires le mercredi des Cendres, le deuxième mercredi d'avril, le mardi après le 7 mai, le deuxième mercredi de juin, le lundi après le 7 juillet, le mardi après le 7 septembre. (Déc. des 10 mars 1807 et 1er juin 1850.) — Marché tous les vendredis.

Notes historiques. La fondation de Saulx doit remonter à une époque fort ancienne, puisqu'on voyait au portail de l'ancienne église le millésime 1101, et qu'on a exhumé d'un terrain contigu des tombeaux de pierre taillés en forme d'auge, ce qui indique évidemment un âge antérieur au 12e siècle de plusieurs centaines d'années.

Saulx était, au 13e siècle, le siége d'une prévôté domaniale : dans un titre de 1217 on lit : *in parochiatu et in* POTESTATE *de Sauz;* en tête d'un acte de 1220, un officier du nom de *Gillerbus* s'intitulait PREPOSITUS *de Saus*. Cette prévôté aura été supprimée, c'est probable, lorsque nos comtes diminuèrent le nombre de ces juridictions en agrandissant le ressort de celles qui furent conservées.

Une maison de Saulx subsistait encore au 15e et au 16e siècle ; Gaspard de Saulx fut admis dans la confrérie de Saint-Georges en 1498; Claude de Saulx, chevalier, vivait en 1559; mais elle n'avait plus en ce temps-là la seigneurie de Saulx, qui appartenait en 1444 à Jean de Vy, et en 1566 à Jean de Munans. Après avoir encore changé de mains au 17e siècle, cette seigneurie passa à la maison de Saint-Mauris, qui l'a possédée jusqu'à la Révolution. (V. CHATENOIS.) La famille Vuilleret, l'abbaye de Bithaine et le chapitre de Vesoul y avaient aussi des droits importants, en sorte que le surplus de la seigneurie n'était guère qu'honorifique.

On voit plus haut que l'église de Saulx fut bâtie au commencement du 12e siècle. Cette date s'appliquait à la nef principale et au chœur; l'architecture des nefs latérales indiquait un âge moins ancien. Quant au clocher, il fut construit en 1760. L'édifice a reçu dans ces dernières années des reconstructions presque totales. Ce travail a fait disparaître la litre symbolique qui ceignait la vieille église du 12e siècle. — Patron, S. Martin.

Dans le pavé sont encastrées six pierres tumulaires, dont l'une est de 1573, une autre de 1698, et une troisième de 1728. L'épitaphe de celle-ci, à peu près intacte, rappelle le nom d'Antoine Vuilleret, écuyer, seigneur de Gesincourt, mort le 21 mai 1728. Aux quatre coins de la dalle sont gravées, à droite les armoiries des familles Vuilleret et Thomassin, à gauche celles des familles Goux et Ramey, ce qui s'explique très-bien pour qui sait qu'Antoine Vuilleret avait eu pour mère Jeanne Thomassin, et pour femme Anne Goux, fille de Toussaint Goux et de Jeanne Ramey, seigneurs de Gesincourt.

Digitized by Google

A Saulx s'élevait jadis une chapelle dédiée à S. Urbain; une croix en marque encore la place par l'inscription que voici : *Cette croix est en mémoire de la chapelle Saint-Urbain, qui étoit ci-contre depuis* MC, *et transportée à l'abbaye de Luxeuil en* 1766. La chapelle Saint-Urbain, qui existait dès l'an 1100, comme le rappelle l'inscription, fut donnée en 1215, par un sire de Faucogney, à Hugues, abbé de Luxeuil, « pour y faire un prieuré. » Le sire de Faucogney donnait en outre « un champ situé entre Saulx et la forêt, contenant huit arpens, appelé *la Corvée;* plus l'ancien bois de la Montoillotte, composé de trois cents quartes; enfin la paroisse de Saulx, comprenant Châteney, Châtenois et Creveney. » Le prieuré fut sans doute fondé selon les pieuses intentions du donateur; mais il ne subsista pas longtemps. Toutefois l'abbaye conservait la jouissance des biens-fonds ci-dessus indiqués quand s'éleva, au commencement du 18e siècle, un procès relatif à la dîme. Cette contestation, entamée en 1731, ne fut jugée au bailliage de Vesoul que longtemps après, et il paraît que l'abbaye, peu satisfaite de la sentence rendue, fit démolir la chapelle Saint-Urbain, qui du reste n'était plus qu'une ruine.

Au nord-est de Saulx se voit un monument historique qui menace de tomber de vétusté sans que personne songe à le préserver d'une destruction totale : c'est la *Croix des Convois*, qui fut élevée en souvenir du massacre que subirent des habitants de Luxeuil revenant de Besançon avec un convoi de vivres, le 25 juillet 1642.

A Saulx vint au monde en 1770 Claude-Etienne Robert, médecin. Il a sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 295.

Canton de Saulx. Ce canton, limité au nord-ouest et au nord par les cantons de Port-sur-Saône et de Saint-Loup, à l'est par ceux de Luxeuil et de Lure, au sud et au sud-ouest par ceux de Noroy et de Vesoul, et à l'ouest par le canton de Port-sur-Saône, comprend 18 communes, où l'on compte 7,425 habitants, et qui ont ensemble une superficie de 12,876 hectares (5,732 en terres labourables, 1,415 en prés, 641 en vignes, 4,112 en bois, 140 en vergers, jardins, etc.) Il produit principalement du vin (de qualité fort médiocre), du froment, de l'orge et de l'avoine; on y cultive peu de seigle; la culture du trèfle rouge s'y accrédite. On y élève du bétail, dont la vente, ainsi que celle du vin et des grains qui excèdent la consommation, font en général tout le commerce des habitants. La petite rivière du Durgeon arrose le centre du canton; celle qui prend naissance à Colombe, l'extrémité sud-est; il y a plusieurs ruisseaux dans la partie septentrionale. Les prairies qui bordent ces cours d'eau fournissent de bons fourrages. — Vestiges de voie romaine à Mailleroncourt-Charette. — Ruines à Betoncourt-lez-Brotte, Châtenois, Meurcourt, Villers-lez-Luxeuil. — Vieux châteaux à Mailleroncourt et à la Villedieu. — Restes d'abbaye à Bithaine. — Gîtes de minerai de

Digitized by Google

fer à Abelcourt. — Indices de houille à la Creuse. — Sources minérales à Creveney et à Velleminfroy. — Bonnes carrières à Bithaine, Mailleroncourt, Meurcourt, Neurey, Velleminfroy, — Sablière à Servigney. — Dépôts gypseux à Bithaine, Genevrey, Meurcourt, Neurey, la Villedieu. — Tuileries à Genevrey. — Fabriques de poterie à la Villedieu.

SAUMAGES (Les). V. *Montagne.*

SAUT DE CORNEILLE. V. *Bouhans-lez-Montbozon.*

SAUVAGES (Les). V. *Sainte-Reine.*

SAUVEUR (SAINT-), canton et perception de Luxeuil.

Dépendance. Une tuilerie située à 300m S. du village.

☞ 43 mén. en 1614, — 240 en 1829, — 358 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Notes historiques. Saint-Sauveur, qui dépendait de la terre abbatiale de Luxeuil, était dès le 13e siècle le chef-lieu d'une paroisse très-étendue, *comprenant même Luxeuil.* Et pourtant cette ville ne manquait pas d'églises; outre celle de l'abbaye, il y avait l'église Saint-Martin, l'église Notre-Dame, et l'église des Capucins, sans compter les quatre chapelles Saint-Jacques, Saint-Léger, Saint-Roch et Sainte-Magdeleine. Mais il convenait à l'abbaye de conserver seule *intrà muros* le monopole des cérémonies religieuses extérieures, et pour cela de reléguer à la campagne les processions paroissiales. Ce singulier état de choses, tout anormal qu'il fût, a cependant duré jusqu'à 1789. Lors de l'érection de Baudoncourt en paroisse, l'an 1771, il fut établi que celle de Saint-Sauveur avait *au moins six lieues de circonférence,* et qu'elle comptait 4,000 communiants. Elle se composait des communautés de Luxeuil, Baudoncourt, Froideconche, Saint-Valbert, Esboz-Bret, La Chapelle et Bouhey. (V. LUXEUIL, II, 16.)

L'ancienne église de Saint-Sauveur, qui datait du 11e ou du 12e siècle, et qui fut longtemps très-importante, comme on vient de le voir, n'est plus aujourd'hui qu'une succursale, et n'a conservé qu'un seul de ses anciens membres co-paroissiens : Esboz-Bret. On vient de rebâtir cette église, moins le clocher, qui avait été reconstruit déjà en 1831. — Fête patronale, la Sainte-Trinité. — On y conserve une belle cuve baptismale supportée par quatre lionceaux. Elle doit être du 16e siècle.

Dans le bois de Saint-Sauveur qui est appelé le *Vay de Bret* et qui touche le territoire de ce hameau, jaillit la source connue sous le nom de *Fontaine-Sainte-Ursule* ou *Fontaine-Sainte-Vaudre*, et dont l'eau limpide est toujours fraîche. Sans rapporter la légende miraculeuse qui s'est perpétuée dans le pays au sujet de cette

Digitized by Google

source, nous nous bornerons à dire qu'elle attire encore bon nombre de pèlerins qui y viennent chercher la guérison, notamment pour les cas de fièvres intermittentes, ou puiser de l'eau pour des malades alités que doit guérir cette eau merveilleuse.

Outre la tuilerie mentionnée ci-dessus, Saint-Sauveur possède une fabrique de poterie, et un abondant dépôt de sable et de gravier dont les produits sont employés pour les constructions et pour l'entretien des routes.

A Saint-Sauveur naquit en 1789 Honoré Boileau, avocat, maire de Lure, président du tribunal de cette ville, président du conseil général de la Haute-Saône, officier de la Légion-d'Honneur, mort en 1860. (V. sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 46.)

SAUVIGNEY- (1) LEZ-ANGIREY, canton de Gray, perception de Velesme.

Dépendances. Le haut-fourneau dit de Saint-Loup, mais situé sur Sauvigney; — les Comtes, hameau; — Blansaule, *id.*

☞ 52 mén. en 1614, — 72 en 1829, — 73 en 1864. = ✉ Gray.

Autrefois exista une maison de Sauvigney qui prit fin, selon l'auteur de la *Généal. des Familles nobles de Franche-Comté*, dans celles de Scey et de la Tour-Saint-Quentin. Le château du lieu joua un rôle dans le 14e siècle, mais un rôle que l'histoire n'a pas glorifié : il se mit en révolte contre l'autorité de la comtesse Marguerite, et se laissa occuper par les Routiers. Il fut pris sur ceux-ci le 2 mars 1364; et sur le bruit qu'une nouvelle troupe cherchait à s'emparer de Sauvigney pour s'y fortifier encore, Bertrand Dugast, gouverneur de Gray, fit renverser de fond en comble les murailles de la petite forteresse féodale (2). — La terre de Sauvigney fut longtemps possédée par les maisons ou les alliés des maisons de Scey et de la Tour-Saint-Quentin. Elle appartenait en dernier lieu à MM. Frère de Villefrancon, seigneurs d'Angirey. = Sous la Constitution de l'an III, Sauvigney fut chef-lieu d'un canton composé de quinze communes : Angirey, la Chapelle-Saint-Quillain, Citey, Igny, la Montbleuse, Nantouard, Saint-Broing, Saint-Loup, Sainte-Reine, Sauvigney, l'Etang des Maisons, Velesme, Vellemoz, Velloreille-lez-Choye, Villefrancon. Ces communes font aujourd'hui partie des cantons de Gray, de Gy et de Fresne-Saint-Mamès. = Au 18e siècle fut bâtie à Sauvigney une chapelle annexe de l'église d'Angirey. Dans la nouvelle organisation ecclésiastique, Sauvigney a fait partie de la paroisse de Saint-Broing jusqu'à l'ord. royale du 15 sept. 1846 qui a érigé son église en succursale. — Patron, S.

(1) Etym. gallo-patoise : *Savigné*, ancien nom du petit arbre que nous appelons *sabine* ou *savinier*.

(2) *Hist. de Gray*, pp. 59 et 60.

Digitized by Google

Marcel. = Au sud-est du village, ruines du château ci-dessus mentionné. — Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Echo remarquable à l'est du village.

SAUVIGNEY-LEZ-PESMES, canton et perception de Pesmes.

☞ 32 mén. en 1614, — 85 en 1829, — 103 en 1864. = ✉ Pesmes.

Ce village, qui dépendait de la terre et du bailliage seigneurial de Pesmes, en partagea la bonne et la mauvaise fortune jusqu'en 1789. (V. PESMES.) = Il avait, dès le 13e siècle, une église paroissiale sous le titre des SS. Pierre et Paul. Elle fut donnée par Guillaume sire de Pesmes (1240) à l'abbaye de Corneux, qui l'a conservée jusqu'à la Révolution. Après le concordat de 1801, cette église, quoique reconstruite en 1777, ne fut plus qu'une chapelle dépendante de Pesmes; mais une ord. royale du 3 juillet 1843 lui a rendu son rang d'église succursale. = Le sol de Sauvigney-lez-Pesmes est riche en minerai de fer; l'extraction et le lavage de la mine, ainsi que son transport au fourneau, occupent un assez grand nombre de bras. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

SAVOUROT (Le). V. *Héricourt*.

SAVOYEUX (1), canton et perception de Dampierre.

☞ 56 mén. en 1614, — 88 en 1829, — 143 en 1864. = ✉ Dampierre.

Notes historiques. Les commencements de ce village *(Sabodium)* remontent à l'époque gallo-romaine, ce dont ne permettent pas de douter les ruines antiques que l'on rencontre partout sur son territoire, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest. Les ruines qui sont au sud, dans les vignes dites *Chènevières-Poulain*, sont les plus considérables en étendue; on y a trouvé des médailles, des briques romaines, etc. A la pointe N. du finage de Seveux, sur le revers oriental d'une colline d'où la vue embrasse Seveux *(Segobodium)*, Recologne *(Colonia Romana)*, la côte *Appia*, et les gracieux contours de la Saône *(mitis Arar)*, on voit les ruines d'un temple païen, non loin duquel est le canton dit Chaudanne *(Campus Dianæ)*. Tout cela est romain, y compris les monnaies, les armures, les tombeaux, les ossements, les fragments de vases, une statuette de bronze, etc., qu'on y a déterrés.

Près de Seveux passaient deux voies romaines : la route de Besançon à Langres par Seveux, qui allait du sud au nord, et la route de Seveux à Mirebeau, qui se dirigeait de l'est à l'ouest par Montot.

(1) Etym. celtique : *Sav*, élévation, *ow*, *oy*, rivière, *Aus*, *Aeus*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 149.)

Digitized by Google

Celle-ci traversait le bois de la Louvière, peu distant du temple dont il vient d'être parlé.

En face de Motey, mais sur la rive droite de la Saône, existe un *tumulus* intact, parfaitement circulaire, qui a 30m de diamètre et 2m50 de haut. Il est appelé *la Motte*. Peu de frais seraient à faire pour en explorer l'intérieur, où l'on découvrirait peut-être des objets scientifiquement intéressants.

Près de là se voient dans le lit de la Saône les vestiges d'un pont romain ou d'un passage pavé.

En opérant un défrichement dans le bois du Tremblois, qui touche celui de la Louvière ci-dessus cité, les ouvriers ont découvert un instrument couvert d'entailles croisées comme sont nos limes, deux lames de couteau de formes et de dimensions différentes, un couteau entier (lame et manche), un fer de lance, et une espèce de bâton long de 0m65, qui était peut-être le bois de la lance. Dans la même forêt existe un amoncellement de terre que dans le pays on regarde et on respecte comme un *tumulus*. Pourquoi ne pas l'ouvrir? On saurait à quoi s'en tenir.

La terre de Savoyeux appartenait dans le 15e siècle à la maison Du Châtelet, et dans le 16e aux Fouchier. Par des alliances elle passa ensuite aux de Mandres, puis aux Malarmey de Rossillon, famille originaire de la Bresse. Cette dernière transmission eut lieu en 1665, par le mariage de Maurice Malarmey, seigneur de Loray, avec Odette de Mandres, fille de Léonel de Mandres, gouverneur de Besançon. La maison de Malarmey a conservé cette terre jusqu'à la Révolution. Son château appartient maintenant à M. Outhenin-Chalandre, qui a installé dans l'ancien moulin Tramoy, en 1857, une magnifique papeterie, composée de deux turbines de chacune cent dix chevaux, et d'une machine à vapeur Farcot de soixante-dix chevaux pour venir en aide aux moteurs hydrauliques. Ces moteurs transmettent le mouvement aux lessiveuses de chiffons, à six cylindres défileurs de grande dimension, à six cylindres raffineurs, à la machine à papier, aux satineuses et glaceuses, et enfin à tous les ateliers qui demandent de la force. Trois générateurs à vapeur, dont deux de trente-cinq chevaux chacun, un de quarante chevaux, distribuent la vapeur selon les besoins. La machine à papier avec son collage à la colle animale et ses séchoirs à ventilateurs est la seule qui existe aujourd'hui en France. Elle a été montée par M. Outhenin-Chalandre père dans le but de joindre à ses produits de Geneuille et Chevroz (Doubs) la fabrication anglaise proprement dite, et de lutter ainsi avec nos voisins d'outre-mer sur les marchés étrangers. La production de la papeterie de Savoyeux est de 700,000 kilog. en papiers surfin, superfin, extra-superfin; les deux tiers sont destinés à l'exportation. Elle occupe deux cent cinquante ouvriers.

Digitized by Google

L'église actuelle de Savoyeux date de 1547 pour le sanctuaire et les chapelles, dont les fenêtres ogivales indiquent en effet cette époque. Le surplus de l'édifice a été reconstruit à la fin du 17e siècle, comme l'annoncent ses ouvertures cintrées. Cette église dépendait du diocèse de Langres avant la Révolution. C'est aujourd'hui une des succursales maintenues par le déc. du 30 sept. 1807. — Elle est entièrement décorée de vitraux peints, présentant des personnages en pied, dus au pinceau de M. Thevenot, de Clermont-Ferrand. — Patrons, S. Cyr et Ste. Juliette. — Nous venons de dire l'église *actuelle*, parce qu'antérieurement au 16e siècle, bien antérieurement, dut s'élever là, pour remplacer un culte par un autre, une de ces chapelles-autel qui furent les premiers temples du christianisme, et dont plusieurs subsistaient encore au 11e siècle, et même au 12e.

Il existe dans l'église de Savoyeux plusieurs tombes historiées, parmi lesquelles on distingue une dalle de 2m93 de haut sur 1m52 de large; elle est dressée dans la chapelle à main droite, contre le mur du fond. L'inscription qui l'encadre a reçu, par place, des coups de boucharde à l'époque de la Révolution. Cependant on lit encore distinctement : CY GISENT CLAUDE DE FOUCHIER, A SON VIVANT SEIGNEUR DE SAVOYEUX, LENONCOURT, ROSIERES ET CHARGEY, QUI TREPASSA LE XXI DE JANVIER SA FEMME LAQUELLE DECEDA LE XXIIIIe JOUR DE JUILLET Il est probable que Claude de Fouchier est l'un des deux personnages de ce nom que le marquis de Saint-Mauris a mentionnés dans son *Aperçu sur l'Ordre des chevaliers de Saint-Georges* : « Messire Claude de Fouchiers, reçu membre de l'Ordre en 1534, mort en 1541; — messire Claude de Fouchiers, reçu en 1542, mort la même année. » Le style de la tombe et le costume des personnages semblent indiquer en effet le milieu du 16e siècle. Au-dessus des deux figures sont suspendus quatre écussons : *Fouchier* (d'azur à la fasce d'argent, trois étoiles de même en chef), *Salins* (de gueules à la bande d'or), *Lannoy* (d'argent à trois lions de sinople, armés et couronnés d'or, lampassés de gueules), *Grandvelle* (d'argent à trois bandes de sable). Nous nous demandons pourquoi le marteau révolutionnaire s'est attaqué au nom de la femme plutôt qu'à celui du mari. Le *bouchardeur* se sera peut-être trompé de nom.

Une autre dalle également dressée contre le mur, à l'intérieur de l'église, porte aussi le nom de Claude Fouchier, chevalier, seigneur de Savoyeux, Lenoncourt, Rosières, qui décéda le 6 de mai l'an (millésime effacé). Il paraît que le Claude Fouchier que le monument rappelle est celui qui mourut en 1542. Sa femme, Anne de Choiseul, a sa tombe ailleurs, devant un des autels de l'église. Les armoiries ont été martelées; cependant on voit encore assez distinc-

Digitized by Google

tement celles de la maison de Choiseul (d'azur à la croix d'or, couronnée de dix-huit billettes de même, cinq en sautoir à chaque canton du chef, et quatre posées aux angles de chaque canton de la pointe).

Une quatrième dalle historiée, moins mutilée que les précédentes, fait partie du pavé de l'église. On y voit l'image d'un chevalier armé de toutes pièces, avec cette inscription à l'entour : CY GIST MESSIRE SYMON DU CHASTELET, A SON VIVANT CHEVALIER, Sr DUDIT CHASTELET, SAVOYEULX, VAUCONCOURT, GOUVERNEUR DE VAUVILLERS, Mre D'HOSTEL DU DUC CHARLES, LEQUEL DECEDA LE 19e JOUR D'AVRIL 1469.

L'église de Savoyeux possède une Notre-Dame miraculeuse toujours vénérée dans le pays. A l'approche du choléra de 1854 elle fut processionnellement promenée dans toutes les rues du village.

A Savoyeux naquit, vers le milieu du 16e siècle, Claude FLAMAND, ingénieur-architecte. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 138.) La belle pierre tumulaire de Claude de Fouchier qui est dressée dans l'intérieur de l'église a été gravée d'après ses dessins (1).

Gîtes de minerai de fer. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

SCEUPT (Le). V. *Voivre.*

SCEY (Le), grand ruisseau.

Les eaux de quatre fontaines que possède la commune de Saulnot forment un ruisseau qui arrose le territoire de ce village, et qui parcourt ensuite les prairies de Granges-le-Bourg, Granges-la-Ville, Mignavillers et Senargent. C'est ce ruisseau, réuni aux eaux du Rognon *(V. ce mot)* au-dessous d'Etroitefontaine, qui forme celui du Scey, lequel tombe dans l'Ognon à Villersexel, après avoir reçu le ruisseau dit *de Beveuge.* — On trouve dans le Scey le brochet, l'anguille, la lotte, la perche, quelques loutres, etc.

SCEY-SUR-SAÔNE, chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. SAINT-ALBIN, hameau; — PROVINS, ferme (inhabitée); — la PROVIDENCE, maison isolée (inhabitée).

☞ 221 mén. en 1614, — 408 en 1829, — 513 en 1864. = Bureau de poste (recette).

(1) Une autre pierre tombale de Claude Flamand est là pour attester qu'il savait moins l'orthographe que la sculpture; il l'a signée ainsi : « Par Claude Flamand pratique an lar de ioumétrie. » Le portrait de cet artiste, dessiné d'après une gravure du 16e siècle, vient d'être reproduit par la photographie. Il présente une des plus belles têtes qui se puissent voir, et mérite assurément de figurer dans une galerie franc-comtoise.

Digitized by Google

Les établissements industriels de cette commune sont : 1° un haut-fourneau; 2° un moulin pour le commerce, de quatre paires de meules; 3° un moulin pour le public, de six paires de meules; 4° un battoir (ces usines sont établies sur la Saône); 5° un moulin pour le public, de deux paires de meules, sur le ruisseau de la Baume; 6° un moulin de deux paires de meules, situé à Saint-Albin; 7° une tannerie; 8° trois huileries; 9° une teinturerie; 10° une fabrique de droguet. = Foires à Scey-sur-Saône les lundis qui précèdent les 24 février, 3 mai, 24 juin, 14 septembre, 11 novembre et 25 décembre. (Ord. du 25 mars 1830.) — Marché le lundi. — Carrières d'excellente pierre de taille et de dalles dites *laves*.

Notes historiques. Scey-sur-Saône doit vraisemblablement son origine et son nom à deux sources d'eau salée qui paraissent avoir été utilisées dès les temps gallo-romains. Une de ces sources se trouvait dans le clos appelé *le Duhel*, mot celtique qui signifie *source salée*. Là se voyait aussi une maison dans laquelle on a trouvé, dit Labbé de Billy, « une tête de Mercure, une inscription votive à « cette divinité païenne, des médailles, des marbres, des restes de « bâtiments qui prouvent que la saline du Duhel fut connue des « Celtes et des Romains. »

Il serait bien inutile de chercher à savoir quelle était l'importance de l'établissement à cette époque reculée. Bornons-nous à constater, pour établir l'ancienneté du bourg qui nous occupe, que Pierre de Scey, *Petrus de Ceyias, vir nobilissimus et* SECULARI *honore magnificus,* CASTRI *quod dicitur Ceyias* PRINCEPS, mourut jeune peu avant 1084, et que vers 1095 vivaient Otton de Ceys, Pétronille sa femme, Rotbert et Humbert leurs fils, *dont la trisaïeule, Attale, est désignée dans un titre de* 937 (1).

De ces premiers seigneurs de Scey le *castrum* du lieu passa à la maison de Bauffremont. Ch. Longchamps dit à ce sujet (*Glan.*, p. 149) : « Les Bauffremont, originaires du château de Bauffremont, Befroimont, *Belfredimons* (Vosges), résident depuis six à sept cents ans à Scey-sur-Saône. Labbé de Billy leur a consacré une notice dans son *Histoire de l'Université*; on y lit : « Pierre de Bauffremont, fils de Liebaud III, s'établit en Bourgogne environ l'an 1220, par son mariage avec Agnès de Vergy, nièce d'Alice de Vergy, épouse du duc de Bourgogne... » L'auteur anonyme d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Vesoul, et intitulé *Généalogie des Familles nobles de Franche-Comté*, semble indiquer que leur établissement dans notre province est antérieur à l'époque marquée par Labbé de Billy. « Il y a longtemps que les Bauffremont sont habitués en

(1) Notes de Ch. Duvernoy. — La maison que cite Duvernoy était tout à fait distincte de celle qui a pris son nom de *Scey-en-Varais*. (V. 1, 51.)

Digitized by Google

Bourgogne, où l'on dit que c'est de leur maison que sont sortis les *bons barons*. François sire de Bauffremont, souverain de Valengin, épousa dame Anne de Rougemont sur la fin du 12e siècle. » Le même auteur ajoute en terminant : « Les Bauffremont ont eu l'honneur d'être alliés de toutes les maisons souveraines de l'Europe. »

Les Lorrains de Tremblecourt ravagèrent Scey-sur-Saône (1595), dont le château fut encore occupé par les troupes françaises de Du Hallier (1641); mais il fut repris sur celui-ci peu de temps après, par le baron de Scey. Scey-sur-Saône était alors divisé, comme aujourd'hui, en deux sections, Scey-le-Bourg et Scey-l'Eglise. Scey-le-Bourg était fortifié d'un rempart, d'un fossé et de plusieurs tours qui ne subsistent plus. On lit à ce sujet, dans un terrier rédigé dans le mois de mai 1660 : « Finalement compete et appar-« tient aud. seigneur le chasteau et maison forte situés au bourg « dud. Scey, consistant en plusieurs corps de logis, contenant « chambres, salles, galerie, chapelle, thresor, cabinet, granges et « écuries, et aultres semblables édifices; estant led. chasteau fermé « de bonnes et haultes murailles flanquées de plusieurs grosses et « fortes tours, munies et remparées de deux fossez, auquel chas-« teau lesd. habitans se doivent retraire, faire guet et garde, con-« tribuer aux menus emparemens, etc. »

Le prince Joseph de Bauffremont avait remplacé le vieux château par une somptueuse maison de plaisance; mais les *démolisseurs* incendièrent en 1796 cette magnifique habitation seigneuriale, dont il ne reste que quelques ruines sans intérêt.

Il y eut à Scey-sur-Saône, jusqu'à la Révolution, un bailliage seigneurial ressortissant au bailliage de Vesoul.

Les deux sources salées de Scey-sur-Saône étaient encore en valeur au 13e siècle. On en a la preuve dans un contrat de 1237, par lequel Jean de Bourgogne vendit à Alix de Dreux et à Raynard de Choiseul, son second mari, le château de Traves et *les salines* de Scey-sur-Saône. On connaît aussi une charte de 1241, par laquelle la dame de Choiseul accordait aux moines de Cherlieu la permission de tirer de l'eau salée de son nouveau puits de Scey, et de bâtir une maison pour fabriquer du sel. Aux termes du même acte, cette dame les maintenait dans la possession où ils étaient de se servir de l'eau d'un autre puits antérieurement creusé (1).

(1) L'ancien puits, celui du Duhel, fut vendu par Alix de Dreux à Harteman de Scey, dit Lochard, et plus tard il fut transmis à la famille Caremen-trant. Le nouveau puits avait été édifié par le comte Etienne de Bourgogne (1102), dans l'enceinte du château. Ce puits et ce château passèrent, ainsi que la terre de Scey-sur-Saône, dans la maison de Bauffremont par le mariage de Liébaud II de Bauffremont, maréchal de Bourgogne, avec Marguerite de Choiseul, petite-fille de Raynard.

Digitized by Google

Le lit de la Saône s'étant élevé par la succession des siècles, cette rivière a inondé la source du Duhel, qui est perdue depuis longues années. L'autre source existe encore dans les boulingrins du château. « On prétend, dit M. Thirria (*Stat. minér.*, p. 41), qu'elle contient par demi-kilogramme 0 gr. 69 d'hydrochlorate de soude et 0 gr. 318 de sulfate de magnésie. Longtemps les habitants de Scey-sur-Saône et des environs employèrent cette eau contre les affections cutanées; mais ils la négligent aujourd'hui, et la source est presque encombrée. Cependant les pauvres y vont encore journellement chercher l'eau de leur soupe, et ils ne s'en servent qu'en la mélangeant d'eau douce. » M. Thirria écrivait en 1832. Par suite de l'abaissement du prix du sel, les habitants ont cessé d'aller puiser à la source des boulingrins.

Scey-sur-Saône, bien qu'il eût une chapelle dès le 11e siècle, était alors de la paroisse de Pont, village qui disparut quelque temps après. (V. Ovanches.) Après la destruction de Pont, les Bénédictins de Grandecourt fondèrent un prieuré de leur ordre à Saint-Albin (12e siècle), et l'église de Scey devint une annexe de Saint-Albin, qui remplaçait Pont. Au 18e siècle, toutefois, fut bâtie à Scey l'église actuelle, qui est une belle reconstruction. La première pierre en fut posée le 20 juillet 1739; mais tant dura cette réédification que le nouvel édifice fut consacré seulement en 1761, lorsque tout fut achevé, y compris le clocher, qui date de 1759. C'est aujourd'hui l'église curiale du canton. — Patron, S. Martin.

L'église prieurale de Saint-Albin, après avoir été longtemps paroissiale, a été déclassée et abandonnée. Elle est en ruine maintenant. Une très-belle croix de pierre qui avait été érigée en 1607 devant le prieuré, fut démontée et cachée pendant la Révolution. Elle a été replacée près de l'ancien chemin de Saint-Albin à Scey-sur-Saône.

Le curé Fournier, qui dirigea quelques années la paroisse de Saint-Albin, a consigné dans le registre de la cure ces observations, qui nous paraissent mériter d'être conservées : « Les années 1766, « 1767, 1768, 1769, et particulièrement 1770, ont été extrêmement « pluvieuses, ce qui a été cause d'une très-petite récolte de blé. « Aussi, à cause de cette dernière année, l'an 1771, le blé a valu « 11 livres. Encore ce n'étoit qu'avec peine qu'on pouvoit en avoir, « tant il a été rare avant la moisson. L'on s'est vu dans la der- « nière des misères..... » On voit que l'année 1817, de triste mémoire, avait eu, au 18e siècle, sans remonter plus haut, des précédents encore plus fâcheux.

A Scey-sur-Saône vint au monde en 1748 le baron Dumontet de la Terrade, qui fut premier président de la Cour d'appel de Besançon. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 124.)

Digitized by Google

Canton de Scey-sur-Saône. Il confine à ceux de Rioz, Fresne-Saint-Mamès, Dampierre-sur-Salon, Combeaufontaine, Port-sur-Saône, Vesoul et Montbozon. Il comprend 25 mairies et 10,576 habitants, sur une superficie de 21,333 hectares environ. Il est arrosé par la Saône, le Durgeon et la Baignotte dans sa partie septentrionale, et par la Romaine dans sa partie méridionale. Son territoire, généralement fertile, produit toutes sortes de grains et de légumes, du vin et de bons fourrages. On élève dans le canton beaucoup de bétail, et à l'époque des foires du printemps il s'en fait des exportations assez considérables pour la Flandre et la Belgique. Les bras que l'agriculture n'occupe pas sont employés à l'extraction du minerai ou dans les usines du canton. — La route de Besançon à Neufchâteau traverse ce canton dans toute sa longueur; une autre route, celle de Vesoul à Gray, passe sur son extrémité sud-est. Plusieurs chemins vicinaux bien entretenus complètent ses moyens de communication. — Pierres percées sur Traves et Aroz. — Vestiges de voie romaine à Neuvelle et à Bucey. — Antiquités à Baignes, Bucey, Chantes, Rupt, Velle. — Ruines de châteaux féodaux à Aroz, Chantes, Chemilly, Lieffrans, Mailley, Noidans, Pontcey, Rupt, Scey-sur-Saône, Traves. — Minerai de fer pisiforme dans presque toutes les communes du canton. — Couche de minerai de fer en roche à Velleguindry. — Hauts-fourneaux à Baignes, Scey-sur-Saône et Vy-le-Ferroux. — Bonnes carrières à Bucey, Chantes, Ferrières, Mailley, Pontcey, Rupt, Scey-sur-Saône, Traves, Velle, Velleguindry, Vy-le-Ferroux. — Sablières et gravières à Chemilly, Ferrières, Ovanches, Rupt, Velleguindry. — Fabrique de poterie à Mailley. — Tuilerie à Neuvelle. — Sources salées à Scey-sur-Saône. — Source sulfureuse à Neuvelle. — Grotte à Chassey. — Tannerie à Scey-sur-Saône. — Brasserie à Neuvelle.

SCIES-COSSIN (Les). V. *Fontenois-la-Ville.*

SCYE, canton et perception de Port-sur-Saône.

Dépendances. Le FAYS, ferme; — l'ERMITAGE, maison isolée; — un moulin sur la Scyotte.

☞ 37 mén. en 1614, — 67 en 1829, — 62 en 1864. = ✉ Port-sur-Saône.

Notes historiques. Scye avait dès le 11e siècle une église-mère, ce qui indique suffisamment l'ancienneté du village, et permet de croire qu'il fut autrefois plus considérable qu'aujourd'hui. Cette église fut donnée, dans le siècle suivant, au prieuré du Marteroy (Vesoul), avec les dîmes de Vauchoux et de Grattery. C'était une cure importante : dans la liste des curés on trouve, de 1290 à 1360, Jean de Traves et Pierre de Traves.

Scye, anciennement terre de l'Eglise de Besançon, passa aux

Digitized by Google

comtes de Bourgogne probablement lorsque le château de Vesoul leur fut inféodé.

De la fin du 12e siècle au commencement du 14e exista une famille portant son nom : en 1199 vivait *Theobaldus de Cya miles*; en 1307, Jeannotte de Cye; en 1315, « noble damisale et saige Bourgoingne de Cyes, fille monsignor Renaut de Cyes, chevaliers. » Tout annonce qu'elle fut la dernière de son nom.

Sur deux monticules qui dominent le village, on trouve des tuileaux à la surface du sol; peut-être découvrirait-on, en creusant le terrain, des murs de fondation, des restes de quelque vieux château ou de quelque maison religieuse.

L'église de Scye, qui est très-ancienne, comme on vient de le dire, a été restaurée en 1850 quant à la nef; mais on en a conservé le sanctuaire gothique, et on l'a décoré tout récemment de vitraux peints. En renouvelant le badigeonnage, les ouvriers ont découvert, du côté de l'Evangile, une fresque représentant S. Nicolas. Cette vieille peinture a été conservée avec soin. Dans le pavé de l'église sont enchâssées un grand nombre de tombes dont les inscriptions sont devenues illisibles.

Cette église, qui fut mère de celle de Grattery au 17e siècle, a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Léger. — Le chapitre de Vesoul y avait droit de présentation avant 1789. Depuis quelle époque? Nous l'ignorons.

Entre Scye et Grattery est située la maison nommée *l'Ermitage*. Elle nous donne occasion de faire ici un rapprochement assez curieux. Jean-Xavier Bureaux de Pusy, qui fut un des membres distingués de l'Assemblée constituante, avait pris soin de la première éducation de Jean-Claude Viennot, né à Port-sur-Saône en 1759, et l'avait confié aux ermites de Scye, chargés de lui enseigner les éléments de la grammaire latine. Quand l'Ermitage fut confisqué et vendu comme bien national, ce fut J.-C. Viennot qui se rendit acquéreur de la demeure de ses anciens instituteurs, et c'est chez le nouveau propriétaire, à l'Ermitage de Scye, que Robespierre jeune mit pied à terre et s'arrêta un jour ou deux avant de venir à Vesoul (février 1794). V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 343.

Carrières ouvertes sur le calcaire du troisième étage jurassique.

Scyotte (La), grand ruisseau.

Il prend sa source près de Provenchère, traverse les territoires de Bougnon, Grattery, Scye, Vauchoux, et afflue dans la Saône au-dessous de ce dernier village. — Brochet, carpe, écrevisses et poissons blancs.

SECENANS, canton de Villersexel, perception de Vellechevreux.

Digitized by Google

Dépendance. Le moulin GIRARDOT, mû par les eaux du Scey.

☞ 18 mén. en 1614, — 55 en 1829, — 66 en 1864. = ✉ Courchaton.

Cette commune, après avoir eu momentanément, sous la Constitution de l'an III, sa mairie particulière, avait été réunie à celle de Granges-le-Bourg par décret du 20 juillet 1807; mais une ord. royale du 21 mars 1832 lui a rendu sa vie municipale à part. = Secenans faisait partie de la seigneurie de Granges *(V. ce nom)*, et dépend encore de la paroisse de Granges-la-Ville. = Carrières ouvertes sur le calcaire dit *muschelkalk*. — Exploitation de gypse. — Belle fontaine au milieu du village, construite en 1829.

SELLE (La). V. *Ronchamp.*

SELLES (1), canton et perception de Vauvillers.

Dépendances. Le hameau dit la VERRERIE DE SELLES; — le MOULIN-BRULÉ, établi sur le Côney.

☞ 75 mén. en 1614, — 204 en 1829, — 247 en 1864. = ✉ Vauvillers.

Notes historiques. Selles faisait partie d'une terre très-vaste et très-puissante au temps des croisades, la *sirerie* de Jonvelle, qui comprenait encore en 1614 (V. les *Recès des Etats*) les vingt-deux villes et villages dont les noms suivent : Ameuvelle, Anchenoncourt, Bourbévelle, Bousseraucourt, Corre, Fignévelle, Godoncourt, Grignoncourt, Jonvelle, Lironcourt, Montcourt, Montdoré, Ormoy, Plainemont, Polaincourt, Raincourt, Ranzevelle, Saponcourt, Selles, Villars-Saint-Marcelin, Vougécourt, Voisey. Il paraît qu'avant le 12e siècle, la ville de Jonvelle et toute sa mouvance avaient été séparées du Domaine pour devenir l'apanage de quelque frère d'un de nos comtes souverains. Après la conquête de 1674, l'ancienne sirerie de Jonvelle fut démembrée, et plusieurs de ses dépendances, Selles entre autres, composèrent la terre de Vauvillers, dont Louis XV fit un duché-pairie en faveur du maréchal de Clermont-Tonnerre. (V. VAUVILLERS.)

Le village de Selles est connu pour ses bateliers, qui exportent des meules à aiguiser, des bois de construction et du merrain par la voie du Côney et de la Saône. Ce genre de commerce est très-ancien; il paraît même que les habitants de la localité y joignaient autrefois celui des produits d'une verrerie établie dans leur voisinage et dont le hameau de *la Verrerie* a gardé le nom. Un document judiciaire de la fin du 15e siècle fait connaître ces détails, en même temps qu'il fournit plusieurs particularités sur la navigation de la

(1) Etym. celtique : *Cel*, caché, ou *cel*, bois. — Etym. latine : *Cella*, maisonnette, chapelle. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 154.)

Digitized by Google

Saône. Ch. Longchamps a reproduit dans ses *Glanures*, presqu'en entier, cette pièce inédite et curieuse.

En 1854, le choléra a enlevé à Selles, dans l'espace de trois semaines, cent soixante-cinq habitants.

Belles carrières ouvertes sur le grès bigarré, pour pierres de taille, dalles et meules à aiguiser.

Il y avait une église à Selles dès le 13e siècle : on lit dans un titre de 1230 *in ecclesia de Cellees*. Paroissiale au 17e siècle, elle fut mère de celle du Pont du Bois à cette époque. On l'a reconstruite en 1828, moins son clocher en bâtière, qui a été conservé. — Fête patronale, l'Assomption.

SEMMADON, canton et perception de Combeaufontaine.

Dépendances. La ferme des Charmes ; — deux maisons isolées dites l'une le Mignoret, l'autre le Pommier-Doux.

☞ 83 mén. en 1614, — 124 en 1829, — 123 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Notes historiques. Semmadon, écrit *Saynt-Mardion* dans une charte de Guy de Pesmes de l'an 1157, puis *Saint-Madon* dans d'autres vieux titres et dans la carte de la Franche-Comté de Maurice Tissot, 1626, est mentionné dans les annales du pays à l'occasion d'un événement qui fit honneur à la population du lieu. Les troupes du duc de Deux-Ponts, accompagnées des princes d'Orange et du comte de Mansfeld, se présentèrent en mars 1569 devant ce village pour le dévaster, comme elles venaient de faire à Jussey, Port-sur-Saône, Faverney, etc.; mais les habitants, secondés par le comte d'Esternoz, firent une si belle résistance que les bandes allemandes du duc de Deux-Ponts furent obligées de se retirer, laissant des morts sur la place et plusieurs prisonniers.

Dans les dernières années du 18e siècle, la grange des Charmes acquit une bien triste célébrité par la fin tragique du fermier d'alors, Barthelemy Hérard, et de sa famille. Cet homme avait souvent des altercations avec ses voisins, et son caractère violent lui avait fait beaucoup d'ennemis. Le bruit s'accrédita avec une incroyable rapidité que sa maison était un repaire de brigands qui détroussaient et assassinaient les voyageurs sur la route de Combeaufontaine à Jussey; on parlait de cadavres trouvés et de chevaux errants dont les maîtres avaient disparu. Barthelemy Hérard fut arrêté, ainsi que sa femme et ses enfants. Traduits devant le tribunal criminel de la Haute-Saône après une longue instruction, les époux Hérard, deux de leurs fils et leur gendre, furent, à l'issue de débats qui durèrent près de quinze jours, condamnés à la peine capitale le 3 floréal an VI (22 avril 1798), et exécutés quelque temps après sur la place publique de Vesoul. Un troisième fils de Barthelemy Hérard, Jacques

Digitized by Google

Hérard, qui n'avait que quatorze ans, fut condamné à une détention de vingt ans, qu'il a subie dans les prisons de la ville. Et cependant personne n'avait perdu la vie; les cadavres trouvés, les chevaux errants n'étaient que des produits de l'imagination populaire; enfin le procès n'avait prouvé contre les accusés que des actes de violence, mais le jury avait déclaré qu'ils avaient été commis avec préméditation et dans l'intention de donner la mort.....

Semmadon faisait partie, au 17e siècle, de la terre d'Amance, qui, possédée directement par les comtes de Bourgogne, était néanmoins divisée en plusieurs arrière-fiefs. Celui de Semmadon, après avoir appartenu à la maison Du Châtelet, fut tenu en dernier lieu par un sieur de Lépine; mais ces sous-seigneurs ne percevaient à Semmadon que des redevances minimes : antérieurement les habitants avaient reçu des comtes souverains des lettres qui les affranchissaient des plus lourdes charges envers le seigneur : mainmorte, dîme, corvées, etc.

Il y avait à Semmadon, dès le 13e siècle, une église paroissiale (1). Elle fut donnée au chapitre métropolitain par l'archevêque Guillaume de la Tour (1260). C'était un édifice à petites fenêtres ogivales; le sanctuaire était à l'est, et le clocher, qui avait peu de hauteur, était placé sur le milieu de la construction. Tout cela fut remanié dans le 18e siècle : en conservant le clocher et en l'exhaussant, on démolit la partie de l'église qui s'étendait à l'est; le chœur fut transféré à l'ouest, et les fenêtres gothiques furent remplacées par des ouvertures plein cintre. Telle était l'église de Semmadon avant l'importante restauration qu'elle a reçue en 1853, moyennant une dépense de 25,000 fr. On y remarque la boiserie du sanctuaire, qui provient de la première église, et sur les panneaux de laquelle se voient habilement sculptés les divers attributs du culte catholique : tiare, mitre, crosse, calice, ciboire, ostensoir, croix, etc. Cette belle boiserie présente un développement de 18m sur 4m de hauteur. — L'église de Semmadon a été maintenue paroissiale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Valère.

Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

SÉMONT. V. *Georfans*.

SÉMOUSE (La), petite rivière.

Elle prend sa source à la partie supérieure de la Voie du Phainy, au hameau de Gerard-Phainy, situé dans la commune de Bellefontaine, canton de Plombières (Vosges). Elle passe à Aillevillers, Magnoncourt, Saint-Loup, et se réunit à la Lantenne près de Con-

(1) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janv. 1855.

Digitized by Google

flans. Elle reçoit l'Eau-Grogne entre Aillevillers et Saint-Loup, et la Combeauté au-dessus de ce bourg. — Brochet, anguille, barbeau, truite, lotte, etc.

Cette rivière est appelée *Sémouse* des deux mots allemands *see*, lac, rivière, et *moos*, mousse, à cause des lacs où elle prend son origine et des mousses dont ces lacs sont remplis, ainsi que le lit de la rivière, jusqu'à une assez grande distance de sa source.

SENARGENT, canton de Villersexel, perception d'Athesans.

Dépendances. L'ancien Moulin du Bois, aujourd'hui maison de garde dans le bois de M. de Pourtalès; — Saint-Georges, maison avec vastes dépendances, habitée par le régisseur de M. de Pourtalès; — un moulin sur le ruisseau des Anes.

☞ 32 mén. en 1614, — 95 en 1829, — 118 en 1864. = ✉ Villersexel.

Cette commune possède une tuilerie, et, dans le Bois-Dessus, de belles carrières ouvertes sur le grès bigarré.

Notes historiques. On prétend que, au 12e siècle, la terre de Senargent fut donnée par un seigneur de Granges à l'abbaye des Trois-Rois. Ce qui est certain, c'est que les comtes de Montbéliard, peut-être en qualité de successeurs de la branche aînée de Granges, eurent la garde de Senargent et la haute justice, et qu'à ces deux titres les religieux du monastère leur devaient annuellement vingt livres de cire. Une reconnaissance du mois de décembre 1311 constate ces droits et cette obligation; mais elle ne parle que d'une *grange*, des *bois et aultres appartenances d'icelle* (1).

A part cette grange, qui était déjà l'œuvre des Trois-Rois, le territoire de Senargent était alors inhabité. L'abbaye y envoya des convers ou *rendans*, qui commencèrent des défrichements, « en réduisant une certaine quantité de terres en héritages de labour et en prés. » Le surplus du finage demeurant improductif, elle obtint la permission d'y établir des colons (1315). De là l'origine des village et communauté de Senargent.

Les habitants s'étaient reconnus mainmortables de l'abbaye pour eux, leurs meix, maisons et héritages; ils avaient consenti à toutes les autres charges qu'il avait plu aux moines de leur imposer. En 1551, ils tentèrent d'alléger leur condition et présentèrent des réclamations. L'affaire ayant été soumise à des arbitres choisis de part et d'autre, elle se termina à la longue par une transaction.

Les anciens barons de Granges eurent près de Senargent, au canton des Planchottes, une maison forte dont on voyait encore les restes il y a trente ans. Tout a disparu depuis.

(1) Notes manuscrites de Ch. Duvernoy.

Digitized by Google

L'ancienne église de Senargent datait des premiers temps du village (1315). Elle a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807, et reconstruite en 1852. — Patron, S. Nicolas.

SENONCOURT (1), chef-lieu de perception, canton d'Amance.

Dépendance. Un moulin situé sur la Superbe, à 200m E. du village.

☞ 88 mén. en 1614, — 155 en 1829, — 176 en 1864. = ✉ Amance.

Notes historiques. Senoncourt est mentionné dans un titre de 1150, et dans le siècle suivant existait une famille noble qui en portait le nom : en 1231 vivait *Stephanus miles de Senuncort;* en 1316, Pierre de Senuncort dit le Brun, écuyer, et en 1375, *Guido de Senoncort domicellus.* Il paraît que cette famille s'éteignit au commencement du 15e siècle, non sans laisser un monument de sa domination féodale : nous voulons parler de l'ancien château-fort de la localité. Ce château, placé à l'ouest du village, était entouré d'un double fossé qu'on pouvait inonder avec les eaux d'une abondante source ferrugineuse. Il fut détruit pendant les guerres du 16e siècle. Ce qu'on en voit aujourd'hui consiste seulement en restes d'écuries et en vestiges de fossés.

La fontaine minérale n'est point perdue. On dit que les médecins conseillent encore l'usage de cette eau contre certaines maladies, notamment contre les affections vésicales.

Pendant l'existence de la famille dont on vient de parler, la seigneurie de Senoncourt était déjà ce qu'elle est restée depuis : une des mouvances de la terre domaniale d'Amance. On sait que ce dernier fief fut tenu pendant deux siècles (17e et 18e) par l'illustre maison Du Châtelet, et qu'il demeura dans ses mains jusqu'à 1789. Senoncourt eut donc pour dernier seigneur le duc Du Châtelet-Lomont.

Ch. Longchamps a consigné dans ses savantes *Glanures* une sorte de traité que les habitants de Senoncourt firent avec leur décimateur le 6 mars 1748. C'est un document curieux, mais que son étendue ne nous permet pas de reproduire ici. On y voit l'ensemble des droits que conférait à un seigneur la mainmorte appliquée au sol. (V. *Glan.*, p. 170.)

Au 13e siècle Senoncourt n'avait d'autre édifice religieux que la chapelle du château. C'est seulement au 17e siècle qu'y fut établie une église filiale de celle de Contréglise. L'ancienne chapelle du château, à laquelle on eut soin de conserver tout son cachet moyen

(1) Etym. celtique : *Snant, snont,* vallon et rivière, *court,* habitation ; ou *sanon, senon,* marécageux, fangeux. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 169.)

Digitized by Google

âge, devint le chœur du nouveau temple catholique; le surplus fut bâti à neuf. C'est une des succursales maintenues par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Nicolas.

Dans le 14e et le 15e siècle avaient été ajoutés à la chapelle du château deux édicules placés l'un au midi, l'autre au nord. Le premier a disparu depuis longtemps; mais il reste dans le village plusieurs dalles qui en faisaient partie : ce sont des stations du chemin de la croix figurées sur des pierres que quelques habitants ont encastrées dans les murs de leurs habitations. L'autre édicule subsiste : c'est une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. Là se trouve une grande table de pierre qui est dressée contre la muraille et porte une inscription que l'on n'a pu déchiffrer.

Des tombes se montrent çà et là dans le pavé de l'église, entre autres celle de l'abbé Jean-Claude Monjeux, qui fonda la chapelle dédiée à la Vierge, et mourut le 10 février 1402. Une des tuiles de la couverture porte l'indication suivante : *Cette tuile a été fabriquée à la tuilerie de Vallerémont en* 1402. On appelait de ce nom une tuilerie alors établie près d'Amance.

Un des quartiers de Senoncourt a conservé la dénomination de *couvent* : quelque maison religieuse aurait-elle existé jadis dans ce village?

Chez un des habitants on conserve une burette de terre cuite qui porte, dit-on, le millésime 1111, et pour lieu de fabrication *Chazelle*.

On exploitait au territoire de Senoncourt, il y a vingt-cinq ans, un calcaire qui, poli, donnait un marbre fond jaune, parsemé de taches rougeâtres ou bleuâtre-foncé, et de quelques veines blanches. Les produits de la carrière servaient à faire des croix, des autels, des monuments funéraires, des manteaux de cheminée, des colonnes, des chapiteaux, etc. La carrière est maintenant inexploitée.

A Senoncourt naquirent dom Simon Demandre, savant bénédictin, et le colonel Pierre-François Aimé. (V. leur notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 3 et 372.)

Sériot (Moulin). V. *Authoison.*

SEPT-FONTAINES (Les), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Fretigney.

Dépendances. Cette commune se compose de six hameaux, savoir : la Vernotte, les Sept-Fontaines, les Cordes, les Gilles, le Bois-Rond, les Champsinets; — d'un moulin sur le ruisseau de la Jouanne; — d'une maison de garde à la Croix de Pierre; — et des Charry, maison isolée.

☞ ... mén. en 1614, — 65 en 1829, — 77 en 1864. = ✉ Fresne-Saint-Mamès.

Après avoir longtemps fait partie de la terre d'Oiselay, le terri-

Digitized by Google

toire des Sept-Fontaines dépendait en dernier lieu de celle de Frasne-le-Château. *(V. ce nom.)* = Pour le spirituel, il était de la paroisse de la Chapelle-Saint-Quillain. L'église de Saint-Gand est aujourd'hui son église paroissiale. = Gîtes exploités de minerai de fer en grains. — Près de la Vernotte, exploitation d'un dépôt sablonneux.

SERRUREY (Le). V. *Ecromagny*.

SERVANCE, chef-lieu de perception, canton de Melisey, résidence notariale, église curiale.

Dépendances. On compte dans cette vaste commune trente hameaux, beaucoup de fermes isolées et six moulins. Voici les noms de ses sections principales : BOURGAGEOTTE, les BOZONS, la BREUCHE, ES-VAUDOIS, la GRÈVE, le MAGNY-MAUBERT, le MIELLENOT, le MOISAMBEAU, le MONTENDREY, le MONTHURY, les MOUSSIÈRES, RÉCÉLAXER, SERVANCEUIL.

☞ 160 mén. en 1614, — 430 en 1829, — 500 en 1864. = Bureau de poste.

Les établissements industriels de la commune sont nombreux : six moulins à blé, une scierie mécanique de granit, trois scieries mécaniques de bois, deux tissages de coton à bras, une tannerie et une fabrique d'horlogerie. Le commerce des bois occupe seul beaucoup d'habitants. — Carrières de granit à Servanceuil et au Magny. — Filons non exploités de fer oligiste au lieu dit *le Revers-aux-Chiens*, et près du hameau des Es-Vaudois. — Le territoire est parsemé de mares et d'étangs, surtout dans sa partie N.-O., où se trouvent quelques tourbières.

Notes historiques. Anciennement Servance faisait partie de la grande terre de Faucogney. C'était un territoire pauvre et fort peu habité : on n'y comptait que vingt-trois ménages en 1420. Servance et les environs ne se peuplèrent qu'après l'introduction de la réforme religieuse dans le comté de Montbéliard et la seigneurie d'Héricourt, d'où émigrèrent alors un grand nombre de catholiques restés fidèles, qui vinrent s'établir principalement dans le voisinage de Melisey. Les meilleures familles de Servance et des communes circonvoisines descendent de ces réfugiés.

La seigneurie de Servance, achetée en 1532 par l'abbaye de Lure, sortit momentanément de ses mains (1633), mais pour rentrer en sa possession peu d'années après (1667). « En 1725, dit M. l'abbé « Besson *(Mém. hist. sur l'Abbaye et la Ville de Lure)*, les sujets se « reconnurent mainmortables du monastère comme l'avaient été « leurs aïeux, relevant de sa justice, assujétis aux droits de lods « et de retenue, et obligés de présenter leurs contrats à Lure, sous « peine de commise.... Ils avouèrent de plus que lorsque l'abbé

Digitized by Google

« venait à Servance, ils étaient obligés d'allumer des flambeaux à « la lampe du sanctuaire, puis de venir lui faire la révérence, *et « de se tenir debout, derrière son siége, la torche à la main, pendant « toute la durée de son repas....* »

Nous lisons dans le même ouvrage : « La propriété du Ballon de Servance fut le sujet d'un grand nombre de difficultés. En 1532, elle était réclamée par les habitants. L'abbé forma opposition à leur demande et il amodia la montagne en 1557. L'an 1584, cette possession lui fut disputée de nouveau ; et, en 1599, l'archiduc Albert et le cardinal André d'Autriche échangèrent diverses lettres sur le droit de souveraineté dans ces lieux. Un arrêt rendu au parlement de Dole, en 1614, adjugea au comte de Bourgogne, à cause de sa seigneurie de Faucogney, les bois, collines et montagnes de Servance (1). »

A côté des possessions de l'abbaye il y eut à Servance un *dominium* laïque qui appartint dans le 17e siècle au prince d'Aremberg, puis au baron de Grammont, et fut tenu, dans le 18e, par des seigneurs engagistes.

Cette commune, quoique démembrée par l'ordonnance du 21 février 1841, qui a formé d'une de ses sections la mairie particulière du Haut du Them, a conservé une superficie de 3,827 hectares. C'est encore une des plus étendues circonscriptions communales de la Haute-Saône.

Dans un titre de 1209 on lit : *In parochiatu de Severvance* : donc l'église actuelle, qui date de 1689, n'est qu'une reconstruction ou un édifice substitué à un autre plus ancien. C'est aujourd'hui l'église curiale du canton de Melisey. Elle a reçu des réparations importantes en 1858. On y voit plusieurs tableaux qui ont, dit-on, une assez grande valeur artistique. — Fête patronale, l'Assomption.

Foires à Servance le troisième lundi de chaque mois. (Ord. du 1er février 1840.)

SERVANCEUIL. V. *Servance*.

SERVIGNEY, canton et perception de Saulx.

Dépendances. Le hameau dit le PONT-JOLY ; — le moulin de CÔTE-BRESSUS, établi sur le Durgeon.

☞ 30 mén. en 1614, — 84 en 1829, — 93 en 1864. = ✉ Saulx.

Au moyen âge existait une famille portant le nom de Servigney : dans un acte de 1168 on voit mentionné *Petrus de Serveneio prior ecclie Funtisvennensis*. En quelles mains passa après l'extinction de

(1) Le sommet du Ballon de Servance est le point le plus élevé du département (1,203m80 d'après M. Thirria, 1,210m34 d'après le P. Chrysologue).

Digitized by Google

cette famille la terre de Servigney? Rien ne l'indique dans les documents que nous avons pu consulter; nous savons seulement que Jean-Georges Pusel (1), fils de François Pusel, docteur ès droits, devint seigneur de Servigney au milieu du 17e siècle, et que ses descendants conservèrent cette seigneurie jusqu'à la Révolution. = Au S.-E. du village, lieu dit *en Sayen*, vestiges d'un chemin empierré qui traversait Servigney du sud au nord-est. On appelle *Vie de Luxeuil* la partie qui tend vers cette ville; la partie inverse est connue sous la dénomination de *Vie de Saulx*. — Ancien château seigneurial, maintenant maison d'exploitation rurale. — Un canton de champs qui avoisine Servigney fut autrefois un lieu de sépulture; on y a découvert des cercueils de pierre. C'est sans doute de son ancienne destination que lui est venu le nom de *Tombois* qu'il porte encore aujourd'hui. Un canton contigu s'appelle *le Temple*. Y eut-il là une maison de Templiers? Les deux dénominations qui précèdent sembleraient l'indiquer. = Cette commune, qui n'a point d'église, est de la paroisse de Genevrey. = Sous la Constitution de l'an III, elle eut sa municipalité; mais elle ne tarda pas à être réunie administrativement à Genevrey. (Déc. du 22 janv. 1808.) Une ordonnance du 8 février 1832 lui a rendu sa mairie particulière. = Une sablonnière y est exploitée pour les tuileries de Bellevue. = A Servigney naquit en 1715 Pierre-François Guin, qui a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 385.

Seuchoz (Le). V. *Faucogney*.

SEVEUX (2), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Beaujeu.

Dépendances. La Vaivre, village; — Cambonin, hameau; — la Croisée, deux maisons isolées; — le Chalet, maison isolée dans le bois des Breuillies; — une tuilerie placée à la pointe N. du bois de Seveux.

☞ 60 mén. en 1614, — 210 en 1829, — 237 en 1864. = Bureau de poste (distribution).

Le haut-fourneau de Seveux produit annuellement 1,500,000 kil. de fonte brute, et le feu de forge qui en dépend livre au commerce 240,000 kil. de fer fin très-estimé. L'extraction, le lavage et le charriage du minerai de fer que fournit le terrain de la commune, ainsi que le transport des charbons que consomme l'usine et des

(1) La famille Pusel est originaire de Luxeuil. Au commencement du 16e siècle Henri Pusel était capitaine de la maison forte de Baudoncourt. (Labbé de Billy, *Hist. de l'Univ.*, II, 311.)

(2) Etym. celtique : *Go* ou *sgo*, petite, *bon*, montagne, élévation, *ion*, rivière. *Segobodium*, marqué sur les Tables de Peutinger. (Bullet.)

Digitized by Google

fontes et fers qu'elle exporte, font, avec l'agriculture, la principale occupation des hommes. Dans les moments de repos que laissent les travaux de la campagne, les femmes tressent la paille dont elles confectionnent la coiffure de leur sexe appelée *capotte*. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Sablière exploitée pour les usines à fer. = Foires à Seveux les 15 janvier, 10 avril, 10 août, 15 octobre. (Déc. du 10 mars 1807.)

Notes historiques. On croit que Seveux est bâti sur les ruines du *Segobodium* des anciens. Voici ce que dit à ce sujet M. le président Clerc *(la Franche-Comté à l'époque romaine)* : « Segobodium s'élevait en amphithéâtre sur le flanc S.-O d'une colline peu élevée au bord de la Saône. La route romaine (de Besançon à Langres) traversait cette ville, la dernière de la Séquanie du côté des Lingons, par une courbe qui ne laissait à droite qu'une simple ligne de bâtiments; mais à gauche les constructions se pressaient entre la route et le chemin qui borde aujourd'hui la prairie. La longueur de la ville jusqu'au pont romain était de 1,500^{m} sur une largeur de 300^{m}. On croit avoir retrouvé dans la partie à gauche de la route les débris de trois temples; mais les indices en sont équivoques. La fabrique de tuiles à un kilomètre vers le sud de la ville est mieux constatée : le tertre à l'abri des débordements de la Saône où elle était placée, offre un carré de 200^{m}. Au centre même de Segobodium s'élevaient des fabriques d'armes et des ateliers où l'on travaillait le fer et le cuivre. »

M. le président Clerc ajoute : « A en juger par les ruines successivement mises à découvert, diverses rues partagaient la ville, et au delà de la Saône, un second quartier formé de deux lignes de bâtiments sur une longueur de 600^{m} en prolongeait l'étendue. Des ossements humains, des tombeaux, des armures ont été découverts entre ce faubourg et le pont dont on voit encore les ancienns piles, debout au fond de la rivière; à l'une d'elles reste fixé un anneau de fer. Parmi les objets retrouvés à Seveux on signale un taureau en bronze, plusieurs statuettes de même métal, un Mercure ailé, la déesse Rome, un Janus, des fragments de colonne, des fers de lance, des haches, des sabres, des épées, des lames de couteau, des clochettes en bronze, des meules à bras, des instruments de labourage, des agrafes, des anneaux d'or, etc. Cette enceinte, encore peu fouillée, a également rendu à la lumière des sarcophages en pierre, des lacrymatoires, des lampes sépulcrales... D'après les médailles, c'est dans la seconde moitié du 3^{e} siècle et dans la première moitié du 4^{e} que Segobodium aurait jeté le plus d'éclat. Cette ville sans murailles a dû souffrir de toutes les invasions, pour succomber enfin sous les coups des Barbares avant le règne de Théodose. Aussi, après avoir figuré dans la Carte de Peutinger, elle disparaît dans

Digitized by Google

l'Itinéraire. Comme la *villa* de Membrey, détruite avant le commencement du 5e siècle, elle fut la proie d'un incendie subit et violent : la cendre et le charbon s'y laissent partout apercevoir, et dans une seule chambre, sous les débris, on a trouvé gisants six cadavres. »

La voie romaine de Besançon à Langres est toujours bien reconnaissable au territoire de Seveux, surtout entre le village de la Vaivre et le bois des Breuillies, et le hasard fait encore découvrir de temps en temps, dans ce sol longtemps foulé par les Romains, les monnaies qu'ils ont semées dans le pays. Dans ces dernières années, un cultivateur de Seveux a fortuitement trouvé dans son champ un amas de deux cents pièces, puis un autre composé de quarante-six pièces. La première trouvaille a été portée à Besançon, et vendue, dit-on, pour la valeur intrinsèque du métal!... Qu'est devenue la seconde? Présentée à un numismate instruit, elle pourrait offrir quelque valeur scientifique.

La seigneurie de Seveux releva longtemps de l'importante terre de Ray, et l'on voit qu'au 17e siècle elle appartenait au seigneur de Gastel (Gâtey), c'est-à-dire à la maison de Marmier, qui en a conservé la possession jusqu'à 1789. Cette seigneurie fut érigée en marquisat l'an 1740, pour François-Philippe de Marmier.

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855, l'église de Seveux était déjà paroissiale au 11e siècle. Elle était alors dédiée à S. Maurice, comme le prouve un acte de 1098 mentionné dans la *Chronique de Bèze*, par lequel Humbert et Gui de Fouvent donnaient à Etienne, abbé de Bèze, *quartam partem ecclesiæ sancti Mauricii de Sivoio*. L'église actuelle, même dans sa partie la plus ancienne, doit dater seulement du 16e ou du 17e siècle, comme l'annoncent ses fenêtres cintrées. Le décret du 30 sept. 1807 l'a maintenue succursale. — Patron, S. Laurent.

Dans le chœur, près de l'appui de communion, existe une tombe qui a 1m98 de long sur 0m75 de large; c'est un calcaire dur, auquel le frottement des pieds a donné le poli du marbre. Ch. Longchamps, dans sa *Revue épigraphique*, a, le premier, signalé cette tombe à l'attention du monde savant : « Le personnage dont elle offre l'image gravée au simple trait, dit-il, occupe cependant une grande place dans l'histoire des Croisades; c'est cet Otton de la Roche, sire de Ray, qui régna pendant une vingtaine d'années sur les duchés d'Athènes et de Thèbes, qu'il avait conquis en 1205. Sa modeste épitaphe n'y fait aucune allusion; elle se tait sur de si hauts exploits. Mais on peut reconnaître dans les coins d'hermine du bas de la robe d'Otton le signe héraldique de la souveraineté. » — V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, article Otton de la Roche, sire de Ray, p. 421.

Digitized by Google

SOING (1), canton et perception de Fresne-Saint-Mamès.

Dépendances. Les Herbues, ferme; — le Pré-Chapelot, hameau; — un moulin sur la rive droite de la Saône.

☞ 60 mén. en 1614, — 232 en 1829, — 284 en 1864. = ⊠ Vellexon.

Notes historiques. Le village de Soing doit être fort ancien : là existait un pont sur la Saône pour la voie romaine que M. le président Clerc appelle *Voie transversale de la route du Rhin à la Saône*, par Bellevaux, Tresilley, l'abbaye de la Charité, etc.; et sur le territoire de Soing on aperçoit les vestiges d'une station militaire. = Une famille portait autrefois le nom de ce village : en 1228 vivait *Theodoricus dominus de Soynx*; en 1260, Géliotte de Rupt, mère d'Otton de Soing. Cette famille n'est plus mentionnée ultérieurement, que nous sachions. Dans les quatre derniers siècles, Soing a toujours fait partie de la terre de Rupt.

Le Pré-Chapelot appartenait à l'abbaye de la Charité. Non loin du hameau, dans un canton nommé le *Priolet* (sans doute par corruption du mot *prieuré*), il y a des ruines peu reconnaissables maintenant; on y a découvert tout récemment des fragments de colonnes et des monnaies espagnoles à l'effigie de Philippe II, ce qui indiquerait que les constructions anciennement élevées en cet endroit subsistaient encore dans la seconde moitié du 15e siècle, et que probablement elles furent détruites en 1595 par les Lorrains de Tremblecourt ou par les Français du maréchal de Biron.

A l'extrémité septentrionale du finage de Soing, près de la Saône (rive gauche), vis-à-vis de Fédry, vestiges d'un château dont l'enceinte, entourée de fossés, occupait la superficie d'un hectare. Des ouvriers occupés à extraire de la pierre dans le voisinage, sont tombés sur un pavé fait avec de la tuile; ils ont aussi déterré des pierres dressées de main d'homme. Un bois couvre aujourd'hui l'enceinte dont il s'agit.

L'église de Soing, mère de celle de Cubry au 17e siècle, est restée succursale dans la nouvelle organisation paroissiale. — Patrons, SS. Ferréol et Ferjeux.

Il se tient à Soing six foires annuelles : les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre, 5 novembre. (Ord. roy. du 1er octobre 1817.)

Au territoire de Soing, plusieurs carrières de bonne pierre de

(1) Etym. celtique : *Sen*, terrain aquatique. (Bullet.) — Dans un titre de 1270, Soing est appelé *villa de Senis*. En vieux langage un marais était nommé *saigne. (Comp. du Dict. de l'Acad.)* Ce mot a passé dans le patois des environs de Morteau (Doubs).

Digitized by Google

taille ouvertes sur des calcaires du troisième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme.

Cette commune possède une tuilerie.

Le pont établi sur la Saône, devant Soing, en remplacement de l'ancien bac, a été livré à la circulation le 15 septembre 1839.

SORANS (1), canton et perception de Rioz.

Dépendances. Breurey, village; — They, hameau; — la Côtotte, *id.*; — le moulin Nouvot, sur le ruisseau de Malgérard.

☞ 46 mén. en 1614, — 127 en 1829, — 103 en 1864. = ✉ Rioz.

A Breurey existe un haut-fourneau pourvu d'un ventilateur, d'une machine soufflante et de deux machines hydrauliques. Cette usine est momentanément en chômage. — Sorans possède une tuilerie placée au N.-O. du village. — Près de Breurey, carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique. — Gîtes aujourd'hui pauvres de minerai de fer en grains.

Notes historiques. Comme nous l'avons dit à l'article Fondremand, I, 260, la terre de Sorans fut acquise, vers la fin du 16e siècle, par Gerard de Rosières, commandant du château de Vesoul en 1595, et érigée en marquisat pour son petit-fils Jean-Simon de Rosières, par lettres-patentes du mois de novembre 1686. Elle ne changea point de mains jusqu'à la Révolution; son dernier seigneur fut Elzéard-Joseph-Gabriel de Rosières, marquis de Sorans, maréchal de camp, mort le 9 octobre 1817 à Vesoul, où il commandait la subdivision militaire de la Haute-Saône. Avant l'acquisition faite par Gerard de Rosières, la terre de Sorans avait été aux mains d'une famille qui en portait déjà le nom (Ponce de Sorans vivait en 1268); puis à celles de la maison de Moffans : Jean de Moffans en était seigneur en 1519. (V. Moffans.)

Le vieux château-fort de Sorans tombant en ruine, MM. de Sorans firent édifier, dans le 18e siècle, la vaste et belle maison de campagne que M. le marquis de Perthuis possède maintenant. Le château précédent a été converti en maison de ferme.

La maison de Rosières-Sorans acquit en 1627, de la famille Roussel de Bréville, le hameau de They, qui avait été possédé par noble Fédéric Vigoureux (famille d'Arbois), et depuis 1517 par les Roussel de Bréville, qui y avaient déjà un fief, et auxquels les dîmes et le fief de They avaient été portés par Adrienne de Bréville, épouse de Gerard Roussel dit de Choye, écuyer (2); — V. Choye.

Le milieu de l'église de They présente un style architectural

(1) Etym. celtique : *Sor, soran,* ruisseau. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 175.) — La Buthière traverse Sorans.

(2) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

Digitized by Google

sentant le 13e ou le 14e siècle; les autres parties de l'édifice, qui a été plusieurs fois agrandi, comme on le reconnaît aisément, sont moins anciennes. Cette église, paroissiale au 17e siècle, a été maintenue telle par le déc. du 30 sept. 1807. — Patron, S. Benigne. — On y voit plusieurs tombes du 16e siècle; mais les épitaphes en sont presqu'entièrement effacées. L'inscription restée à peu près intacte est celle qui rappelait la mémoire du vénérable prêtre François-Denis Durand, *dolanus, hujus ecclesiæ rector*, qui mourut le 2 novembre 1723, âgé de quatre-vingts ans.

SORANS-LES-CORDIERS. V. *Roche-sur-Linotte.*

SORNAY (1), canton et perception de Marnay.

Dépendances. Le hameau de BANNE, composé de cinq maisons, dont un moulin sur l'Ognon; — le moulin des ANCHOTTES, sur le ruisseau de Rosières. (V. BAY.)

☞ 28 mén. en 1614, — 103 en 1829, — 115 en 1864. = ✉ Marnay.

En consultant l'*Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janv. 1855, on voit que l'église de Sornay, paroissiale au 13e siècle, devint filiale de celle de Bay au 18e. De là la conséquence que l'une des deux églises, celle de Bay, eut momentanément une importance relativement plus grande. L'ordonnance royale du 3 août 1826 a rétabli l'ancienne situation : à Sornay est l'église paroissiale, et Bay n'a plus qu'une chapelle de tolérance. — Patrons, S. Germain, à Sornay; S. Etienne, à Bay. *(V. ce nom.)* — L'église de Sornay n'a pas été construite en une seule fois; le gros de l'édifice paraît remonter au 13e siècle. Au-dessus de la porte d'une chapelle on lit le millésime 1525; au bas du clocher, une pierre indique qu'il a été bâti en 1621. — Le chœur de cette église vient d'être rebâti en entier. (1864-1865).

De même que Bay et Sornay ont longtemps composé comme aujourd'hui la même paroisse, leurs terres seigneuriales paraissent avoir, longtemps aussi, appartenu aux mêmes possesseurs. Si en 1266 vivait *Willelmus de Soornay miles*, plus tard, au 17e siècle, Sornay appartenait à la famille Maître, qui s'y est perpétuée jusqu'à 1789, puisque son dernier seigneur a été Jean-François Maître. Or ce Jean-François Maître était, selon toute vraisemblance, un des descendants du célèbre Alexandre Maître, *marquis de Bay*, qui mourut en 1716 vice-roi d'Estramadure, après avoir rendu de grands services au roi d'Espagne Philippe V. (V. BAY.) Toutefois il est à remarquer que sur l'ancienne cloche de Sornay le nom de la

(1) Etym. celtique : *Sor*, ruisseau, *nav, nay*, fond. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 175.)

Digitized by Google

marraine est ainsi indiqué : « Marie-Hélène-Angélique Mollerat, « épouse de messire Joseph Courty, écuyer, conseiller secrétaire du « roy, *seigneur de Sornay, Banne*, Romange et autres lieux. — 1777. »

Voici, du reste, quelques indications supplémentaires sur l'église et la terre de Sornay. Pierre de Sornay (1120-1150) fut un des bienfaiteurs d'Acey. Ses enfants, bienfaiteurs de Corneux, lui donnèrent (1180) l'église de Sornay, qui fut dès lors et jusqu'à la Révolution desservie, ainsi que celle de Bay, par des religieux Prémontrés.

Sornay, terre des comtes de Bourgogne par moitié avec l'abbaye de Corneux, fit partie de la seigneurie de Choye jusqu'en 1450, puis de la seigneurie d'Hugier. A la déconfiture d'un des Marmier, qui en avaient hérité par Rose de Ray, il fut vendu à Antoine Maître, père ou oncle du marquis Alexandre Maître.

Le hameau de Banne, moulin des comtes de Bourgogne au 12e siècle, a été depuis une forge, puis une verrerie. Il est redevenu moulin comme en 1150.

Entre le territoire de Sornay et celui de Montagney se trouve le gouffre appelé *Puits de Jonc*. (V. MONTAGNEY.) Tout près de là, lieu dit *Rang de Jonc*, on rencontre *la Roche qui butte*. C'est un bloc de pierre de forme remarquable ; il présente un grand ovale, qui a 5m de haut, 4m80 de diamètre au milieu, et 3m aux extrémités supérieure et inférieure. Au milieu des superstitions populaires du moyen âge, on a dû l'appeler *Pierre qui vire*.

Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

SOUHIÈRES. V. *Melisey*.

SOUILLEUX (Es-). V. *Esmoulières*.

SOURIS (Chez-). V. *Malbouhans*.

SOUS-FROIDE (La), torrent.

Il est formé par une petite source située au pied d'une butte appelée la Bossière, sur le territoire d'Autrey. Il reçoit dans son cours les eaux de plusieurs fontaines et ravines, et va se jeter dans la Saône entre Arc et Mantoche, après avoir traversé les territoires d'Autrey, Bouhans, Feurg, Nantilly et Mantoche. Ce torrent, tout petit que soit son volume d'eau, alimente plus de trente lavoirs employés au lavage du minerai de fer, et deux moulins. — Ne nourrit plus de poissons.

SOUS-LES-FOSSÉS. V. *Traves*.

SUAUCOURT (1), canton de Champlitte, perception de Fouvent.

(1) Etym. celtique : *Su*, ruisseau, *and*, bord, *court*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 175.)

Digitized by Google

Dépendance. Pisseloup, village.

☞ 77 mén. en 1614, — 47 en 1829, — 80 en 1864. = ✉ Morey.

La terre de Suaucourt, avec celles de Trestondans et de Pisseloup, fut érigée en marquisat, au mois de mai 1714, en faveur de Ferdinand de Trestondans (1), dont les descendants possédèrent Suaucourt et Pisseloup jusqu'à la Révolution. Antérieurement, cette terre avait été tenue par la famille artésienne de Coyenghem, et avait passé ensuite aux d'Andelot. (V. Autet.) — On lit dans un manuscrit sur la guerre de Dix-Ans que le château de Suaucourt fut pris et rasé en 1641 par le comte de Grancey. = Suaucourt dépendait du diocèse de Langres avant le Concordat. Son église, aujourd'hui succursale (déc. du 30 sept. 1807), fut bâtie de 1764 à 1766. — Patron, S. Didier. = Gîtes exploités de minerai de fer pisiforme. — Couche non exploitée de minerai hydroxydé oolithique. — Carrières ouvertes sur un calcaire du deuxième étage jurassique. — Les vins de Suaucourt sont estimés et peuvent se garder.

SULPICE (Saint-), canton et perception de Villersexel.

Dépendance. Une tuilerie située à 1,500^{m} N. du village.

☞ 23 mén. en 1614, — 63 en 1829, — 62 en 1864. = ✉ Villersexel.

Ce lieu dépendait de la terre de Villersexel. — A peu de distance du flanc O. de Saint-Sulpice on voit les ruines d'un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Luxeuil. « On y a trouvé en 1771, dit D. Grappin (*Alm. de* 1785), des marbres antiques et d'autres anciens monuments. » De nos jours, les fouilles ou le hasard y ont fait découvrir encore des caveaux revêtus d'une maçonnerie que le pic peut à peine entamer, des tuyaux de fonte, des monnaies, et divers ustensiles de ménage, tels que cuillers, fourchettes, pots, etc. = L'origine de Saint-Sulpice remonte à une époque reculée, puisqu'il est mentionné dans le Diplôme de Charlemagne (815) sous le nom de *Sanctum Sulpitium*, et qu'il avait dès cette époque une église paroissiale, ainsi que le porte l'*Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855. Cette église, qui fut, avec celle de Granges, la seconde mère-paroisse du canton de Villersexel, a dû recevoir plus d'une restauration ou reconstruction. Elle a été rebâtie de nouveau en 1862, moins le clocher, qui date de 1742. C'est une des succursales conservées dans la nouvelle organisation paroissiale. — Patron, S. Sulpice. = Outre sa tuilerie, Saint-Sulpice possède un four à chaux dont les produits sont presqu'entièrement vendus à la saline de Gouhenans pour la fabrication du chlore. — Non loin de la tuilerie,

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

carrière remarquable, dont la pierre, qui se polit comme le marbre, est employée pour tombes et pour divers ouvrages d'ornement.,

SUPERBE (La), petite rivière.

Elle se forme de la réunion de plusieurs ruisseaux qui coulent sur les territoires de Betoncourt-Saint-Pancras et de Girefontaine, avec les eaux d'une fontaine très-abondante de la commune de Melincourt, dite de Vauxluni. Elle passe à Anchenoncourt, près de Senoncourt, traverse Amance, et va se jeter dans la Saône au territoire de Baulay, après un cours d'environ quatre lieues et demie, dans la direction du nord-est au sud-ouest. — Elle nourrit du brochet, de la perche, de la lotte, quelques anguilles, et une grande quantité de poissons blancs et d'écrevisses.

TANARDS (Les). V. *Dampierre-lez-Montbozon.*

TANNERIE (Moulin de la). V. *Melin.*

TAQUEY (Les). V. *Haut du Them.*

TAQUOIS (Les). V. *Oigney.*

TARTÉCOURT, canton de Jussey, perception de Ranzevelle.

Dépendance. La ferme de BELLEVUE.

☞ ... mén. en 1614, — 43 en 1829, — 56 en 1864. = ✉ Jussey.

Tartécourt ne figure point dans le tableau qui, en 1614, fut dressé pour le répartement des contingents dus à la milice provinciale par les communautés établies. C'est qu'alors existaient seulement les deux ou trois meix que l'abbaye de Cherlieu avait fait bâtir au milieu des bois pour le logement des colons picards qu'elle y avait installés. (V. SAPONCOURT.) Le nombre des baraques s'étant augmenté à mesure qu'avançaient les travaux de défrichement, ainsi se forma peu à peu le village, dans lequel les premières cabanes ont été remplacées, depuis longtemps déjà, par des habitations plus vastes et plus salubres. Aujourd'hui Tartécourt n'a rien à envier, sous ce double rapport, aux villages voisins. = A Tartécourt fonctionnait autrefois un haut-fourneau ; c'est ce qu'atteste un assez gros amas de scories qui reste encore amoncelé près du moulin actuel de la localité, lequel occupe vraisemblablement la place de l'ancien fourneau. A quelle époque fut établie cette usine, à quelle époque fut-elle abandonnée? Nous ne savons rien de positif à cet égard. Il y a lieu de croire que l'établissement fut l'œuvre des moines de Cherlieu au 17e siècle, et qu'il fut détruit ou délaissé peu de temps après. Il n'est point énuméré parmi les usines à fer que l'on comptait en Franche-Comté au commencement du 18e siècle. (V. note (2), p. 118, II.) = Tartécourt est de la paroisse du Magny-lez-Jussey. C'est une existence co-paroissienne

Digitized by Google

qui dure depuis le temps où Tartécourt a commencé d'être compté comme communauté civile. (V. MAGNY-LEZ-JUSSEY.) Sa petite chapelle, fondée probablement au commencement du 18e siècle, a été restaurée en 1835. — Ce village a dépendu de Cherlieu jusqu'à la suppression des corporations religieuses. = Carrière ouverte sur un grès du terrain liassique.

TARTRE (La). V. *Belonchamp*.

TAVEY, ou TAVEL, canton et perception d'Héricourt.

☞ ... mén. en 1614, — 44 en 1829, — 46 en 1864. = ✉ Héricourt.

Ce village a une existence fort ancienne; il possédait déjà une église en 970, époque à laquelle ce bénéfice ecclésiastique fut donné à l'abbaye de Lure par Lothaire, roi de Lorraine. Plus tard, le patronage de l'église de Tavey appartenait aux comtes de Montbéliard : on le voit céder au chapitre Saint-Maimbœuf de cette ville, en 1342, par Jeanne de Montbéliard, dame d'Héricourt, qui reçoit en échange l'église de Belfort. Plus tard encore (1373), les ducs d'Autriche, héritiers de la maison de Ferrette, le rendirent à l'abbaye de Lure, en dédommagement de ses pertes dans leur guerre avec la Bourgogne. Cependant une partie du village de Tavey n'avait pas cessé de relever du comté de Montbéliard ou de la seigneurie d'Héricourt. Lors de l'introduction de la réformation religieuse dans cette seigneurie, les sujets que la terre d'Héricourt possédait à Tavey devinrent protestants; ceux de l'abbé de Lure restèrent catholiques, et l'église du lieu devint commune aux deux cultes. Mais elle fut attribuée exclusivement aux habitants catholiques par arrêt du parlement de Besançon du 16 mai 1684, et c'est seulement en l'an VI de la république française qu'on y a rétabli le culte simultané. Sous le rapport du culte protestant, cette commune dépend, ainsi que celles de Laire et de Byans, de la paroisse d'Héricourt. = Tavey a fait partie du canton d'Héricourt dès son organisation en 1790. — On y remarque la maison commune, un des beaux édifices communaux du pays : position élevée, agréable avenue, élégante façade, etc. = Carrière ouverte sur le calcaire du premier étage jurassique.

TAUPIÈRE (La). V. *Brevilliers*.

TENISE (La), petite rivière.

Elle a sa source dans le village de Cugney, au pied d'un petit rocher. Après avoir arrosé la prairie et fait mouvoir les deux moulins de cette commune, elle traverse le village de Chantonnay; alimente ensuite le moulin de Cresancey, l'usine de Noiron, les moulins du Tremblois, de Champvans, d'Esmoulins; enfin se jette

Digitized by Google

dans la Saône au territoire de cette dernière commune. La Tenise fournit en abondance d'excellentes écrevisses; on y trouve de la carpe, de petits brochets, du barbeau, mais en moindre quantité qu'autrefois, à cause des eaux bourbeuses provenant des lavoirs à mine. — (V. note (1), p. 222. I.)

TENUE (La). V. *Beulotte*.

TERNUAY, canton de Melisey, perception de Servance.

Dépendances. Cette commune très-étendue (2,575 hectares) se compose de trois sections principales : TERNUAY, village; — MELAY, *id.*; — SAINT-HILAIRE, hameau. De ces trois sections dépendent un grand nombre de fermes et maisons isolées, entr'autres les localités dont voici les noms : le BOIS-GEORGES, le CHAMPORY, les CHAMPS-FOURGUENONS, le CIGLE, les FINETS, les GRANGES DE MELAY, la MONTAGNE, le MONT DE BEAU, le PIED DU MONT, les PRÉS-L'HÔTE, TERRE-NEUVE.

☞ 114 mén. en 1614, — 248 en 1829, — 300 en 1864. = ✉ Melisey.

Ternuay et ses sections comptent, en établissements industriels, six moulins à blé, un moulin à tan, deux huileries, une fabrique de carrés et de clefs de montre qui fonctionne au moyen d'une machine à vapeur et qui a remplacé un tissage de coton. Les habitants font le commerce des écorces et des bois de chêne. — Près du Mont de Beau, banc non exploité de fer oligiste. — A l'est de Ternuay, mine de plomb argentifère qui a été anciennement exploitée, mais abandonnée en 1740 à cause de l'irrégularité du filon et du peu d'abondance du minerai. — On trouve encore sur le territoire de Ternuay, dans un schiste argileux noir et luisant, des indices d'anthracite, combustible qui a de la ressemblance avec la houille, mais qui en diffère par la difficulté qu'on éprouve à le faire brûler, et par l'absence, lorsqu'il brûle, de l'odeur et de la fumée que donne la houille. — Au milieu du finage de cette commune s'élève une montagne calcaire dont le sommet, qui a 200 mètres d'élévation au-dessus du fond du vallon voisin, est un plateau uni, exclusivement couvert de bruyère, et ayant cent hectares de superficie. Un grand nombre de blocs de pierre, détachés du rocher principal, se sont arrêtés çà et là sur les flancs de la montagne, où ils forment, par la position fortuite qu'ils ont prise après leur chute, un tableau qui attire l'attention du voyageur.

Notes historiques. On fait remonter l'origine de Ternuay et de son voisinage à des événements qui ne manquent pas d'intérêt historique. Au commencement du 6e siècle, dit-on, les Juifs avaient cinq synagogues dans la haute Bourgogne, appelée plus tard Franche-Comté; mais ayant été pris en haine par les catholiques,

Digitized by Google

qui étaient déjà nombreux dans cette contrée, ils en furent chassés : seulement il leur fut permis de s'établir *sur les terres qui bordent la rivière de l'Ognon en allant vers le royaume d'Austrasie*, c'est-à-dire vers les Vosges. Ceux qui se fixèrent à Ternuay lui donnèrent le nom de *Terra nuda*. Ces faits sont consignés, ajoute-t-on, dans un vieux manuscrit qui a été longtemps conservé dans la commune, que les vieillards ont encore lu, mais qui est maintenant perdu. Cette tradition ne s'accorde guère avec les usages de la nation juive, dont les membres se sont toujours établis, non en rase campagne, mais dans les bourgs et près des châteaux. Il est plus vraisemblable que Ternuay s'est peuplé primitivement, comme Servance, de familles originaires de la Lorraine, auxquelles sont venus se joindre plus tard des réfugiés sortis de Montbéliard et d'Héricourt par suite de la réformation religieuse.

Ternuay et son finage dépendaient au moyen âge de la terre de Faucogney, et continuèrent d'en dépendre dans les siècles suivants. En 1789, le receveur établi dans la localité y levait encore la dîme pour le compte de cette terre.

Sur le penchant de la colline de Saint-Hilaire s'élève une antique chapelle qui n'offre matériellement rien de remarquable, mais que nous mentionnons à cause des souvenirs qui s'y rattachent. Dans le site où elle est placée aurait existé jadis, suivant la tradition locale, une maison de Templiers, succursale du couvent que cet ordre possédait à Melisey, puis un prieuré dépendant de Luxeuil. La fontaine abondante qui vivifie ce site, les bois, les champs, les prés qui le décorent, portent encore les dénominations de *fontaine, bois, champs et prés* DE L'ABBAYE.

En face de Ternuay, près de la rive gauche de l'Ognon, se voit une croix de pierre d'environ $1^{m}70$ de haut, y compris le piédestal, qui est de forme cubique et très-simple. Le christ peut avoir $0^{m}50$ de haut; il est d'un travail grossier, en demi-bosse; la tête est démesurément grosse comparativement au reste du corps. Sur le piédestal on lit le millésime 1015.

L'église de Ternuay, filiale de celle de Melisey au 17e siècle, a été reconstruite en 1830, puis réparée en 1858. Un tableau placé au-dessus du maître-autel est assez remarquable; c'est l'image de S. Valbert, patron de la paroisse.

TERRE-NEUVE. V. *Ternuay*.

TERRIERS (Les). V. *Courmont*.

TERTRE (Le). V. *Amont* et *Port-sur-Saône*.

TERTRES (Es-). V. *Esmoulières*.

THAREY. V. *Roche-sur-Linotte*.

THÈRES (Aux). V. *Calmoutier*.

Digitized by Google

THEUILLOT. V. *Velesme.*

THEULEY. V. *Vars.*

THEULEY-LEZ-LAVONCOURT (1), canton de Dampierre, perception de Lavoncourt.

Dépendances. Quatre maisons isolées, bâties près de la route imp. d'Avallon à Combeaufontaine; — un moulin sur la Gourgeonne.

☞ 54 mén. en 1614, — 86 en 1829, — 97 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Theuley-lez-Lavoncourt, anciennement appelé THEULEROT *(Petit-Theuley)*, pour le distinguer de *Theuley-l'Abbaye*, faisait partie de la terre de Ray au moyen âge. A l'extrémité occidentale du village, on avait, en 1597, enterré des pestiférés. Contre ce cimetière improvisé fut construite, aux frais de Theuley et de Mont-Saint-Léger, une chapelle que l'autorité diocésaine fit consacrer en 1604 sous le titre de S. Sulpice. Telle fut l'origine de la première église de Theuley.

La chapelle de 1604 tombant en ruine, elle fut remplacée, au 18e siècle, par un autre édifice bâti en 1776 au centre du village; mais les habitants de Theuley ne furent autorisés à l'édifier qu'aux conditions suivantes : il n'y aura ni tabernacle, ni fonts baptismaux, ni chaire à prêcher, ni confessionnaux, *en sorte que la construction de la chapelle ne puisse préjudicier en rien aux curés de Lavoncourt.*

L'archevêque défendait aussi de toucher à la chapelle Saint-Sulpice. Nonobstant cette défense, et par accommodement entre Mont-Saint-Léger et Theuley, elle fut démolie. En 1857, on a érigé une croix devant la place qu'elle occupait. C'était un édicule de forme latine, sous l'invocation des SS. Sébastien, Roch, Taurin et Gand.

La seconde église de Theuley, devenue trop petite, a été renversée en 1840, sauf le clocher. On y a substitué une église à trois nefs, au nord de laquelle on a bâti, en 1852-1853, une cure magnifique (2). Elle a été érigée en succursale par déc. du 19 janv. 1856. — Patron, S. Léger.

On a trouvé près du village de Theuley des squelettes humains couchés côte à côte, et la tête couverte de deux pierres angulaires formant voûte; près de ces ossements, des armes antiques, des anneaux de chevalier, etc. Les tuileaux et les vases en terre romains se découvrent en quantité dans les bois et les champs de Theuley, où l'on a déterré aussi une statuette et des monnaies

(1) Etym. celtique : *Dol* ou *tol*, au pied d'une élévation, *loc*, habitation. (Ch. Longchi, *Glan.*, p. 175.)

(2) *Essai sur Lavoncourt*, par M. l'abbé Gousset.

Digitized by Google

également romaines. M. l'abbé Gousset, curé de Lavoncourt, auteur d'un *Essai* fort bien étudié sur cette commune et les environs, se demande si la voie romaine tracée par M. Edouard Clerc jusqu'à Vanne ne se serait pas prolongée jusqu'à Theuley et au delà, peut-être jusqu'au camp de Bourguignon-lez-Morey par Lavoncourt.

Theuley et son finage se partageaient, avant la Révolution, entre cinq seigneuries dites de Rye, de Beaujeu, de Fouvent, de Gâtey et de Vezet. La haute justice appartenait exclusivement à la seigneurie de Rye; les autres n'avaient que la moyenne et basse justice. Il paraît, du reste, qu'elles étaient collectivement représentées sur place par des officiers qui leur étaient communs : un juge, un procureur-fiscal et un greffier.

THEUX (Moulin du). V. *Villers-lez-Luxeuil.*

THEY. V. *Sorans.*

THIEFFRANS (1), canton de Montbozon, perception de Dampierre.

Dépendances. Les GRAVIERS, hameau; — la PERRIÈRE, ferme; — la GRANGE-ROUGE, *id.*; — la ROUCHOTTE, moulin sur l'Ognon.

☞ 40 mén. en 1614, — 61 en 1829, — 93 en 1864. = ✉ Montbozon.

Outre le moulin de la Rouchotte, la commune possède une tuilerie et deux huileries. — Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Exploitation d'une sablière. — La broderie au crochet est une branche d'industrie qui a remplacé à Thieffrans la fabrication des chapeaux de paille. = Ce village est de la paroisse de Chassey. = La terre de Thieffrans, tenue dans les 15e et 16e siècles par la maison Mouchet de Château-Rouillaud (2), qui possédait en outre Avilley, passa dans le 17e siècle à la maison de Falletans. Celle-ci en a conservé la seigneurie jusqu'à la Révolution. Thieffrans fut érigé en marquisat par lettres-patentes du mois d'avril 1712, en faveur de Philippe-Joseph de Falletans (3).

THIÉLOUP. V. *Aillevillers.*

(1) Etym. celtique : *Ty, tyes*, habitation, *bran, fran*, colline. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 184.)

(2) Famille de Besançon connue dès le 12e siècle. Elle eut des alliances avec les maisons de Traves, de Scey, de Grammont, etc. Sa descendance mâle s'éteignit vers la fin du 16e siècle, Antoine Mouchet, bailli de Dole, n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Nicole d'Andelot.

(3) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

THIÉNANS (1), canton de Montbozon, perception de Dampierre.

Dépendance. Montroz, autrefois Montrost, hameau.

☞ 18 mén. en 1614, — 40 en 1829, — 39 en 1864. = ✉ Montbozon.

Notes historiques. Le hameau de Montroz, qui ne comprend aujourd'hui qu'un moulin et trois autres maisons, était plus considérable autrefois, et avait ses seigneurs particuliers : Jean de Montrost, damoiseau, vivait en 1267. Philibert de Montrost, seigneur de Vallerois-le-Bois, écuyer, gentilhomme de Charles VII, roi de France, mourut le 19 avril 1615, laissant un testament par lequel il instituait son héritier universel, à l'exclusion de ses proches, Florent de Vaudrey, à la condition que celui-ci porterait écartelées les armes de Montrost et celles de Vaudrey. C'est ainsi que la seigneurie de Vallerois fut transmise aux Vaudrey. Près du hameau appelé maintenant *Montroz* se voient les restes du château-fort qui appartenait à ses anciens seigneurs.

Thiénans donna aussi son nom à une famille de gentilshommes : en 1180 vivait *Vido de Tehenens;* en 1256, *Henricus de Tyenans miles.* Cette terre, réunie peu après, avec celle de Montbozon, au domaine des comtes de Bourgogne, n'en fut plus séparée, sauf quelques petites possessions particulières. Après la conquête (1674), elle tomba dans le domaine du roi, duquel elle a dépendu jusqu'à la Révolution.

L'église de Thiénans fut paroissiale pendant nous ne savons combien de siècles; avant le concordat de 1801, Montbozon même allait encore aux offices à Thiénans. Dans ces dernières années, en 1854, la vieille église a été abandonnée comme édifice religieux, et l'on en a fait une maison commune, en conservant toutefois le sanctuaire et la tour. Thiénans est aujourd'hui de la paroisse de Montbozon.

Dans le sanctuaire conservé on voit une tombe qui porte l'inscription suivante : LAN MCCCXXXVIII LO JOR DE LA FESTE S. JEHAN LEVANGELISTE... MESSIRE... GVILLAVME D'MOBOS CHLR QVI FVT (messire fut Guillaume de Montbozon, chevalier). « On peut croire, dit Ch. Longchamps *(Revue épig.)*, qu'il appartenait à quelque branche cadette de la famille de nos comtes souverains, car la seigneurie de Montbozon était un de ces démembrements du Domaine qui ont plus tard fait retour à nos princes. Une seconde raison qu'on en pourrait donner, c'est que Guillaume de Montbozon portait sur son bouclier, comme nous le montre la tombe de Thiénans, l'aigle des anciennes armoiries de Franche-Comté. »

(1) Etym. celtique : *Ty, tyes,* habitation, *nant,* rivière. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 184.)

Digitized by Google

Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer pisiforme.

Fabrique de machines à battre les céréales.

TILLET. V. *Belonchamp et Colombotte.*

TILLIÈRE (La). V. *Proiselière.*

TINCEY (1), canton de Dampierre, perception de Lavoncourt.

Dépendances. Le hameau de PONTREBEAU; — un moulin sur la Gourgeonne.

☞ 49 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 85 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Tincey était un des fiefs mouvants de la terre de Ray, ainsi que Vanne et Membrey. Toutefois il fut momentanément détaché de la seigneurie principale en vertu du testament de « très-haute, très-puissante et illustre princesse Marie-Célestine-Philippine-Joséphine née comtesse de Mérode, princesse de Montglion, marquise de Trelon, baronne de Ray..... » Ce testament porte la date du 16 mai 1724; la testatrice était alors séparée de corps et de biens de son mari, « très-haut, très-puissant et très-illustre prince Jean-Adolphe-Ernest-Ferdinand-Charles duc de Holstein-Plœn. » Elle lègue à Thomas Lecomte, « cy-devant maistre d'hostel de la duchesse de Holstein, » le fief de Tincey. Le testament fut attaqué; mais une décision royale en déclara obligatoires toutes les clauses, et ce fut seulement quelques années après que le fief en question fit retour à la terre de Ray. Il eut pour dernier seigneur François-Philippe marquis de Marmier, baron de Ray.

Tincey, cité dans des chartes du 14e siècle, avait dès ce temps-là une église que mentionne un titre de 1304 : *ecclesia de Tencey*; l'église actuelle, qui date de 1749, est donc une reconstruction. Elle fut bâtie d'après les plans et le devis dressés par le curé qui dirigeait alors la paroisse, l'abbé Pierre Sibeau. C'est une croix latine d'une belle simplicité. Les ouvrages de stuc qui ornent le rétable du maître-autel et les chapelles latérales offrent des sculptures que remarquent les connaisseurs. Cette église, maintenue succursale par le déc. du 30 sept. 1807, est dédiée à S. Martin.

Sur le penchant d'une colline qui domine la Gourgeonne et que longe le chemin de Tincey à Ferrières, on a souvent déterré des tuileaux épais : là peut-être s'éleva jadis quelque construction romaine. Dans le petit bassin où se trouve la fontaine Saint-Quentin,

(1) Etym. celtique : *Tan, ten,* rivière, *say, sey,* bois. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 184.) D'après cette étymologie il faudrait écrire *Tencey* ou *Tancey,* comme on écrivait anciennement, et comme on écrivait encore à la fin du 18e siècle. V. *Alm. de Besançon,* années 1764 et 1785.

Digitized by Google

entre Vanne et Tincey, on voit des ruines que l'on regarde dans le pays comme les restes d'un couvent.

Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

A Tincey naquit en 1736 Claude-Etienne CONSTANT, qui termina sa carrière ecclésiastique en 1818, dans les fonctions de curé de la paroisse de Saint-Jean (Besançon). — V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 367.

TOUNOLE (La). V. *Boult.*

TOUNOLE (La), grand ruisseau.

Elle a son origine au sud-est de Tresilley, canton de Rioz, dans la source des *Quatre-Fontaines*, ainsi nommée parce qu'elle sort d'un rocher par quatre issues différentes. Elle se rend de là aux usines de Montarlot, à Boult, à Boulot, et se jette dans l'Ognon au-dessous de ce village. — Brochet, carpe, anguille, truite, écrevisses, etc.

TOURBIÈRE (La). V. *Belmont.*

TOURNANT DE NEUVELLE. V. *Champlitte.*

TOURONNE (La). V. *Villers-sur-Port.*

TOUX (Le). V. *Esmoulières.*

TRAITIÉFONTAINE, canton et perception de Rioz.

Dépendances. Le hameau des VIEILLES-GRANGES; — un moulin avec scierie.

☞ 19 mén. en 1614, — 48 en 1829, — 51 en 1864. = ✉ Rioz.

Traitiéfontaine dépendait de la terre de Fondremand, et de temps immémorial il est de la paroisse de Rioz. Cette commune n'offre rien qui mérite une mention spéciale, si ce n'est que sur son territoire passait la voie romaine appelée *Route transversale du Rhin à la Saône* par M. le président Clerc. (V. MAIZIÈRES.)

TRAVES (1), canton et perception de Scey-sur-Saône, résidence notariale.

Dépendances. Le MOUTHEROT, hameau; — le moulin de VELAY; — les GRAVIERS-BLANCS, trois maisons isolées; — cinq autres maisons isolées aux lieux dits la CÔTE, la GUILLOTIÈRE, SOUS-LES-FOSSÉS, à l'ETANG.

☞ 66 mén. en 1614, — 171 en 1829, — 188 en 1864. = ✉ Traves.

Notes historiques. Traves, ancien bourg à château, fut possédé au

(1) Etym. celtique : *Trev*, nom appellatif de ville, d'habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 184.)

Digitized by Google

12e siècle et au commencement du 13e par les comtes de Bourgogne ou par une branche de leur maison : dans un titre de l'an 1172 on lit en tête : *Ego Joannes Dei gratia* COMES BURGUNDIÆ *et dominus de Treva.* (Arch. de Clairefontaine.) Un acte de l'an 1213 est encore intitulé : *Stephanus Dei gratia comes* IN BURGUNDIA *et dominus de Treva.* (Arch. de Clairvaux.)

Antérieurement existait déjà une maison portant le nom de Traves. On voit Gilbert de Traves prendre la croix en 1096, à la voix de Pierre-l'Ermite. En 1140, Pierre de Traves, doyen de Saint-Etienne (Besançon), fait une donation *Fratribus Speciosæ Vallis* (Bellevaux). Un sire de Traves figure encore parmi les seigneurs comtois qui se croisèrent avec l'empereur Frédéric-Barberousse (1188). Renaud III, comte de Bourgogne de 1126 à 1148, avait pour connétable Renaud de Traves, le premier qui eût exercé cette haute charge dans la province.

Il paraît que la possession de Traves fut enlevée à sa maison de nom et d'armes au 12e siècle (cela résulte implicitement de ce qui précède), et qu'elle passa aux Choiseul; voici comment. Alix de Dreux, petite-fille de Robert comte de Dreux, quatrième fils de Louis-le-Gros, roi de France, épousa en premières noces Gaucher de Salins. Restée veuve, elle eut des droits à exercer sur la succession de Gaucher, et c'est en acquittement de ces droits que Jean de Bourgogne, devenu seigneur de Salins, lui céda, ainsi qu'à son second mari, Rainard de Choiseul, le château de Traves et les salines de Scey-sur-Saône. *(V. ce nom.)*

La cession eut lieu en 1237. Les possesseurs subséquents de Traves furent les Toulongeon, les Clermont d'Anjou, les Poligny, les Bauffremont. Jean de Toulongeon, seigneur de Traves, gagna en 1423 la bataille de Cravant, où fut pris Jean Stuart, connétable de France. Antoine de Toulongeon, petit-neveu du précédent, comme lui maréchal-gouverneur de Bourgogne, et chevalier de la Toison-d'Or à la première nomination, battit Réné d'Anjou à Bulgnéville (1431), le fit prisonnier et le conduisit à Dijon.

En ce temps-là Traves relevait toujours du domaine des comtes de Bourgogne : une charte d'affranchissement accordée aux habitants par le seigneur Antoine de Toulongeon, sous la date du 13 avril 1418, dut être soumise à la ratification du duc-comte de Bourgogne, ratification qui fut signée à Pontoise le 9 juin 1419.

La maison de Traves avait un château des plus renommés; le bourg lui-même était ceint de fossés, protégés par quelques ouvrages de défense. Ces fortifications ne mirent point Traves à l'abri des dévastations commises par les bandes champenoises et allemandes qui envahirent le pays en 1577. Dix-huit ans plus tard vinrent les Lorrains de Tremblecourt, qui saccagèrent de nouveau Traves et sa

Digitized by Google

maison forte. C'est à cette époque désastreuse que remonte vraisemblablement la ruine du château, dont il ne subsiste aujourd'hui que des restes sans intérêt.

Dans la rue Fromentine existait anciennement un couvent d'Ursulines : il n'en reste non plus que des vestiges insignifiants.

Traves occupa une place distinguée dans l'organisation ancienne du diocèse de Besançon ; au 11e siècle il était siége de l'archidiaconé qui fut transféré plus tard à Faverney ; mais jusqu'à la Révolution il est resté le chef-lieu d'un des quinze doyennés ruraux.

Le hameau du Moutherot dut son origine et son nom à un prieuré de l'ordre de Cluny qui dépendait de Saint-Marcel-lez-Chalon, et dont la fondation était antérieure au 12e siècle : alors, en effet, son église devenait mère de celles de Traves et de Combeaufontaine. Ce prieuré a vécu jusqu'à la suppression des communautés religieuses (1790).

L'église de Traves, filiale du Moutherot au 12e siècle, comme on vient de le dire, fut rebâtie vers 1746, sur les plans et sous la direction de l'abbé Deleure, curé de la paroisse; l'ornementation intérieure lui est due également. Cette église, maintenue succursale, a pour fête patronale la Déc. de S. Jean-Baptiste.

Sur un plateau peu élevé se trouve une pierre percée que l'on regarde comme un monument druidique, ainsi que le monolithe à peu près semblable que l'on remarque au territoire d'Aroz. La pierre percée de Traves a les dimensions que voici : 1m90 de large, 1m30 de haut à partir du sol, et 0m20 d'épaisseur. (V. Aroz.)

Il y eut à Traves une usine à fer comprenant un haut-fourneau et une forge ; son cours d'eau sortait d'un étang dit *du Moutherot*. Cette usine était encore en activité dans les premières années du 18e siècle. Il n'y en a plus trace aujourd'hui, non plus que de l'étang.

Les établissements industriels de la commune sont actuellement : deux patouillets, un moulin où l'on moud spécialement le maïs, un moulin à blé, deux huileries, une teinturerie, trois machines à battre, etc. = Foires à Traves les 12 avril, 17 mai, 30 août, 13 novembre. (Déc. du 10 mars 1807.)

Gîtes exploités de minerai de fer pisiforme. — Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

Trécourt. V. *Saint-Andoche* et *Roche-sur-Vanon*.

Tréfilerie (La). V. *Boult* et *Montarlot-lez-Boult*.

Treige (Au). V. *Ailloncourt*.

TREMBLOIS (Le) (1), canton de Gray, perception de Champvans.

(1) Etymologie : lieu planté de trembles. D'autres espèces d'arbres, et

Digitized by Google

☞ 27 mén. en 1614, — 50 en 1829, — 45 en 1864. = ✉ Gray.

Notes historiques. Le village du Tremblois a donné son nom à une famille de gentilshommes qui déjà florissait avant le 13e siècle. Guy du Tremblois était du nombre des seigneurs des deux Bourgognes qui, après le mariage du duc Philippe-le-Hardi avec Marguerite de France, comtesse douairière de Flandre, furent chargés d'accompagner cette princesse de Paris à Montbard. Guy du Tremblois, qui avait toute la confiance du duc, en reçut plusieurs autres missions, notamment celle de prendre possession en son nom des terres et châteaux de Faucogney et de Château-Lambert, que le duc Philippe acquit d'Henri de Longvy en 1374.

Après l'extinction de la descendance mâle de cette famille, Jeanne du Tremblois épousa Nicolas de Crecey, écuyer, seigneur de Percey-le-Grand; la terre du Tremblois fut ainsi transmise à la maison de Crecey, qui la posséda pendant deux cent cinquante ans, jusqu'au moment où les terres de Claude de Crecey furent mises en décret (1620) pour payer les dettes de son père et les siennes. Elle passa ensuite aux Tricornot, famille de Gray, qui a conservé ce fief jusqu'à la Révolution.

L'ancien château seigneurial n'est plus qu'une maison de ferme. Au-dessus de la porte d'entrée du corps de logis on lit le millésime 1575, et plus bas, entre deux consoles, se voit une niche dans laquelle une statuette fut placée, c'est probable, mais qui est vide maintenant.

Le Tremblois, qui n'a point d'église, dépend, comme avant la Révolution, de la paroisse de Champvans.

Gîtes en exploitation de minerai de fer en grains. La mine est lavée à un patouillet établi sur la Tenise. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

TREMBLOIS (Le). V. *Beulotte.*

TREMOINS, canton d'Héricourt, perception de Champey.

☞ ... mén. en 1614, — 56 en 1829, — 73 en 1864. = ✉ Héricourt.

Notice historique. Le savant auteur des *Ephémérides du comté de Montbéliard* fait dériver le nom de Tremoins des deux mots *tra*, trois, et *meix*, habitation avec dépendances en terres. Ainsi trois bâtiments d'exploitation rurale auraient été, fort anciennement, le noyau de ce village, qui compte aujourd'hui cinquante-neuf maisons.

même de simples herbes, paraissent aussi avoir donné leur nom à plusieurs de nos villages. Sans rappeler ce qui a été dit à l'article *Ormoy*, on peut citer *Bussurel, Belverne, Chenebier* et *la Malachère.*

Digitized by Google

Nous disons *fort anciennement*, parce qu'il est déjà fait mention de Tremoins dans des documents du 12e siècle, à propos de droits de dîme qu'y avaient le prieuré de Lantenans et l'abbaye de Belchamp. On sait d'ailleurs qu'une église existait dans ce lieu dès l'an 1148, et qu'elle était alors un des bénéfices du chapitre Saint-Jean de Besançon.

Ce que les trois corporations dont nous venons de parler ne tenaient pas à Tremoins devint, dès le commencement du 13e siècle, un fief qui était de la mouvance du comté de Montbéliard, et dans lequel était comprise une partie du territoire de Coisevaux. Ce fief, d'abord possédé par des gentilshommes de la maison de Montjustin, passa, vers le milieu du même siècle, dans les mains de seigneurs qui prirent le nom de Tremoins ! il appartenait en 1250 à Guillaume de Tremoins, en 1273 à ses deux fils Thierry et Renaud, et en 1298 à Willemin, issu de Thierry. En 1317, il avait pour seigneur Henri de Suarce, qui, en son nom et en celui de ses frères, en fit reprise au comte Renaud de Montbéliard. Les sires de Cusance-Belvoir obtinrent ce fief quelque temps après, et en investirent les nobles de Bavans à titre d'arrière-vassaux. Ces derniers transmirent l'arrière-fief de Tremoins à Jacques de Montbéliard, seigneur de Franquemont, dont les descendants ont continué de le posséder jusqu'en l'année 1686, époque de sa réunion au domaine de la principauté.

Les anciens seigneurs de Tremoins avaient dans ce lieu un château-fort qui était bâti, probablement, sur l'éminence la plus rapprochée du village, et qui subsista jusqu'au commencement du 16e siècle. La maison seigneuriale qui l'a remplacé et qui existe encore aujourd'hui, remonte à l'an 1557. C'est à cette date qu'a été construit le plus vieux des deux bâtiments qui la composent. La position de ce château ne fait pas présumer que jamais il ait pu être fortifié : car il est situé dans un fond, à l'une des extrémités du village, et dominé de toutes parts par des hauteurs.

La commune de Tremoins, presqu'entièrement protestante, a un temple de construction récente et un presbytère que l'on est sur le point de rebâtir. Les communes de Coisevaux et de Verlans dépendent de cette paroisse. La population catholique appartient à la paroisse de Tavey.

Au S.-O. et au N.-E. du village, carrières ouvertes sur le premier étage jurassique.

TRÉMONCOURT. V. *Venisey*.

TRESILLEY, chef-lieu de perception, canton de Rioz.

Dépendances. La ferme de la GOUTTE, située au sud du village; — l'ancienne ferme des CLOÎTRES, habitée aujourd'hui par un garde forestier.

Digitized by Google

☞ 40 mén. en 1614, — 72 en 1829, — 86 en 1864. = ✉ Rioz.

Dans la partie orientale du territoire de Tresilley, traces d'une chaussée pavée très-solide, bien reconnaissable sur l'espace de 300m, et large de 3m. C'est la voie romaine que M. le président Clerc appelle *Route transversale de la voie du Rhin à la Saône.* (V. Neuvelle-lez-La Charité.) — Sur la hauteur boisée qui domine le village au couchant, restes d'une vigie fortifiée dont le fossé circulaire est encore très-apparent (8m de largeur, 2m50 de profondeur.) Dans le voisinage de ces ruines on a trouvé des sépultures et des armes. — Près de Tresilley, au sud-est, vestiges d'un vieux château sur l'emplacement duquel ont été bâties deux maisons. — Dans le village même, puits naturel qu'un effondrement de terre a mis à découvert il y a soixante ans ; ce trou, dont on ne connaît pas la profondeur, présente à son orifice une circonférence d'environ 6m. = On fabrique à Tresilley de la brique séchée au soleil qui est principalement employée pour la construction des fours à cuire le pain. Les produits de cette industrie locale, à laquelle se livrent trois familles, sont appréciés dans tous les environs. = Tresilley dépendait de la terre et de la paroisse de Fondremand avant la Révolution. Il n'a point changé de position quant au spirituel.

Treu (Le). V. *Plancher-Bas.*

Treuil (Le). V. *Bay* et *Fédry.*

TREVEY, canton de Montbozon, perception de Dampierre.

Dépendance. Le moulin Grattot, sur la Linotte.

☞ 16 mén. en 1614, — 32 en 1829, — 27 en 1864. = ✉ Montbozon.

Trevey est mentionné dans des chartes de 1143, 1167, 1180, 1196, 1199, 1245, 1268 ; il ne consistait alors qu'en une grange appartenant à l'abbaye de Bellevaux, grange dont la possession donna même lieu, en 1199, à un procès. (V. *Glan.* de Ch. Longch, p. 194.) Près de cette grange furent bâties successivement d'autres habitations, et *Treuvey*, comme on l'appelait au 13e siècle, comptait déjà seize ménages. Mais vint la guerre de Dix-Ans, et Trevey fut incendié, ainsi que Presle, et il n'y resta que quelques maisons nommées *Granges de Trevey.* Le village se compose aujourd'hui de trente maisons. On y voit une petite chapelle qui date de 1732. Sur l'une des plus anciennes maisons se lit le millésime 1231. = Autour d'une partie de l'agglomération actuelle, on remarque les fondations d'un mur d'enceinte : c'était probablement la clôture qui délimitait l'ancienne *Grangia de Trevirs*, déjà propriété de Bellevaux au 12e siècle, comme on vient de le voir. = Trevey était une des possessions de la terre de Faucogney ; il est resté un des béné-

Digitized by Google

fices de l'abbaye de Bellevaux jusqu'à 1789. Il est de la paroisse de Dampierre-lez-Montbozon.

TRIAGE. V. *Mailley*.

TRIQUET (Moulin). V. *Provenchère*.

TROMAREY (1), canton et perception de Marnay.

Dépendance. Le hameau de CHANCEVIGNEY, qui a eu sa mairie particulière avant d'être réuni à Tromarey par un décret du 7 déc. 1805.

☞ 26 mén. en 1614, — 76 en 1829, — 70 en 1864. = ✉ Marnay.

Notes historiques. Tromarey avait déjà une église au 12e siècle. A cette époque, elle fut donnée au chapitre de Sainte-Magdeleine (Besançon), avec les églises de la Demie, Virey, Marnay-la-Ville, Chenevrey, Brucey, etc. (V. BAY.) Celle de Tromarey ayant eu besoin de grosses réparations, il y eut procès, quand il fallut payer la dépense, entre Tromarey, centre de la paroisse, et Bonboillon, alors co-paroissien de Tromarey comme il l'est encore aujourd'hui. Le litige se termina par une transaction en date du 17 août 1679, qui mit à la charge de la section de Bonboillon le quart des réparations extérieures : murailles, couverture, *étamures* (fer-blanc), charpente, etc.

L'église actuelle a été bâtie en 1735, et maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Pierre. — On voit dans le pavé deux tombes qui portent les millésimes 1620 et 1675. Elles proviennent de l'ancienne église.

Sur une éminence qui est à 200m S.-E. du village, se trouve une espèce de tour. Cet endroit est appelé *Moulin-à-vent :* la tour est ce qu'il reste d'un moulin de ce genre.

L'ancien château seigneurial de Tromarey est resté debout; c'est aujourd'hui une bonne maison de campagne. Il fut longtemps possédé par l'illustre maison d'Andelot, qui tint la terre de Tromarey depuis le commencement du 15e siècle jusqu'à la fin du 17e. Aux d'Andelot succédèrent MM. Richard de Villers-Vaudey, qui furent les derniers seigneurs de Tromarey.

Chancevigney avait aussi son château seigneurial. Sur l'un de ses murs on voit cette inscription : I 1562 A; au-dessous du millésime est un P majuscule comme l'*i* et l'*a* placés à droite et à gauche de la date.

TUILERIE (La). V. *Esprels, les Magny, Villers-sur-Port* et *Vy-lez-Rupt*.

VACHERESSE. V. *Faymont*.

(1) Etym. celtique : *Trum, trom,* hauteur. (Bullet.)

Digitized by Google

VACHEZ. V. *Gevigney*.

VADANS (1), canton de Pesmes, perception de Valay.

Dépendances. CUVE, hameau ; — le BOUSSENOT, *id.* ; — les VERNES, ferme ; — les PLANCHES-GRANDJEAN, *id.* ; — un moulin sur le ruisseau de la Tourouge.

☞ 30 mén. en 1614, — 104 en 1829, — 119 en 1864. = ✉ Pesmes.

Notes historiques. Vadans, mentionné dans des titres du 13e siècle, avait alors des seigneurs de son nom : Ponce de Vadans figure comme bienfaiteur de Corneux dans un acte approuvé en 1200 par l'archevêque de Besançon Amédée de Tramelay. Dans les premières années du siècle suivant (1327), Guillaume de Vadans était un des conseillers ordinaires de la comtesse Jeanne, mariée à Philippe-le-Long, comte de Poitiers, depuis roi de France. A l'extinction de cette famille, la terre de Vadans fut possédée successivement par les comtes de Beaujeu, par les Poictier (V. BEAUJEU), et par les Choiseul-La Baulme. Un Choiseul-La Baulme était encore seigneur de Vadans en 1789. Au flanc N.-E. du village on trouve les restes d'un château qui, d'après la tradition locale, aurait été fortifié et entouré de fossés. L'emplacement a été converti en pré. — Dans la même direction, près du chemin vicinal de Vadans à Leucourt, tuileaux et ruines. Aucune fouille n'a encore été pratiquée en cet endroit.

Le ci-devant château des Choiseul-La Baulme, acheté par la commune, est devenu la maison curiale.

L'ancienne église de Vadans, qui datait de 1454 et était paroissiale au 17e siècle (2), fut reconstruite en 1762. C'est toujours une des succursales du canton de Pesmes. — Fête patronale, la Trinité.

L'église de Vadans possède une des plus vieilles cloches de la contrée, puisqu'elle porte le millésime 1577. Au-dessus du millésime on lit ces mots, qui sentent l'ignorance d'alors en matière d'électricité : DISCUTIO SONITU NEBULAS ET FULGURA. Avant la Révolution, cette cloche, qui est du poids d'environ 1,200 kilog., appartenait à la ville de Gray. Elle porte les armoiries de la Franche-

(1) Vadans était appelé ci-devant *Vadans-lez-Planches*, pour le distinguer d'un autre Vadans situé près d'Arbois (Jura). Le surnom de *Planches* lui est venu d'un moulin dit *Moulin des Planches*, qui existait déjà en 1150, et forma le noyau de la commune actuelle avec deux ou trois métairies appartenant à l'abbaye de Corneux et aux sires de Pesmes.

(2) Cette ancienne église était déjà une reconstruction, puisque l'église de Vadans, citée dans une bulle de Clément IV (1265), fut donnée alors à Corneux par les sires de Pesmes. Sa paroisse comprenait à cette époque *les fermes de Chevigney et de Grands-Résis*, avec plusieurs hameaux.

Digitized by Google

Comté (le grand lion d'or, de Bourgogne, armé et lampassé de gueules, sur champ d'azur parsemé de billettes d'or sans nombre); ce qui indique évidemment qu'elle avait été donnée à la ville par la comtesse Marguerite d'Autriche, qui, sous le règne de Philippe-II, roi d'Espagne, fut gouvernante de la Franche-Comté.

A Vadans vint au monde, en 1738, le savant bibliographe François-Xavier LAIRE. Il a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 186.

Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

VAGÈRE (La). V. *Châteney*.

VAITE (1), canton de Dampierre, perception de Membrey.

☞ 46 mén. en 1614, — 139 en 1829, — 144 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Ce village est l'un des points où passait la voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay et Seveux. Près de cette ancienne route, sur la colline qui domine Vaîte, on a découvert des tombeaux renfermant encore des ossements; on a découvert aussi un bouclier, des urnes en terre et en verre, avec des médailles d'or romaines.

On voit par les vieux titres qu'une maison porta le nom de Vaîte au 13e et au 14e siècle : en 1243 vivait *Otho filius Petri domni de Vaytes*; en 1341, Otton de Vaîte, un des commissaires que le gardien du comté, Vauthier de Vienne, chargea de lever un subside dans la province (2). Il commanda les troupes chargées de poursuivre Jacques de Baudoncourt, un des plus ardents ennemis du duc Eudes IV (1347). — (V. BAUDONCOURT.) La famille de Vaîte n'est plus mentionnée ultérieurement, ce qui indique qu'elle prit fin dans le 15e siècle.

Dès le commencement du siècle suivant, la terre de Vaîte était possédée par la famille de Lallemand, anoblie par Charles-Quint (3) : François comte de Lallemand en était seigneur en 1612; l'un de ses descendants, Charles de Lallemand, était reçu dans la confrérie de Saint-Georges, en 1696, avec le titre de baron de Vaîte. Le dernier seigneur du lieu fut Gabriel-Théodore-Joseph comte de Lallemand-Vaîte, maréchal de camp, mort à l'armée de Condé en 1797.

Vestiges d'un château-fort qui ne paraît plus sur la carte de Maurice Tissot (1626) : il avait donc été ruiné auparavant.

Au milieu du village de Vaîte s'élevait un orme séculaire qui

(1) Etym. celtique : *Wadd* ou *wett*, cime. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 195.)
(2) *Hist. de Gray*, p. 46.
(3) *Généalogie des Familles nobles*, manuscrit déjà cité.

Digitized by Google

mérita de figurer sur la carte de Cassini : il est tombé de caducité il y a quelques années.

Vaîte, qui n'a point d'église, fait partie de la paroisse de Membrey.

Carrière ouverte sur un calcaire du deuxième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer. — Exploitation d'argile pour briques et tuiles.

Une ordonnance du 25 janvier 1846 a créé deux foires à Vaîte, et les a fixées aux 12 février et 17 septembre de chaque année.

VAIVRE (1), canton de Vesoul, chef-lieu de perception.

Dépendances. Le village de MONTOILLE, bâti tout près de la rive gauche du Durgeon ; — les bâtiments de la gare à la bifurcation des chemins de fer de Paris à Mulhouse et de Nancy à Gray.

☞ 63 mén. en 1614, — 200 en 1829, — 176 en 1864. = ✉ Vesoul.

Notes historiques. La terre de Vaivre, fief domanial, eut quelques seigneurs de son nom, notamment Jean de Vaivre, curé de la Demie (1299), qui était aumônier d'Elwis de Joinville, fondatrice de l'abbaye de Montigny. Cette famille s'éteignit de bonne heure. Le fief de Vaivre était tenu, dans les 15e et 16e siècles, par les Droz, famille de Vesoul qui fut anoblie par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et qui possédait en même temps les seigneuries de Baignes, de Mont, de Vauchoux, de Provenchère, etc. (2). Après avoir passé en d'autres mains dans le 17e siècle, la terre domaniale eut pour seigneurs, au commencement du 18e, les Burefel de Chassey. Son dernier possesseur fut un sieur Guillemin, qui habitait le château de Vaivre en 1789.

Ce château, presqu'en ruine aujourd'hui, était fortifié de tours, de fossés, d'un pont-levis, etc. Il résista victorieusement, en 1642, aux corps de troupes français qui dévastaient alors les environs de Vesoul (3).

L'église de Vaivre, transmise des comtes aux ducs de Bourgogne et aux rois de France, était la seule des environs de Vesoul qui fût restée de présentation souveraine. C'est aujourd'hui un édifice

(1) Etym. celtique : *Vaivre,* belle prairie. (Bullet.) Nos désignations cadastrales confirment en partie cette indication; les cent cinquante à deux cents *vaivres* qui existent dans la Haute-Saône sont presque toutes des cantons de prés. « On donne ordinairement le nom de *vaivre,* dit F. Pratbernon, à une prairie vaste, mais souvent médiocre, et parfois, dans l'arrondissement de Gray, à des forêts. » En langue allemande, *prairie* se dit *wiese.*

(2) Labbé de Billy, *Hist. de l'Univ.,* II, 310.

(3) On rapporte que Marguerite de Bavière, femme du duc Jean-sans-Peur, affectionnait son domaine de Vaivre.

Digitized by Google

assez ancien, du moins quant à la partie où se voient une fenêtre ronde et une fenêtre ogivale. Au portail on lit le millésime 1738; le surplus de l'édifice, moins la partie ancienne, date seulement de 1771. On n'y remarque guère que les vieilles sculptures du retable de l'autel. — Eglise paroissiale au 18e siècle; maintenue telle par le décret du 30 septembre 1807. — Patron, S. Christophe.

Entr'autres dalles tumulaires qui font partie du pavé, nous mentionnerons celle qui fut posée sur les restes de Pierre-Gaspard Buretel, seigneur de Vaivre et de Montoille, conseiller au parlement de Besançon, décédé le 3 décembre 1737. Sous la même pierre fut déposé le corps de son épouse, Claude-Françoise Aymonet de Contréglise, morte le 4 août 1729. Au-dessus de l'épitaphe sont gravées les armoiries des Buretel et des Aymonet.

Dans l'ancien cimetière de la paroisse se trouve la tombe de Charles-Antoine-Philippe Seguin, qui fut évêque métropolitain de l'Est, et mourut à Vaivre le 23 janvier 1812. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 309, et dans le même ouvrage, p. 308, la notice Charles-Antoine Seguin, professeur en droit.)

Au centre du village s'élève une croix dont la base présente cette inscription : « A la devotion de Clavdine de Bovdier, vesve de Mre Clavde de France, de Lavigney. — 1633. » Le monument dont nous parlons remonte à l'époque (17e siècle) où les Jouffroy, alliés des Boudier, possédèrent momentanément le château et la terre de Vaivre.

Une autre croix, placée à 500m N.-O. de Vaivre, près de la route qui conduit à Montigny, date de 1732. L'inscription porte qu'elle fut érigée « à la dévotion de Michel Noizeaux et de sa femme Sébastienne Petitmaître, de Vaivre. »

Le vignoble de Vaivre, contigu à celui de Charriez *(V. ce nom)*, produit comme ce dernier des vins renommés. — Au-dessus des vignes, carrières qui donnent de très-bonnes pierres pour les constructions.

VAIVRE (La), canton de Saint-Loup, perception de Fougerolles.

Dépendances. Le Pont des Ports, hameau; — les Carrières, *id.*

☞ ... (1) mén. en 1614, — 72 en 1829, — 132 en 1864. = ✉ Saint-Loup.

A 600m S. de la Vaivre, ancien chemin qui est appelé *Route des Romains*. Il traverse le territoire de la commune du levant au cou-

(1) En 1614, la population de la Vaivre se confondait avec celle d'Aillevillers. La Vaivre a vécu, jusqu'à la Constitution de l'an III, sous l'administration communale d'Aillevillers.

Digitized by Google

chant, sur un espace d'environ 800m, et se retrouve dans le bois des Blanches-Carrières, territoire de Corbenay. C'était un des rameaux de la voie de Besançon à Luxeuil et à Plombières, qui, après s'être bifurquée au Pré du Rupt (V. FOUGEROLLES), projetait deux branches, l'une allant vers Corre, l'autre vers Bains. = La Vaivre dépendait, avant la Révolution, de la terre de Saint-Remy, et, comme aujourd'hui, de la paroisse d'Aillevillers. = Distilleries qui livrent au commerce des kirschs renommés. — Carrières ouvertes sur le grès bigarré; leurs produits sont recherchés soit comme pierres à bâtir, soit comme *laves*.

VAIVRE (La). V. *Abelcourt, Aulx-lez-Cromary, Briaucourt, Maizières, Seveux.*

VAL (Le). V. *Corbière.*

VAL (Le), canton de Lure, perception de Vy-lez-Lure.

☞ ... mén. en 1614, — 11 en 1829, — 9 en 1864. = ✉ Lure.

Le Val de Gouhenans, qui dépendait de la terre de Villersexel, était possédé, au 17e siècle, par les Poictier, alliés aux Grammont. Par un acte de l'an 1703, il fut vendu à Toussaint De Vault pour deux tiers, et pour l'autre tiers aux sieurs Cochard et Papin, de Lure. Les vendeurs, qui étaient Mme de Berbis, comtesse de Grammont, et N. de Poictier, baron de Vadans, se réservèrent les droits seigneuriaux. « Ils vendent, est-il dit dans l'acte, parce qu'ils « manquent de sujets suffisants pour reconstruire l'ancien village « du Val, *détruit par les guerres.* » Depuis, les douze maisons qui forment le village actuel ont été édifiées peu à peu, mais sur un autre point du territoire. — Les droits réservés ont appartenu à la maison de Grammont jusqu'en 1789. Le château que la famille De Vault (1) habitait au Val subsiste. Une chapelle qui était contiguë a été démolie il y a une quarantaine d'années. = Le Val est de la paroisse de Gouhenans. = Gîte de houille concédé, mais non exploité.

VALAY (2), résidence notariale, chef-lieu de perception, canton de Pesmes.

Dépendances. SAINTE-CÉCILE, hameau; — l'usine dite le VIEUX-FOURNEAU.

☞ 88 mén. en 1614, — 206 en 1829, — 331 en 1864. = ✉ Pesmes.

(1) Le général François-Eugène DE VAULT a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 113.

(2) Etym. celtique : *Bal* ou *val*, fer, *aid*, abondance; *valaid, valay*, abondance de fer. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 204.)

Digitized by Google

Notes historiques. Dans un titre de 1179 se trouve cette mention : *Grangiæ de Valay.* Faut-il voir là l'époque où le village commença de se former? Non, si l'on s'en rapporte à un autre titre de 1317 où sont désignés « lou chestel, boure et vile de Valai. » S'il est vrai qu'au moyen âge on appelait *bourg* une simple *villa* avec château fortifié, et *bourgeois* ceux qui demeuraient dans l'enceinte de fortifications plus ou moins étendues, on sait aussi que les sires de Pesmes et de Beaujeu avaient donné, dès 1145 et 1153, à l'abbaye de Corneux, des biens situés au finage de Valay, et que les granges dont il est question dans le titre de 1179, bien distinctes du village, avaient été fondées par les Prémontrés sur leurs terres.

Le château de Valay, qui appartenait également aux moines de Corneux en vertu d'une donation des sires de Beaujeu, fut cédé à la reine Jeanne pendant un des séjours qu'elle faisait à Gray (1324). Jusqu'à la Révolution une rente sur les salines a été payée aux Prémontrés pour la cession dont il s'agit.

On vient de voir que Valay se composait, en 1614, de quatre-vingt-huit feux, ce qui permet de supposer à peu près autant de maisons et une population d'environ trois cent cinquante âmes. Après les guerres du 17e siècle, le village se trouva réduit à une vingtaine de maisons et à quatre-vingts habitants. Il compte aujourd'hui deux cent quatre-vingt-onze maisons : c'est donc un village qui date en très-majeure partie du 18e siècle et du siècle actuel.

Il doit son agrandissement et sa prospérité à un sol fertile, riche en minerai de fer, et surtout à ses usines métallurgiques, qui, produisant annuellement 40,000 quintaux métriques de fonte renommée, ont attiré un grand nombre d'ouvriers employés soit à l'extraction, au lavage et au transport du minerai, soit dans les trois hauts-fourneaux de Valay.

Le village se partage en Grand et Petit-Valay. Le *Vieux-Fourneau* dépend du Grand-Valay. Les deux autres ont été construits au Petit-Valay, sur les ruines de l'ancien château féodal, dont trois tours ont été conservées. On remarque aussi à Valay trois maisons à tourelles qui appartenaient au village du 15e siècle.

Comme constructions modernes, il y a l'église neuve et le beau monument élevé à la mémoire de M. et Mme Pétremand de Valay.

L'église, bâtie en 1842, est un édifice bien conçu dans ses proportions extérieures. A l'intérieur on voit un *Chemin de croix* et une *Remise des clés,* peintures qui sont fort estimées. En 1864, un artiste distingué, M. Menissier, avait commencé des ouvrages de décor au chœur et sous les coupoles : aura-t-il pu les achever avant l'accident regrettable qui a mis fin à ses jours dans l'église de Saule.

Le monument Pétremand de Valay a été inauguré le 24 no-

Digitized by Google

vembre 1857. C'est un hommage de gratitude que la commune a cru devoir à son ancien seigneur et maire, Désiré-Adrien Pétremand de Valay, et à son épouse, née de Salignac de Lamothe-Fénelon, qui de leur vivant furent les bienfaiteurs de la commune et des pauvres. Ce monument, dont la confection est due à trois artistes de Besançon, MM. Piguet, sculpteur, Saint-Eve aîné, fondeur, et Paul Franceschi, chargé des moules, est composé d'un piédestal quadrangulaire en pierre de Villars-Saint-Georges (Doubs), surmonté d'un stylobate formant la base des statues en fonte bronzée de M. et Mme de Valay. Dans le carré de face on lit l'inscription suivante : *A la mémoire de ses nobles et vénérés bienfaiteurs Désiré-Adrien* DE PÉTREMAND DE VALAY *et Françoise-Marie-Louise-Augustine-Adélaïde* DE SALIGNAC DE LAMOTHE-FÉNELON, *son épouse, la commune de Valay reconnaissante.* Sur les carrés de droite et de gauche sont gravées d'autres inscriptions rappelant que Désiré-Adrien de Pétremand de Valay, né au château de Valay le 9 octobre 1758, décédé le 15 mai 1849, après avoir fait d'abondantes aumônes aux pauvres pendant cinquante ans, a été le dernier rejeton des seigneurs de Valay, et que Mme de Valay, née à la Martinique le 14 avril 1767, décédée à Besançon le 3 décembre 1847, se montra la digne héritière des éminentes vertus de l'illustre archevêque de Cambrai, son arrière-grand-oncle. Dans le stylobate sont sculptées en relief les armes de la Franche-Comté et celles des deux bienfaiteurs défunts. L'artiste a posé sur les épaules de M. de Valay un large manteau qui, laissant à découvert le devant du corps, fait admirablement ressortir une taille et un port majestueux. Dans la main droite de la statue on voit un rouleau à moitié déployé sur lequel on lit : *Donation.* Mme de Valay, placée à côté de son mari, sur un plan à peine moins avancé, a une main appuyée sur son épaule. Elle semble lui dire : *Donne, donne toujours!* La place sur laquelle s'élève le monument s'appelait *Place du Mont-Ruchot;* à partir de la cérémonie du 24 novembre 1857, elle a pris le nom de *Place Fénelon.*

La terre de Valay, qui appartenait anciennement à la famille de robe Mairot, passa, au commencement du 17e siècle, aux Pétremand, par le mariage de Jean Pétremand, conseiller au parlement, avec Etiennette Mairot. Désiré-Adrien Pétremand de Valay avait épousé Mlle de Fénelon à Radolfzell (grand-duché de Bade), le 30 août 1798, durant l'émigration.

Au hameau de Sainte-Cécile, restes d'une ancienne chapelle à fenêtres ogivales. Ce fut longtemps un but de pèlerinage; on allait puiser de l'eau à la fontaine voisine, on ne dit pas à quelle intention, ni contre quelle maladie ou quelle infirmité. Les pèlerinages ont cessé, mais seulement depuis quelques années. La chapelle fut renversée en partie pendant la Révolution.

Digitized by Google

Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

Foires à Valay les 10 mars, 6 juin, 26 août, 29 octobre. (Déc. du 10 mars 1807.)

VALBERT (Saint-). V. *Héricourt*.

VALBERT (SAINT-), canton et perception de Luxeuil.

Dépendances. La GABIOTTE, hameau; — l'ERMITAGE, ancienne cellule où demeura S. Valbert, troisième abbé de Luxeuil; — une maison isolée dite maison HENRY.

☞ 16 mén. en 1614, — 84 en 1829, — 91 en 1864. = ✉ Fougerolles.

Belles carrières ouvertes sur le grès bigarré. — Distilleries particulières qui donnent un kirsch très-renommé, chaque propriétaire l'obtenant des cerises qu'il récolte lui-même.

Notes historiques. D'après la tradition locale, le village de Saint-Valbert s'est formé autour d'une grotte où se retirait le troisième abbé de Luxeuil quand il voulait vivre librement dans la solitude et la méditation (1). Plus tard les Bénédictins de Luxeuil eurent à Saint-Valbert une maison où ils allaient se délasser de la monotonie de la vie monastique. Aujourd'hui c'est encore un des buts de promenade que choisissent les baigneurs qui fréquentent les eaux de Luxeuil, attirés par la beauté du lieu et les tableaux variés que leur offre le trajet. « L'ermitage est à un quart d'heure du village; on y arrive par un chemin percé à travers la forêt. En approchant, le site devient de plus en plus romantique; une vallée profonde et étroite, des monts escarpés, des rochers noircis par les siècles, des ruisseaux qui s'élancent à grand bruit au fond du ravin, terminent le tableau que l'œil domine. La perspective est bornée de tous côtés hors un seul point à l'ouest, où dans un horizon immense on découvre, par un temps propice, les tours de la ville de Langres..... Un pavillon remplace maintenant la cabane du pauvre anachorète. A côté se trouve un oratoire surmonté d'un campanile d'un effet très-pittoresque, et, dans un jardin, de jolis cabinets de verdure où l'on aime à se reposer après avoir parcouru les environs..... » (*Notice sur Luxeuil* par M. le docteur MOLIN.)

Dans la brochure *Une Saison à Luxeuil*, publiée en 1864, nous trouvons une description encore plus ressemblante des lieux. « L'ermitage, dit l'auteur, est à l'extrémité d'un chemin tracé dans « le bois et bien entretenu. Cette charmante propriété servait il y

(1) La *Vie* de S. Valbert a été écrite par Herméric Adson, moine bénédictin qui vivait au 10e siècle. Il a paru récemment une nouvelle *Vie* de S. Valbert par M. l'abbé Clerc, professeur au séminaire de Luxeuil, in-8° de 250 pages. La quatrième édition porte la date de 1861. Elle est enrichie de lithographies.

Digitized by Google

« à vingt ans de cabaret et de salle de bal. C'était un grossier contre-
« sens : on a mauvaise grâce de danser dans un lieu qui ne rappelle
« que d'admirables vertus et d'austères souvenirs. Dès que le diocèse
« de Besançon a pu racheter cette vénérable portion du domaine
« abbatial (1846), il en a fait la maison de campagne du séminaire
« de Luxeuil..... A gauche de la porte d'entrée se trouve la grotte
« dans laquelle le saint se retirait. Les constructions qu'on y fit au
« 16e siècle lui ont enlevé son caractère primitif; elle a cependant
« un air de vétusté bien respectable..... Les bâtiments et la
« chapelle sont en rapport avec la simplicité des anciens anacho-
« rètes..... La nature a fait presque tous les frais d'embellissement
« de cette propriété. Les buissons y croissent à tous crins, absolu-
« ment comme la chevelure des rois mérovingiens, dont S. Valbert
« fut le commensal et le contemporain. Les arbres élèvent leurs
« tiges longues et flexibles à des hauteurs surprenantes, et forment
« un toit de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Les accidents
« de terrain sont tels, qu'il n'y a pas moins de quatre ou cinq
« terrasses superposées et communiquant ensemble par des sentiers
« en spirale ou des sentiers tournants d'un facile accès. Des fentes
« du rocher sortent deux fontaines dont l'eau, transparente comme
« le cristal et fraîche comme la rosée du printemps, coule dans des
« bassins d'où elle s'échappe pour aller, de cascade en cascade, se
« joindre au ruisseau qui murmure dans les profondeurs de la
« vallée..... Si ce charmant but de promenade n'existait pas, il
« faudrait l'inventer. »

La chapelle de l'Ermitage fut réédifiée en 1757, ainsi que l'indique l'inscription gravée sur la porte d'entrée. Le caveau, que l'on dit avoir été la grotte de S. Valbert, a été transformé en une petite église souterraine où l'on a fait une espèce de chœur avec plusieurs autels. On ne peut y reconnaître la grotte du pieux abbé; ces agencements lui ont enlevé son caractère primitif, comme l'auteur d'*Une Saison à Luxeuil* en fait judicieusement la remarque.

Nous venons de dire que la chapelle de l'Ermitage fut *réédifiée* en 1757. Auparavant, en effet, existait déjà un oratoire bâti en 1570, comme l'atteste l'inscription gravée sur une pierre quadrangulaire qui se voit encore à l'Ermitage. L'oratoire de 1570 avait dû remplacer même un édicule plus ancien : les disciples de S. Colomban n'avaient pas manqué d'élever à la mémoire de l'un de ses plus dignes successeurs quelque pieux monument, une de ces nombreuses chapelles dont l'érection plus ou moins justifiée eut lieu dans le moyen âge.

Il y avait au village de Saint-Valbert une église ancienne, qui dépendait de l'abbaye de Luxeuil avant la Révolution. Cette église, devenue co-paroissienne de Luxeuil, mais déclarée chapelle par un

Digitized by Google

arrêté du 15 sept. 1848, a été démolie en 1852 pour faire place à un édifice neuf. La nouvelle construction est de style semi-ogival : fenêtres terminées en pointe, ayant 3m de hauteur, non compris le cintre allongé, sur 1m20 de largeur. L'église actuelle a été érigée en succursale par décret du 13 août 1865. On y a replacé plusieurs sculptures sur pierre et sur bois provenant de la vieille église, notamment une Vierge taillée dans un monolithe qui a 1m25 de haut, et un S. Valbert, un S. Blaise, un S. Colomban sculptés sur bois. Les curieux y visitent la pierre qui, selon la tradition, servait de lit à l'illustre moine S. Valbert quand il allait se reposer dans son ermitage solitaire.

La vieille cloche de Saint-Valbert date de 1563. Elle porte une inscription en deux lignes, dont la première offre plusieurs ligatures difficiles à traduire ; sur la seconde ligne on lit assez facilement cette exhortation répétée trois fois : *Te Deum laudamus.* C'est une des plus anciennes cloches du diocèse. Dans la Haute-Saône il n'en existe point, que nous sachions, qui soit antérieure, si ce n'est la cloche d'Athesans. *(V. ce nom.)*

VALÈRE (Saint-). V. *Port-sur-Saône.*

VALETTES (Les). V. *Courmont.*

VALIÈRE. V. *Fondremand.*

VALLEROIS, hameau. V. *Villers-sur-Port.*

VALLEROIS, ferme. V. *Raze.*

VALLEROIS-LE-BOIS, canton de Noroy, perception de Colombe.

Dépendances. BASLIÈRES, village ; — MONTÉPENOUX, hameau ; — le moulin LIARD, sur le ruisseau de la Grange-Lambert.

☞ 52 mén. en 1614, — 204 en 1829, — 207 en 1864. = ✉ Esprels.

Cette commune possède, outre le moulin Liard, une tuilerie dont les produits sont très-estimés. — Carrières de moellon ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

Notes historiques. Vallerois, dont le nom a commencé de paraître dans les titres à partir du 12e siècle, eut pour seigneurs, pendant deux cents ans, des gentilshommes de la maison de Montrost. (V. THIÉNANS.) En 1378 vivait Renaud de Montrost, « sire de Villeroy-le-Bois, lieutenant de Jehan Darbo (Jean d'Arbois), bailli et capitaine général du comté de Bourgogne. » Philibert de Montrost, qui n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Marguerite de Cartelery, mourut le 19 avril 1516, après avoir institué son héritier universel, à l'exclusion de ses plus proches parents, Florent de Vaudrey, « a condition d'escarteler les armes de Vaudrey auec celles de Montrost,

Digitized by Google

et a charge d'epouser Margueritte d'Achey, fille de François Mouchet; à quoy led. sr de Vaudrey uoulut obéir, mais lad. Margueritte le refusa et epousa Bernard de Grammont, sr de Vezet (1). » Le légataire ayant pu accomplir l'autre condition testamentaire, il hérita de la terre de Vallerois, qui passa de cette manière à l'illustre maison de Vaudrey.

L'ancien château-fort de Vallerois, aujourd'hui habité par des familles de cultivateurs, est assez bien conservé dans plusieurs de ses parties. Il fut, sinon bâti, du moins restauré et agrandi par les Vaudrey; on y trouve leur nom dans diverses inscriptions qui datent de 1526, 1580, 1591, 1596, 1603, avec l'écusson de leur noble maison : *coupé émanché de gueules et d'argent de deux pointes;* écartelé de Montrost : *d'or au chevron de sable.* Sur l'une des portes du château se lit la devise des Vaudrey : J'AI VALLU, VAUX ET VAULDREY; ailleurs on voit leur adage : ACTA NON VERBA.

Par le mariage de Marie-Anne de Vaudrey avec Claude-Joseph de Salives, seigneur de Genevrey, la terre de Vallerois arriva, dans les premières années du 18e siècle, aux Salives, qui l'ont tenue jusqu'à la Révolution.

L'église de Vallerois, vieil édifice qui avait subi successivement plus d'une réfection, a été reconstruite de nouveau en 1853, moins le chœur, qu'on a conservé comme construction moins ancienne et encore solide. Paroissiale dans l'organisation ecclésiastique du 18e siècle, elle a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Martin.

Au musée de la Société d'agriculture de la Haute-Saône se voit une tombe historiée qui provient de l'église de Vallerois. L'épitaphe porte le nom de ce Philibert de Montrost qui testa en faveur de Florent de Vaudrey, comme on l'a vu plus haut. Cette tombe, grossièrement travaillée, montrait dans deux écussons qui ont été bouchardés, les armoiries des Montrost; de l'image du chevalier s'échappe un philactère présentant cette invocation : O MATER DEI MEMENTO MEI.

L'ancienne cloche de la paroisse date de 1591. Elle porte, à la suite d'un passage de l'Ecriture : ACTA NON VERBA — Iehan de Vauldrey.

VALLEROIS-LORIOZ, canton de Noroy, perception de Colombe.

Dépendances. SAINTE-ANNE, ancien ermitage; — AUTRICOURT, hameau; — la GRANGE-BESSON (ci-devant Grange-Favirolle), ferme.

☞ 19 mén. en 1614, — 63 en 1829, — 56 en 1864. = ✉ Vesoul.

(1) *Gén. des Familles nobles de Franche-Comté.*

Digitized by Google

Notes historiques. Vallerois, écrit *Valeray, Veleroi* dans les vieux titres, est mentionné à la date de 1131 sous la désignation de *terra de Valerey*. Le surnom du village a aussi éprouvé plusieurs modifications : *Lorion*, 1268 ; *Loriol*, 1416 ; *Loriot*, 1785.

Une famille de gentilshommes portait anciennement le nom de Vallerois : en 1343 mourut *nobilis vir Guillelmus de Valleroy, scutifer*; en 1408 vivait Etienne de Valleroy, également écuyer. Il paraît qu'à l'extinction de leur race la seigneurie de Vallerois fut donnée, du moins en partie, à l'abbaye de Bellevaux, des mains de laquelle elle ne sortit qu'en 1789. Le surplus de la terre continua d'être un arrière-fief laïque, qui fut possédé en dernier lieu par le président de Rosières.

En bâtissant la maison commune, on a trouvé des restes de constructions qu'on croit être ceux d'un vieux château féodal. Au nord du village, dans un canton dit *le Chazal*, la charrue a souvent heurté d'autres débris de bâtiments, et l'on y a découvert, à côté de pierres rougies par le feu, des amas de charbon. De là est venue la tradition que le village primitif existait dans cet endroit, et qu'il a été détruit par un incendie, en même temps que son château. Cet événement, si la conjecture est exacte, a dû arriver il y a bien longtemps, car le village actuel paraît être lui-même assez ancien.

Autricourt formait à lui seul, avant la Révolution, une communauté ayant son administration propre. Attendu son peu d'importance en population (environ cinquante habitants), il a été annexé, dès la nouvelle organisation municipale, à la mairie qui a pour chef-lieu Vallerois.

L'ancien ermitage de Sainte-Anne et sa chapelle mériteraient une monographie pour laquelle écrire nous manquons de renseignements suffisants. Bornons-nous à dire que la chapelle est de temps immémorial un but de pieux pèlerinages, qu'elle a été restaurée dans ces dernières années, et rebénite en 1857. On y arrive du côté sud-ouest entre deux longues rangées de tilleuls séculaires. Les touristes visitent volontiers ce point élevé, qui a 419^{m} de hauteur absolue, et d'où l'on jouit d'un horizon qui s'étend jusqu'à la chaîne des Alpes et jusqu'aux neiges éternelles du Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

Vallerois-Lorioz est de la paroisse de Vellefaux.

Carrières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer en grains. — Blé très-recherché pour semence.

VAL-SAINT-ELOY (Le), canton de Port-sur-Saône, perception de Breurey.

Dépendances. Le CHAUMONT, hameau ; — la BANNIE, ferme composée

Digitized by Google

de deux maisons et d'un grangeage ; — un moulin sur le ruisseau dit *Ruz de la Gueuse*.

☞ 21 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 85 en 1864. = ✉ Faverney.

Le vignoble de cette commune donne des vins estimés qui sont exportés pour tout le voisinage, et pour les cantons d'Amance, de Saint-Loup, etc. — Carrières ouvertes sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien. — Au-dessus du Chaumont, point de vue d'où l'on distingue Langres, les cantons de Saint-Loup, d'Amance, de Jussey, et plus de cinquante villages.

Notes historiques. Le village du Val appartenait à l'ancienne terre de Luxeuil. Il est cité sous le nom de *S. Egidius* dans le vieux cartulaire de l'abbaye (815-990), et dans une bulle d'Honorius III (1222). Un peu plus tard l'abbaye de Luxeuil en donna l'église à l'abbaye de Bithaine. Il doit son nom à sa situation entre deux côtes élevées, et son surnom au saint sous l'invocation duquel a été placée son église.

Cette église possède un riche morceau de sculpture ancienne dans ses fonts baptismaux, monument hexagone qui repose sur trois lions couchés. Sous les arcatures disposées autour du bassin et sur chacune de ses six faces sont figurés autant de sujets tirés de l'histoire sainte ou des légendes chrétiennes : la Trinité, l'Annonciation, la Nativité de Notre-Seigneur, le Baptême de Jésus. Dans deux autres panneaux sont représentés S. Eloy crossé, mitré, et un autre évêque. Sur le fût de ce remarquable objet d'art on a découvert le millésime 1223.

Ce millésime indique-t-il l'âge de l'église actuelle? Il est permis de dire non : car l'église d'aujourd'hui, par le cachet de son architecture, par ses fenêtres cintrées, n'annonce guère que le 17e siècle. Sa belle cuve baptismale appartenait vraisemblablement à l'église primitive du Val, qui remontait, paraît-il, au temps des croisades. De ce qui précède on peut induire que l'église du Val fut rebâtie au 16e ou au 17e siècle en remplacement d'un édifice beaucoup plus ancien (1).

En ce temps-là le bénéfice ecclésiastique du Val appartenait à l'abbaye de Bithaine, qui avait en même temps la seigneurie temporelle du village. Cela résulte d'un partage qui eut lieu le 14

(1) Un savant ecclésiastique nous écrit à ce sujet : « Je crois que les deux plus vieilles églises de l'ancienne terre de Luxeuil sont S. Léger de Mailleroncourt et S. Eloy du Val. Elles ont été fondées par les moines de l'abbaye dès le 7e ou le 8e siècle, en souvenir du passage de ces deux saints dans leur couvent. Toutes deux sont dans des vallées profondes, toutes deux antiques; toutes deux furent églises-mères dans les premiers temps du christianisme. »

Digitized by Google

mars 1630 entre les habitants du Val, alors réduits à dix ou douze familles par suite des guerres et des épidémies, et l'abbé de Bithaine. Celui-ci leur acensa la moitié des terres et prés, en se réservant, outre l'autre moitié, les bois et les terrains marécageux. Dans de telles conditions, qui subsistèrent jusqu'en 1789, ce village ne se releva que très-lentement, comme il devait arriver sur un sol qui n'appartenait point à ceux qui le cultivaient.

Le Ruz de la Gueuse (V. plus haut) tire son nom d'une ancienne légende sur les *seigneurs de la Bannie* et la *Dame-Gueuse*, légende très-peu connue, mais que se rappellent les vieillards du Val.

La commune du Val possède deux fontaines très-abondantes. Celle que l'on trouve à 300m N. du village sourd d'un marais; elle donne une eau légèrement amère qui mériterait d'être analysée.

VALLIER (Saint-). V. *Beaujeu*.

VALMONTS (Les). V. *Montagne*.

VALOTS (Les). V. *Ouge*.

VANCHE (La). V. *Cordonnet*.

VANDELANS, canton et perception de Rioz.

☞ 36 mén. en 1614, — 35 en 1842, — 28 en 1861. = ✉ Rioz.

Cette commune eut autrefois des seigneurs de son nom; plusieurs sont cités dans des titres de 1239, 1261, 1273; Vandelans relevait alors de la terre de Cromary. Nous ne savons rien de sa vie ultérieure, si ce n'est qu'il continue de faire partie, comme dans l'ancienne organisation ecclésiastique, de la paroisse de Cirey. = Dépôt sablonneux. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

VANNE, canton de Dampierre, perception de Lavoncourt.

☞ 53 mén. en 1614, — 110 en 1829, — 108 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Vanne, mentionné dans des titres du 12e siècle, avait alors des seigneurs de son nom : *Petrus de Vannes* vivait en 1212; mais il est vraisemblable qu'en ce temps-là il relevait déjà de la terre de Ray, de laquelle il a continué de faire partie jusqu'à la Révolution. = La première église de Vanne, qui datait aussi, c'est probable, du 12e ou du 13e siècle, fut mère de celle de Fédry au 17e. Elle a été reconstruite en 1770, et maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Remi. = Belle carrière ouverte sur un calcaire du deuxième étage jurassique.

VANON (Le), petite rivière, anciennement appelée *le Nervain*.

A la distance de 150 mètres de Bourguignon-lez-Morey passe un

Digitized by Google

petit ruisseau découlant de Molay et de Charmes-Saint-Valbert; il se perd dans un entonnoir à Farincourt (Haute-Marne). Un autre ruisseau venant de Genevrières (même département) s'engouffre également au territoire de Tornay. On croit que ce sont ces deux ruisseaux qui, après un cours souterrain de quatre kilomètres pour l'un et de sept kilomètres pour l'autre, reparaissent à Fouvent-la-Ville, où ils concourent à former la rivière du Vanon. Quoi qu'il en soit, ce dernier cours d'eau, qui offre à sa naissance un bassin triangulaire d'une surface d'environ 25 ares, est assez considérable pour faire rouler, à 440 mètres de sa source, un moulin composé de trois tournants mus par une seule roue. Il passe ensuite, coulant du nord-ouest au sud-est, à Roche, sur les territoires de Vaîte et de Membrey, et se perd dans la Saône entre Recologne et Seveux. — Brochet, carpe, anguille, perche, etc., mais en petite quantité.

VANTOUX, canton et perception de Gy.

Dépendances. Longevelle, hameau de vingt maisons; — une maison de garde à la pointe N. du bois de Longevelle.

☞ 54 mén. en 1614, — 110 en 1829, — 112 en 1864. = ✉ Gy.

Restes de la voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay. Le tracé de cette voie, généralement emprunté par le chemin de grande communication n° 5, longeait le bois de la Coupotte, territoire de Longevelle, pour se diriger de là vers Seveux. (V. Oiselay, Seveux, etc.) = Vantoux relevait anciennement de la terre d'Oiselay; il dépendit ensuite du domaine épiscopal de Gy, du moins pour la seigneurie temporelle. A l'abbaye de Corneux appartenait depuis longtemps (1189) le bénéfice ecclésiastique de Bucey-lez-Gy, paroisse de laquelle dépendait Vantoux, comme il en dépend encore aujourd'hui. = Gîtes de minerai de fer pisiforme, exploités surtout dans les bois communaux. = En 1801 ou 1802, le village de Vantoux fut presque entièrement réduit en cendres; huit maisons seulement échappèrent à l'incendie.

Varigney. V. *Dampierre-lez-Conflans.*

VAROGNE, canton de Vesoul, perception de Colombier.

☞ 24 mén. en 1614, — 70 en 1829, — 75 en 1864. = ✉ Saulx.

Notes historiques. Vestiges de la voie romaine de Port-sur-Saône à Luxeuil par Villers. Ces vestiges sont reconnaissables à l'ouest et à l'est du village, que la route a dû traverser dans sa plus grande longueur. Ils présentent un empierrement de 0m70 d'épaisseur moyenne, composé de deux lits de pierres brutes recouverts par une assise de pierres de sable, et aggloméré au moyen d'une espèce

Digitized by Google

de ciment jaunâtre. On appelle cette route *Chemin des Sarrasins*, dénomination qu'on lui donne également ailleurs. (V. CHARMOILLE et FLAGY.)

Dans un canton de champs situé sur le territoire de Flagy, mais appartenant entièrement à des habitants de Varogne (lieu dit *Revereuge*), on trouve des pierres taillées et beaucoup de fragments de briques et de tuiles. On induit de là que sur cet emplacement aujourd'hui cultivé dut exister quelque établissement gaulois ou romain, par exemple un poste militaire. La position eût été bien choisie, en effet, pour surveiller, au midi, une étendue considérable de terrain.

Varogne paraît avoir relevé pendant plusieurs siècles de la terre de Flagy. *(V. ce nom.)* Il était tenu, en 1727, ainsi que Flagy, Vellefrie, Noidans et autres lieux, par un sieur François-Louis Dyel; mais celui-ci n'était sans doute que le fermier ou l'homme d'affaires de la maison de Bauffremont, en la possession de laquelle la baronnie de Flagy est demeurée jusqu'à la Révolution.

On dit que la première église de Varogne datait de l'an 1111. Cette date était gravée en effet sur un bénitier faisant saillie sur le cimetière et enchâssé dans le mur du sanctuaire. Ce témoin a disparu il y a quelques années, la partie saillante du bénitier ayant été brisée dans une intention qu'on appellera velche, anti-religieuse, anti-archéologique, comme on voudra. L'église de Varogne conservait néanmoins plusieurs parties qui en attestaient l'ancienneté, notamment les fenêtres à meneaux du chœur et son vieux *ciborium*. Mais le chœur vient d'être rebâti; et comme la nef et le clocher avaient été déjà reconstruits en 1741, ainsi que l'indique l'inscription placée au portail (1), il ne reste de l'ancien monument que le *ciborium* (2). Cette église, paroissiale au 18e siècle, a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Barthélemy. — La première église de Varogne était placée sous l'invocation de S. Maurice. On lit à ce sujet dans l'*Alm. de la Franche-Comté* pour l'année 1785, au mot VELLEFRIE : « Eglise paroissiale sous le titre « de l'Assomption, en place de l'église de *S. Maurice en Varogne*, « autrefois paroissiale de Vellefrie. Ces deux églises sont à la nomi- « nation du seigneur de Vellefrie. » Ainsi l'église de Varogne était bien antérieure à celle de Vellefrie, comme du reste l'indiquait suffisamment son architecture moyen âge.

(1) DEO OMNIPOTENTI. *Introibo in domum tuam; adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.* 1741.

(2) Ce *ciborium*, dont on trouve le dessin par M. Dodelier dans les *Mém. de la Comm. d'archéologie*, faisait corps avec un pilastre, derrière l'autel. On doit le replacer dans l'une des chapelles latérales.

Digitized by Google

Fontaine remarquable, qui est appelée *Font de Voyo*, et dont les eaux concourent à former le ruisseau du Bâtard, qui tombe dans le Durgeon devant le village de Coulevon. Quand il pleut abondamment, le puits de Voyo vomit un torrent boueux qui, après avoir inondé les vallées inférieures, vient grossir, dans le bassin de Vesoul, l'énorme masse d'eau que l'entonnoir de Frais-Puits jette dans les mêmes circonstances.

VARRETS (Les). V. ***Rignovelle.***

VARS, canton d'Autrey, perception de Chargey.

Dépendances. THEULEY, hameau, ancienne abbaye de Bernardins; — la BERGERIE, ferme; — le MANOIR DE LA LAVIÈRE, maison isolée.

☞ 42 mén. en 1614, — 135 en 1829, — 148 en 1864. = ✉ Autrey.

Notes historiques. Dunod a vu dans le village de Vars l'ancienne station gallo-romaine indiquée par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Varcia*. M. le président Clerc (1) et M. Pistollet de Saint-Ferjeux (2) ne partagent pas cette opinion; le premier parce qu'il n'a rencontré aucun débris antique à Vars; le second parce que ce village est très-éloigné de la seule voie qu'il admette comme ayant été dirigée de Langres sur Besançon. Quoi qu'il en soit, la question ne paraît pas jugée définitivement; car, d'un côté, les débris antiques, les briques à rebord surtout, abondent à Vars dans les clos des maisons qui bordent au couchant la rue des Allées, ainsi que dans la partie du territoire contiguë au village et qui porte le nom de la *Corvée-Jacotte*. D'un autre côté, un important cimetière contenant des sépultures gallo-romaines et burgondes, situé au Mont d'Auvet, à peu de distance de Vars, plusieurs retranchements dont les vestiges existent encore au Mont-Verrat, au bois du Châtelet, au bois de Carmignole et au Bois-Clair, ainsi que les voies antiques qui venaient se croiser sur son territoire, ne laissent aucun doute sur l'importance de cette localité dans les derniers temps de la domination romaine.

Parmi les voies dont il vient d'être question, M. le président Clerc a déjà signalé celle de Seveux à Mirebeau et celle de Dammartin à Langres. M. Perron a depuis constaté l'existence d'une troisième voie dont il a retrouvé l'empierrement au nord de Vars, au lieu dit *les Grands-Champs*, et au sud de ce village, au lieu dit *les Jayets*; il a pu suivre cette voie jusqu'à la Saône, et s'assurer qu'elle se dirigeait sur Besançon.

Au centre du massif boisé connu sous le nom de *la forêt de*

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 122.
(2) *Notice sur les Voies romaines du département de la Haute-Marne*, p. 16.

Digitized by Google

Champlitte, à l'extrémité du territoire de Vars, s'élève une colline également boisée, le *Mont-Verrat* (en patois le *Mont-Varret*), du haut de laquelle on découvre presque tout le pays environnant. Son sommet et le coteau qu'elle forme à l'exposition S.-E. présentent les vestiges assez bien conservés d'un camp probablement romain, d'une superficie de 13 hectares 50 ares, dont le périmètre, sensiblement rectangulaire (1), formé d'un *vallum* et d'un fossé actuellement profond de 1m50 à 2m, est encore visible sur les trois quarts du pourtour. Le bois communal de Montigny-sur-Vingeanne, qui longe à l'ouest la colline de Mont-Verrat, porte le nom de *le Débat*, qui pourrait bien être l'indice d'un combat livré sur ce point.

Sur la même colline, à 500m O. du camp, on trouve une autre enceinte fortifiée dont les vestiges annoncent une origine plus moderne. Le retranchement existe encore sur tout le pourtour; il se compose au nord, à l'est et au sud, d'un fossé profond de 1m60, large de 3m, creusé dans la roche calcaire, au dedans duquel règne un mur épais, construit régulièrement en pierres sèches; cette partie de l'enceinte est à peu près circulaire; à l'ouest la position est défendue par un escarpement. Des pans de murs et un puits en partie comblé existent encore dans l'intérieur de ce retranchement, qui n'est autre chose que la *grange* du Mont-Verrat, édifiée par les religieux de Theuley sur le terrain *(desertum quoddam quod vocatur Mont-Varret cum appenditiis suis)* dont le comte Renaud III de Bourgogne leur fit don en partie en 1142; le surplus leur fut donné en 1155 par Adeline, veuve d'Odon, prévôt de Champlitte, et ses parents Odon, Bernard, Gilbert et Viard, chevaliers de Champlitte.

A partir du 14e siècle, il n'est plus fait mention de la grange fortifiée, qui semble avoir été détruite ou abandonnée à cette époque.

L'an 1130, époque où l'esprit du temps avait tant multiplié les donations en faveur des monastères, Odon et Otton, fils de Pierre de Mauregard, seigneur de Mirebeau, Auvet et Montsaugeon, abandonnèrent à Vaucher, abbé de Morimond, une certaine étendue de terres couvertes de broussailles, situées dans le voisinage d'Auvet. Vers 1140, cet abbé fit édifier au lieu de Theuley une abbaye où il plaça des religieux de l'ordre de S. Bernard. Ceux-ci ayant défriché les terrains d'alentour, y établirent des colons qui bâtirent progressivement des maisons et formèrent le village de Vars sur l'emplacement même de l'ancienne station romaine.

L'abbaye était placée devant l'étang de Theuley. Elle avait été enrichie par les seigneurs de la puissante maison de Vergy. Son

(1) M. Ed. Clerc, dans son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, a, par erreur, figuré ce camp sous la forme circulaire.

Digitized by Google

église, qui renfermait les sépultures de la plupart de ceux de ces seigneurs qui ont tenu les baronnies et comtés de Fouvent, de Champlitte et d'Autrey, a été complétement démolie vers 1800, ainsi que le cloître où étaient les cellules des religieux (1). Les bâtiments accessoires restés debout sont devenus des propriétés particulières (2).

Il y a à Vars une tuilerie qui est peut-être la plus ancienne de la contrée. Elle fut acensée le 4 octobre 1366, par les abbé et religieux de Theuley, à Perrin Huot dit le Tuilier, dont l'établissement devint, avec une grange que l'abbaye possédait à proximité, le second noyau du village de Vars.

Une chapelle, construite à Vars en 1586, fut desservie par les Bernardins de Theuley jusqu'en 1702, époque où l'évêque de Langres lui donna un vicaire spécialement chargé du service spirituel de la localité. Ayant été agrandie, cette chapelle fut érigée en église paroissiale vers l'année 1756. Elle a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. André.

Tout récemment (1862-1863) l'administration a fait édifier une maison commune dont on loue également et l'architecture extérieure et les belles dispositions intérieures.

Le territoire de Vars recèle de nombreux et abondants gîtes de bon minerai de fer pisiforme.

VASKOU. V. *Quers*.

VAUBOURGS (Les). V. *Saint-Bresson*.

VAUCHOUX, canton et perception de Port-sur-Saône.

☞ 36 mén. en 1614, — 58 en 1829, — 62 en 1864. = ✉ Port-sur-Saône.

Vauchoux, seulement séparé de Chemilly par la Saône, a dû faire partie de la vaste terre de ce dernier village. (V. SCYE.) Pour le spirituel il relevait de Scye avant la Révolution, comme il en dépend aujourd'hui. En 1848, on y a bâti une église qui a coûté 30,000 fr.; les habitants de Vauchoux continuent néanmoins d'être co-paroissiens de Scye, et leur église neuve n'est encore qu'une chapelle de tolérance. Nous souhaitons avec eux qu'elle reçoive prochainement un grade de plus. = Dépôt sablonneux. — Carrière d'excellente pierre de taille ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique.

VAUCLUSE. V. *Ailloncourt*.

(1) Dans sa dernière séance publique (24 août 1865), l'Académie de Besançon a couronné l'*Hist. de Theuley* par M. l'abbé Brultey, curé de Senargent, membre de la Commission d'archéologie de la Haute-Saône.

(2) On fit entrer dans la construction des moulins Tramoy, à Gray, toutes les pierres provenant de l'église abbatiale. (*Hist. de Gray*, p. 315.)

Digitized by Google

VAUCONCOURT (1), chef-lieu de perception, canton de Dampierre.

Dépendances. Le haut-fourneau de la localité, situé sur la Gourgeonne, en aval de Vauconcourt; — la ferme de la VENDUE.

☞ 103 mén. en 1614, — 150 en 1829, — 172 en 1864. = ✉ Combeaufontaine.

Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer en grains. = Foires les 22 mai et 15 novembre. (Ord. roy. du 23 sept. 1829.) = Vauconcourt avait des seigneurs de son nom au 12e siècle : *Petrus de Vascuncurt* vivait en 1172; *Richardus de Wascuncort miles*, en 1186. Quand cette famille de gentilshommes prit-elle fin? Quels furent les seigneurs qui, après elle, possédèrent Vauconcourt? En quelles mains était cette terre au 18e siècle? Nous manquons de renseignements sur tout cela. Disons seulement que Vauconcourt avait, dès le 13e siècle, une église déjà paroissiale alors (2), et que si l'église actuelle porte quelque part le millésime 1622, cette date doit être celle d'une reconstruction. L'église de Vauconcourt, maintenue succursale par le déc. du 30 sept. 1807, est sous le vocable de S. Sulpice. Le retable de l'autel provient de l'église des Minimes de Rupt. = A l'occasion d'un titre relatif à Vauconcourt, Ch. Longchamps examine, dans ses *Glanures*, une question souvent controversée, celle des dîmes. Les seigneurs laïques ont-ils possédé des dîmes à l'instar des curés et des seigneurs ecclésiastiques? Avaient-ils, à l'origine, imposé la dîme à leur profit, comme le champart, le cens et autres droits seigneuriaux, dans la concession de leurs héritages? Ch. Longchamps dit à ce sujet : « Le titre dont je parle, écrit au temps des premières croisades, c'est-à-dire dans le siècle même où la plupart de nos grandes abbayes se fondaient sur des terres qui leur étaient libéralement cédées par la noblesse, tend à démontrer que les dîmes que possédaient les seigneurs laïques luttaient d'ancienneté avec les dîmes cléricales, et qu'elles ne provenaient nullement, malgré l'assertion de quelques auteurs (V. Argout, *Institution au droit français*, page 168), d'usurpations faites durant les guerres d'outre-mer sur les biens du clergé. »

VAUDEY. V. *Vellexon.*

VAUDIN. V. *Liévans.*

VAUDOIS (ES-). V. *Servance.*

VAUGIER. V. *Ronchamp.*

(1) Etym. celtique : *Vau*, vallon, *con*, confluent, *court*, habitation. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 206.)

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

VAUGINE (La), ruisseau.

Elle prend sa source au bois de Cheny, territoire de Pusy, d'où elle coule du nord au sud, faisant limite entre le territoire de cette commune et celui de Pusey; elle se dirige ensuite de l'est à l'ouest, parcourt la prairie de ce dernier village, et tombe un peu plus loin dans le Durgeon. — Elle ne nourrit guère que de petits poissons blancs.

VAURENAUD. V. *Bougnon.*

VAUVENISE. V. *Bonnevent.*

VAUVILLERS (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. L'ancien moulin de la CRAYE (aujourd'hui féculerie), ainsi appelé à cause de sa situation au pied du bois de même nom; — l'importante tuilerie REVILLOUT; — une maison de garde dite MAISON-MOUREY; — une maison au lieu dit le HAUT DU JET.

☞ 140 mén. en 1614, — 300 en 1829, — 351 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Outre la féculerie et la tuilerie ci-dessus mentionnées, Vauvillers possède un moulin à tan, deux tanneries, deux teintureries, etc. — Commerce en demi-gros et en détail d'étoffes, de mercerie et de quincaillerie, de fers et de sableries, etc. — On exploite dans la commune deux belles carrières ouvertes sur des grès rouge et blanc que les architectes recommandent tout particulièrement pour les constructions. — Le commerce du bétail s'y pratique sur une assez grande échelle. = Marché considérable le jeudi. — Foires les 5 janvier, 24 mars, le jeudi qui précède le 23 avril, les 29 mai, 22 juillet, 7 septembre et 8 décembre. (Déc. du 10 mars 1807 et ord. roy. du 11 février 1835.)

Notes historiques. Les annalistes franc-comtois parlent peu de Vauvillers, sans doute parce que ce bourg dépendait anciennement du duché de Lorraine plutôt que du comté de Bourgogne. Au 15e et au 16e siècle, en effet, sa possession devint, comme celle de Saint-Loup et de Fougerolles, un sujet de longs démêlés entre nos comtes et leurs voisins les ducs de Lorraine et de Bar. Ces contestations, après avoir duré plus d'un siècle, aboutirent, non à une solution définitive, mais seulement à une *surséance.* Les seigneurs des terres litigieuses en eurent la souveraineté provisoire, et leurs justices ne ressortirent qu'au tribunal du prince.

La terre de Vauvillers fut possédée à cette époque et dans ces

(1) On suppose généralement que ce nom dérive de ces mots : *Villa* en Vau.

Digitized by Google

conditions d'indépendance par les sires de Ray, puis par les maisons de Bauffremont, de Lenoncourt, de Livron et Du Châtelet. Plusieurs de ces seigneurs ont fait battre monnaie à Vauvillers. Dom Grappin le rappelle en ces termes : « Dans l'*Histoire* généalogique de la maison Du Châtelet, on voit représentées deux pièces de monnaie de Vauvillers, au nom et aux armes de Nicolas Du Châtelet, l'une desquelles fut frappée en 1554, et l'autre en 1555; toutes deux portent la légende *Per te vent nostra salus.* » En ces années-là elles étaient déjà décriées en Bourgogne, comme dom Grappin nous l'apprend lui-même : « Le 17 mars 1553, les monnaies de Vauvillers furent totalement interdites, avec défense aux seigneurs du lieu d'en faire battre d'aucune espèce jusqu'à ce que l'empereur Charles-Quint n'eût autrement statué. » Dom Grappin ajoute : « Les carolus, petits blancs et liards de Vauvillers furent décriés en France le 19 août 1553. »

Sur ce sujet nous trouvons dans les *Glanures* de Ch. Longchamps l'intéressante note que voici : « Ces monnaies sont extrêmement rares. Le médailler de M. le docteur Sallot, de Vesoul, n'en possède aucune, bien que cette riche collection compte de cinq à six mille médailles, dont plusieurs entièrement inédites. Les seigneurs de Vauvillers n'y sont représentés que par un jeton de cuivre, où l'on voit l'un d'eux en buste, tête nue, poitrine cuirassée. Au revers est un écu *d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lis d'or*; ce sont les armoiries de Jean Du Châtelet, qui fut créé chevalier en 1585. »

On a d'autres témoignages du pouvoir souverain qu'exercèrent autrefois les seigneurs de Vauvillers; dom Grappin dit dans l'*Alm.* de 1785 : « Nicole de Lenoncourt et Nicolas Du Châtelet, son fils, ont accordé, ainsi qu'Erard de Livron, des lettres de grâce comme seigneurs souverains de Vauvillers. »

L'état de surséance ne préserva point Vauvillers des pillages commis en 1595 par les bandes de Tremblecourt, qui occupèrent le bourg et le saccagèrent. Vauvillers fut encore ravagé plusieurs fois pendant la guerre de Dix-Ans.

La terre de Vauvillers ayant passé aux Clermont-Tonnerre après la conquête de la Franche-Comté, elle fut érigée en duché-pairie pour Gaspard de Clermont-Tonnerre, élevé à la dignité de maréchal de France en 1746. Un de ses descendants était encore seigneur de Vauvillers en 1789. Le château que le maréchal avait fait construire est devenu une propriété municipale. C'est aujourd'hui la maison commune.

On remarque à Vauvillers une maison plus ancienne, celle où naquit, en 1661, Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée. On l'appelle maison Roy. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône* pour

Digitized by Google

l'article SOMMIER, et pour quatre autres enfants distingués de Vauvillers : Claude-François DUCHANOY, docteur-régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris; GUYENEMANS, médecin, auteur d'un *Mémoire de l'illustre Maison de Vienne*; Jean-François NOBYS, auteur d'une *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel de Bauffremont*; Cl.-Ch.-Fr. DUDUISSON, député au conseil des Anciens.)

Jusqu'à la Révolution Vauvillers a été le siége d'un bailliage dont le ressort s'étendait sur huit villages et plusieurs hameaux.

Avant le 17e siècle Vauvillers était de la paroisse de Montdoré. Il en fut démembré l'an 1605, et eut dès lors sa propre église paroissiale, sous le titre de la Nativ. de Notre-Dame. On ne donne guère à l'église actuelle que quatre-vingt-dix ans d'âge : elle est donc une reconstruction qui aura été faite, vers 1775, d'après de plus grandes dimensions. — Cure de deuxième classe. (Déc. du 30 sept. 1807.)

Canton de Vauvillers. Ce canton, placé à l'extrémité septentrionale de la Haute-Saône, est limité au nord par le département des Vosges, à l'est par le canton de Saint-Loup, au sud par celui de Port-sur-Saône, à l'ouest par les cantons d'Amance et de Jussey. Le sol y produit principalement le froment, l'orge, l'avoine, le sarrasin, et les légumes, les racines, etc. On n'y cultive la vigne que dans quelques communes. Presque toutes ont des prairies convenablement arrosées et produisant une assez grande quantité de fourrages. Aussi les habitants élèvent-ils beaucoup de bétail. — *Industrie.* Le canton possède quatre usines à fer : au Bas du Mont (Ambiévillers), à Freland (Mailleroncourt-Saint-Pancras), au Pont du Bois, et à Varigney (Dampierre-lez-Conflans); des tuileries à Bourguignon, à Cubry, Cuve et à Vauvillers; des tanneries à Vauvillers. — Granit à Ambiévillers. — Grès vosgien dans la même commune, avec nids de fer oligiste. — Grès bigarré à Ambiévillers, Cuve, Fontenois la-Ville, Mailleroncourt-Saint-Pancras, Pont du Bois, Selles, Vauvillers. — Autres bonnes carrières à Bouligney, Hurecourt, la Pisseure, Plainemont. — Sable et gravier à Bassigney. — Minerai de fer en grains dans la même commune. — Vestiges de voies romaines à Anjeux, Cuve, Melincourt. — Restes de châteaux à Anjeux, Bourguignon-lez-Conflans, Fontenois-la-Ville, Jasney, Melincourt, Montdoré, la Pisseure. — *Commerce.* Il a particulièrement pour objet : le bétail; les produits des forges à l'état de fers, aciers, tôles et sableries; le merrain, le bois de charronnage; et les meules de grès que fournissent les territoires du Pont du Bois et de Selles. A l'exception du bétail, ces diverses marchandises s'expédient, en majeure partie, par le Côney et par la Saône pour Gray, Lyon, etc. — La population du canton de Vauvillers, qui comprend 23 communes, est de 10,619 habitants; et sa superficie de 19,907

Digitized by Google

hectares, dont 9,103 en terres labourables, 2,013 en prés, 442 en vignes, 6,702 en bois, 164 en vergers, jardins, etc.

En terminant cette courte notice sur Vauvillers, n'oublions pas de dire qu'il est non loin du tracé de l'antique route de Luxeuil à Corre décrit par M. le président Clerc, ce qui semble lui assigner une origine remontant à l'époque gallo-romaine.

VAUX-LE-MONCELOT (1), canton de Gy, perception d'Oiselay.

Dépendance. Le moulin GIRONDEAU, situé à 1,000m N.-O. du village, sur le ruisseau dit *la Jouanne.*

☞ 52 mén. en 1614, — 56 en 1829, — 54 en 1864. = ✉ Gy.

Dans les champs qui avoisinent ce moulin, on trouve du minerai de manganèse oxydé semblable à celui qu'on recueille dans les champs de la Corvée-Marcaud, territoire de Frasne-le-Château. *(V. ce mot.)* Il existe presqu'à la surface du sol, et c'est la charrue qui l'amène au jour, en morceaux de formes diverses peu volumineux, que l'on fait ramasser par des enfants pour l'envoyer aux manufactures qui en font usage. — Aux cantons dits *les Chaseaux* et *Sur-la-Montée*, restes de fondations et débris de briques annonçant que cet endroit fut autrefois habité. A diverses fois, notamment vers 1840 et en 1854, on a trouvé à Vaux, dans un vieux mur d'édifice et dans un jardin, un grand nombre d'anciennes monnaies de cuivre et d'argent qui n'ont pas été conservées; elles ont été vendues pour la valeur intrinsèque du métal; et cependant elles pouvaient avoir une certaine valeur scientifique. Ceux qui font de pareilles trouvailles devraient bien, avant de s'en défaire à vil prix, les présenter d'abord à un directeur de musée ou à l'un de ces hommes instruits qu'on trouve maintenant partout. = Il y avait à Vaux une maison avec chapelle occupée par des religieux voués à l'enseignement; on y disait la messe, et on enterrait dans la chapelle les frères qui décédaient. Cette maison, vendue comme bien national, a été transformée par des modifications intérieures en une habitation particulière. = Vaux était avant le Concordat et est encore de la paroisse de Frasne. = Il dépendait anciennement de la baronnie d'Oiselay. Au 18e siècle et jusqu'en 1789, sa seigneurie fut tenue par la famille parlementaire de Mareschal-Vezet. = Le 25 juillet 1832, le village de Vaux essuya un horrible incendie : trente-cinq maisons y furent réduites en cendres dans l'espace de quelques heures. Cette catastrophe donna lieu à un acte de sang-froid remarquable. Une petite fille de quatre à cinq ans, voyant atteinte par les flammes la

(1) Etym. gallo-patoise : *Vau,* val, vallon, *moncelot,* diminutif de mont, petite éminence. Il faudrait donc écrire VAU-*le-Moncelot.*

Digitized by Google

maison paternelle où reposait au berceau son frère âgé de trois mois, eut la présence d'esprit d'entraîner le berceau hors de l'habitation déjà enflammée, et de le mettre en sûreté d'elle-même et sans l'aide de personne. Le souvenir de ce trait nous a paru mériter d'être conservé. = A Vaux-le-Moncelot naquit en 1541 Jean VOEL, jésuite, qui a laissé, entr'autres ouvrages, des commentaires sur les œuvres oratoires de Cicéron, dont parle avec éloge l'abbé d'Olivet.

VAUX (Sur-les-). V. *Faucogney*.

VELAY. V. *Traves*.

VELESME (1), chef-lieu de perception, canton de Gray.

Dépendance. Le moulin de THEUILLOT, situé sur le ruisseau de même nom, à 300m N. du village. Ce ruisseau fait mouvoir aussi trois huileries.

☞ 69 mén. en 1614, — 186 en 1829, — 218 en 1864. = ✉ Gray.

Carrières d'excellente pierre de taille ouvertes sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique. — Gîtes exploités de minerai de fer en grains. — On a essayé dans ces dernières années de faire du kirsch à Velesme. L'essai ayant été très-satisfaisant, les habitants se sont mis à planter des cerisiers dans les mauvais terrains. — Cette commune produit beaucoup de fruits, surtout des pommes et des poires. = Foires autorisées par ord. du 16 mars 1847, pour les 10 avril et 10 août de chaque année.

Notes historiques. Velesme, cité dans des titres du 12e siècle, avait dès cette époque (ce qui prouve bien son ancienne importance), non pas seulement des seigneurs de son nom, mais son *villicus* (maire) et son bailli local. Cela résulte d'actes qui établissent les trois faits : *Odo de Vilesma*, 1171; *Hugo villicus de Vylema*, 1188; *N. baylivus de Vilesma*, 1192; *Petrus de Veleismo*, 1229. Ch. Longchamps donne d'ailleurs, dans ses *Glanures*, l'extrait d'une charte du comte de Bourgogne Otton Ier qui montre encore plus clairement qu'à la date de 1192 un bailli se trouvait institué à Velesme. Ce bailli, du reste, n'était probablement qu'un officier forestier chargé de connaître seulement des délits commis au préjudice du comte dans la vaste forêt domaniale de Velesme, dont les bois se transportaient à Gray par la Morthe et le Dregeon canalisés alors et rendus flottables. (V. note (1), I, p. 222.)

Par la charte dont nous parlons on voit en outre que l'église de Velesme, après avoir appartenu primitivement à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, avait été donnée ou cédée à l'abbaye naissante

(1) Etym. celtique : *Vel*, habitation, *lam*, *lem*, bois, habitation entre les bois. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 215.)

Digitized by Google

de Corneux, avec une partie de la seigneurie temporelle du lieu. Ce qui n'était pas de la seigneurie abbatiale de Corneux était possédé par des décimateurs laïques, notamment par les seigneurs d'Echevannes. Mais les moines de Corneux finirent par avoir entièrement, il paraît, la seigneurie de Velesme; « ils prélevaient la dîme de deux gerbes de blé par journal *sur tout le territoire.* » (Renseignement particulier.)

Puisque Velesme avait, au 12e siècle, un bailliage et une mairie, il dut avoir dès la même époque une église; mais ce ne fut d'abord qu'une chapelle. Le patronage en fut donné à Corneux en 1235, par Renaud de Vezet, et dès lors elle fut desservie par un chanoine de l'abbaye. L'église de Velesme indiquée dans l'*Etat du Diocèse* comme paroissiale au 17e siècle était donc une reconstruction substituée à un édifice plus ancien. L'église actuelle date seulement de 1860. On n'a conservé de la précédente que le clocher. — Succursale. (Déc. du 30 sept. 1807.) — Patron, S. Mamès.

Quatre pierres tumulaires se voyaient dans l'église du 17e siècle. Ont-elles été replacées dans le pavé de l'église nouvelle? Nous l'ignorons. Trois dataient de 1591, 1657 et 1699. Celle de 1657 portait en latin et en caractères lapidaires le nom de « Claude-François Renevied, *quondam senior Mosterii Corneolis, hujus ecclesiæ parochus,* » qui mourut le 6 mai 1657. Encore à cette époque, en effet, Velesme était desservi par un religieux de Corneux. La tombe de 1699 présentait cette épitaphe : icy gist dans l'attente de la resvrrection estienne ferrand esgvyer seignevr de marcelois et d'eschevannes, qvi deceda le xxviii..... an mdcxcix.

A Velesme naquit en 1766 le général Guyot, tué à l'âge de quarante-un ans dans une charge de cavalerie. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône,* p. 172.)

VELET, canton et perception de Gray.

Dépendance. Le hameau dit Grange-au-Médecin, appelé aussi Grange des Carmes, sans doute parce que les Carmes de Gray y eurent des possessions.

☞ 50 mén. en 1614, — 120 en 1829, — 124 en 1864. = ✉ Gray.

Velet existait au 11e siècle; dès 1262, Hugotte, veuve de Pierre de Gray, en donnait les dîmes à Corneux. = Dans ce village s'est établie depuis quelques années une fruitière où l'on fabrique du fromage façon de gruyère. La même industrie s'est établie à Gray-la-Ville. Pourquoi de pareilles associations ne se formeraient-elles pas dans les autres communes où l'abondance des fourrages permet d'élever et de nourrir un nombreux bétail? (V. Gray-la-Ville.) = Velet dépendait de la mairie de Gray avant la Révolution. — De

Digitized by Google

temps immémorial il est de la paroisse de Gray-la-Ville. = Carrières ouvertes sur un calcaire du troisième étage jurassique.

VELLECHEVREUX, chef-lieu de perception, canton de Villersexel.

Dépendances. Le hameau de COURBENANS; — le moulin de COURCELOTTE; — le moulin CHANEY.

☞ 89 mén. en 1614, — 100 en 1829, — 127 en 1864. = ✉ Courchaton.

Un troisième moulin est situé près de Vellechevreux et fait partie de l'agglomération du village. Cette commune possède en outre des fabriques de gypse et une scierie. Toutes ces usines sont établies sur le ruisseau de Courchaton. — Gîtes de houille. — Assise marneuse pour poterie. — Quatre carrières de gypse en exploitation; les pierres en provenant sont pulvérisées dans trois fabriques qui vendent annuellement une quantité considérable de gypse pour l'usage des plâtriers ou l'amélioration des prairies artificielles.

Notes historiques. Vellechevreux avait pour seigneurs, dans le 14e siècle, des gentilshommes qui portaient son nom. Hugues de Vellechevreux, chevalier, fut un des exécuteurs testamentaires nommés en 1335 par Guy de Granges, sire de Grammont. On voit encore des restes de la maison forte qui appartenait à ces seigneurs, et qui fut possédée après eux par les Grammont-La Roche, seigneurs de Rigney et de Gouhenans en même temps que de Vellechevreux. Cette dernière terre, ancien fief de la baronnie de Granges, n'en a point été distraite dans les siècles suivants. Si elle fut momentanément possédée par les seigneurs de Vaudrey, alliés des Grammont, ou par les seigneurs de La Verne, alliés des Vaudrey, elle resta sous la mouvance de la baronnie de Granges. La maison de Grammont en a conservé la haute seigneurie jusqu'à 1789.

Sur l'*Atlas cantonal* de la Haute-Saône nous voyons écrit, au sud de Vellechevreux, le mot *ossements*. On a déterré là, en effet, des squelettes humains, avec des tronçons de sabres et de lances, ainsi que quelques pièces de monnaie à l'effigie de François Ier, roi de France. Tout cela semble indiquer le lieu d'un combat qui se serait livré, vers le milieu du 16e siècle, entre catholiques et luthériens alors que ceux-ci envahirent le comté de Bourgogne à l'appel des huguenots de France.

L'église de Vellechevreux, déjà paroissiale au 17e siècle, a été maintenue telle par le déc. du 30 sept. 1807. — Patron, S. Germain. — Elle a été exhaussée en 1854. — La vieille cloche, qui fut bénite en 1763, eut pour parrain Ferdinand comte de Grammont, maréchal des camps et armées du roi, et Marie de Scorailles, sa femme, dame de Chalezeule, de Moyeuvre et autres lieux. — Les pierres tumulaires

Digitized by Google

qu'on voit dans l'église datent seulement de la seconde moitié du 18e siècle et n'ont point de signification historique.

VELLECLAIRE (1), canton et perception de Gy.

Dépendances. Cinq maisons du hameau des Malbuissons, qui appartient pour le surplus au territoire de Mont-lez-Estrelle.

☞ 26 mén. en 1614, — 60 en 1829, — 50 en 1864. = ✉ Gy.

Vignoble renommé, dont les vins s'exportent pour des destinations assez éloignées : le Doubs, les Vosges, le Haut-Rhin. — Gîtes de minerai de fer oxydé rouge dans des fentes et boyaux d'un calcaire appartenant au premier étage jurassique. — Dans la partie basse du village on a découvert, à 10m de profondeur, un minéral micacé d'apparence jaunâtre qui a présenté, à l'analyse, un sulfure d'arsenic. — Sur d'autres points du territoire on rencontre, à la faible profondeur de 1 à 2m, une couche sableuse avec roches crayeuses, huîtres pétrifiées et autres coquillages marins. — Dans le canton de vignes qui est à l'est de Velleclaire se trouve l'entonnoir dit *Gouffre de Fonrouse.* Son orifice est ordinairement à sec; mais après des pluies abondantes il vomit un torrent qui inonde toute la plaine inférieure.

Notes historiques. Velleclaire était, avec Bucey, Autoreille, Charcenne et Vantoux, du nombre des villages qui composaient la terre possédée à Gy par les archevêques de Besançon. Aussi dut-il, à plusieurs fois, notamment en 1273, contribuer aux travaux de réédification ou de restauration qu'exigeait le château épiscopal de Gy. Comme les archevêques ne pouvaient posséder directement chacun des villages composant leur vaste domaine, ils les affermaient à des seigneurs laïques qui les tenaient à titre de vasselage. C'est ainsi que la seigneurie de Velleclaire était tenue aux 15e, 16e et 17e siècles par les maisons La Tour-Saint-Quentin (2), Enskerque (3)

(1) Etym. latine : *Vallis clara,* vallée ouverte, bien éclairée, ou *villa clara,* maison de plaisance illustre, fameuse. La première de ces étymologies serait justifiée par la position de Velleclaire entre deux coteaux peu élevés; la seconde, par des restes de constructions incendiées que l'on trouve au centre du village.

(2) Famille noble de Besançon qui, après avoir possédé la charge héréditaire de maître d'hôtel de l'archevêché, a donné un prélat au siége archiépiscopal, Eberard de La Tour-Saint-Quentin, qui l'occupa de 1170 à 1179.

(3) Famille originaire des Pays-Bas qui était venue s'établir, au commencement du 15e siècle, d'abord à Salins, puis à Besançon, où elle ne tarda pas à obtenir de hauts emplois dans la magistrature comme dans les fonctions ecclésiastiques, et à s'allier à de bonnes maisons du pays. Cette famille a subsisté dans notre province jusqu'à la fin du 17e siècle, ainsi que le prouve l'admission de Jean-Baptiste Enskerque dans l'ordre de Saint-Georges en 1664. (*Gén. des Fam. nobles; — Aperçu sur l'Ordre de Saint-Georges* par le marquis de Saint-Mauris.)

Digitized by Google

et Achey-Thoraise (1). Nous ne savons pas quels furent ses derniers possesseurs.

Avant le Corcordat Velleclaire était, comme aujourd'hui, de la paroisse de Bucey-lez-Gy.

VELLEFAUX (2), canton de Montbozon, perception d'Authoison.

Dépendances. Deux petits moulins à blé, alimentés par l'eau d'une source qui sourd à 200m du premier (le moulin de l'Etang), et à 800m du second (le Moulin-Brulé). Au-dessous de ce dernier le ruisseau se perd immédiatement dans un entonnoir.

☞ 60 mén. en 1614, — 102 en 1829, — 126 en 1864. = ✉ Vesoul.

Au territoire de Vellefaux, couche de minerai de fer hydroxydé oolithique. C'est la plus puissante de celles qui sont ouvertes dans le département. On en tirait annuellement, pour les fourneaux de Breurey, de Baignes et du Magny, 20,000 quintaux métriques d'excellent minerai. L'exploitation est interrompue depuis plusieurs années à cause du chômage de quelques fourneaux. — Carrières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique. — Dépôt argilo-sablonneux.

Notes historiques. Vellefaux a donné son nom à une famille de gentilshommes qui était connue dès le 12e siècle ; *Theodoricus miles de Villa-Falce* vivait en 1172, et Jacques de Vellefaux, en 1484 : cette maison subsista donc pendant plus de trois siécles. Vellefaux passa ensuite aux Champagne, puis aux Grammont. Il eut pour derniers seigneurs les Rosières-Sorans.

L'ancien château féodal de Vellefaux, si l'on consultait seulement les cartes Lannoy (1579) et Tissot (1626), aurait été détruit par les bandes de Tremblecourt : car il est encore indiqué sur la première, et ne figure plus sur la seconde. Mais il en restait quelque chose d'assez important même après la guerre de Dix-Ans. Nous lisons à ce sujet dans les *Deux Epoques militaires* de M. Léon Ordinaire (I, 359) : « Au mois d'avril 1674, le château de Vellefaux se rendit par capitulation aux Français, qui y établirent une garnison, et exigèrent pour condition que la terre du lieu serait soumise à la contribution du roi. » (V. Filain.) Aujourd'hui on ne voit plus que quelques assises des tours de l'ancien château ; ce qu'on a pu utiliser du bâtiment principal a été converti en une maison de cultivateur.

On remarque à Vellefaux, à cause de sa porte et de ses fenêtres ogivales, un vieil édifice qui a conservé le nom de *Temple*. Pourquoi ce nom? Les Templiers auraient-ils posé là un de leurs établissements?

(1) Voir Note (3), I, p. 32.

(2) Etym. gallo-patoise : *Velle,* habitation, ou *vallis,* vallée, *fau,* hêtre ; habitation ou vallée entre des bois peuplés de hêtres.

Digitized by Google

On peut le croire, la tradition locale parlant encore des *moines rouges*.

Près de Vellefaux passait nécessairement la voie romaine de Besançon à Luxeuil dont la carte de M. le président Clerc indique le tracé par Voray, Rioz et Vesoul. Au moyen de fouilles pratiquées dans les dépressions qui sont à l'ouest et à l'est du village, on en trouverait des vestiges; mais peut-être faudrait-il des explorations profondes, à cause des terres d'alluvion qui se sont successivement accumulées sur le sol de ces terrains dominés par des hauteurs.

D'après l'*Etat du Diocèse de Besançon* plusieurs fois cité, l'église de Vellefaux était déjà paroissiale au 13e siècle. Elle a été rebâtie en 1785, et maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Léger. — Elle était, avant la Révolution, du patronage de l'abbé de Luxeuil, ainsi que celles de Frotey-lez-Vesoul, Provenchère, Pomoy, etc. Le chapitre de Calmoutier et l'abbaye de Luxeuil se disputèrent longtemps ce patronage. Marast y avait aussi des prétentions. Luxeuil finit par l'emporter, et à partir du 13e siècle il resta seul en possession du bénéfice en question.

Vellefaux est une des plus anciennes paroisses de notre contrée. Son église est citée en effet dans des bulles d'Eugène III (1147), d'Alexandre III (1178), et de Grégoire VIII (1187). Le Recueil des historiens français de D. Bouquet veut que Vellefaux soit le lieu mentionné au temps de Charles-le-Chauve sous le nom d'*Offonis Villa*.

Les Templiers d'Andelarre y eurent des possessions assez importantes.

Vellefaux a vu naître, en 1762, l'ordonnateur Pierre-Antoine Lyautey. (V. sa notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 202.)

Vellefrange. V. *Vellefrey*.

VELLEFREY, canton et perception de Gy.

Dépendance. Le hameau de Vellefrange.

☞ 22 mén. en 1614, — 70 en 1829, — 68 en 1864. = ✉ Gy.

Ce hameau, qui eut un moment sa mairie particulière, fut réuni à Vellefrey par déc. du 31 janvier 1806. = Vellefrey et Vellefrange sont, comme ils étaient avant le Révolution, de la paroisse de Bucey-lez-Gy. = Dépôt argileux avec gîtes non exploités de minerai de fer pisiforme. — Fabrique de poterie.

VELLEFRIE, canton de Vesoul, perception de Colombier.

☞ 41 mén. en 1614, — 74 en 1829, — 82 en 1864. = ✉ Saulx.

Entre Vellefrie et Varogne se trouve la source appelée *Font de Voyo*. C'est une fontaine qui jette à peu près comme le Frais-Puits

Digitized by Google

de la commune de Quincey. (V. VAROGNE.) — Vellefrie dépendait, sous le régime seigneurial, des terres de la Villeneuve et de Flagy. *(V. ces noms.)* = Son église, qui était paroissiale au 18e siècle, n'a plus été, pendant cinquante ans, qu'une chapelle de la Villeneuve; mais un décret du 1er juin 1852 en a refait une succursale. — Fête patronale, l'Assomption. (V. VAROGNE.) — Vellefrie eut une église plus ancienne, témoin les deux vieilles sculptures sur pierre qu'on voit encastrées extérieurement, à droite et à gauche, dans les murs de l'édifice actuel; témoin aussi une tombe du milieu du 16e siècle qui fait partie du pavé. Ces sculptures et cette tombe doivent provenir de la vieille église que celle du 18e siècle a remplacée.

VELLEGUIBELLE. V. *Argillières.*

VELLEGUINDRY, canton de Scey-sur-Saône, perception de Mailley.

Dépendances. LEVRECEY, hameau; — la CÔTE-AUX-BORNES, ferme. ☞ 34 mén. en 1614, — 87 en 1829, — 76 en 1864. = ✉ Vesoul.

Entre Velleguindry et Levrecey, couche de minerai de fer hydroxydé oolithique qui a été anciennement exploitée pour le fourneau de Baignes, et dont l'exploitation a été momentanément reprise en 1832 pour le fourneau de la Romaine. L'extraction se trouve interrompue de nouveau. Elle donnait cependant un minerai de bonne qualité. — Carrières de bonne pierre de taille ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique. — Dépôt argilo-sablonneux.

Notes historiques. Il y eut autrefois une famille portant le nom de Velleguindry; du 12e au 14e siècle, ce fut une des meilleures maisons de Franche-Comté. Pierre de Velleguindry fut admis en 1485 dans la confrérie de Saint-Georges. Par le mariage de Marguerite de Velleguindry avec Pierre de Mont-Saint-Léger (1523), celui-ci eut la seigneurie de Levrecey. Moins de trente ans après, les Mont-Saint-Léger possédaient non-seulement Levrecey, mais encore Velleguindry : quand Clériadus de Mont-Saint-Léger fut reçu à Saint-Georges en 1647, il prenait le titre de seigneur de *Velleguindry, Levrecey,* Charentenay, Brotte, etc. Nous ne savons rien de ce qui est advenu depuis et jusqu'à 1789 quant à la possession seigneuriale des terres de Velleguindry et de Levrecey.

L'église de la commune, déjà paroissiale au 12e siècle (1), a été reconstruite à neuf en 1774, et maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Maurice. — La cloche date de 1713, ainsi que le constate l'inscription qui rappelle les noms du parrain (Nicolas Jacquard) et de la marraine (Marie Favret). — Dans le pavé

(1) *Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

sont enchâssées plusieurs dalles tumulaires. La plus ancienne et la plus curieuse est de 1466. Elle présente l'image d'une femme coiffée d'un large capuchon, les mains jointes sur la poitrine; on remarque sur le côté droit de sa longue robe plissée deux clés en sautoir. L'inscription qui se lit dans la bordure de la tombe indique qu'Estevenote Arambourg (c'est le nom que l'épitaphe donne à la défunte), « femme de Jehan de Velleguindry, trespassa en mars mil cccc soixante et six. Dieu luy pardonne. » Le capuchon indiquait la condition de la femme veuve; les clés étaient les attributs de la dame *libre, riche* et *charitable.*

Les registres de baptêmes, mariages et décès que l'on conserve aux archives de la commune ne remontent qu'à l'an 1700; les registres antérieurs auront disparu pendant les guerres des siècles précédents.

VELLE-LE-CHATEL, canton de Scey-sur-Saône, perception de Raze.

☞ 22 mén. en 1614, — 44 en 1829, — 52 en 1864. = ✉ Traves.

Notes historiques. Vestiges d'un aqueduc qui, construit à l'époque gallo-romaine, était vraisemblablement le même que celui dont on retrouve des restes non loin de là, au territoire de Baignes. *(V. ce nom.)*

Il paraît que Velle-le-Châtel doit son surnom au château féodal qui y existait au moyen âge, mais qui dut être ruiné de bonne heure : car il n'est point mentionné, que nous sachions, dans les vieux titres connus. C'était probablement le manoir des gentilshommes qui portaient le nom de Velle aux 12e, 13e et 14e siècles : *Hugo de Villa miles* vivait en 1199; *Jacobus miles de Villa* lou Chastel, en 1277; messire Aimé de « Vele, » en 1340. Dans la suite, la terre de Velle fut tenue par les Poligny (1). Philibert de Poligny en était seigneur en 1629. Des Poligny elle passa aux Froissard-Broissia, par le mariage (22 mai 1656) de Claudine-Caroline de Poligny, fille de Philibert, avec François Froissard, seigneur de Broissia, Montagna, etc. La maison de Froissard-Broissia a conservé la seigneurie de Velle jusqu'à 1789.

(1) Famille qui a tiré son nom de la châtellenie de Poligny. Gollut cite les Poligny parmi les *gentils homes en Bourgougne déja cogneus au temps de la comtesse Alix* (1248-1278) *pour fort nobles et illustres.* En 1265, Odon ou Eudes de Poligny, nommé par Gollut *Hue,* était bailli général du comté de Bourgogne, et en 1275 connétable sous la comtesse Alix. C'est au commencement du 17e siècle que deux frères du nom de Poligny, Claude et Philibert, devinrent, le premier seigneur et baron de Traves, le second seigneur de Velle. Ils furent reçus tous deux à Saint-Georges.

Digitized by Google

D'après l'*Etat du Diocèse*, l'église de Velle était déjà paroissiale au 13e siècle. Le chœur est en effet très-ancien. Le surplus de l'édifice date seulement de 1721; ce millésime est gravé sur un pilier. Mais le tout, maintenant mal assis sur des fondations qu'on a déchaussées il y a une vingtaine d'années en vue d'assainir l'église, exige une reconstruction totale. C'est un besoin dont se préoccupent les cinq communes co-paroissiennes : Baignes, Boursières, Clans, Velle et Mont-le-Vernois. — Cette église, classée comme succursale par le décret du 30 sept. 1807, est sous l'invocation de S. André.

Velle possède une fabrique de tapis et de cabas en paille dont les produits vont dans tous les départements environnants. C'est une industrie qui occupe un certain nombre de familles non-seulement à Velle, mais encore dans les villages du voisinage où se fait, par les femmes et les enfants, le tressage de la paille. — Gîtes de minerai de fer. — Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique.

VELLEMINFROY (1), canton et perception de Saulx.

Dépendances. Le hameau de Chateau-Grenouille; — le moulin dit Sous-la-Fougère; — un autre moulin dit Sous-la-Moulière.

☞ 43 mén. en 1614, — 145 en 1829, — 144 en 1864. = ✉ Vesoul.

Source minérale. *(V. plus bas.)* — Couche de minerai de fer hydroxydé oolithique qui a été exploitée pendant plusieurs années pour les fourneaux du Magny, de Saint-Georges, de Mailleroncourt, mais abandonnée en 1830. — Belle carrière de pierre de sable qu'on exploite pour pierres de taille destinées à la construction des creusets des hauts-fourneaux; ses produits sont exportés principalement pour la forge du Magny-Vernois et pour la verrerie de Malbouhans.

Notes historiques. A la pointe S. du territoire de cette commune, traces de l'antique voie ferrée qui conduisait de Calmoutier vers Mollans. (V. Calmoutier et Liévans.) Ce chemin ne figure point sur la carte de M. le président Clerc. = Velleminfroy, cité dans le diplôme de Charlemagne (815) sous le nom de *Villam Manfredi*, dépendait dès cette époque de la terre abbatiale de Luxeuil, dont il a continué de relever jusqu'à la Révolution. Son église, mentionnée comme paroissiale dans des bulles de 1138, 1143, 1144, 1177, fut

(1) Velleminfroy, que l'on voit mentionné dans les vieux titres sous les noms latins de *Valemenfredus, Villemanfridus, Villa-Manfredi*, était écrit au 17e et au 18e siècle, tantôt *Vellemanfroid*, tantôt *Vellemenfroy* : c'est donc à tort qu'on écrit aujourd'hui *Velleminfroy*, et qu'on prononce *Velle*-main-*froy*. Nous n'adoptons la vicieuse orthographe actuelle que sous le bénéfice de notre observation.

Digitized by Google

plus tard unie à celle de Pomoy ; mais elle a été érigée de nouveau en succursale par le décret du 30 sept. 1807, et reconstruite en 1847. — Patron, S. Michel.

Source minérale. Nous donnons textuellement une notice que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Jacquez, médecin à Lure, qui a le premier constaté les propriétés médicinales de l'eau de Velleminfroy :

« A 700m N. du village de Velleminfroy, contre le côté gauche de la chute d'eau d'un moulin établi sur la Colombine, existait une petite mare d'eau bourbeuse qui donnait cinq ou six litres par minute, et dont on ne faisait aucun cas. On savait seulement au moulin que l'eau de cette faible source était un peu purgative. Je constatai en 1828 cette propriété laxative, que je dus naturellement attribuer à des principes d'une certaine valeur médicale, principes qui furent reconnus plus tard, d'abord par M. Desfossés, de Besançon (1829), puis par moi-même (1848, 1856, 1860), ensuite par M. Descos, ingénieur des mines de la Haute-Saône (1858), enfin, en 1859, par Ossian Henry, chimiste distingué de l'Académie impériale de médecine, sur le rapport duquel l'exploitation de la fontaine fut autorisée.

« Capté à fond en 1859, le filet d'eau devint un torrent non moins riche en principes minéralisateurs, et il fut ramené à la surface du sol avec une abondance fixe de cinquante-trois litres par minute, abondance qu'on pourrait plus que doubler si l'on abaissait la prise d'eau, ce qui serait facile.

« Par son volume, par la richesse de ses principes et par les nombreuses cures qu'elle opère depuis quinze ans, l'eau de Velleminfroy peut être placée au niveau de celles de Contrexéville, d'Encausse, d'Aulus, de Siradan, etc.

« Soit à la source, soit même à distance, — car elle se conserve parfaitement en bouteilles, — cette eau réussit bien dans les maladies du foie et des voies biliaires, dans la gravelle, dans les gastralgies, et les nombreuses névroses intestinales compliquées de constipation ou de tympanite. Elle produit de bons effets dans la goutte, qu'elle n'a pourtant pas la prétention de guérir radicalement ; enfin, comme boisson ordinaire dans la fièvre typhoïde, elle a rendu d'éminents services.

« Malgré les faibles moyens dont dispose le propriétaire, M. Martin, la réputation de l'eau de Velleminfroy s'agrandit. Dix mille bouteilles ont été expédiées sur demande en 1865 ; six chambres et quelques cabinets de bains, établis depuis peu, ne suffiront probablement pas l'été prochain.

« Ce n'est rien sans doute, si l'on réfléchit que cette source, parfaitement située, pourrait, avec quelques capitaux et un peu

Digitized by Google

d'intelligence, arriver promptement aux proportions d'un établissement de premier ordre.

« L'abondance et la fraîche plutôt que froide température de l'eau minérale de Velleminfroy, qui marque en tout temps 14° centig., permettraient d'organiser largement des bains, des douches et tous les accompagnements d'un établissement hydrothérapique à température mitigée, partant plus supportable, mais non moins efficace pour la plupart des maladies auxquelles cette eau convient en boisson.

« On trouverait dans la rivière de la Colombine et dans sa chute d'eau contiguë à la source un auxiliaire très-utile soit comme embellissement, soit comme puissance hydraulique. »

VELLEMOZ, canton et perception de Gy.

Dépendances. Plusieurs maisons isolées, entre Vellemoz et la Chapelle-Saint-Quillain.

☞ 29 mén. en 1614, — 55 en 1829, — 63 en 1864. = ✉ Gy.

Gîtes exploités de minerai de fer en grains. = L'ancienne voie romaine de Besançon à Langres par Oiselay (aujourd'hui chemin de grande communication n° 5) longe le territoire de Vellemoz et le sépare de celui de la Chapelle-Saint-Quillain. — Au canton dit les *Essarts-sous-la-Ville*, un cultivateur a récemment découvert, en labourant un peu profondément, l'orifice d'un puits solidement maçonné dont les vieillards du village ignoraient complétement l'existence. Nous signalons cette découverte aux archéologues, qui y trouveront un nouveau sujet d'études et d'observations. Pourquoi là ce puits? Fut-il creusé pour l'usage de quelque villa ou de quelque station militaire sous la domination romaine? Indiquerait-il que dans le voisinage exista jadis une de ces maisons religieuses qui étaient si multipliées sur notre sol au milieu du moyen âge?... C'est un sujet d'études, nous le répétons. = Vellemoz dépendait autrefois, comme aujourd'hui, de l'église d'Igny, dont la commanderie de Montseugny avait le patronage. A côté du bénéfice ecclésiastique se trouvait la seigneurie laïque. Celle-ci appartenait, dans le 16e siècle, à la maison d'Enskerque. (V. Velleclaire.) Elle passa ensuite aux Champagne, qui ont possédé jusqu'à la Révolution Igny, Vellemoz, Sainte-Reine, Citey, etc.

VELLEXON (1) canton et perception de Fresne-Saint-Mamès.

Dépendances. Queutrey, village; — Vaudey, *idem*; — les Baraques (dans le bois dit *Derrière-les-Vergers*); — la Verne, ferme (près de Vaudey); — la chapelle Sainte-Reine (près de Queutrey).

(1) Etym. celtique : *Bel, vel,* roc, *sonn,* raide. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 424.)

Digitized by Google

☞ 25 mén. en 1614, — 250 en 1829, — 381 en 1864. = ✉ Fresne-Saint-Mamès.

Le territoire de Vellexon est riche en productions minérales : bonnes carrières ouvertes sur des calcaires du deuxième et du troisième étage jurassique, gîtes de minerai de fer pisiforme, dépôt sablonneux. — Les principaux établissements industriels de la commune consistent en un haut-fourneau et une sucrerie. Le haut-fourneau, bâti sur la Romaine, roule principalement en fonte brute; il est mû par une machine hydraulique et une machine à vapeur. La sucrerie, longtemps établie à Queutrey, a été transférée à Vellexon dans ces dernières années; mais à Queutrey est restée la distillerie des alcools. Les deux établissements, dirigés par le même propriétaire, produisent, selon l'année, de 100 à 200,000 kilog. de sucre et 150 à 500 hectol. de spiritueux. = Marché aux comestibles tous les jours, à Vellexon. (Arr. préf. du 23 oct. 1854.)

Notes historiques. Vellexon avait jadis un château des mieux fortifiés. En 1409, Henri de Neufchâtel, sire de Blamont, révolté contre le duc de Bourgogne son suzerain, s'était établi par surprise dans la place, et y avait mis une nombreuse garnison qui pillait et ravageait le pays d'alentour. Jean-sans-Peur donna l'ordre d'assiéger le rebelle et de s'en rendre maître, et bientôt toutes les forces des deux Bourgognes furent réunies devant la forteresse de Vellexon, ayant à leur disposition un matériel de siége considérable. Ce ne fut cependant qu'après quatre mois de tranchée ouverte, le 22 janvier 1410, que le château fut repris et la garnison faite prisonnière. Thiébaud et Orrich, fils du rebelle, qui s'y étaient renfermés avec lui, obtinrent leur grâce; mais on ne dit pas comment leur père fut traité. La forteresse fut démolie par ordre du duc, dans le cours du mois suivant. Tous les annalistes franc-comtois ont raconté, avec plus ou moins de détails, les péripéties de ce siége mémorable (1). « L'ancien château était assis sur la colline où se voit aujourd'hui un pavillon élégant et moderne, appartenant à M. le duc de Marmier. Il s'appuyait un peu plus au levant, du côté de la voie romaine. Un large puits entièrement comblé, un reste de mur d'enceinte, la base encore facile à distinguer de l'une des tours principales, et quelques débris épars çà et là, cachés sous la mousse et le lierre, c'est tout ce qui demeure de cette antique forteresse (2). »

Une maison du nom de Vellexon était connue dès le 12e siècle :

(1) Dom Couderet *(Mém. sur la Ville de Gray)*; — Crestin *(Rech. hist. sur la Ville de Gray)*; — MM. les abbés Gatin et Besson *(Hist. de la Ville de Gray)*. Dans ce dernier ouvrage, une faute d'impression fait commencer le siége du château de Vellexon le 22 septembre 1406. Il faut lire le 22 septembre 1409, le siége ayant duré *quatre mois*, et non *quatre ans*.

(2) *Hist. de Gray*, p. 79.

Digitized by Google

à cette époque vivaient *Girardus de Vileson miles* et *Wido de Vileson*. Cent cinquante ans après, à la date de 1340, on voit encore mentionné « Eude de Velexon, » puis en 1410 Jean de Vellexon; mais celui-ci fut probablement, sinon le dernier, du moins un des derniers de sa race. En effet, peu de temps après la ruine du château de Vellexon, on voit la terre de ce village possédée par Claude de Montmartin (1485), un des plus valeureux chevaliers du temps (1). Au 17e siècle, Vellexon était tenu par les Andelot-Trómarey et les Montfort, alliés de la maison La Baulme. Son dernier seigneur fut Bernard Barberot, écuyer (1789).

L'antique voie dont il est parlé plus haut est appelée *Voie Perrouse*. Elle conduisait vers Greucourt et Frétigney. La carte de M. le président Clerc ne l'indique point.

L'église actuelle de Vellexon fut construite à neuf en 1786, à la distance de 80m de l'ancienne. On y voit un tableau que l'on dit avoir du prix : c'est une image de S. Martin, patron de la paroisse.

A Vellexon a subsisté jusqu'à la Révolution un prieuré rural de Bénédictins auquel celui de Presle avait été uni en 1719. (V. PRESLE.) Ce prieuré, appelé *Conroy* (2) dans les *Mémoires* de l'intendant La Neuville, dépendait des seigneurs du lieu, qui en avaient le patronage.

L'antique chapelle ogivale qui se voit près de Queutrey et au frontispice de laquelle est figurée la croix des chevaliers de Malte, date de 1630. Le curé de Vellexon y célèbre la messe certains jours de l'année : à la fête de sainte Reine, aux Rogations, en temps d'épidémie, etc. Les personnes atteintes de la fièvre y vont invoquer sainte Reine pour obtenir leur guérison.

Foires à Vellexon les 14 mars, 1er juin, 30 septembre et 20 décembre. (Déc. du 10 mars 1807.)

Deux hommes nés à Vellexon, Jean-François CRESTIN, député à l'Assemblée législative de 1791, et Mathieu PETIT, colonel du génie, ont leur notice dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, pp. 93 et 268.

(1) Le château de Montmartin, prévôté de Montbozon, donna son nom à une ancienne famille qui, suivant Gollut (VII, 10), descendait de la maison souveraine de Bourgogne, et dont la filiation se trouve dans la *Généalogie des Familles nobles*, de 1339 à 1557. Cette famille s'éteignit peu d'années après, Philibert de Montmartin, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II, mort en 1585, n'ayant laissé qu'une fille, Nicole de Montmartin, mariée à Antoine de La Baulme-Montrevel.

(2) Le prieuré de Vellexon fut fondé vers l'an 1300 par l'abbaye de Grozon, diocèse de Lausanne. Celui de Presle était aussi de fondation suisse, ce qui explique son union au prieuré de Vellexon en 1719. Tout près de celui-ci était une chapelle dédiée à S. Robert et appelée à cause d'une source voisine *Chapelle de Fontaine-Conroy*. De là le nom de *Conroy* qui a été donné quelquefois, par confusion, au prieuré de Vellexon.

Digitized by Google

VELLOREILLE-LEZ-CHOYE, canton de Gy, perception de Choye.

☞ 24 mén. en 1614, — 62 en 1829, — 63 en 1864. = ✉ Gy.

Velloreille a dû dépendre anciennement de la terre de Saint-Loup. Ce qui semble l'indiquer, c'est que le seigneur de ce dernier village, qui disposait d'une chapelle dans l'église du lieu, eut également sa chapelle à l'église de Velloreille quand celle-ci fut fondée (17e siècle) comme filiale de Saint-Loup. Un document judiciaire cité par Ch. Longchamps (*Glan.*, p. 359) vient à l'appui de notre opinion : par une sentence que le bailli d'Amont rendait en 1468, *Saint-Loup, Villefrancon, Velloreille*, etc., étaient mis au nombre des communautés tenues de contribuer à l'entretien des fortifications et château de la ville archiépiscopale de Gy. Plus tard, les seigneuries de Saint-Loup et de Velloreille appartinrent encore à la même maison, à la maison La Baulme. C'est seulement au 18e siècle qu'elles furent partagées : en 1789, Saint-Loup était possédé par le chevalier d'Esclans (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 377), tandis qu'à Velloreille la seigneurie était tenue par plusieurs, MM. de Montigny, Guyotte et Besançon. = L'église de Velloreille, bâtie au 17e siècle ainsi qu'il est dit plus haut, fut reconstruite en 1752 et restaurée en 1822. Elle est devenue insuffisante pour les deux communes qui composent la paroisse (Velloreille et Villefrancon). Aussi songe-t-on à la rendre plus vaste dans un avenir très-prochain. — Elle a été érigée en chapelle par ord. royale du 5 mai 1820. — Fête patronale, Nat. de N.-D. = Gîtes de minerai de fer. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

VELLOREILLE-LEZ-FRETIGNEY. V. *Fretigney*.

VELLOREILLE-LEZ-OISELAY. V. *Bonnevent*.

VELORCEY, canton de Saulx, perception de Meurcourt.

Dépendances. Un moulin établi sur le ruisseau dit *des Combes*, accru par les eaux des fontaines de Velorcey; — trois ou quatre maisons isolées que l'on désigne par les noms de leurs propriétaires actuels.

☞ 30 mén. en 1614, — 83 en 1829, — 92 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Belle carrière ouverte sur le grès bigarré. — Terrain keupérien avec indices de gypse. — Carrière ouverte sur une dolomie subordonnée à ce terrain.

Notes historiques. La seigneurie de Velorcey, possédée anciennement par les chevaliers du Temple, a continué d'appartenir à l'ordre de Malte jusqu'à la Révolution, et l'édifice que les Templiers avaient

Digitized by Google

habité dans la partie basse du village a été démoli seulement en 1832 ou 1834. On l'a remplacé par la maison commune, les écoles, etc. Il en reste une vaste cave de laquelle partait un chemin souterrain long de 250m et aboutissant à une autre cave placée sous le centre du village. Dans ce souterrain ont été trouvés, dit-on, des ossements humains. Pourquoi les Templiers avaient-ils construit cette communication cachée? Pourquoi là des débris de squelettes d'hommes? Nous soumettons ces questions aux archéologues.

Velorcey fut horriblement traité par les Bretons-Anglais en 1364; mais ils s'arrêtèrent là : c'était la limite de la terre de Luxeuil, protégée par la France. Ils la respectèrent.

L'église de Velorcey est très-ancienne. En l'agrandissant en 1836, on a eu le bon esprit de lui conserver son style roman : fenêtres à plein cintre, clocher en forme de trapèze, avec ses ouvertures à croisillons, etc. Elle est restée chapelle de la paroisse de Meurcourt comme elle était avant le Concordat. Les dalles tumulaires qui font partie du pavé ne portent ni inscriptions ni armoiries; on y voit simplement figurée la longue croix latine des chevaliers du Temple, de Rhodes et de Malte. Une de ces tombes se distingue des autres : elle présente, au lieu de la croix, un pic, une équerre et un maillet; ces attributs rappelaient sans doute les travaux dont s'occupait spécialement le chevalier défunt.

A 900m N.-E. de Velorcey, au canton de champs dit *les Combottes*, source que l'on appelle *Trou du cher temps*. Pourquoi ce nom? Parce que si la fontaine jette, c'est signe d'une mauvaise année. Le dicton du pays est celui-ci : « Autant de semaines consécutives que le Trou du cher temps donne de l'eau, autant de francs vaut de plus, l'année suivante, le demi-hectolitre de froment. » Le fait, ajoute la tradition locale, s'est confirmé de temps immémorial, notamment en 1816. Le Trou du cher temps est à sec depuis un certain nombre d'années. Eu égard au bas prix actuel du blé, il serait à souhaiter, dans l'intérêt des cultivateurs, que le trou de Velorcey jetât de temps en temps.

VELOTTE. V. *Amblans* et *Montjustin*.

VENDUE (La). V. *Vauconcourt*.

VENÈRE (1), canton de Pesmes, perception de Valay.

☞ 58 mén. en 1614, — 96 en 1829, — 108 en 1864. = ✉ Gray.

Gîtes en exploitation de minerai de fer en grains. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

Notes historiques. Pendant deux cents ans exista une famille

(1) Etym. celtique : *Ven*, source, *ar*, *er*, colline. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 425.)

Digitized by Google

portant le nom de Venère : Barthélemy de Venère, bienfaiteur de Corneux, vivait en 1180. Dans l'une des chapelles de l'église du village on voit les tombes historiées et blasonnées de trois de ces seigneurs, qui moururent l'un en 1334, un autre en 1353, le troisième (Guillaume) en 1525. Un quatrième, Jacquot de Venère, fut reçu à Saint-Georges en 1463 et mourut en 1478. Après la mort de Guillaume, la terre de Venère fut possédée par Hugues de Beaujeu (1528). Au siècle suivant on la voit aux mains des La Baulme-Saint-Amour, qui l'ont tenue jusqu'à la Révolution.

En 1450, par suite des guerres qui venaient de désoler la province, Venère ne comptait plus que sept ménages.

D'après l'*Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855, l'église de Venère était paroissiale dès le 13e siècle; mais, sauf une fenêtre ogivale qui a été conservée au chœur, le surplus de l'édifice accuse plusieurs réfections successives : l'une des chapelles porte le millésime 1526; le clocher date de 1707; le chœur, à part l'ouverture en ogive dont on vient de parler, paraît avoir été rebâti dans le 17e siècle. — Cette église, qui dépendait de l'abbaye de Corneux depuis 1223, a été maintenue paroissiale après le Concordat. — Fête patronale, Nat. de N.-D.

Venet (Le). V. *Haut du Them.*

VENISEY, canton d'Amance, perception de Senoncourt.

Dépendance. La ferme de Trémoncourt.

☞ 34 mén. en 1614, — 73 en 1829, — 92 en 1864. = ✉ Jussey.

Notes historiques. Voir ce que nous avons dit aux mots Saponcourt et Tartécourt de l'origine présumée de Venisey. Ce dernier village dépendait anciennement et a continué de dépendre jusqu'en 1789 de l'abbaye de Cherlieu; mais la terre d'Amance y avait aussi quelques droits; cela résulte clairement de l'inscription d'une tombe qui se voit dans l'église : « Ci-gît le sieur Jean Lefaivre de Venisey, « juge du Magny, procureur fiscal de la terre et baronnie d'Amance, « *Venisey*, Buffignécourt, décédé le 7 février 1715. » Le partage du territoire entre deux seigneuries, l'une ecclésiastique, l'autre laïque, donne la raison des bornes à peine ébauchées à la pointe qu'on rencontre sur divers points du finage.

Venisey avait une église paroissiale dès le 13e siècle; il est ainsi mentionné dans l'accord qui fut consenti en 1260 entre Alix de Bourgogne et Pierre abbé de Faverney. Comme une foule de paroisses ruinées par les guerres du 14e siècle, celle de Venisey ne s'est pas relevée complétement. Son église, rebâtie en 1555, fut longtemps desservie par la cure du Magny-lez-Jussey. *(V. ce nom.)* Elle l'est aujourd'hui par celle de Contréglise, qui est moins éloignée. On

Digitized by Google

reconnaît au chœur le style ogival du 16e siècle; l'architecture de la nef appartient au 18e. Le village a commencé de se former autour de l'église, comme l'indique l'ancienneté des maisons qui sont dans son voisinage.

Outre la pierre tumulaire dont l'épitaphe est transcrite ci-dessus, le pavé de l'église en offre d'autres, notamment la dalle sur laquelle on lit le nom de Claude Penculot, curé de Courchapon, qui mourut à Venisey le 15 août 1569.

Carrière ouverte sur le grès du terrain liassique.

VERCHAMP, canton et perception de Montbozon.

Dépendance. Le hameau de Guiseuil, moins l'église et le presbytère, qui sont sur Cenans.

☞ 11 mén. en 1614, — 26 en 1829, — 15 en 1864. = ✉ Montbozon.

Une maison de Verchamp existait aux 14e, 15e et 16e siècles. Dom Grappin, *Alm.* de l'année 1785, mentionne Guillaume de Verchamp, écuyer, *petit-fils* d'Henri de Verchamp, chevalier, comme ayant fait une vente en 1401. Dans le cours du même siècle et au commencement du suivant, on voit quatre seigneurs du nom de Verchamp reçus à Saint-Georges, depuis Huguenin, admis en 1465, jusqu'à Thiébaud, admis en 1510. Thiébaud, qui mourut en 1524, paraît avoir été le dernier de sa race. En quelles mains passa après lui la terre de Verchamp? Peut-être aux Willafans, qui déjà possédaient alors les fiefs de Guiseuil, de Baumotte, de Sçay, etc. La seigneurie de Verchamp appartenait en dernir lieu (1789) à la famille Accarier. = L'église de Guiseuil est un de nos plus vieux temples catholiques, puisqu'elle était déjà paroissiale au 12e siècle (1). Nous parlons de l'église primitive, et non de l'édifice actuel, qui date seulement du milieu du 17e siècle. (V. Cenans.) Cette église, maintenue paroissiale par le déc. du 30 sept. 1807, est sous l'invocation de S. Martin, ce qui dénote suffisamment son ancienneté. Six villages y vont aux offices : Cenans, Larians, Loulans, Maussans, Ormenans, Verchamp.

Au 13e siècle, l'église de Guiseuil appartenait à l'archevêque du diocèse. Cela résulte de ce qu'on lit dans la collection Droz au sujet d'une contestation qui s'éleva en 1257 entre le prélat et Hugon, seigneur de Guiseuil. Il s'agissait du droit de pêche dans la Linotte *à loco ubi incidit in fluvium qui dicitur* Linio *usquè ad locum qui dicitur* Jenachier. Enfin fut convenu, *bonis viris mediantibus*, l'accord que voici : *A loco qui est medius inter locum prædictum de Jenachier et fontem de Bruyllet usquè ad dictum fluvium Linionis,*

(1) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

ripa tota quæ est ex parte villa Glisueles est domini archiepiscopi et successorum ipsius ad opus piscandi; alia vero ripa tota ad opus piscandi ex parte Verchamp est prædicti Hugonis.

A propos de la *Linotte* et de l'*Ognon*, Ch. Longchamps (*Glan.*, p. 425) demande d'où viennent ces deux dénominations, et il cite l'opinion de Gollut, de Dunod et de J.-J. Chifflet. Suivant Gollut, le nom de l'Ognon peut avoir été emprunté à l'italien *Oglio*, dit en latin *Ognio*, *Onio*. Dunod le fait venir du mot tudesque *ligen*, qui se prononce *lign*, et qui signifie être en repos, *jacere*. La raison qu'en donne Dunod, c'est que le cours de l'Ognon est fort tranquille, et que ses eaux semblent dormir. Mais le savant historien du comté de Bourgogne n'avait certainement pas vu l'Ognon entre Château-Lambert et Villersexel. De sa source, qui est à 695m de hauteur absolue, pour venir à Villersexel, où l'altitude n'est plus que 266m, la rivière a nécessairement un cours rapide, torrentueux, et non le cours tranquille et dormant dont parle Dunod. Or nous ne voyons pas pourquoi l'Ognon, qui peut être considéré comme une rivière très-peu rapide à partir de Villersexel, devant Montbozon, Voray, Marnay et Pesmes, aurait, pour la plaine, une étymologie qui ne serait pas justifiable pour la montagne. Nous aimons mieux l'opinion de J.-J. Chifflet, qui cite une charte du 11e siècle où l'Ognon est appelé Ligno : *molendina sita suprà* Lignonem *fluvium in villâ quæ dicitur Cussiacus* (Cussey, village du Doubs). Le nom *Ligno* de la charte du 11e siècle est bien près de celui de *Linio* écrit dans la transaction rappelée plus haut, au sujet du droit de pêche dans la Linotte. Ce sont les écrivains modernes, comme le fait remarquer J.-J. Chifflet, qui ont abusivement substitué Ognon, *cæpa*, à Lignon, Lougnon ou Lognon; *Ligno*, *Linio*, *fluvium vulgò* Lougnon, dit-il, *quem recentiores imperiti cæpinam et cæpe dicunt*. Ainsi l'orthographe actuelle *Ognon*, *l'Ognon* serait défectueuse. Nous le reconnaissons bien volontiers. Mais Chifflet donne-t-il une signification quelconque à l'orthographe qu'il préfère : Lignon, Lougnon, Lognon, *Ligno*, *Linio?* Nullement. Nous hasarderons une conjecture à cet égard.

L'Ognon a sa source au sud-est de Château-Lambert, dans une vaste forêt située, comme on vient de le dire, à 695m de hauteur absolue. Avant d'arriver à Melisey, qui n'a plus que 337m d'altitude, il traverse des broussailles, entraînant dans son lit, lors des grandes eaux, des arbres, des troncs d'arbre, et même des fragments de rocher. A cause de la position de sa source dans les bois, à cause aussi de son cours impétueux dans les bois, on a pu le nommer *Ruisseau du bois* ou *des bois*, et en latin *Lignum*, *Ligno*, *Linio*, puis en patois *Lignon*, *Lougnon*, *Lognon*.

Quant à la dénomination *Linotte*, Ch. Longchamps dit : « Dans une note manuscrite que m'a remise M. Boisselet, maire de Filain,

Digitized by Google

j'ai trouvé une opinion très-ingénieuse sur l'origine de ce nom. D'après M. Boisselet, il faut voir dans *Linotte* un diminutif de la dénomination latine de l'Ognon : *Ligno*, Lignotte, Linotte. Cette étymologie est d'autant plus vraisemblable que les diminutifs sont souvent employés dans nos désignations locales. »

Il y a une chapelle de tolérance à Larians. = Ancien château seigneurial. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique. — Gîtes de minerai de fer en grains.

VEREUX, canton et perception de Dampierre.

Dépendances. — La Résie, petit hameau situé près de la route impériale d'Avallon à Combeaufontaine; — la Rente-Saint-Joseph, ferme; — un important moulin sur la Saône, dont la construction date de 1845.

☞ 48 mén. en 1614, — 133 en 1829, — 135 en 1864. = ✉ Dampierre.

Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrières ouvertes sur des calcaires du troisième étage jurassique.

Notes historiques. En construisant les dépendances du moulin de Vereux (1846), on a découvert des fondations romaines, un aqueduc, et plusieurs chambres revêtues de couches de ciment (1). Non loin de là passaient deux voies qu'indique la carte de M. le président Clerc, et qui partaient toutes deux de *Segobodium*, pour se diriger l'une vers Mantoche par la rive gauche de la Saône, l'autre vers Mirebeau par la rive droite.

Vereux, qui dépendait du diocèse de Langres, avait une chapelle dès le 12e siècle : dans un titre de 1182 on voit mentionné *Warnerius capellanus de Wruz*. Agrandie au 17e siècle, cette église devint paroissiale alors. Mais, quoique rebâtie vers le milieu du siècle dernier, elle ne conserva point, après le Concordat, son titre de paroisse, et Vereux a été co-paroissien de Dampierre jusqu'à l'ord. royale du 26 avril 1829, qui a rendu à son église le rang de succursale. — Patron, S. Léger.

La terre de Vereux fut successivement possédée par des seigneurs des maisons d'Achey (2), de Thoraise (3) et de Chantrans. Ces derniers la tenaient encore au commencement du 18e siècle. Elle a passé ensuite à la famille lorraine d'Hennezel, qui en a conservé la seigneurie jusqu'à la Révolution.

Verfontaine. V. *Broye-lez-Loup.*

VERGENNE (La), canton de Villersexel, perception d'Athesans.

(1) *Hist. de Gray*, p. 5.
(2) V. Achey, I, 3.
(3) Voir Note (3), I, 32.

Digitized by Google

Dépendances. Un moulin sur le Rognon, à l'est et près du village; — une tuilerie établie à l'ouest.

☞ 10 mén. en 1614, — 39 en 1829, — 40 en 1864. = ✉ Lure.

Carrières ouvertes sur le grès bigarré. = Cette commune, qui n'a point d'église, est de la paroisse de Moffans, dont elle dépendait de temps immémorial avant le Concordat. — A 400m S.-O. de la Vergenne, chapelle sous l'invocation de S. Désiré qui est bâtie près d'une fontaine fort abondante et qui paraît très-ancienne. Quant au village de la Vergenne, il aurait été détruit presqu'entièrement, dit-on, vers la fin du 16e siècle, et rebâti seulement au commencement du 18e par quelques habitants des lieux voisins qui achetèrent des seigneurs de Granges, pour 5,000 livres tournois, l'emplacement des maisons qui avaient été ruinées cent ans auparavant.

VERGY (Le). V. *Leffond.*

VERJOULOT. V. *Neuvelle-lez-Cromary.*

VERLANS, canton et perception d'Héricourt.

☞ ... mén. en 1614, — 13 en 1829, — 21 en 1864. = ✉ Héricourt.

Ce village, dont le nom s'écrivait anciennement *Vellans*, est mentionné dans une charte de l'an 1300. A cette époque il dépendait du comté de Montbéliard. Au partage définitif de la succession du comte Renaud, en 1332, Verlans fut annexé à la seigneurie d'Héricourt, dont il a fait partie jusqu'à la réunion de cette seigneurie à la France. (V. HÉRICOURT pour les faits généraux.) = Verlans appartient, sous le rapport religieux, à la paroisse protestante de Tremoins, et est rattaché, pour les catholiques qui peuvent s'y trouver, à l'église de Tavey. = Carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique.

VERNE (La). V. *Vellexon.*

VERNES (Les). V. *Vadans.*

VERNOIS (Le). V. *Mont-le-Vernois.*

VERNOIS (Es-). V. *Amont.*

VERNOIS-(1) SUR-MANCE, canton et perception de Vitrey.

Dépendances. Les fermes de GIRCOURT; — les bâtiments de la gare de Vitrey; — le moulin de BICHECOURT, situé sur la Mance; — les maisons dites de la VIGNE.

☞ 36 mén. en 1614, — 174 en 1829, — 195 en 1864. = ✉ Vitrey.

(1) Etym. celtique : *Vernay, vernoy,* aulnaie. — Etym. latine : *Verniacum,* forêt de *vernes* ou d'aulnes. (Ch. Longch., *Glan.,* p. 427.)

Digitized by Google

Outre le moulin de Bichecourt, cette commune possède une teinturerie, deux huileries, deux fruitières qui font le fromage façon de gruyère, et une fabrique de plâtre qui fonctionne au moyen d'une machine à vapeur et pulvérise environ six cents hectolitres de gypse et de plâtre par an. — Sablières sur plusieurs points du territoire. = Un arrêté du ministre de l'intérieur du 30 mai 1818 a institué au Vernois un marché qui se tient le samedi de chaque semaine. — Foires le dernier mercredi de mars, le second mardi de mai, et le 13 août. (Ord. royales des 7 avril 1837, 10 mai et 18 décembre 1839.) = A l'extrémité N.-E. de cette commune se terminait le territoire de la Franche-Comté, et là finissaient en même temps la Champagne ou la France d'une part, et le duché de Lorraine d'autre part. C'est ce qu'indiquaient trois bornes qui étaient plantées à la distance de 1,500^{m} du Vernois, et dont l'une subsiste encore en partie, vieux monument de l'ancien fractionnement du pays en provinces ; les deux autres ont disparu il y a une trentaine d'années. = L'église du Vernois date de 1755. C'était une annexe de Rosières avant le Concordat. Elle a été érigée en succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Fête patronale, la Nat. N.-D.

VERNOTTE (La). V. *Sept-Fontaines.*

VERRERIE (La). V. *Miellin, Roye, Selles.*

VERRIÈRE (La). V. *Chapelle-Saint-Quillain.*

VERT-JEANNOT (Le). V. *Lantenne.*

VESOUL,

chef-lieu du département de la Haute-Saône.

NOTICE HISTORIQUE.

§ Ier. — TEMPS ANCIENS.

Les origines de Vesoul sont environnées de profondes ténèbres; cependant, la première fois que son nom apparaît dans un document historique, en 890, ce nom, *castrum Vesulium* (1), désigne un lieu fortifié, et par conséquent une ville d'une certaine importance.

Mais était-ce une place nouvelle arrivant à la notoriété? Etait-ce au contraire une ville pouvant déjà se glorifier d'un long passé,

(1) *Acta Sanctorum*, Bollandistes, t. III de septembre, p. 838, légende de S. Adelphe.

Digitized by Google

comme ces familles dont la noblesse semble d'autant plus grande qu'elle se perd plus avant dans la nuit des siècles? Cette question resterait sans réponse si l'archéologie, sur ce point, était aussi muette que l'histoire; mais heureusement les pierres parlent : *lapides loquuntur*.

La forme du nom de *Vesoul*, disons-le d'abord, et la physionomie fortement accentuée et caractéristique de la montagne conique, isolée, qui abrite la ville des vents du nord, et qui la protégeait par ses fortifications élevées à 1 0m au-dessus de la plaine, ont fait reporter son antiquité aux temps celtiques. Nous inclinons à cet avis, sans oublier que les plus séduisantes hypothèses ne sont pas de l'histoire, et que la science des étymologies ne suffit pas à justifier notre opinion, parce que les langues grecque, latine et celtique ayant la même origine, les radicaux de chacune d'elles remontent à un berceau commun (1).

Laissons maintenant parler l'archéologie.

Six voies romaines avaient pour point d'intersection l'emplacement de la ville actuelle (2). Or cette rencontre, ne pouvant avoir eu lieu qu'en vue d'un centre d'habitations assez notable pour motiver cette convergence, implique l'idée de la co-existence de Vesoul.

Des antiques nombreuses, du reste, ont été trouvées soit dans l'enceinte, soit au-dessous du périmètre du château de la Motte, soit enfin dans la ville elle-même (3).

Deux faits également caractéristiques viennent à leur tour jeter une vive lumière sur le passé de Vesoul.

Au nord-est de la ville on a extrait des substructions du prieuré du *Marteroy*, qui remontent à 1092, une inscription ainsi conçue :

NON AMPLIVS MARTI SED CHRISTO
DEO VERO (4).

(1) La Tour d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises*, in-8°, Paris, 1801, nomme cette langue-mère scytho-celtique. On peut toutefois considérer le radical *ves*, sur la foi de nombreux exemples, comme indiquant une montagne plus ou moins détachée de la chaîne à laquelle elle appartient : Ves*untio*, Besançon; Ves*ulium*, Vesoul; Ves*eliacum*, Vézelay; Ves*ulus*, le mont Viso; Ves*uvius*, le Vésuve, etc.

(2) Ces routes sont décrites dans les *Recherches historiques sur la Ville de Vesoul* par Ch. Longchamps, in-8°, 1855.

(3) Voir l'ouvrage déjà cité de Ch. Longchamps, et la note qu'il a publiée dans le 3e vol. des *Mém. de la Comm. d'arch.*, p. 155.

(4) En parlant de ce monument du paganisme, M. Miroudot de Saint-Ferjeux s'exprime ainsi : « Je puise la preuve de l'existence de cet ancien temple ou autel consacré à Mars dans un extrait des registres de l'hôtel de ville de Vesoul, par lequel il conste qu'en fouillant dans le terrain où était l'église du prieuré

Digitized by Google

Ainsi c'est sur l'emplacement même du monument consacré au dieu Mars qu'un édifice chrétien aurait été élevé, et ce souvenir du paganisme était encore si vivace alors que le fondateur a cru pouvoir se glorifier d'en interrompre la tradition par une œuvre nouvelle. Il est probable même que c'est dans le but d'effacer les restes d'un culte mythologique ou superstitieux que l'église du Marteroy a été placée sous le patronage de S. Georges, le guerrier chrétien par excellence.

Au sud-est, sur le flanc du coteau de Cita, se trouvait un autel de Cybèle dont on a recueilli deux fragments, savoir : une plaque de marbre blanc portant l'inscription votive

TAVROBOLI MATR. D. MAGN.

suivie du sigle

L. D. D. D.

et une tête de la déesse détachée d'un bas-relief en pierre du pays (1).

Cette double découverte complète la preuve de l'existence de Vesoul à l'époque gallo-romaine; elle fait plus : par le sigle L. D. D. D., dont la traduction épigraphique incontestable est LOCVS DATVS DECRETO DECVRIONVM, elle rattache à Vesoul tout un glorieux passé de municipe.

Pour modérer l'action du pouvoir dans les villes municipales et protéger les citoyens contre les abus d'autorité, indépendamment des décurions, qui formaient une sorte de sénat local, un magistrat spécial y était institué sous le nom de *defensor civitatis*. Or

du Marteroy, on trouva une pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Non amplius Marti, sed Christo deo vero*..... La tradition d'ailleurs, sur ce fait, est attestée par les officiers municipaux de cette ville, et soutenue par l'inscription gravée sur cette pierre, qui a été vue et conservée à l'hôtel de ville jusqu'en 1733, temps auquel il fut incendié. » M. Miroudot de Saint-Ferjeux écrivait en 1769.

Dans son *Histoire de Vesoul*, in-8°, 1865, p. 31, M. Gevrey ne partage pas l'opinion des historiens qui ont vu dans le mot *Marteroy* une contraction de *Martis ara*. Cette étymologie a quelque chose de trop païen, dit-il, pour avoir été imposée à un monastère chrétien. Ce n'est pas ainsi non plus que les choses se sont passées. Le monastère a pris son nom du quartier ou climat nommé *Marteroy* dans la langue populaire longtemps avant sa construction, et il dépend si peu d'une volonté pieuse de changer les appellations qui comptent plusieurs siècles d'ancienneté, que le nom de *Marteroy*, quelle qu'en ait été la première origine, a survécu et vit encore de nos jours.

(1) Le dessin en a été publié dans les *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, vol. I^er^.

Digitized by Google

plusieurs siècles après la destruction des libertés publiques par la féodalité, on retrouve à Vesoul, dans la personne d'un *doyen*, DECANUS, la permanence amoindrie et comme la silhouette de ce magistrat municipal. Le doyen en effet avait à Vesoul pour mission, comme nous l'apprend une charte de 1242 (1), de recevoir en dépôt les gages saisis sur les délinquants, de répartir les tailles, et d'assister les citoyens devant le maire seigneurial s'ils ne pouvaient en obtenir directement justice (2), et ceci concorde si parfaitement avec l'inscription de l'autel de Cybèle que chacune de ces deux preuves peut suppléer à l'autre et la confirme.

Mais s'il fallait démontrer jusqu'au-delà de l'évidence, pour quelques esprits timides ou prévenus, que Vesoul a été un municipe, il suffirait d'invoquer les deux preuves complémentaires indiquées par Ch. Longchamps (3) : « L'une, dit-il, c'est que Vesoul n'a « jamais eu ni sollicité de chartes de commune, se contentant, « comme le firent la plupart des anciennes cités municipales, de « ce qui lui restait de priviléges, de libertés, de principes et de « formes tutélaires dans les débris de son administration d'autrefois; « l'autre, c'est que le régime romain laissait une empreinte si « profonde et si reconnaissable à Vesoul que, jusque dans la pemière « moitié du 17e siècle, la population y était divisée en *décuries* ou « dizaines, témoin le dénombrement à la date de 1622, qui se « trouve à la mairie de cette ville. »

En résumé, Vesoul avait acquis dans les temps gallo-romains une importance prépondérante, sur une circonscription plus ou moins étendue, par la position stratégique de ses routes, par son *castellum* ou station militaire permanente, enfin par sa juridiction sur une banlieue municipale.

A cette époque, la partie de la Séquanie qui devint le comté de Bourgogne formait une seule division territoriale; mais à la chute de l'Empire, les Bourguignons subdivisèrent la cité romaine en cinq *pagi*, placés chacun sous l'autorité d'un comte. Le premier *pagus*, celui qui resta à la ville capitale, conserva naturellement le nom du

(1) *Preuves* de l'*Hist. de Poligny* par Chevalier, t. II, p. 85.

(2) L'existence d'un *doyen*, magistrat médiateur entre les habitants et les agents seigneuriaux, se retrouve à Luxeuil et à Conflans. (V. *Mémoires pour servir à l'histoire de Luxeuil* par M. Dey, p. 15.) — A Saulx, au duché de Bourgogne, le *doyen* était autorisé en ces termes par le seigneur, en cas d'inexécution de sa part d'une charte de 1245, de suspendre la répartition et le recouvrement des tailles : « Je pri et requiert le doyen de Saulx, qui que il soit, qu'il cessoit en la ville de Saulx jusque tant que li sires eust adrecié le tort que il feroit à ceulx de la franchise. » (*Recueil* de Perard, p. 461.)

(3) Coup d'œil sur les institutions judiciaires, dans les *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, t. IV, p. 129.

Digitized by Google

chef-lieu primitif. Trois des quatre autres prirent le nom d'*Amaous*, *Vararsch* et *Scodingue*. Le cinquième, enfin, nommé originairement *Decolatensis* dans les chartes latines, puis *Portuensis*, était connu sous cette double dénomination en 579, ainsi que l'indique un titre de cette époque : *Eo tempore Godinus quidam..... dedit Sancto Benigno alodium sui juris cui vocabulum est Albiniacus, situm in pago Decolatense quod nunc generaliter Portuensis dicitur* (1).

Vers la fin du 10e siècle, Othe-Guillaume, le fondateur de la première dynastie de nos comtes souverains et héréditaires, remplaça les cinq comtes anciens par des vicomtes, à qui il inféoda leur charge et qui devinrent ses hommes, et dès 1019 un d'eux s'intitule vicomte de Vesoul.

Suivant dom Grappin (2), le *pagus Portuensis comprenait l'espace qui règne depuis le mont de Vôge jusqu'aux portes de Besançon.*

Des sentences rendues par les vicomtes de Vesoul sur des questions de propriété, dans cette même étendue territoriale, prouvent que les limites de la vicomté ont continué celles du *pagus*.

Plus tard, lorsque Philippe-le-Bel créa, en 1315, le parlement de Dole et remplaça le bailli général du comté de Bourgogne par deux officiers, le *bailli d'Aval* et le *bailli d'Amont*, celui-ci eut dans son ressort toute la partie nord du domaine qui comprenait l'ancienne vicomté, et qui continua d'avoir son siége à Vesoul.

De cette succession de trois institutions différentes dans les mêmes limites, et de deux dans le même siége, Ch. Longchamps a conclu que celle dont le siége est incertain l'avait également à Vesoul.

Cette opinion de notre savant ami était une nouveauté ; en opposition avec celle de ses devanciers, elle n'a point été goûtée par tous ses successeurs (3) ; mais heureusement la vérité de l'histoire n'est pas soumise à la loi des majorités.

Trois des quatre comtés créés par les Bourguignons, le val d'Amaous, le Scodingue et le Warasco, n'ont tiré leur nom, ni l'un ni l'autre, de celui d'une ville chef-lieu ; ils l'ont emprunté à une configuration de géographie physique ou à toute autre circonstance locale.

Or le quatrième comté étant contemporain des trois autres ne peut constituer une exception illogique, car on ne saurait comprendre que quatre choses de même nature, de même provenance et de même date aient tiré leurs noms d'une source différente.

(1) *Recueil* de Perard et dom Bouquet.

(2) *Alm. de la Franche-Comté,* année 1785.

(3) Il a rencontré notamment pour contradicteurs MM. Coudriet et Chatelet, dans leur *Hist. de Jonvelle,* et M. Gevrey, dans son *Hist. de Vesoul.*

Digitized by Google

Il ne faut donc pas persister à donner au territoire nommé *pagus Portuensis* la signification étroite de *pays de Port-sur-Saône*, mais celle de *pays des ports*, en traduisant le qualificatif de basse latinité *portuensis* comme on traduirait l'adjectif *portuosus*, c'est-à-dire pays de commerce fluviatile, découpé en hâvres nombreux par la Saône et ses affluents. En d'autres termes, le *pagus Portuensis* a dû être nommé dans la langue vulgaire *le Portois*, non comme on dit le Mâconnais, le Tonnerrois, le Barrois, le Langrois, mais comme on dit le Lassois, le Gâtinais, le Bassigny, le Bugey, la Dombe (1).

Et si Vesoul, malgré les graves présomptions indiquées par Ch. Longchamps et sa possession en quelque sorte héréditaire, n'est devenu qu'au 10e siècle le chef-lieu, la ville dominante de ce *pays*, nos contradicteurs n'en devront pas moins lui chercher une autre capitale que Corre et Port-sur-Saône.

Nos quatre comtés en effet sont tous d'origine bourguignonne, parfaitement inconnus aux temps gallo-romains, et ne remontent pas au-delà du 5e siècle.

Or Corre a été détruit avant la fin du 3e, ainsi que le prouve l'*Histoire de Jonvelle*, et Port-Abucin a disparu en 411, ainsi que l'attestent ses ruines exhumées sous les yeux de M. Gevrey lui-même et la légende du martyre de S. Valère, pour ne reparaître qu'au 11e siècle, sans acquérir jamais l'importance d'un chef-lieu.

Pour que ces deux villes aient pu donner leur nom, la première au 5e siècle et la seconde au 6e, au pays dont elles auraient été successivement les villes capitales, il faudrait admettre, ce qui excite peu la foi, que ce fut une œuvre posthume, et qu'elles n'auraient été marraines qu'après leur mort.

Il convient de dire un mot ici de la situation et de l'étendue de la ville de Vesoul dans les temps anciens.

Ch. Longchamps place l'ancien Vesoul sur la partie de l'emplacement de la ville actuelle qui se trouve assez exactement délimitée par l'avenue du Pénitencier, la rue de l'Aigle-Noir, la Pouilleuse et la Porte-Haute, et il estime qu'elle ne devait pas renfermer plus de quinze à seize cents habitants (2). Il arrive du

(1) L'histoire de la 2e Belgique présente un exemple d'appellation locale frappant d'analogie avec celui du *Portois*. Cette province, qui s'étendait des sources de la Marne à l'embouchure de la Somme, avait un *pagus* nommé MORINENSIS, *pays maritime*, dont la capitale fut successivement Térouanne et Boulogne. (V. *Gallia Christ.*, t. X, p. 1527, *Ecclesia Morinensis*.)

(2) Ch. Longchamps n'en a donc pas fait une ville importante comme le lui reproche en ces termes M. Gevrey : « Je ne puis admettre, avec MM. Miroudot « et Longchamps, que Vesoul ait été une ville importante pendant la domi- « nation romaine. »

Digitized by Google

reste à cette conclusion en s'appuyant sur le texte de la légende de S. Urbain, qui indique la situation de Vesoul (1) *in colle montis ardui*, c'est-à-dire au flanc du coteau qui marque d'un relief et comme d'une embase le pied de la montagne de la Motte, précisément au point où se trouve la partie déclive de la ville actuelle, et où convergeaient les voies antiques.

MM. Dumontet-la-Terrade et Marc, ont lu dans le texte *in collo* au lieu de *in colle*, et ils ont placé en conséquence Vesoul *entre le milieu et le sommet de la montagne*. Ils ont en cela bien traduit, mais ils ont mal lu (2).

M. Gevrey a bien lu *in colle*, et il se prévaut de ce texte pour placer l'ancien Vesoul en cravate sous les murs du château de la Motte, où il aurait formé une seconde enceinte, mais évidemment il a mal traduit.

Une ville, même une grande ville, jetée sur la circonférence de la montagne, comme les chemins du vignoble, aurait pu trouver une situation acceptable sur l'emplacement que lui assignent MM. Dumontet et Marc; mais immédiatement sous l'enceinte du château, où la place M. Gevrey, les habitants auraient eu peine à maintenir leur centre de gravité.

§ II. — MOYEN AGE.

Au commencement du 11e siècle, quand le comté de Bourgogne se séparait insensiblement du royaume de ce nom pour former un Etat distinct, relevant de l'empereur d'Allemagne, il est vrai, mais gouverné par des comtes souverains et héréditaires, notre ville, à l'instar de Besançon, Dole, Salins, Gray et Baume, avait pour gouverneur un vicomte, magistrat revêtu tout à la fois de l'autorité civile et militaire. La preuve nous en est restée dans une donation que le comte de Bourgogne Otton-Guillaume faisait en 1019 à l'abbaye de Balin (Piémont), et que Gilbert, se déclarant vicomte de Vesoul, signait en qualité de témoin.

Plus tard, de 1031 à 1046, le comte Renaud Ier, fils et successeur

(1) 23 janvier, t. II, p. 394, d'après les Bollandistes.

(2) *Collis* et *collum* ont deux significations bien différentes dans le cas particulier. *Collis*, dit Robert-Etienne, *est exiguus et leviter assurgens monticulus, sive per se sit à monte separatus, sive pars montis : ita vocatus quia colles post campos cœperunt colere. Collum*, au contraire, comme on l'indique, marque un lieu compris entre le sommet et le milieu d'une montagne. Le mot *colle*, employé par le légendaire, rend très-bien compte de la position actuelle de Vesoul. Il a existé, du reste, des habitations particulières (on en a la preuve par différents actes) non-seulement çà et là sur le flanc de la montagne, mais encore jusque dans l'intérieur de l'enceinte du château.

Digitized by Google

d'Otton-Guillaume, donne à l'abbaye de S. Bénigne de Dijon une église située *juxtà castellum vesolense*, près du château de Vesoul. C'est la première fois qu'il est fait mention de ce château, dont nous trouvons maintenant encore de nombreux vestiges au sommet de la Motte, et dont Gollut, dans son style pittoresque, nous a transmis la description suivante : « ... Le chasteau de Vesoul, beau et fort autrefois, comme estant assis sur la monte difficile d'vne montagne tres-fertile et tres-belle : laquelle doucement montant, s'arrondissant, et s'appetissant en pointe, faict vne belle monstre de soy : mesmement par ce que le terroir est chargé de vignes tres-belles et tres-bones. Et ce qui la faict plus memorable, est que cette montagnette s'esleue du milieu d'vne pleine fort égale et vnie, puis au milieu conserue vn roc, et fort aulte roche, qui estant toute couuerte et reuestue de terre fertile, vient a sortir au milieu du sommet, pour faire fondement aux murailles du chasteau : puis, il se caue et vuide au milieu, pour laisser au dedans des murailles et forteresses, de la terre fertile, pour le plaisir, et pour la commodité des iardinages. »

En 1092, un vicomte de Vesoul nommé Gilbert comme celui dont nous avons parlé, fonde un prieuré sur le versant oriental de la Motte, et très-probablement dans le voisinage immédiat de l'église donnée par le comte Renaud à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon (1). Ce prieuré, que l'on connaissait sous le nom de Marteroy et qui a subsisté plusieurs siècles, était habité par des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin (2).

Au 12e siècle, Vesoul qui, comme nous l'avons indiqué, était la résidence d'un vicomte-gouverneur de la ville, avait en outre un prévôt et un maire. Le prévôt, magistrat de police, faisait des règlements, infligeait des amendes aux délinquants, recevait les sommes dues au prince; et, joignant à ces fonctions civiles des attributions militaires, il commandait les soldats de la prévôté. Quant au maire, il n'était qu'un officier également seigneurial de basse justice, qu'un prévôt en second : il fixait les bans des récoltes, visitait les poids et mesures, connaissait des vols et des contraventions jusqu'à trois sous d'amende à son profit. Les sujets de la mairie ne pouvaient décliner son tribunal. M. Dumontet-La-Terrade,

(1) *Juxtà castellum Vesullum dictum dedit ecclesiam in honore sancti Georgii sacratam.* (Chr. de S. Bénigne).

(2) Chifflet parle en ces termes de la fondation du Marteroy : *Anno ab incarnatione J. C. millesimo nonagesimo secundo, regnante Henrico imperatore, hæc ecclesia atque hoc altare dedicatum est in honore Christi Domini resurrectionis, sanctique Johannis Baptistæ, Georgii martyris, piissimi Nicolai, quarto nonas novembris, à domino Hugone chrysopolitano præsule, in presentiâ Raimondi consulis, atque Gilleberti vicecomitis, hujus templi fundatoris...*

Digitized by Google

qui nous fournit ces renseignements, ajoute que le ressort du maire de Vesoul s'étendait sur les propriétés du prince à Breurey, Mersuay, La Demie, Villers-le-Sec, Quincey, Colombe, Dampvalley, Montcey, Comberjon, Coulevon, Villeparois, Auxon, Epenoux, Provenchère, Bougnon, Charmoille, Echenoz-la-Meline, Chariez, Andelarrot et Frotey. Il y avait enfin à Vesoul un magistrat nommé doyen et des sergents.

A la même époque, les prévôts institués par les vicomtes, abusant de l'inféodation de leurs charges et de leur qualité de justiciers, faisaient peser sur les populations des servitudes de toutes sortes, réelles et personnelles, et constituaient à leur profit, à côté de la grande, la petite féodalité. Jaloux de son autorité souveraine et animé de l'amour de la justice, l'empereur Frédéric-Barberousse, comte de Bourgogne, ne voulut point autoriser ce débordement. Il vint à Vesoul, en 1162, tenir un plaid général, au milieu des grands de sa cour, et décida notamment en faveur des habitants de Mathay que le prévôt n'avait pas le droit d'exiger d'eux une redevance en avoine; qu'il ne tiendrait que deux fois l'an les assises du lieu; que les fermiers et détenteurs temporaires ne pourraient y être admis comme jurés; que les habitants pouvaient sans autorisation de personne quitter la localité et y conserver leurs biens; que le prévôt enfin venant à Mathay dans l'intérêt de la justice devait y vivre de la justice, mais qu'y venant pour toute autre cause, il ne lui serait dû quoi que ce soit par les habitants. Cette sentence (1) digne de Salomon sauva la liberté civile et politique du bourg de Mathay. Elle vint trop tard pour beaucoup d'autres.

Ici se place, dans l'ordre chronologique des événements, un fait qui domine, à certains égards, l'histoire de Vesoul, et qui se trouve relaté dans un acte de 1183. Il y est question de prétentions rivales qu'élevaient à la possession de Vesoul le comte de Bourgogne d'une part, et collectivement, d'autre part, l'archevêque de Besançon, les doyens de Saint-Jean et de Saint-Etienne de la même ville. Ce différend, qui avait pris naissance à la mort de Renaud III (1148), fut terminé amiablement par l'acte dont il s'agit : Vesoul resta dans le domaine des comtes de Bourgogne, qui durent toutefois en faire foi et hommage à l'archevêque de Besançon.

Quant à déterminer le temps où les archevêques sont devenus seigneurs suzerains de Vesoul que nous leur voyons inféoder aux comtes de Bourgogne, on ne saurait guère le faire avec exactitude;

(1) Cette sentence ne semble pas avoir été connue de Ch. Longchamps, puisqu'il ne la vise d'aucune manière. Elle se trouve dans les *Preuves* de l'*Etat des personnes* par Petreciot, pièce 151.

Digitized by Google

seulement il y a de fortes raisons de supposer que cette époque n'est pas antérieure au règne de Rodolphe III.

Le 13e siècle s'écoule sans nous fournir d'événements bien importants à signaler. En 1227, le comte Otton de Méranie, épuisé par les guerres qu'il avait soutenues, et contraint par ses devoirs envers l'Empire de retourner chez ses sujets d'outre-Rhin, conclut un traité avec le comte de Champagne, auquel il engage le comté de Bourgogne pour 15,000 livres estevenantes. En conséquence il abandonne à Thiébaud VI *toutes les forteresses et le plat pays, toutes justices et gardes, tous droits de seigneurie et autres choses quelconques* appartenant au comté de Bourgogne, *avec ses rentes et produits*, et met en outre sous la garde de Richard de Dampierre et de Thiébaud de Neufchâtel ses deux places principales, Vesoul et Poligny.

Dans une autre convention de 1242, le comte Otton III, prévoyant le cas où il viendrait à mourir sans enfants, prend toutes les mesures nécessaires pour que les commandants des châteaux de Vesoul, Poligny, Baume et Châtillon ne puissent se soustraire à l'obligation de prêter serment de fidélité à son successeur.

Avant de sortir du 13e siècle, nous mentionnerons rapidement quelques particularités que l'on trouve fréquemment consignées dans les archives de la Haute-Saône. Le chapitre du Marteroy, dont le prieur possédait déjà la cure de Vesoul, qu'il a conservée jusqu'au 18e siècle, devient florissant : il prélève des dîmes sur la ville et sur les villages d'alentour, reçoit des legs et de riches donations. La mairie de Vesoul, avec les avantages pécuniaires qui s'y trouvaient attachés, devient un fief héréditaire entre les mains d'une des familles de cette ville (1). Dans leurs actes, les habitants du lieu prennent le titre de bourgeois, ce qui prouve, en l'absence de toute charte d'affranchissement, qu'ils n'ont jamais perdu leur liberté civile, quoique la féodalité eût partout marqué son empreinte. La banalité s'étendait à tout : aux fours de la ville, à ses moulins, à ses carrières, à ses bois, etc.

En 1306, les Juifs, qui étaient parvenus à se répandre sur toute la surface de la Franche-Comté moyennant une faible redevance

(1) Cette famille, historiquement connue dès l'an 1272 sous le nom de Vesoul, subsista plus de quatre siècles, durant lesquels elle eut de belles alliances, et donna sept chevaliers à l'ordre de Saint-Georges, des officiers généraux aux armées, et des prélats à l'Eglise. Elle posséda les seigneuries de Betoncourt, Colombier, Coulevon, Epenoux, Frotey, Lambrey, Menoux, Montciel, Pierrefontaine, Raincourt, Velotte-sous-Monjustin, Villeparois, Uselle, etc. Son dernier représentant paraît avoir été Claude de Vesoul, qui fut reçu à Saint-Georges en 1659 et mourut en 1693. (V. *Généal. des Fam. nobles* et *Aperçu sur l'Ordre de Saint-Georges* par M. de Saint-Mauris.)

Digitized by Google

qu'ils payaient au comte souverain, avaient établi à Vesoul, où ils résidaient en grand nombre, leur principale synagogue. Accusés en 1348 d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, quatre-vingts d'entre eux sont mis à mort et leurs biens confisqués.

Cependant, en 1318, le comté de Bourgogne s'était réuni au duché de ce nom. Cette époque est digne de fixer particulièrement les regards, car c'est d'elle que date, à ce qu'il paraît, la création du bailliage d'Amont, dont notre ville devint immédiatement le siége. Précédemment, et dès le 12e siècle, il n'y avait qu'un seul bailli dans la Franche-Comté. Par l'institution du bailliage d'Amont, Vesoul acquit une nouvelle importance : il devint le centre d'un vaste ressort judiciaire où l'on ne comptait pas moins de huit prévôtés (1). L'usage qui présidait alors à l'administration de la justice voulait que le bailli ou son lieutenant-général allât tenir alternativement ses assises dans chacune de ces prévôtés.

L'autre bailliage était celui d'Aval : il avait pour siége Montmorot. Plus tard de nouvelles divisions judiciaires furent opérées; mais le bailliage d'Amont resta toujours ce qu'il était à l'origine, le premier bailliage de la province. On le sait, d'ailleurs, aux Etats de Bourgogne, dont nous trouvons seulement les premières traces vers l'an 1349, le lieutenant-général de notre bailli était président-né de la chambre des villes. Comme tel, il occupait le haut bout d'une table autour de laquelle se plaçaient sur deux rangs les maires des quatorze villes principales et les prévôts des vingts prévôtés qui existaient alors. Le lieutenant-général était assis dans un fauteuil, les maires sur des chaises, les prévôts sur des bancs : ainsi l'exigeaient les préséances, que l'on suivait rigoureusement dans cette assemblée.

Nous touchons maintenant à un événement grave, qui fut pour Vesoul le triste commencement de cette longue chaîne de misères, de revers incessants, de calamités profondes qui, de siècle en siècle et jusqu'à la mémorable époque de la paix de Nimègue, répandent un voile de deuil sur son histoire.

Vers l'an 1360, une partie des troupes anglaises qui avaient désolé la France et fait prisonnier le roi Jean, se jetèrent sur les deux Bourgognes, prirent Vesoul, le détruisirent de fond en comble et passèrent les habitants au fil de l'épée. Toutefois le château de la Motte, cette forteresse qui passa depuis pour imprenable, tint bon et supporta victorieusement les attaques dont il fut probablement l'objet. Aussi voyons-nous, au mois de juillet 1369, Jean de Ray, gardien du pays, entrer dans ce château avec soixante hommes

(1) Celles de Vesoul, Faucogney, Jussey, Châtillon, Montjustin, Montbozon, Port-sur-Saône et Cromary.

Digitized by Google

d'armes (1) pour le défendre contre les Allemands qui avaient envahi la Franche-Comté.

De son côté la ville commençait à se relever un peu de l'immense désastre qui l'avait frappée. De toute part on travaillait à la faire sortir de ses décombres. Par ordre du prince, les habitants des villages voisins qui venaient en cas de guerre y chercher un refuge, s'étaient mis à en reconstruire les murailles. Ce n'était plus, il est vrai, la ville d'autrefois; c'était *un bourg petitement peuplé et de grande circuite*, comme le disait un contemporain.

La fin du 14e siècle et le commencement du 15e n'offrent dès lors qu'un faible intérêt. Dans cette période, nos annales sommeillent : on n'y voit autre chose que des ordonnances ayant pour objet le rétablissement des fortifications de Vesoul. Du reste la multiplicité de ces ordonnances atteste qu'elles produisaient peu d'effet, et que, à peine repris, les travaux de reconstruction étaient abandonnés de nouveau.

Cependant Vesoul tendait à recouvrer une partie de son importance première, sa population s'accroissait. Philippe-le-Bon, d'ailleurs, dans sa bienveillante sollicitude pour notre ville, lui avait accordé quelques priviléges. En 1430, il permit *aux Vesoulois* d'avoir *un corps d'échevinage*, composé de quatre échevins, choisis chaque année, le lendemain de Quasimodo, parmi les notables de l'endroit. Les échevins eurent le pouvoir *d'assembler le communal au son de la cloche, de faire des rôles et des impôts du consentement de la majeure part des habitants...*, le tout *sans la licence et convocation des officiers d'Amont*.

Sous l'influence de cette administration populaire, la ville augmente ses ressources. En 1442, on pense à fonder un hôpital, et Jean Sardon, lieutenant du bailli, concède gratuitement l'emplacement nécessaire pour cet objet.

Le duc Philippe, de son côté, pressait la reconstruction des murailles, qui avançait lentement, et Vesoul n'était pas complétement fortifié, il y a tout lieu de le croire, quand il eut à subir les terribles conséquences de la mort de Charles-le-Téméraire.

C'était en 1477. Louis XI, roi de France, et Maximilien Ier, empereur d'Autriche, revendiquaient les armes à la main la succession du duc Charles, tué devant Nancy. La Franche-Comté devint naturellement le théâtre de ces guerres qui, suivant Chevalier, occasionnèrent la ruine de presque tous les châteaux-forts qui hérissaient le sol de notre province.

(1) L'homme d'armes des compagnies d'ordonnance était, suivant M. La-Terrade, « un gentilhomme armé de toutes pièces; » il avait avec lui trois archers, un écuyer et un page : de sorte que soixante hommes d'armes formaient une troupe de trois cent soixante combattants, suivie de plus de cent valets.

Digitized by Google

Une large part des malheurs de cette époque était réservée à Vesoul. Les hostilités commençaient quand le commandant des troupes françaises qui s'étaient établies à Gray, tenta un coup de main sur notre ville. « Cette entreprise, dit M. Duronzier, tourna entièrement à la confusion de son auteur, par l'effet d'un stratagème de son adversaire (Guillaume de Vaudrey), qui profita de la nuit pour disposer un grand nombre de trompettes sur toute la circonférence du camp des Français, de manière à leur faire croire qu'ils étaient investis par des forces infiniment supérieures. De là une terreur panique et même une déroute telle que presque toute cette troupe, en voulant regagner Gray, fut taillée en pièces par les paysans qu'elle n'avait pas ménagés dans sa marche. Un corps écossais qui faisait partie de cette expédition, perdit à lui seul 250 hommes. Depuis cette brillante affaire de la nuit du 17 mars 1477, la troupe de Guillaume de Vaudrey fut obligée d'évacuer Vesoul. » En effet, dans le cours de 1478, Georges de La Tremouille, général des troupes de Louis XI, s'empara de cette ville, qui fut, peu de temps après, reconquise par le seigneur de Vaudrey.

Ce dernier avantage devait toutefois aboutir à une terrible catastrophe. En 1479, Bernard de Livron, lieutenant de Charles d'Amboise, vint attaquer Vesoul, dont les habitants opposèrent la plus héroïque résistance. Cependant la brèche fut ouverte, et les Français, devenus maîtres de la ville, la livrèrent aux flammes, après en avoir massacré les habitants (1). « La ville de Vesoul, disait « Marguerite d'Autriche dans une lettre de 1514, piéça fut prinse, « pillée et bruslée par les François tost après le deces de feu « monseigneur le duc Charles, et les habitans en icelle prins « prisonniers, occis, ransonnés, détruits. » Le château de la Motte partagea le même sort : il devint la proie de l'incendie, et les archives de Vesoul, qui s'y trouvaient déposées comme en un lieu sûr, furent détruites entièrement. « Et fut ledict chasteau pareillement « ruiné, dit Gollut, combien qu'il fust tres-fort (2) et passablement « muny de toutes choses, et nonobstant son eslévation, qui estoit « sur une montagne, havoit un bon puits qui l'abreuvoit entièrement. « Bien ést vray qu'il ne pouvoit garder groz bestail à cause de son « estroict pourpris : qu'estoit la raison pour laquelle, un peu plus

(1) Dom Couderet, qui parle de cet événement, ajoute : « On nomme à « Vesoul *Rue des Morts* celle où les bourgeois vendirent chèrement leur vie « en combattant pour leur souveraine (l'épouse de Maximilien) et pour leur « patrie. » Cette rue est désignée maintenant sous le nom de *Rue du Collége*. L'impasse aboutissante porte la dénomination d'*Impasse des Morts*.

(2) La destruction de son château fut pour Vesoul une perte irréparable et qui explique pourquoi l'on ne possède qu'un si petit nombre de renseignements sur l'existence de cette ville dans les temps antérieurs au 15e siècle.

Digitized by Google

« bas, sur la descente, il y havoit des escuyeries, que l'on appelle « encor pour le iourd'huy les Aberges. »

Vesoul était donc encore enseveli sous des décombres quand la paix de Senlis (1493) fit rentrer la Franche-Comté sous le sceptre de Maximilien d'Autriche. Les princes de cette maison mirent beaucoup de zèle à réparer les désastres d'une ville qui était tombée victime de son attachement pour l'héritier de Charles-le-Téméraire. Dès l'année 1492, Maximilien ordonnait aux habitants des villages voisins de Vesoul, à trois lieues à la ronde, de travailler à la reconstruction des murailles de cette place, et de fournir leur contingent des approvisionnements de grains qui devaient y être emmagasinés. Par lettres-patentes du 19 août 1503, Philippe-le-Beau confirme les priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés aux *Vesoulois*. Il autorise en outre leurs échevins à mettre un impôt sur les denrées, afin de créer par là les ressources nécessaires au rétablissement des fortifications. Le 10 mai 1525, l'archiduchesse Marguerite, fille de Maximilien et tante de Charles-Quint, ordonne à Thiébaud Ponçot, son procureur fiscal, de prendre parmi les retrahants de Vésoul *le nombre de compâgnons qui seroient nécessaires, armés et embastonnés aux frais desdits retrahans*, pour garder cette ville contre les Luthériens, *qui se jactoient de la surprendre et de la détruire*. Cet avertissement prévint de nouveaux malheurs.

§ III. — TEMPS MODERNES.

L'arhiduchesse Marguerite, qui avait obtenu en 1508 la jouissance viagère du comté de Bourgogne, après avoir administré cette province avec beaucoup de bienveillance, lui donna une nouvelle preuve de son affection en recommandant dans un codicille, à Charles-Quint, son neveu, qui allait lui succéder, « pour ne point « abolir le nom de la maison de Bourgogne, que son plaisir soit « vouloir garder et retenir entre ses mains ledit comté de Bourgogne « et ses appartenances, tant et si longtemps qu'il vivra, et pourvoir « que, après son décès, y succède tel de ses enfans ou autres « héritiers à qui demeureront lesdits pays de par deçà, avec ledit « comté de Bourgogne, perpétuellement et à toujours, sans en faire « aucune séparation ni division. »

Charles-Quint n'oublia pas ces recommandations, et il se montra spécialement animé pour Vesoul de tout l'attachement que la maison d'Autriche avait eu pour cette ville. Par des lettres-patentes du 16 avril 1540, il lui accorda le droit de mairie et de vicomté, avec la haute, moyenne et basse justice. La ville fut alors régie par un maire, trois échevins, douze conseillers, un secrétaire et un syndic.

Digitized by Google

Le maire, qu'on choisissait d'ordinaire parmi les nobles ou les gradués, et qui était élu chaque année par l'ancien maire, les échevins et conseillers sortants, ainsi que par un habitant choisi dans chaque dizaine, portait le titre de vicomte-maïeur, auquel il ajouta dans la suite celui de capitaine. En accordant à Vesoul cette précieuse marque de faveur, Charles-Quint s'exprimait ainsi : « Les « grandes infortunes de guerre ayant régné en nostred. pays de « Bourgoigne, après le trespas de feu, bonne mémoire, le duc « Charles nostre ayeul, nostre ville de Vesoul fist par fidel et loyal « debvoir telle résistance contre nos ennemys, qu'elle fust la « dernière de nostre pays conquestée, pillée, bruslée, détruite, et « ses habitans les uns fugitifs, les autres captifs pour leur refus « de faire serment aux ennemis... » Et ce témoignage, si honorable pour notre ville, lui était rendu par l'un des plus grands monarques qui aient illustré le trône de l'Espagne.

Outre son maire, Vesoul avait encore un capitaine que l'on prenait dans les bourgeois du premier rang. Il était aux gages de la ville et souvent renouvelé. C'était devant cet officier que la milice bourgeoise passait ses revues d'armes.

Vesoul cependant portait encore les traces douloureuses du coup terrible qui l'avait frappé. Suivant les doléances exprimées par ses habitants, leur ville était déserte; ses murs et ses boulevards étaient détruits; les loups et les bêtes fauves y entraient de jour et de nuit, tellement qu'on ne pouvait l'habiter en sûreté. Enfin on n'y comptait encore que deux cent vingt-et-un individus en état de porter les armes.

Il y a donc lieu de penser que Vesoul était encore bien faible en 1557, quand il faillit devenir la proie de l'armée allemande qui traversait alors notre province sous les ordres du baron de Polwiller.

On sait que, pour apaiser un commencement de sédition dans son armée qui manquait de vivres et d'argent, ce chef voulut livrer la ville au pillage. Déjà même, dit Gollut, « les soldats estans prests a marcher auec quelques piéces d'artillerie menuë, et des eschelles pour forcer et emporter la ville, et la mettre a sac, fre-puits se meit subitement a vomir tant d'eaux, combien qu'il n'heut pleü sinon 24 heures, ou enuiron, qu'en moins de cinq ou six heures, toute la campagne en demeurat couuerte. Ce qve feit croire aux soldats, que les habitans hauoient en leurs puïssances quelques cataractes, par la leuée desquelles lon pouuoit baigner la campaigne, et nier tous ceux qui se treuuéroient sur icelle. Et en ceste fantasie, se retirérent hastiuement quittans la plaine, pour se sauuer au dessus des montagnes, sans plus vouloir descendre, pour demander le guelt, abandonans échelles, artilleries, tambours et

Digitized by Google

autres choses, voire (chose incredible entre les Allemans) les bouteilles mesmes, et les barrils (1). »

Il ne fallait rien moins que l'heureuse circonstance de l'éruption de Frais-Puits pour préserver la ville du sort qui la menaçait. Que pouvait Vesoul, avec sa population de deux mille âmes, contre une armée de plus de vingt mille soldats!

Au reste, bien qu'elle ne comptât que 425 feux en 1569, qu'elle eût été rançonnée à cette époque par les troupes de Volfgang, il paraît que notre ville était parvenue à un assez haut point de prospérité en 1579 : car à cette date Ortelius en faisait la description suivante : *Sunt huic urbi fortissima mœnia et ædes luculenter exstructæ* (2).

Ce qui est très-sûr du moins c'est qu'en peu d'années elle avait pu racheter successivement une bonne partie des dîmes et des autres droits seigneuriaux qui pesaient sur elle; et déjà en 1575 le nombre de ses habitants était assez considérable pour qu'elle pût envoyer une troupe de trois cents hommes au secours de Besançon, que menaçaient alors les Huguenots.

Mais cet état prospère ne devait pas durer. En 1586 la peste se déclare, et Vesoul subit ce fléau dans toute sa rigueur.

A cette calamité en succéda bientôt un autre : la guerre de 1595. A la tête d'un parti de quatre à cinq mille hommes de France et de Lorraine, Louis de Beauvau de Tremblecourt vint l'assiéger. La ville avait trop souffert, sa population était trop faible pour qu'elle pût essayer de résister : le 13 février elle capitula après avoir essuyé quelques volées de canon. Mais l'ennemi, sans respect pour les conditions auxquelles les portes du château et de la place lui avaient été ouvertes, rendait les habitants victimes d'exactions et de violences de toutes sortes, quand, le 2 mai, l'armée du roi d'Espagne parut devant la ville. Contraint de se retirer au château, Tremblecourt soutint le siége pendant trois semaines, secondé qu'il était par une garnison de quatre cents hommes. Alors l'eau vint à manquer, le puits de la forteresse tarit, et Tremblecourt, qui avait perdu beaucoup de monde dans des sorties, fut obligé de se rendre par composition. Il effectua sa retraite avec ses troupes, son canon, ses bagages, et gagna Remiremont, où il se noya dans une rivière,

(1) Suivant un de nos manuscrits, les soldats de Polwiller entrèrent à Vesoul où ils demeurèrent huit jours, et forcèrent les habitants de leur payer 150 écus d'or. Mais Gollut était contemporain du chef allemand : sa relation donc doit être préférée.

(2) On voit encore à Vesoul plusieurs de ces maisons *luculenter exstructæ* dont parle Ortelius. L'une des plus remarquables est celle de M. Boisselet, rue du Collége.

Digitized by Google

après avoir été blessé d'un coup d'arquebuse par des archers qui le poursuivaient.

Le rapide succès des troupes espagnoles avait ainsi rendu Vesoul à son légitime souverain. Mais le château de la Motte ayant beaucoup souffert et n'étant plus tenable, le roi Philippe en ordonna la démolition au mois de novembre 1595.

Vesoul ne put reprendre depuis cette époque le rang qu'il avait longtemps occupé comme place de guerre. Il avait souffert à ce point qu'en 1613 les habitants de Gray disaient dans une requête « qu'ils étoient réduis par les guerres à trois cent quarante chefs d'hostel, la plupart vieillards et impotens; que pour repeupler leur ville il faudroit y annexer les prévôtés de Châtillon et de Jussey, n'étant raisonnable que la ville de Vesoul, *si ville se doit nommer une petite bourgade dénuée de forteresse, ouverte au premier qui vient l'attaquer*, étende sa juridiction sur quatre cent trente villages et plusieurs bourgs fermés... »

Mais le calme était revenu et en même temps une nouvelle ère de prospérité. En 1611 la neutralité de notre province avec la France avait été renouvelée pour vingt-deux ans, et les bienfaits de cette paix permirent à Vesoul de fonder en quelques années divers établissements que réclamaient l'utilité publique ou des intérêts religieux. En 1608 elle bâtit un couvent aux pères Capucins, et en 1610 un collége aux Jésuites. Peu de temps après les Annonciades et les Ursulines s'y établirent : les premières en 1613 (1), et les secondes en 1615. C'est encore du commencement de ce siècle que date la construction d'une partie de l'hôpital que possède la ville et où les malades indigents furent reçus en 1627. Cette même année vit s'élever pareillement l'église de la confrérie de la Croix sur un terrain que le Magistrat avait concédé gratuitement aux membres de cette association religieuse. Une autre confrérie, celle du Rosaire, se réunissait déjà depuis une quarantaine d'années dans une petite chapelle qu'avait dotée le président Jaquinot.

Absorbé par tant de soins, épuisé par tant de dépenses, et confiant d'ailleurs dans les effets de la neutralité, Vesoul avait négligé de pourvoir au rétablissement de ses murailles. Il n'était donc protégé que par un simulacre de fortifications quand Louis XIII, déterminé

(1) D. Couderet *(Hist. de Vesoul)*, parlant de l'établissement du monastère des Annonciades, s'exprime en ces termes : « Dlle Françoise Carementrant, fille de noble Claude Carementrant, lieutenant général du bailliage d'Amont, maîtresse d'elle-même et de son bien, favorisée des grâces de la nature, pouvoit espérer un établissement brillant dans le monde. Elle y renonça généreusement pour se consacrer à Dieu..... Elle fut la fondatrice de ce monastère et sa première supérieure. Elle n'avoit alors que vingt-un ans; mais sa vertu étoit bien au-dessus de son âge, etc. »

Digitized by Google

par les vues ambitieuses de Richelieu, porta ses armes dans la Franche-Comté. L'année 1635 fut signalée par les avant-coureurs de cette guerre qui devait durer plus de dix ans, et pendant laquelle notre ville fut prise et reprise, rançonnée tour à tour par les troupes ennemies et par les troupes préposées à sa défense, enfin, pour combler la mesure de tant de malheurs, désolée par la famine et la peste.

En 1648, le traité de Munster eut pour effet de rendre un peu de calme à notre province. Dans les années qui suivirent, jusqu'à l'invasion française de 1668, l'illustre confrérie de Saint-Georges s'assembla plusieurs fois à Vesoul; le chapitre de Calmoutier uni au Marteroy s'y établit en 1651.

Lors des deux expéditions françaises dans notre province, Vesoul était ouvert de toutes parts. Il se rendit donc sans résistance en 1668, et, au mois de février 1674, les Vésuliens portèrent les clés de la ville au marquis de Listenois qui s'en approchait à la tête d'un régiment de dragons (1). Au mois de mars suivant, le duc de Navailles s'y établit pour couper les communications avec la Lorraine.

Enfin la paix de Nimègue vint en 1678 ranger la Franche-Comté sous le sceptre de la France, et fonder sur des bases durables le repos et la prospérité de notre province.

Après la conquête, Vesoul resta capitale du bailliage d'Amont; il conserva sa vicomté, sa mairie, et son organisation municipale; il obtint un siége de maîtrise en 1692, un présidial et une juridiction de police ayant un lieutenant-général et deux assesseurs, en 1696.

A partir de cette époque notre ville a partagé le sort du reste de la contrée, a vécu de la même vie; aussi ses annales n'offrent-elles qu'à de rares intervalles des événements qui puissent figurer dans une histoire locale proprement dite.

Enregistrons ici ceux dont la date mérite d'être conservée.

La ville de Vesoul, qui n'avait pas vu l'ennemi depuis cent quarante ans, subit le passage de l'immense armée des souverains

(1) Nous lisons dans les *Deux Epoques militaires* par M. Léon Ordinaire : « Après la prise de Gray, Navailles divisa son armée en deux parties inégales. La moindre, sous les ordres de M. de La Feuillée et du marquis de Listenois, marcha sur Vesoul et Luxeuil..... Vesoul renfermait une petite troupe commandée par le capitaine Mâcon d'Esboz..... L'idée de se défendre prévalut d'abord dans le conseil de la ville; mais cette résolution n'eut pas de durée : l'ennemi avait des intelligences dans la place. Un certain Labbé, *beau diseur, gendre du conseiller Jaquot,* disent les Mémoires du temps, entreprit de démontrer à la population que la résistance serait une témérité. Ses discours trouvèrent de l'écho, et la ville capitula le 6 mars, à la première sommation du marquis de Listenois. »

Digitized by Google

alliés, dès le 3 janvier 1814 jusqu'au mois de juillet suivant (1). En 1815, du 13 juillet au 31 décembre, une seconde invasion lui amena les mêmes charges, les mêmes réquisitions, les mêmes vexations. Dans ce temps de revers, Vesoul vit passer dans ses murs l'empereur de Russie Alexandre Ier, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et l'empereur d'Autriche François Ier; Alexandre y coucha le 19 janvier 1814, Frédéric-Guillaume le 21, François Ier le 25.

Le 21 février 1814, MONSIEUR, comte d'Artois, depuis roi de France (Charles X), arriva dans notre ville, et y séjourna trois semaines. Le prince rentrait en France au milieu des troupes étrangères, sans avoir alors aucun caractère dynastique. La population l'accueillit froidement. Lorsqu'il revint à Vesoul, dans le mois d'octobre suivant, il fut officiellement fêté : cette fois MONSIEUR représentait, au double titre de frère de Louis XVIII et d'héritier présomptif de la Couronne, la royauté qui venait d'être restaurée en France.

Le 27 juin 1831 est une autre date qui a sa place également marquée dans nos annales : Vesoul put saluer de ses acclamations le prince qui présidait aux destinées de la France. Louis-Philippe Ier arriva dans notre ville à huit heures du soir, accompagné de ses fils le duc d'Orléans et le duc de Nemours, du maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, du comte d'Argout, ministre de la marine, et du maréchal Gérard. Après avoir passé en revue huit mille hommes de gardes nationales réunis au Champ de Manœuvres, le roi prit possession de l'hôtel de préfecture, où il y eut réception et banquet. Le lendemain, les augustes voyageurs se dirigeaient vers Paris.

L'empereur Napoléon III, venu aux eaux de Plombières en 1856, a poussé jusqu'à Vesoul une de ses promenades dans les environs. Arrivée dans nos murs le 24 juillet, Sa Majesté y a trouvé les manifestations les plus sympathiques. L'Empereur est retourné le jour même à Plombières.

Les faits qu'il reste à mentionner se rattachent pour la plupart

(1) D'après un relevé fait dans les bureaux de l'officier autrichien qui commandait la place, la ville de Vesoul logea, du 17 janvier au 22 juin 1814, en y comprenant les séjours :

Officiers	18,073
Soldats	1,222,302
Chevaux	744,779

Et à l'époque du 17 janvier, elle avait déjà logé le grand quartier général du prince de Schwartzenberg, sa nombreuse suite, et le troisième corps de l'armée autrichienne, commandé par le général Giulay et fort de 36,000 hommes.

Digitized by Google

aux transformations que Vesoul a subies sur plusieurs points, à ses accroissements successifs, aux édifices modernes qui le décorent, aux établissements d'utilité publique dont il s'est enrichi, en un mot aux travaux de tout genre qui ont contribué, dans l'espace d'un siècle et demi, à lui donner sa physionomie actuelle, ces dimensions, ce luxe, cet air d'aisance que nous lui voyons maintenant. Nous abandonnerons donc ici l'ordre chronologique des événements, pour présenter alphabétiquement l'historique des rues, des places, des établissements et des édifices publics qui peuvent exciter l'intérêt ou la curiosité.

Abattoir. Le premier abattoir de la ville, construit en 1764, fut placé dans le bâtiment qu'on appelle aujourd'hui *la Vieille-Boucherie*. Le sang s'écoulait dans le canal de la Pouilleuse. A cause des inconvénients divers que présentait cet insalubre état de choses, l'établissement a été transporté en 1849 à 1,500^{m} en aval de Vesoul, et bâti sur la rive droite d'un bras du Durgeon, dans lequel se perdent le sang des animaux abattus, ainsi que les eaux qui servent à échauder les intestins, à laver le dallage, etc.

Annonciades. Le couvent des Annonciades, qui avait été transformé à l'époque de la Révolution en maison de détention pour les femmes (1), est devenu, par une reconstruction presque complète, une belle et vaste habitation particulière. Mais on a conservé intact le vaisseau de l'église du couvent, où l'on voit à peu près entiers, avec leurs bases et leurs chapiteaux, les pilastres élancés qui décoraient l'intérieur de la chapelle. A l'extérieur, l'église présente encore sa porte d'entrée, et au-dessus l'œil-de-bœuf qui éclairait le vestibule (2).

Bibliothèque publique. Cette bibliothèque, fondée en 1771, ne se composa d'abord que de 200 volumes provenant du collége des

(1) Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1794, M^{me} la princesse de Broglie, Sophie de Rosen, parvint à s'évader de cette maison, où elle avait été incarcérée comme suspecte. Un mois auparavant, son mari, le prince Claude-Victor de Broglie, père de l'ancien ministre de Louis-Philippe, avait été arrêté à Faverney, conduit à Paris, traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort, et exécuté (27 juin 1794). Il était alors âgé de trente-sept ans, et possesseur, du chef de sa femme, de la baronnie de Saint-Remy.

(2) Nous citerons, d'après Labbé de Billy, une particularité intéressante qui se rattache au couvent des Annonciades et qui peint de couleurs bien vives le zèle religieux du 17^{e} siècle : « Une demoiselle Cordemoy, nommée Anne-Françoise, crut faire une action méritoire en se retirant après la mort de son mari au monastère des Annonciades de Vesoul, ajoutant aux vœux ordinaires de ces religieuses celui de ne jamais voir son fils unique encore en bas âge; on dit qu'elle se contentoit de se faire apporter, tous les ans une fois, les vêtements de cet enfant pour juger de son accroissement. »

Digitized by Google

Jésuites, et de 1,792 volumes donnés par un prêtre vésulien, l'abbé Bardenet, supérieur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon. A l'époque de la Révolution, on réunit à ce premier noyau, non tous les livres et manuscrits qu'avaient possédés les Capucins de Vesoul, les Bénédictins de Luxeuil et de Faverney, mais des débris de leurs riches collections, à peu près 19,000 volumes de tous formats. Depuis, la bibliothèque de Vesoul s'est successivement enrichie d'un assez grand nombre d'ouvrages achetés par la ville, ou donnés par le Gouvernement, ou offerts par les auteurs. On y compte aujourd'hui 26,000 volumes, savoir : théologie, 2,940 ouvrages; jurisprudence, 603; sciences et arts, 1,469; belles-lettres, 1,870; histoire, 2,710. Parmi les grands corps d'ouvrages qu'on y peut consulter, nous citerons la *Bible* polyglotte de Walton, 1657, 6 vol. in-folio; le *Lexicon* de Castell, 1669, 2 vol. in-fol.; l'*Antiquité expliquée*, par de Montfaucon, 1719-1724, 15 vol. in-fol.; les Bollandistes *(Acta Sanctorum)*, du 1er janvier au 4 octobre, 1734, 48 vol. in-fol.; *Vies des Saints*, par A. Baillet, 1739, 10 vol. in-4o; la *Byzantine*, 1729, 30 vol. in-fol.; *Gallia Christiana*, 1715, 13 vol. in-fol.; *Cérémonies et Coutumes religieuses*, par l'abbé Banier, 1741, 7 vol. in-fol. avec fig.; le *Fœdera* de Thomas Rymer, 1745, 10 vol. in-fol.; l'*Art de vérifier les dates*, 1770, 1 vol. in-fol.; l'*Histoire chronologique de la Maison de France*, 1726-1733, 9 vol. in-fol. La bibliothèque possède 200 manuscrits, dont 20 sont spécialement relatifs à l'histoire de la Franche-Comté.

Capucins. Vesoul possède depuis 1833 une école de philosophie pour les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce; c'est la deuxième section du grand séminaire diocésain. Elle occupe les bâtiments de l'ancien couvent des Capucins, qui, reconstruit en grande partie en 1768, fut considérablement agrandi en 1811, pour en faire le Dépôt départemental de mendicité. La grande aile méridionale date de cette époque. Depuis la révolution de 1789, la maison des Capucins a été convertie successivement en hôpital militaire, en Dépôt de mendicité (1812), en caserne d'infanterie pour la légion de la Haute-Saône (1814), en école secondaire ecclésiastique (1821), jusqu'au moment où elle a reçu la nouvelle destination dont nous venons de parler.

Caserne. Commencée à titre provisoire vers 1740, elle ne se composa d'abord que d'un pavillon où pouvait loger à peine un escadron. Trente-six ans plus tard, en 1776, on y ajouta d'autres bâtiments. Mais c'est seulement de 1843 qu'il convient de faire partir les développements qui ont donné à l'établissement militaire de Vesoul l'importance qu'il a maintenant.

De 1843 à 1858, l'Etat y a fait exécuter de nouvelles constructions qui ont coûté 613,000 fr., savoir :

Digitized by Google

Bâtiment X (construit de 1843 à 1846), écuries, magasin d'habillem^{t}.		93,000^{f}
— M (*Id.*), magasin aux fourrages, école régimentaire, écuries.....		96,000
— C (construit de 1846 à 1848), écuries, logem^{ts} pour la troupe		94,000
— Y, Z, A, B (construits de 1846 à 1849), magasin aux poudres, magasin aux fourrages et à l'avoine, latrines, logement du gardien, bureau.....		126,000
— P (construit de 1846 à 1849), écuries, logem^{ts} pour la troupe		30,000
— H (construit de 1847 à 1849), cuisines et latrines.....		16,000
— L (construit en 1848 et 1849), latrines pour la troupe.....		1,000
— Q (*Id.*), écuries, infirmerie, hangar pour les opérations vétérinaires..		21,000
— R (*Id.*), forges pour les maréchaux, hangar au ferrage, pharmacie vétérinaire.....		10,000
— U (construit en 1856), lavoir.....		5,000
— V (construit de 1855 à 1858), manége couvert		96,000
— I (construit en 1850), hangar pour les chariots.....		2,000
— J (construit de 1857 à 1858), chambres disciplinaires.....		23,000
		613,000

L'établissement militaire de Vesoul attend encore quelques compléments.

Chapelle de la Vierge. Elle a été construite en 1849, près du flanc méridional de l'église paroissiale, de laquelle elle est séparée seulement par la rue. C'est là que se font les catéchismes, et que se réunissent les quatre congrégations d'hommes et de femmes établies dans la paroisse. L'école des Frères communique avec la chapelle au moyen d'une porte intérieure qui y fait entrer les élèves de l'établissement pour les exercices de piété spécialement consacrés à ces enfants.

Chapelle de la Motte. Le 23 germinal an II (12 avril 1794), la Société populaire de Vesoul célébra par une fête la pose de la première pierre d'une pyramide qu'elle fit ériger au sommet de la Motte, dont le nom venait d'être remplacé, en l'honneur de la Convention nationale, par celui de la Montagne. Cette première pierre renfermait une boîte de plomb dans laquelle on avait placé une feuille de parchemin portant écrite la Déclaration des droits de l'homme, et une plaque de vermeil revêtue de l'inscription suivante : « La Société populaire de Vesoul : A la Liberté, à l'Egalité, à la Convention nationale. An II de la République française. » Ce monument d'une grande époque de transition devait peu durer : il fut abattu quand finit la tourmente révolutionnaire. Alors fut relevée la grande croix de bois qui de temps immémorial avait couronné la Motte de Vesoul : les vignerons de la ville eurent grandement à

Digitized by Google

cœur le rétablissement du pieux symbole que leurs pères avaient vénéré, de génération en génération, comme un paragrêle pour le vignoble. Aussi n'ont-ils pas vu sans regret remplacer la simple croix par un oratoire dédié à la Vierge. De près, ce nouveau monument est quelque chose; mais, vu à distance, il choque la vue, trop exigu qu'il est relativement au vaste paysage qu'il domine. Voici les inscriptions qui rappellent la date de sa fondation et celle de sa consécration : « LE 31 JUILLET 1854, LA VILLE DE VESOUL VOUA CE PIEUX MONUMENT. — LE 9 AOUT 1857, MGR. LE CARDINAL MATHIEU LE BÉNIT SOLENNELLEMENT. » Un autre éminent cardinal, Mgr. Gousset, archevêque de Reims, assistait à la cérémonie.

Chapelle du Rosaire. V. *Hôpital.*

Chemins de fer. Le chemin de fer de Paris à Mulhouse et celui de Nancy à Gray, concédés à la compagnie de l'Est par un décret du 17 août 1853, ont été ouverts à la circulation, dans la Haute-Saône, le premier en 1858, le second en 1863. Mais la gare de Vesoul, qui leur est commune, n'est encore qu'à l'état de construction provisoire. La compagnie attend sans doute, pour en déterminer les dimensions définitives et la bâtir en pierre, le moment où le chemin de fer de Vesoul à Besançon, qui doit aboutir à la même gare, sera mis en exploitation. On se rendra mieux compte alors de l'étendue qu'il conviendra de donner aux bâtiments eu égard au triple service qui y sera centralisé.

Cimetière. L'ancien cimetière de la ville était placé entre la rue Saint-Georges et la ligne de maisons qui borde à l'est la rue des Cannes; il était fort étroit, et s'étendait jusqu'à l'aile septentrionale de la Halle. En 1770, la ville choisit pour lieu de ses inhumations un terrain situé au midi de la rue du Breuil et attenant à l'ancienne maison Canard. Le cimetière dont on se sert maintenant n'existe que depuis 1780. La ville en a doublé l'étendue en 1850.

Confrérie de la Croix. Cette association religieuse, instituée à Dole en 1579, avait pour but d'assister les familles pauvres et les prisonniers. Bientôt il se forma des confréries semblables à Besançon, à Salins, à Vesoul, etc. Celle de Vesoul fit bâtir en 1627, sur un terrain que le Magistrat lui avait gratuitement concédé, une église dont Nicolas Jaquinot, écuyer, seigneur d'Auxon, paya les frais de construction. Elle était située à la limite orientale de la ville (1). Au moyen d'une distribution intérieure nouvelle, on en a fait, il y a soixante ans, une maison particulière. C'est celle que possède aujourd'hui Mme Réthoré-Dubost.

(1) L'église paroissiale de Vesoul était en construction lorsque Louis XV arriva dans cette ville en 1744. Le prince entendit la messe dans la chapelle de la confrérie de la Croix, qui était devenue provisoirement l'église de la paroisse.

Digitized by Google

Conservation forestière. Avant la Révolution il y avait à Vesoul une maîtrise particulière des eaux et forêts qui relevait de la grande maîtrise comprenant le duché et le comté de Bourgogne, l'Alsace, la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. Le grand maître forestier était, comme on le voit, un fonctionnaire important. Un maître particulier avait aussi juridiction (1) sur un territoire fort étendu, puisque les maîtrises de Vesoul, de Gray et de Baume étaient les seules qui fussent instituées dans le vaste bailliage d'Amont. Au régime des maîtrises particulières furent substituées, en l'an VIII, des *administrations forestières* départementales, dont le directeur résidait au chef-lieu; puis vint, en l'an X, l'organisation hiérarchique actuelle : conservateurs, inspecteurs, sous-inspecteurs, gardes généraux, etc. Depuis, le département de la Haute-Saône a fait partie successivement des conservations de Besançon, de Colmar et de Dijon, jusqu'à l'ordonnance royale du 9 juillet 1833, qui a fait de Vesoul un chef-lieu de conservation, à cause de la richesse forestière du département.

Couvent des Dames de Saint-Maur. Les dames de Saint-Maur ont fondé à Vesoul, en 1839, un établissement qui a été autorisé par ordonnance royale du 1er octobre 1843. Il se compose de 12 Sœurs, et a pour but l'éducation des demoiselles et l'instruction gratuite des filles pauvres. Les bâtiments, en grande partie construits à neuf dans ces dernières années, sont vastes et bien disposés; on y remarque surtout la chapelle, qui est éclairée d'une douce lumière par de riches verrières et qui est ornée de fresques dues à l'habile pinceau de M. Ménissier. Un clos spacieux complète cette belle propriété. L'école du couvent compte 140 élèves, savoir : 64 pensionnaires et 76 externes.

Directions. Indépendamment des Directions administratives qui appartiennent à tous les chefs-lieux de département, Vesoul a une Direction de la culture du tabac avec Magasin de feuilles. La culture du tabac dans le département de la Haute-Saône a été autorisée par un décret du 23 août 1859; mais c'est seulement en 1863 qu'une Direction de cette culture a été organisée à Vesoul, bien que la mesure eût été annoncée par un arrêté ministériel du 9 novembre 1860. Le Magasin de feuilles, actuellement placé entre la ville et le Transmarchement, n'est qu'une construction provisoire. Il est

(1) Nous nous servons du mot *juridiction*, parce qu'à chaque maîtrise étaient attachés des juges qui connaissaient des délits forestiers, des délits de chasse, de pêche, des infractions à la police des eaux navigables ou flottables, etc., sauf appel à un tribunal supérieur. Près du maître particulier de Vesoul étaient placés, entre autres officiers, un procureur du roi, un greffier, un receveur des amendes et trois huissiers.

Digitized by Google

question de l'établir sur un autre emplacement et dans de vastes bâtiments neufs spécialement appropriés à leur destination. Le choix du nouvel emplacement n'est pas encore fait.

Eaux des Rêpes. Ces eaux, dont la source est à deux kilomètres N. de Vesoul, furent mentionnées pour la première fois dans le *Mercure de France* de 1685. On avait remarqué qu'elles agissaient comme purgatif sur les animaux qui en buvaient, qu'elles donnaient de l'amertume aux aliments pour la préparation desquels on les employait, et qu'exposées longtemps à l'air elles déposaient un sédiment noir. Elles eurent, à cause de leur vertu purgative, une certaine vogue sur la fin du 17e siècle et pendant le 18e. On n'en fait aucun usage aujourd'hui, les excavations où elles affluaient étant entièrement encombrées; mais il est permis de croire qu'il serait facile et peu coûteux de remettre en valeur une source qui servait à combattre plus d'une maladie, et rendit à nos aïeux des services, notamment contre les obstructions, la jaunisse, la gravelle, etc. D'après l'analyse qui en a été faite, ces eaux renferment par demi-kilogramme 0gr2124 de carbonate de chaux et 0gr6370 de sulfate de magnésie (1).

Ecole normale primaire. Cet établissement départemental, créé en vertu de la loi du 28 juin 1833, a été ouvert le 1er mai 1834. Il occupe, avec l'école primaire qui y est annexée, presque tout l'ancien couvent des Ursulines. C'est une pépinière qui donne depuis trente ans des instituteurs recherchés par les communes préférablement à ceux qui ont étudié ailleurs.

Ecole des frères de la Doctrine chrétienne. Cette école fut établie en l'année 1812, avec deux frères enseignants et un frère servant. En 1830, le nombre des frères enseignants fut porté à quatre. Aujourd'hui le personnel de l'école comprend, outre le frère directeur, 5 frères enseignants. L'école des Frères, d'abord placée dans les bâtiments de l'ancien Hospice des vieillards, est installée depuis 1837 près de l'église, dans la maison Magny, qu'avait achetée pour elle, au prix de 18,000 fr., un généreux bienfaiteur, C.-F. Guy, qui lui a laissé en outre une rente perpétuelle de 1,842 fr.

Ecole des sœurs de la Charité. Créée en 1817, cette école fonctionna d'abord rue des Murs, puis dans la maison De Corre, aujourd'hui maison Virot-Noirot, au fond de l'Impasse de l'Eglise. Elle s'installa dans les bâtiments qu'elle occupe maintenant à l'époque où ce local fut évacué par l'école des Frères (1837). Elle ne comprenait à son début que deux classes. On y en compte aujourd'hui trois, qui sont habituellement fréquentées par 160 élèves. — Plusieurs Sœurs sont chargées de la direction des ouvroirs et de

(1) *Statist. minérale*, par M. Thirria, p. 42.

Digitized by Google

la salle d'asile annexés à l'établissement. A Mme la supérieure est spécialement confiée la distribution des secours qui sont accordés à la classe nécessiteuse par le Bureau de bienfaisance, en aliments, bois de chauffage, vêtements, chaussures, médicaments, etc.

Eglise de Vesoul. Vers 1032, le comte de Bourgogne Renaud Ier donna aux religieux de Saint-Bénigne de Dijon une église dédiée à S. Georges, située près du château de Vesoul, *juxta castellum Vesullum* (Chron. S. Ben.). Il donna en même temps des terres et des biens pour fonder en cet endroit un petit monastère où l'on entretiendrait quatre moines qui prieraient à perpétuité pour lui et sa famille. La révolution politique qui fit peu après passer le comté à l'Empire d'Allemagne, ne permit point de donner suite à ce projet. Il ne fut repris que soixante ans plus tard par Gislebert II, sire de Faucogney et vicomte de Vesoul, qui fit revivre la donation de Renaud, et fonda le monastère pour six religieux, sur le versant oriental de la Motte, à deux cents pas environ des murailles du château. Ce monastère fut le prieuré du Marteroy, dédié à S. Nicolas, et desservi par des religieux Augustins envoyés de l'abbaye Saint-Pierre de Mâcon, dont ils relevèrent jusqu'à la fin du 15e siècle. Les sires de Faucogney et les nobles personnages des environs avaient leur sépulture dans l'église du Marteroy. Le château de la Motte avait sa chapelle castrale dédiée à Notre-Dame et à S. Michel. On y disait la messe trois fois par semaine.

Une autre chapelle Saint-Georges, située au bas de la montagne et dans le bourg, demeura ce qu'elle était au 12e siècle, une chapelle de secours dépendante de l'église paroissiale de Pont, et le prieur du Marteroy en fut le collateur jusqu'à l'époque où Vesoul, devenu lieu considérable, voulut avoir son église paroissiale, et se séparer de Saint-Martin de Pont. Cette séparation fut prononcée au mois de septembre 1247 par bulle du pape Innocent IV, et la paroisse nouvelle fut unie au prieuré du Marteroy. Le prieur ajouta dès lors à son titre celui de curé de Vesoul, *curatus de Visulio*. Il résidait au prieuré, et desservait la paroisse composée de Vesoul, des Haberges et de Coulevon, par lui-même ou par ses religieux. A partir de 1320, il y eut pourtant une maison curiale près de l'église Saint-Georges (1).

(1) Cette église, fondée dans le 11e siècle, était flanquée de deux tours élevées, sur l'une desquelles on voyait la statue de S. Georges, patron de la paroisse. Ceci nous rappelle un fait intéressant, un curieux phénomène de mirage dont Labbé de Billy a fait la relation suivante : « Le 22 du mois d'août 1518, au soleil couchant, on remarqua une espèce de spectre dans les nues : c'étoit un soldat armé, l'épée à la main, qui, suspendu en l'air, sembloit menacer la ville. Cette figure, observée par tous les habitans, jeta l'effroi dans les âmes; les églises se remplirent à l'instant de dévots épouvantés, la foule se

Digitized by Google

Vers le milieu du 14e siècle, la fondation de nombreuses chapelles dans l'église de Vesoul amena la création d'une familiarité composée de prêtres originaires de la ville (1). En 1420, cette société comptait déjà onze membres. En 1530, on institua une maîtrise composée de quatre enfants de chœur et d'un maître de musique. Bien que les cérémonies s'y fissent avec solennité, l'église de Vesoul était à peu près la seule église importante de la province qui n'eût point de chapitre ou d'établissement religieux considérable. Les autres villes le lui reprochaient aigrement, et les citoyens le supportaient avec peine. Dès l'an 1596, après la ruine du Marteroy par Tremblecourt (2), les Vésuliens faisaient des démarches pour obtenir la translation du chapitre de Calmoutier dans leur ville. Ce ne fut toutefois qu'en 1656 qu'elle put avoir lieu. Ce chapitre, qui, après ceux de Saint-Jean et de Saint-Etienne, était le plus ancien de la province, se composait d'un doyen et de huit chanoines, dont l'un a rempli les fonctions de curé jusqu'en 1790. A cette époque l'église de Saint-Georges, rebâtie à neuf depuis une quarantaine d'années (3), fut érigée en cathédrale par décret de l'Assemblée consti-

répandit dans les rues, jetant les hauts cris. Dans cette circonstance, Claude Normand, l'un des citoyens les plus distingués, se mit à considérer attentivement le spectre, et recherchant la cause naturelle de ce phénomène, ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'étoit que le portrait de S. Georges placé sur le haut d'une tour de l'église, qui étoit peint par réflection et brilloit ainsi dans la nue. Cette juste observation rendit le calme à tous ses concitoyens. »

(1) Les revenus des fondations que l'on faisait à l'église de Vesoul étaient partagés entre des prêtres nés dans cette ville, fils et petits-fils d'habitants reçus bourgeois. Ces prêtres formaient un corps appelé la *Familiarité*. Chaque récipiendaire devait donner trois repas à ses confrères. Mais par traité du 16 juin 1553, il fut convenu que les nouveaux membres en seraient quittes pour deux repas, une chappe et 30 fr. versés dans la caisse de la compagnie.

(2) Le prieuré, déjà saccagé en 1479 par les Français de Louis XI, fut entièrement détruit en 1595 par les Lorrains de Tremblecourt, et les chanoines du Marteroy obtinrent la permission de faire leurs offices à la chapelle du Rosaire, qui était située Faubourg-Bas, auprès de l'hôpital actuel de la ville. (V. *Hôpital.*) Ils allèrent ensuite s'établir à Pont, où ils avaient une église. Le prieuré y fut transporté légalement en 1600, mais l'office canonial ne commença que le 11 novembre 1607, jour de la fête patronale de l'église de Pont.

(3) On en jeta les fondements en 1732. Elle fut achevée en 1745, et consacrée le 16 octobre 1756 par l'archevêque Antoine de Choiseul-Beaupré. Le clocher fut couvert d'abord d'un toit de fer-blanc ayant la forme d'un dôme et portant une croix de fer à quatre bras surmontée d'un coq. En 1794, cette couverture, qui avait 13m environ de hauteur, fut disposée en pyramide quadrangulaire. En 1804 elle s'abaissa, par une transformation nouvelle, presqu'au niveau de la corniche sur laquelle on a construit la galerie qui termine aujourd'hui le clocher.

On remarque dans cette église un très-beau maître-autel, ainsi qu'un ancien

Digitized by Google

tuante, et le curé de la paroisse fut élu évêque du département de la Haute-Saône. Cette organisation n'ayant pas duré, Vesoul devint, après le concordat de 1801, cure de première classe, à son double titre de paroisse considérable (1) et d'église de chef-lieu de préfecture.

Faubourgs. Pour rendre intelligibles les détails qui vont suivre, il est nécessaire de tracer, autant que possible, un fidèle aperçu de l'aspect que présentait notre ville aux 16e et 17e siècles. Dom Couderet nous en fait la description que voici : « A vue des anciens murs qui subsistent encore en plusieurs endroits (1768), son étendue du levant au couchant étoit d'environ quatre cents pas; sa largeur du midi au septentrion un peu moindre; de manière que sa figure étoit à peu près un carré long, ayant des portes placées inégalement dans les quatre faces, avec des tours carrées dans les angles. On appeloit *Porte-aux-Prêtres* celle du côté du nord, *Porte-Basse* celle du côté du midi, *Porte-Haute* celle du côté de l'orient. Il y avoit une porte au couchant, supprimée depuis longtemps, et rétablie seulement depuis peu d'années. » A l'aide de notes manuscrites laissées par

sépulcre dont les figures attirent l'attention des connaisseurs. Le maître-autel fut acheté à Metz en 1785, aux frais du chapitre de Vesoul. Le sépulcre a été donné à notre église paroissiale par la famille vésulienne des Sonnet, dont il porte les armes (d'azur à sept grelots d'or, six en orle et un en cœur).

Elle possède en outre une partie du corps de S. Pierre de Tarantaise, qui mourut dans l'abbaye de Bellevaux, paroisse de Cirey, en 1174. La transmission de ces restes vénérés à l'église de Vesoul eut lieu dans des circonstances qui méritent d'être mentionnées. A la mort du saint archevêque, on envoya moitié de son corps, depuis la tête jusqu'aux reins, à l'église de Tarantaise; l'autre moitié resta dans l'abbaye de Bellevaux, d'où elle fut enlevée à la suppression des maisons religieuses, pour être déposée dans l'église paroissiale de Cirey. Quelque temps après, un administrateur du district de Vesoul enleva cette relique, qui fut jetée plus tard, d'une façon fort irrévérente, au fond d'une des armoires de notre hôtel de ville. Mais un prêtre zélé, M. Pétremant, qui remplissait quelques fonctions au district, parvint secrètement à détacher une bonne partie d'une des cuisses du saint prélat. L'objet de ce pieux larcin fut confié à des mains sûres, qui le reportèrent à Cirey. Plus tard, ce qui restait dans l'armoire fut déposé à l'église de Vesoul, où l'on en détacha une nouvelle portion à la demande de la paroisse de Cirey. Vers 1820, l'abbaye de Bellevaux, qui se reconstituait, réclama et obtint une petite partie des restes mortels de son antique protecteur. Cette partie fut enlevée à celle que possédait l'église de Cirey, et c'est elle seulement qui a été transportée, le 21 mars 1841, au couvent du Val-Sainte-Marie, canton d'Amancey (Doubs), puis, dix ans plus tard, à l'abbaye de la Grâce-Dieu, canton de Vercel.

(1) En 1827, Vesoul comprenait encore dans sa circonscription paroissiale les églises de Coulevon, Frotey et Navenne, qui ont été érigées depuis, la première en chapelle indépendante (ord. du 15 sept. 1839), et les deux autres en succursales (ord. des 27 fév. 1840 et 6 octobre 1843).

Digitized by Google

M. le président Hugon, et d'autres renseignements que nous avons puisés aux archives de la ville et à celles du département, nous essaierons de faire disparaître le vague de cette description.

L'ancien Vesoul avait sensiblement la forme d'un trapèze et présentait ses quatre faces aux quatre points cardinaux. Beaucoup moins étendu, que la ville actuelle, il était limité au sud par la Pouilleuse. Quant au périmètre de ses murailles, nous partirons, pour le déterminer, d'un point bien connu, de la Porte-Haute, qui était située entre le bâtiment de la Manutention des vivres et la grande maison qui est en face. De cette porte le mur d'enceinte s'étendait vers le sud jusqu'à une tour carrée placée à peu près à l'angle N.-E. de la Halle; partant de là, il suivait le cours de la Pouilleuse, passait sur la place du Fort, et venait aboutir à la Porte-Basse, ouverte entre l'ancienne maison Laude et la maison Besson. Tirant ensuite vers le nord, il remontait presqu'en ligne droite jusqu'à la *Porte de Vaivre*, placée au bout de la rue du Collége, entre la maison Saint-Ferjeux et l'angle S.-O. du jardin de la maison Belenet; puis il suivait à peu près le chemin de la prison nouvelle, et longeait les jardins Bouvier, pour aboutir à une tour située à l'extrémité N.-E. de ces jardins, d'où il regagnait la Porte-Haute. Les deux autres tours dont parle D. Couderet se trouvaient probablement, l'une près de la Porte de Vaivre, et l'autre près de la Porte-Basse; mais il est impossible d'indiquer positivement la place que la Porte-aux-Prêtres occupait dans la partie N. des fortifications (1). A l'est, au nord et à l'ouest, le mur d'enceinte était défendu par un fossé large et profond.

Telle était à peu près la figure de Vesoul sur la fin du 16e siècle : au midi la Pouilleuse, à l'ouest la rue actuelle de l'Aigle-Noir, au nord le bas des jardins Bouvier, à l'est la Porte-Haute.

Au 17e siècle on vit naître les faubourgs. Le couvent des Capucins, le collége et l'hôpital, construits en dehors de l'enceinte de la ville, durent naturellement attirer de nouvelles constructions.

Le 18e siècle donna une nouvelle impulsion aux développements de Vesoul. Deux faubourgs prirent des accroissements rapides, et des rues entières furent édifiées. Alors on démolit les anciennes portes de la ville pour en établir d'autres sur différents points. L'une de ces portes fut construite pour donner passage dans la nouvelle rue du Breuil; on passait sous une autre dans la rue de l'Aigle-Noir, à l'entrée d'un petit pont bâti sur la Pouilleuse; une troisième fut

(1) La dénomination de cette porte semble indiquer le chemin par lequel le Marteroy communiquait directement avec la ville, et par où passaient les religieux ou les vicaires qui venaient la desservir. On peut donc supposer avec beaucoup de vraisemblance que cette porte était placée au sommet de la rue du Châtelet, et que la rue elle-même ne dut sa première origine qu'au chemin dont il s'agit.

Digitized by Google

placée entre la maison Desgranges et le mur de terrasse du jardin du collége; il y en eut une quatrième à l'entrée du pont de l'hôpital, entre l'ancienne loge des commis aux barrières et une maison qui se trouvait vis-à-vis. Toutes ces portes, que l'on fermait la nuit, à l'exception d'un guichet pour les piétons, et dont le maire, en sa qualité de capitaine-gouverneur, avait les clés, ont été successivement supprimées de 1765 à 1800.

Plusieurs rues ont été bâties, comme nous l'avons dit, dans le cours du 18e siècle. En 1730, on ne voyait que deux maisons dans la partie orientale de la rue Saint-Georges; toutes les autres ont été bâties depuis lors dans des vignes et des jardins qui bordaient la ville de ce côté. La rue du Breuil, dans sa partie comprise entre la maison Deport et la ruelle du Moulin des Prés, a été en grande partie édifiée à partir de 1760; le sol qu'elle occupe était autrefois couvert par les eaux d'un étang féodal dont M. de Salives devint propriétaire en 1563, et qu'il fit combler pour y établir de vastes jardins. La rue des Boucheries ne date que de 1764; elle s'est ouverte dans des jardins dont on avait préalablement exhaussé le sol. L'ancien abattoir qui s'y trouve repose en partie sur l'emplacement d'une espèce de bastion que la ville avait fait construire en 1638, dans ce temps de cruelles épreuves où la guerre, la famine et la peste l'accablaient à la fois (1). A l'exception d'une seule, les maisons qui bordent la rue Saint-Martin, à partir de la rue de l'Aigle-Noir, n'ont été bâties que depuis 1760, non plus que presque toutes celles qui forment la Grand'Rue-Haute, entre l'ancienne ville et le Transmarchement. Ces quartiers nouveaux continuent de s'agrandir, surtout le faubourg Saint-Martin et le Faubourg-Bas. Celui-ci s'est garni de maisons jusqu'à la gare du chemin de fer, sans compter les nombreuses constructions qui chaque année s'élèvent au-delà, sur le territoire de Navenne.

Fontaines. On voyait à Vesoul, il y a trente ans, sept fontaines jaillissantes, toutes alimentées suffisamment par les seules eaux de la Fontaine-Ferme. Les quatre plus anciennes avaient été élevées vers la fin du 18e siècle : c'étaient celles de la place du Palais de Justice, de la place de la Caserne, de la rue du Breuil et de la Manutention des vivres militaires. En 1810 fut construite sur la place appelée aujourd'hui *Marché-au-Jardinage* une cinquième fontaine avec vaste bassin octogone et élégante aiguille quadrangu-

(1) L'une des pierres de ce bastion portait l'inscription suivante :

VRBS tIbI VIRGO VoVET SE SPONTE GEORGICA TOTA
teMPORE qVo NOSTRI TER qVATIt IRA DEI.

On remarquera que les majuscules réunies donnent la date de 1638, et que l'épithète *georgica* est une allusion à S. Georges, patron de la paroisse.

Digitized by Google

laire; puis en furent établies deux nouvelles, l'une en 1822, sur la Place-Neuve, l'autre en 1824, devant l'hôtel de préfecture. Les sept fontaines ont été supprimées dans ces dernières années, et remplacées par un service de bornes-fontaines. Ce dernier système a ses avantages, en ce qu'il permet de mieux distribuer l'eau dans tous les quartiers, dans toutes les rues, et de la faire arriver même dans les maisons particulières. Mais cela compense-t-il suffisamment ce qu'une ville dont on fait disparaître les fontaines jaillissantes perd en agrément, en salubrité et en décoration? Depuis que Vesoul a joint aux eaux de la Fontaine-Ferme celles de la Fontaine-au-Diable, il a maintenant beaucoup plus d'eau qu'il n'en peut consommer. Ne serait-ce pas le cas de rétablir deux ou trois fontaines monumentales, par exemple devant le Palais de Justice, sur la Place-Neuve et sur le Marché-au-Jardinage? Ce serait donner à la ville un embellissement de plus.

Fourneau économique. Cet établissement de bienfaisance, ouvert dans les premiers mois de 1855, est placé rue Saint-Georges et desservi par les Sœurs de la Charité. Il est fréquenté surtout les jours de foire ou de marché, et dans la saison des foins ou de la moisson, sans compter les personnes de la ville qui y mangent habituellement, ni les ménages qui y vont journellement chercher de la soupe, de la viande cuite, des légumes accommodés, etc. On y sert aussi du vin, mais seulement jusqu'à la quantité maximum d'un demi-litre par repas. Le *Fourneau* rend de grands services à la classe ouvrière, qui y trouve la vie à bon marché, ainsi qu'aux gens de la campagne lorsqu'ils savent se contenter d'un déjeuner ou dîner frugal, partant peu coûteux, mais bien suffisant dans tous les cas.

Gazomètre. Il date de 1861. (V. *Promenades.*) L'année suivante a commencé l'éclairage de la ville par le gaz.

Halle aux grains. La halle actuelle date, comme les promenades qui lui sont contiguës, de l'année 1770 (1). Elle fut édifiée dans un jardin qui appartenait à la Charité, et dont le surplus a servi en 1818 à l'établissement de la Place-Neuve. Depuis longtemps il est question de la rebâtir sur le même emplacement ou de la transférer

(1) La halle précédente était un vaste bâtiment de charpente, à toit de laves, et s'ouvrant du nord au midi. Il couvrait aux deux tiers l'emplacement qu'occupe le Palais de Justice et la place qui le précède. L'intérieur en était vide, à l'exception de deux rangées de petits logements et de boutiques qui tapissaient, à l'est et à l'ouest, les deux murs opposés. Au nord de la halle se trouvait une fontaine à deux jets, la seule que Vesoul possédât. Elle s'élevait à peu près à l'endroit où l'on dresse le poteau pour l'affichage des arrêts par contumace. Les eaux de la Fontaine-Ferme y étaient amenées dans des canaux de bois qui traversaient le Durgeon près du Moulin des Prés.

Digitized by Google

ailleurs. Les deux projets ayant eu pour eux, tour à tour, la majorité des membres du conseil municipal, l'administration de la ville n'a pu encore faire exécuter ni l'un ni l'autre. Celui qui paraît avoir le plus de chances aujourd'hui placerait la halle, ainsi que la foire au bétail, dans les jardins qui bordent au sud la Place-Neuve.

Hospice civil et militaire. L'hôpital de Vesoul réunit deux établissements : l'*hôpital* proprement dit et l'*hospice des vieillards*.

1° L'hôpital, fondé en 1442 par Jean Sardon, licencié ès lois, était primitivement situé au centre de la ville (1); mais cet emplacement étant peu convenable, le Magistrat, aidé par les libéralités de Simon Renard et d'autres bienfaiteurs, put faire, le 15 octobre 1573, l'acquisition des terrains où il est présentement établi et qui étaient auparavant en nature de jardins. Le 11 mai 1683, les officiers municipaux conclurent avec la congrégation des religieuses hospitalières de Sainte-Marthe, établie alors à Dole, un traité par suite duquel plusieurs de ces religieuses furent envoyées à Vesoul pour y prendre soin des malades. Depuis cette époque les religieuses hospitalières ont été constamment chargées du service de l'hôpital, sauf l'interruption momentanée qu'amenèrent dans toutes les maisons de charité les mauvais jours de la Révolution.

2° L'hospice des vieillards fut formé sous le titre d'*Aumône générale*, conformément à une déclaration royale du 21 août 1662. Il était spécialement destiné à servir d'asile à vingt-cinq vieillards des deux sexes originaires de Vesoul, et doté de ressources suffisantes; mais les lois révolutionnaires vinrent lui enlever une bonne partie de ses revenus, et l'administration municipale de Vesoul, pour conserver néanmoins l'asile si respectable de la vieillesse, en demanda la réunion à l'œuvre de l'hôpital. Cette réunion fut prononcée par un décret du 17 mai 1809, qui reçut son exécution dès le 15 juillet 1811.

Les revenus ordinaires des deux établissements sont évalués, dans le budget de 1866, à 45,000 fr.

L'hôpital a deux salles pour les malades militaires de la garnison. Ces malades y sont reçus et soignés moyennant 1 fr. 15 c. par journée.

L'hôpital, peu important dans ses commencements, fut considérablement agrandi de 1769 à 1770. En 1811 on en reconstruisit toute la partie qui avait été détruite par le feu en 1803. Depuis (1863), l'administration de l'établissement y a fait ajouter une aile neuve,

(1) D'abord au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, rue actuelle du Presbytère; puis dans la maison aujourd'hui occupée par l'orphelinat Aubry, au fond du cul-de-sac qui a conservé le nom d'*Impasse de la Charité*.

Digitized by Google

celle qui termine au nord les bâtiments (1). Pour donner de la symétrie à l'édifice, il faut, au midi, une aile parallèle qui, encadrant la cour sur la rue, donne aux bâtiments un ensemble satisfaisant. L'administration de l'hôpital s'occupe, dit-on, de ce supplément de réfections. Ainsi disparaîtrait ce qui existe encore de l'hôpital de 1770; mais l'entrée méridionale de Vesoul y gagnerait un aspect monumental.

Hôtel de préfecture. La préfecture a eu d'abord pour hôtel la maison que possède actuellement M. Thirria. Le préfet avait là ses appartements. Les bureaux étaient placés à l'hôtel de ville, et les archives départementales dans l'ancien couvent des Ursulines. En 1821, elle s'est établie, avec ses bureaux et les archives, dans le nouvel hôtel qu'elle occupe aujourd'hui, et que M. Beauchamps, maire de Vesoul, avait fait bâtir en l'année 1770, mais qui a été augmenté une première fois de toute l'aile orientale où sont les bureaux, puis agrandi encore, en 1859 et 1860, au moyen de l'acquisition de la maison Voisard et de l'ancienne maison Desgranges. Dans la maison Voisard, où sont installées d'une manière convenable les archives départementales, on a ménagé une vaste salle pour les séances du conseil général, des cabinets pour ses commissions, et un salon de réception pour son président, avec salle des pas perdus au rez-de-chaussée. Dans la maison Desgranges on a placé les remises et les écuries de l'hôtel, qui comprend aujourd'hui, en appartements et en dépendances, un ensemble assez complet.

Hôtel de ville. C'était en 1760 une maison particulière appartenant à Mme la marquise de Rosen née Vaudrey. Cette maison, dont la façade venait d'être rebâtie, fut achetée par le Magistrat en 1764, et dès lors elle fut transformée en hôtel de ville. La mairie occupait précédemment la maison Doillenot, sur la place du Grand-Puits. Quant à l'ancien hôtel de ville, il fut accidentellement incendié en 1733, et c'est dans l'emplacement où il était construit que s'est élevée, rue du Presbytère, la maison Bardenet, occupée aujourd'hui par la Direction des contributions directes.

Jardins publics. La ville de Vesoul ne possédait rien de semblable avant la création du jardin fruitier de la Société d'agriculture, dans lequel on a réuni trois cents variétés de choix, qui sont cultivées et entretenues d'après les méthodes les plus recomman-

(1) Cette aile septentrionale qui a remplacé une rangée de vieilles et petites maisons de pauvre apparence, a pris aussi la place de la chapelle du Rosaire, un des vieux monuments de la ville, mais dont la monographie reste. (V. *Mém. de la Comm. d'arch. de la Haute-Saône*, t. IV, p. 89.) Cette monographie fort instructive, 15 p. in-8°, est de M. l'abbé Morey, curé de Baudoncourt, et accompagnée du plan de l'ancienne chapelle du Rosaire.

Digitized by Google

dables. Cet établissement, édifié dans les années 1854 et 1855, est ouvert au public, et souvent vislité par les horticulteurs qui veulent avoir sous les yeux de bons spécimens pour la forme à donner aux arbres (plein-vent, pyramides, fuseaux, palmettes, etc.). On trouve en outre à la pépinière du jardin des replants des arbres fruitiers les plus estimés.

Une autre création de la Société d'agriculture est le jardin paysager qu'elle a fait exécuter dans les prés Cointot, à l'occasion du concours régional de 1863, pour une exposition florale. Ce jardin, conservé et entretenu par la ville, est devenu un lieu de promenade et d'agrément.

Lycée. Dès le 16e siècle Vesoul avait en propriété un collége où la ville entretenait un principal et des régents laïques, mais qui fut cédé en 1610 aux Jésuites (1). Lors de la suppression de cette congrégation fameuse (1773), le collége de Vesoul continua d'être tenu par d'autres prêtres séculiers. Confié de nouveau, après la Révolution, à des professeurs laïques, il a subsisté pendant soixante-quinze ans sous les noms d'*Ecole centrale* (de 1796 à 1802), d'*Ecole secondaire* (de 1802 à 1810), de *Collége communal* (de 1810 à 1862). Quoique érigé en lycée impérial par décret du 3 septembre 1859, l'établissement n'a commencé de fonctionner comme lycée qu'à la rentrée de 1862, les années 1860, 1861 et 1862 ayant à peine suffi pour les très-considérables travaux d'agrandissement et d'appropriation que la ville a dû faire exécuter pour rendre l'ancien collége digne de sa nouvelle destination. En 1862, le lycée débutait avec 102 élèves internes et 113 élèves externes. Après trois ans d'exercice seulement, on y compte aujourd'hui 181 internes et 142 externes.

Manutention. Le bâtiment de la Manutention des vivres a été construit en 1782. L'emplacement où il s'élève était précédemment occupé par un étang qu'une source de la Motte alimentait. On lâchait cet étang une ou deux fois par semaine (2), et l'eau qui en sortait, après avoir lavé la grande rue dans presque toute sa longueur, se rendait à la Pouilleuse par l'arcade établie sous la maison Laude, et donnait un mouvement plus rapide au moulin de Chalot, que remplace maintenant la maison Besson.

Mines. Cet important service public, dont l'organisation sérieuse

(1) Au commencement du 18e siècle, les habitants de Luxeuil, par un traité avec les Bénédictins (24 juin 1713), voulurent confier à ceux-ci la fondation et la direction d'un collége. Les Jésuites qui tenaient le collége de Vesoul s'émurent de cette rivalité, et leurs démarches firent refuser au futur établissement l'autorisation dont il avait besoin.

(2) Au dire de Chevalier, la ville de Poligny était nettoyée à l'aide des eaux d'un bassin que l'on avait disposé d'une manière analogue. Il est probable qu'au moyen âge plusieurs villes avaient recours à un semblable procédé.

Digitized by Google

remonte seulement au premier Empire, n'a commencé qu'en 1822 d'avoir un représentant dans la Haute-Saône. C'était un ingénieur ordinaire qui résidait pendant neuf mois à Vesoul et pendant trois mois à Colmar. Depuis plus de trente ans un ingénieur des mines a toujours été en résidence à Vesoul et attaché exclusivement aux services minéralogique et métallurgique d'un département qui abonde en mines et minières.

Orphelinat Bourdault. Le 6 décembre 1840 mourait à Vesoul Adèle Bourdault, fille de feu Edme Bourdault, décédé juge au tribunal de la ville. Elle laissait une fortune considérable (plus d'un million), et un testament qui contenait, outre un certain nombre de dispositions pieuses, un legs de 300,000 fr. pour la création à Vesoul d'un établissement analogue à celui qui existe à Besançon sous le nom d'hospice de Bellevaux. Il y eut à défalquer de l'actif de cette riche succession des charges qui réduisirent à 62 fr. 50 c. p. 0/0 le montant des libéralités. Néanmoins le nouvel établissement de bienfaisance put être formé, et il fut ouvert le 1er janvier 1853. On n'y compta d'abord que 20 enfants des deux sexes. Aujourd'hui, avec les revenus propres à l'établissement, la subvention annuelle du département et les bourses-Napoléon (1), on y entretient 80 élèves, savoir : 50 jeunes garçons et 30 jeunes filles. Outre l'instruction religieuse et primaire qu'ils reçoivent, ainsi que des leçons de chant, les jeunes garçons apprennent la menuiserie, la cordonnerie, la boulangerie, l'horticulture. Les filles s'occupent de couture, de lingerie, de repassage, et sont exercées aux soins du ménage. C'est un établissement dont chacun loue la bonne tenue et les excellents résultats.

Palais de Justice. Ce bel édifice occupe une partie de l'em-

(1) Dans son testament écrit à Sainte-Hélène le 15 avril 1821, Napoléon disait : « Je lègue mon domaine privé moitié aux officiers et soldats qui restent « de l'armée française, qui ont combattu de 1792 à 1815 pour la gloire et « l'indépendance de la nation; moitié aux villes et campagnes d'Alsace, de « Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'Ile-de-France, de Cham- « pagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion « (invasions de 1814 et 1815). » Le domaine privé de Napoléon ne reçut point du gouvernement d'alors la destination qui lui était assignée; mais l'empereur Napoléon III eut à cœur de réparer cet oubli de la Restauration, et, par un décret du 5 août 1854, il attribua une indemnité de 1,300,000 fr. aux vingt-six départements composant les huit provinces indiquées par Napoléon Ier. Répartition faite, il revenait au département de la Haute-Saône 50,000 fr., qu'il fallait appliquer, selon les instructions ministérielles, à quelque institution durable de bienfaisance. Le conseil général du département pensa que c'était le cas d'user de cette nouvelle ressource pour faire entrer à l'orphelinat Bourdault un plus grand nombre d'élèves; de là les bourses-Napoléon, qui servent maintenant à y entretenir 12 pensionnaires.

Digitized by Google

placement que couvrait l'ancienne halle de Vesoul. (V. *Halle.*) Il fut bâti aux frais des communes du bailliage d'Amont, de 1765 à 1771, sous la direction de l'habile constructeur Claude-Prothade Jannin. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône,* p. 393.) Depuis l'incendie de l'ancien hôtel de ville (1733), où siégeaient le bailliage et le présidial, ces tribunaux avaient tenu leurs audiences rue du Collége, dans la maison Roland, qu'habite maintenant M. Boisselet.

Places publiques. Nous ne mentionnerons que les principales : place du Palais de Justice, place de l'Eglise, place du Grand-Puits, place Neuve.

Place du Palais de Justice Elle s'est formée du terrain qui, après la démolition de la vieille halle, n'avait pas été occupé par le Palais de Justice, au devant duquel on avait ménagé un espace pour en découvrir la façade. Cette place était embellie par une fontaine à plusieurs jets; la fontaine a été supprimée, ainsi que cinq autres, lorsqu'est venu le système exclusif des bornes-fontaines, qui a mis sous terre tous ces filets d'eau *fluente* si agréables autrefois aux yeux de la population. Après avoir parcouru Vesoul du sud au nord et de l'est à l'ouest, l'étranger peut dire : La ville est proprette; c'est dommage qu'elle manque d'eau... Et cependant elle en a plus qu'il n'en faut pour alimenter, outre ses bornes-fontaines, deux ou trois fontaines jaillissantes qu'on rétablirait!

Place de l'Eglise. En l'an III (1794-1795) on commença de démolir le pâté de maisons qui, au nord-ouest de l'église, formait une sorte d'île au milieu des rues qui le bordaient de tous côtés. Sur cette place triangulaire, alors décorée du nom de *Place de la Concorde,* le préfet de la Haute-Saône posa, le 25 messidor an VIII (14 juillet 1800), la première pierre de la colonne qui devait être érigée dans chaque chef-lieu de département à la mémoire des soldats français morts durant les guerres de la Révolution. La pierre fondamentale dont nous parlons était percée d'un trou carré dans lequel on avait déposé une plaque d'argent portant l'inscription suivante : « 14 juillet, XXV messidor an VIII de la République française, sous le consulat de Bonaparte, Cambacerès et Lebrun, Vergnes, général français, préfet du département de la Haute-Saône, a posé cette première pierre, base de la colonne départementale dédiée à la mémoire des soldats morts pour la Patrie et la Liberté. » Ce monument n'a point été achevé; la construction s'est arrêtée au niveau du sol, à l'endroit même où depuis, en 1810, s'est élevée l'élégante fontaine que le régime des bornes-fontaines a fait aussi disparaître. Cette place, du reste, a reçu une sorte de compensation par les banquettes qui l'entourent, par l'aire d'asphalte qui en aplanit la surface, et par la plantation de tilleuls qui l'ombrage dans la belle saison.

Digitized by Google

Place du Grand-Puits. Son nom lui est veuu d'un vaste puits public qui existait à huit mètres environ de la maison Doillenot et qui est recouvert depuis une soixantaine d'années. La forme triangulaire de cette place et le serpentement de notre grande rue révèlent assez le peu de souci que nos aïeux prenaient des alignements, auxquels on attache, avec raison, beaucoup d'importance aujourd'hui.

Place Neuve. Entre la halle et les maisons Deport s'étendait un jardin qui appartenait à la Charité, et qui était clos de murailles longeant d'un côté la rue des Murs et de l'autre la rue du Breuil. Au milieu coulait de l'est à l'ouest le ruisseau de la Pouilleuse. Après avoir canalisé et voûté ce ruisseau, puis abattu les murs de clôture du jardin, on a nivelé le terrain pour en faire un champ de foire. Telle a été l'origine de la place Neuve, qui date seulement de l'année 1818.

Prisons. La maison d'arrêt fait corps avec le Palais de Justice, dont elle occupe la partie postérieure. On y retient les prévenus, les accusés, les vagabonds, et ceux contre lesquels il y a ordonnance de prise de corps; on y retient aussi les condamnés qui doivent être transférés au bagne ou dans les maisons pénitentiaires. — En 1835, on a construit sur un terrain provenant de l'ancien couvent des Annonciades, et d'après les plans de M. l'architecte Le Beuffe, une vaste maison de détention. Ce bâtiment est remarquable à l'intérieur par une bonne distribution, et à l'extérieur par des formes simples et monumentales. C'est là que sont transférés et que subissent leur peine les condamnés qui n'ont pas à faire plus d'un an de prison.

Promenades. Vesoul n'eut longtemps qu'une promenade publique. Située au sud de l'hôpital, sur la rive gauche du Durgeon, elle se trouvait éloignée du centre et de la partie haute de la ville. Aussi dut-on en créer une seconde qui fût plus à portée de ces quartiers. C'est ce qui eut lieu en 1770. La nouvelle promenade fut édifiée dans un pré dont on avait exhaussé le sol. Dès lors il y eut les *Neuves-Allées* et les *Vieilles-Allées*. Celles-ci, ayant cessé d'être entretenues, ne furent plus guère fréquentées; et en 1827, quand on voulut en faire la foire aux chevaux, on abattit les quelques rangées d'arbres séculaires qui ombrageaient le vieux promenoir. C'est là que se tient aujourd'hui la foire dont on vient de parler. A l'extremité O. du terrain a été placé le gazomètre qui, depuis 1861, alimente l'éclairage de la ville, ainsi que celui de plusieurs établissements publics et d'un certain nombre de magasins du commerce local. Maintenant les ci-devant Allées-Neuves n'attirent elles-mêmes que peu de promeneurs; la mode du jour veut que hommes et femmes se portent de préférence sur les quatre routes qui aboutissent à

Digitized by Google

Vesoul, et qui, bordées de plantations bien venantes, sont en effet autant d'agréables avenues.

Rues de Vesoul. Une seule avait un nom véritablement historique : c'est la *Rue des Murs*, ainsi appelée au moyen âge parce qu'elle suivait parallèlement les vieilles murailles méridionales de la ville, dont elle était pour ainsi dire le chemin de ronde. Cette rue, élargie de nos jours pour devenir la route impériale de Besançon à Metz, s'est successivement bordée sur son côté sud de maisons assez bien bâties ; c'est aujourd'hui la plus droite des voies de Vesoul. Pourquoi en a-t-on changé le nom? Ce changement a été d'autant plus malheureux que Georges Genoux, dans l'intérêt bien compris du quartier qu'il habitait, fut tout naturellement de ceux qui protestèrent le plus vivement contre la rectification qui allait priver ce quartier du passage de la route impériale. Nous espérons qu'un jour la rue reprendra son nom historique et qu'à ses angles on reverra l'écriteau traditionnel RUE DES MURS.

Société d'agriculture, sciences et arts. Autorisée par un arrêté préfectoral du 24 germinal an IX (14 avril 1801), approuvé par le ministre de l'intérieur le 7 floréal suivant, cette Société se livra avec ardeur aux diverses études que son titre comportait, et publia en quelques années trois volumes d'intéressants *Mémoires* traitant les uns d'agronomie ou d'économie rurale, les autres d'histoire locale. Mais les événements politiques qui amenèrent en France les armées alliées vinrent interrompre le cours de ses travaux et la laissèrent dans une complète inaction pendant six années consécutives. — Sa réorganisation eut lieu en 1819; mais au lieu de la Société unique qui, dans la première création, avait existé pour tout le département, le Gouvernement jugea à propos d'en placer une dans chacun des trois arrondissements (1). La Société *centrale* établie à Vesoul fut installée le 27 juin, en vertu d'un règlement qui était, ainsi que le choix des premiers membres, l'œuvre du préfet d'alors (M. de Villeneuve). Ce règlement, plusieurs fois revisé et modifié, a été presque entièrement refondu en 1860. De cette dernière révision sont sortis les statuts qui régissent aujourd'hui la Société d'agriculture et dont voici la substance :

La Société se compose de quarante-cinq membres *résidants* (ayant leur domicile habituel à Vesoul), d'un nombre illimité de membres *non résidants* (ayant leur domicile dans le département de la Haute-Saône), de membres *correspondants*, domiciliés hors du département, et de membres *de droit*. Le préfet du département est président-né de la Société. En sont membres de droit : le général

(1) Les Sociétés instituées dans les arrondissements de Lure et de Gray n'ont fonctionné que peu de temps.

Digitized by Google

commandant le département, le président du tribunal civil, le maire et le curé de la ville, le secrétaire général de la préfecture.

Elle se recrute par la voie de l'élection au scrutin secret, et renouvelle chaque année son bureau. — Une comme corps, elle peut former, pour l'ordre de ses travaux, plusieurs sections. — Elle se réunit en séance ordinaire le dernier samedi de chaque mois, septembre et octobre exceptés. — Toutes les délibérations se prennent à la majorité absolue. Elles ne sont valables qu'autant qu'il y a quinze membres présents. — La Société publie un bulletin de ses travaux sous le titre de *Recueil agronomique, scientifique et industriel.*

Les livraisons de ce *Recueil* qui ont successivement paru depuis 1819 forment aujourd'hui neuf volumes, sans compter trois volumes de *Mémoires* publiés dans ces dernières années par la *Commission d'Archéologie et des Sciences historiques*, section de la Société d'agriculture. Le quatrième volume de ces *Mémoires*, déjà publié en partie l'an dernier, est sous presse pour le surplus.

La Société d'agriculture possède une bibliothèque déjà riche en bons ouvrages d'agriculture, d'économie rurale, d'économie politique, de sciences et d'arts. On y trouve aussi quelques livres d'histoire. C'est un dépôt qui s'augmente chaque année des publications que reçoit la Société, et des volumes qui lui sont offerts par les auteurs.

Elle possède un médailler dont les tablettes sont loin d'être toutes occupées, et un commencement de collections zoologiques.

La principale richesse de son musée consiste dans une très-nombreuse collection des minéraux, roches et coquillages fossiles qu'on trouve dans le pays. Cette belle collection provient en partie du cabinet d'histoire naturelle de l'ancienne Ecole centrale de Vesoul; le surplus a été généreusement donné à la Société d'agriculture par M. Thirria, inspecteur général des mines, auteur de la *Statistique minéralogique et géologique du département de la Haute-Saône.*

Nous terminerons cette courte notice sur la Société d'agriculture en citant l'article 40 de son règlement actuel : « En cas de dissolution de la Société, toutes ses collections et toutes ses valeurs actives appartiendront à la ville de Vesoul, à la condition de les affecter à un service public au même titre que sa bibliothèque, c'est-à-dire d'une manière inaliénable et imprescriptible. »

Sœurs du Saint-Nom de Jésus. Cette congrégation, instituée à Grandfontaine (Doubs) en 1843, est représentée à Vesoul par six Sœurs, dont trois sont chargées du service de l'infirmerie et de la lingerie au lycée. Les autres soignent les malades dans les maisons où elles sont appelées pour cette bonne œuvre.

Temple protestant. A Vesoul réside depuis douze ans un

Digitized by Google

pasteur protestant chargé d'instruire et d'assister ceux de ses coreligionnaires qui résident dans la ville et les environs. Ceux-ci, n'ayant eu jusqu'à présent, pour l'exercice de leur culte, qu'un local précairement concédé par l'autorité municipale, viennent de faire construire à leurs frais un temple qui comportera, outre l'église, une maison d'école et un logement pour le pasteur. Le gros-œuvre du temple, commencé en 1865, a été fini dans la même année. On s'occupe à présent des ouvrages intérieurs. Ce nouvel édifice religieux, d'une belle architecture, est placé rue Saint-Georges, en face de la maison qui fut autrefois l'église des Frères de la Croix.

Théâtre. La ville manquait de théâtre quand, en 1816, l'administration locale fit approprier à cette destination la chapelle de l'ancien couvent des Ursulines. La salle de spectacle fut achevée en 1817 et ouverte au public dès la même année. Depuis, elle n'a guère reçu que des réparations intérieures peu importantes; aussi tout est-il à renouveler : rampe, toile, scène, décors, foyer des acteurs, etc. C'est une nécessité rigoureuse que reconnaît depuis longtemps l'autorité municipale. Un devis de la dépense à faire fut même dressé il y a quelques années; mais, comme il s'élevait à 25,000 fr., la commission du conseil nommée *ad hoc* se demanda si, plutôt que de perdre une si forte somme dans un local trop peu spacieux, de difficile accès, et pour ainsi dire caché, il ne serait pas préférable de bâtir un théâtre neuf, mieux situé, qui deviendrait un monument et une décoration pour une de nos rues ou de nos places. L'avis de la commission fut donné dans le dernier sens. Mais quand les finances de la ville permettront-elles de réaliser un tel projet? Chacun avoue, en attendant, qu'une salle de spectacle, une salle de dimensions convenables, est indispensable dans un chef-lieu de département où aboutissent plusieurs chemins de fer, et qui est d'ailleurs ville de garnison permanente.

Ursulines. Le couvent des Ursulines, dont on avait fait en 1793 une maison de détention pour les hommes, est occupé maintenant par l'école normale primaire de la Haute-Saône, et son église est devenue, depuis 1817, la salle de spectacle de la ville. Dans les mêmes bâtiments la Société d'agriculture a, outre sa salle de réunions et sa bibliothèque, plusieurs pièces où l'on voit ses collections scientifiques, notamment une riche collection de minéraux du pays. La partie qui est occupée, sur les rues de l'Ecole normale et du Collége, l'était en 1812 et 1813 par les archives départementales et les bureaux de la sous-préfecture (1).

(1) Vers la fin du premier Empire, il y eut des sous-préfets même aux chefs-lieux de département. Nous en avons vu deux à Vesoul, M. le baron du Coëtlosquet et M. Vulpillat.

Digitized by Google

Commerce, industrie. Des professions très-nombreuses concourent à la vie industrielle de Vesoul, où plusieurs branches de fabrication ont été nouvellement importées et où l'on peut se procurer tous les produits qui sont réclamés par les besoins si variés de la population.

Voici l'émunération des professions commerciales et manuelles qui sont principalement exercées dans la ville :

Agents d'affaires	3	Imprimeurs	2
Architectes	4	Libraires	4
Armuriers	2	Loueurs en garni	30
Assurances (Agents d')	14	Maçons (Maîtres-)	3
Aubergistes	29	Maréchaux-ferrants	3
Bains (Entrepreneurs de)	2	Menuisiers (Maîtres-)	18
Banquiers	2	Mercerie (Marchands de)	7
Bâtiments (Entrepreneurs de)	4	Meubles (Marchands de)	3
Bijoutiers (Marchands-)	3	Modistes et lingères	13
Bois à brûler (Marchands de)	3	Monuments funèbres (Entrep. de)	2
Bouchers (Marchands-)	6	Nouveautés (Marchands de)	4
Boulangers	11	Parapluies (Marchands de)	3
Bourreliers	3	Parfumeurs (Marchands-)	3
Cabaretiers	12	Pâtissiers	3
Cafetiers	15	Peinture en bâtim. (Entrep. de)	5
Carrossiers (Fabricants-)	2	Plâtriers (Maîtres-)	5
Charcutiers	7	Poisson et gibier (Marchands de)	3
Charpentiers (Maîtres-)	4	Quincaillerie (Marchands de)	5
Charrons	4	Relieurs de livres	4
Chevaux (Marchands de)	3	Rémouleurs	2
Chiffonniers (Marchands-)	3	Restaurateurs	3
Coiffeurs	3	Serruriers (Maîtres-)	5
Confiseurs	3	Tailleurs (Marchands-)	2
Chapeliers	3	Tailleurs à façon	8
Cordonniers (Maîtres-)	19	Tailleurs de pierres	3
Couturières en robes ou en linge	9	Tapissiers	2
Diligences (Entrepreneurs de)	3	Teinturiers	2
Ebénistes	3	Tisserands	4
Epiciers	35	Tissus (Marchands de)	11
Faïence (Marchands de)	3	Tonneliers (Maîtres-)	2
Ferblantiers	7	Tourneurs en bois	2
Fer (Marchands de)	2	Vins en gros (Marchands de)	4
Fripiers	7	Voituriers	5
Horlogers	6	Etc. etc.	

Foires, marchés. Marchés tous les jeudis. — Ils sont fort fréquentés et toujours approvisionnés de quantités considérables de grains, légumes secs, racines alimentaires, chanvre, boissellerie, etc. Les anciennes foires ont été supprimées par un décret du 13 novembre 1859, qui les a remplacées par douze foires dont la tenue a lieu le

Digitized by Google

deuxième jeudi de chaque mois, sauf le mois de novembre, pour lequel la foire est restée au 25 comme par le passé. Les marchés et les foires du carême attirent, pour le commerce du bétail, beaucoup de marchands parisiens et flamands.

Arrondissement communal de Vesoul. Il se compose de dix cantons qui ont pour chefs-lieux : Amance, Combeaufontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-l'Archevêque, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône, Vesoul et Vitrey. *(V. la notice qui accompagne chacun de ces noms.)* Il occupe le centre du département, et s'étend de la limite sud-est jusqu'à la limite nord-ouest, entre les arrondissements de Lure et de Gray. Ses dix cantons réunissent 215 mairies et 102,965 habitants. Leur superficie est de 191,244 hectares ainsi divisés : terres labourables, 98,543; prés, 19,932; vignes, 5,607; bois, 48,841; vergers, pépinières, jardins, 1,471; oseraies, aulnaies, saussaies, 15; étangs, abreuvoirs, canaux d'irrigation, 86; pâtis, bruyères, 10,587; cultures diverses, 624; propriétés bâties, 613; routes, chemins, places, rues, 3,737; rivières et ruisseaux, 566; forêts-domaines non productifs 510; cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics, 55.

Canton de Vesoul. Il est borné au nord-ouest par le canton de Port-sur-Saône, au nord-est par celui de Saulx, au sud-est par ceux de Noroy et de Montbozon, et au sud-ouest par le canton de Scey-sur-Saône. Son territoire est arrosé par le Durgeon, la Scyotte, la Baignotte, et par un grand nombre de ruisseaux. Aussi trouve-t-on d'excellentes prairies sur presque tous les points de ce sol fertile, où croissent d'ailleurs en abondance les céréales, les plantes potagères et légumineuses, les fourrages artificiels, le chanvre, etc., et où les coteaux sont généralement plantés de vignes dont quelques-unes donnent des vins estimés. — L'industrie agricole est à peu près la seule que cultivent les habitants du canton, de même que leur commerce consiste principalement dans la vente des productions du sol, et dans celle du bétail, des porcs, des chevaux et de la volaille qu'ils élèvent. Leurs communications sont rendues très-faciles par quatre grandes routes qui passent ou aboutissent au chef-lieu, par plusieurs chemins bien entrenus, et par les chemins de fer de Paris à Mulhouse et de Nancy à Gray. — Traces de voies romaines à Charmoille, Comberjon, Noidans, Pusy, Varogne, la Villeneuve, Vilory. — Vestiges d'un camp celtique au mont de Gradion, finage de Chariez, et d'antiques retranchements à Fanicamp (Colombier), à Frotey et à Varogne. — Restes de fortifications moyen âge à Chariez et à Montaigu (Colombier). — Ruines de châteaux à Mont-le-Vernois, Montigny, Pusy. — Curieuses sources de Frais-Puits et de Champdamoy (Quincey), et de Voyo (Varogne). — Grotte à ossements près d'Echenoz; autres grottes à Chariez, Coulevon et

Digitized by Google

Quincey. — Couches de minerai de fer oolithique à Echenoz et à Montigny; gîtes de minerai pisiforme à Montcey et à Montigny. — Bonnes carrières à Andelarrot, Colombier, Echenoz, Montcey, Mont, Montigny, Navenne, Noidans, Quincey, Vaivre, Villeparois; carrières de tuf à Echenoz; puissant dépôt de la pierraille dite *groise* à Comberjon; dépôt sablonneux à Mont. — Source d'eaux minérales aux Rèpes, territoire de Vesoul. — Vins estimés à Chariez, Mont, Montigny, Navenne, Vaivre.

Le canton de Vesoul comprend 24 mairies et une population de 17,137 habitants, sur une surface de 16,836 hectares, dont 8,610 en terres labourables, 2,357 en prés, 1,025 en vignes, 2,664 en bois, 205 en vergers, jardins, etc.

Biographie. Soixante-et-onze enfants distingués de Vesoul ont leur article dans la *Galerie biographique de la Haute-Saône*, savoir :

Hommes d'Etat. Charles Belin, ambassadeur en Suisse au 16e siècle; — Benoît-Georges Raillard de Grandvelle, conseiller d'Etat sous la Restauration; — Simon Renard, habile négociateur (16e siècle).

Députés. Jacques Bardenet, député au Corps législatif en 1800; — Anatoile Billerey, député au conseil des Cinq-Cents; — Claude-Alexis Cochard, député en 1789 et en 1815; — Pierre-Antoine Durget, constituant de 1789; — Nicolas Galmiche, député sous la Restauration; — Georges Genoux-Prachée, député sous Louis-Philippe; — Antoine de Mailly, conventionnel; — Jean-Baptiste Noirot, constituant de 1848.

Clergé. Thomas Aymonet, grammairien et théologien; — Jean Balin, prêtre et médecin; — Marie-François Boisson, curé de Saint-Marcel, mort en 1852; — Jean Chappuis, jésuite; — Claude Chappuisot, chanoine; — Amé Chatel de Valeroy, chanoine; — Jean-Alexandre Couderet, bénédictin; — Jacques Durand, prêtre; — Jean-Baptiste Flavigny, évêque constitutionnel; — Adalbert Gros, bénédictin; — Jean-Louis Grosjean, prieur de Morimond; — Antoine Huet, prêtre; — Fauste Labbé, bénédictin; — Nicolas-Antoine Labbé de Billy, professeur d'histoire; — Charles Lancelot, bénédictin; — Constance Miel, religieux récollet; — Jean-Baptiste Miroudot du Bourg, aumônier du roi Stanislas; — Jean-Georges de Mongenet, jésuite; — François Poirey, jésuite; — Georges-Etienne Rousselet, jésuite; — Pierre Simard, inquisiteur; — dom Placide de Villiers, bénédictin.

Magistrats, jurisconsultes. Antoine Bassand, jurisconsulte; — Nicolas-David Baulmont, maire de Vesoul; — Nicolas Bouverey, professeur, juge, etc.; — Claude Cordemoy, avocat du roi; — Jean Favière, conseiller au parlement de Dole; — Jean Froment, *id.*; — Claude-François Guy, avocat; — Miroudot de Saint-Ferjeux,

Digitized by Google

subdélégué à Vesoul; — Louis Pétrey, conseiller au parlement de Dole; — Sébastien Seguin, conseiller au bailliage-présidial de Vesoul; — François-Charles Sonnet, jurisconsulte; — Jacques Terrier, conseiller au parlement de Dole; — Adrien Thomassin, président de cette cour..

Savants, agronomes. Pierre-Joseph Beauchamp, astronome; — Eloi Bertaut, recteur d'académie; — François-Gabriel Billard, agronome; — Etienne Munier, ingénieur et agronome; — Alexis-Thérèse Petit, professeur à l'Ecole polytechnique.

Historiens, publicistes, professeurs, littérateurs. Jacques-Antoine Aymonet, littérateur; — Christophe de Bonours, *id.*; — Jean-Simon Bouchu, auteur de poésies sacrées; — Cordatus, polygraphe; — Odon Cordemoy, auteur de poésies; — François Daguenet, auteur d'un poëme; — Joseph-Xavier Destravault, auteur de brochures politiques; — Henry (de Pusy), publiciste; — Jean-Claude Maniglier, auteur d'une grammaire; — Jean-Antoine Marc, écrivain polygraphe; — Claude Renaudot, historien.

Médecins. André Barbier, médecin; — Besard, *id.*; — Jean-Pierre Billard, *id.*; — Jean-Claude de la Courvée, *id.*; — Jean-Gabriel Faivre, *id.*; — Hacquin, juif, médecin de Jean-Sans-Peur; — François Rosselet, médecin-alchimiste.

Militaires. Le colonel du génie baron Bouvier; — le général Lugnot.

Vèze (La). V. *Noidans-lez-Vesoul.*

VEZET (1), canton de Fresne-Saint-Mamès, perception de Fretigney.

Dépendance. Un moulin isolé dit moulin de Vezet et situé sur la Romaine.

☞ 78 mén. en 1614, — 140 en 1829, — 130 en 1864. = ✉ Fresne-Saint-Mamès.

Fabrique de poterie tout près du village. — Gîtes de minerai de fer pisiforme sur plusieurs points du territoire.

Notes historiques. Vezet, mentionné dans des titres du 12e siècle, avait donné son nom dès cette époque à une famille de gentilshommes : en 1169 vivait *Aymo de Viset*, en 1364 *Odo de Vezeio miles*. Leur terre passa peu d'années après à une branche de la maison de Grammont, par le mariage de Guyot de Grammont, seigneur de Vellechevreux, avec Jeanne de Vezet, dernier rejeton de sa race. C'était au commencement du 15e siècle. Dès lors la vaste seigneurie de Vezet fut possédée par les Grammont, qui la tinrent pendant cent cinquante ans, jusqu'au moment où elle fut achetée par la famille parlemen-

(1) Etym. celtique : *Vaes*, prairie, *het*, étendue. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 479.)

Digitized by Google

taire Mareschal (17e siècle). Selon l'*Alm. de la Franche-Comté*, année 1785, la terre de Vezet aurait été érigée en comté au mois de septembre 1749, en faveur de Charles-Luc-Claude Mareschal. D'après Labbé de Billy (*Hist. de l'Univ.*, II, 328), Joseph Mareschal, né posthume le 1er février 1695, était déjà titré alors *comte de Mareschal-Vezet*. On aura peut-être imprimé dans l'*Almanach* 1749 au lieu de 1649. Peut-être aussi Labbé de Billy, si complaisant envers certaines familles, aura-t-il volontairement vieilli de près de cent ans le comté de Mareschal-Vezet. Le dernier seigneur de la terre de Vezet (1789) fut le président Joseph Mareschal-Vezet.

A Vezet était établie une justice seigneuriale qui a subsisté jusqu'en 1789. Elle se composait d'un juge, d'un procureur-fiscal, avec le greffier et les agents subalternes (1).

Vezet, dont des seigneurs portaient le nom au 12e siècle, comme on l'a dit plus haut, avait dès ce temps-là une église qui était déjà paroissiale (2). Elle est nommée dans une bulle du pape Calixte II (1122) comme donnée à Saint-Paul de Besançon par son doyen Aimé. Elle passa à l'abbaye de la Charité quand Saint-Paul céda ce lieu aux Cisterciens (1133). L'église actuelle, qui est une seconde reconstruction, c'est probable, a été bâtie en 1789 sur l'emplacement de la précédente, et maintenue succcursale par le décret du 30 septembre 1807. — Fête patronale, la Nativité de N.-D.

VIAUX (Les). V. *Beulotte* et *Fresse*.

VICAIRE (Chez-). V. *Ancier*.

VIEILLE-HUTTE (La). V. *Plancher-lez-Mines*.

VIEILLES-GRANGES (Les). V. *Traitiéfontaine*.

VIEILLE-VERRERIE (La). V. *Courmont*.

VIEUX-PRÉS (Les). V. *Beulotte* et *Gezier*.

VIGNE (La). V. *Vernois-sur-Mance*.

VILLAFANS, canton de Villersexel, perception d'Athesans.

☞ 43 mén. en 1614, — 80 en 1829, — 89 en 1864. = ✉ Villersexel.

Ce lieu existait déjà dans les dernières années du 13e siècle : à cette époque, Aimé seigneur de Faucogney fit hommage de Villafans au comte Renaud de Montbéliard. Villafans a fait partie de la seigneurie de Granges jusqu'en 1789. (*V. Notice sur* GRANGES.) — Une église, bâtie dans ce village en 1834, au moyen d'une souscription volontaire entre les habitants, a été érigée en succursale par

(1) *Alm.* de 1785.

(2) *Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

décret du 3 nov. 1851. — Patron, S. Etienne. — Auparavant Villafans n'avait qu'une chapelle co-paroissienne de Gouhenans. — L'édifice même de 1834, reconnu trop exigu, vient d'être agrandi. = Gîtes pauvres de minerai de fer pisiforme. — Exploitation, pour moulages, de sable appartenant au grès du terrain liassique.

VILLARGENT, canton de Villersexel, perception de Vellechevreux.

Dépendance. Le moulin du FRESNE, construit sur le ruisseau qui découle de l'étang de Fallon.

☞ 19 mén. en 1614, — 33 en 1829, — 40 en 1864. = ✉ Villersexel.

Cette commune est co-paroissienne de Villers-la-Ville. Elle dépendait de la terre de Villersexel. Les derniers seigneurs du lieu furent les moines de Marast. = Carrière ouverte sur le terrain dit *muschelkalk*.

VILLARS-LE-PAUTEL, canton de Jussey, perception de Corre.

Dépendances. Le MOULIN-ROUGE, établi sur le ruisseau de la Bazeuille; — l'ancien moulin CHAMPHOLE, aujourd'hui maison de ferme; — une maison isolée en la GENEVROYE.

☞ ... mén. en 1614, — 265 en 1829, — 299 en 1864. = ✉ Corre.

Villars, appelé *Villers-le-Pautet*, *Velers-le-Pautez*, *Villers-le-Postel* dans les vieux titres; avait déjà au 11e siècle, d'après l'*Etat du Diocèse*, une église paroissiale (1). Le même ouvrage indique en même temps que l'église de Villars fut filiale d'Aisey dans le 17e siècle. Cela signifie évidemment que la première église du lieu ayant été détruite pendant les guerres, il fallut en édifier une autre, ce qui se fit dans les vues et sous le patronage de l'abbaye de Saint-Vincent, qui possédait l'église d'Aisey depuis l'an 1250. (V. AISEY.) L'édifice du 17e siècle a subi à son tour, vers 1850, une reconstruction totale, et c'est seulement en 1863 que le chœur et les nefs ont été pavés à neuf. — C'est une des succursales reconnues par le déc. du 30 sept. 1807. — Patron, S. Valbert. = On trouve à Villars-le-Pautel des traces bien reconnaissables de la voie romaine de Mandeure à Bourbonne. = Outre un vaste vignoble dont les produits constituent le principal commerce des habitants, cette commune possède des carrières de bonne pierre de taille, et des carrières de gypse

(1) Il y aurait une dissertation à faire sur le point de savoir si *Puellaris Villare* qui fut confirmé à Saint-Marcel en 1053, par l'empereur Henri III *(Chr. de Bèze)*, n'est pas Villars-le-Pautel plutôt que Noroy-lez-Jussey, comme le prétendent quelques-uns.

Digitized by Google

qui s'exploitent de nouveau après avoir été momentanément abandonnées.

VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (La), canton de Saulx, perception de Meurcourt.

Dépendances. Six maisons isolées : une en la COMBE-FOUCHÉ; — quatre aux GRANDS-SOILLONS; — le moulin LAJUS, établi sur le ruisseau de Meurcourt.

☞ 51 mén. en 1614, — 131 en 1829, — 150 en 1864. = ✉ Conflans.

Outre le moulin Lajus, cette commune compte un autre moulin qui fait partie du village, deux fabriques de poterie et une fabrique de gypse.

Notes historiques. Traces d'un vieux chemin qui, allant de l'ouest à l'est, se dirigeait vers Meurcourt. La carte de M. le président Clerc indique bien une voie qui à partir de Meurcourt tendait à Belfort par Baudoncourt, Malbouhans, etc. Mais d'où venait ce chemin avant de traverser le territoire actuel de la Villedieu? On l'ignore.

Il y avait à la Villedieu, dans les 13e et 14e siècles, un hôpital du Temple. Des Bretons le brûlèrent en 1364. Ce qui en restait donna naissance à l'établissement dont on va parler.

Nous lisons dans les Mémoires de l'ancien intendant De la Neuville : « L'ordre de Malte a quatre commanderies dans la province : celle d'Arbois, celle de Dole, celle de *Villedieu-en-Fontenette* et celle de Sales. De chacune de ces commanderies dépendent plusieurs membres en divers lieux où les Templiers avoient été établis avant l'extinction de leur ordre. » On voit par là qu'après la suppression des Templiers leur établissement de la Villedieu fut trouvé assez important pour être maintenu *commanderie* de l'ordre de Malte. C'était en effet un des temples les mieux dotés, puisqu'indépendamment des bénéfices ecclésiastiques qu'il possédait dans un certain nombre de paroisses, il exerçait ailleurs même les droits seigneuriaux, par exemple à la Villedieu et à Meurcourt.

Le château de la commanderie, commencé par les Templiers et agrandi par les chevaliers de Malte, subsiste encore, mais défiguré. Ce qui est sur la rue appartient à la commune; on y a installé les classes de l'instituteur et de l'institutrice, avec logements pour l'un et l'autre. La partie postérieure du vieil édifice est occupée par six ménages de cultivateurs. Le tout est assez bien conservé, sauf les appropriations particulières qui sont nécessairement résultées d'un changement de destination.

L'église de la Villedieu, qui vient d'être reconstruite, était

Digitized by Google

ancienne (1), à en juger par sa voûte ogivale, par les fenêtres de même style qui éclairaient le chœur et une chapelle latérale. D'autres parties à ouvertures cintrées accusaient une architecture moderne, et par conséquent une réfection du 16e ou du 17e siècle. En bâtissant une église neuve à peu près sur l'emplacement de la précédente, aura-t-on pris soin de conserver les écussons armoriés qui se voyaient à la voûte et à droite comme à gauche de l'autel? Nous nous faisons à nous-même cette question, parce qu'il nous a été donné plus d'une fois de voir des architectes, moins soucieux du passé que du présent, se préoccuper fort peu de la conservation des monuments artistiques ou religieux; et cependant ces monuments ne sont-ils pas de l'histoire matérielle, plus sûre que l'histoire traditionnelle, même que l'histoire écrite (2)? — L'église de la Villedieu, classée comme succursale par le déc. du 30 sept. 1807, a pour fête patronale la Déc. de S. Jean-Baptiste.

La Villedieu était autrefois un pèlerinage très-fréquenté; on allait y révérer des reliques de S. Germain d'Auxerre.

D'après la tradition locale, le village aurait été détruit en grande partie pendant les guerres du 16e siècle, et relevé un peu plus au midi, de telle sorte que le chemin dit *de la Baunose* aurait été la principale rue de l'ancienne agglomération. Ce qui vient à l'appui de la tradition, c'est qu'il existe dans les prés qui avoisinent ce vieux chemin des fondations très-bien conservées.

VILLEDIEU-LEZ-QUENOCHE (La), canton de Montbozon, perception d'Authoison.

☞ ... mén. en 1614, — 10 en 1829, — 13 en 1864. = ✉ Rioz.

Les Templiers eurent une maison à la Villedieu-lez-Quenoche, où l'ordre de Malte a conservé des possessions jusqu'en 1789. (V. QUENOCHE et RUHANS.) Des fouilles opérées dans l'intérieur de ce petit village ont fait découvrir des tombeaux, des squelettes humains, etc.; et près de ses maisons existent des ruines. Seraient-ce celles de l'ancien établissement des Templiers? = Cette commune est de la paroisse de Ruhans.

VILLEFRANCON, canton de Gy, perception de Choye.

(1) Hospice au 13e siècle; — paroissiale au 17e. *(Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855.)

(2) Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que les écussons armoriés de la vieille église ont été reproduits fidèlement aux clés de la voûte actuelle : d'argent à la bande d'azur, accompagnée de douze billettes de même. C'étaient ou les armoiries de la maison de Baudoncourt, ou celles de la maison de Saint-Remy.

Digitized by Google

Dépendance. Le moulin des Côtes, situé au N.-E. du village, sur le ruisseau de la Colombine.

☞ 25 mén. en 1614, — 50 en 1829, — 58 en 1864. = ✉ Gy.

La terre de Villefrancon était possédée au 13e siècle par une maison du duché de Bourgogne, la maison de Saint-Seine : en 1240 vivait *nobilis vir de Sancto Sequano miles dominus quondam de Vilefrancum*; en 1274, Guillaume de Saint-Çoigne et sire de Ville-Francum. Au 14e siècle on voit mentionnés d'autres gentilshommes du nom de Villefrancon; un titre de 1363 rappelle notamment Eudes de Villefrancon, chevalier; mais cette famille ne subsista pas long-temps : elle était déjà éteinte au temps de Gollut. Plus tard, la seigneurie de Villefrancon appartint à la famille parlementaire Frère, qui l'a tenue jusqu'à la Révolution, et qui de nos jours a donné un archevêque au siége métropolitain de Besançon, Mgr. Paul-Ambroise comte de Villefrancon. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 345.) Villefrancon dépendait du reste, comme Saint-Loup, Velloreille, Citey, Angirey, du vaste domaine archiépiscopal de Gy, ainsi que cela résulte d'une sentence rendue en 1468 par le bailli d'Amont. (V. Velloreille-lez-Choye.) = Ce village n'a qu'une chapelle de tolérance fondée au 18e siècle par le seigneur; il est de la paroisse de Velloreille. = Le missionnaire Edouard Billotet, né à Villefrancon en 1812, massacré en Syrie au mois de juin 1860, a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 39.

VILLENEUVE (La), canton de Vesoul, perception de Colombier.

Dépendances. Bellenoye, hameau; — la Maize, *id.*; — le moulin Grimont, sur le ruisseau de Cubry. (Deux autres moulins sont établis près du village, l'un sur le Durgeon, l'autre sur le ruisseau du Bois-Banal.)

☞ 36 mén. en 1614, — 90 en 1829, — 94 en 1864. = ✉ Saulx.

Notes historiques. A la Villeneuve passait la voie romaine de Besançon à Luxeuil par Vesoul. Au sud et au sud-ouest du village, sur un espace long de 1,000m et large de 300m, on a trouvé, ainsi que l'atteste dom Grappin (*Alm.* de l'année 1785), beaucoup de tuileaux, de fragments de poterie, de ciment, et des pièces de monnaie qui sont généralement du temps de Trajan (2e siècle). C'est sans doute pour ce motif que M. le président Clerc, dans sa carte de la Franche-Comté à l'époque romaine, accole au nom de la Villeneuve la désignation de *ville ruinée* (1). Cela rend très-bien compte aussi de la dénomi-

(1) La carte de M. le président Clerc figure une autre voie qui, partant de la Villeneuve, se dirigeait vers le sud, par la Méchère et la Montoillotte, territoire de Saulx, et semblait tendre à la butte de Montaigu, territoire de Colombier.

Digitized by Google

nation actuelle du village, qui, rebâti dans le moyen âge près de la ville détruite, un peu plus au nord, aura été appelé *Villa Nova*, village nouveau. Il est mentionné sous le nom de *Vile Nueve* dans un titre du 13e siècle.

Dès cette dernière époque (1204), le fief de la Villeneuve avait une grande importance féodale. Ce qui le prouve, c'est qu'il était possédé alors par la maison d'Oiselay, une des branches de la maison souveraine de Bourgogne, et qu'elle y avait fait élever une maison forte entourée d'un triple fossé dont la seconde et la troisième enceinte, avec murailles, enveloppaient le village lui-même. De telles fortifications ne s'édifiaient guère que dans les possessions princières. Ce château était encore en si bon état quand les troupes dites *suédoises* vinrent saccager le pays (1637), qu'elles en firent inutilement le siége. Aujourd'hui pourtant on en voit à peine des vestiges; sur son emplacement déblayé dans ces derniers temps passe maintenant la charrue. On ne reconnaît plus traces non plus des anciennes murailles du village.

Les sires d'Oiselay possédèrent longtemps le fief de la Villeneuve; Antoine d'Oiselay, reçu à Saint-Georges en 1547, était qualifié baron de la Villeneuve. Ses descendants ou des alliés lui succédèrent dans la possession du fief jusqu'au moment où le marquis Charles de Saint-Mauris le fit réunir (vers 1625) à la terre de Châtenois. (V. Châtenois.) MM. de Saint-Mauris en ont été les derniers seigneurs.

L'église de la Villeneuve date de 1783. Elle a certainement remplacé un édifice beaucoup plus ancien. Celui d'aujourd'hui est église succursale. (Déc. du 30 sept. 1807.) — Patronne, Ste. Catherine. = Une vieille chapelle qui était située près du château et dont les formes étaient ogivales, a été transformée en maison d'écoles il y a quelques années.

VILLEPAROIS, canton et perception de Vesoul.

☞ ... mén. en 1614, — 35 en 1829, — 37 en 1864. = ✉ Vesoul.

Le nom de ce village, constamment appelé *Velleperot*, *Villeperrot* pendant six siècles, a été changé dans ces derniers temps, on ne sait pourquoi, en celui de *Villeparois* : tant d'autres dénominations de lieux ont été estropiées de nos jours par d'ignorants scribes de bureau, dont l'orthographe fautive a cependant prévalu et continue de prévaloir!... = Chapelle en l'honneur de S. Michel, très-ancienne, qui dépendait avant la Révolution de l'église et du chapitre de Vesoul (1). C'est aujourd'hui une chapelle de tolérance de

(1) Villeparois, une des plus vieilles possessions de l'abbaye de Luxeuil, est mentionné dans le diplôme de Charlemagne (9e siècle), et confirmé comme

Digitized by Google

la paroisse de Pusy. = La seigneurie laïque de Villeparois appartenait, dans le 17e siècle, à la maison Thomassin, de Vesoul. Elle fut tenue ensuite par la famille Labbé; puis elle passa, en 1692, aux D'Orival par le mariage d'Henri D'Orival avec Etiennette Labbé, dame de Villeparois. En 1789, le seigneur du lieu était Pierre-Amable Guy, conseiller du roi, greffier en chef au parlement de Metz. = On conserve dans la commune cette tradition qu'en l'année 1770 les pluies firent tellement gonfler le Bâtard, que ses eaux envahirent à plusieurs reprises la fontaine Saint-Michel et la cour du château; le pont jeté sur le ruisseau fut emporté deux fois; et du chœur de la chapelle on vit sortir une source qui jaillit près de quinze jours durant. (V. Scey-sur-Saône.) = Carrières ouvertes sur un calcaire du premier étage jurassique. = Entre Villeparois et Colombier, éminence du sommet de laquelle on jouit d'une vue très-étendue, et d'où l'on découvre entre autres lieux le château de Ray.

VILLERS-Bouton (1), canton de Rioz, perception de Tresilley.

☞ 32 mén. en 1614, — 44 en 1829, — 38 en 1864. = ✉ Rioz.

Ce village était avant le Concordat et continue d'être de la paroisse de Recologne. On y voit une vieille chapelle dont le clocher a été rebâti en 1834. Le surplus de l'édicule, qui menace de tomber de vétusté, appelle aussi une reconstruction. = Villers-Bouton dépendait de la terre de Fondremand. *(V. ce nom.)* Son arrière-fief fut tenu un moment par le chancelier Perrenot. (V. Maizières.) = Carrières de très-bonne pierre de taille et de dalles dites *laves*.

Villers-Chemin. V. ***Mont-lez-Estrelle.***

VILLERSEXEL (2), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, bureau d'enregistrement, résidence notariale, église curiale, etc.

Dépendances. L'Ermitage, pensionnat de jeunes filles tenu par des Sœurs de la Compassion; — une grande usine à fer; — le moulin de la Côte, établi sur le Scey, à 1,500m N.-E. de Villersexel.

paroisse dans une bulle du pape Honorius III (1222). Plus tard, l'abbaye de Luxeuil céda au prieuré du Marteroy l'église de Villeparois, qui, en 1568, formait une paroisse à part d'une certaine importance.

(1) Etym. celtique : *Villers*, qui signifie habitation en général; *bou*, fond, *bouton*, qui est dans un fond. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 481.) Cette étymologie n'est exacte, maintenant, que pour une partie du village.

(2) Villersexel, autrefois dénommé *Villers-sur-Scey*, aujourd'hui encore appelé en patois *Vla-su-Scey*, ce que justifie très-bien la topographie des lieux, a vu son ancien nom transformé, par une corruption inexplicable, en celui qu'il a aujourd'hui.

Digitized by Google

☞ 108 mén. en 1614, — 267 en 1829, — 360 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Les forges de Villersexel consistent en six foyers d'affinerie, cinq fours à puddler, un marteau à queue, deux pilons, six trains de laminoirs, neuf fours à réchauffer et trente-quatre bobines de tréfilerie, le tout mû par quatre appareils hydrauliques et trois machines à vapeur. Elles ont produit en 1863 4,800 quint. mét. de fer marchand au bois, 900 quint. mét. de fer puddlé, 1,700 quint. mét. de tôles, et 1,400 quint. mét. de fer pour tréfilerie. = Commerce de détail en épicerie, mercerie, étoffes, fers, etc. — Marché le mercredi. — Foire le premier mercredi de chaque mois. (Ord. roy. du 5 mars 1833.) = Carrière ouverte sur le calcaire dit *muschelkalk*.

Notes historiques. Villersexel a une existence très-ancienne, à en juger par l'illustration dont ses seigneurs, qui étaient de la maison de Faucogney, jouissaient déjà dans le 12e siècle : à cette époque ils égalaient presqu'en puissance les Montfaucon et les Vergy. On voit leur nom parmi ceux des quatorze bannerets franc-comtois qui marchèrent contre les Anglais, sous les ordres du roi Jean, haut-bailli des deux Bourgognes pendant la minorité de Philippe de Rouvre. De leur maison était Aymon de Villersexel, qui occupa le siége archiépiscopal de Besançon de 1363 à 1370. Vers 1340 ils acquirent par mariage le comté de la Roche-Saint-Hippolyte, qui demeura dans leurs mains jusqu'à la mort d'Humbert, dernier mâle de cette illustre famille (1438). De celui-ci la terre de Villersexel, qui était de la mouvance de Montbéliard, passa à François de la Palud, sire de Varambon (1), et à ses successeurs, puis à la maison de Rye; enfin Marie-Henriette de Cusance et de Vergy, duchesse d'Aremberg et d'Arscot, qui la possédait en 1699, la vendit à Michel

(1) Olivier de la Marche, dans son livre intitulé *le Parement des Dames*, rapporte un exemple merveilleux de la prudence de Marguerite de Petitepierre, femme de François de la Palud, sire de Varambon : « Ce seigneur étant « devenu amoureux d'une sienne sujette belle et jeune veuve, mais pauvre, « il la réduisit à force à faire sa volonté ; ce qui étant venu à la connoissance « de la dame de Varambon sa femme, elle envoya quérir cette femme à l'insçu « de son mary, laquelle se nommoit Jeanne Ramée, et s'informa d'elle « comm'elle recevoit M. de Varambon et le traitoit en sa pauvre maison. Elle « répondit que bien pauvrement et fort salement ; et cette dame luy donna « aussitôt de beau linge et de bons matelas pour le bien traiter, et le luy « recommanda fort. La pauvre Jeanne Ramée fit ce que sa dame lui ordonnoit, « et le même seigneur de Varambon allant la voir et apprenant ce que sa « femme avoit fait, il en fut si édifié qu'il renonça à cette mauvaise vie et « fut de là en avant fidèle à son épouse, et maria Jeanne Ramée à un autre. Le « seigneur de Varambon le raconta lui-même à Olivier de la Marche, qui en « fait le récit en 1556. » (*Gén. des Fam. nobles*, p. 535.)

Digitized by Google

marquis de Grammont, lieutenant-général des armées du roi, aux descendants duquel elle appartient encore aujourd'hui (1).

Humbert, qui fut, comme on vient de le voir, le dernier sire de Villersexel, avait fondé dans ce lieu, vers l'an 1418, un chapitre pour quatre chanoines. Jean-Philibert de la Palud, par son testament du 1er mars 1527, associa à ce corps deux sémi-prébendés qui desservirent avec les chanoines l'église collégiale de Villersexel, jusqu'aux malheurs qu'essuya la province en 1636 et dans les années suivantes. A cette époque désastreuse, le chapitre vit tous ses membres frappés de la peste ou dispersés par les guerres, et ce fut seulement trente ans plus tard que les chanoines de Villersexel purent se remettre en possession de leurs prébendes. Leur corporation a subsisté dès lors jusqu'à la révolution française.

Villersexel a conservé l'hôpital qu'y fonda, l'an 1768, le marquis Ferdinand de Grammont. Cet établissement est desservi par des sœurs hospitalières de la congrégation de Sainte-Marthe.

Au moyen âge les seigneurs de Villersexel y avaient leur maison forte; le bourg lui-même était entouré de murailles. Le château résista victorieusement, en 1595, aux attaques des Lorrains de Tremblecourt (2); mais il fut détruit pendant les guerres du siècle suivant. Les murailles du bourg furent rasées à la même époque, c'est à croire : il n'en reste guère que la porte qui donnait entrée dans la partie haute. Une des rues a conservé le nom de *Rue des Fossés*.

On remarque à Villersexel le magnifique château qu'habite M. le comte de Grammont. Ce majestueux édifice, placé près d'un parc très-étendu, domine, dans la plus belle situation, le plateau sur lequel s'élève le bourg.

Il y eut à Villersexel, jusqu'à la Révolution, bailliage seigneurial et châtellenie. Ces deux juridictions comprenaient un nombreux personnel : un bailli, un juge châtelain, un procureur d'office, un greffier, six procureurs, un huissier, un sergent, deux notaires, un contrôleur des actes, un médecin et deux chirurgiens; total, dix-huit magistrats ou fonctionnaires.

D'après l'*Etat du Diocèse*, l'église de Villersexel était déjà paroissiale au 12e siècle, et pourtant, selon le même ouvrage, elle devenait, au siècle suivant, filiale de celle de Villers-la-Ville. Pourquoi, dans quelles circonstances? L'*Etat* ne l'indique pas, ce que ne comportait point du reste son cadre synoptique. Mais on sait que l'église de Villersexel fut donnée à Saint-Jean de Besançon par l'archevêque Anseric (1130), et que le bourg, se trouvant dépeuplé au 13e siècle, fut réuni

(1) Notes man. de Ch. Duvernoy.
(2) Froissard, p. 237.

Digitized by Google

momentanément à Villers-la-Ville, autre vieille paroissse. L'église de Villersexel a été reconstruite de 1755 à 1759; le clocher ne date même que de 1780. Eglise curiale. (Déc. du 30 sept. 1807.) — Patron, S. Nicolas. — On y voit les tombeaux de plusieurs seigneurs de Varambon. Les obsèques de l'un d'eux, Jean-Philibert, mort en 1529, y furent célébrées avec une grande pompe : « On brûla 800 cierges et 1,700 torches, et l'on en sentit l'odeur à une grande lieue de distance (1). » On y voit également la dalle tumulaire de « messire Jehan Tondot, à son vivant curé et chanoine de Villersexel, *fondateur de l'Ermitage*, qui trépassa le 29 décembre 1632. »

A Villersexel naquit en 1734 l'abbé Nicolas Meusy, auteur du *Catéchisme des Fêtes*. (V. *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 236.)

Canton de Villersexel. Ce canton, borné au nord par celui de Lure, à l'est par celui d'Héricourt, au sud par le département du Doubs, et à l'ouest par le canton de Noroy, se divise en 34 mairies, qui comptent 12,899 habitants, et qui réunissent ensemble une superficie de 19,632 hectares, dont 8,432 en terres labourables, 2,776 en prés, 466 en vignes, 6,207 en bois, 261 en jardins, vergers, etc. La nature du sol y est fort variée : on trouve principalement des terres labourables dans la partie sud-est; beaucoup de prairies existent dans le centre, qui est arrosé par plusieurs ruisseaux assez importants, et dans la partie sud-ouest, où coule la rivière de l'Ognon; on cultive la vigne dans les communes qui confinent au département du Doubs; celles situées au nord-est sont fort boisées. = *Productions minérales.* Gîtes houillers à Athesans, Fallon, Gouhenans, Grammont, Vellechevreux. — Mines de fer oolithique à Courchaton et à Oppenans. — Minerai de fer en grains à Athesans, Etroitefontaine, Fallon, Marast, Villafans. — Salines à Gouhenans et à Melcey. — Sources d'eau salée à Etroitefontaine, Faymont, Grammont. — Indices de sel gemme à Fallon. — Bonnes carrières à Athesans, Courchaton, Faymont, Georfans, Gouhenans, Grammont, Granges-la-Ville, Granges-le-Bourg, les Magny, Marast, Melcey, Mignafans, Mignavillers, Moimay, Oppenans, Oricourt, Senargent, la Vergenne, Villers-la-Ville. — Pierre lithographique à Pont-sur-l'Ognon. — Dépôts sablonneux à Autrey-le-Vay, Beveuge, les Magny, Pont-sur-l'Ognon, Villafans. = *Industrie.* Usines à fer à Saint-Georges (Athesans), Fallon, Villersexel. — Tuileries à Courchaton, Crevans, Fallon, Granges-le-Bourg, Senargent, Saint-Sulpice. — Fabriques de gypse à Moimay et à Vellechevreux. — Scieries à Athesans, Gouhenans, Pont-sur-l'Ognon, Vellechevreux. — Tannerie à Crevans. — Teinturerie à Granges-le-Bourg. = *Archéologie.* Vestiges de voies

(1) Notes man. de Ch. Duvernoy.

Digitized by Google

romaines à Faymont et aux Magny. — Ruines à Aillevans, Courchaton, Mignavillers. — Restes d'anciens châteaux à Beveuge, Gouhenans, Oricourt. = *Voies de communication.* Les routes de Vesoul à Montbéliard, de Besançon au département des Vosges, de Besançon à Montbéliard par Rougemont, le chemin de grande communication de Lure à l'Isle-sur-le-Doubs, passent dans le canton de Villersexel et facilitent le commerce que font les habitants de leurs productions agricoles et industrielles.

VILLERS-LA-VILLE (1), canton et perception de Villersexel.

Dépendances. Le moulin GRANDPIERRE, établi sur le Scey; — une maison isolée sans désignation particulière.

☞ 28 mén. en 1614, — 60 en 1829, — 66 en 1864. = ✉ Villersexel.

Cette commune dépendait de la terre de Villersexel avant la Révolution. = Sa petite église est ancienne, sauf le clocher, qui date seulement de 1752. Elle fut mère de celle de Villersexel au 13e siècle, et filiale de cette dernière au 17e (2). Le décret du 30 sept. 1807 l'a érigée en succursale. — Fête patronale, Nat. de N.-D. = Au canton dit *le Fourneau*, à 400m E. du village, restes de constructions, fragments de briques et autres débris. Là exista peut-être une usine à fer tant que purent l'alimenter des gîtes de minerai aujourd'hui épuisés. = Carrières ouvertes sur le calcaire dit *muschelkalk*.

VILLERS-LE-SEC (3), canton de Noroy, perception de Colombe.

Dépendances. Les BELLES-BARAQUES, hameau; — SAINT-IGNY, *idem*; — les GRANGES-MERCIER, fermes; — les FIGARDS, *id.*; — les ROUSSEY, *id.*; — BELLE-CÔTE, maison de cultivateur isolée.

☞ 21 mén. en 1614, — 93 en 1829, — 107 en 1864. = ✉ Vesoul.

Gîtes non exploités de minerai de fer pisiforme. — Carrières de

(1) Le nom de ce village vient probablement de sa situation près de Villersexel. Sous la protection du château féodal voisin (V. VILLERSEXEL) se sera formée peu à peu une nouvelle agglomération pour ainsi dire suburbaine, et appelée *Villers*-LA-VILLE à cause de sa position *proche* du bourg.

(2) *Etat du Diocèse de Besançon* au 1er janvier 1865.

(3) Ce village, bâti sur un plateau entièrement dépourvu de sources, a dû à cette condition topographique le surnom qui sert à le distinguer de nos autres Villers, et qu'il avait déjà au 13e siècle : *Apud Vilarium siccum*, lit-on dans un titre de 1242. Pendant des siècles le finage de Villers fut à peine cultivé, et c'est seulement depuis une centaine d'années qu'on a commencé de mettre en valeur beaucoup de terres laissées en friche auparavant. Au fur et à mesure que la production du territoire s'est développée, de nouvelles maisons se sont groupées autour du vieux château qui existe à Villers.

Digitized by Google

moellon et de dalles ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

Notes historiques. Le hameau de Saint-Igny, autrefois nommé *Saint-Agnan*, paraît devoir son origine à un hôpital qu'y avaient fondé les archevêques de Besançon, alors qu'ils étaient possesseurs de la terre de Noroy, de laquelle dépendait Saint-Igny. Cet hôpital existait déjà dans le 13e siècle : l'archevêque Eudes le concéda, ainsi que ses dépendances, appartenances et revenus, à Nicolas de Rougemont, son parent, mais seulement pour la vie de ce dernier. L'acte de concession est du mois de novembre 1291 (1). La chapelle du vieil hospice est restée debout. Les fenêtres en sont cintrées, petites, mais évasées en dedans et en dehors. Sur le vitrage rouge-foncé de l'une d'elles trois quintefeuilles sont peintes en jaune orangé qui se détache parfaitement du fond de gueules. Une seule dalle tumulaire se voit dans le pavé de l'édicule ; elle ne porte ni inscription ni millésime, et présente pour tout ornement une croix latine gravée au trait.

Villers-le-Sec n'avait avant la Révolution qu'une chapelle dépendante de la paroisse de Colombe. Son église, érigée en succursale par le décret du 30 sept. 1807, a été reconstruite en 1835 ; on a seulement conservé le clocher de l'ancienne. — Patron, S. Denis. — Sur l'angle droit de ce clocher on lit une inscription ainsi orthographiée : CTE PIERRE A ETEZ POSEZ PAR MADAME DAME UGENE DE MAISMAY LAN..... Le millésime est effacé ; mais il est facile de le faire revivre à peu près. Eugénie de Mesmay était fille de Jean de Mesmay, seigneur de Montaigu, Quincey, *Villers-le-Sec*, Dampvalley, Aigrevaux, etc., qui épousa le 2 avril 1688 Philippe-Françoise Mairot : le millésime effacé remontait donc aux premières années du 18e siècle.

Entre Villers-le-Sec et Saint-Igny, tracé d'un ancien chemin appelé *la Grande-Vie*, et se dirigeant vers Vallerois. Les vestiges qu'on en voit consistent en pierres brutes alignées à droite et à gauche de la voie ; ils sont principalement reconnaissables au canton dit *le Grand-Pommier*. Cette position de Saint-Igny au bord d'une route romaine indique à elle seule la haute antiquité du hameau.

A la limite qui sépare les territoires de Saint-Igny et de Noroy se trouve une vieille borne rectangulaire qui a 0m45 de hauteur, 0m35 de largeur et 0m30 d'épaisseur ; sur sa face orientale est sculptée une crosse d'archevêque. (V. NOROY-LE-BOURG.) Elle délimitait sans doute le finage de Saint-Igny, dont la dîme appartenait au chapitre de Calmoutier.

(1) Notes man. de Ch. Duvernoy.

Digitized by Google

VILLERS-LEZ-LUXEUIL, canton de Saulx, perception de Meurcourt.

Dépendances. Le moulin du THEUX et le moulin dit de SAINTE-MARIE, établis tous deux sur la Lantenne, avec féculeries.

☞ 30 mén. en 1614, — 132 en 1829, — même nombre en 1864. = ✉ Luxeuil.

Cette commune possède, outre ses moulins, deux fabriques de sabots et une fabrique de vans. — Carrière ouverte sur une dolomie subordonnée au terrain keupérien. — Carrière à gypse. — Source sulfureuse.

Notes historiques. M. le président Clerc, en indiquant le tracé de la voie romaine de Besançon aux Vosges par Vesoul, dit : « Elle passait non loin de Colombier... Dès lors elle arrivait à la Villeneuve..., puis à Mailleroncourt, d'où, en suivant les contreforts de la montagne, elle venait tourner au pied d'un retranchement romain, près de Villers-lez-Luxeuil. » Sur un plateau qui domine ce dernier village au sud et qui est encore appelé *Camp de César*, on reconnaît en effet les vestiges d'un campement romain, comme a essayé de le démontrer M. l'avocat Dépierres dans son mémoire intitulé *Arioviste et César*. (V. EHUNS, I, 215.) Des plats d'étain à oreilles et des amphores de même métal ont été trouvés dans des vignes peu éloignées de ces antiques retranchements.

Au canton dit *Mézières*, emplacement d'un château qui commandait la voie romaine à la sortie du défilé conduisant à Mailleroncourt, et qui fut détruit au 15e siècle. C'est un pré aujourd'hui.

Les cadets de la maison de Faucogney portaient le titre de *sires de Villers*, comme les aînés celui de *vicomtes de Vesoul*. Aimé de Faucogney, *sire de Villers*, fut un des témoins garants de l'affranchissement de Luxeuil (7 déc. 1291).

L'église de Villers, déjà paroissiale au 12e siècle (1), a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807, et reconstruite totalement en 18.. — Patron, S. Pierre. — On y remarque un bénitier octogone dont les huit pans sont ornés de sculptures fort estimées. Ce bassin provient de l'ancienne église, où il servait de cuve baptismale. Il porte le millésime 1541. C'est un monument religieux assez bien conservé, sauf quelques mutilations que lui a fait subir le vandalisme révolutionnaire.

Villers appartenait à l'abbaye de Luxeuil pour le spirituel comme pour le temporel; mais les redevances dues au seigneur étaient devenues une charge fort peu lourde pour les habitants, qui y restèrent soumis, du reste, jusqu'à l'abolition des droits féodaux.

(1) Elle fut donnée au chapitre métropolitain en 1189 par l'archevêque Thierry de Montfaucon, partant pour la troisième croisade.

Digitized by Google

A Villers naquit en 1741 le général Pierre-Antoine MICHAUD, qui a son article dans la *Gal. biog. de la Haute-Saône*, p. 237.

VILLERS-LE-TEMPLE. V. *Perrouse.*

VILLERS-PATER, canton de Montbozon, perception d'Authoison.

Dépendances. Le hameau d'ANGIREY; — la ferme du MONTOT; — la GRANGE-LAVIÈRE, maison isolée; — un moulin sur le ruisseau qui descend d'Authoison.

☞ 11 mén. en 1614, — 36 en 1829, — 40 en 1864. = ✉ Montbozon.

Notes historiques. Un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon (Bénédictins) était autrefois établi à Villers-Pater. Il avait été donné en 1092 à cette communauté par l'archevêque Hugues III. A la même congrégation appartenait le château-fort dont on voit dans la commune des restes notables, et qui, à en juger même par son état actuel, avait de l'importance. Les larges fossés d'enceinte existent encore, ainsi que ses meurtrières et deux ouvertures en forme de croix. L'abbaye de Saint-Vincent se trouvant vacante vers l'an 1518, la *gardienneté* de ce château devint un sujet de contestations entre la comtesse Marie de Bourgogne et l'archevêque de Besançon : celui-ci prétendait avoir, en pareil cas, droit de garde sur toutes les dépendances de l'abbaye. Survint un arrêt du parlement qui condamna les prétentions de l'archevêque. Mais le château de Villers-Pater n'en fut pas moins occupé de vive force en son nom. Nous ne savons pas quelles furent les autres suites de ce démêlé, ni quand et comment il prit fin. Du reste ce village paraît avoir appartenu dans le 13e siècle aux seigneurs de la Barre, mais pour une minime partie, puisque les moines de Bellevaux en tenaient alors la justice (1275). Ajoutons que les noms de Villers-Pater et d'Argirey se trouvent depuis plusieurs siècles accolés l'un à l'autre, pour le temporel comme pour le spirituel : dans un titre de 1160 on lit *in Viler et Argire*, comme on dit aujourd'hui, pour désigner une seule et même commune, *Villers-Pater et Argirey* (1). Dans l'intérieur de l'ancien château coule une fontaine très-abondante, dont les eaux pouvaient remplir, en cas de besoin, les fossés de la forteresse.

La commune de Villers-Pater possède plusieurs autres sources non moins remarquables, entr'autres la fontaine dite *Bellefont*. — Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique.

L'église de Villers-Pater, mère de celle d'Authoison au 12e

(1) Sous la Constitution de l'an III, Argirey eut un moment sa mairie, mais il ne tarda pas d'être réuni à celle de Villers-Pater.

Digitized by Google

siècle (1), a été rebâtie vers le milieu du siècle dernier, et maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Martin.

VILLERS-POZ. V. *Colombier*.

VILLERS-SUR-PORT, canton et perception de Port-sur-Saône.

Dépendances. FRANOIS, hameau; — VALLEROIS, *idem*; — l'ABONDANCE, ferme; — la TOURONNE, *id.*; — la PATRELLE, *id.*; — MONTHIOT, *id.*; — la GRANGE-BRULÉE, *id.*; — les GÈTES, *id.*; — une tuilerie.

☞ 34 mén. en 1614, — 89 en 1829, — 93 en 1864. = ✉ Port-sur-Saône.

Eglise qui relevait du prieuré de Port-sur-Saône. Elle a dû être rebâtie au 17e siècle. La cloche, qui date de 1631, indique peut-être l'époque de cette reconstruction. En voici l'épigraphe : † I H S MARIA. SANCTE NICOLAE ORA PRO NOBIS. ANNO DNI 1631. Le Christ, la Vierge et S. Nicolas sont gravés sur la cloche. Cette église a été maintenue succursale par le déc. du 30 sept. 1807. — Fête patronale, Nat. de N.-D.. = Carrières ouvertes sur des calcaires appartenant au premier étage jurassique. — Couche exploitable et anciennement exploitée de minerai de fer hydroxydé oolithique.

VILLERS-SUR-SAULNOT, canton d'Héricourt, perception de Champey.

Dépendances. Le moulin de la SAPOYE et le moulin de la BAUME, établis tous deux sur le ruisseau de la Baume, l'un au nord, l'autre au sud de Villers.

☞ 20 mén. en 1614, — 38 en 1829, — 46 en 1864. = ✉ Héricourt.

Baume vient de l'ancien mot celtique *balme*, qui signifie *caverne*. Il existe en effet, un peu plus bas que le moulin de ce nom, une grotte creusée dans le roc, présentant une entrée spacieuse, arrondie en voûte. L'intérieur, composé de deux chambres, offre de belles stalactites. (V. *Stat. géol.* de M. Thirria, p. 229.) A quelques pas de la caverne, le ruisseau qui fait aller le moulin se précipite dans un entonnoir et disparaît. Après un cours souterrain d'environ deux lieues, il se jette dans le Doubs près de Lougres. — Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique. = Le village de Villers faisait partie de la seigneurie de Granges : nous renvoyons donc le lecteur, pour les faits généraux, à la notice sur GRANGES. — Il dépend de la paroisse de Saulnot.

VILLERS-VAUDEY, canton de Dampierre, perception de Vaucouleurs.

(1) *Etat du Diocèse* au 1er janvier 1855.

Digitized by Google

☞ 40 mén. en 1614, — 70 en 1829, — 72 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Carrières d'excellente et très-belle pierre de taille. La pierre en provenant est grise, très-dure, et n'est point sujette à geler : aussi la recherche-t-on pour les constructions des alentours; on en exporte même pour des destinations assez éloignées. — Marnières. — Vins blancs estimés. = La terre de Villers-Vaudey fut érigée en marquisat pour Benoît Richard, conseiller au parlement de Besançon, au mois de février 1750 (1). Un château seigneurial qui existait anciennement dans ce village fut pris et rasé en 1641 par les troupes françaises qui avaient envahi notre province sous les ordres du comte de Grancey. = L'église, ancienne chapelle agrandie, date de 1687; c'est du moins le millésime qui se lit au cintre de l'une de ses fenêtres. Dans le pavé de la nef on voit la tombe de Pierre Loigerot, prêtre, décédé le 15 avril 1595. Au-dessous de l'épitaphe est gravé ce verset du LXXXIIIe psaume : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.* Cette église dépend, à titre de chapelle de tolérance, de la paroisse de Francourt.

VILORY, canton de Vesoul, perception de Colombier.

☞ 23 mén. en 1614, — 41 en 1829, — 44 en 1864. = ✉ Saulx.

Vilory faisait partie de la terre de la Villeneuve, dont les derniers possesseurs furent MM. de Saint-Mauris. (V. VILLENEUVE.) = Au sud du village actuel passait, d'après la carte de M. le président Clerc, la voie romaine de Luxeuil à Langres par Baudoncourt, Villers, Mailleroncourt, Varogne, Port-sur-Saône, etc. Les vestiges en sont encore bien marqués entre Mailleroncourt et Vilory; et surtout entre Vilory et Varogne. — D. Mabillon prétend qu'il y eut une maison royale mérovingienne à Vilory, ce qui assignerait à ce village une haute ancienneté, la race des Mérovingiens ayant commencé au 5e siècle et fini au milieu du 8e. = Cette commune est de la paroisse de Varogne. = Carrières ouvertes sur un calcaire du terrain liassique.

VILORY (En). V. *Faucogney*.

VINGEANNE (La), rivière.

Elle ne fait qu'effleurer le département de la Haute-Saône. Sa naissance est dans celui de la Haute-Marne, arrondissement de Langres, et son cours presqu'entièrement dans le département de la Côte-d'Or. C'est sur cette rivière qu'est établie la forge de Lœuilley. La Vingeanne se réunit à la Saône sur le territoire d'Essertenne. — Carpe, brochet, anguille, barbeau, écrevisses.

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

VIREY (1), canton et perception de Marnay.

☞ 38 mén. en 1614, — 63 en 1829, — 57 en 1864. = ✉ Marnay.

Sur plusieurs points du territoire de cette commune, ruines consistant en fondations d'édifices très-solidement établies, en pavés de brique, etc. = Virey avait dès le 12e siècle une église qui fut donnée en 1101 au chapitre de Sainte-Magdeleine, en même temps que les églises de Bay, Brucey, Chenevrey, Marnay-la-Ville, Tromarey, etc. (V. BAY.) Celle de Virey était paroissiale avant le Concordat, sous le titre de S. Léger; elle n'est plus qu'une chapelle co-paroissienne de Tromarey. = A la sommité du bois qui domine une côte plantée de vignes, point de vue d'où l'œil découvre une grande étendue de pays. — Près de Virey, au N.-E. du village, se trouve la fontaine qu'on appelle *Binale*, « parce qu'elle coule régulièrement deux fois l'année, indépendamment du beau ou du mauvais temps; en sorte qu'elle coule quelquefois pendant les sécheresses de l'été si abondante qu'elle pourroit passer pour un gros ruisseau, lorsque plusieurs autres fontaines sont taries, et qu'on la voit tarie lorsque les autres coulent avec abondance, ce qui arrive quelquefois même pendant les pluies et pendant l'hiver (2). » M. Thirria donne dans sa *Stat. géol.*, p. 32, l'explication de cette intermittence. « En admettant, dit-il, que les eaux pluviales qui s'infiltrent dans le sol se réunissent dans un canal souterrain auquel aboutit un canal courbé en forme de siphon, par où s'effectue l'écoulement des eaux, ce siphon doit être disposé de manière à pouvoir verser, dans un temps donné, plus d'eau qu'il n'en entre pendant le même temps dans le réservoir par les fissures du terrain, de sorte que l'écoulement cesse lorsque l'eau dans le réservoir se trouve au niveau de l'orifice du siphon, et que celle qui remplissait ce siphon s'est rendue au jour. L'écoulement reprend quand les filtrations continuelles ont de nouveau élevé l'eau dans le réservoir et dans le canal d'épanchement jusqu'à la hauteur de la convexité de celui-ci; et cet effet a lieu plutôt en été qu'en hiver, parce que c'est dans cette première saison que les pluies sont les plus abondantes. » — Carrière ouverte sur un calcaire appartenant au troisième étage jurassique. — Dépôt argileux avec gîtes non exploités de minerai de fer pisiforme.

VISONCOURT (3), canton de Luxeuil, perception de Citers.

(1) Etym. celtique : *Ver, vir,* élévation, *hay, hei,* bois. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 483.)

(2) *Mém.* de M. de la Neuville, intendant de la Franche-Comté de 1718 à 1734.

(3) Ecrit *Vixoncourt* dans les vieux titres.

Digitized by Google

☞ 37 mén. en 1614 (1), — 40 en 1829, — 54 en 1864. = ✉ Luxeuil.

Terrain keupérien avec indices de gypse. — Carrières ouvertes sur un calcaire subordonné à ce terrain. — Tourbière qui a cessé, en 1830, d'être exploitée pour combustible, mais dont on emploie encore les produits pour l'amendement des terres.

Notes historiques. A 600m N.-E. de Visoncourt existe une source thermale qui fut en valeur autrefois. On lit dans l'*Alm. de la Franche-Comté* pour l'année 1785 : « On voyoit encore il y a peu, dans la prairie de Visoncourt, des vestiges de bâtiments près d'une source d'eaux chaudes tempérées *et abandonnées depuis longtemps.* » M. l'avocat Dépierres, dans son mémoire *Arioviste et César*, exprime l'opinion que cette source, située à 1500m environ du camp de Villers (V. Ehuns et Villers), fut utilisée par les légions romaines. Ceci nous paraît d'autant plus admissible que non loin de la source passaient ou aboutissaient plusieurs voies fréquentées sous la domination romaine, et que sur le territoire même de Visoncourt se trouvent des ruines qui semblent remonter à la même époque : fragments de pierres travaillées, tuiles de grandes dimensions et à bords relevés, restes de murs enterrés, etc. L'emplacement de la source thermale n'est plus aujourd'hui qu'un marais. Plusieurs sources ferrugineuses existent dans les champs environnants.

Visoncourt faisait partie de la terre de Luxeuil. Ch. Longchamps donne, dans ses *Glanures*, au mot Visoncourt, le texte de la pièce inédite que voici : « Nous Jean-Louis-Ainard de Clermont-« Tonnerre, abbé commendataire de l'abbaye royalle de Saint-Pierre « de Luxeuil, avons permis et permetons par ces présentes a « Marguerite Bourquin, femme de Jean-Baptiste Jamey, demeurant « à la Creuse, *notre sujette mainmortable de Pomoy*, de sortir et « rentrer dans la terre quand bon lui semblera, sans encourir la « comise ni la peine de *feurg mariage* (formariage), à la charge par « ladite Marguerite Bourquin de faire enregistrer la présente per-« mission au greffe de notre bailliage et dans un mois de ce jour à « peine de nullité. Donné en notre palais abbatial de Luxeuil le « quinze decembre mil sept cent soixante, en foi de quoi nous « avons signé le présent et fait apposer le cachet de nos armes. « J.-L. Ainard de Clermont-Tonnerre. » Cette pièce prouve, ainsi que le fait observer Ch. Longchamps, que l'une des terres comtoises où la mainmorte se conserva le plus longtemps et de la façon la plus assujettissante fut celle de Luxeuil. Du reste, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, si un seigneur laïque était libre d'accorder *proprio motu* des franchises à ses *sujets*, il n'en était pas de même

(1) Le village a été réduit à dix ménages en 1688.

Digitized by Google

du seigneur ecclésiastique, qui, simple dépositaire, était tenu de maintenir et de rendre intact le dépôt qui lui avait été momentanément confié, à lui mortel, par une abbaye, un prieuré ou un chapitre, considérés comme impérissables.

Visoncourt, qui n'a point d'église, dépend de la paroisse de Brotte-lez-Luxeuil. Il relevait de Villers avant la Révolution.

VITREY (1), chef-lieu de canton et de perception, justice de paix, résidence notariale, bureau d'enregistrement, église curiale, etc.

Dépendances. La ferme du Moivre; — la maison isolée dite le Chateau; — le Moulin-Neuf, établi sur la Mance.

☞ 140 mén. en 1614, — 252 en 1829, — 300 en 1864. = Bureau de poste (recette).

Gîtes de minerai de fer en grains. — Carrières ouvertes sur un calcaire du deuxième étage liassique. = Foires les 6 mars, 20 mai, 1er septembre et 20 novembre. (Décret du 10 mars 1807.) — Marché tous les mercredis. (Arr. min. du 19 oct. 1843.)

Notes historiques. Vitrey, indiqué sous le nom de *Vitreium* dans le Diplôme de Charlemagne (9e siècle), dépendait, avant le concordat de 1801, du diocèse de Langres. On ne sait pas à quelle époque son église fut fondée; mais on peut, d'après le style d'architecture qu'elle accuse, faire remonter sa construction au 14e siècle. Elle a reçu, vers la fin du siècle dernier, un agrandissement latéral; et depuis peu l'on en a transposé les dispositions primitives, en plaçant le chœur là où était le portail, et *vice versâ*. On a trouvé sous le maître-autel un titre constatant que l'église avait été *consacrée* par un évêque de Corinthe en 16... Cette consécration (nous conservons le mot) n'a pu avoir lieu que dans deux cas : ou l'église venait d'être rebâtie, ou bien elle avait été profanée pendant les guerres du 17e siècle. Nous inclinons volontiers vers la dernière hypothèse. — Cette église appartenait aux PP. Jésuites de Langres, qui en furent les curés primitifs, et qui ont conservé jusqu'à la Révolution le droit de nommer le desservant. C'est aujourd'hui une des cures cantonales créées par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Laurent.

M. Cressonnier, curé du lieu, a fait don à la paroisse de la maison où est établie l'école des filles, et assuré un revenu annuel pour l'entretien de deux Sœurs de S. Vincent de Paul.

Sous le régime féodal, Vitrey faisait partie de la terre de Chauvirey, et c'est à Jacques de Chauvirey, qui vivait en 1521, qu'on attribue

(1) Etym. celtique : *Bi, vi*, élévation, *etre*, entre. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 484.)

Digitized by Google

la construction du château de Vitrey. Ce château, du reste, malgré l'épaisseur de ses murs et les meurtrières évasées que montre encore sa tour, n'a jamais été une maison forte dans l'acception du moyen âge; c'était un simple manoir seigneurial. Aussi n'est-il point cité parmi les postes fortifiés qui furent attaqués et pris ou surent victorieusement résister durant les guerres du 16e et du 17e siècle. Il est maintenant la propriété de deux ou trois cultivateurs. La cheminée principale porte la date 1582.

Des alliances ou des échanges firent passer la terre de Vitrey des Chauvirey aux Faulquier (1565), et de ceux-ci aux Montessus (1608). Ces derniers en sont restés possesseurs jusqu'à la Révolution.

Une voie pavée passait à Vitrey : c'était la route romaine de Langres à Port-sur-Saône, de laquelle on retrouve aussi des traces sur Rougeux, Pierrefaite, Ouge, Montigny, Noroy, Bougey, Lambrey, etc.

Antiquités romaines au nord de Vitrey; ruines au sud-ouest.

Biographie. Logerot (N.), prêtre lazariste, né à Vitrey, a professé la théologie, pendant près de trente ans, au séminaire d'Amiens. Forcé par ses infirmités d'abandonner la chaire qu'il avait si longtemps occupée avec distinction, il s'était retiré dans la maison que possède à Paris la congrégation dont il faisait partie. Il y est mort en 1835, avant d'avoir pu compléter la publication d'une *Théologie morale* qu'il se proposait de mettre au jour et dont il n'a fait paraître que le traité *de Justitiâ et Jure*. Cet ouvrage, mis en concordance ave le Code civil français, a été imprimé à Amiens en 1827, 2 vol.

Canton de Vitrey. Ce canton était primitivement composé de onze communes : Betoncourt-sur-Mance, Chauvirey-le-Châtel, Chauvirey-le-Vieil, la Quarte, le Vernois, Montigny, Noroy, Ouge, Rosière, Saint-Marcel, Vitrey. Sous la constitution de l'an VIII y ont été annexés Betoncourt-les-Ménétriers, Bourguignon, Charmes-Saint-Valbert, Cintrey, Saint-Julien, Lavigney, Malvillers, Molay, Morey, Preigney, la Rochelle. Il comprend aujourd'hui 22 mairies, 9,362 habitants, et une superficie d'environ 17,000 hectares. Ses limites sont à l'ouest et au nord le département de la Haute-Marne, à l'est les cantons de Jussey et de Combeaufontaine, au sud ceux de Dampierre et de Champlitte. Il produit toutes espèces de grains et de légumes; la vigne est cultivée dans presque toutes les communes, et particulièrement dans celles qui sont arrosées par la Mance; de vastes bois couvrent le centre du canton. Le chemin de fer de Paris à Mulhouse, la route impériale de Paris à Bâle, les chemins de grande vicinalité de Jussey à Cintrey et de Vaîte à Cintrey, sont ses principaux moyens de communication, comme ses principaux cours d'eau sont la Mance et l'Ougeotte, qui fertilisent quelques bonnes prairies. Les habitants ne s'adonnent guère qu'à l'agriculture et au commerce du bétail,

Digitized by Google

des porcs, des chevaux, etc. — Vestiges de voies romaines à Bourguignon, Cintrey, Molay, Montigny, Morey, Noroy. — Ruines gallo-romaines à Bourguignon, Charmes, Cintrey, Saint-Julien, Lavigney, Malvillers, Molay, Montigny, Morey, Vitrey. — Restes de châteaux féodaux à Betoncourt et à Chauvirey-le-Châtel. — Bonnes carrières à Charmes, Saint-Julien, Malvillers, Saint-Marcel, Montigny, Noroy, Ouge, Vitrey. — Carrières de gypse à Rosière et au Vernois. — Sablières à Ouge et à la Quarte. — Minerai de fer pisiforme à Lavigney et à Vitrey. — Tuilerie à Montigny. — Vins estimés à Saint-Julien et à Saint-Marcel.

VÔGE (La). V. *Faucogney*.
VOIE (La). V. *Chavanne*.
VOIE-DEMOUGIN. V. *Lantenne*.
VOIE-SORMONT. V. *Lantenne*.
VOIES DE LA BRANLE (Les). V. *Belmont*.
VOINCHETS (Les). V. *la Quarte*.

VOIVRE (La) (1), canton et perception de Faucogney.

Dépendances. Cette commune est divisée en quatre sections qui comprennent les villages, hameaux, fermes et maisons isolées ci-après :

Section de la Voivre. La VOIVRE, village; — CHAMBÉVAUX, hameau; — la CRUAIE, les CRÉTINS, la ROCHOTTE, maisons isolées.

Section d'Annegray. ANNEGRAY, village; — PARFONRUPT, hameau; — ESSUYARD, les CROIX, BOURGEY, fermes; — le PETIT-MEUNIER, moulin; — le RANG, ENOBERTH, ERIVET, la CÔFINE, maisons isolées.

Section de Breuche. BREUCHE, village; — la FOSSE DE BREUCHE, ferme.

Section du Sceupt. Le SCEUPT, hameau; — ROUGEUX, la MERCELINE, fermes; — GREMILLON, le BOUVEY, les ECHAUX, maisons isolées.

Banc de schiste-coticule ou pierre à rasoir. — Carrières ouvertes sur le grès vosgien. — Sablière près d'Erivet.

☞ ... mén. en 1614, — 113 en 1829, — 164 en 1864. = ✉ Faucogney.

Notes historiques. Un ermitage qui existait à Annegray fut le berceau de l'abbaye de Luxeuil. C'est là que S. Colomban s'établit d'abord, vers l'an 580, avec les religieux qui l'avaient suivi d'Irlande. Et à cette époque Annegray passait pour avoir été une ville sous les Romains. *Columbanus*, dit Jonas, *eremum petiit... in quo* CASTRUM *erat olim dirutum, quod antiquitùs* ANAGRATAS *nuncupabant. Ad quod*

(1) *Vaivre, Voivre*, en basse latinité *Vavra*, signifiaient dans le vieux langage prairie, belle prairie. La situation topographique de la Voivre répond parfaitement à cette étymologie.

Digitized by Google

cùm vir sanctus per aspera vastæ solitudinis scopulosaque pervenisset loca, ibi cum suis resedit (1).

Sur le mont Saint-Martin, qui domine l'Annegray d'aujourd'hui, on a trouvé, vers 1718, deux statuettes antiques : un Priape et une Diane-Lune. Cette dernière divinité était, d'après l'ouvrage du P. Prudent sur les *Antiquités romaines trouvées en Franche-Comté*, une de celles qu'on vénérait plus particulièrement dans notre province.

Avant la Révolution, la commune actuelle de la Voivre et celles de la Lantenne et d'Ecromagny ne formaient qu'une seule communauté; on nommait cette communauté *Canton d'Aval*, à cause de sa situation au-dessous de Faucogney. (V. Amont.)

Il y a eu une maison du nom d'Annegray : Jean d'Annegray, *miles*, épousa en 1328 Isabelle de Chevroz (2).

Jusqu'à la Révolution a subsisté près d'Annegray un prieuré rural de l'ordre de S. Benoît, réuni à la mense des Bénédictins de Luxeuil. La petite église du prieuré a disparu pendant la tourmente révolutionnaire, et l'on voit à peine des ruines de l'ancien établissement religieux. Près de la place qu'il occupait on a découvert, il y a quelques années, plusieurs tercueils de pierre. Le champ où ils ont été déterrés a conservé le nom de *cimetière*.

Voivres (Es-). V. *Amont*.

VOLON, canton de Dampierre, perception de Membrey.

Dépendance. Un moulin établi sur le ruisseau de la Bonde.

☞ 24 mén. en 1614, — 46 en 1829, — 117 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Au sud-ouest du village, on rencontre divers débris de vieilles constructions, et notamment un mur de fondation qui s'étend sur un espace de 100m. On nomme *Vignes-aux-Prêtres* et *le Clocher* les lieux où se trouvent ces débris.

A l'est de Volon s'élevait anciennement le temple d'Arsoncourt, dont nous avons parlé à l'article Lavoncourt. Environ cent hectares de terres qui en dépendaient ont formé, jusqu'à l'abolition de la féodalité en France, une seigneurie particulière. Les vieillards ont encore vu le poirier sous lequel prononçaient leurs sentences les officiers de justice de cette seigneurie.

Le village de Volon faisait partie de la terre de Raucourt. (V. Roche-sur-Vanon.) Sa chapelle de tolérance dépend aujourd'hui de la paroisse de Roche, et a pour fête patronale l'Assomption.

(1) Annegray était devenu, au moyen âge, un village assez considérable : Hugues de Montjustin y brûla trente-six maisons pendant la guerre civile qui marqua les dernières années du 13e siècle (1293).

(2) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785.

Digitized by Google

Le nom de Volon fut souvent prononcé devant la cour d'assises de la Haute-Saône à l'occasion du fameux procès de Charles Michel, né dans cette commune le 9 octobre 1783, et d'Anne Colotte, sa femme, née à Ecuelle. Le mari était accusé de deux meurtres, de deux tentatives d'homicide, et d'un incendie volontaire; la femme était poursuivie comme complice de l'incendie et d'une des tentatives de meurtre. Ces crimes avaient été commis en 1814, 1821 et 1823. Après trois jours de débats, durant lesquels la cour entendit soixante témoins, Michel et sa femme furent condammés à mort le 20 novembre 1823, et exécutés à Vesoul le 12 janvier suivant.

Devant la même cour comparurent, au mois d'août 1824, Bruno Michel, fils de Charles Michel, et Nicolas Bardet, son beau-frère. Le jeune Bruno, convaincu de complicité dans plusieurs des crimes dont s'était souillé son père, fut condamné à vingt ans de prison seulement, parce qu'il n'avait pas encore seize ans à l'époque où les faits s'étaient accomplis. Quant à Bardet, déclaré coupable de vol à main armée sur un chemin public (1815) et d'un double homicide commis près de Cornot (1818), il fut condamné à la peine capitale et exécuté le 5 novembre 1824.

On voit au bois de Roche les restes de la baraque où demeura Charles Michel après qu'il eut abandonné son métier de tisserand pour se faire braconnier, ce qui le conduisit fatalement du délit au crime et du crime à l'échafaud.

Dans le temps, la courte vie de Michel fut racontée trait pour trait dans une longue complainte en style du genre, et qui eut beaucoup de vogue. Voici l'un des derniers couplets :

Du mois de janvier le douze (1824)
A vu terminer le cours
De ses trop coupables jours,
Aussi ceux de son épouse.
Agé de trente-neuf ans,
Il est mort très-repentant.

La pièce se terminait par cette moralité :

Ouvriers de toute classe,
Tisserands, maçons, couvreurs,
Menuisiers et laboureurs,
Renoncez tous à la chasse :
C'est un dangereux métier
Que celui de braconnier !

Ce bon conseil n'a guère été suivi : maintenant les braconniers, surtout les colleteurs, sont plus nombreux que jamais.

VOLVET (Le). V. *Fresse*.

Digitized by Google

VORAY (1), chef-lieu de perception, canton de Rioz, résidence notariale.

Exploitations industrielles. Un moulin sur l'Ognon, avec scierie, huilerie, ribe et machine à battre. — Brasserie. — Dépôts sablonneux. — Carrière de moellon ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique. = Foires à Voray les 17 février, 1er juin, 16 août, 15 septembre. (Déc. du 10 mars 1807.)

☞ 83 mén. en 1614, — 150 en 1829, — 162 en 1854. = Bureau de poste (recette).

Notes historiques. Restes, entre le moulin et le nouveau pont, du viaduc qui mettait en communication les deux rives de l'Ognon sur la route romaine de Besançon aux Vosges par Vesoul. — Vestiges bien reconnaissables de cette voie entre Voray et la limite du département du Doubs. — Le pont actuel, dû à l'ingénieur Querret, est cité parmi les plus beaux de la contrée; il date de 1765.

On peut croire que Voray, dont une famille porta le nom, avait anciennement un château fortifié. « Il y eut en 1213, dit dom Grappin (*Alm.* 1785), un accord entre l'église de Saint-Vincent et *Etienne de Voray* pour la part qui revenoit à cette abbaye dans les revenus de la *chapelle* de Voray. » De là il résulte 1° que des gentilshommes prirent autrefois le nom de Voray; 2° qu'ils en eurent la seigneurie, y compris des droits sur la chapelle du village; 3° que Voray n'avait alors qu'une chapelle pour tout édifice religieux. Quant à l'ancienne maison forte de Voray, dont il ne reste point vestiges, que nous sachions, on lit dans Duronzier (2) : « Le comte d'Amboise, de retour de son expédition au Luxembourg (1480), accourut avec force troupes à Besançon, reprenant, chemin faisant, les *places* qui avaient secoué le joug pendant son absence. Telles étaient Chemilly, Oiselay, *Voray* et Chalezeule. » Ainsi Voray aurait eu, comme Chemilly, Oiselay et Chalezeule, son château fortifié. Peut-être fut-il détruit à cette époque, les généraux de Louis XI ayant pris à tâche de ruiner presque toutes les forteresses qu'avaient élevées les seigneurs d'un grand nombre de terres.

La vieille chapelle de Voray, agrandie au 17e siècle, devint alors église paroissiale. Détruite par un incendie, elle fut remplacée, en 1770, par le bel édifice de style toscan qui décore aujourd'hui le village, et qui a été bâti sur les plans de l'habile architecte Nicolle, à qui l'on doit également la construction de l'église Sainte-Magdeleine de Besançon. Celle de Voray possède des sculptures et des tableaux remarquables : 1° le christ en ivoire placé sur le

(1) Etym. celtique : *Vor*, bord, *ai*, rivière. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 484.)

(2) *Mém. hist. sur la Franche-Comté*, 1833, 230 p. in-8°, ouvrage qui a obtenu de l'Académie de Besançon une médaille d'encouragement.

Digitized by Google

tabernacle, sculpture d'un fini admirable, qui a 0m35 de haut; 2° la chaire, autre bel objet d'art; 3° une *Assomption* encadrée dans le retable, œuvre originale de Melchior Wirch, composée en 1780, achetée par la paroisse pour 2,400 livres, dans laquelle le peintre a groupé quinze personnages bibliques de grandeur presque naturelle, notamment les douze apôtres, pour lesquels dessiner l'artiste fit poser, dit-on, douze vieillards de Voray; 4° le tableau de S. François de Paule, donné par les Minimes de Besançon, qui possédaient une maison dans le village.

L'église de Voray, maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807, a pour fête patronale l'Assomption.

A 500m N.-E. du village, tout près de la route imp. de Besançon à Metz, s'élève un monument qui fut d'abord un simple calvaire appelé *la Croix des Grandes-Epines*. En 1623, « Jehan Maillard, prestre curé de Vouray, » fit bâtir sur le même monticule l'oratoire qui a été réédifié en 1845 sur des proportions plus grandes et dans le style gothique. Rien de plus gracieux que cet édicule; sa flèche, si hardie, si légère, attire surtout les regards du passant. L'architecte de goût qui a dirigé la restauration de l'ancien oratoire a pris soin d'en conserver les vieilles inscriptions; on lit au-dessus de la porte : 1623 — DEVOTIONE J. M. P., et sur le flanc oriental de l'édifice : O VOS OMNES QVI TRANSITIS PER VIAM ATTENDITE ET VIDETE SI EST DOLOR SICVT DOLOR MEVS. Ces mots *per viam*, empruntés aux Lamentations de Jérémie (I, 12), indiquent bien qu'au commencement du 17e siècle une route passait déjà, comme aujourd'hui, devant la chapelle *Notre-Dame de Pitié* de Voray. Une lumière demi-voilée éclaire le fond de cette chapelle par une magnifique verrière qui représente le couronnement de la Vierge dans les cieux.

Voray fut presqu'entièrement détruit par le feu il y a environ cent ans. Beaucoup des maisons actuelles, en partie relevées avec des matériaux atteints par les flammes, offrent des traces du désastre que nous rappelons.

VOUGÉCOURT, canton de Jussey, perception de Corre.

☞ 49 mén. en 1614, — 104 en 1829, — 137 en 1864. ⊨ ✉ Corre.

Notes historiques. Ce village, mentionné dans des titres du 12e siècle, avait dès ce temps-là des seigneurs de son nom : *Hugo et Petrus fratres de Vigecurt* vivaient en 1130, *Galo de Vigecurtis* en 1150. Combien dura cette famille de Vougécourt? Nous l'ignorons. On voit seulement qu'à cette époque reculée Vougécourt faisait partie de la grande terre de Jonvelle, qui appartenait aux comtes de Bourgogne et qui ne cessa que momentanément d'être de leur domaine. Cela explique comment Vougécourt devint terre du roi après la conquête, et ne

Digitized by Google

fut plus possédé que par des seigneurs tenanciers. Cette seigneurie fut tenue en dernier lieu par le baron Jean-Baptiste-Réné-Adrien de Tricornot. On voit à la façade de l'ancien château seigneurial un écusson ainsi armorié : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux molettes de sable posées en chef, et d'une croix fleuronnée de même en pointe.*

Eglise qui était déjà paroissiale au 17e siècle, et qui a été maintenue telle par le déc. du 30 sept. 1807. — Patron, S. Jacques. — Cet édifice a reçu à diverses époques des réfections partielles; mais il a conservé ses voûtes et ses fenêtres ogivales. La dernière restauration date de 1843; elle fut la suite forcée d'un coup de foudre qui, le 8 avril 1839, écrasa le clocher et en rendit nécessaire la reconstruction totale. L'église fut en même temps agrandie.

On y voit un tableau estimé; c'est une *Descente de Croix*, où les principales figures, celle de la Vierge surtout, sont parfaitement adaptées au sujet pour la pose comme pour les sentiments qu'elles expriment. Ce tableau, qui a 2m de haut, n'est ni daté ni signé. On remarque aussi dans l'église de Vougécourt une statue de S. Nicolas, et une autre sculpture qui représente l'Immaculée-Conception.

Cette église dépendait, avant la Révolution, du prieuré de Jonvelle, qui relevait lui-même des Jésuites de Dole depuis son union à leur grand collége central, c'est-à-dire depuis 1590 (1).

On trouve à Vougécourt le calcaire dit *muschelkalk* et une carrière ouverte sur ce calcaire. On y trouve aussi un dépôt argilo-sablonneux avec gîtes pauvres de minerai de fer en grains.

Vestiges, dans les bois de la commune, de la voie romaine qui se dirigeait de Corre vers le nord.

VOUHENANS (2), canton de Lure, perception de Vy-lez-Lure.

Dépendances. La ferme de la Grande-Vigne; — la Macrole, maison isolée située à la pointe méridionale des bois de Vouhenans et de Moffans; — le moulin Rouge, établi sur le cours de la Reigne.

☞ ... mén. en 1614, — 150 en 1829, — 133 en 1864. = ✉ Lure.

On exploite dans cette commune une carrière de gypse et plusieurs carrières de pierre à chaux. La chaux, le sable et le gypse sont employés pour les constructions du voisinage; la chaux s'exporte aussi pour la houillère de Ronchamp, quelquefois même pour certaines localités des Vosges et du Haut-Rhin.

Notes historiques. Vouhenans dépendit six siècles durant de la

(1) *Alm. de la Franche-Comté*, année 1785, p. 213.

(2) Etym. celtique : *Bon, von*, environné, *nant*, rivière. (Bullet.) Vouhenans est situé entre l'Ognon et le Rahin.

Digitized by Google

terre abbatiale de Lure. On lit dans le *Mém. hist.* de M. l'abbé Besson : « Vouhenans n'était qu'une ferme dans le milieu du 13e siècle. Il fut compris sous cette dénomination, en 1263, dans l'accord fait entre l'abbé de Lure et le comte de Ferrette. On y voyait une vigne que les habitants du lieu et ceux du Magny-Vernois devaient cultiver ensemble au profit de l'abbaye. En 1443, l'abbé Elyon de Lantenne affranchit le village de la mainmorte. Ses successeurs conservèrent le droit d'y instituer un échevin. Les dîmes se percevaient au dixième, et la taille à raison de 18 l. 2 gr. Les habitants de Vouhenans firent au commencement du siècle dernier quelques démarches pour être détachés de la paroisse de Lure. Elles donnèrent lieu à un procès entre le village et l'abbaye. Il fut terminé, le 8 juin 1723, par une transaction qui, en autorisant le démembrement, mettait à la charge des habitants l'entretien de l'église et du curé. Ce traité fut homologué par un arrêt du parlement. »

Ainsi l'église de Vouhenans ne date que des premières années du 18e siècle. Au-dessus de la porte d'entrée on lit en effet le millésime 1706 écrit en chiffres arabes sur une pierre en forme de croix. Les deux chapelles latérales ont été ajoutées à la nef il y a une trentaine d'années. Cette église, maintenue paroissiale par le décret du 30 septembre 1807, est dédiée à S. Nicolas.

Sur l'ancien cimetière est dressée une croix de pierre qui a été trouvée enfouie dans le sol au canton de champs appelé *Voie de Pont*. Elle porte un beau christ, accompagné à droite et à gauche de deux statuettes qui figurent l'une la Vierge, l'autre le disciple S. Jean. Sur le dé du monument était tracée une inscription qui n'est plus entière, mais de laquelle on distingue encore ces mots : MIL CINQ CENT....., qui suffisent du reste pour indiquer l'âge de la croix. Dans quelle circonstance fut-elle enterrée? La tradition locale ne le dit point; mais il est permis de faire remonter l'enfouissement de la croix de Vouhenans soit au passage des bandes de Tremblecourt (1595), soit à l'invasion des Suédois (1637).

Le canton de champs d'où l'on a exhumé ce vieux monument religieux était appelé autrefois *Champs du Château*. Là exista peut-être dans les premiers temps du moyen âge, ou même antérieurement, quelque construction importante. On y a trouvé et on y trouve encore des tuiles antiques. On croit même qu'on y découvrirait des restes de constructions : la charrue n'y peut faire que des labours peu profonds. C'est un coin de terre qui mériterait d'être exploré par un archéologue.

L'abbaye de Lure a conservé jusqu'en 1789 la seigneurie temporelle et spirituelle de Vouhenans.

VOUHEY (Es-). V. *Esmoulières*.

Digitized by Google

VREGILLE, canton de Marnay, perception de Pin.

☞ 25 mén. en 1614, — 38 en 1829, — 35 en 1864. = ✉ Marnay.

Carrière ouverte sur un calcaire du deuxième étage jurassique. — Dépôt sablonneux.

Notes historiques. Dans des vignes qui avoisinent le territoire de Chambornay-lez-Pin, on a trouvé des débris d'armes et de divers ustensiles domestiques. L'endroit où cette découverte a eu lieu est peu distant du vaste plateau qu'on appelle *Champ de la Guerre* (terr. de Chambornay), et qui, adossé à un massif boisé, est défendu en avant par la rivière de l'Ognon. C'est là que se passa, on le croit, la sanglante action dans laquelle Jean de Vienne défit en 1364 les Anglais et les Routiers. (V. CHAMBORNAY, I, 112.)

Vregille, après avoir dépendu longtemps de la terre de Moncley, fut possédé, à partir des premières années du 18e siècle, par la famille parlementaire Courlet, qui en a conservé la seigneurie jusqu'à la Révolution.

La chapelle de ce village date du commencement du siècle dernier; elle relève, à titre de chapelle de tolérance, de la cure de Pin-Emagny. — Fête patronale, Notre-Dame.

VUILLEMÉNOT (Moulin). V. *Granges-le-Bourg*.

VUILLEMOTS (Les). V. *Saint-Bresson*.

VUILLOT (Moulin). V. *Longevelle*.

VYANS, canton et perception d'Héricourt.

☞ ... mén. en 1614, — 45 en 1829, — 57 en 1864. = ✉ Héricourt.

Ce village, mentionné dans une bulle du pape Célestin III de l'an 1196, faisait partie du domaine des comtes de Montbéliard. Lors du partage définitif de la succession du comte Renaud (1332), Vyans entra, ainsi que Byans, Verlans, etc., dans la seigneurie d'Héricourt, dont il a dès lors partagé la fortune (V. *notice sur* HÉRICOURT) jusqu'à la réunion de cette seigneurie à la France. = La commune de Vyans est entièrement protestante. En 1860 son temple a été reconstruit à neuf en remplacement d'un édifice ogival qui avait été une église catholique avant l'introduction de la réforme religieuse, et plus tard un temple commun pour Vyans et Bethoncourt (1), mais qui tombait de vétusté.

VY-LE-FERROUX (2), canton de Scey-sur-Saône, perception de Raze.

(1) *Eph. du Comté de Montbéliard*, p. 111.

(2) Etym. celtique : *Vill, vy*, habitation, *fer*, étang, *hwy* (prononcez houy),

Digitized by Google

☞ 33 mén. en 1614, — 81 en 1829, — 97 en 1864. = ✉ Traves.

Notes historiques. A la pointe septentrionale d'un vaste étang que forment des ruisseaux découlant de Raze et de Noidans, existent des forges mentionnées déjà dans un manuscrit du 17e siècle que l'on conserve à la Bibliothèque de Vesoul. Il paraît toutefois qu'elles furent momentanément abandonnées : car elles ne figurent plus parmi les usines à fer dans les *Mém. sur la Franche-Comté* par M. de la Neuville, qui fut intendant de la province de 1718 à 1734. Remises en activité dans le siècle actuel, elles se composent aujourd'hui d'un haut-fourneau que la crise métallurgique a encore fait mettre en chômage depuis 1858.

L'étang de Vy-le-Ferroux, qui n'a pas moins de quarante-cinq hectares de superficie, nourrit du brochet, de la carpe, de la tanche, de l'anguille, de la brême, de la perche, etc. Il est en outre peuplé presque en toute saison d'une grande quantité de gibier d'eau. Le propriétaire de l'étang va le faire dessécher en grande partie, et réduire à cinq hectares la surface occupée par les eaux.

On a découvert dans le voisinage de l'église plusieurs sépulcres de pierre à couvercle, renfermant des ossements, des sabres, des couteaux, et divers objets de forme antique. Des cercueils semblables, contenant aussi des ossements, ont été trouvés à 300m S. du village, dans un canton de champs dit *les Nouerets*. On dit qu'une chapelle s'élevait jadis en cet endroit, mais il n'en reste point vestige.

Suivant la carte de M. le président Clerc, la route romaine de Besançon vers le nord se dirigeait, à partir d'Oiselay, par Fretigney, *Vy-le-Ferroux*, Bucey-lez-Traves, pour passer la Saône à Scey. Cela explique très-bien l'ancienne existence des tombeaux déterrés à Vy-le-Ferroux et au canton des *Nouerets* : « Les tombeaux, dit M. Clerc, se rencontrent toujours sur les bords des voies romaines. Cette observation nous conduit au moins aux premières années du premier siècle. Mais comme la paix régna jusqu'à Gallien, on doit en conclure que ces tombeaux ne peuvent pas être antérieurs à l'an 260... Il faut faire un pas de plus. Fouillez ces sépulcres de pierre et de terre : les armes qu'ils renferment sont en général celles qui étaient en usage dans les 4e et 5e siècles. Et voilà pourquoi ils n'offrent plus de traces d'incinération. »

Vy-le-Ferroux avait une très-ancienne église qui dépendait de

long, vaste, grand. (Bullet.) — M. Ed. Clerc n'hésite pas à faire venir le surnom *Ferroux* du voisinage de l'ancienne voie romaine, *voie ferrée*. Comme nous l'avons fait observer au mot NOIDANS-LE-FERROUX, ce surnom dérive plutôt des abondantes minières qui ont fait appeler *Ferrosum* le territoire où sont situés Aroz, Raze, Vy-le-Ferroux, etc.

Digitized by Google

l'abbaye de la Charité. Elle fut reconstruite vers le milieu du 18e siècle et devint paroissiale alors sans changer de patronage. Dans la nouvelle organisation ecclésiastique elle ne fut plus qu'une chapelle de la paroisse de Noidans. En vertu d'une décret imp. du 24 mars 1855, elle a repris son rang d'église succursale. — Patron, S. Etienne.

Gîtes de minerai de fer pisiforme. — Carrière ouverte sur un calcaire du troisième étage jurassique.

VY-LEZ-FILAIN (1), canton de Montbozon, perception d'Authoison.

Dépendance. Le hameau de LAINE.

☞ 22 mén. en 1614, — 38 en 1829, — 53 en 1864. = ✉ Montbozon.

Vy-lez-Filain ayait au 13e siècle des seigneurs de son nom : en 1212 vivait *Odo de Vile*; en 1256, *Willermus de Vil sito juxta Foleyns domicellus*. = A 400m N. du village, on rencontre un groupe de murgiers sur lesquels sont épars dans de la pierraille des fragments de tuiles et de pierres taillées; ce sont, d'après la tradition locale, les décombres d'un vaste couvent de Templiers. Près de ces ruines on voit un puits, ainsi que des restes de constructions. Ces restes indiquent, dit-on, l'emplacement qu'occupaient les écuries du couvent. Ce qui est historiquement bien établi, c'est qu'à Laine fut maintenue une des commanderies que l'ordre de Malte conserva après la suppression des Templiers. C'est aujourd'hui une maison de campagne avec ferme et moulin. A quelques pas du hameau sort du pied d'une colline couverte de broussailles une source très-abondante dont les eaux se réunissent presque immédiatement à celles de la Linotte. = L'ancienne église de Vy-lez-Filain, qui avait été restaurée et agrandie en 1749, a été rebâtie en 1863. Après avoir été paroissiale au 17e et au 18e siècle, elle devint, dans la nouvelle organisation ecclésiastique, une chapelle de Filain. Un déc. imp. du 16 août 1854 lui a rendu son titre de succursale. — Patron, S. Julien. = Carrières ouvertes sur des calcaires du premier étage jurassique.

VY-LEZ-LURE, chef-lieu de perception, canton de Lure.

Dépendances. La GRANGE DU VAU, hameau; — le MOULIN-BLANC, *id.*, ancienne usine; — le moulin PETEGNIEF, établi sur l'Ognon.

☞ 81 mén. en 1614, — 252 en 1829, — 248 en 1864. = ✉ Lure.

(1) Etym. celtique : *Vill, vy*, habitation, *lez*, près. (Ch. Longch., *Glan.*, p. 485.)

Digitized by Google

Industrie. Malgré la crise cotonnière, un tissage à la Jacquard s'est maintenu à Vy-lez-Lure. Il fabrique des tissus fins qui sont expédiés pour Paris. — Le moulin Petegnief, qui comprend six tournants, dirige ses farines sur l'Alsace. — Entre Vy-lez-Lure et la forêt dite *le Grand-Bois*, sablière qui donne un sable jaune recherché pour les fonderies. — Un gîte de houille découvert il y a environ quarante ans, près de la Grange du Vau, a été momentanément exploité, mais abandonné dans ces derniers temps, sans doute à cause de sa faible puissance. — Source d'eau ferrugineuse près du village.

Notes historiques. C'est de la terre de Vy-lez-Lure qu'a pris son nom, dès le 12e siècle, l'illustre maison de Vy, qui descendait des comtes de Ferrette et qui compta longtemps parmi la première noblesse du pays. Thomas de Vy mourut en 1697, sans laisser d'enfants de son mariage avec Adrienne de Beaujeu. Ainsi finit une maison qui, de 1414 à 1665, avait donné vingt-quatre chevaliers à l'ordre de Saint-Georges, et possédé des seigneuries considérables. Celle de Vy-lez-Lure fut tenue en dernier lieu par la maison Du Châtelet.

Vy-lez-Lure avait déjà une église au 12e siècle. Elle fut donnée à l'abbaye de Lure, avec vingt-cinq autres bénéfices, par une bulle du pape Alexandre III en date du 5 mars 1198, et devint paroissiale dans le siècle suivant. L'abbaye en a conservé le patronage jusqu'à la Révolution. Comme édifice, le chœur seul est ancien; le clocher et la nef ne datent que de 1775 ou 1777. Cette église a été maintenue succursale par le décret du 30 sept. 1807. — Patron, S. Léger. — Dans le pavé se voit une pierre tumulaire de 1591.

VY-LEZ-RUPT, canton de Dampierre, perception de Vaucon-court.

Dépendances. Trois moulins dits moulin de la Filerie, moulin Dussy et moulin de la Forge. Le premier est situé à la pointe orientale d'un étang qui existe entre le bois Chailloux et le bois de Noirombier; les deux autres sont mus par un ruisseau qui descend de Confracourt et a son embouchure dans la Saône, entre Rupt et Fédry. — La commune possède en outre une tuilerie, située au-dessous du moulin de la Forge.

☞ 62 mén. en 1614, — 147 en 1829, — 108 en 1864. = ✉ Lavoncourt.

Notes historiques. Vy-lez-Rupt dépendait de la vaste terre de Rupt *(V. ce nom)*, et eut longtemps les mêmes seigneurs, y compris la maison Grimod d'Orsay, qui la tenait encore en 1789.

Sur le penchant d'une colline qui domine la prairie de Vy-lez-Rupt et le cours de la Saône, vestiges de constructions qui paraissent

Digitized by Google

avoir eu une certaine étendue; un aqueduc fait avec des tuiles creuses a été découvert près de ces décombres. Des fouilles pratiquées en cet endroit procureraient peut-être des sujets d'étude pour l'archéologue.

Les anciennes dénominations que deux moulins de la commune ont conservées, le moulin de la Filerie et celui de la Forge, indiquent évidemment que des établissements métallurgiques existèrent dans les deux places. A quelle époque ces établissements furent-ils abandonnés et convertis en moulins? Nous l'ignorons; nous avons seulement lieu de croire que dès le commencement du 18e siècle ils ne subsistaient déjà plus à l'état d'usines à fer.

L'église de Vy-lez-Rupt, déjà paroissiale au 17e siècle, a été maintenue telle par le décret du 30 sept. 1807. Reconstruite à neuf en 1759, elle a été encore restaurée en 1852. — Patron, S. Pierre ès Liens.

Carrière ouverte sur un calcaire du premier étage jurassique. — Exploitation d'une assise marneuse appartenant au deuxième étage du même terrain.

ZERVAUX (Les). V. *Beulotte*.

ZOMINY (Moulin). V. *Quenoche*.

ZOUZETTE (La). V. *Froideconche*.

Digitized by Google

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES COMMUNES,

INDIQUANT : *1° le* CANTON *et l'*ARRONDISSEMENT *dont elles font partie; — 2° leur* DISTANCE LÉGALE *aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département; — 3° leur* SUPERFICIE *en hectares; — 4° la* CONTENANCE DES BOIS *dont elles sont propriétaires; — 5° le chiffre de leurs* REVENUS ORDINAIRES; *— 6° la* POPULATION.

Il est nécessaire, pour l'intelligence de ce tableau, de le faire précéder d'une explication sommaire des renseignements qu'il contient.

1re Colonne. — *Numéros d'ordre.*

2e Colonne. — *Noms des communes,*

1° Les noms des chefs-lieux de canton sont imprimés en PETITES CAPITALES, et ceux des autres communes ayant mairie, en caractère romain. Enfin l'on a imprimé en *caractère italique* les noms des communes qui, n'ayant pu conserver leur existence en raison de la faiblesse de leur population ou de leurs revenus, ont été supprimées et réunies à d'autres.

2° Les communes supprimées, au nombre de 82, sont suivies des numéros d'ordre des communes ayant mairie auxquelles elles sont réunies. Ainsi *Anthon* est suivi du numéro 530, qui renvoie à la commune de *Rioz*, dont *Anthon* est une dépendance.

3° Un certain nombre de communes ayant mairie sont aussi suivies de numéros : ce sont celles auxquelles d'autres communes ont été réunies, et ces numéros renvoient aux communes supprimées

Digitized by Google

qui dépendent des autres. Ainsi, pour prendre en exemple les mêmes noms, Rioz est suivi des numéros 26, 231, qui sont les numéros d'ordre d'*Anthon* et de *Dournon*, deux dépendances de Rioz.

4° Nous avons eu soin de joindre, autant que possible, aux noms des communes les surnoms dont ils peuvent être accompagnés, afin de les désigner d'une manière plus précise, et de les distinguer des communes homonymes qui existent dans le département ou peuvent exister ailleurs. C'est ainsi que nous avons écrit *Fleurey*-lez-Lavoncourt, *Fleurey*-lez-Faverney, *Fleurey*-lez-Saint-Loup, *Velotte*-sous-Amblans, *Velotte*-sous-Montjustin, etc., quoique dans l'usage on se contente souvent de dire *Fleurey*, *Velotte*, etc.

3e Colonne. — *Indication du canton dont chaque commune dépend.*

4e Colonne. — *Indication de l'arrondissement* par les initiales seulement, ce qui n'en est pas moins clair, puisque les noms des trois arrondissements commencent par des lettres différentes.

5e, 6e et 7e Colonnes. — *Distances, en kilomètres, de chaque commune aux chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département*, d'après le tableau dressé en exécution de l'article 93 du décret du 18 juin 1811, et arrêté en dernier lieu le 5 septembre 1859.

8e Colonne. — *Superficie de chaque commune en hectares.*

9e Colonne. — *Contenance, en hectares, des bois* dont chaque commune est propriétaire.

10e Colonne. — *Revenu ordinaire.* Le chiffre placé dans cette colonne représente les ressources annuelles de la commune; il se compose des recettes suivantes : centimes additionnels ordinaires, attributions sur amendes et patentes, produit brut de l'octroi, droits de location des places aux halles, marchés, abattoirs, fermage des biens communaux, produit des coupes ordinaires de bois, taxes affouagères et de pâturage, rentes sur l'Etat ou sur les particuliers, enfin intérêts des fonds placés. Ce chiffre ne peut guère varier.

11e Colonne. — *Population*, d'après le recensement par familles et par individus fait en 1861.

Digitized by Google

	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép^{t}.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Abelcourt.....	Saulx.....	L	12	24	24	746	224	5660	385
2	Aboncourt.....	Combeaufont^{e}.	V	11	25	25	428	57	3902	265
3	Achey.....	Dampierre ...	G	7	17	52	705	67	3460	219
4	Adelans.....	Lure.....	L	9	9	28	1040	467	6200	401
5	Aillevans	Villersexel ...	L	5	14	26	578	101	4611	360
6	Aillevillers, 365, 489.	Saint-Loup...	L	6	32	41	3630	198	9552	2565
7	Ailloncourt.....	Luxeuil.....	L	8	14	25	929	250	5462	392
8	Ainvelle	Saint-Loup...	L	5	31	30	673	223	6083	302
9	Aisey, 527.....	Jussey.....	V	8	42	42	780	80	5324	334
10	Alaincourt.....	Vauvillers....	L	2	47	40	583	172	3817	207
11	*Albin (St.-)*, 548..	Scey-s.-Saône.	V	»	»	»	»	11	»	»
12	Amage.....	Faucogney ...	L	6	20	38	654	330	5389	551
13	AMANCE	Amance	V	»	24	24	1754	421	12635	983
14	Ambiévillers	Vauvillers....	L	8	50	46	1230	102	3693	492
15	Amblans, 620.....	Lure.....	L	7	7	23	974	268	5836	507
16	Amoncourt.....	Port-s.-Saône.	V	6	16	16	404	55	3437	295
17	Amont, 239.....	Faucogney ...	L	4	27	49	1683	»	2775	951
18	Anchenoncourt, 168.	Amance	V	10	31	31	1391	463	10017	706
19	Ancier.....	Gray.....	G	4	4	56	442	52	9120	389
20	Andelarre.....	Vesoul.....	V	7	7	7	411	70	2241	135
21	Andelarrot.....	Vesoul.....	V	8	8	8	575	145	3908	238
22	Andoche (St.-), 574	Champlitte ...	G	17	29	53	673	48	2872	201
23	Andornay.....	Lure.	L	8	8	39	148	90	2234	151
24	Angirey	Gray.....	G	15	15	41	887	410	8006	301
25	Anjeux	Vauvillers....	L	11	36	34	871	245	5826	462
26	*Anthon*, 530.....	Rioz.....	V	»	»	»	321	124	»	»
27	Apremont.....	Gray	G	8	8	67	1678	333	11514	695
28	Arbécey	Combeaufont^{e}.	V	5	26	26	1671	390	10139	816
29	Arc, 380.....	Gray	G	1	1	61	1210	165	12685	2166
30	Argillières	Champlitte ..	G	12	30	48	950	123	3268	303
31	*Argirey*, 647.....	Montbozon ...	V	»	»	»	208	40	»	»
32	*Armonts (Les)*, 342.	Luxeuil.....	L	»	»	»	»	63	»	»
33	Aroz	Scey-s.-Saône.	V	8	15	15	657	146	6262	339
34	Arpenans	Lure.....	L	13	13	22	1180	146	6502	564
35	Arsans	Pesmes	G	13	10	59	149	14	714	110
36	Athesans.....	Villersexel ...	L	9	12	33	1062	126	5421	646
37	Attricourt.....	Autrey	G	12	21	80	608	25	2102	107
38	Aubertans	Montbozon ...	V	9	21	21	495	282	3183	207
39	Aubigney.....	Pesmes	G	7	15	66	638	218	6208	273
40	Augicourt.....	Combeaufont^{e}.	V	7	32	32	906	208	5858	491
41	Aulx-lez-Cromary.	Rioz.....	V	7	31	31	427	35	1501	124
42	Autet.....	Dampierre ...	G	2	15	44	1136	200	11830	534
43	Authoison.....	Montbozon ...	V	12	16	16	1603	439	6545	515

Digitized by Google

Nos d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondts.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de dépt.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
44	Autoreille.....	Gy.....	G	7	20	44	998	213	4150	435
45	AUTREY.....	Autrey.....	G	»	10	69	3241	193	12549	1229
46	Autrey-lez-Cerre..	Noroy.....	V	3	17	17	548	72	4447	309
47	Autrey-le-Vay....	Villersexel...	L	4	21	23	281	57	3296	146
48	*Autricourt*, 591...	Noroy.....	V	»	»	»	»	»	»	»
49	Auvet, 147.....	Autrey.....	G	3	10	62	1443	254	7810	540
50	Auxon, 320.....	Port-s.-Saône.	V	10	8	8	1251	159	9021	545
51	*Avouay*, 123.....	Rioz.....	V	»	»	»	»	18	»	»
52	Avrigney.....	Marnay.....	G	5	23	48	1593	486	10941	689
53	Aynans (Les).....	Lure.....	L	10	10	27	776	119	6100	565
54	Baignes.....	Scey-s.-Saône.	V	14	14	14	287	37	1942	243
55	Bart-lez-Pesmes..	Pesmes.....	G	5	21	59	521	43	3773	388
56	Barges.....	Jussey.....	V	7	41	41	791	194	7033	442
57	Barre (La).....	Montbozon...	V	11	28	28	192	37	1414	86
58	Barthélemy (St.-).	Melisey.....	L	1	11	41	1363	178	4420	1103
59	*Baslières*, 590.....	Noroy.....	V	»	»	»	»	99	»	»
60	Basse-Vaivre (La).	Jussey.....	V	21	47	47	354	89	3120	201
61	Bassigney.....	Vauvillers....	L	17	37	27	618	201	5534	350
62	Bâties (Les).....	Fresne-St.-M.	G	6	29	29	750	59	2427	282
63	Battrans.....	Gray.....	G	5	5	54	532	136	4424	268
64	Baudoncourt.....	Luxeuil.....	L	5	19	24	757	262	7550	842
65	Baulay.....	Amance.....	V	4	28	28	822	189	8605	543
66	Baumotte-lez-M., 373.	Montbozon...	V	8	25	25	861	352	5759	417
67	Baumotte-lez-Pin.	Marnay.....	G	7	27	51	832	175	4759	353
68	Bay.....	Marnay.....	G	6	22	54	487	45	2417	213
69	Beaujeu, 482, 592.	Fresne-St.-M.	G	19	13	46	3196	209	16593	1167
70	Belfahy.....	Melisey.....	L	17	28	57	313	»	1189	536
71	*Bellenoye*, 638.....	Vesoul.....	V	»	»	»	»	37	»	»
72	Belmont.....	Luxeuil.....	L	11	12	40	450	60	3886	353
73	Belonchamp.....	Melisey.....	L	3	14	43	701	101	3022	398
74	Besnans.....	Montbozon...	V	2	25	25	294	69	2124	138
75	Betaucourt.....	Jussey.....	V	5	39	39	717	146	5996	430
76	Betoncourt-lez-B..	Saulx.....	L	8	19	22	307	121	2251	181
77	Betoncourt-les-M..	Vitrey.....	V	17	34	34	710	87	3610	270
78	Betoncourt-St.-P..	Vauvillers....	L	6	41	39	635	243	4413	256
79	Betoncourt-sur-M.	Vitrey.....	V	5	48	48	372	»	1604	279
80	Beulotte-St.-Laur.	Faucogney...	L	15	39	60	1420	»	2021	641
81	Belverne.....	Héricourt....	L	12	14	45	615	312	6110	326
82	Beveuge.....	Villersexel...	L	5	16	32	518	60	3185	212
83	Bithaine.....	Saulx.....	L	7	13	20	732	»	893	156
84	Blondefontaine....	Jussey.....	V	7	42	42	1340	316	12474	1026
85	Bonboillon.....	Marnay.....	G	8	15	49	441	45	2622	238
86	Bonnevent, 618...	Gy.....	G	15	35	35	532	125	4453	388

Digitized by Google

Nos d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux			SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
				de canton.	d'arrondt.	de dépt.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
87	Borey	Noroy	V	6	19	19	1451	497	10898	732
88	Bougey	Combeaufonte.	V	9	34	34	856	94	5895	403
89	Bougnon	Port-s.-Saône.	V	5	10	10	917	67	3644	476
90	Bouhans, 266	Autrey	G	1	9	68	992	188	6329	517
91	Bouhans-lez-Lure	Lure	L	7	7	25	948	348	5213	325
92	Bouhans-l.-Montb.	Montbozon	V	3	24	24	515	121	3531	224
93	Bouligney	Vauvillers	L	12	33	37	1420	747	11662	790
94	Boulot	Rioz	V	13	36	36	707	164	4043	340
95	Boult	Rioz	V	8	31	31	1462	701	11691	783
96	Bourbévelle	Jussey	V	13	46	46	537	49	3094	324
97	Bourguignon-l.-C.	Vauvillers	L	19	38	25	802	256	5017	291
98	Bourguignon-l.-La C.	Scey-s.-Saône.	V	20	21	21	432	109	3602	218
99	Bourguignon-l.-M.	Vitrey	V	17	43	43	965	141	4449	360
100	Boursières	Scey-s.-Saône.	V	11	12	12	228	»	1975	94
101	Bousseraucourt	Jussey	V	18	50	50	758	47	3447	449
102	Bresilley	Pesmes	G	7	23	60	356	46	4242	210
103	Bresson (St.-)	Faucogney	L	6	24	41	2660	763	11449	1920
104	*Bret*, 245	Luxeuil	L	»	»	»	»	»	»	»
105	Breuche	Luxeuil	L	5	21	27	913	437	10005	1220
106	Breuchotte	Luxeuil	L	8	19	37	437	283	4741	439
107	Breurey-lez-Fav.	Port-s.-Saône.	V	13	18	18	1948	981	19857	1119
108	*Breurey-lez-S.*, 560	Rioz	V	»	»	»	»	57	»	»
109	Brevilliers	Héricourt	L	3	30	60	647	291	6427	378
110	Briaucourt	Saint-Loup	L	8	30	28	982	278	7733	589
111	Broing (St.-), 198	Gray	G	9	9	47	439	76	3793	264
112	Brotte-lez-Ray	Dampierre	G	8	22	46	505	138	4347	172
113	Brotte	Luxeuil	L	9	18	22	687	173	4213	385
114	Broye-lez-L., 626	Autrey	G	6	15	75	699	40	5290	286
115	Broye-lez-Pesmes	Pesmes	G	7	18	68	1407	322	11988	558
116	Brucey	Marnay	G	3	27	52	702	231	5914	290
117	Bruyère (La)	Faucogney	L	8	19	38	632	135	3230	373
118	Bucey-lez-Gy	Gy	G	3	23	35	2130	632	11389	1457
119	Bucey-lez-Traves	Scey-s.-Saône.	V	5	16	16	279	70	2697	150
120	Buffignécourt	Amance	V	5	29	29	627	156	5789	346
121	Bussières	Rioz	V	13	37	37	611	189	4556	414
122	Bussurel	Héricourt	L	4	30	60	511	158	4430	334
123	Buthier, 51	Rioz	V	9	33	33	569	139	3691	278
124	Byans	Héricourt	L	2	26	55	213	63	2332	158
125	Calmoutier	Noroy	V	5	11	11	1403	325	8124	779
126	*Cecey*, 250	Autrey	G	»	»	»	256	28	»	»
127	Cemboing	Jussey	V	4	39	39	1051	284	13647	749
128	Cenans	Montbozon	V	7	25	25	504	274	3785	245
129	Cendrecourt	Jussey	V	3	38	38	930	147	6633	702

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de dépt.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
130	Cerre-lez-Noroy..	Noroy.....	V	2	16	16	997	294	6828	43
131	Chagey, 298.....	Héricourt....	L	5	24	54	699	200	6080	89
132	Châlonvillars.....	Héricourt....	L	8	26	57	760	179	6418	88
133	Chambornay-l.-B.	Rioz.....	V	5	29	29	589	158	2924	27
134	Chambornay-l.-P.	Marnay.....	G	12	31	43	505	60	3160	22
135	CHAMPAGNEY.....	Champagney..	L	»	16	46	3671	761	21161	359
136	Champey.....	Héricourt....	L	8	26	50	1130	402	9213	74
137	CHAMPLITTE, 501...	Champlitte...	G	»	20	62	4400	1055	36628	286
138	Champlitte-la-Ville	Champlitte...	G	2	20	61	480	43	1404	23
139	Chantonnay.....	Gray.....	G	10	10	53	618	125	3701	19
140	Champvans.....	Gray.....	G	6	6	66	715	115	4072	30
141	*Chancevigney*, 579.	Marnay.....	G	»	»	»	»	10	»	»
142	Chancey.....	Pesmes.....	G	10	18	51	771	87	3888	38
143	Chantes.....	Scey-s.-Saône.	V	7	26	26	657	98	4916	32
144	*Chapelle-l.-Gr.*, 213	Villersexel...	L	»	»	»	»	74	»	»
145	Chapelle-lez-Lux..	Luxeuil.....	L	6	16	26	768	280	4119	4
146	Chapelle-St.-Q. (La)..	Gy.....	G	8	19	37	1042	120	4709	5
147	*Chapelotte (La)*, 49.	Autrey.....	G	»	»	»	»	»	»	
148	*Chapendu*, 514....	Faucogney...	L	»	»	»	»	»	»	
149	Charcenne.....	Marnay.....	G	10	19	43	716	327	7470	6
150	Charentenay.....	Fresne-St.-M.	G	6	31	31	479	42	3750	2
151	Chargey-lez-Aut..	Autrey.....	G	9	5	56	1656	188	7937	8
152	Chargey-lez-Port..	Combeaufont^{e}.	V	12	20	20	1305	354	7922	5
153	Chariez.....	Vesoul.....	V	10	10	10	767	99	6848	5
154	Charmes-St.-Valb.	Vitrey.....	V	14	40	40	500	65	4040	2
155	Charmoille.....	Vesoul.....	V	7	7	7	504	25	3031	2
156	Chassey-l.-M., 381.	Montbozon...	V	8	22	22	1552	392	6589	6
157	Chassey-lez-Scey..	Scey-s.-Saône.	V	3	17	17	438	55	2449	1
158	Château-Lambert.	Melisey.....	L	19	30	59	226	»	395	1
159	*Chatebier*, 282....	Champagney..	L	»	»	»	»	»	»	
160	Châteney.....	Saulx.....	L	3	20	16	260	74	5004	1
161	Châtenois.....	Saulx.....	L	3	19	16	567	117	6783	3
162	Chaumercenne....	Pesmes.....	G	5	18	56	495	121	4241	3
163	Chauvirey-le-Chât.	Vitrey.....	V	3	41	41	1176	75	4664	4
164	Chauvirey-le-Vieil.	Vitrey.....	V	3	41	41	335	50	3294	1
165	Chaux-la-Lotière..	Rioz.....	V	10	33	33	887	296	4214	3
166	Chaux-lez-Port...	Port-s.-Saône.	V	3	16	16	415	64	3280	2
167	Chavannes.....	Héricourt....	L	10	28	47	232	192	4790	3
168	*Chazel*, 18.....	Amance.....	V	»	»	»	»	41	»	
169	*Chazelot*, 379.....	Scey-s.-Saône.	V	»	»	»	»	112	»	
170	Chemilly.....	Scey-s.-Saône.	V	8	14	14	377	67	2078	1
171	Chenebier.....	Héricourt....	L	11	20	51	905	327	7870	3
172	Chenevrey, 442...	Marnay.....	G	2	23	55	725	89	8657	3

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de dépt.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
173	Chevigney.....	Pesmes.....	G	7	15	60	517	52	2890	207
174	Choye.....	Gy.....	G	5	15	43	1440	114	8394	820
175	Cintrey.....	Vitrey.....	V	9	37	37	607	89	5153	354
176	Cirey, 395, 457...	Rioz.....	V	7	30	30	1298	57	8157	475
177	Citers.....	Luxeuil.....	L	9	11	26	1514	628	9304	855
178	Citey.....	Gy.....	G	4	19	40	576	104	4443	212
179	*Clairefontaine*, 490	Amance	V	»	»	»	»	»	»	»
180	Clairegoutte.....	Champagney..	L	8	11	41	1048	257	6736	584
181	Clans.....	Scey-s.-Saône.	V	11	13	13	437	57	3480	256
182	Cognières.....	Montbozon ...	V	4	23	23	393	45	1874	169
183	Coisevaux.....	Héricourt	L	5	25	53	420	98	2920	248
184	Colombe-lez-Bith..	Saulx.....	L	8	14	21	396	105	1900	157
185	Colombe-l.-V., 249	Noroy	V	8	6	6	794	112	4018	355
186	Colombier.....	Vesoul.....	V	7	7	7	1391	87	5788	822
187	Colombotte.....	Noroy	V	7	14	14	435	85	3728	197
188	COMBEAUFONTAINE ..	Combeaufont^{e}.	V	»	25	25	1219	352	11868	761
189	Comberjon.....	Vesoul.....	V	5	5	5	358	92	2915	242
190	Conflandey.....	Port-s.-Saône.	V	7	20	20	531	41	2713	345
191	Conflans.....	Saint-Loup...	L	10	33	24	1310	320	8909	891
192	Confracourt.....	Dampierre	G	21	36	28	1969	996	19990	742
193	Contréglise.....	Amance.....	V	4	28	28	961	158	5132	414
194	Corbenay	Saint-Loup...	L	5	28	38	1572	637	11225	1045
195	Corbière (La).....	Luxeuil.....	L	10	13	38	315	64	1445	257
196	Corcelles.....	Héricourt	L	15	24	43	425	94	2018	175
197	*Cordonnet (Le)*, 325	Rioz.....	V	»	»	»	»	»	»	»
198	*Corneux*, 111.....	Gray	G	»	»	»	578	»	»	»
199	Cornot.....	Combeaufont^{e}.	V	6	30	30	1119	274	7302	353
200	Corravillers (Le Pl. de)	Faucogney ...	L	8	31	52	1086	183	4286	712
201	Corre.....	Jussey.....	V	13	41	41	914	»	4725	666
202	Côte (La).....	Lure.....	L	7	7	37	693	257	4019	440
203	Coulevon.....	Vesoul.....	V	4	4	4	261	»	2256	201
204	*Courbenans*, 605...	Villersexel ...	L	»	»	»	254	27	»	»
205	*Courboux*, 476....	Rioz.....	V	»	»	»	»	42	»	»
206	Courchaton.....	Villersexel ...	L	11	22	38	1361	412	10455	848
207	Courcuire.....	Marnay.....	G	8	24	49	706	187	4613	320
208	Courmont.....	Héricourt	L	16	15	46	639	»	1188	483
209	Courtesoul, 297...	Champlitte....	G	9	21	54	610	60	2466	352
210	Couthenans	Héricourt	L	3	23	53	165	41	2483	275
211	Cresancey.....	Gray.....	G	8	8	54	960	289	5311	355
212	Creuse (La).....	Saulx.....	L	9	13	19	504	186	3589	240
213	Crevans, 144.....	Villersexel ...	L	13	22	40	388	153	6527	315
214	Creveney.....	Saulx.....	L	2	20	15	243	45	2187	127
215	Cromary.....	Rioz.....	V	8	32	32	536	156	5203	343

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép^{t}.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
216	Cubry-lez-Fav....	Vauvillers....	L	16	41	26	559	164	4895	309
217	Cubry-lez-Soing..	Fresne-St.-M.	G	10	41	23	837	246	6411	307
218	Cugney.....	Marnay.....	G	11	15	47	1139	197	5169	429
219	Cult.....	Marnay.....	G	4	19	51	688	39	2214	228
220	Cuve.....	Vauvillers....	L	10	35	37	810	423	5969	345
221	Dambenoît.....	Luxeuil.....	L	13	12	23	470	198	4028	398
222	Dampierre-lez-C..	Vauvillers....	L	13	37	30	1036	268	7335	709
223	Dampierre-lez-M..	Montbozon...	V	7	17	17	2450	574	14367	940
224	DAMPIERRE-SUR-S..	Dampierre...	G	»	15	45	1880	246	15798	1353
225	Dampvalley-lez-C.	Noroy.....	V	5	8	8	625	55	2626	270
226	Dampvalley-St.-P.	Vauvillers....	L	8	37	38	465	151	2830	93
227	Delain.....	Dampierre...	G	4	19	50	1221	170	12092	510
228	Demangevelle....	Jussey.....	V	16	43	43	1461	176	5567	644
229	Demie (La).....	Noroy.....	V	14	9	9	626	59	2374	225
230	Denèvre.....	Dampierre...	G	3	18	48	585	84	3372	175
231	*Dournon*, 530.....	Rioz.....	V	»	»	»	157	13	»	»
232	Echenans.....	Héricourt....	L	4	26	57	544	197	4786	301
233	Echenoz-la-Meline.	Vesoul.....	V	3	3	3	809	264	7020	891
234	Echenoz-le-Sec...	Montbozon...	V	15	10	10	1546	206	6029	448
235	Echevannes.....	Gray.....	G	8	8	52	222	»	65	101
236	Ecromagny.....	Melisey.....	L	5	16	46	692	126	2838	331
237	Ecuelle.....	Autrey.....	G	8	13	58	556	144	4719	265
238	*Effreney*, 17.....	Faucogney...	L	»	»	»	»	»	»	»
239	Eguilley.....	Rioz.....	V	9	25	25	289	59	879	88
240	Ehuns.....	Luxeuil.....	L	8	21	25	552	207	4106	254
241	*Epenoux*, 507.....	Vesoul.....	V	»	»	»	»	14	»	»
242	Equevilley.....	Port-s.-Saône.	V	17	21	21	946	330	9394	453
243	Errevet.....	Champagney..	L	12	26	56	328	84	1743	230
244	Esboz, 104.....	Luxeuil.....	L	6	16	34	969	283	7482	657
245	Eschavannes.....	Champagney..	L	8	22	52	320	108	2770	209
246	Esmoulières.....	Faucogney...	L	5	28	50	2189	82	3495	1004
247	Esmoulins.....	Gray.....	G	6	6	66	446	»	3281	146
248	Esprels.....	Noroy.....	V	13	21	21	1480	589	12490	971
249	*Essernay*, 185.....	Noroy.....	V	»	»	»	»	16	»	»
250	Essertenne, 126...	Autrey.....	G	11	13	72	880	177	8175	687
251	*Essertey*, 319.....	Gray.....	G	»	»	»	»	»	»	»
252	Estrelle, 422.....	Gy.....	G	9	29	33	626	64	2630	188
253	Etobon.....	Héricourt....	L	12	17	48	1225	545	9234	663
254	Etroitefontaine...	Villersexel...	L	7	14	33	227	49	1771	111
255	Etuz.....	Marnay.....	G	15	34	40	528	»	4092	286
256	Fahy-lez-Autrey..	Autrey.....	G	3	13	72	620	69	4089	356
257	Fallon.....	Villersexel...	L	8	24	32	563	166	5460	695
258	FAUCOGNEY, 405...	Faucogney...	L	»	23	45	1237	458	7710	1256

Digitized by Google

N°s d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép^{t}.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
259	Faverney.....	Amance.....	V	6	19	19	1824	530	26854	1303
260	Faymont, 580	Villersexel ...	L	18	16	41	799	455	9843	549
261	Fédry.....	Dampierre ...	G	18	33	33	876	95	6542	465
262	Ferjeux (Saint-)..	Villersexel ...	L	6	19	34	177	»	721	108
263	Ferrières-lez-Ray.	Dampierre ...	G	12	27	37	400	31	2180	98
264	Ferrières-lez-Scey.	Scey-s.-Saône.	V	3	18	18	620	114	4019	232
265	Fessey (Les).....	Faucogney ...	L	5	16	41	554	190	2877	346
266	*Feurg*, 90.....	Autrey	G	»	»	»	»	45	»	»
267	Filain.....	Montbozon ...	V	9	15	15	1561	217	6882	506
268	Flagy.....	Port-s.-Saône.	V	13	10	10	969	155	5410	300
269	Fleurey-lez-Lav...	Dampierre ...	G	16	30	36	950	145	5254	452
270	Fleurey-lez-Fav...	Port-s.-Saône.	V	8	17	17	1129	202	5461	531
271	Fleurey-lez-St.-L.	Saint-Loup...	L	4	35	39	354	45	1911	200
272	Fondremand.....	Rioz.....	V	8	24	24	1643	354	5505	431
273	Fontaine-lez-Lux..	Saint-Loup...	L	6	24	35	2773	838	14818	1389
274	*Fontenelay*, 306...	Gy.....	G	»	»	»	»	»	»	»
275	Fontenis (Les)....	Rioz.....	V	3	22	22	382	115	1080	115
276	Fontenois-la-Ville.	Vauvillers....	L	7	43	41	1219	255	6293	689
277	Fontenois-lez-M ..	Montbozon ...	V	3	20	20	1426	495	8493	515
278	Fouchécourt.....	Combeaufont^{e}.	V	13	26	26	447	58	3785	245
279	Fougerolles.....	Saint-Loup...	L	11	27	38	5112	1092	24734	5485
280	Fouvent-le-Bas...	Champlitte ...	G	16	30	44	1164	141	4776	351
281	Fouvent-le-Haut..	Champlitte ...	G	15	31	46	1631	241	6512	498
282	Frahier, 159.....	Champagney..	L	8	22	52	1739	387	13104	1273
283	Francalmont.....	Saint-Loup...	L	6	29	32	683	109	5210	342
284	Franchevelle	Lure.....	L	7	7	33	1056	271	6865	491
285	Francourt.....	Dampierre ...	G	14	28	40	704	118	4215	283
286	Frânois.....	Champlitte ...	G	8	16	55	1550	129	4280	348
287	Frasne-le-Château.	Gy.....	G	10	30	29	1250	217	7838	525
288	Frédéric-Fontaine.	Champagney..	L	9	11	41	348	125	3368	400
289	Fresne-St.-Mamès.	Fresne-St.-M.	G	»	31	28	994	65	4923	541
290	Fresse.....	Melisey.....	L	6	17	47	2776	682	13511	2633
291	Fretigney, 617....	Fresne-St.-M.	G	11	34	24	2200	318	8732	767
292	Froideconche.....	Luxeuil.....	L	3	21	32	1604	629	10224	1034
293	Froideterre.....	Lure.....	L	4	4	34	283	96	2828	329
294	Frotey-lez-Lure...	Lure.....	L	6	6	37	726	238	5395	476
295	Frotey-lez-Vesoul.	Vesoul.....	V	3	3	3	782	110	3668	509
296	Gand (Saint-)....	Fresne-St.-M.	G	4	25	32	1583	50	1805	310
297	*Gâtey*, 209.....	Champlitte ...	G	»	»	»	406	»	»	»
298	*Genechier*, 131....	Héricourt	L	»	»	»	»	5	»	»
299	Genevreuille.....	Lure.....	L	9	9	21	600	152	4186	374
300	Genevrey	Saulx.....	L	6	22	19	1197	460	8363	556
301	Georfans.....	Villersexel ...	L	8	20	35	300	98	2234	206

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^{ts}.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép^{t}.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
302	Germain (Saint-)..	Lure.....	L	5	5	35	1411	411	8384	1276
303	Germigney.....	Gray.....	G	9	9	64	1483	180	6295	383
304	Gesincourt.....	Combeaufonte.	V	10	26	26	640	39	3169	264
305	Gevigney, 407....	Combeaufonte.	V	12	30	30	1945	24	7398	860
306	Gezier, 274.....	Gy.....	G	16	29	41	1210	337	6889	385
307	Girefontaine.....	Vauvillers....	L	7	39	35	356	33	1929	125
308	Gonvillars.....	Héricourt	L	13	26	45	289	70	1789	150
309	Gouhenans.....	Villersexel ...	L	9	10	31	849	248	7633	807
310	Gourgeon.....	Combeaufonte.	V	4	29	29	1359	467	8440	538
311	*Grachaux*, 464....	Gy.....	G	»	»	»	»	46	»	»
312	Grammont.....	Villersexel ...	L	9	23	37	594	35	2191	279
313	Grandecourt.....	Dampierre ...	G	18	33	31	339	61	2183	163
314	Grandvelle, 478...	Scey-s.-Saône.	V	21	19	19	1044	212	7796	507
315	Granges-le-Bourg.	Villersexel ...	L	14	20	42	1044	221	5911	411
316	Granges-la-Ville..	Villersexel ...	L	13	19	41	1324	100	4587	355
317	Grattery.....	Port-s.-Saône.	V	5	10	10	618	151	3897	297
318	GRAY.....	Gray.....	G	»	»	59	1993	»	129522	7051
319	Gray-la-Ville, 251.	Gray.....	G	2	2	61	394	»	5985	361
320	*Gressoux*, 50.....	Port-s.-Saône.	V	»	»	»	»	»	»	»
321	Greucourt.....	Fresne-St.-M.	G	2	33	30	268	55	2489	179
322	*Guiseuil*, 624.....	Montbozon ...	V	»	»	»	»	»	»	»
323	GY.....	Gy.....	G	»	20	38	2460	955	27491	2120
324	Haut du Them ...	Melisey.....	L	16	26	56	2292	222	5553	1295
325	Hauterive, 197 ...	Rioz.....	V	9	32	32	1045	56	2100	303
326	Hautevelle.....	Saint-Loup...	L	6	28	33	778	242	5618	406
327	HÉRICOURT, 589....	Héricourt	L	»	27	57	1076	339	26724	3551
328	*Hilaire (St.-)*, 566.	Melisey.....	L	»	»	»	»	»	»	»
329	Hugier.....	Marnay.....	G	6	18	52	708	101	3655	291
330	Hurecourt.....	Vauvillers....	L	4	48	38	493	239	4299	253
331	Hyet.....	Rioz.....	V	6	18	18	647	172	2721	173
332	Igny.....	Gray.....	G	18	18	41	1003	313	6957	449
333	*Igny (Saint-)*, 644.	Noroy.....	V	»	»	»	»	»	»	»
334	Jasney.....	Vauvillers....	L	10	39	32	1302	511	7782	582
335	Jonvelle.....	Jussey.....	V	15	48	48	1237	185	8714	695
336	Julien (Saint-)....	Vitrey.....	V	15	38	38	479	»	2569	252
337	JUSSEY.....	Jussey.....	V	»	35	35	2829	313	35947	2785
338	*Laitre*, 416.....	Vitrey.....	V	»	»	»	»	»	»	»
339	Lambrey.....	Combeaufonte.	V	8	29	29	607	91	4078	277
340	*Langle*, 503.....	Faucogney ...	L	»	»	»	»	68	»	»
341	Lantenot.....	Luxeuil.....	L	15	7	37	825	69	4436	417
342	Lantenne (La), 32.	Luxeuil.....	L	13	15	42	989	144	4658	654
343	Larians, 445.....	Montbozon ...	V	8	28	28	247	23	2852	360
344	Larret.....	Champlitte ...	G	11	29	53	558	131	3660	214

Digitized by Google

Nos d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondts.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux de dépt.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois compris en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
345	Lavigney.....	Vitrey.....	V	14	32	32	993	264	9044	384
346	Lavoncourt.....	Dampierre...	G	11	26	38	555	114	4363	375
347	Leffond.....	Champlitte...	G	7	27	69	2013	375	7655	828
348	Leucourt.....	Pesmes.....	G	12	12	58	480	123	2807	173
349	*Levrecey*, 611.....	Scey-s.-Saône	V	»	»	»	366	53	»	»
350	Lieffrans (Les)....	Scey-s.-Saône	V	18	22	22	437	33	2250	158
351	Liévans.....	Noroy.....	V	5	17	17	416	63	3789	239
352	Linexer.....	Luxeuil.....	L	15	7	35	199	136	2775	205
353	Lœuilley.....	Autrey.....	G	8	18	77	567	137	4279	200
354	Lomont, 355.....	Héricourt....	L	16	13	43	1135	356	21231	830
355	*Lomontot*, 354....	Héricourt....	L	»	»	»	»	80	»	»
356	*Longevelle*, 595....	Gy.....	G	»	»	»	»	86	»	»
357	Longevelle.....	Villersexel...	L	5	13	29	416	57	4529	348
358	Longine (La).....	Faucogney...	L	5	28	50	1238	465	3599	744
359	Loulans.....	Montbozon...	V	5	23	23	578	26	2132	520
360	Loup-l.-Gray (St.-)	Gray.....	G	12	12	47	458	55	2418	220
361	Loup (Saint-).....	Saint-Loup...	L	»	30	34	1654	722	32451	2533
362	Lure.....	Lure.....	L	»	»	30	2431	883	52737	3537
363	Luxeuil.....	Luxeuil.....	L	»	18	29	2180	862	41007	3855
364	Luze.....	Héricourt....	L	3	24	54	1069	92	5946	480
365	*Lyaumont*, 6.....	Saint-Loup...	L	»	»	»	»	»	»	»
366	Lyoffans.....	Lure.....	L	9	9	39	451	180	4479	425
367	Magnivray.....	Luxeuil.....	L	10	12	39	476	103	3623	425
368	Magnoncourt.....	Saint-Loup...	L	1	32	36	667	265	3020	467
369	Magnoray (Le)....	Montbozon...	V	17	12	12	382	69	2112	141
370	Magny (Les).....	Villersexel...	L	3	22	28	1146	76	3415	404
371	Magny-Danigon ..	Lure.....	L	10	10	40	752	256	6406	543
372	Magny-Jobert....	Lure.....	L	10	10	40	369	108	2317	192
373	*Magny-l.-Cirey*, 66.	Montbozon...	V	»	»	»	»	23	»	»
374	Magny-lez-Jussey.	Jussey.....	V	8	36	36	931	219	6457	551
375	Magny-Vern. (Le).	Lure.....	L	3	3	29	637	203	5265	879
376	Mailleroncourt-Ch.	Saulx.....	L	4	26	17	1039	156	5850	741
377	Mailleroncourt-St.-P..	Vauvillers....	L	3	42	37	1490	629	10121	669
378	*Malval*, 542.....	Héricourt....	L	»	»	»	171	65	»	»
379	Mailley, 169.....	Scey-s.-Saône	V	18	14	14	2502	520	9387	961
380	*Maison du Bois (La)*, 29	Gray.....	G	»	»	»	»	»	»	»
381	*Maison du V. (La)*, 156	Montbozon...	V	»	»	»	»	»	»	»
382	Maizières.....	Rioz.....	V	10	22	22	1168	405	8611	481
383	*Maize (La)*, 638...	Vesoul.....	V	»	»	»	»	19	»	»
384	Malachère (La)...	Rioz.....	V	3	21	21	547	126	2446	229
385	Malans.....	Pesmes.....	G	3	23	62	671	18	2499	462
386	Malbouhans.....	Lure.....	L	9	9	40	769	47	779	689
387	Malvillers.....	Vitrey.....	V	11	34	34	708	58	3713	274

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^t.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond^t.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép^t.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION
1	2	3	4	5	6	7	8	9		
388	Mandrevillars.....	Héricourt	L	5	27	58	302	71	2688	14
389	Mantoche	Autrey.....	G	9	8	67	1416	250	12772	92
390	Marast.....	Villersexel ...	L	5	18	23	306	26	1568	18
391	Marcel (Saint-) ...	Vitrey	V	5	41	41	710	102	5489	38
392	Margilley	Champlitte ...	G	3	19	60	1512	42	2860	45
393	Marie-en-Chan. (S^te.-).	Faucogney ...	L	5	19	40	479	117	3987	41
394	Marie-en-Chaux (S^te.-)	Luxeuil.....	L	6	23	25	243	70	2483	24
395	*Marloz*, 176	Rioz.....	V	»	»	»	»	28	»	»
396	MARNAY.....	Marnay.....	G	»	23	53	1037	58	6325	127
397	Maussans	Montbozon ...	V	4	28	28	392	81	2108	93
398	*Melay*, 566	Melisey	L	»	»	»	»	»	»	
399	Melcey.....	Villersexel ...	L	7	23	35	335	108	3619	43
400	Melin.....	Combeaufont^e.	V	7	31	31	572	173	5410	26
401	Melincourt	Vauvillers....	L	5	43	34	1498	211	6366	54
402	MELISEY.....	Melisey	L	»	11	40	2122	146	14088	214
403	Membrey	Dampierre ...	G	7	21	44	1101	214	9452	73
404	Menoux.....	Amance.....	V	4	24	24	1470	425	10022	55
405	*Mer (La)*, 258.....	Faucogney ...	L	»	»	»	»	71	»	»
406	Mercey-sur-Saône.	Fresne-St.-M.	G	15	19	43	768	198	7739	52
407	*Mercey*, 305	Combeaufont^e.	V	»	»	»	»	»	»	»
408	Mersuay	Port-s.-Saône.	V	15	21	21	1172	393	9114	572
409	Meurcourt.....	Saulx.....	L	10	28	21	1188	566	9738	754
410	Miellin.....	Melisey	L	17	27	57	1336	25	2241	579
411	Mignafans.....	Villersexel ...	L	11	19	38	303	107	2784	185
412	Mignavillers.....	Villersexel ...	L	11	15	38	760	172	5112	550
413	*Milaudon*, 539....	Montbozon ...	V	»	»	»	»	90	»	»
414	Moffans.....	Lure.....	L	10	10	35	1264	605	11723	866
415	Moimay.....	Villersexel ...	L	3	20	25	622	136	4247	397
416	Molay, 338.....	Vitrey	V	11	37	37	765	95	5349	316
417	Mollans.....	Lure.....	L	12	12	19	1345	354	11174	
418	Montagne (La)....	Faucogney ...	L	9	32	54	1262	232	2972	6
419	Montagney.....	Pesmes	G	8	21	56	922	158	7832	58
420	Montarlot-lez-Rioz.	Rioz.....	V	7	30	30	966	154	3809	346
421	Montarlot-s.-Salon.	Champlitte ...	G	3	23	66	1432	299	5313	433
422	*Montbleuse (La)*, 252	Gy	G	»	»	»	»	48	»	»
423	Montboillon	Gy	G	18	31	38	843	325	5751	25
424	MONTBOZON	Montbozon ...	V	»	23	23	863	273	9691	817
425	Montcey	Vesoul.....	V	8	8	8	813	103	4968	406
426	Montcourt.....	Jussey.....	V	16	44	44	492	30	2623	21
427	Montdoré	Vauvillers....	L	2	47	39	759	95	3592	35
428	Montessaux	Melisey	L	2	10	40	315	28	1525	12
429	Montigny-lez-Ch..	Vitrey.....	V	5	41	41	2098	436	10979	857
430	Montigny-les-Non.	Vesoul.....	V	8	8	8	648	74	6600	380

Digitized by Google

N°s d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond.t.	DISTANCES aux chefs-lieux			SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
				de canton.	d'arrond.t.	de dép.t.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
31	Montjustin, 621...	Noroy	V	6	19	19	754	154	6416	330
32	Mont-le-Frânois ..	Champlitte ...	G	8	16	54	623	137	6596	257
33	Mont-lez-Est., 641.	Gy	G	9	29	32	732	38	2748	245
34	Mont-le-Vernois..	Vesoul.....	V	12	12	12	772	74	3183	434
35	*Montoille*, 583.....	Vesoul.....	V	»	»	»	»	»	»	»
36	Montot.....	Dampierre ...	G	5	16	51	1003	169	6293	315
37	Mont-Saint-Léger.	Dampierre ...	G	13	27	38	490	45	1834	117
38	Montseugny.....	Pesmes	G	11	13	65	491	55	3402	310
39	Montureux-lez-B..	Amance.....	V	8	32	32	634	59	4356	399
40	Montureux-lez-G., 499	Autrey	G	15	8	51	964	156	6807	559
41	Morey	Vitrey.....	V	13	37	37	969	134	7167	731
42	*Morogne*, 172	Marnay	G	»	»	»	164	20	»	»
43	Motey-Besuche ...	Pesmes	G	10	21	55	621	43	3061	282
44	Motey-sur-Saône..	Fresne-St.-M.	G	13	18	41	299	53	2187	100
45	*Munans*, 343.....	Montbozon...	V	»	»	»	»	»	»	»
46	Nantilly	Autrey	G	5	6	65	1001	224	3490	432
47	Nantouard	Gray	G	12	12	47	302	»	1261	119
48	Navenne.....	Vesoul.....	V	3	3	3	484	67	8223	549
49	Nervezain.....	Dampierre ...	G	18	32	32	328	»	627	93
50	Neurey-en-Vaux..	Saulx.....	L	9	31	16	527	166	4010	342
51	Neurey-lez-La D..	Noroy	V	14	8	8	970	104	5715	317
52	Neuvelle (La).....	Lure.....	L	7	7	37	488	40	3052	460
53	Neuvelle-lez-Champl.	Champlitte...	G	5	17	57	488	78	2303	320
54	Neuvelle-lez-Crom.	Rioz.....	V	3	27	27	629	244	4960	314
55	Neuvelle-lez-La Char.	Scey-s.-Saône.	V	15	23	23	1343	169	7452	593
56	Neuvelle-lez-Scey.	Combeaufonte.	V	4	22	22	646	63	2814	343
57	*Neuves-Gr. (Les)*, 178.	Rioz.....	V	»	»	»	»	39	»	»
58	Noidans-le-Ferr...	Scey-s.-Saône.	V	12	20	20	1422	389	18076	808
59	Noidans-lez-Vesoul	Vesoul.....	V	3	3	3	880	221	10743	541
60	Noiron.....	Gray	G	8	8	57	557	78	2863	207
61	NOROY-LE-BOURG..	Noroy	V	»	14	14	3178	1038	21771	1194
62	Noroy-lez-Jussey.	Vitrey.....	V	8	38	38	528	114	4690	425
63	Oigney.....	Combeaufonte.	V	7	31	31	797	135	4852	251
64	Oiselay, 311.....	Gy	G	12	32	32	2299	244	6353	720
65	Onay.....	Gray	G	12	12	51	665	92	3100	120
66	Oppenans.....	Villersexel ...	L	6	17	22	357	63	2081	167
67	Oricourt.....	Villersexel ...	L	7	16	24	365	65	2044	176
68	Ormenans.....	Montbozon...	V	4	24	24	361	71	1474	164
69	Ormoiche.....	Luxeuil.....	L	6	23	29	572	78	2480	183
70	Ormoy.....	Jussey.....	V	12	39	39	1954	541	11801	944
71	Ouge.....	Vitrey.....	V	5	46	46	1349	12	8166	678
72	Ovanches.....	Scey-s.-Saône	V	5	20	20	670	118	5445	385
73	Oyrières.....	Autrey	G	9	10	56	1403	268	2865	604

Digitized by Google

Nos d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrondt.	DISTANCES aux chefs-lieux			SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
				de canton.	d'arrondt.	de dépt.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
474	Palante.....	Lure.....	L	8	8	39	345	89	2242	16
475	Passavant.....	Jussey.....	V	20	49	49	2955	811	16416	166
476	Pennesières, 205..	Rioz.....	V	8	16	16	908	176	3939	29
477	Percey-le-Grand..	Champlitte...	G	10	30	72	1388	132	5984	46
478	*Perrenot (Le)*, 314.	Scey-s.-Saône	V	»	»	»	»	»	»	»
479	Perrouse, 646	Rioz.....	V	8	31	31	300	75	2744	15
480	PESMES.....	Pesmes.....	G	»	20	61	1864	145	13633	183
481	Pierrecourt.....	Champlitte...	G	7	26	57	1560	95	4317	54
482	*Pierrejux*, 69.....	Fresne-St.-M.	G	»	»	»	»	36	»	»
483	Pin.....	Marnay.....	G	9	27	47	1404	608	11719	62
*484	*Pisseloup*, 562.....	Champlitte...	G	»	»	»	»	28	»	»
485	Pisseure (La).....	Vauvillers....	L	13	34	31	230	69	2074	10
486	Plainemont.....	Vauvillers....	L	13	35	30	330	121	2190	12
487	Plancher-Bas.....	Champagney .	L	5	21	52	2912	334	16095	214
488	Plancher-l.-Mines.	Champagney .	L	11	26	57	2558	540	9836	173
489	*Poiremont (Le)*, 6..	Saint-Loup...	L	»	»	»	»	»	»	»
490	Polaincourt, 179..	Amance	V	10	35	35	2140	527	9729	96
491	Pomoy.....	Lure.....	L	13	13	17	751	142	5260	52
492	Pontcey.....	Scey-s.-Saône	V	8	12	12	587	»	3624	33
493	Pont de Pl. (Le)..	Fresne-St.-M.	G	5	36	26	682	136	7846	45
494	Pont du Bois.....	Vauvillers....	L	6	48	44	815	101	4393	69
495	Pont-sur-l'Ognon.	Villersexel ...	L	6	25	29	416	86	2441	11
496	*Pontrebeau*, 571...	Dampierre ...	G	»	»	»	»	20	»	»
497	PORT-SUR-SAÔNE...	Port-s.-Saône.	V	»	13	13	2460	193	12500	194
498	Poyans.....	Autrey	G	5	11	70	1217	143	8799	37
499	*Prantigny*, 440...	Autrey	G	»	»	»	254	25	»	»
500	Preigney.....	Vitrey.....	V	7	37	37	1218	358	9661	57
501	*Prélot (Le)*, 137 ...	Champlitte...	G	»	»	»	»	»	»	»
502	Presle.....	Montbozon ...	V	10	19	19	578	108	2635	24
503	Proiselière (La), 340.	Faucogney ...	L	6	18	40	706	51	4150	51
504	Provenchère.....	Port-s.-Saône	V	8	14	14	583	239	5626	42
505	Purgerot.....	Combeaufonte.	V	10	23	23	1410	242	8993	78
506	Pusey	Vesoul.....	V	5	5	5	813	115	8820	58
507	Pusy, 241.....	Vesoul.....	V	6	6	6	997	124	6859	49
508	Quarte (La)	Vitrey.....	V	8	42	42	319	66	1474	23
509	Quenoche.....	Rioz.....	V	6	18	18	970	117	2682	18
510	Quers.....	Lure.....	L	8	8	31	922	452	7087	57
511	*Queutrey*, 615.....	Fresne-St.-M.	G	»	»	»	»	44	»	»
512	Quincey	Vesoul.....	V	4	4	4	1262	196	7298	44
513	Quitteur	Fresne-St.-M.	G	21	16	49	316	69	3561	18
514	Raddon, 148.....	Faucogney ...	L	8	19	36	1250	717	11547	104
515	Raincourt.....	Jussey.....	V	4	39	39	828	136	6523	53
516	Ranzevelle.....	Jussey.....	V	12	42	42	237	»	1586	6

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond.t.	DISTANCES aux chefs-lieux			SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
				de canton.	d'arrond.t.	de dép.t				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
517	*Raucourt*, 531....	Dampierre...	G	»	»	»	»	14	»	»
518	Ray.....	Dampierre...	G	14	29	34	788	97	5815	510
519	Raze.....	Scey-s.-Saône	V	11	15	15	997	188	7355	506
520	Recologne-lez-Fond..	Rioz.....	V	11	25	25	729	104	2118	208
521	Recologne-lez-Ray	Dampierre...	G	10	25	38	115	26	1614	105
522	Reine (Sainte-)...	Fresne-St.-M.	G	13	20	41	618	72	2313	182
523	Remy (Saint-)....	Amance.....	V	6	27	27	908	173	6066	534
524	Renaucourt.....	Dampierre...	G	13	28	40	614	133	4362	307
525	Résie (La Grande-)	Pesmes.....	G	7	13	61	476	66	3539	178
526	Résie-St.-M. (La).	Pesmes.....	G	5	18	59	325	81	9569	240
527	*Richecourt*, 9.....	Jussey.....	V	»	»	»	»	20	»	»
528	Rignovelle.....	Luxeuil.....	L	13	10	36	437	57	2682	228
529	Rigny.....	Autrey.....	G	13	5	52	1271	129	5920	715
530	Rioz, 26, 231.....	Rioz.....	V	»	23	23	860	351	9675	1001
531	Roche, 517.....	Dampierre...	G	10	24	45	1338	»	10367	639
532	Rochelle (La).....	Vitrey.....	V	9	39	39	423	59	4039	171
533	Roche-sur-Linotte.	Montbozon...	V	7	22	22	934	62	3265	224
534	Ronchamp.....	Champagney.	L	4	11	42	2354	984	28101	2860
535	Rosey.....	Scey-s.-Saône	V	14	17	17	1464	488	8616	606
536	Rosière (La).....	Faucogney...	L	11	34	56	900	159	3668	518
537	Rosière-sur-Mance	Vitrey.....	V	5	44	44	522	83	4377	428
538	Roye.....	Lure.....	L	5	5	35	1038	90	3808	718
539	Ruhans, 413.....	Montbozon...	V	11	21	21	364	105	2654	118
540	Rupt.....	Scey-s.-Saône	V	5	24	24	1025	160	5572	470
541	Saponcourt.....	Amance.....	V	10	34	34	489	12	2482	319
542	Saulnot, 378.....	Héricourt....	L	12	26	44	1788	610	17462	800
543	Saulx.....	Saulx.....	L	»	22	13	1505	214	10082	1045
544	Sauveur (Saint-)..	Luxeuil.....	L	1	17	28	1200	343	8894	1257
545	Sauvigney-l.-Ang.	Gray.....	G	13	13	44	1044	180	5920	303
546	Sauvigney-lez-P..	Pesmes.....	G	3	17	61	635	139	4370	368
547	Savoyeux.....	Dampierre...	G	6	20	42	614	104	8465	506
548	Scey-sur-Saône et Saint-Albin, 11.	Scey-s.-Saône	V	»	19	19	2827	428	15152	1712
549	Scye.....	Port-s.-Saône	V	4	12	12	584	171	3442	209
550	Secenans.....	Villersexel...	L	12	21	40	288	144	3202	277
551	Selles.....	Vauvillers....	L	5	50	43	1436	258	6530	908
552	Semmadon.....	Combeaufonte.	V	4	28	28	1082	226	6024	385
553	Senargent.....	Villersexel...	L	8	16	36	775	273	7971	442
554	Senoncourt.....	Amance.....	V	4	28	28	1126	347	8241	541
555	Sept-Fontaines (Les).	Fresne-St.-M.	G	6	27	31	553	73	6503	282
556	Servance.....	Melisey.....	L	12	22	52	3925	157	7383	2308
557	Servigney.....	Saulx.....	L	4	23	17	578	257	4602	299
558	Seveux.....	Fresne-St.-M.	G	11	24	39	1689	195	6578	854

Digitized by Google

Nos d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond.ts.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond.t.	DISTANCES aux chefs-lieux de dépt.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
559	Soing.....	Fresne-St.-M.	G	6	38	28	1534	355	10151	726
560	Sorans-l.-Br., 108, 568	Rioz.....	V	4	27	27	1437	81	4482	412
561	Sornay.....	Marnay.....	G	6	23	56	625	69	7912	383
562	Suaucourt, 484...	Champlitte...	G	22	31	40	781	42	3611	260
563	Sulpice (Saint-)..	Villersexel...	L	2	16	30	353	77	2891	297
564	Tartécourt.....	Jussey.....	V	8	33	33	229	84	2280	119
565	Tavey.....	Héricourt....	L	2	27	54	293	132	3866	248
566	Ternuay, 328, 398.	Melisey.....	L	6	17	46	2775	220	11094	1335
567	Theuley.....	Dampierre...	G	13	27	36	749	261	7451	309
568	*They*, 560.....	Rioz.....	V	»	»	»	»	»	»	»
569	Thieffrans.....	Montbozon...	V	6	24	24	913	339	5314	374
570	Thiénans.....	Montbozon...	V	1	24	24	411	68	2666	180
571	Tincey, 496.....	Dampierre...	G	11	26	36	695	57	4917	289
572	Traitiéfontaine....	Rioz.....	V	2	25	25	592	157	2884	199
573	Traves.....	Scey-s.-Saône.	V	6	17	17	1229	426	8848	595
574	*Trécourt*, 22.....	Champlitte...	G	»	»	»	»	34	»	»
575	Tremblois (Le)...	Gray.....	G	7	7	60	549	54	2748	167
576	Tremoins.....	Héricourt....	L	5	28	52	403	119	3209	264
577	Tresilley.....	Rioz.....	V	5	25	25	1108	132	3169	287
578	Trevey.....	Montbozon...	V	9	19	19	218	94	2136	101
579	Tromarey, 141....	Marnay.....	G	8	16	48	612	58	2475	228
580	*Valheresse*, 260...	Villersexel...	L	»	»	»	146	55	»	»
581	Vadans.....	Pesmes.....	G	9	12	60	1291	244	6777	399
582	Vaîte.....	Dampierre...	G	5	20	44	939	189	8149	430
583	Vaivre, 435.....	Vesoul.....	V	5	5	5	843	»	14453	637
584	Vaivre (La).....	Saint-Loup...	L	10	31	42	304	118	3695	555
585	Val (Le).....	Lure.....	L	8	8	29	388	»	517	74
586	Val-St.-Eloy (Le).	Port-s.-Saône.	V	17	15	15	705	168	4252	319
587	Valay.....	Pesmes.....	G	9	14	55	1740	359	12004	1152
588	Valbert (Saint-)..	Luxeuil.....	L	5	23	34	390	174	4047	324
589	*Valbert (St.-)*, 327.	Héricourt....	L	»	»	»	»	11	»	»
590	Vallerois-le-Bois, 59.	Noroy.....	V	8	15	15	1259	208	9299	786
591	Vallerois-Lor., 48.	Noroy.....	V	18	7	7	629	135	3184	242
592	*Vallier (St.-)*, 69..	Fresne-St.-M.	G	»	»	»	»	118	»	»
593	Vandelans.....	Rioz.....	V	10	30	30	303	»	1094	118
594	Vanne.....	Dampierre...	G	15	30	32	971	252	6515	355
595	Vantoux, 356.....	Gy.....	G	5	25	34	967	34	8288	354
596	Varogne.....	Vesoul.....	V	12	12	12	435	101	4300	274
597	Vars.....	Autrey.....	G	6	12	58	1616	151	5404	438
598	Vauchoux.....	Port-s.-Saône.	V	4	16	16	463	80	3257	201
599	Vauconcourt.....	Dampierre...	G	17	31	33	1512	170	6645	615
600	*Vaudey*, 615.....	Fresne-St.-M.	G	»	»	»	»	61	»	»
601	Vauvillers.....	Vauvillers....	L	»	45	38	950	463	14961	1310

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond^{t}.	DISTANCES aux chefs-lieux			SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares.	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
				de canton.	d'arrond^{t}.	de dépt.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
602	Vaux-le-Moncelot.	Gy.....	G	11	31	29	695	80	3553	218
603	Velesme.....	Gray.....	G	9	9	48	1968	328	8515	760
604	Velet.....	Gray.....	G	4	4	63	605	»	4725	461
605	Vellechevreux, 204	Villersexel...	L	9	20	36	660	155	4955	449
606	Velleclaire.....	Gy.....	G	5	25	33	413	100	2448	161
607	Vellefaux.....	Montbozon...	V	16	8	8	1002	216	5874	476
608	*Vellefrange*, 609...	Gy.....	G	»	»	»	»	32	»	»
609	Vellefrey, 608....	Gy.....	G	4	24	36	713	12..	3945	207
610	Vellefrie.....	Vesoul.....	V	13	13	13	595	151	4414	278
611	Velleguindry, 349.	Scey-s.-Saône	V	21	9	9	688	114	3707	313
612	Velle-le-Châtel...	Scey-s.-Saône	V	12	12	12	300	49	3276	196
613	Velleminfroy.....	Saulx.....	L	5	16	16	606	119	5170	523
614	Vellemoz.....	Gy.....	G	10	18	38	420	122	4080	208
615	Vellexon, 511, 600.	Fresne-St.-M.	G	6	26	34	2504	265	15626	1434
616	Velloreille-lez-Ch.	Gy.....	G	7	14	45	413	153	7651	208
617	*Velloreille-l.-F.*, 291	Fresne-St.-M.	G	»	»	»	»	29	»	»
618	*Velloreille-l.-O.*, 86.	Gy.....	G	»	»	»	»	»	»	»
619	Velorcey.....	Saulx.....	L	11	27	23	616	189	5837	344
620	*Velotte-sous-Amb.*, 15.	Lure.....	L	»	»	»	»	»	»	»
621	*Velotte-sous-Mont.*, 431.	Noroy.....	V	»	»	»	»	»	»	»
622	Venère.....	Pesmes.....	G	14	12	50	797	122	6315	354
623	Venisey.....	Amance.....	V	7	32	32	679	69	4085	344
624	Verchamp, 322...	Montbozon...	V	7	2..	25	238	41	1302	82
625	Vereux.....	Dampierre...	G	5	10	50	894	172	6395	458
626	*Verfontaine*, 114..	Autrey.....	G	»	»	»	»	49	»	»
627	Vergenne (La)....	Villersexel...	L	11	11	32	295	108	2615	191
628	Verlans.....	Héricourt....	L	4	27	54	164	47	1303	100
629	Vernois-sur-Man..	Vitrey.....	V	5	48	48	803	119	6143	607
630	VESOUL.....	Vesoul.....	V	»	»	»	782	»	116781	7579
631	Vezet.....	Fresne-St.-M.	G	2	33	27	1766	253	6665	403
632	Villafans.....	Villersexel...	L	5	13	31	643	134	5605	360
633	Villargent.....	Villersexel...	L	4	20	32	286	64	2170	195
634	Villars-le-Pautel..	Jussey.....	V	9	44	44	1218	298	10841	925
635	Villedieu-en-F. (La)..	Saulx.....	L	12	31	19	966	243	8359	530
636	Villedieu-lez-Q. (La)..	Montbozon...	V	12	23	23	131	51	843	32
637	Villefrancon.....	Gy.....	G	7	14	45	565	11	1489	239
638	Villeneuve (La) 71, 383	Vesoul.....	V	14	14	14	916	91	6266	372
639	Villeparois.....	Vesoul.....	V	5	5	5	332	24	1720	179
640	Villers-Bouton...	Rioz.....	V	10	27	27	526	48	1368	150
641	*Villers-Chemin*, 433	Gy.....	G	»	»	»	»	11	»	»
642	VILLERSEXEL.....	Villersexel...	L	»	18	28	1320	224	13542	1410
643	Villers-la-Ville...	Villersexel...	L	3	21	30	586	32	2259	262
644	Villers-le-Sec, 333	Noroy.....	V	8	7	7	1108	128	4583	456

Digitized by Google

N° d'ordre.	COMMUNES.	CANTONS.	Arrond't.	DISTANCES aux chefs-lieux de canton.	DISTANCES aux chefs-lieux d'arrond't.	DISTANCES aux chefs-lieux de dép't.	SUPERFICIE en hectares.	Contenance des bois comm. en hectares	REVENUS ordinaires.	POPULATION.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
645	Villers-lez-Luxeuil	Saulx.....	L	10	23	22	910	348	6647	519
646	*Villers-le-Temple*, 479.	Rioz.....	V	»	»	»	135	»	»	»
647	Villers-Pater, 31..	Montbozon ...	V	9	19	19	260	32	1538	148
648	Villers-sur-Port ..	Port-s.-Saône.	V	4	14	14	1025	44	3119	352
649	Villers-sur-Saulnot	Héricourt	L	12	28	46	237	186	2830	205
650	Villers-Vaudey ...	Dampierre ...	G	17	31	37	555	115	3777	274
651	Vilory.....	Vesoul.....	V	15	15	15	415	91	2355	137
652	Virey.....	Marnay.....	G	8	20	47	635	74	2498	205
653	Visoncourt.....	Luxeuil.....	L	10	20	23	452	142	2427	193
654	VITREY.....	Vitrey.....	V	»	44	44	1348	151	11682	944
655	Voivre (La)	Faucogney ...	L	3	22	43	1187	128	3781	688
656	Volon.....	Dampierre....	G	10	25	44	575	71	3239	206
657	Voray.....	Rioz.....	V	10	34	34	682	249	5903	500
658	Vougécourt	Jussey.....	V	16	44	44	888	238	7859	473
659	Vouhenans.....	Lure.....	L	5	5	29	836	206	5657	550
660	Vregille.....	Marnay.....	G	11	30	45	428	101	3226	117
661	Vyans.....	Héricourt	L	4	29	59	332	133	2620	213
662	Vy-le-Ferroux....	Scey-s.-Saône	V	9	19	19	570	131	3518	318
663	Vy-lez-Filain	Montbozon ...	V	8	17	17	527	120	3708	196
664	Vy-lez-Lure.....	Lure.....	L	7	7	25	1600	400	9709	1045
665	Vy-lez-Rupt.....	Dampierre ...	G	21	35	28	829	167	4736	309

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

